

DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES
C H A M P A G N E - A R D E N N E

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 6



DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES
C H A M P A G N E - A R D E N N E

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L' **A** RCHÉOLOGIE



**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
CHAMPAGNE-ARDENNE**

2006

**MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DES PATRIMOINES
SERVICE DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
2018**

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
3, faubourg Saint-Antoine
51037 Châlons-en-Champagne
Tél. 03 26 70 36 50 / Fax 03 26 70 43 71

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
3, faubourg Saint-Antoine
51037 Châlons-en-Champagne
Tél. 03 26 70 63 31 / Fax 03 26 70 63 49

*Ce Bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'archéologie
qui, dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations en région
(au plan scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans sa région.*

*Les textes publiés dans la partie
"travaux de recherche de terrain"
ont été rédigés par les responsables d'opération,
sauf mention contraire.
Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.
Le SRA s'est réservé le droit d'apporter les corrections
nécessaires et de résumer certaines notices à partir des
rapports.*

*Toute reproduction ou utilisation des textes et des plans qui y
figurent devra être précédée de l'accord de ces derniers.*

*Photo de couverture : Reims, rue Saint Symphorien,
fouille S. Sindonno, 2006 (cliché Inrap).*

*Coordination : Valérie Schydowsky
Réalisation : Valérie Schydowsky
Relecture, saisie et rédaction notices : Morgane Dachary, Valérie Schydowsky
Fonds cartographiques départementaux : Valérie Schydowsky (Logiciel Arcview)
Bibliographie : Sophie Chossenot, Véronique Bodlener, Valérie Schydowsky
Imprimerie : Le Réveil de la Marne
4, rue Henri Dunant - BP 120 - 51201 Épernay*

ISSN : 1243-4531 © 2018

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

CHAMPAGNE-ARDENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Table des matières

2 0 0 6

Résultats scientifiques significatifs

7

Travaux de recherches de terrain

ARDENNES

10

Tableau des opérations autorisées	10
Carte des opérations autorisées	11
BOURCQ, La Banière	12
BUZANCY, Parc d'activités La Petite Hideuse	16
CHARLEVILLE MÉZIÈRES-WARCQ, Les Prés de la Warenne, Les Prés de l'île Saint Jean, Le Village, Les Paquis du Moulin	16
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, Rue Noël, Rue du Daga	16
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, Le Pont de la Victoire	16
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, Rue Chanzy, Devant Montcy Notre Dame	17
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, Rue Pierre Hallali	19
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, Route d'Aiglemont	20
CHATEL-CHÉHÉRY, Haute Folie	20
CHAUMONT-PORCIEN, Le Coulmier	21
FUMAY, Rue du Bois du Han	21
LE CHESNE, Le Haut de Béchefer	21
LUMES Le Rult des Fourneaux	21
LUMES Le Le Vivier à Pont	22
MAIRY, La Plate Pierre phase 1	22
MOUZON, La Vieille Meuse	23
RETHEL, Rue Gérard Philippe	23
SEMIDE, La Marle	24
SIGNY-L'ABBAYE, Le Fond de la Fosse au Mortier	24

AUBE

26

Tableau des opérations autorisées	26
Carte des opérations autorisées	28
BARBEREY-SAINT-SULPICE, Chansac	29
BARBUISE, l'Érable	29
BARBUISE, l'Érable, Le Tacherat	29
BOURGUIGNONS, Le Pré Beaujard	31
BRÉVIANDES, ZAC Saint Martin	31
BRIENNE-LA-VIEILLE, église Saint-Pierre-ès-Liens	36
BRIENNE-LA-VIEILLE, Les Fricots - Phase 2	40
BUCHÈRES, Le Clos des Poiriers	41
BUCHÈRES, MOUSSEY, SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES, Parc Logistique de l'Aube : voie d'accès	42
BUCHÈRES, MOUSSEY, SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES, Parc Logistique de l'Aube : phases 2A et 2B-2C	42

BUCHÈRES, MOUSSEY, SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES, Parc Logistique de l'Aube : Prologis, voie ferrée et bassins	49
CLEREY, Le Soret	63
DIENVILLE, Le Dessus de la Ruelle Mortaux	63
DIERREY SAINT JULIEN, La Bûcherie	64
LA-RIVIÈRE-DE-CORPS, Rue Neuve	64
LA ROTHIÈRE, La Garenne, Les Corvées	66
LASSICOURT, Les Longues Raies, Champlain	66
LE CHÊNE, RD 10	66
LES NOËS-PRÈS-TROYES, 6 rue de la République	68
MARCILLY-LE-HAYER, La Chaussée	70
MARNAY-SUR-SEINE, PONT SUR SEINE, La Justice, La Gravière	70
MERREY-SUR-ARCE, Les Longues Raies	70
MERY-SUR-SEINE, Chemin d'Ételles	72
MESSON, Les Coteaux de l'Ormat	72
MONTIGNY-LES-MONTS, Le Breuil	72
NOGENT-SUR-SEINE, Rue de la Grosse Armée	73
NOGENT-SUR-SEINE, CR19, prolongement du Quai Carbonel	74
PERIGNY-LA-ROSE, Pampleine, La Soixante, Peupliers en Tête	74
PONT SUR SEINE, Tourne Cul	75
PONT SUR SEINE, Ferme de l'Isle	76
ROMILLY-SUR-SEINE, Les Hauts Buissons	76
ROMILLY-SUR-SEINE, Avenue Joseph Marie Jacquard	77
ROMILLY-SUR-SEINE, Aéroport	78
ROMILLY-SUR-SEINE, Station d'épuration	78
ROMILLY-SUR-SEINE, Place de l'Hôtel de Ville, rue Barbusse	79
ROSIÈRES-PRÈS-TROYES, Site de la Noue Grise	79
ROSIÈRES-PRÈS-TROYES, ZAC des Feuillates phase 2	80
ROSIÈRES-PRÈS-TROYES, Zone industrielle	81
ROSNAY-L'HÔPITAL, Les Gallérandes, Les Arminiates	84
ROSNAY-L'HÔPITAL, Les Gallérandes, Les Arminiates	84
SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS, Avenue d'Echenilly, rue des Pituites	86
SAINT-FLAVY, Voie de Marigny	87
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS, Le Pré Saint-Jean	87
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS, Verdun, Rocade sud-est de Troyes	88
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS - BREVIANDES, Les Naurades, Rocade sud-est de Troyes	88
SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES, Château de la Planche	90
SAINT-LYÉ, Les Orges Foins tranches II et II, rue du Bois, rue des Charmes et Voie Claire	90
SAINT-OULPH, La Fosse Genou	90
SAINT-PARRES-AUX-TERTRES, Les Fourneaux	91
SAINT-PARRES-AUX-TERTRES, Les Marges	91
SAINT-PARRES-AUX-TERTRES, Les Beaux Veaux	91
SAINTE-MAURE, Le Bas des Perrières	92
SAINTE-MAURE, Les Monts de Culoison, Chemin rural de la Petite Voie	92
TROYES, Parc des expositions, rue Charles Destrain	93
TROYES, boulevard Victor Hugo	93
TROYES, 15 rue du Bas Trévois, Bowling,	94
TROYES, Boulevard du 14 juillet	94
TROYES, 15 rue du Bas Trévois, Patinoire	94
TROYES, Résidence de l'Isle	95
TROYES, Impasse des Dames Colle	96
TROYES, rue de Gournay	96
VILLEMAUR-SUR-VANNE, La Madeleine	97

MARNE

98

Tableau des opérations autorisées	98
Carte des opérations autorisées	100
BAYE, Le Gros Chêne	101
BAZANCOURT, Le Mont de Pomacle- tranche 3	101
BAZANCOURT, Le Mont de Pomacle	102
BEZANNES, REIMS, VILLERS-AUX-NOEUDS, Desserte gare TGV par RD6 et RN 51, T1	103
BEZANNES, REIMS, VILLERS-AUX-NOEUDS, Desserte Gare TGV par la RD6 et RN51, T2	104

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 29 av Léopold Bertot	106
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, ZAC des Escarnotières 2	106
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, ZAC des Escarnotières Nord Tranche 2	107
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 14 rue Chevalier	107
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, rue Clamart, impasse des Mathurins	108
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 20 bis rue Bayen	108
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 402 ^{ème} RA Zone HAWK	109
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 9 rue de l'Etang Lavalette	109
CHAMERY, Les Spectres	109
CHEMINON, Les Terres de l'Abbaye	109
COMPERTRIX, Sous les Champs Flutets	110
CORMICY, Le Bougava	110
CORMONTREUIL, Rue des Blancs Monts	111
ÉTOGES, Les Bocqueux, phases 2 et 3	113
FAGNIÈRES, SAINT-GIBRIEN, Boulevard périphérique	113
FAGNIÈRES, 31 rue du Général Leclerc	114
FAGNIÈRES, Le Champ Renard	114
FÈRE-CHAMPENOISE, La Monte Blanche	114
FISMES, Au Pré l'Epinette, Les Grands Longérons	115
FRIGNICOURT, Le Fossé Pierre Varnier	115
GERMINON, Les Auches	115
HUIRON, La Côte Plate	116
ISLE-SUR-SUIPPE, Les Fortes Terres	117
LIVRY-LOUVERCY, La Rue Montoisson	118
LIVRY-LOUVERCY, La Rue Montoisson	118
LIVRY-LOUVERCY, La Rivière	123
LOISY-SUR-MARNE, La fosse aux loups	123
LOISY-SUR-MARNE, Le Grand Champ	123
MARCILLY-SUR-SEINE, La Pièce des Lièvres	127
MATIGNICOURT-GONCOURT, Le Chemin de Goncourt, Phase II a	127
MATIGNICOURT-GONCOURT, Les Clochers - La Champ Dragonne, Phase IIb-III	129
MONTMIRAIL, Rond point des Avenues	130
MORANGIS, La Meriserie	130
ORBAIS-L'ABBAYE, Place St Réol, place J. d'Orbais, place des Tilleuls, place Lectrez Macquart, rue Thiers	131
PRUNAY, Le Mont de Sillery	131
RECY, Parc de référence	132
REIMS - BETHENY, Tramway	132
REIMS, rue Folle Peine, ZAC du Vieux Port	134
REIMS, 52 rue Paulin Paris	135
REIMS, 10 rue de la Justice	136
REIMS, rue Saint Symphorien	136
REIMS, 29 rue Pongivart	138
REIMS, 122 rue Lecointre	139
REIMS, 118-20 rue Pierret	140
REIMS, 31bis boulevard Saint-Marceaux	140
REIMS, 10 rue Franklin Roosevelt	140
REIMS, rue Martin Peller, rue Casin, rue de Courlancy	141
REIMS, 4 rue des Tournelles	141
REIMS, rue Edouard Mignot, Gaston Boyer (tranche 1)	142
REIMS, rue Edouard Mignot, Gaston Boyer (tranche 2)	142
REIMS, ZAC de la Croix Blandin (tranche 2)	143
REIMS, ZAC de la Croix Blandin (tranche 3A)	143
REIMS, ZAC de la Croix Blandin (tranche 3B)	144
SAINT-ETIENNE-AU-TEMPLE, La Commanderie	147
SAINT-GERMAIN-LA-VILLE, Giratoire - RN 44	147
SAINT-HILAIRE-AU-TEMPLE, Le Moulin à Vent	148
SAINT-JUST-SAUVAGE, Le Pré de la Cure, Les Prés Missiriers	148
SAINT-JUST-SAUVAGE, Le Pré de la Cure	149
SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ, Le Goguernet	149
SAINT-MEMMIE, 122 avenue Jacques Simon	153
SILLERY, Le Clos Harlogne	153
SOMME-TOURBE, Gorge Mailly	160
TOURS-SUR-MARNE, Le Clos Vaslin, La Carrée	163

TOURS-SUR-MARNE, Le Chemin de Mareuil	163
VERTUS, Les Rigaux	164
VERTUS, L'Orme	164
VITRY-LE-FRANÇOIS, Le Patis	164
VITRY-LE-FRANÇOIS, 7-9, et 11 rue de la République	165
VITRY-LE-FRANÇOIS, rue Louis Remy Aubert Roche	166
MARNE	167

HAUTE-MARNE

166

Tableau des opérations autorisées	168
Carte des opérations autorisées	169
ANDELOT - BLANCHEVILLE, La Croix Cabot, La Tête des Chenivots, Le Plachis et le Bois de Boulanguille	170
ANDELOT - BLANCHEVILLE, Le Grand Jardin, Coteau Saint-Claude	170
BREUVANNES-EN-BASSIGNY - DAMBLAIN BA 133	173
CHATEAUVILLAIN, Parc aux Daims	175
DONJEUX, Les Terres Rouges	176
ÉCLARON-BRAUCOURT, SAINTE-LIVIÈRE, Rue du Lac, La Dédie ouest	176
FOULAIN, Sur le Canal	177
PARNOY-EN-BASSIGNY, Abbaye de Morimond	177
PARNOY-EN-BASSIGNY, Abbaye de Morimond	178
PERTHES, La Grande Pièce	181
PERTHES, Les Grêverats Centre	184
SAINT-DIZIER, BETTANCOURT-LA-FERRÉE, zone de référence phase 1B	186
SEMOUTIERS-MONTSAON, La Rochotte sud	187
VAUX-SOUS-AUBIGNY, Les Lavières	187
VILLIERS-LE-SEC, Sur La Riochey	188
Minerais, Mines, Minéralurgie en Haute-Marne	

Opérations inter-départementales

195

Bibliographie régionale

196

Liste des abréviations

199

Liste des programmes de recherches nationaux

201

Personnel du service régional de l'archéologie

203

Index des communes et lieux-dits

205

À la mémoire d'Erick Tappret

CHAMPAGNE-ARDENNE

Bilan de l'activité

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 6

	ARDENNES	AUBE	MARNE	HAUTE-MARNE	RÉGION	TOTAL
DIAGNOSTICS	17	36	48	11		112
FOUILLES PRÉVENTIVES		11	9			20
SURVEILLANCE DE TRAVAUX (ST)		13	1			14
FOUILLES PROGRAMMÉES	1	1	1	1		
SONDAGES	1		2			3
PROSPECTIONS INVENTAIRES		1		3		4
PROSPECTIONS AÉRIENNES			1		2	3
PROSPECTIONS THÉMATIQUES						
PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE				1		
PROSPECTIONS AU DÉTECTEUR DE MÉTAUX						
ÉTUDE DOCUMENTAIRE						
TOTAL	19	62	62	16	2	161

ARDENNES

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 6

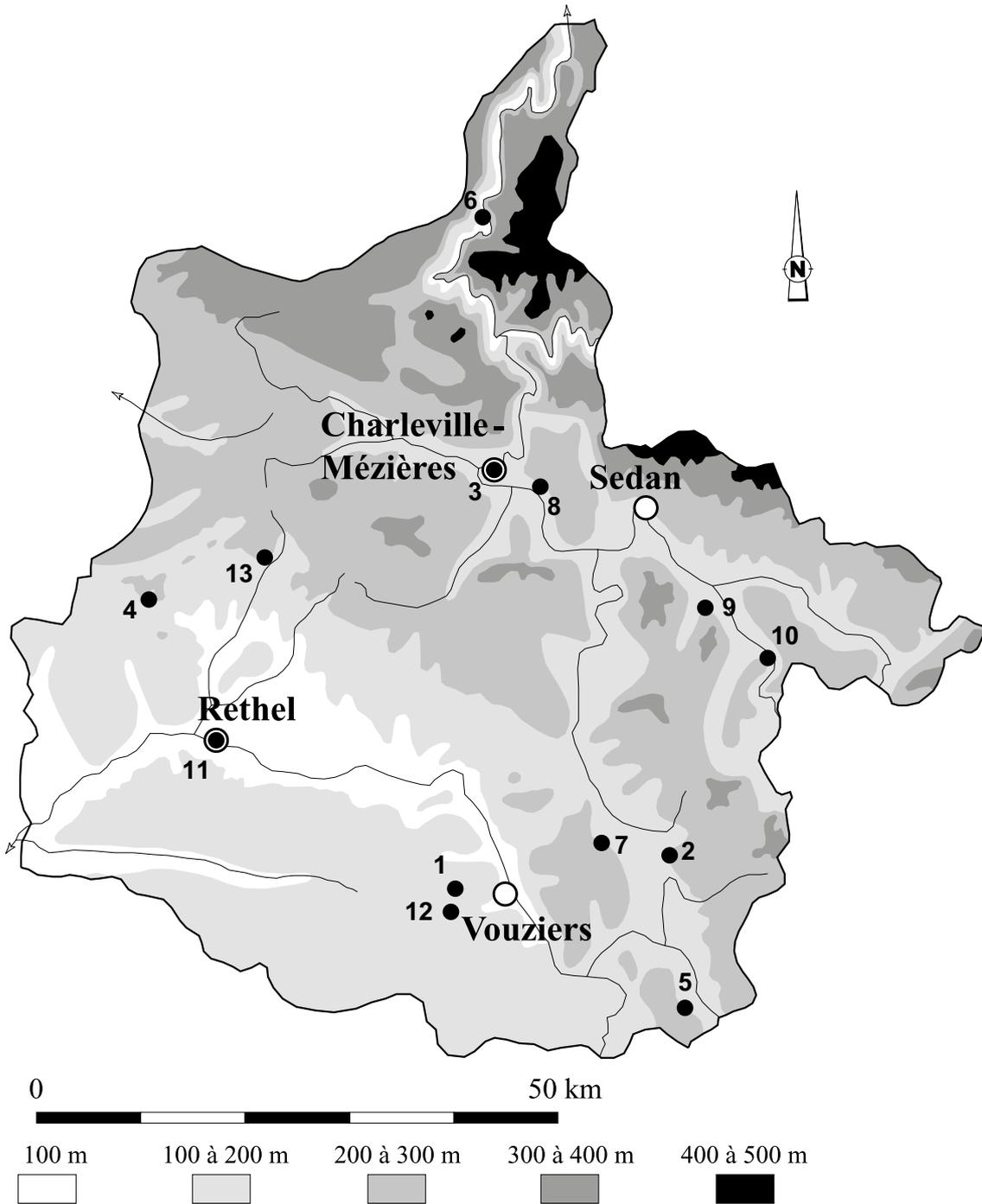
Code opération	COMMUNE, Lieu-dit	Responsable (Organisme)	Nature	Époque	Notice	Réf. Carte
5399	BOURCQ, La Banière	Lambot B. (BEN)	FP	PRO	*	1
5390	BUZANCY, Parc d'activités La Hideuse	Verbrugghe G. (Inrap)	DIAG	PRO/ANT	*	2
5252	CHARLEVILLE-MÉZIERES, Rue Noël, rue du Daga	Pouget N. (Inrap)	DIAG	MED/MOD	*	3
5391	CHARLEVILLE-MÉZIERES, Dérivation Montcy/Saint-Pierre	Rivoire E. (Inrap)	DIAG	MUL	*	3
5121	CHARLEVILLE-MÉZIERES, Le Pont de la Victoire	Rivoire E. (Inrap)	DIAG	MOD/CON	*	3
5097	CHARLEVILLE-MÉZIERES, route d'Aiglemont	Thomas Y. (Inrap)	DIAG	/	*	3
5315	CHARLEVILLE-MÉZIERES, Rue Hallali, Hameau de Belair	Thomas Y. (Inrap)	DIAG	PRO/ANT	*	3
5463	CHARLEVILLE-MÉZIERES, WARCQ, Les Prés de la Warenne, Les Prés de l'Île Saint Jean	Verrier G. (Inrap)	DIAG	/	*	3
5556	CHATEL-CHÉHÉRY, Haute Folie	Desfossés Y (Sra)	SD	CON	*	4
5505	CHAUMONT-PORCIEN, Le Coulmier	Kasprzyk M. (Inrap)	DIAG	/	*	5
5287	FUMAY, Rue du Bois du Han	Leyenberger C. (Inrap)	DIAG	CON	*	6
4948	LE CHESNE, Le Haut de Béchefer	Verbrugghe G. (Inrap)	DIAG	ANT	*	7
5255	LUMES, Les Ruit des Fournaux	Kasprzyk M. (Inrap)	DIAG	/	*	8
5326	LUMES, Le Vivier à Pont	Le Roux F. (Inrap)	DIAG	MOD/IND	*	8
5389	MAIRY, La Plate Pierre, phase 1	Laurelut C. (Inrap)	DIAG	NEO/PRO	*	9
5310	MOUZON, La Vieille Meuse	Thomas Y. (Inrap)	DIAG	ANT	*	10
5371	RETHEL, rue Gérard Philippe	Fournand S. (Inrap)	DIAG	IND/CON	*	11
5301	SEMIDE, La Marle	Bocquillon, H (Inrap)	DIAG	/	*	12
5318	SIGNY-L'ABBAYE, La Fosse au Mortier	Leyenberger C. (Inrap)	DIAG	MOD	*	13

ARDENNES

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 6



ARDENNES

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 6

BOURCQ La Banière

Protohistoire

Le site a été découvert par avion en 1994 (Lambot, 1996). Une première sépulture à char a été fouillée en 2005 au lieu-dit « la Banière » (Lambot, 2005). Plusieurs autres monuments sont connus sur ce plateau dominant la large vallée de l'Aisne de la région du Vouzinois. Trois monuments circulaires d'une vingtaine de mètres de diamètre et deux enceintes quadrangulaires, également d'une vingtaine de mètres de côté, occupent le versant est de ce grand plateau. La vue porte jusqu'au massif primaire de l'Ardenne, à près de 40 km au nord-nord-est. Il est évident que cette situation topographique remarquable a conditionné l'installation de ce cimetière.

En 2005 la tombe (T.1) de la nécropole de Bourcq avait été fouillée en raison de son atteinte par les labours (bsra 2005). Pillée à une époque indéterminée, probablement à la fin du XIX^e s. ou début du XX^e s. elle renfermait encore un harnachement de cheval de monte pratiquement complet de très belle qualité.

La fouille de 2006 consistait à reprendre l'ensemble de cette sépulture placée au centre d'un enclos quadrangulaire et d'étudier une seconde tombe de même nature.

L'enceinte St. E.1

Fossé de 0,90 m de largeur et 0,50 m de profondeur dessinant un carré parfait de 17 m de côté. A 2,5 m de l'axe du fossé, en périphérie interne, seize trous de poteaux dessinent un carré de 12 m de côté. Seules quelques traces plus foncées indiquent l'emplacement du poteau.

Aucun pendage n'est visible dans le comblement. Une petite couche de terre brune se retrouve sur la totalité du fond du fossé.

Le monument St. E.2

Le fossé

Ce monument a été décapé intégralement. Il présente des caractéristiques semblables à St. E.1. L'enceinte quadrangulaire est doublée intérieurement d'une rangée périphérique de poteaux.

Le fossé de 0,80 m de largeur et 0,50 m de profondeur dessine un carré parfait de 16,50 m d'axe en axe.

De section triangulaire, il est en tout point semblable à celui de l'enclos St. E.1. Les seize coupes relevées sur les trente deux segments fouillés montrent toutes un comblement identique : une couche brune au fond, horizontale, un comblement de blocaille calcaire et un remplissage final de terre brun clair.

Les poteaux de « la galerie »

Les fosses des seize trous de poteau mesurent de 34 cm à 58 cm et de 10 cm à 24 cm de profondeur. Deux réaménagements sont visibles pour les fosses P.8 et P.13, un autre est possible pour le poteau P.9. Contrairement aux fosses à poteau du monument St 1, il n'y a ici aucune trace des poteaux.

La sépulture

La tombe centrale, de forme quadrangulaire, en surface mesure 3,15 m de longueur, 1,90 m de largeur à l'Ouest et 1,84 m à l'Est et 0,42 m de profondeur. Deux rigoles destinées aux roues sont creusées à l'ouest, contre la paroi. Elles sont écartées de 1,30 m, et profondes de 36 cm par rapport au fond (80 cm du bord de la fosse sous le labour). Elles se resserrent légèrement vers l'avant.

La fosse initiale a été recreusée dans l'angle nord-est. Une fosse sub-circulaire d'1 m de diamètre et de 22 cm de profondeur a été creusée en rognant le bord nord. Cette fosse contenait un vase situliforme, un petit gobelet bi-tronconique à col qui était placé dans un grand cratère. Si le premier vase est complet, il n'en manque qu'un fragment du col enlevé en biseau par un outil tranchant, les deux autres sont écrasés et si fragmentés que leur reconstitution sera très problématique, même graphiquement. Il ne fait aucun doute que nous avons un mobilier de la fin du V^e s. / tout début du IV^e s. avant J.-C.

La sépulture a été pillée intégralement et le nombre de clous modernes dans le remplissage laisse supposer une intervention assez récente. Ne subsistent qu'un fragment de bandage de la roue droite, déplacé, des morceaux de



Figure 1 : Vue aérienne des tombes St.1 et St. 2 de Bourcq « la Banière » (cliché B. Lambot).

vases et de menus objets. Quelques os du corps subsistent et certains rappellent son emplacement initial.

Quoi qu'il en soit ce pillage est très préjudiciable à l'étude de cette sépulture. En effet, si le bandage de roue est identique à celui de la tombe T.1 et permet de dater assez précisément cette tombe de la fin du V^e s., le rapport chronologique avec la fosse d'angle ne peut être établi avec certitude. L'absence de doublon dans les os subsistants laisse penser qu'il n'y a eu qu'une inhumation.

Les restes animaux dispersés indiquent la présence de bœuf et de porc.

Le monument St. E.3

L'enclos circulaire d'une quinzaine de mètres de diamètre est recoupé par la petite route goudronnée donnant accès à Bourcq Haut. La photographie aérienne montrait un étroit fossé et une tache informe au centre du monument. Le décapage a montré un monument arasé et la destruction de la tombe centrale. La tache correspond à un chablis. Le fossé de 0,80 m de largeur et 0,48 m de profondeur est arasé au nord.

Le programme suivi depuis deux ans en Champagne a apporté des informations tout à fait neuves concernant les cavaliers celtes de la Champagne à la fin du V^e s. et au début du IV^e s. avant notre ère. La reprise des tombes fouillées anciennement est prolifique, ne serait-ce que par les plans des structures et la validation ou non des données anciennes. Les doutes sur l'homogénéité de la tombe fouillée sous les ordres de Fourdrignier le 9 avril 1876 à Somme-Tourbe « la Gorge Meillet » peuvent être levés. Les seules interrogations concernent les vases présentés actuellement dans les collections du M.A.N. Il n'a pas encore été possible de confronter les documents en raison des travaux dans la perspective d'une nouvelle présentation des salles. Il faut observer qu'aucun fragment important d'un vase autre que ceux décrits par le fouilleur ne figure dans la tombe. Quelques très petits fragments pourraient provenir

d'un gobelet à boire, mais rien n'est moins certain. En bref la tombe à char de « la Gorge Meillet » est crédible et la nouvelle attribution des objets aux tombes (inversion des épées entre le défunt supérieur et celui inférieur ; Verger, 1994) trouve toute sa justification. Reste la rédaction de l'épisode de la découverte qui est curieuse. En effet les fouilleurs étaient des locaux (l'un peut-être propriétaire du champ) et il est bizarre qu'ils aient pu croire avoir atteint le fond de la fosse après avoir enlevé le premier squelette. En effet, les tombes étant creusées dans de la craie compacte il est aisé d'en voir les parois et le fond. Que Fourdrignier dise qu'à la suite de la fouille du premier squelette, il a donné un coup de sonde pour vérifier et qu'elle s'est enfoncée jusque la garde, relève probablement d'une volonté de se glorifier d'une si belle trouvaille lui qui commençait l'archéologie et dont c'était la première intervention à titre personnel. Il est curieux que Counhaye qui a enquêté ne s'attarde pas sur ce sujet. Il pense que la tombe n'était plus intacte et que les vases étaient cassés et il a probablement raison. Il est aussi très étonnant qu'aucune information ne nous soit parvenue sur les deux autres tombes à char qui ont été fouillées probablement à la même époque et par des fouilleurs locaux. Ce travail a été aussi assez méticuleux et la taille de deux petits objets en bronze, de qualité, de la tombe T.1 en témoigne.

Reprendre la fouille de la tombe de Somme-Bionne, célèbre par la présence d'une coupe attique à figure rouge dont il manque un fragment n'est pas dépourvu d'intérêt, ne serait-ce que pour tenter de retrouver ce tesson qui assurerait l'homogénéité de la sépulture. Comme le grand vase « en terre rouge » était brisé, il y a l'espoir d'en récupérer quelques fragments et de mettre fin aux doutes soulevés par quelques chercheurs (Hatt, Roualet et Demoule).

Counhaye aurait fouillé une autre tombe dans ce cimetière, mais nous n'en connaissons rien. D'après Morel, acquéreur des objets de la tombe à la cruche et à la coupe attique, il y aurait eu trois ou quatre autres sépultures. Sur les photographies aériennes quatre tombes sont visibles. Les fosses centrales sont diffuses et il ne fait aucun doute

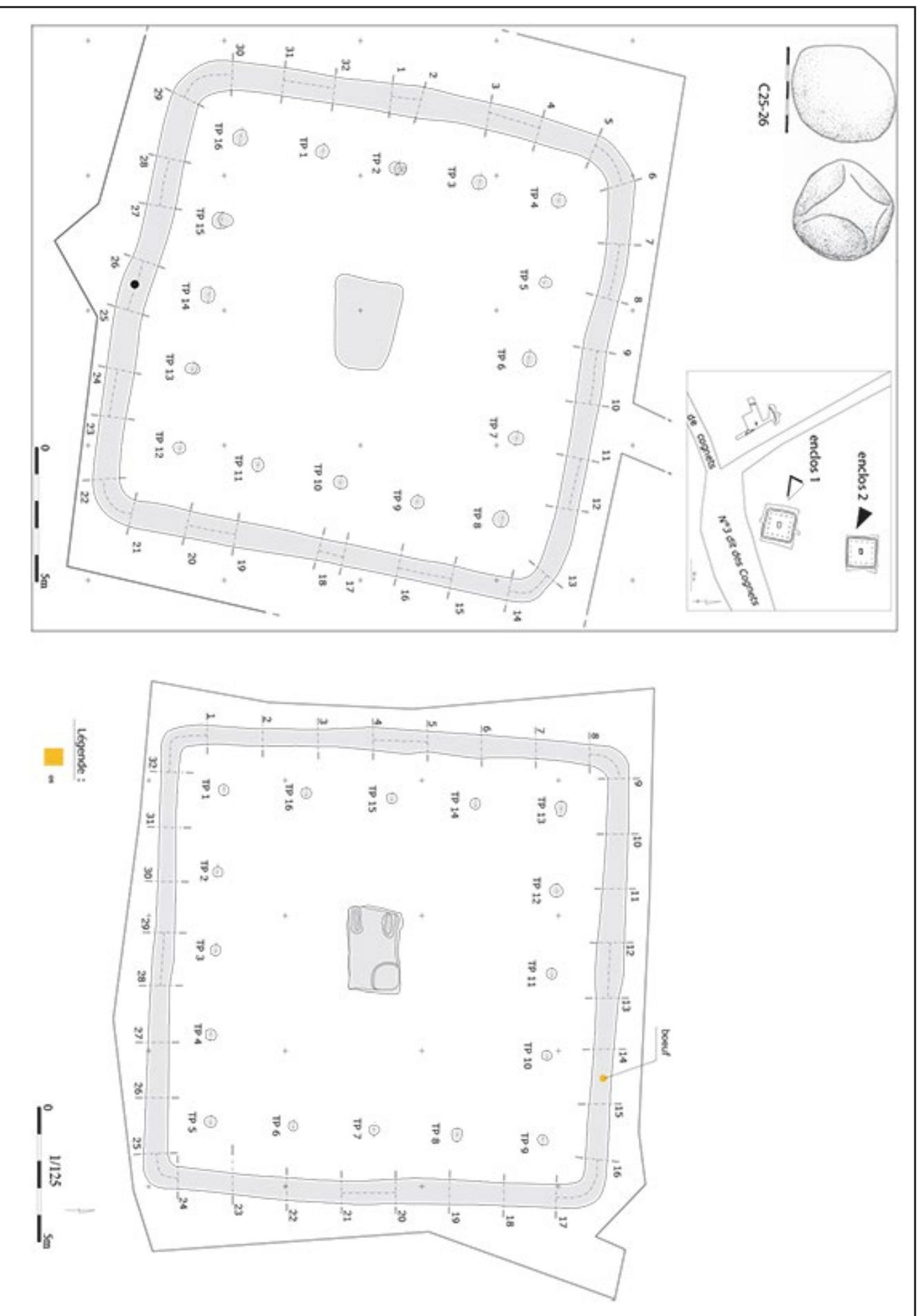


Figure 2 : Plans des monuments St. 1. et St. 2 (H. Bocquillon, B. Lambot).

qu'elles ont été visitées. Une enceinte carrée côtoie trois enceintes circulaires et c'est également d'un grand intérêt, ne connaissant rien de ces monuments.

C'est donc les perspectives que nous nous sommes fixées pour l'année à venir.

Bernard LAMBOT

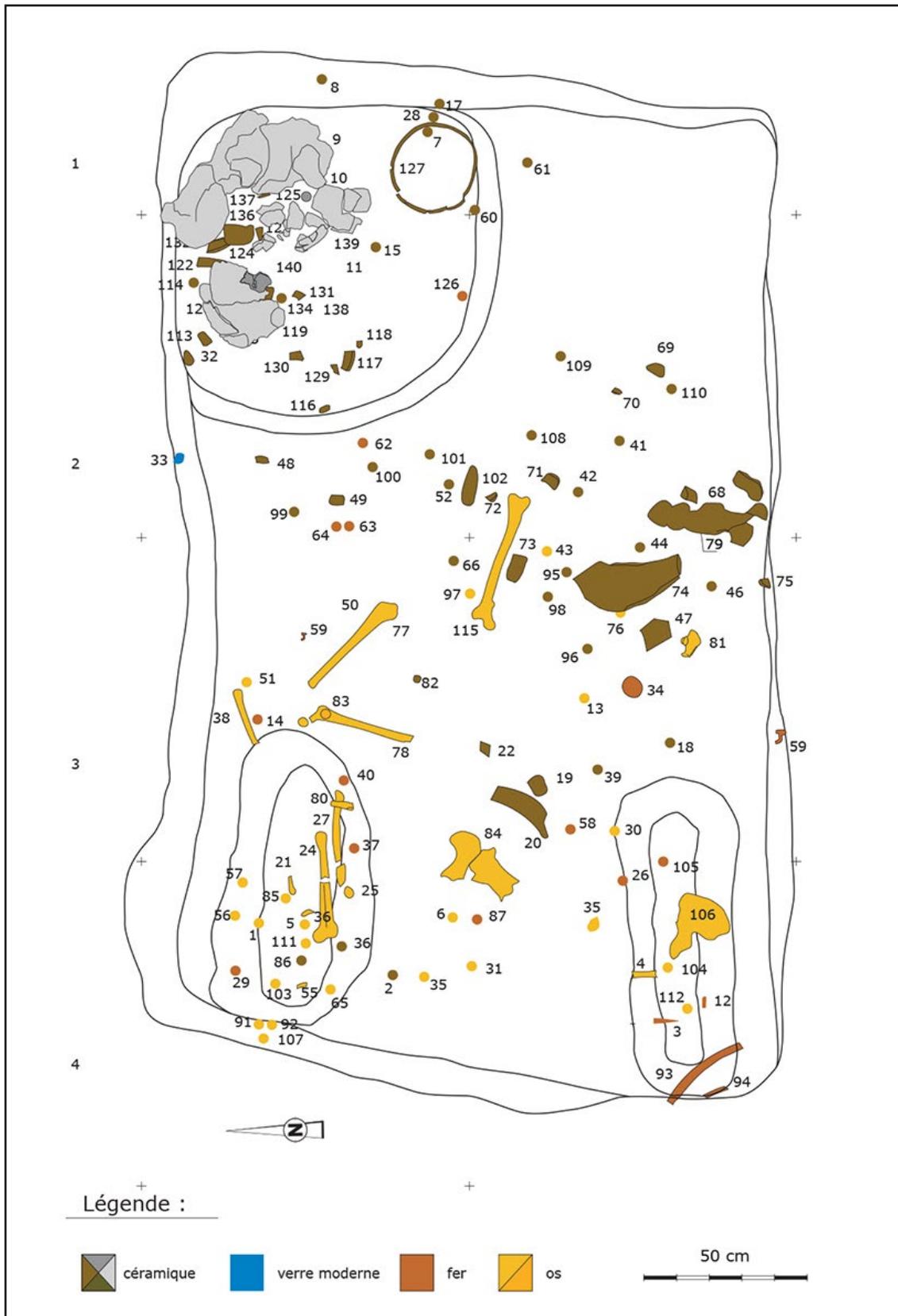


Figure 3 : Relevé de la tombe St. 2 et du mobilier (H. Bocquillon, B. Lambot).

Antiquité

BUZANCY

La Petite Hideuse

Ce diagnostic a été réalisé dans le cadre du projet d'extension d'un parc d'activités au sud-est du village de Buzancy. Il concerne une surface totale de 89 882 m² au sud des routes départementales RD12 et RD24.

Ce projet est implanté au sud d'un ruisseau, « La Petite Hideuse », au contact d'une zone vaste humide. Près de ce ruisseau, 5 500 m² ont été sondés, soit 6 % de l'emprise totale.

Les sondages ont révélé des dépôts limoneux sur une épaisseur atteignant environ 90 cm (colluvions ou dépôts de débordement ?) recouvrant une couche de limon argileux gris foncé, puis des niveaux alluviaux avant d'atteindre

les graviers.

La couche intermédiaire gris foncé a livré plusieurs fragments de tuiles romaines et un fragment de lèvre d'une céramique commune sombre, également attribuable à la période gallo-romaine.

Malgré l'absence de structures sur place, cette intervention suggère la présence d'une occupation dès la période gallo-romaine sur le territoire de Buzancy.

Geert VERBRUGGHE

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES - WARCQ

Les Prés de la Warenne, Les Prés de l'Île Saint Jean, Le Village, Les Paquis du Moulin

Une évaluation archéologique a été réalisée par l'Inrap sur les communes de Charleville-Mézière et Warcq, aux lieux-dits « Les Prés de la Warenne, Les Prés de l'Île Saint-Jean, le Village, Les Paquis du Moulin ».

Cette opération a été motivée par la construction d'un chenal d'aménagement du cours de la Meuse, sur une

emprise totale de 55 000 m².

2 706 m² ont été ouverts, soit 4,9 % de l'emprise. Aucun vestige archéologique n'a été décelé lors de ce diagnostic.

Guillaume VERRIER

Époque moderne

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Rue Noël, Rue du Daga

Le projet de construction d'un marché couvert a motivé la réalisation d'un diagnostic sur une emprise de 2 150 m² dans le centre de la ville.

Les seuls plans de fondation de la ville de Charleville connus sont les plans de projets qui reflètent, d'un point de vue esthétique, les demandes de Charles de Gonzague.

À l'absence de plan des réalisations effectives s'ajoute la méconnaissance de celles-ci, liée au faible nombre d'interventions archéologiques portant sur le centre historique de la ville.

Cette opération nous a donc permis d'éclaircir ce plan par les ouvertures importantes que nous avons pu réaliser (431,8 m², soit 20 % de l'emprise).

L'essentiel des vestiges découverts consiste en dix portions de caves repérées, qui correspondent très vraisemblablement à huit caves distinctes.

Leur concentration sur cette petite surface et leurs dimensions sont impressionnantes. Même si nous n'avons pas pu sonder sous de l'ancienne piste d'autobus, la partie centrale décapée évoque un système de cour intérieure.

Compte tenu de la densité et de la profondeur des constructions en sous-sol repérées, aucun vestige antique ou médiéval ne subsiste sur ce terrain.

Nathalie POUGET

Époques moderne et contemporaine

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Le Pont de la Victoire

La rectification des berges de la Meuse au lieu-dit « Le Pont de la Victoire » à Charleville-Mézières par le S.I.V.U. (syndicat intercommunal à vocation unique de gestion et d'amélioration des écoulements fluviaux de l'agglomération de Charleville-Mézières-Warcq) a conduit à la mise en oeuvre

d'un diagnostic archéologique. Il se situe à l'emplacement des berges qui se prolongent au nord-ouest et au sud-est du Pont de la Victoire. Il couvre une superficie de 1 000 m². Les sondages archéologiques représentent une superficie de 86,20 m², soit 8 % de la surface totale.

L'emprise du diagnostic se trouve dans le secteur de Mézières, dans le creux d'un des méandres de la Meuse, au sud de l'agglomération. La carte géologique indique à cet endroit la présence de bancs réguliers de calcaires argileux, silteux, de couleur gris-bleu, beige lorsqu'ils sont altérés, ayant 0,10 m à 0,40 m d'épaisseur et alternant avec des interbancs marno-silteux de même couleur et d'épaisseur sensiblement égale - Sinémurien inférieur (I3).

14 sondages ont été réalisés (SD 1 à 6 - zone 1 - et SD 7 à 14 - zone 2 -). Le plus grand mesure 15 m x 1,20 m (SD 4, zone 1), le plus petit mesure 1,50 m x 1 m (SD 7, zone 2). Des profils stratigraphiques ont été relevés pour chaque zone :

- Zone 1, les horizons les plus profonds correspondent à une couche de gravillons mélangée à du sable qui apparaît à 3,15 m et à un fin horizon de vase silteuse d'environ 0,05 m d'épaisseur.

En général, sur ces niveaux ont été repérées deux couches de remblais récents. Il s'agit d'abord d'une terre argileuse ocre avec des poches sableuses et des inclusions de matériaux de construction (débris de mortier, tuiles, pieux et planches en bois) - dont l'épaisseur varie entre 0,65 m et 1,32 m - (RB 3), puis d'un limon sableux brun orangé avec des inclusions de matériaux de construction (mortier, tuiles, béton, poutres métalliques) et de céramique - (RB 2) dont l'épaisseur varie entre 0,20 m et 0,60 m. La terre végétale - limon sableux brun comportant du mobilier récent - est une terre rapportée dont l'épaisseur varie entre 0,20 et 0,60 m. Cette séquence stratigraphique est à peu près équivalente dans le sondage SD 7 de la zone 2 .

À noter la présence à 2,20 m de profondeur dans le sondage SD 6 de remblais récents (RB 4) sous la fine couche de vase silteuse.

- Zone 2, sur une couche argileuse grise avec des cailloutis inclus, aperçue à 2 m de profondeur (limite imposée), a été repéré un fin horizon de vase silteuse bleue (0,05 m d'épaisseur). Sur cette dernière, on a observé, d'une part, un niveau de galets et de sable grossier mélangé à un limon beige comportant du mobilier récent (entre 0,70 m et 1,03 m d'épaisseur) et d'autre part, un limon sableux mélangé également à des galets et du sable grossier d'une épaisseur qui varie entre 0,29 m et 1,10 m. La terre végétale - limon sableux brun - est une terre rapportée dont l'épaisseur varie entre 0,30 et 0,80 m.

Sur la totalité de la surface diagnostiquée (1 000 m²), 1 structure en place a été découverte. Il s'agit d'un pieu circulaire. Il forme un alignement avec un pieu de même facture enfoncé dans les limons de la rive, hors emprise. Il date du début du XX^e s..

Au début du XX^e s., des berges ont probablement été maintenues par un réseau de pieux au niveau du Pont de la Victoire.

Tous les autres vestiges archéologiques ont été retrouvés en vrac dans des couches de remblais. Ils appartiennent à une époque récente (fin XIX^e s. - début XX^e s.) et sont probablement liés à des vagues d'urbanisation.

Ces résultats ne permettent pas d'établir la présence d'une occupation ancienne sur la zone diagnostiquée, en tout cas à moins de 2 m, limite de profondeur imposée par le projet d'aménagement.

Édith RIVOIRE

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Rue Chanzy,

Devant Montcy Notre-Dame

*Protohistoire, Antiquité,
Époques moderne et contemporaine*

Le projet du S.I.V.U. (Syndicat intercommunal à vocation unique de gestion et d'amélioration des écoulements fluviaux de l'agglomération de Charleville-Mézières-Warcq) concernant le recalibrage complet de la dérivation de la Meuse à Montcy-Saint-Pierre aux lieux dits « Rue Chanzy », « Devant Montcy-Notre-Dame », commune de Charleville-Mézières, a induit la réalisation d'un diagnostic archéologique.

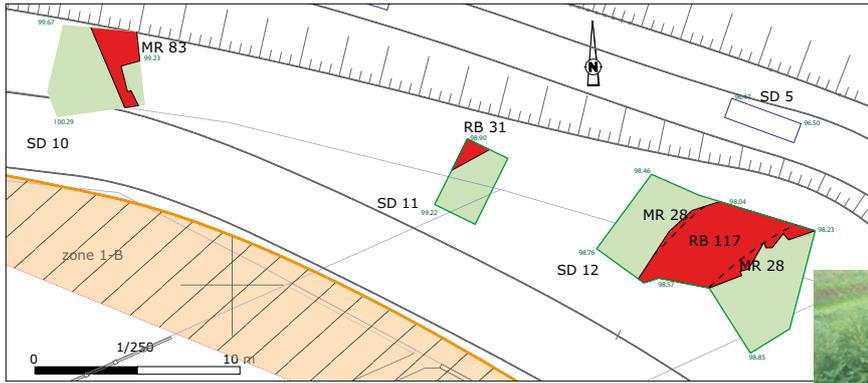
La totalité de la surface prescrite couvre une superficie de 11 000 m² et concerne les parcelles BK n° 340, 342, 344 (zones 1-A et B), 346, 348, 350, 352, 353, 354 (zone 4), 358, 360, 362, 363, 364 (zone 3), 365, 366, 367, 368, 369, 370, 376, 377 et 378 (zone 2) pour partie du cadastre de Charleville-Mézières.

Cependant l'inaccessibilité des terrains sur une grande partie de l'emprise a limité l'intervention archéologique (présence d'arbres et clôtures sur les parcelles BK n° 340, 342, 344 - zone 1-B -, 346, 348, 350, 352, 353, 354 - zone 4 - et 368, 369 - zone 2).

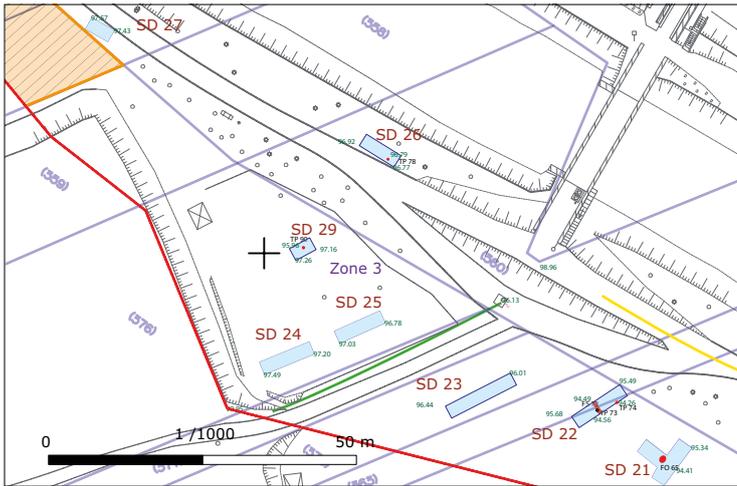
Ainsi, sur 11 000 m², c'est une emprise de 380 m² qui a pu être finalement diagnostiquée, soit environ 4 % de la surface initiale .

Montcy-Saint-Pierre se situe dans une boucle resserrée de la Meuse, à l'endroit où la rivière quitte le Bassin parisien pour entrer dans le Massif ardennais. L'emprise du diagnostic se trouve sur une terrasse affectée d'une déclivité sud-ouest/nord-est, dominée au nord-ouest par le Mont Olympe (196 m NGF) et au sud par le plateau de Berthaucourt (216 m NGF). La carte géologique indique, au niveau de la dérivation de l'actuelle Montcy-Saint-Pierre, la présence de formations superficielles de bas-versant, de type limons argileux sur alluvions anciennes (C2).

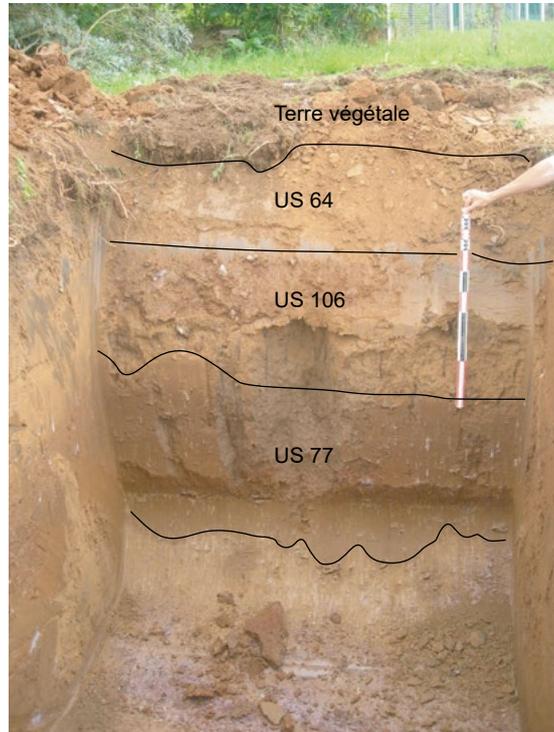
30 sondages ont été ouverts à l'aide d'une pelle mécanique à chenilles équipée d'un godet à dent de 1 m (SD 1 à 6, zone 1-A) et d'un godet lisse de 2,20 m (SD 7 à 30, zones 1-B, 2, 3 et 4).



Vue de la maçonnerie (MR 83-A et MR 83-B) du SD 10, prise de l'est.



Vue de la maçonnerie (MR28) et du niveau de remblai (RB 117) du SD 12, prise de l'est.



Terre végétale ;
limon brun foncé
argileux, herbe

US 64 : limon argilo-
sableux brun avec de
rares inclusions de
nodules de schiste et de
terre cuite

US 106 : argile com-
pacte de couleur brun
ocre, riche en céra-
mique protohistorique et
en charbon de bois

US 77 : argile sableuse
compacte brun olivâtre

substrat, schiste et grève

Coupe sud-ouest/nord-est du SD 27 avec présence du niveau d'occupation (US77) et du niveau de remblai (US 106).

Figure 4 : Plans des sondages, vues des maçonneries dans les sondages SD 10, 11 et 12 et coupe du sondage SD 27 avec le niveau d'occupation (US77 ; DAO V. Schydrowsky d'après G. Achard-Corompt in Rivoire, 2006).

Des profils stratigraphiques ont été relevés pour chaque zone :

- Zone 1-A, le substrat a été atteint entre 0,14 m et 0,40 m de profondeur sous des niveaux de remblais récents dont l'épaisseur varie de 0,06 m à 0,27 m. Ils se trouvent sous une terre végétale (chemin) d'une épaisseur d'environ 0,10 m.

- Zone 1-B, Les maçonneries et couches de remblais observées apparaissent entre 0,38 et 0,80 m de profondeur directement sous la terre végétale (chemin/talus). Apparaît le substrat schisteux directement sous les maçonneries.

- Zone 2, sur les sables et graviers alluviaux (grève) qui apparaissent entre 2,42 et 3,50 m de profondeur, ont été repérées d'une part, une argile sableuse alluviale compact, entre 1,60 m et 3 m de profondeur, et d'autre part, une terre sableuse orangée alluviale, compact et homogène, sans altération anthropique, avec des coquillages, du calcaire et des racines inclus, entre 0,50 m et 2,30 m de profondeur. Sur ces alluvions anciennes ont été observés des remblais récents entre 0,40 m et 0,50 m de profondeur. La terre végétale (herbe/chemin) a une épaisseur d'environ 0,30 m.

- Zone 3, les structures et les horizons anthropisés sont visibles entre 0,45 et 1,10 m de . profondeur par rapport à la surface actuelle sous un limon argilo-sableux brun comportant de rares inclusions de fragments de schiste et de terre cuite qui apparaît à environ 0,30 m de profondeur sous la terre végétale (friche / herbe).

- Zone 4, le substrat, composé de schiste et de grève, apparaît entre 1,50 m et 2,10 m de profondeur. Il se trouve sous un limon sableux orangé alluvial, compact et homogène, sans altération anthropique, avec des

coquillages, du calcaire et des racines inclus, d'environ 1 m d'épaisseur. Sur ces alluvions anciennes, des limons récents, argileux ou argilo-sableux, de couleur orangé à brun, comportant des fragments de terre cuite, de chaux, de brique, de calcaire et de schiste, ont été repérés à environ 0,35 m de la surface actuelle sous la terre végétale (friche / herbe).

Cette séquence stratigraphique est à peu-près équivalente dans les sondages SD8, 9 et 13 de la zone 1-B.

Quatre types de structures ont été observés zones 1-B et 3 : trous de poteaux, fosse, fossé et maçonneries, ainsi que des niveaux de remblais et une couche d'occupation. Le diagnostic a permis de définir leur niveau d'apparition par rapport au niveau actuel, entre 0,38 m et 1,35 m de profondeur, de constater un état de conservation moyen, de mettre au jour des éléments inédits d'une occupation protohistorique de type probablement habitat dont la datation - en l'état de la recherche - reste large (du Bronze final à La Tène finale) et ceux d'une occupation liée vraisemblablement à une agglomération antique déjà observée à Montcy-Saint-Pierre, « Rue de Castrice », « Rue des Noires Terres », « Rue Edouard Létrange » et « Rue de Saint-Aubin ».

Les sondages ouverts « Rue Chanzy » et « Devant Montcy-Notre-Dame » indiquent la présence d'une occupation humaine protohistorique et l'extension d'une agglomération antique dans le secteur.

Mais les vestiges retrouvés n'ont été qu'aperçus et la superficie des sondages est très limitée. Les résultats ne permettent pas de décrire l'étendue de ces occupations et de les dater avec précision.

Édith RIVOIRE

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Rue Pierre Hallali

Protohistoire, Antiquité, indéterminé

Préalablement à la construction de pavillons et de logements, une zone couvrant une surface de 30 590 m² a été diagnostiquée sur les pentes douces du plateau dit de Bel-Air, côté est de la Rue P. Hallali, à Charleville-Mézières (Ardennes). 39 tranchées de sondage représentant une surface de 2 692 m² ont été ouvertes, soit 8,8 % de l'emprise totale.

Le terrain est à une altitude de 200-210 m NGF, il domine d'une soixantaine de mètres le cours de la Meuse qui s'écoule à moins de 500 m au sud (Boucle du Mont Olympe). L'opération a permis de reconnaître, à une profondeur moyenne de 0,50 m, sous l'humus et une fine épaisseur de limon brun, des limons argileux. Il s'agit vraisemblablement de limons de plateau. Cette couverture de limons présente un réseau de polygones d'« ultra-dessiccation » périglaciaires (comm. K. Fechner).

L'opération a permis la découverte de quelques tessons dans deux comblements de chablis. Sans pouvoir préciser s'ils proviennent d'installations aménagées sur place ou à proximité immédiate du site, ils témoignent d'occupations humaines sur ce secteur dans le courant de la protohistoire. Un fragment de meule rotative en grès découvert à l'emplacement de la tête d'un petit vallon, à une profondeur de 0,60 m, atteste une présence soit à la fin de l'âge du Fer, soit au cours de la période romaine.

Cinq fosses quadrangulaires à fond plat dispersées sur l'ensemble du terrain, ainsi qu'un fossé rectilinéaire, n'ont pu, à défaut de mobilier, être datés. Néanmoins, les fosses, dont l'un d'elle paraît associée à un négatif de tuteur, corrépondent semble-t-il à des fosses de plantation contemporaines

Yohann THOMAS

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Route d'Aiglement

L'opération, réalisée suite à une demande de permis de construire de deux pavillons sur un terrain de 2 025 m², est située dans l'agglomération de Charleville-Mézières (Ardennes), le long de la « Route d'Aiglement » (RD 58) qui relie Moncy-Saint-Pierre à Aiglement et longe au sud la boucle (du cours de la Meuse) de Moncy-Notre-Dame. Le terrain se trouve sur les pentes abruptes, orientées au nord-est, du versant de la rive gauche du cours de la Meuse. A une altitude de 140 NGF, le terrain domine d'une dizaine de mètres le cours d'eau qui s'écoule à moins de 150 m au nord.

Un tiers seulement de la surface du terrain concerné a été sondé, soit approximativement 700 m². Le reste de la parcelle, non constructible et non accessible au sondage, correspond à un talus boisé très escarpé qui n'a pas été évalué. Quatre sondages, représentant 56 mètres linéaires, soit un taux de sondage à 17 % de la zone abordable, ont donc été réalisés.

L'opération n'a pas permis de repérer d'occupations archéologiques. Des tessons de céramique gallo-romains, datables sans plus de précision, roulés et en nombre limité, attestent tout de même la présence probable d'occupations aux alentours. Ces restes, qui ont pu raviner, indiquent de façon plus vraisemblable une occupation antique en bordure de terrasse, c'est-à-dire localement sur le haut du talus.

Un niveau sédimentaire distinct, intercalé dans des limons de ruissellement, révèle manifestement un épisode de stabilisation du ravinement de pente. Les conditions de déposition de plusieurs restes carbonisés de céréales restent à définir, en relation avec leur contexte sédimentaire. Ils pourraient identifier un horizon culturel enfoui (labour ?).

Yohann THOMAS

CHATEL-CHÉHÉRY

Haute Folie

Époque contemporaine

À la recherche du sergent York

Châtel-Chéhéry, en Forêt d'Argonne ; le 8 octobre 1918, le caporal Alvin York capture plusieurs dizaines de soldats allemands et nombre de mitrailleuses. Cet épisode va faire de lui le principal héros américain de la Grande Guerre, dont l'exploit sera manifestement magnifié dès la fin des combats. En 1941, à un moment où l'Amérique va basculer dans la guerre, il est de nouveau montré en exemple, par le biais du film « Sergeant York » où le rôle titre est tenu par Gary Cooper et encore de nos jours, l'image du sergent York paraît être une icône au yeux d'un certain public américain.

À deux reprises en 2006, Tom Nolan, spécialiste en systèmes d'information géographique de la Middle Tennessee State University, état dont est originaire York, va tenter de retrouver la localisation exacte de son fait d'armes dans ces bois. Dans la mesure où ces lieux n'ont connu qu'une seule journée de combats, ils peuvent en effet encore receler les traces de son passage et peut-être sera-t-il possible d'évaluer la véracité de la description qui a été faite à la fin de la guerre de son exploit.

Après avoir obtenu l'autorisation nécessaire pour réaliser une prospection au détecteur de métaux, auprès du service régional de l'archéologie de Champagne-Ardenne, il retrouve sur le terrain des indices probants, notamment un disque de col au n° de régiment et de compagnie de York, qui semblent au moins permettre de mieux localiser, à l'aide d'un GPS de grande précision, l'itinéraire supposé du héros. Les prospections au sol seront complétées à la

fin de l'année 2006 par une série de sondages à la mini-pelle mécanique, destinés à localiser éventuellement les fosses où ont été temporairement enterrés 3 soldats du groupe de combat d'Alvin York ; ce qui aurait permis de confirmer sans ambiguïté et très précisément l'itinéraire des combattants. Réalisés par mes soins, ces sondages n'ont malheureusement pas donné de résultats.

Mais dans le même temps la polémique gronde aux Etats-Unis, où une seconde équipe, qui s'est bien gardée de solliciter toute autorisation, déclare avoir trouvé d'autres indices tout aussi sûrs du passage de York, mais quelques centaines de mètres plus loin. Bien évidemment, ces découvertes seraient en totale adéquation avec l'histoire officielle, même si la manière aléatoire dont elles ont été collectées est sujette à caution.

Deux approches diamétralement opposées d'un sujet qui paraît bien anodin pour le public français s'opposent ici et les implications de ces recherches, qu'il nous paraissait intéressant de suivre à titre d'expérimentation, s'avèrent aller bien au-delà de simples motivations scientifiques. Elles montrent aussi les limites d'une comparaison entre indices de terrains et archives, d'autant plus si ces dernières ont à l'évidence « embelli » la réalité et doivent nous rappeler à la plus grande prudence dans un domaine qui, dans certains cas, paraît encore trop proche pour permettre des débats réellement sereins et objectifs.

Yves DESFOSES

CHAUMONT-PORCIEN

Le Coulmier

Époque contemporaine

Suite au projet d'implantation d'un lotissement au sud du village de Chaumont-Porcien au pied du Gros-Mont, à l'est de la RD 202, à proximité d'une ancienne motte féodale avec chapelle, le Service régional de l'archéologie a prescrit un diagnostic sur une emprise de 21 829 m² afin d'en évaluer le potentiel archéologique.

Celui-ci n'a pas révélé d'indices liés à l'occupation ancienne de ce secteur.

Seuls quelques vestiges de bâtiments contemporains ont été observés au nord de la zone diagnostiquée.

Michel KASPRZYCK

FUMAY

Rue du Bois du Ham

Époque contemporaine

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à l'implantation d'un complexe sportif et d'une salle polyvalente initié par la ville de Fumay sur la commune de Fumay « Rue du Bois du Ham », située à environ 30 km au nord de Charleville-Mézières.

La superficie de 2,6 hectares a été sondée à 9,62 %. Le substrat constitué de schiste, mêlé à des galets et fragments d'ardoise, a été atteint dans tous les sondages. La profondeur moyenne des tranchées réalisées est de 0,80 m.

Les horizons suivants ont été reconnus (de haut en bas) :

- terre végétale d'une épaisseur moyenne de 0,30 m ;
- limon argileux orangé mêlé à quelques nodules de schiste (de 0,40 m à 0,65 m d' épaisseur) ;

- solum de schiste, mêlé à des galets et quelques petits fragments d'ardoise dans une matrice limono-argileuse rouge orangé.

La prospection mécanique ainsi réalisée a mis en évidence deux structures anthropiques contemporaines en limite nord-est de l'emprise diagnostiquée. Aucun autre vestige laissant présager d'une installation humaine ancienne n'a été observé sur l'ensemble des parcelles sondées.

Christel LEYENBERGER

LE CHESNE

Le Haut de Béchefer

Antiquité

Ce diagnostic a été réalisé dans le cadre d'un lotissement projeté sur une parcelle dominant le centre actuel du village du Chesne (Ardennes) et une emprise de 15 700 m². 1 500 m² ont été sondés, soit presque 10 % de la totalité de l'emprise.

Hormis quelques structures récentes isolées, les sondages ont révélé sept incinérations d'une nécropole dont l'extension minimale peut être estimée à environ 2 500 m².

Le mobilier céramique reconnu suggère une occupation au cours du I^{er} s. de notre ère. Cette découverte s'ajoute à une autre, plus ancienne et fortuite celle-là, d'une tombe attribuée au II^e s., à proximité de la voie romaine de Reims à Trèves qui traverse le centre du village : elles y confirment une occupation dès le début de notre ère dont le caractère reste à préciser.

Geert VERBRUGGHE

LUMES

Le Rult des Fourneaux

Le projet d'aménagement d'un lotissement dans le vallon du Rult des Fourneaux à Lumes a induit l'exécution d'un diagnostic archéologique sur une emprise d'une superficie totale de 18 930 m².

14 tranchées, représentant 1 040 m², soit 5,5 % de la surface du projet, ont été ouvertes. Le diagnostic n'a pas permis d'observer de structures archéologiques.

Michel KASPRZYCK

LUMES

Le Vivier à Pont

Époque moderne, Indéterminé

Le projet d'aménagement d'une ZAC par le Conseil général des Ardennes sur parcelles 43, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 56, 58, 60, 63, 3, 136, 137, 140, 142, 171, 172, 175, 176, 178, 208, 209, 212, 317, 318, 336, 360 et 386, section ZC, au lieudit « Le Vivier à Pont » sur le territoire de la commune de Lumes a conduit à la réalisation d'un sondage de 7,14 % de la surface totale du projet, soit 15 464 m² ouverts sur une emprise de 216 400 m².

L'opération n'a pas livré un nombre important de structures archéologiques. En dehors de la présence de deux fosses, il est à noter celle d'un chemin, de deux bornes et surtout celle d'un vivier qui se situe en grande partie en

dehors de l'emprise, et qui, selon les sources historiques, existait déjà à la fin du XVII^e s..

Le diagnostic a également permis de mettre en évidence au lieudit « La Folie », un canal qui relie les anciens viviers à une source. Cet élément tendrait à prouver que le vivier était destiné à l'élevage de salmonidés. Ce type d'élevage est mentionné à Givet, dans la vallée de la Meuse dès le 6 juillet 1616 (Archives départementales des Ardennes, J 122).

Fabien LE ROUX

MAIRY

La Plate Pierre phase 1

Préhistoire, Protohistoire

Le secteur concerné par ce diagnostic se situe au débouché de la Meuse dans la zone de confluence avec la Chiers, sur la très basse terrasse inondable. Le lieu-dit la Plate Pierre a déjà fait l'objet d'une exploitation d'environ 17 ha à l'ouest des parcelles concernées par le présent diagnostic (Vanmoerkerke BSR 1998 ; Laurelut BSR 2003). Dans tout ce secteur, un /des sol(s) ancien(s) enterré(s) associé(s) à des traces de déforestation et à de multiples éléments mobiliers du Mésolithique à l'Antiquité ont été observés, ainsi que divers chenaux colmatés associés à des dépôts tourbeux. Les parcelles diagnostiquées (3,65 ha) correspondent à la première phase d'un nouveau périmètre d'exploitation sollicité par l'entreprise MCA au lieu-dit la Plate Pierre ; deux phases ultérieures sont prévues. Le taux de sondage relativement bas (à peine 4,5 %) est lié à l'importance des surfaces couvertes par des chenaux colmatés qui prolongent ceux identifiés lors du diagnostic de 2003.

Avec 80 à 100 m de largeur et plus de 3 m de profondeur totale, le chenal nord-ouest est de loin le plus important. Il décrit une large courbe régulière du sud-ouest de la parcelle à son angle nord-est. La présence de dépôts sableux en partie inférieure témoigne d'une dynamique assez forte qui a repris des dépôts tourbeux antérieurs. Ses dimensions correspondent probablement à un ancien cours majeur de la rivière.

En l'absence de dates C14, une hache polie trouvée au sommet d'un niveau d'argile charbonneuse à mi hauteur de la surface actuelle et de la base du chenal constitue le seul élément datant. Si elle est bien en contexte, elle pourrait signer une activité anthropique néolithique (traces de défrichements /brûlis) dans un chenal déjà

largement colmaté à cette période. On est évidemment tenté de mettre ces traces en rapport avec le site tout proche des Hautes Chanvières – ce qui reste hypothétique en l'absence de calage sérieux. Le chenal identifié au sud-est est à la fois plus étroit et plus sinueux ; son incision dans la grave weichsélienne s'accuse fortement du nord au sud, où il présente des dépôts tourbeux localisés. Sa morphologie sinueuse et irrégulière, très différente du chenal nord-ouest, semble plutôt rattachable à un système en tresses.

Les sondages qui bordent ces chenaux n'ont pas fait apparaître de structures creusées ou construites ; il semble bien que cette zone basse, au voisinage immédiat de la rivière, n'ait jamais attiré l'habitat permanent.

La présence récurrente de vestiges mobiliers lithiques et céramiques dispersés sur la totalité de ce secteur témoigne cependant d'une fréquentation répétée au moins du Néolithique à la Protohistoire. Le niveau de sol enterré qui contient ces vestiges témoigne d'une phase de stabilisation sédimentaire durable permettant une pédogenèse, avec alluvionnement ou érosion nuls ou très réduits en dehors des chenaux. La présence associée de chablis ou/et traces charbonneuses associables à ce sol témoigne probablement d'un déboisement avant mise en valeur agricole à une /des époque(s) indéterminée(s), probablement anciennes si on se réfère aux observations réalisées à l'ouest du sites de Hautes Chanvières (Laurelut BSR 1998 et 1999).

Christophe LAURELUT

MOUZON

La Vieille Meuse

Antiquité

L'opération de diagnostic au lieu-dit « La Vieille Meuse », à environ 1 km en amont du village de Mouzon, intervient dans le cadre du projet des aménagements de la Meuse, piloté par l'Etablissement public d'aménagement de la Meuse et de ses affluents (EPAMA) sur une surface totale de 29 000 m². Le secteur de l'implantation d'une digue, ou « zone de ralentissement dynamique des crues », a fait l'objet de 64 tranchées de sondages archéologiques, soit 3078 m² représentant 10,6 % de l'emprise.

Deux types de bancs de sondage ont été réalisés : d'une part, des tranchées longues de 18 à 25 m, effectuées tous les 20 m environ et disposées en quinconce suivant un maillage d'une quinzaine de mètres ; d'autre part, des sondages ponctuels profonds, d'une longueur équivalente à une « passe » mécanique, soit 4 à 6 m. Un géologue du laboratoire du Groupe d'étude sur les Géomatériaux et les environnements naturels et anthropiques (Université de Reims). Gilles Fronteau, a procédé au relevé des sondages profonds et aux observations géologiques.

La digue de Mouzon étant conçue selon une disposition transversale par rapport au cours d'eau, le terrain diagnostiqué correspond à un transect long de 700 m, implanté dans le fond de vallée, sur des parcelles en pâture. L'emprise se décompose en trois secteurs : la rive gauche de la Vieille Meuse, une zone centrale située entre ce cours et le cours actuel de la Meuse (la rive gauche) et enfin la rive droite de la Meuse (lieu-dit « La Golière »).

Dans le fond de vallée, les sondages n'ont pas révélé de gisement archéologique. Quelques échantillons de bois ont été récoltés grâce à des sondages profonds, à l'emplacement de chenaux ou dans le niveau sablo-graveleux situé sous les deux à trois mètres de recouvrement

d'alluvions fines. Le colmatage supérieur d'un chenal, en bordure de la Vieille Meuse, a livré des fragments de tuile qui, conjointement à d'autres recueillis à proximité au sein de dépôts de pente, paraissent révéler la présence d'une installation gallo-romaine à proximité, probablement en amont, sur une terrasse en dehors de l'emprise.

Un autre chenal recoupé n'a pu être daté, faute de marqueur chronologique. Une datation radiocarbone peut être envisagée sur les restes de bois qu'il a livré, et être par ailleurs corrélée à une datation radiocarbone, également envisageable, à partir des fragments de bois flottés inclus dans la couche sablo-graveleuse sous-jacente (2,50 à 3,50 m).

C'est à l'extrémité Est du projet, sur une zone plus haute en rive droite, qu'une occupation humaine a été identifiée.

Un niveau de démolition, riche en mobilier (céramique, objets de tableterie) associé à quelques autres structures dispersées à proximité, atteste l'existence d'une installation gallo-romaine. Un ensemble d'au moins quatre trous de poteau, pourrait également s'y associer, bien que leur datation reste à confirmer.

Le diagnostic n'ayant révélé aucun élément structuré, la nature de cette occupation reste indéterminée. Les éléments mobiliers et immobiliers découverts dans cette zone permettent néanmoins d'établir la présence d'une construction en dur datable du Haut Empire. Le corpus de tessons céramique tendrait à placer l'occupation au cours du II^e s. de notre ère. Il pourrait s'agir d'un établissement rural, dont l'étendue reste indéterminée, dont seule une petite partie a pu être perçue par le diagnostic.

Yohann THOMAS

RETHEL

Rue Gérard Philippe

Indéterminé et Époque contemporaine

Un projet de lotissement a motivé la prescription d'un diagnostic par le Service régional de l'archéologie, sur une emprise totale de 31 173 m², rue Gérard Philippe, parcelles cadastrées section AM, n° 301, 318, 322, 325, 333, 334, 338-341, 343, 346-367, 369, 371-380, 382400 et 414.

Le contexte archéologique concerne quelques vestiges du premier âge du Fer et de la Première Guerre mondiale mis au jour lors d'opération de diagnostic (Vanmoerkerke, 1999 ; Brun, 2000 ; Violot, 2001 et Langris, 2004). Les données provenant des fouilles concernent les opérations réalisées lors des travaux de l'A34 (Lémant 1997,

Rolin 1999) avec la découverte d'enclos quadrangulaires et de tombes à char. Quatre enclos similaires sont visibles en photo aérienne au lieu-dit « l'Alouette », au nord de la parcelle sondée.

Sur les 9,95 % de surface sondée jusqu'au substrat, ont été mises au jour quelques structures archéologiques de chronologie indéterminée : 6 trous de poteau, une fosse et un fossé. Par ailleurs, des fosses et des tranchées de la Grande Guerre ont également été détectées.

Sandrine FOURNAND

SEMIDE La Marle

Le diagnostic archéologique fait partie des sondages préalables à l'implantation d'un aérogénérateur sur la commune de Semide au lieu-dit « La Marle ».

Le terrain à étudier représente une surface globale de 300 m² qui a été entièrement ouverte. La parcelle se trouve dans l'angle formé par la départementale 977 et le chemin rural dit de « La Sausette ». Aux environs immé-

diats du projet, une tombe à char de La Tène ancienne à été fouillée en 1992 (Lambot, 1995).

Malgré la proximité de cette dernière, aucune structure n'a été mise au jour.

Hervé BOCQUILLON

SIGNY-L'ABBAYE Le Fond de la Fosse au Mortier

Protohistoire, indéterminé

Un diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre du projet de création d'une ZAC par le Conseil général des Ardennes, sur une emprise de 175 800 m² sur la commune de Signy-l'Abbaye au lieu-dit « Le Fond de la Fosse au Mortier ». 9 350 m² ont été sondés, soit 6,23 % des terrains.

Cette opération n'a pas permis de mettre en évidence une occupation dense du secteur : seuls quelques drains empierrés et des segments de fossés, certainement modernes, ont été mis au jour.

Quelques fragments de céramiques protohistoriques, présents dans le colluvionnement du fond du vallon, sont toutefois à signaler. Il est intéressant de constater leur proximité de découverte (sud-est de l'emprise).

Il est intéressant de préciser la mise en évidence, sur les parcelles voisines, d'une fosse attribuée à l'âge du Fer (F. Le Roux.). Elle est située en surplomb à environ 500 m au sud ouest du lieu de découverte des fragments céramiques.

Une relation entre les deux ne peut être établie mais constitue l'indice d'une occupation protohistorique dont on ne connaît pas l'ampleur exacte.

Le secteur diagnostiqué semble avoir eu, dès l'origine, une vocation exclusivement agricole. Sa position, proche de l'Abbaye, permet de penser qu'il fut compris dans la dotation initiale de l'Abbaye et, donc, un des premiers

secteurs mis en valeur par les frères convers.

Les six zones denses de chablis mises en évidence pourraient être les traces d'un défrichement. Des datations au radiocarbone, à partir des charbons systématiquement prélevés dans les chablis, permettraient de dater précisément les chablis et de prouver leur éventuelle synchronie. Les « sources [médiévales] n'évoquent pas un défrichement systématique lors de l'arrivée des moines. On sait que la clairière dans laquelle ils s'installèrent existait déjà et que la fondation ne nécessitait donc pas un essartage immédiat ».

Le statut d'alleux des terres incluses dans la donation du chapitre de Reims permet de penser que le terroir était déjà mis en valeur. La principale question est de savoir quand a débuté cette mise en valeur : dès l'âge du Fer ou plus tard ? Les chablis systématiquement brûlés sont-ils les traces de ce premier défrichement ou celles de la remise en état d'un terroir abandonné par les cisterciens ou encore celles d'une mise en valeur systématique d'un terroir sous la houlette d'un seul et unique propriétaire, l'abbaye Notre-Dame de Signy ? Il s'agit en tout cas de problématiques concernant le finage tout entier de l'Abbaye ; de telles questions, pour ne serait-ce qu'être posées, nécessitent l'examen archéologique de très grandes surfaces.

Christel LEYENBERGER

BILAN AUBE SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées 2 0 0 6

Code opération	COMMUNE, Lieu-dit	Responsable (Organisme)	Nature	Époque	Notice	Réf. Carte
5368	BARBEREY-SAINT-SULPICE, Chansac	Pouget N. (Inrap)	DIAG	MUL	*	1
4869	BARBUISE, L'Erable	Lenda S. (Inrap)	FOUILLE	-	/	2
5240	BARBUISE, L'Erable et Le Tacherat	Verrier G. (Inrap)	DIAG	MUL	*	2
5438	BOURGUIGNONS, Le Pré Beaujard	Fournand S. (Inrap)	DIAG	-	*	3
5115	BRÉVIANDES, ZAC Saint Martin	Laurelut C. (Inrap)	FOUILLE	MUL	*	4
5392	BRIENNE-LA-VIEILLE, Eglise	Henrion F. (Ben)	FP	ANT/MED	*	5
5092	BRIENNE-LA-VIEILLE, Les Fricots	Le Roux F. (Inrap)	DIAG	INDET	*	5
5385	BUCHÈRES, Le Clos des Poiriers	Vanmoerkerke J. (Sra)	ST	MUL	*	6
5493	BUCHÈRES, MOUSSEY, SAINT LÉGER-PRÈS-TROYES, Parc Logistique de l'Aube - voie d'accès	Riquier V. (Inrap)	DIAG	/	*	7
5135, 5493, 5528	BUCHÈRES, MOUSSEY, SAINT LÉGER-PRÈS-TROYES, Parc Logistique de l'Aube - Phase 2A et 2B-2C	Riquier V. (Inrap)	DIAG	MUL	*	7
5136, 5303, 5304, 5430	BUCHÈRES, MOUSSEY, SAINT LÉGER-PRÈS-TROYES, Parc Logistique de l'Aube	Riquier V., Grisard J. (Inrap)	FOUILLE	MUL	*	7
5230	CLÉREY, Le Soret	Verrier G. (Inrap)	DIAG	/	/	8
5526	DIENVILLE, Le Dessus de la Ruelle Morteaux	Kasprzryk M. (Inrap)	DIAG	INDET	*	9
5346	DIERREY SAINT-JULIEN, La Bûcherie	Hugon Z. (Inrap)	DIAG	/	*	10
5409	LA-RIVIÈRE-DE-CORPS, Rue Neuve	Kasprzryk M. (Inrap)	DIAG	ANT	*	11
5254	LA ROTHÈRE, La Garenne, Les Corvées	Le Roux F. (Inrap)	DIAG	INDET	*	12
5184	LASSICOURT, Les Longues Raies	Le Roux F. (Inrap)	DIAG	MED/MOD	*	13
5479	LE CHÊNE, RD 10	Pouget N. (Inrap)	DIAG	/	*	14
5465	LES-NOËS-PRÈS-TROYES, 6 rue de la République	Rivoire E (Inrap).	DIAG	MUL	*	15
5129	MARCILLY-LE-HAYER, La Chaussée	Verrier G. (Inrap)	DIAG	MOD/CON	*	16
5410	MARNAY-SUR-SEINE, PONT-SUR-SEINE, La Justice, La Gravière	Verrier G. (Inrap)	DIAG	MUL	*	17
5309	MERREY-SUR-ARCE, Les Longues Raies	Deborde G. (Inrap)	DIAG	/	*	18
5488	MÉRY-SUR-SEINE, Chemin d'Etrelles	Deborde G. (Inrap)	DIAG	CON	*	19
5332	MESSON, RD 83 Les Coteaux de l'Ormat	Vanmoerkerke J. (Sra)	ST	MUL	*	20
5444	MONTIGNY-LES-MONTS, Le Breuil	Achard-corompt N. (Inrap)	DIAG	MUL	*	21
5489	NOGENT-SUR-SEINE, rue de la grosse armée	Truc M.-C. (Inrap)	DIAG	MOD	*	22

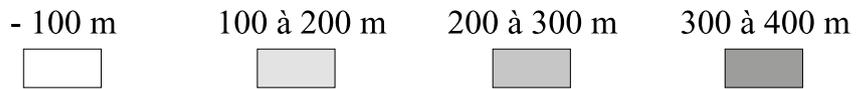
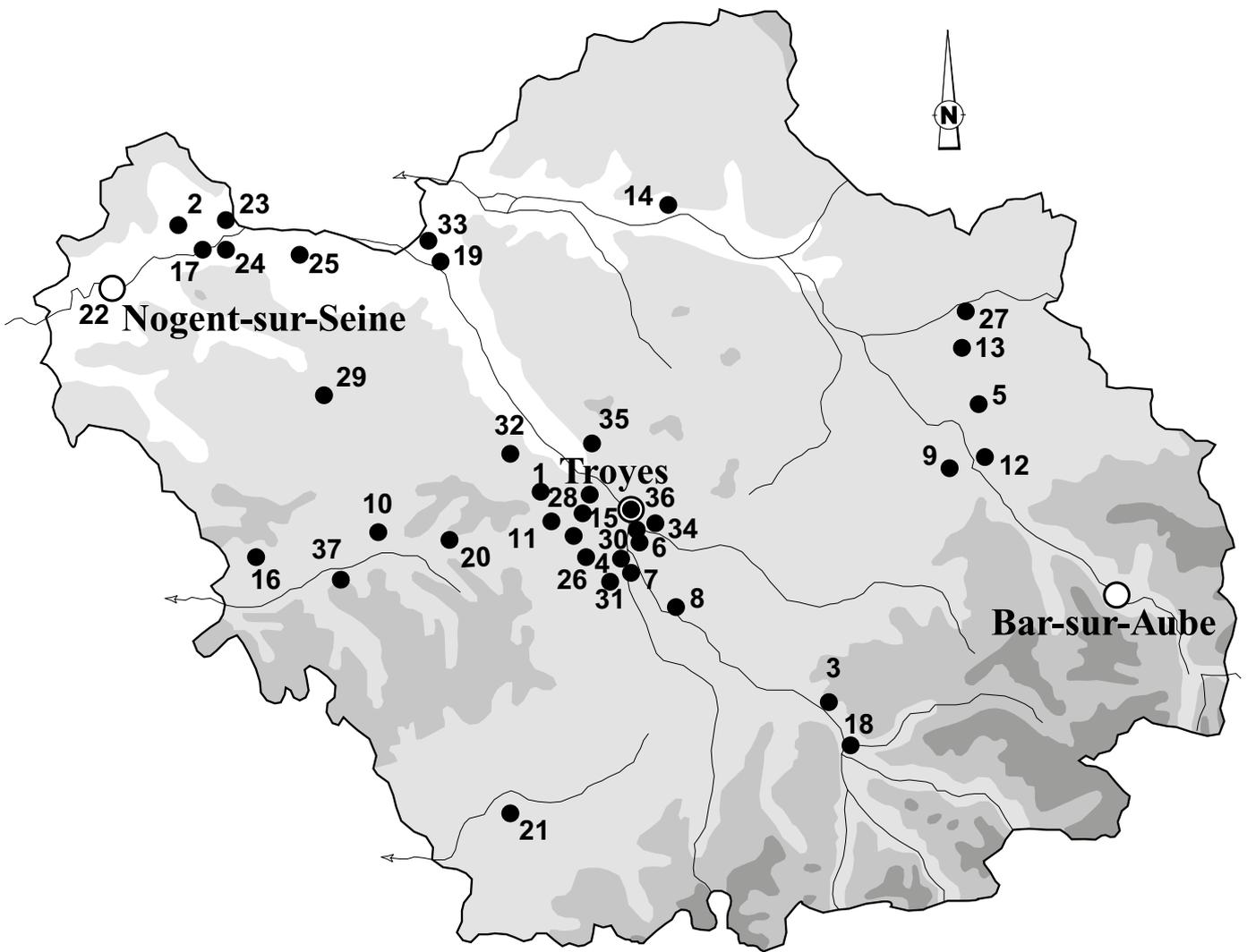
Code opération	COMMUNE, Lieu-dit	Responsable (Organisme)	Nature	Époque	Notice	Réf. Carte
5260	NOGENT-SUR-SEINE, CR 19 Prolongement du Quai Carbonel	Vanmoerkerke J. (Sra)	ST	MUL	*	22
5256	PÉRIGNY-LA-ROSE, Pampleine, La Soixante, Peupliers en Tête	Le Roux F. (Inrap)	DIAG	PRO/ANT	*	23
5427	PONT-SUR-SEINE, Tourne Cul	Vincent E. (BEN)	OPI		*	24
5408	PONT-SUR-SEINE, Ferme de l'Isle	Dugois F. (Inrap)	FOUILLE	NEO		25
/	ROMILLY-SUR-SEINE, Les Hauts Buissons	Vanmoerkerke J. (Sra)	ST	MUL	*	25
5244	ROMILLY-SUR-SEINE, Avenue Joseph Marie Jacquard	Leyenberger C. (Inrap)	DIAG	PRO/IN-DET	*	25
5330	ROMILLY-SUR-SEINE, Aéroport	Verrier G. (Inrap)	DIAG	MED/CON	*	25
5582	ROMILLY-SUR-SEINE, Station d'épuration	Kasprzyk M. (Inrap)	DIAG	CON	*	25
5070	ROMILLY-SUR-SEINE, Place de l'Hôtel de Ville	Rivoire E. (Inrap)	DIAG	MOD/CON	*	25
5383	ROSIÈRES-PRÈS-TROYES, Zone industrielle La Reine blanche, La Noue grise	Vanmoerkerke J. (Sra)	ST	MUL	*	26
5466	ROSIÈRES-PRÈS-TROYES, Zone industrielle	Grisard J. (Inrap)	FOUILLE	PRO	*	26
5486	ROSIÈRES-PRÈS-TROYES, Zac des Feuillates - Phase 2	Leyenberger C. (Inrap)	DIAG	PRO/ANT	*	26
5317	ROSNAVY-L'HÔPITAL, Les Gallérandes, Les Arminiates	Grisard J. (Inrap)	DIAG	PRO/MOD	*	27
5258	ROSNAVY-L'HÔPITAL Chaplain, Les Gallérandes, Les Arminiates	Leyenberger C. (Inrap)	DIAG	PRO	*	27
5384	SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS, Av. d'Echenilly, rue des Pituites	Rivoire E. (Inrap)	DIAG	INDET	*	28
5307	SAINT-FLAVY, Voie de Marigny	Fournand S. (Inrap)	DIAG	PRO/IN-DET	*	29
5311	SAINT-JULIEN-LES-VILLAS, Le Pré Saint-Jean	Durost R. (Inrap)	FOUILLE FOUILLE	PRO/ANT	*	30
5311	SAINT-JULIEN-LES-VILLAS, Verdun	Durost R. (Inrap)	FOUILLE	MUL	*	30
5311	SAINT-JULIEN-LES-VILLAS, BRÉVIANDES, Rocade Sud Es	Durost R. (Inrap)	FOUILLE	MOD	*	30
5437	SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES, Château de la Planche	Fournand S. (Inrap)	DIAG	MUL	*	31
5238	SAINT-LYÉ, Rue du Bois, rue des Chaumes	Vanmoerkerke J. (Sra)	ST	/	*	32
5369	SAINT-OULPH, La Fosse Genou	Fournand S. (Inrap)	DIAG	MOD	*	33
/	SAINT-PARRES-AUX-TERTRES, Les Fourneaux	Vanmoerkerke J. (Sra)	ST	PRO/IN-DET	*	34
5387	SAINT-PARRES-AUX-TERTRES, Les Marges	Fournand S. (Inrap)	DIAG	MUL	*	34
5311	SAINT-PARRES-AUX-TERTRES, Les Beaux Veaux	Durost R. (Inrap)	FOUILLE	PRO	*	34
5308	SAINTE-MAURE, Hameau de Culoison, Le Bas des Perrières	Fournand S. (Inrap)	DIAG	PRO/IN-DET	*	35
/	SAINTE-MAURE, Les Monts de Culoison	Vanmoerkerke J. (Sra)	ST	INDET	*	35
5290	TROYES, Rue Charles Delestraint	Vanmoerkerke J. (Sra)	ST	ANT/MOD	*	36
5386	TROYES, Boulevard Victor Hugo	Roms C. (Inrap)	DIAG	MUL	*	36
/	TROYES, 15 rue des Bas Trévois, bowling	Vanmoerkerke J. (Sra)	ST	MED/MOD	*	36
5081 5633 5838	TROYES, Boulevard du 14 juillet	Deborde G. (Inrap)	FOUILLE	MUL	*	36
4971	TROYES, rue de l'Isle, Campus	Louis A. (Inrap)	FOUILLE	MUL	*	36
5292	TROYES, impasse des Dames Colle	Vanmoerkerke J. (Sra)	ST	ANT/MOD	*	36
5291	TROYES, rue de Gournay	Vanmoerkerke J. (Sra)	DIAG	PRO	*	36
/	TROYES, 15 rue des Bas Trévois, Patinoire	Vanmoerkerke J. (Sra)	ST	MED/MOD	*	36
/	VILLEMAUR-SUR-VANNE, La Madeleine	Vanmoerkerke J. (Sra)	ST	INDET	*	37

AUBE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Carte des opérations autorisées

2 0 0 6



AUBE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 6

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BARBEREY-SAINT-SULPICE

Chansac

Lors de ce diagnostic réalisé sur la commune de Barberey-Saint-Sulpice dans le cadre de la création d'un lotissement, une surface de 8 862 m² a été testée, soit 13% du terrain. Ont été mises au jour une soixantaine de structures en creux, telles des sections de fossé, des trous de poteau et des fosses, ces dernières pouvant aussi correspondre à des puits. La moyenne d'apparition des structures est de 70 cm et elles sont toutes creusées dans le substrat.

L'attribution chronologique du matériel collecté en surface de ces structures et à l'intérieur de celles qui ont été testées manuellement ou mécaniquement s'échelonne de la période gallo-romaine à l'époque moderne, la période

médiévale étant également représentée.

Pour la période gallo-romaine et médiévale, la nature du matériel collecté correspond essentiellement à du matériel de construction de type tuile et trahit la présence d'un habitat dont la fourchette chronologique reste très large compte tenu de l'état de fragmentation des éléments. Nous insisterons juste sur la présence d'un carreau visiblement du XVI^e s. qui constitue un élément de construction peu commun qui révélerait la proximité d'un bâtiment religieux ou seigneurial.

Nathalie POUGET

BARBUISE

L'Érable

Rapport non parvenu.

Stéphane LENDA

BARBUISE

L'Érable et Le Tacherat

Multiple

Une évaluation archéologique a été réalisée sur la commune de Barbuise, aux lieux-dits « L'Érable » et « Le Tacherat », par l'Inrap, Le terrain, d'une surface de 60 805 m², a bénéficié d'un taux de sondage de 12,18 %. L'opération était motivée par l'ouverture d'une carrière d'alluvions anciennes.

L'opération a montré la présence d'une occupation des périodes néolithique, protohistorique et romaine.

La période néolithique se caractérise principalement par la présence d'une enceinte à fosses discontinues. Le matériel

céramique livré par ces structures permet une datation à placer au Néolithique moyen, vraisemblablement dans une phase précoce de cette périodisation (transition Villeneuve - Saint - Germain / Cerny Barbuise). Il est intéressant (si cette datation devait se confirmer) de la comparer à celle de l'enceinte fouillée par J. Piette dans les années 70', située à 800 mètres au nord.

Toujours pour la période néolithique, on notera enfin la présence de mobilier céramique erratique qui peut être attribué à la phase finale de la période.

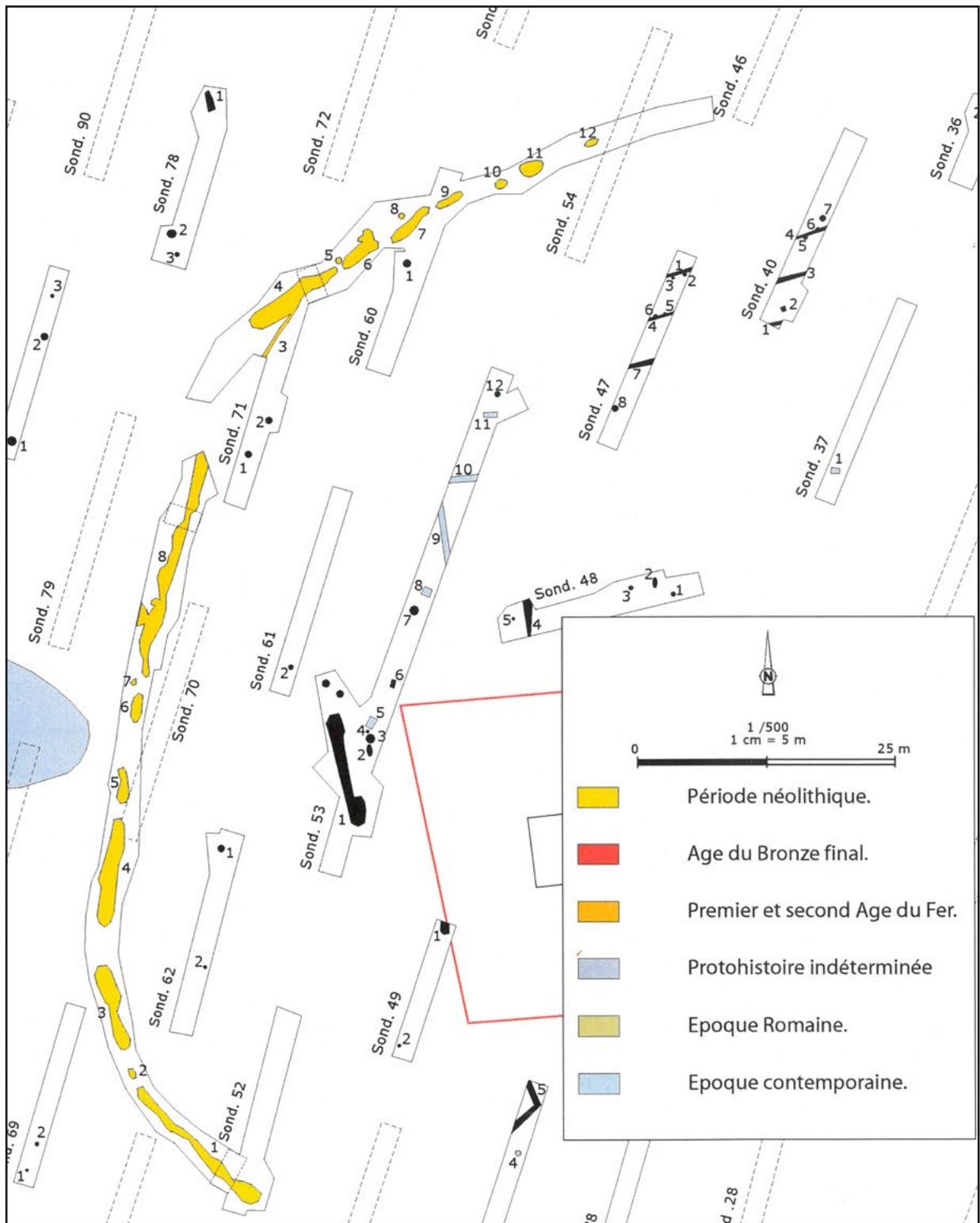


Figure 5 : Barbuise « L'Érable » et « Le Tacherat » (DAO G. Verrier).

En ce qui concerne la période protohistorique, on notera la présence de mobilier à assigner à plusieurs phases de l'âge du Bronze, à savoir le Bronze final IIb / IIIa et le Bronze final IIIb. Pour cette dernière phase, un mobilier céramique nombreux a également livré des vestiges artisanaux sous la forme de pesons de métier à tisser.

Pour la Protohistoire récente, du mobilier de la période hallstattienne et/ou laténienne a été mis au jour. Pour un des vases découverts au moins, une datation à La Tène finale est plausible.

Les vestiges d'occupation romaine présentent, comme pour les autres périodes, une diachronie. En effet, les restes céramiques semblent avoir des datations s'étalant entre I^{er} s. et le III^e s. de notre ère. La présence de nombreuses tuiles dans le comblement supérieur de plusieurs fosses concentrées dans une même zone laisse entrevoir la présence de bâtiments sur ou à proximité de l'emprise du diagnostic.

Guillaume VERRIER

BOURGUIGNONS

Le Pré Beaujard

Cette évaluation archéologique a été réalisée en amont d'un projet d'implantation de lotissement. Le terrain se situe dans une zone presque inconnue du point de vue archéologique, les données correspondant à des mentions anciennes non localisées.

La parcelle, d'une superficie de 13 718 m² est délimitée par la Seine au nord, la rue Saint Vallier au sud, la rue du Pont Neuf à l'ouest, des friches à l'est. Les sondages ont concerné 3,89 % de sa surface et ont atteint une profondeur maximale de 2,7 m.

Ce diagnostic archéologique n'a pas permis d'évaluer le potentiel de la commune du fait de la présence de remblais récents sur l'ensemble de la parcelle.

Les seuls vestiges anthropiques mis au jour sont récents et proviennent du défrichage de la zone.

d'après Sandrine FOURNAND

BRÉVIANDES

ZAC Saint-Martin

Multiple

Le site de Bréviandes « ZAC St Martin 1 », lieux-dits les Pointes et les Grévottes, se localise dans le département de l'Aube, au sud de l'agglomération troyenne, et plus précisément au sud de l'agglomération actuelle de Bréviandes. Il a été fouillé entre septembre et décembre 2006. Les parcelles concernées correspondent à un lotissement d'habitations. À la date d'intervention, ces parcelles cultivées étaient presque totalement enclavées à l'est, au nord et à l'ouest dans des zones déjà urbanisées (pavillons et bâtiments industriels). Le secteur situé au sud-est était quant à lui détruit par une ancienne gravière. Le site (118 m NGF) est implanté sur une ancienne terrasse (Fx) de la Seine, environ 1 km à l'ouest de la plaine alluviale actuelle bordée par la vallée de l'Hozain. Il occupe un replat relatif dans une zone de confluence avec un petit affluent de rive gauche, la Hurande. La terrasse alluviale est recouverte d'un placage limoneux vraisemblablement Weichsélien, d'épaisseur limitée voire totalement déblayé au niveau du site.

Le diagnostic (Deborde, 2004) avait permis la reconnaissance, dans ce qui apparaissait comme de larges dépressions de faible épaisseur, d'un important mobilier lithique et faunique attribuable au Rubané. L'occupation apparaissait dans l'ensemble peu structurée et surtout érodée, quoique largement étendue sur les zones diagnostiquées. Deux sépultures collectives présumées néolithiques avaient également été mises en évidence, ainsi que de grandes fosses polylobées attribuables au Bronze final et au Hallstatt. Enfin, des éléments de voirie et une sépulture pouvaient être attribués à la période antique. Sur la base des surfaces positives (plus des 2/3 des 3,2 ha sondés), la prescription prévoyait la fouille de deux secteurs de 7 000 m² de part et d'autre de la voie traversant l'emprise, au sein d'une zone réservée de 20 000 m². La fouille était d'abord orientée vers une caractérisation plus précise de l'occupation du Néolithique ancien, la délimitation de son extension et la fouille des sépultures, secondairement et dans la mesure des moyens disponibles vers les périodes postérieures, qui semblaient concerner des zones périphériques (extraction limoneuse protohistorique) ou hors habitat (réseau viaire antique).

Le site Rubané qui motivait prioritairement cette fouille s'est cependant révélé au décapage plus étendu et aussi, avec plusieurs maisons au plan conservé, plus complexe que son érosion avérée et la faiblesse des éléments structuraux antérieurement mis au jour ne pouvaient le laisser supposer.

L'association systématique de fosses latérales aux maisons rubanées laissait en outre escompter une richesse mobilière rare dans la région, où l'extrême pauvreté des sites rubanés est en général la règle. Dans le cadre des moyens impartis, il s'agissait donc d'appréhender l'organisation spatiale d'un site plus étendu et finalement mieux conservé que prévu, tout en fouillant intégralement les structures néolithiques mises au jour et en assurant une collecte optimale des données mobilières.

Modalités d'intervention

La forte mécanisation de la fouille a permis d'étendre au maximum possible les surfaces ouvertes (1,8 ha, soit 30 % de plus que prévu initialement) tout en fouillant exhaustivement la quasi-totalité des structures rubanées. Au total, 72 faits naturels et 366 structures anthropiques ont été décomptés : 1 ou 2 attribuables au Mésolithique, 155 au Néolithique (pour l'essentiel à l'occupation rubanée), 131 aux occupations Bronze et Hallstatt (dont les deux tiers liés à l'extraction de limon), 16 d'âge historique et 63 d'époque indéterminée.

La mise en place routinière du prélèvement en masse des sédiments en big bags avant leur tamisage à l'eau a effectivement autorisé une collecte quasi-exhaustive du matériel, la comparaison *a posteriori* (par tamisage des déblais de fouille) mettant en évidence des taux de perte très supérieurs pour la fouille manuelle. Au total, 283 sacs de sédiment, pour les deux tiers issus des structures rubanées, ont été prélevés sur le terrain. Vu la date relativement tardive de l'intervention, cette procédure a également permis leur stockage pour hivernage avant leur traitement l'été suivant. Le temps dégagé par ces procédures a aussi permis que là où elle était nécessaire, la fouille manuelle des ensembles complexes (notamment les sépultures) soit effectuée dans des conditions correctes.

Quoique très morcelé, le matériel rubané recueilli est extrêmement abondant. En ce qui concerne le matériel céramique, Bréviandes forme à ce jour, avec environ 350 individus, le plus important corpus de Champagne. En ce qui concerne le mobilier lithique, les données sont plus impressionnantes encore, puisque avec près de 20 000 pièces, Bréviandes constitue à ce jour la série la plus riche du Bassin Parisien, quatre fois plus importante que celle de Cuiry-lès-Chaudardes. Enfin, avec plus de 16 000 restes, Bréviandes représente un volume de faune exceptionnel à l'échelle de la culture rubanée dans son ensemble.

Si cette richesse mobilière est bien évidemment l'expression du potentiel du site, il convient de rappeler qu'elle résulte aussi, plus prosaïquement, des procédures de fouille mises en place, et plus particulièrement du tamisage en masse. Après le bilan sans appel établi par l'équipe de Lorraine, on peut aujourd'hui évaluer ce qu'il en resterait dans le cadre d'une fouille manuelle ou (pire) dans celui d'une fouille mécanisée sans tamisage : des NMI céramique divisés par 2 ou 3, et 3 à 8 fois moins d'outillage lithique – jusqu'à 15 fois moins de restes. Encore faudrait-il, dans le cas d'une fouille exclusivement manuelle, pondérer ces chiffres par une surface fouillée considérablement réduite.

Principaux résultats

Non reconnus sur le terrain et totalement inattendus, les témoins d'occupations mésolithiques sont de deux ordres. Une fosse profonde cylindrique datée par le C14 du Mésolithique ancien, d'un type maintenant récurrent dans la région pour cette période. Son isolement apparent, bien que les fosses mésolithiques soient rarement observées seules, pourrait être lié aux limites restreintes du décapage dans ce secteur. Du matériel mésolithique a aussi été identifié en position secondaire dans certaines fosses rubanées du même secteur.

Le décompte (74 pièces), qui regroupe les seuls éléments qui peuvent positivement être différenciés de l'industrie rubanée, est certainement sous-estimé. La plupart des armatures, scalènes et pointes à bord abattu et base

retouchée, forme un ensemble homogène qui peut être rattaché au Mésolithique moyen (Figure 6). Enfin, quelques pièces dispersées pourraient être postérieures.

Malgré la proximité spatiale, le calage chronologique de la fosse et celui de l'occupation érodée impliquent *a priori* deux occupations distinctes séparées par plus d'un demi-millénaire. En l'absence de tout élément contemporain en place, il faut supposer que les éléments piégés correspondent à la perturbation par les Rubanés d'une occupation mésolithique très antérieure et d'amplitude probablement limitée dont les restes ont ensuite été totalement détruits par l'érosion culturelle. On peut se demander combien de sites de ce type, dans des contextes topographiques similaires, ont effectivement disparu sans laisser la moindre trace.

Constitué de six maisons avérées, probablement d'une douzaine, l'occupation rubanée (Figure 7) s'intègre parfaitement à ce qu'on connaît aujourd'hui de l'habitat de cette période. L'organisation générale du site constitue a posteriori deux rangées de maisons assez régulièrement espacées, d'orientation globalement nord-sud. L'existence conjointe de plusieurs maisons (au moins deux, probablement plus) dès le début de l'occupation semble acquise, et il est probable que cette configuration perdure au cours du temps, voire que l'occupation se densifie si les maisons anciennes perdurent au côté des nouvelles.

On a en tout cas affaire à un site d'une certaine importance, qui ne se réduit pas à une ferme isolée ou un simple hameau. Ce point est notamment conforté par l'analyse du matériel lithique, qui met en évidence le rôle producteur et vraisemblablement redistributeur du site, bien au-delà d'une économie purement domestique.

Avec le matériel de Juvigny, la céramique rubanée décorée de Bréviandes permet pour la première fois de poser de manière autonome les bases – encore partielles – d'une caractérisation des variations stylistiques et d'une chronologie du Rubané de Champagne (Figures 8 et 9).



Figure 6 : Bréviandes, ZAC Saint-Martin, Armatures et microburins issues de structures rubanées. L'ensemble indique le Mésolithique moyen, à remarquer la lamelle à double coche (cliché Inrap).

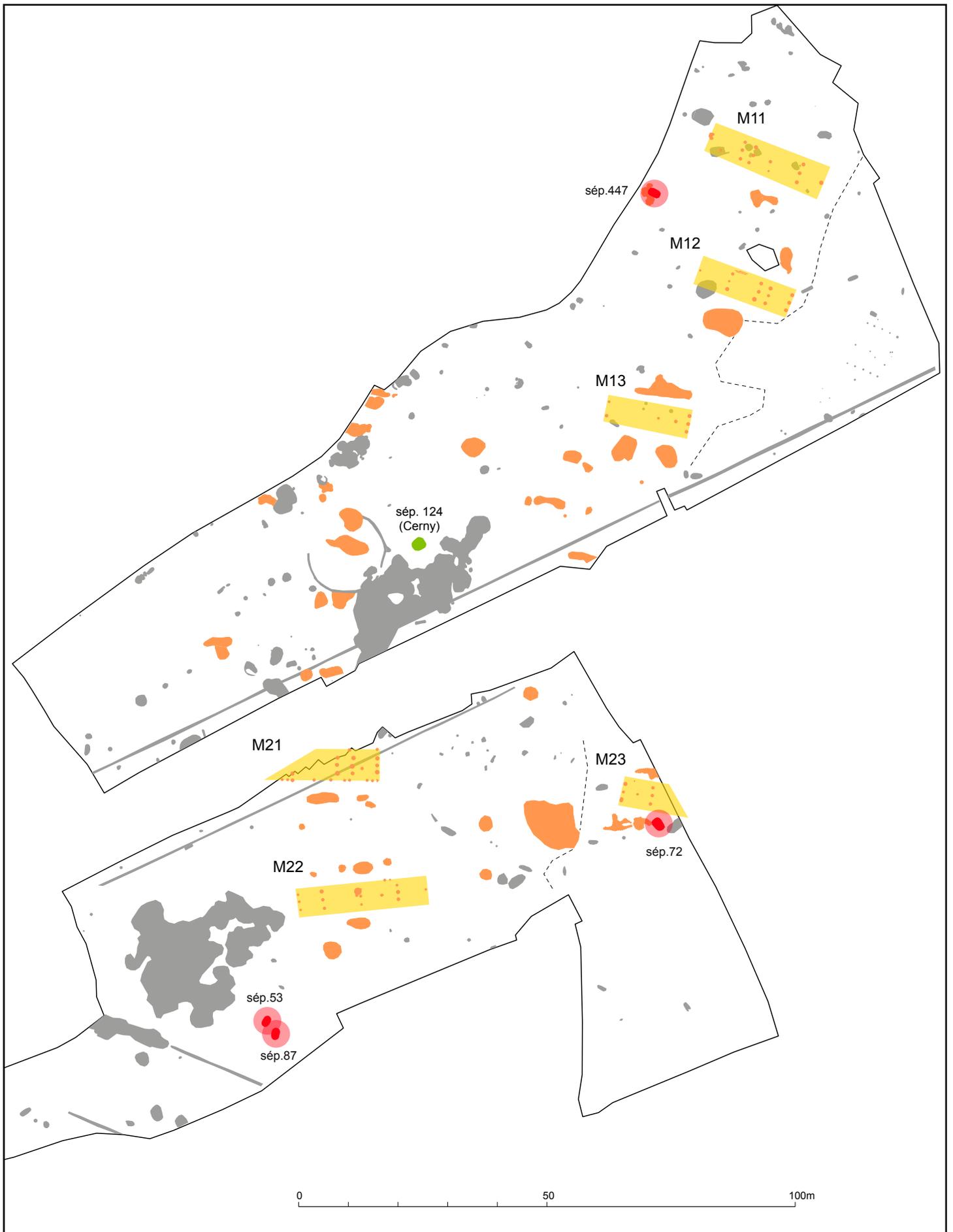


Figure 7: Bréviandes, ZAC Saint-Martin, plan général des structures rubanées ; en grisé, structures postérieures (DAO Inrap).

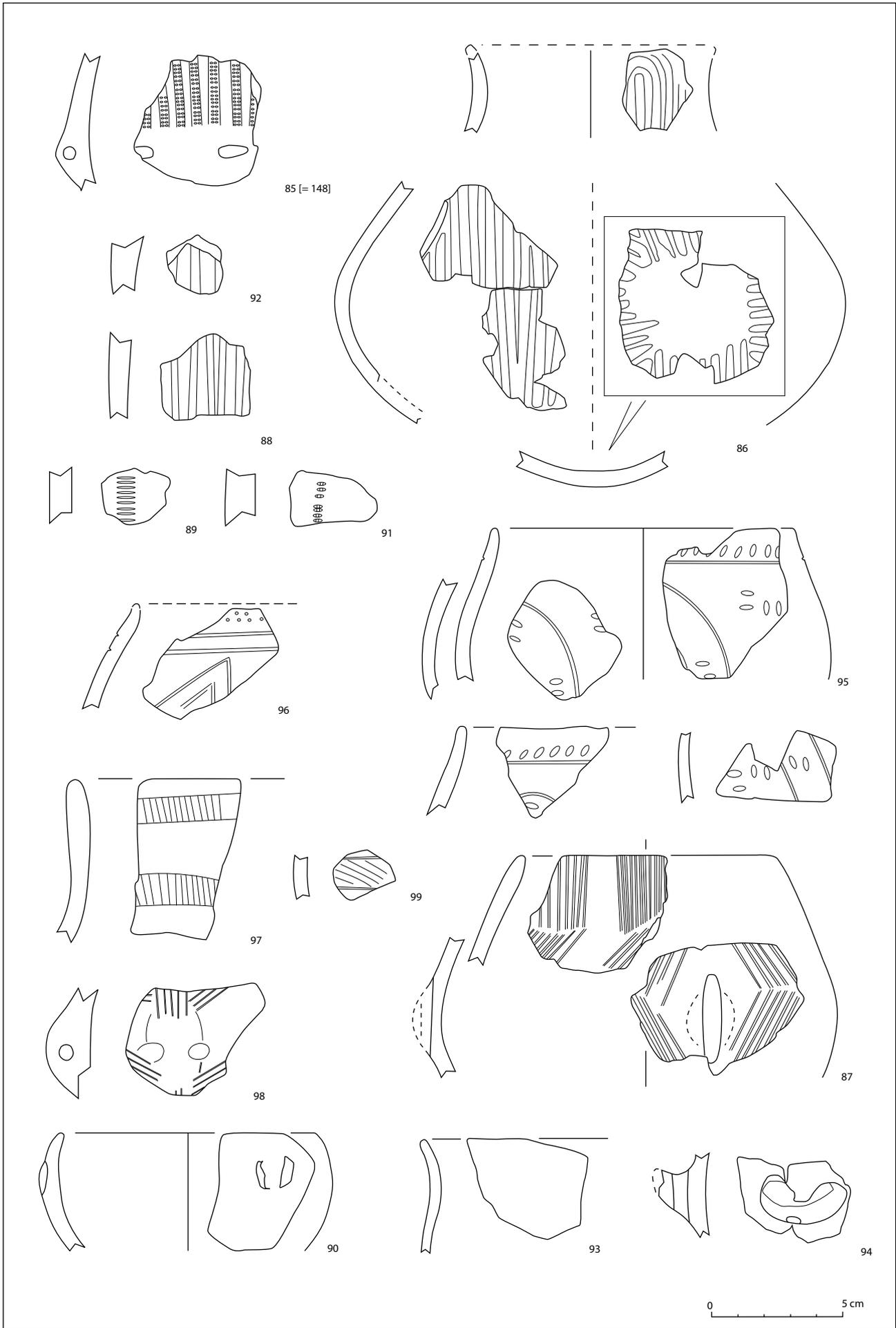


Figure 8 : Bréviandes, ZAC Saint-Martin, ensemble associant des éléments cannelés et des décors attribuables au Rubané moyen et récent ; la fosse livre aussi des éléments postérieurs, attribuables au VSG et au Cerny (DAO Inrap).

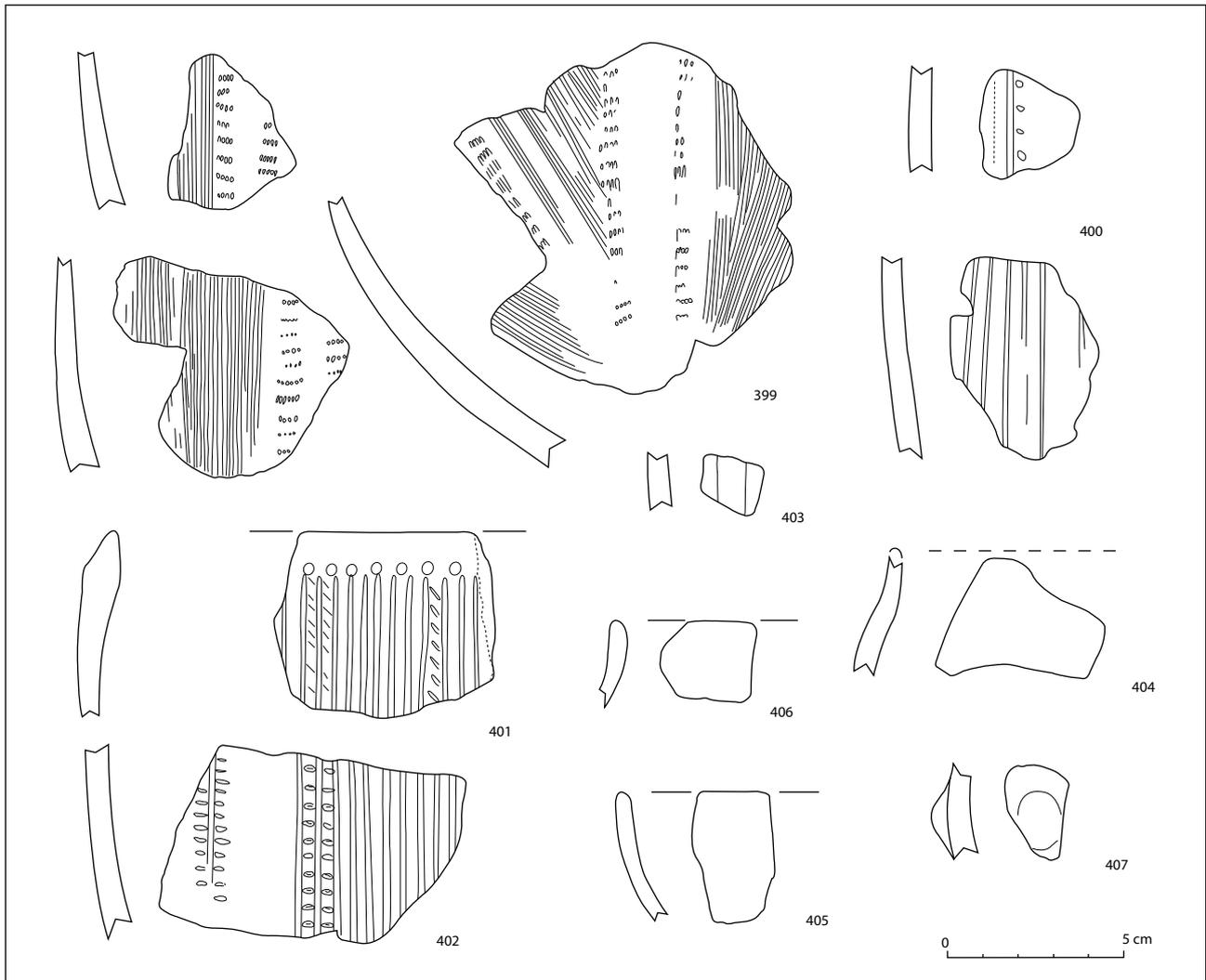


Figure 9 : Bréviandes, ZAC Saint-Martin, exemple d'association exclusive d'éléments Limbourg, décorés au poinçon ou au peigne à dents multiples (DAO Inrap).

La proportion de céramique « non rubanée » identifiée à Bréviandes, sans comparaison ailleurs, constitue un autre apport essentiel du site. Elle fournit pour la première fois les éléments d'une chronologie relative propre à ce type de matériel, et au-delà une meilleure appréhension de ses variations chrono-culturelles qui peut contribuer, sur des bases matérielles largement renouvelées, à l'éclaircissement de la « question Limbourg ». Sur le site même, l'importance inédite de la composante non rubanée dans le matériel céramique, faisant pratiquement jeu égal avec la céramique rubanée décorée, contraste étonnamment avec le caractère parfaitement conventionnel de l'habitat, et aussi avec la rigidité extrême des codes décoratifs caractérisant le matériel décoré rubané, indice possible d'une forme de crispation culturelle. Il paraît en tout cas difficile de ne pas en inférer, dans ce secteur aux marges sud-occidentales du Rubané, une autre présence se confrontant à celle des colons néolithiques, peut-être sur le site même.

L'implantation de ce site pionnier semble se faire dès le Rubané moyen. L'essentiel de l'occupation concerne cependant les débuts du Rubané récent ; des éléments sporadiques sont attribuables à la fin de la même étape, mais ils pourraient n'être liés qu'à une simple fréquentation plutôt qu'à une perdurance de l'occupation.

Les éléments de datation tardifs associés aux sépultures individuelles suggèrent ainsi que leur implantation pourrait être contemporaine de son abandon, voire postérieure à l'habitat. C'est à l'évidence le cas pour le matériel céramique VSG et Cerny, pourtant bien présent dans les fosses de certaines maisons. La fréquentation Cerny est en outre attestée par la présence d'une sépulture unique, implantée au cœur même de l'ancien village.

Le Néolithique final est attesté par trois petites zones sépulcrales dispersées en périphérie de l'occupation Rubanée. La chronologie absolue et les variations morphologiques des tombes collectives suggèrent une certaine diachronie des implantations ce qui, joint à la taille réduite de ces structures, pourrait être l'indice d'une occupation relativement ténue pour ces périodes. Dans un cas, l'agglomération de sépultures individuelles et d'une sépulture collective de type familial indique pourtant une certaine stabilité de ces zones sépulcrales. Une petite fosse en V apparemment isolée et qui semble bien petite pour un éventuel piège de chasse, constitue le seul élément daté de la même période.

Un certain nombre de structures, concentrées pour l'essentiel dans la partie est du secteur sud, ont été rattachées par

erreur à l'occupation rubanée lors de la fouille. Elles peuvent maintenant être interprétées comme des fosses de chasse (fosse en VY ou en W) reconnues dans leur seule partie supérieure. Ces structures, non datées et très probablement diachrones, sont à attribuer à la protohistoire ancienne (Néolithique et âge du Bronze).

L'individualisation a posteriori, au cours de la phase d'étude, d'une petite nécropole du Bronze ancien /moyen a été une surprise. Les sépultures individuelles, en décubitus latéral et sans matériel associé, identifiées au centre du village rubané avaient en effet « logiquement » été attribuées par défaut au Néolithique ancien (tout comme la sépulture Cerny, dans le même secteur). La réattribution repose entièrement sur la datation C14 systématique des restes humains découverts sur le site, qui a permis la reconnaissance d'une occupation chronologiquement et spatialement cohérente pour une période jusqu'ici très peu documentée. Le rythme des inhumations rapporté à la durée totale traduit un usage très sporadique de la nécropole, qui se prolonge apparemment en continuité avec une incinération attribuée aux tous débuts du Bronze final (Bz D). Quelques autres fosses, contenant parfois des restes humains, sont attribuables à la même période.

Les éléments d'occupation attribuables au Bronze final et au premier âge du Fer sont à la fois présents sur l'ensemble de la surface et assez clairsemés. Ces vestiges n'ont souvent fait l'objet que d'une fouille partielle, destinée à fournir des informations de base quant à leur nature et leur datation.

Les structures identifiées sont principalement des fosses polylobées, probables carrières d'extraction de limon destiné à la construction.

S'y ajoutent des fosses de dimension et de module variable, plus éventuellement un bâtiment sur poteaux, possiblement contemporain sur la base des dates C14. Le phasage du site

s'étend de la phase moyenne du Bronze final (RSFO) à la deuxième partie du Hallstatt ancien (Ha C2). Une proportion notable des structures ne peut être précisément datée à l'intérieur de cette fourchette, soit qu'elles ne fournissent aucun élément caractéristique, soit qu'ils soient trop peu nombreux pour autoriser l'attribution à une phase précise. Cette imprécision récurrente ne permet pas de décider si on a affaire à plusieurs occupations discontinues ou au contraire à une seule occupation couvrant l'ensemble des phases reconnues sur une période qui peut couvrir au total 4 à 6 siècles.

Quelle que soit leur chronologie détaillée, ces éléments témoignent pour cette période de la présence d'un habitat sur le site ou à ses abords immédiats. Cette implantation correspond à une rupture majeure avec la fonction funéraire antérieure du site, vieille de quatre millénaires. Elle se matérialise d'ailleurs de manière brutale par le bouleversement récurrent d'une partie des espaces sépulcraux, et notamment de la nécropole de l'âge du Bronze immédiatement antérieure dont on peut penser qu'elle était, à cette époque encore, suffisamment marquée dans le paysage pour être aisément identifiable comme telle. Y a-t-il eu volonté délibérée d'éradiquer ces morts pour faire place aux vivants ? Faut-il y lire une rupture dans la continuité du peuplement ?

On n'a pas trace d'occupation pour le second âge du Fer, et celles concernant l'Antiquité sont très sporadiques : elles concernent principalement le réseau de circulation, et marginalement une sépulture isolée implantée en bordure. Les périodes postérieures ne révèlent pas de vestiges organisés.

Christophe LAURELUT

BRÉVIANDES - SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Rocade Sud Est

Ce diagnostic, dont le rapport a été finalisé en 2006, s'est déroulé pour la phase terrain en 2005 sous la responsabilité de R. Durost (Durost, 2006).

La notice est publiée dans le *Bilan Scientifique Régional 2005*, pages 37-39.

BRIENNE-LA-VIEILLE

Église Saint-Pierre-ès-Liens

Antiquité - Moyen Âge

Si la commune de Brienne-la-Vieille est depuis de nombreuses années connue pour son potentiel archéologique renvoyant à une importante occupation antique et tardo antique (agglomération, cf. Denajar 2005 : 289-294), l'église Saint-Pierre-ès-Liens retient plus particulièrement l'attention depuis la surveillance de terrassements menée en 1995 par Geert Verbrugghe. À cette occasion, et malgré les conditions difficiles de cette intervention, un certain nombre d'informations avait pu être recueillies, montrant une occupation antérieure à l'actuelle église. Il s'agissait en particulier du remploi en fondation de blocs d'architecture gallo-romains issus

probablement d'une construction proche, et d'un état antérieur supposé sous forme de tranchées et de restes maçonnés sur lesquels la nef actuelle s'appuierait.

En amont d'une étude archéologique exhaustive de l'église Saint-Pierre-ès-Liens dont la présente campagne a constitué la première étape, nous avons souhaité augmenter les connaissances préalables en réalisant des observations des élévations plus fines qu'une simple visite et un plan précis de la nef au théodolite, ainsi qu'en ouvrant un sondage au sol afin d'estimer l'apparition des niveaux en place. Cette intervention légère a eu lieu en novembre 2005 et a permis de proposer qu'au moins

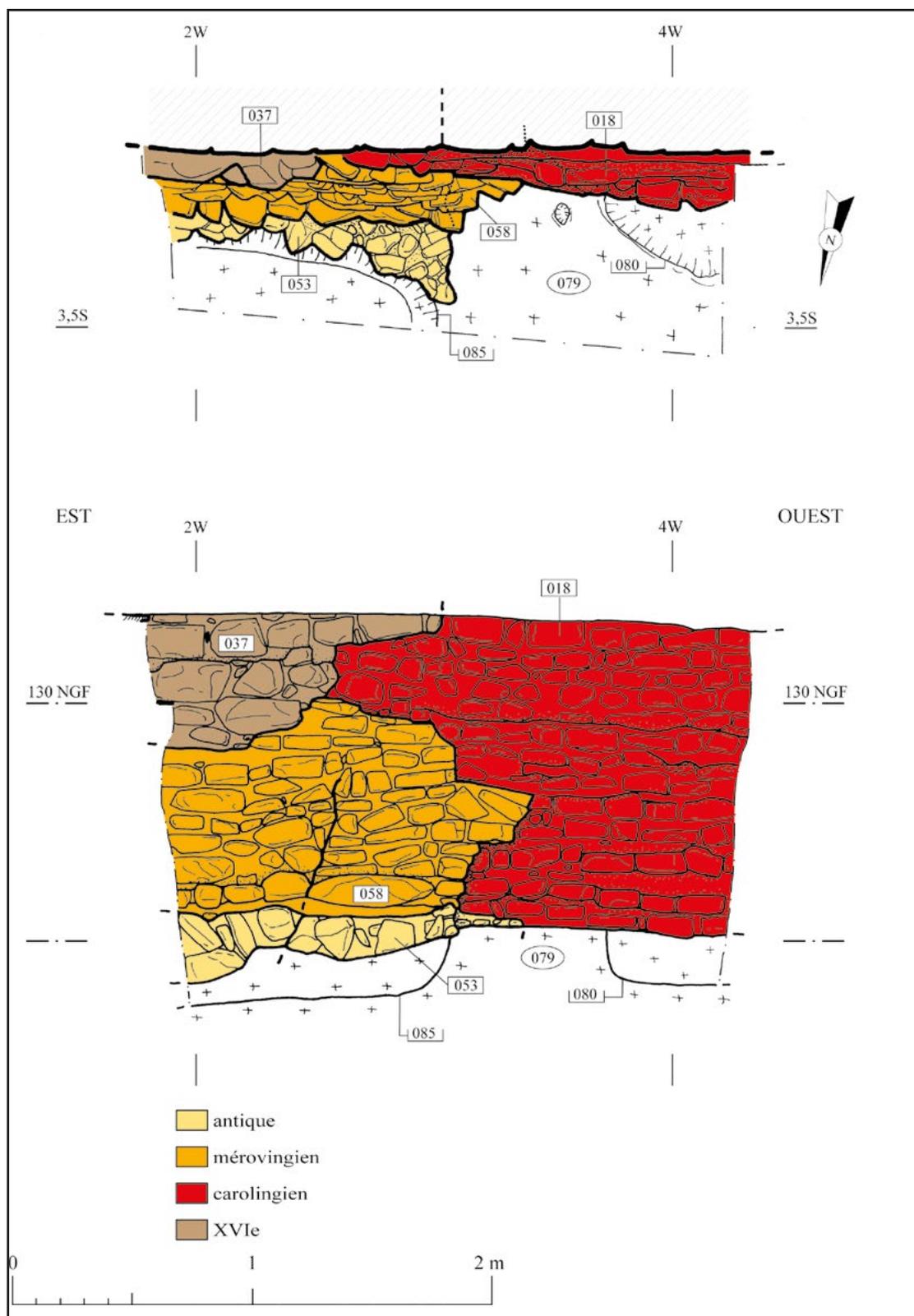


Figure 10 : Brienne-la-Vieille, Église Saint-Pierre-ès-Liens, Sondage 5 - plan et élévation des structures avec phasage (F. Henrion).

trois états antérieurs aux reconstructions du début de XVI^e s. pouvaient être préservés en élévations (Henrion, 2006 : 51-53). Forts des informations recueillies, nous avons proposé de poursuivre l'étude archéologique en ouvrant, en trois campagnes, des sondages dans l'église afin d'obtenir les données stratigraphiques nécessaires à la compréhension de l'histoire du site. Nous avons implanté un sondage dans la nef, au pied de la fissure décelée en élévation, là où nous imaginions l'épaule entre la nef et le chevet (Sondage 5, Figure 10), et nous avons terminé la fouille du sondage ouvert en 2005 (Sondage 3,

Figure 11. Cette opération s'est déroulée du 2 mai au 8 juin 2006, avec une équipe constituée d'un dessinateur, de deux archéologues et d'une stagiaire de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

À l'issue de cette première véritable campagne, le potentiel du site apparaît plus clairement, et la notion d'au moins trois états lisibles en élévations doit être largement revue à la lumière des données nouvellement acquises. Nous ne connaissons pas encore l'exacte position stratigraphique des blocs découverts en 1995, mais

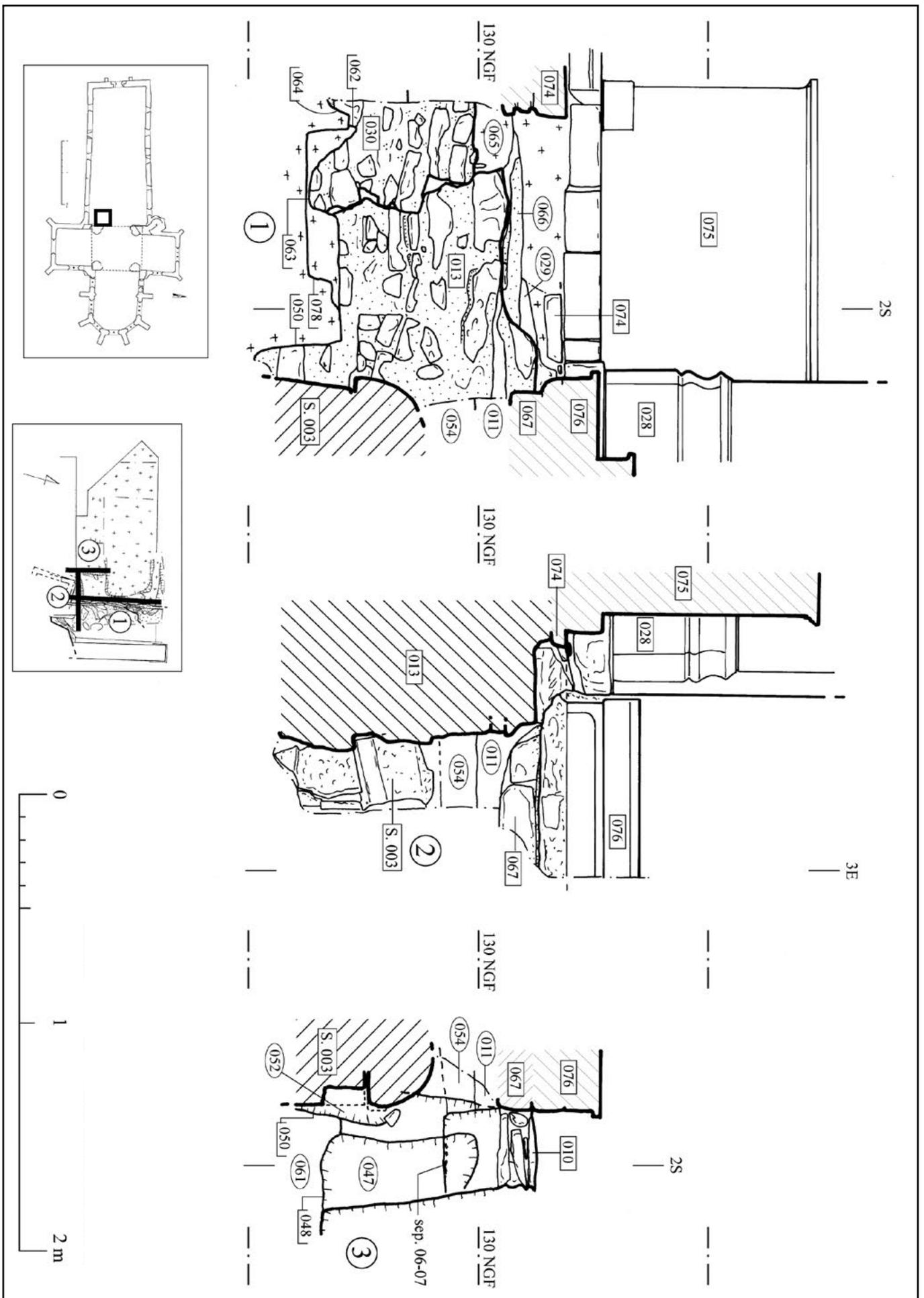


Figure 11 : Brienne-la-Vieille, Église Saint-Pierre-ès-Liens, Sondage 3 (F. Henrion).

la présence d'un mortier jaune signalé dans le rapport pourrait nous permettre d'envisager l'association des blocs avec la maçonnerie [083] mise au jour dans le Sondage 5 (Figure 10). Celle-ci s'installe dans le niveau argileux grisâtre contenant un mobilier céramique Haut-Empire et correspondant à un niveau d'occupation ou d'abandon (première phase d'occupation du site), et la présence d'une monnaie du IV^e s. dans les niveaux précédant la construction de [058] peut constituer un indicateur chronologique. Cette maçonnerie [083] se développe à l'est et au sud, et si un retour vers l'ouest n'est pas décelable, rien n'empêche qu'elle puisse se relier à un plan plus complexe auquel il faut ajouter les deux maçonneries est-ouest repérées en 1995 sous les murs nord et sud de la nef actuelle. Ainsi, on pourrait proposer la présence d'un bâtiment (domus ?) Bas-Empire (constituant une deuxième phase, Figure 8), dans les fondations duquel les blocs seraient réemployés, et qui va conditionner les différentes occupations bâties postérieures. Si le retour nord de [083] est recoupé par l'installation d'une fosse (d'inhumation ?), il semble que le reste de cette construction connue par son angle nord-ouest soit préservée (troisième phase). Son environnement est percé de fosses dont la fonction sépulcrale ne peut qu'être supposée compte tenu des perturbations médiévales. Si cette fonction funéraire est confirmée dans les prochaines campagnes, on pourrait proposer qu'une partie au moins du bâtiment a pu accueillir un oratoire (ou un mausolée), à l'image de ce qui a pu être reconnu à Vandoeuvres (Suisse, canton de Genève, cf. Terrier 1991 & Terrier *et al.* 1993) ou, plus proche de Brienne mais avec plus de réserves, dans la villa d'Etifontaine à Bar-sur-Aube (Denajar, 2005 : 268-271).

Une quatrième phase peut être proposée à partir de la construction de [058] sur [083]. L'analyse de l'élévation de [058] nous assure du maintien de [083] jusqu'à cette phase. En effet, la présence d'un coup de sabre montre que [058] a été construit en deux temps : d'abord en s'appuyant sur le retour sud de [083], puis l'angle est complètement repris après démolition de l'état antérieur. Nous n'avons pas d'indice permettant de dater cette quatrième phase d'occupation, sinon en notant qu'elle perturbe les mêmes niveaux que ceux recrusés par l'installation du sarcophage S.003 (Sondage 3), appartenant au Groupe C et datable de la seconde moitié du VI^e s. ou du début du VII^e s. (Figure 8). Cette nouvelle construction, reprenant donc un état antérieur, semble se développer au sud et à l'est, sans que l'on puisse en connaître l'emprise exacte. Mais si l'on admet que le sarcophage S.003 peut lui être contemporain, sa position très en biais pourrait s'expliquer par la présence d'autres cuves le côtoyant au sud, en s'appuyant sur l'extrémité de [058] ; aussi fragile que cette idée puisse paraître, elle participe toutefois à la réflexion.

Le bâtiment représenté par [058] est suffisamment important pour être repris et intégré, au cours d'une cinquième phase (divisée en plusieurs états), dans la construction de la nef dont nous plaçons toujours l'état le plus ancien aux IX^e-X^e s. (Figure 12). En effet, le mur sud de la nef nommé [018] vient se raccrocher sur [058] et il n'est pas certain que ce dernier soit supprimé dans la mesure où l'extrémité est de [018] peut garder le souvenir en négatif d'un piédroit d'ouverture donnant accès à l'espace conservé qui ne sera supprimé que très tardivement (manifestement au XVI^e s. si l'on prend en compte la typologie du mortier mis en œuvre). En 2005, nous avons été intrigués par la fissure intérieure et le

coup de sabre extérieur sur le mur sud de la nef, et l'avions interprété comme la trace de l'épaulement entre la nef et le chevet. Il faut aujourd'hui abandonner cette idée puisque cette rupture correspond au souvenir de l'accroche du premier état de la cinquième phase sur la quatrième phase. Nous proposons toujours de restituer ce premier état de l'église avec un portique entourant la nef, du fait, entre autres, des grandes ouvertures cintrées et du maintien d'un auvent jusque très tard qui en aurait gardé le souvenir. Ce portique peut tout à fait communiquer au sud avec l'espace circonscrit par [058] ; au nord, aucun élément nouveau ne permet d'en envisager l'aboutissement et la présence du chaînage déjà repéré est un indice encore trop faible pour aller plus avant.

Quant à la position du chevet de ce premier état de l'église, que nous imaginions immédiatement à l'ouest de l'actuelle croisée du transept, les éléments recueillis dans le Sondage 3 annulent cette idée et montrent qu'il faut sans doute le positionner plus à l'est, à l'emplacement de la croisée. L'aspect du parement de [030] (Sondage 3), dont le mortier est identique à [018], montre que l'on est en fondation et les rapports d'altitude avec les sols contemporains impliquent l'idée d'une rupture de niveaux entre l'est et l'ouest. Ainsi, [030] peut correspondre au chaînage de l'arc triomphal ouvrant sur le chevet et il faut restituer un emmarchement d'au moins une marche entre la nef et le chevet.

Un autre élément, plus tardif, mérite que l'on s'y arrête même si son interprétation demande encore quelques réflexions et comparaisons. Nous avons pu mettre au jour, dans le Sondage 5, une maçonnerie longeant tout le mur sud de la nef, et une maçonnerie de même type est également présente au nord. Il pourrait s'agir d'une banquette, mais nous sommes plus vraisemblablement en présence d'un solin maçonné si on met cette structure en relation avec les mortaises repérées sur les entrants de la charpente de la nef. Nous pensons pouvoir restituer des tribunes hautes le long de la nef, dont les poteaux de support reposeraient d'un côté sur le sol et de l'autre sur un solin de bois posé sur la maçonnerie reconnue et plaqués contre le mur. On remarque d'ailleurs à l'aplomb de chaque entrant une irrégularité de l'enduit pouvant conserver le souvenir de ce plaquage. De plus, en agrandissant quelque peu un sondage ouvert en 1995 dans la paroi sud pour une recherche de peintures, on a pu constater que les enduits peints n'ont été préservés que parce qu'ils étaient masqués par le poteau.

De telles tribunes latérales en bois sont relativement rares dans les édifices de culte catholique et les quelques exemples que nous avons pu trouver sont situés principalement dans le Sud-Ouest de la France (région de Toulouse), au Pays Basque (tribunes XVIII^e s. à Itxassou) ou encore en Allemagne (tribunes XVI^e s. à Osterwieck – est du pays). Ici, elles pourraient être contemporaines de la charpente, datée du XIV^e s. par la dendrochronologie. Leur construction a pu être motivée par la nécessité de renforcer la capacité d'accueil de la nef sans en augmenter la surface.

Au cours de cette campagne, nous nous sommes attachés plus particulièrement à rechercher les éléments susceptibles d'alimenter le dossier sur les origines de l'église en implantant des sondages là où l'intervention de 2005 avait décelé des incohérences. Si les résultats restent prometteurs, ils ouvrent de nouvelles interrogations à la fois sur ce qui précède l'église et sur sa propre évolution.

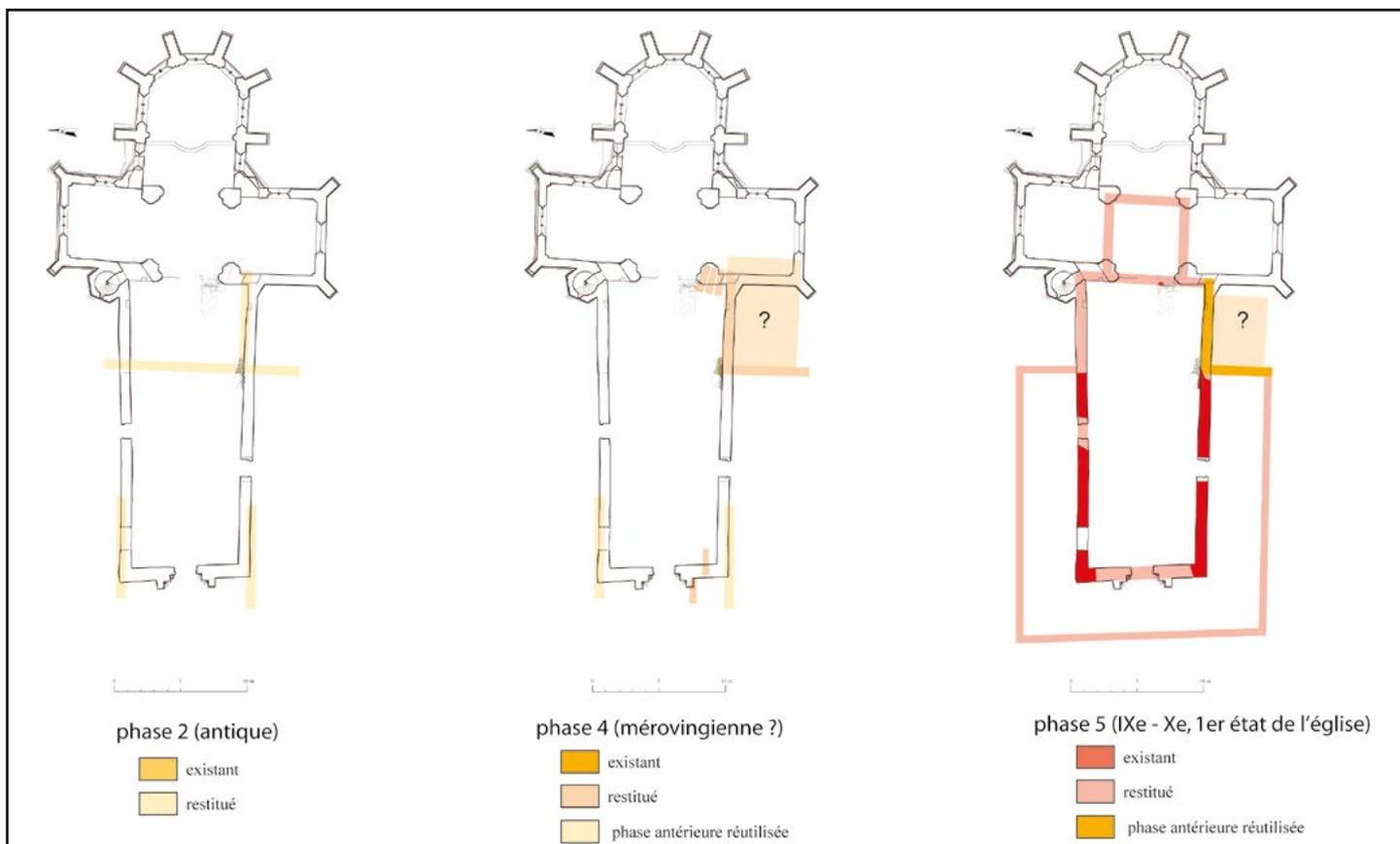


Figure 12 : Brienne-la-Vieille, Église Saint-Pierre-ès-Liens, Proposition de phasage (F. Henrion).

Nous proposons de poursuivre l'étude en 2007 avec un grand sondage dans la croisée du transept afin de mieux comprendre la position du chevet de l'église carolingienne et la succession des occupations jusqu'aux reconstructions du début du XVI^e s. Il est possible de saisir la fonction réelle de l'espace représenté par la maçonnerie [058] en ouvrant un sondage extérieur au sud, dans une zone que le cimetière actuel n'atteint pas. Enfin, nous souhaiterions pouvoir vérifier la nature des maçonneries dans lesquelles les blocs antiques sont réemployés afin de les comparer, après étude, relevés et analyse des mortiers, avec les structures récemment mises au jour. Il faudrait pour cela rouvrir la tranchée implantée en 1995 au sud de la nef.

Bibliographie

- DENAJAR L., 2005 – *L'Aube – 10, Carte archéologique de la Gaule*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris.
- HENRION F., 2006 – Brienne-la-Vieille (Aube), église Saint-Pierre-ès-Liens, *Bulletin du Centre d'études médiévales*, n°10, Auxerre (UMR 5594), p. 51-53.
- TERRIER J. 1991 – Les origines de l'église de Vandoeuvres GE, *Archéologie suisse*, 14, p. 229-236.
- TERRIER J., HALDIMANN M.-A., WIBLÉ F., 1993 – La villa gallo-romaine de Vandoeuvres (G E), *Archéologie suisse*, 16-1, p. 25-34.

Fabrice HENRION

Indéterminé

BRIENNE-LA-VIEILLE Les Fricots - Phase 2

Les parcelles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 28 et 63, section ZS situées au lieudit « Les Fricots » sur le territoire de la commune de Brienne-la-Vieille ont été diagnostiquées en prévision de l'exploitation d'une carrière d'alluvions anciennes. L'emprise totale correspond à 87 525 m², dont 7 % ont pu bénéficier d'une prospection mécanique.

L'opération a permis de localiser plusieurs fossés de parcellaire, ainsi que la présence d'une " fosse en Y " qui n'est peut-être qu'un puits.

Le diagnostic a également permis de mettre en évidence une pratique d'écobuage dans ce secteur.

D'après Fabien LE ROUX

Préalablement à la construction d'un lotissement, une série de tranchées a été surveillée par le Service régional de l'archéologie. Les sondages représentent environ 8 % de la superficie de la parcelle. Le terrain de 23 374 m² se situe dans le département de l'Aube, dans la commune de Buchères, au lieu-dit « Le Clos des Poiriers ».

Localisé à 5 kilomètres au sud de Troyes, le village se trouve dans la plaine crayeuse, rive gauche de la Seine, sur la moyenne terrasse surplombant la plaine alluviale. La parcelle remonte légèrement vers l'ouest, d'environ 128 m à 132 m d'altitude. Avant les remblaiements récents et les colluvions holocènes, la topographie devrait être légèrement plus marquée avec quelques dépressions se trouvant à peu près 0,60 m plus bas que les points les plus hauts.

D'après la Carte géologique (BRGM, 1992), le sous-sol est constitué de limons de plateau, d'origine fluviatile (?), d'épaisseur supérieure à 2 m, recouvrant des alluvions anciennes. Cette moyenne terrasse est à 10-15 m au-dessus de la plaine alluviale.

La terre végétale repose souvent directement sur un substrat crayeux ou sur des colluvions peu épaisses, de 0,05 à quelques dizaines de décimètres. Une couche limoneuse, qui se différencie de ces colluvions, a été observée dans quelques sondages à l'Est de la parcelle. Un sol ancien noir n'est illustré que par quelques traces sous les colluvions et surtout par sa présence dans certains chablis. Globalement l'érosion semble peu importante ; dans les endroits les plus sensibles, elle peut être estimée à un ou deux décimètres, plus l'épaisseur de la terre végétale ; ailleurs, elle doit correspondre globalement à la terre végétale. Les seuls endroits qui ont dû subir une érosion moindre sont ceux qui ont gardé des traces d'un paléosol.

Sous la crête de labour, une meilleure conservation aurait pu être supposée. Mais contrairement à des cas très similaires du même secteur, le sol semble avoir été érodé avant même la formation de la crête de labours.

Quelques silex taillés attestent d'une occupation ancienne qui ne peut cependant être précisée. Le nucleus, pourrait, sous toute réserve, laisser supposer une activité humaine au Mésolithique.

La principale occupation date du premier âge du Fer. Cet habitat se caractérise par des grandes fosses contenant un abondant matériel céramique et du torchis. Les constructions, qu'on peut supposer à proximité de ces fosses, n'ont pas été identifiées pour le moment.

Le chemin, en bordure ouest de la parcelle, remonte à une voie beaucoup plus ancienne dont la datation ne peut cependant être précisée. Au-dessus de cette voie s'est formée une crête de labours, processus traditionnellement attribué au bas Moyen-Âge et à l'Époque moderne et en relation avec le tournage des charrues. Les ornières de cette ancienne voie, dont les limites étaient peu nettes, ont été observées sur une largeur de plus de 10 m.

La parcelle a longtemps fait l'objet de plantations de vigne ; quelques tuiles plates permettent de dater ces vignes, au moins en partie, à l'Époque moderne.

L'organisation de ces vignes, ainsi que leur relation stratigraphique avec les ornières, est assez énigmatique. Tout en ressemblant aux autres traces de vigne régulièrement observées autour de Troyes et dans le Perthois, elles se distinguent par une certaine régularité. De plus, elles ne semblent pas recoupées par les ornières, ce qui amène cependant à une impossibilité stratigraphique.

D'après Jan VANMOERKERKE



Figure 13 : Buchères, Le clos des Poiriers, tranchée F7, traces d'implantation de vignes (? ; cliché J. Vanmoerkerke).



Figure 14 : Buchères, Le clos des Poiriers, chemin avec ornières (cliché J. Vanmoerkerke).

BUCHÈRES, MOUSSEY, SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES

Parc Logistique de l'Aube : voie d'accès

Cette intervention s'inscrit dans le cadre du projet d'aménagement du Parc logistique de l'Aube. La taille imposante du projet global (250 hectares) a eu pour conséquence de scinder les opérations archéologiques en plusieurs phases. Ce diagnostic fait donc suite à de multiples opérations archéologiques menées depuis septembre 2004. Il préfigure la réalisation d'une voie d'accès entre le carrefour giratoire sud RD 444 du Parc logistique et le carrefour giratoire RN 71 de l'échangeur autoroutier de Saint-Thibault. Il est délimité, au nord par des terres en culture, au sud par l'autoroute A5, à l'ouest par la Départementale D 444, et à l'est par la Route Nationale 71.

Le terrain soumis au diagnostic s'étire d'ouest en est, sur un tronçon de près de deux kilomètres de long. L'évaluation portait initialement sur une superficie de 60 000 m² et la surface sondée représente 8,5 %.

La majorité des sondages n'a pas atteint les différents substratums présents sur la zone concernée.

Les différents solums appréhendés ont révélé des horizons distincts.

Entre les sondages 1 à 36, quelques sondages profonds présentent la stratigraphie suivante :

- terre végétale (de 0,3 à 0,4 m d'épaisseur) ;
- limon argileux brun décalcifié, légèrement manganésé (de 0,4 à 0,5 m)
- limon argileux brun foncé, avec quelques nodules de calcaire (de 0,4 à 0,6 m)

- limon calcaire beige/ jaune (de 0,6 à 0,8 m)
- gravier

Entre les sondages 37 et 78, a été reconnue la stratigraphie suivante :

- terre végétale (de 0,3 à 0,4 m d'épaisseur) ;
- limon argileux brun foncé (0,2 à 0,3 m)
- limon sableux gris (0,2 à 0,4 m)
- gravier

Les sondages 41, 42, 50 et 74 ont révélé un horizon tourbeux composé d'une matrice de terre grasse noire très organique, intercalé entre les horizons de limon argileux brun et le limon sableux gris.

Entre les sondages 79 et 97, a été reconnue la stratigraphie suivante :

- terre végétale (de 0,3 à 0,4 m d'épaisseur) ;
- limon argileux brun foncé (0,2 à 0,3 m) ou remblai (sur plusieurs mètres)
- gravier

Enfin, aucun paléosol caractérisé, aucune dépression naturelle de type vallon sec colluvionné ainsi qu'aucun paléo-chenal n'ont pu être observés. Au terme de cette opération, aucun vestige archéologique ne fut mis au jour.

Julien GRISARD

Multiple

BUCHÈRES, MOUSSEY, SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES

Parc Logistique de l'Aube : phases 2A et 2B-2C

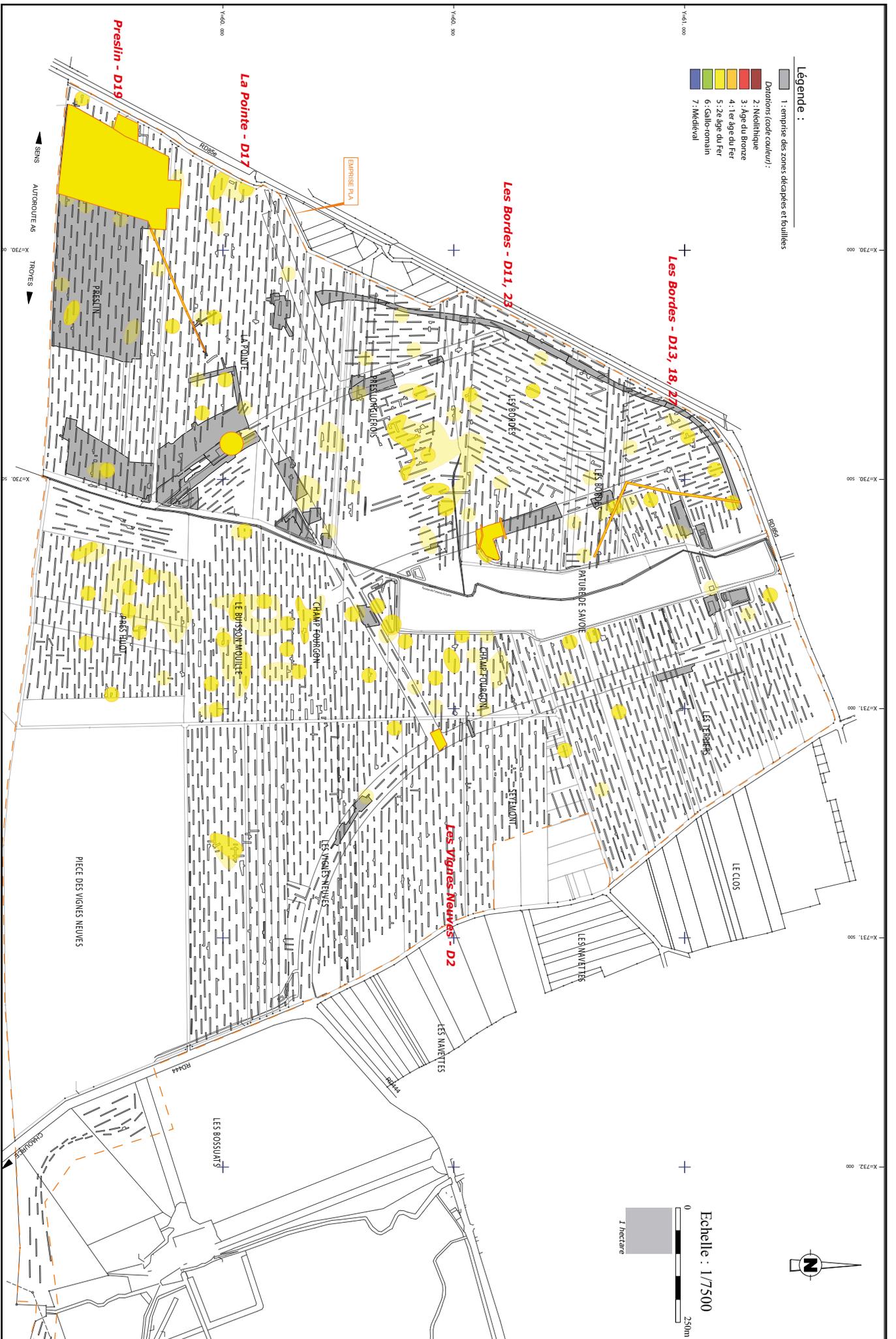
Outre les résultats des deux phases des sondages dites 2A et 2B-2C effectuées en 2006, le rapport présente aussi une brève synthèse de l'ensemble des résultats disponibles à ce jour pour le Parc Logistique.

Ces deux phases de diagnostic qui ont porté sur 87 ha (servitudes non comptées) font suite à une précédente phase menée en 2004 (BSR 2004) qui couvrait 93 ha. Les méthodes de sondage employées s'inscrivent dans la même logique afin d'obtenir des données harmonisées sur la totalité de l'emprise : le taux d'ouverture est situé entre 9 et 10 %, selon les parcelles.

En 2006, la richesse archéologique du Parc a été confirmée par la découverte d'un nombre minimal de 41 occupations réparties sur les lieux-dits suivants : La Pointe, Prés Longuerois, Les Bordes, Les Terriers, Seyemont, Les Vignes Neuves, Champ Fourgon, Le Buisson Mouillé, Prés Huot. Elles concernent toutes les périodes depuis le Néolithique ancien jusqu'à la période de transition gallo-romain/Haut Moyen Âge (Figures 15 à 20).

Dans 38 cas, il s'agit de vestiges d'habitat ou d'établissements ruraux de type et de taille variés, avec parfois des indices d'activité artisanale spécifique (métallurgie). Les 3 occupations funéraires ne concernent pour l'instant que l'âge du Bronze (Figure 16) et les âges du Fer (Figures 16 et 17) jusqu'au début de l'époque romaine (Figure 19).

La réalisation de ce premier travail de synthèse élaboré à partir de l'ensemble des données récupérées sur les 200 ha sondés et les résultats partiels des fouilles 2005 et 2006 permet d'évaluer la masse peu commune de vestiges à traiter et le rare potentiel archéologique que constitue le Parc Logistique. Rapportée à un exemple régional comparable, cette opération représente en termes de densité archéologique occupée anciennement, plus de trois fois celle calculée sur l'ensemble de l'Europort Vatry (Lagatie & Vanmoerkerke 2005). De plus, à la différence de l'opération de Vatry, la qualité de conservation des structures et l'éventail chronologique disponible assurent



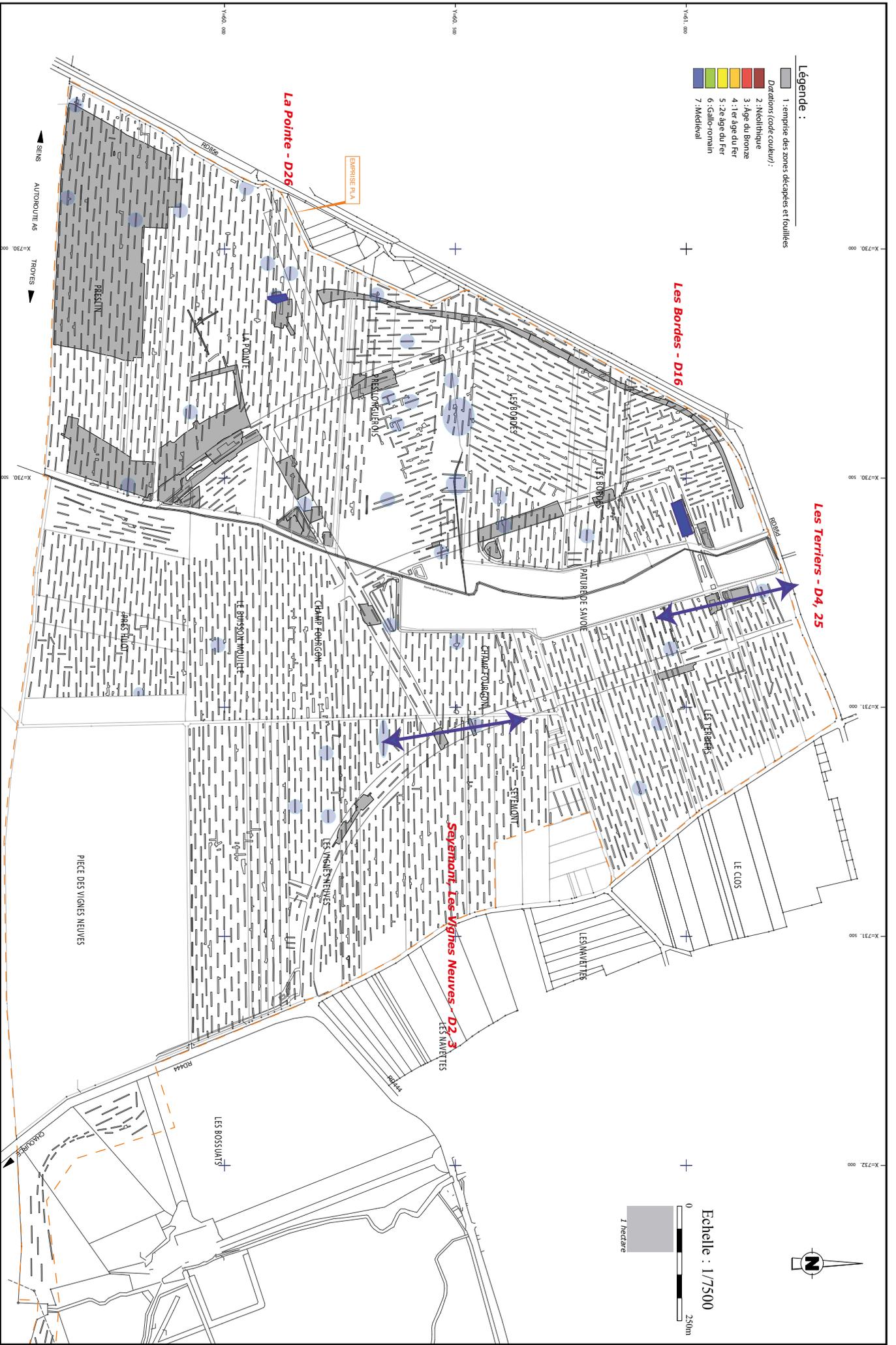


Figure 20 : Buchères, Moussey, Saint-Léger près Troyes, Parc Logistique de l'Aube, phases 2A et 2B-2C, plan général des occupations médiévales (DAO Inrap).

la découverte de multiples phases d'occupation encore masquées, dont des phases très peu documentées dans le contexte régional. On peut dire à coup sûr, et sans jeu de mot, que les vestiges retrouvés sur le Parc retracent l'histoire humaine des 70 derniers siècles qui nous séparent des premiers colons néolithiques.

Les contours de la fenêtre décidée dans le projet d'aménagement coïncident relativement bien avec les critères scientifiques qui dictent le degré de représentativité de l'échantillon archéologique. Le Parc, pris comme échantillon archéologique, permet de comprendre en un seul bloc le fonctionnement socio-économique d'un terroir à travers les grandes périodes de la protohistoire et de la période romaine. À cette échelle d'observation, il est possible aussi de poser de manière plus argumentée des questions d'ordre sociopolitiques plus complexes relatives à l'observation régionale de la société, à chaque période. Quel rôle, s'il en a eu un, a pu jouer ce ruisseau et cette plaine dans l'espace de la plaine de Troyes ? Dans quelle mesure la densité de richesse des occupations

hallstatiennes, apparemment engagées dans ce processus de densification dès la fin de l'âge du Bronze, apportent-elles des éléments nouveaux quant à la compréhension des phénomènes de complexification sociale émis pour la plaine de Troyes à cette période ? Que penser des modifications territoriales fortes observées entre la fin du second âge du Fer et la période romaine ?

Toutes ces questions, et bien d'autres encore, ne pourront être résolues sans poursuivre scrupuleusement les investigations menées depuis deux ans et demi.

Bibliographie

LAGATIE Ch., VANMOERKERKE J. (dir), 2005 – *Europort Vatry. Les pistes de l'archéologie. Quand la plaine n'était pas déserte...* DRAC Champagne-Ardenne, Inrap, Ed. Dominique Guéniot, 164 p.

Vincent RIQUIER

Multiple

BUCHÈRES, MOUSSEY, SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES

Prologis, voie ferrée et bassins

La poursuite de l'aménagement du Parc Logistique de l'Aube est à l'origine d'une vaste opération de fouille (Figure 21) qui s'est déroulée du 3 avril au 23 novembre 2006. Programmée initialement pour libérer un vaste bloc de 30 ha en prévision de l'installation de l'entreprise de logistique Prologis, cette opération a débuté par le décapage complémentaire de zones fouillées en 2005, nécessité par la modification ponctuelle du tracé routier (décapages D09, D10 et D17). Elle a permis de suivre ensuite les aménagements annexes à la voirie : cinq bassins de rétention d'eau et une voie ferrée.

La fouille a porté sur une surface totale de 16 ha, répartie essentiellement sur la partie occidentale du Parc, en rive gauche du ruisseau des Fontaines de Savoie, et scindée en douze nouvelles fenêtres de décapage (D19 à D30), de surfaces extrêmement variables, la plus étendue dépassant 10 ha.

Touchant essentiellement des parcelles sondées en 2004, elle inclut aussi quelques parcelles sondées au début de l'année 2006. Toutefois, pour le terrain dédié à Prologis, Les choix de la prescription scientifique ont limité l'étendue de la surface archéologique à fouiller à 13 ha, bien que le potentiel s'élevât aisément à 20 ha. L'attention a donc été portée sur les secteurs les plus riches tout en maintenant l'impératif d'une compréhension spatiale à grande échelle. Les vestiges d'occupation domestique dominant très largement le corpus des découvertes, accompagnés de très rares restes funéraires. Dans le sillage de la trame chronologique mise au jour en 2005, les plus anciennes installations remontent au Néolithique rubané, et les plus récentes aux périodes médiévale et

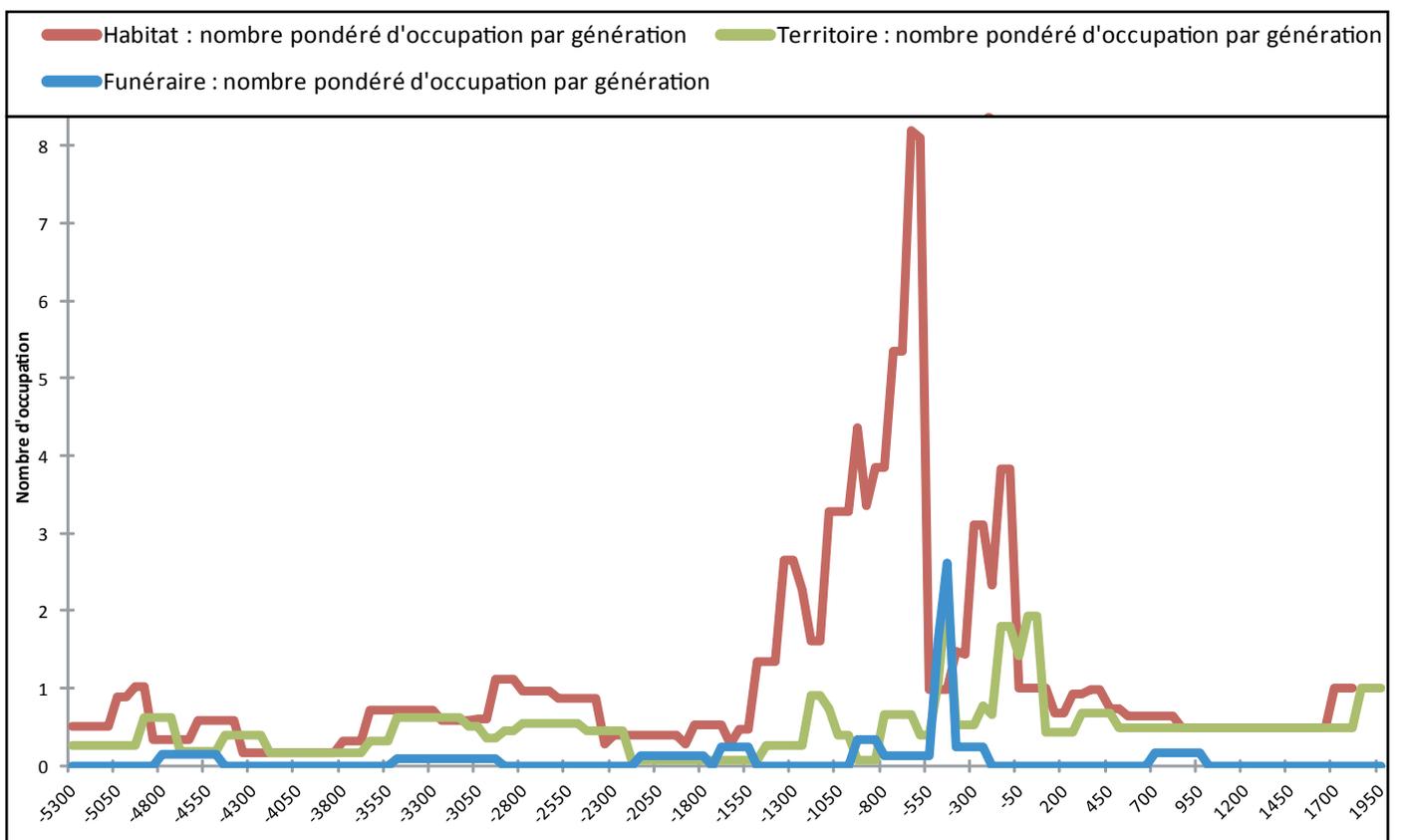
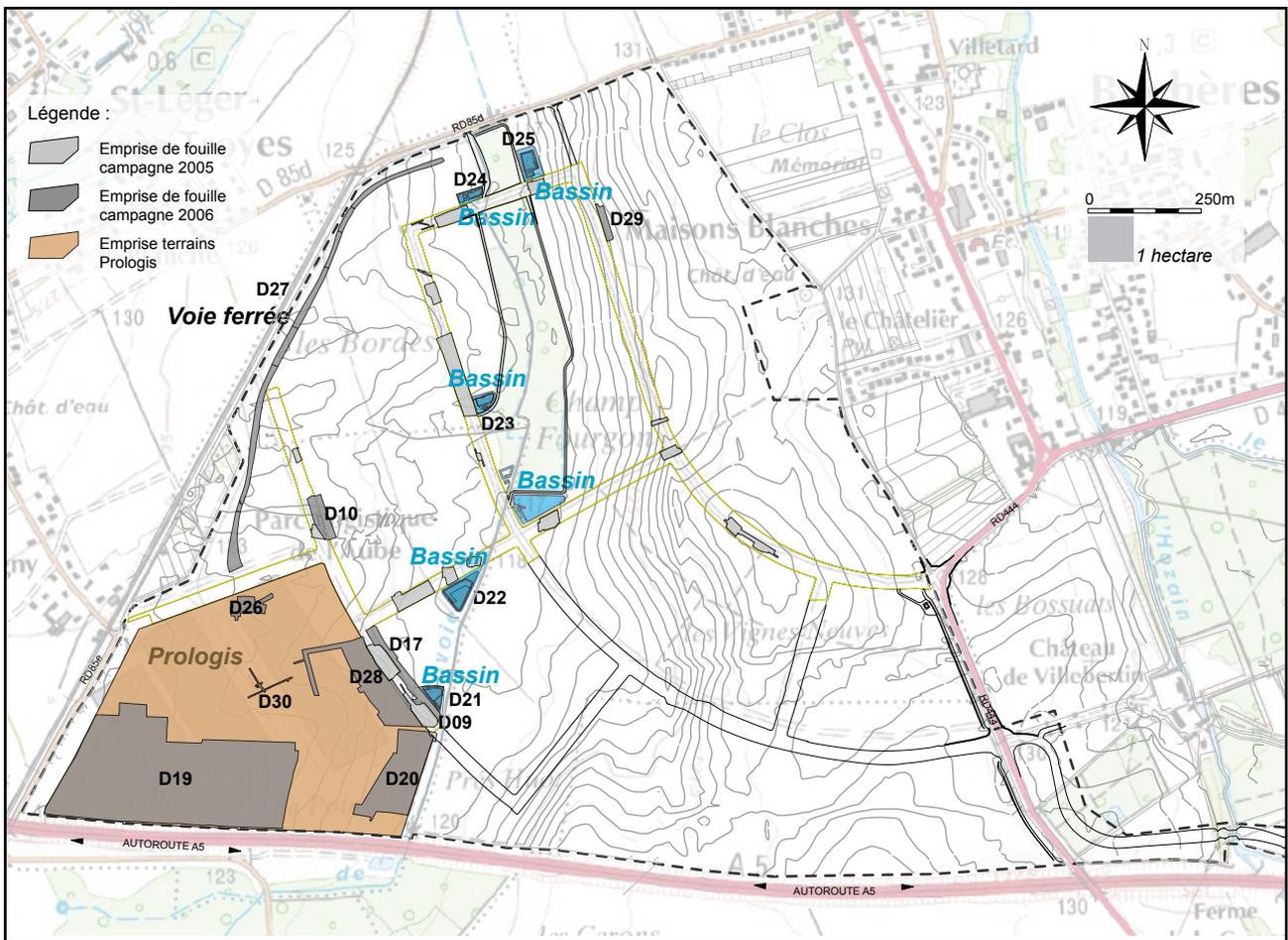
moderne, une large majorité ayant été occupée durant la Protohistoire, entre la fin de l'âge du Bronze et la fin de l'âge du Fer. Seules les principales découvertes sont ici décrites en détail, l'accent étant mis sur l'évolution des formes d'implantation sur le temps long. L'intégration des données de la fouille de 2005 donne également plus de corps au *scenario* proposé.

Reconstitution de la courbe générale de l'occupation humaine

La synthèse des données des deux premières campagnes de fouille a permis d'identifier 158 occupations distinctes, qui se distribuent très inégalement dans le temps comme le figure la courbe de l'histogramme (Figure 22). Les rares occupations du Mésolithique ont été exclues de la courbe pour des raisons de confort de lecture ; la courbe ne débute donc qu'au début du Néolithique (- 5300) pour s'achever en 2000 de notre ère, par convention.

Avec une moyenne de 1,08 occupation par pas de 50 ans, on constate d'emblée que, rapportées aux durées réelles du temps écoulé, les données archéologiques acquises jusqu'à maintenant, bien qu'abondantes, représentent encore peu d'informations en dehors des âges des métaux, période-phare du peuplement ancien sur le Parc et dans la Plaine de Troyes.

En considérant comme notables les phases présentant des valeurs supérieures à 0,5 occupation / 50 ans, une évolution globale et cohérente se dessine, qui montre des rythmes forts d'emprise humaine sur le terroir et des temps de déprise.



Au Néolithique, les phases actives ont lieu pendant la phase pionnière du début du Néolithique entre -5300 et -4750 et durant le Néolithique moyen I autour de -4450-4250, puis du Néolithique récent jusqu'à la fin du Néolithique final entre -3500 et -2250.

Une longue déprise a lieu pendant le Néolithique moyen II entre -4200 et -3550, au point de s'interroger sur la nature de cet épisode, qui ne laisse presque aucun artefact, aucune structure en creux, aucun signal radiocarbone.

La même question peut être posée pour le premier millénaire de l'âge du Bronze, entre -2200 et -1750 voire même -1400. Ce n'est qu'à partir de -1400/-1300, à la fin de l'âge du Bronze, qu'une véritable pression humaine sur le terroir commence à se faire sentir.

Le nombre d'occupations progresse rapidement et sans discontinuer, avant de marquer le pas vers -450/-400. Dans cette longue période de huit siècles, deux pics se détachent : le premier se place entre -950 et -750, à la transition entre l'âge du Bronze et le premier âge du Fer, le second, de plus forte valeur, entre -550 et -450, à la fin du premier âge du Fer. Cet histogramme illustre un véritable cycle de civilisation (peuplement, économie, organisation territoriale, etc.) entre -1200 et -400, qui peut être découpé en cinq grandes étapes.

Une crise brutale affecte l'expansion de cette société locale au début de La Tène, faisant écho à la situation enregistrée en région à la même époque, selon un rythme moins rapide, mais surtout à une situation générale bien connue, au moins dans le nord de la France (Malrain *et al.*, 2013). Cette crise ne fait que ramener la courbe au niveau qui prévalait vers -1300.

La reprise a lieu vers -250 pour une durée relativement courte, puisque l'intégration à l'empire romain semble avoir raison du dynamisme protohistorique.

La période gallo-romaine marque, du point de vue du nombre d'occupations, une étape de stabilisation qui ne réussit pas à enrayer le déclin de ce secteur. Les siècles suivants ne font que suivre cette lente évolution, caractérisée par une profonde réorganisation de la carte du peuplement local.

Dans le détail des trois grands domaines résumant la nature des occupations - espace habité (foyers de peuplement), espace funéraire (lieu sanctuarisé dédié aux défunts), espace exploité (tissu d'aménagements de tous types gravitant autour des deux précédents domaines), les données montrent une nette prépondérance (Figure 22) pour les vestiges liés à l'habitat (58 % des surfaces), complétés par toutes les catégories de vestiges attestant de l'exploitation du territoire (42 %).

Les données funéraires pèsent au final très peu, 1 % des surfaces et 3 % des occupations ; même en tenant compte des restes humains et des sépultures enfouis dans le monde domestique, les proportions restent faibles (5 % des surfaces et 8 % des occupations). Ce résultat tient à la nature du fait funéraire, bien plus concentré dans l'espace que le monde domestique, mais également au fait qu'une bonne part des espaces funéraires anciens protohistoriques a laissé proportionnellement peu de traces.

Quant aux données traitant du territoire, leur lecture est nécessairement rendue plus complexe en raison de la variété des vestiges et de leur valeur très variable selon les civilisations concernées. Sans entrer dans des considérations de détail, notons que certaines phases livrent avec plus de facilité des vestiges de ce type.

Pour la seconde moitié du Néolithique, entre -3600 et -2200, l'impact archéologique des fosses de piégeage de type en V-Y-W est important, notamment en termes de surface. Pour la fin du second âge du Fer et les périodes historiques en général, l'inscription dans le sol des réseaux de communication et de certaines limites parcellaires marque par excellence le territoire et l'emprise foncière des activités humaines.

Une présence ponctuelle mais bien réelle au Mésolithique

La période du Mésolithique est représentée par trois occupations, localisées sur les décapages D11 et D19, matérialisées par des fosses. Malgré l'absence de tout artefact, le croisement de la seule date radiocarbone avec les découvertes récentes régionales valide la datation d'une des occupations au Mésolithique ancien. Quoique remarquables et difficiles à confondre avec d'autres types de fosses à la lecture de leur profil, ces vestiges peuvent être aisément négligés au décapage et pris pour des anomalies naturelles, des chablis ou d'autres structures situées à mi-chemin entre le milieu naturel et le milieu anthropique. Il est donc tout à fait possible que d'autres vestiges de même nature n'aient pas été enregistrés ou compris. On considèrera que la situation actuelle est une situation a minima. Par ailleurs les fouilles les plus récentes sur le PLA sont là pour confirmer qu'à chaque ouverture du terrain, on retrouve des fosses de cette période (campagnes 2011 et 2012). Leur répartition semble donc couvrante, ce qui confirme que l'ensemble du territoire du PLA était déjà largement parcouru et habité par les populations humaines, à certaines phases du Mésolithique.

Zone d'habitat du Néolithique ancien

Les occupations du Rubané, localisées en rive gauche du ruisseau des Fontaines de Savoie, sont regroupées sur le décapage D11, fouillé en 2005. En 2006, aucune donnée nouvelle concernant le Rubané n'a été mis au jour.

La seule véritable zone d'habitat, datée du BVSG, qui complète la carte des découvertes réalisées en 2005 (Figure 23), se situe au lieu-dit « Preslin » sur le vaste décapage D19. L'occupation regroupe les vestiges datés du BVSG, quoique peu nombreux et peu fournis en matériel. Quelques fosses d'habitat ainsi que deux tombes à inhumation (D19F0651 : 4842-4582 cal. BC et D19F0820 : 4712-4461 cal. BC) se répartissent sur une large aire de 1,3 ha, au cœur de la plaine limoneuse. Pour mémoire, le décapage D19 s'appuie, au sud, sur une portion de l'autoroute A5, fouillée dans l'hiver 1991-92 (Rolin, 1992), où avaient été mis au jour une série de vestiges néolithiques, dont deux plans de maisons, relativement bien conservés, de tradition rubanée et deux tombes à inhumation.

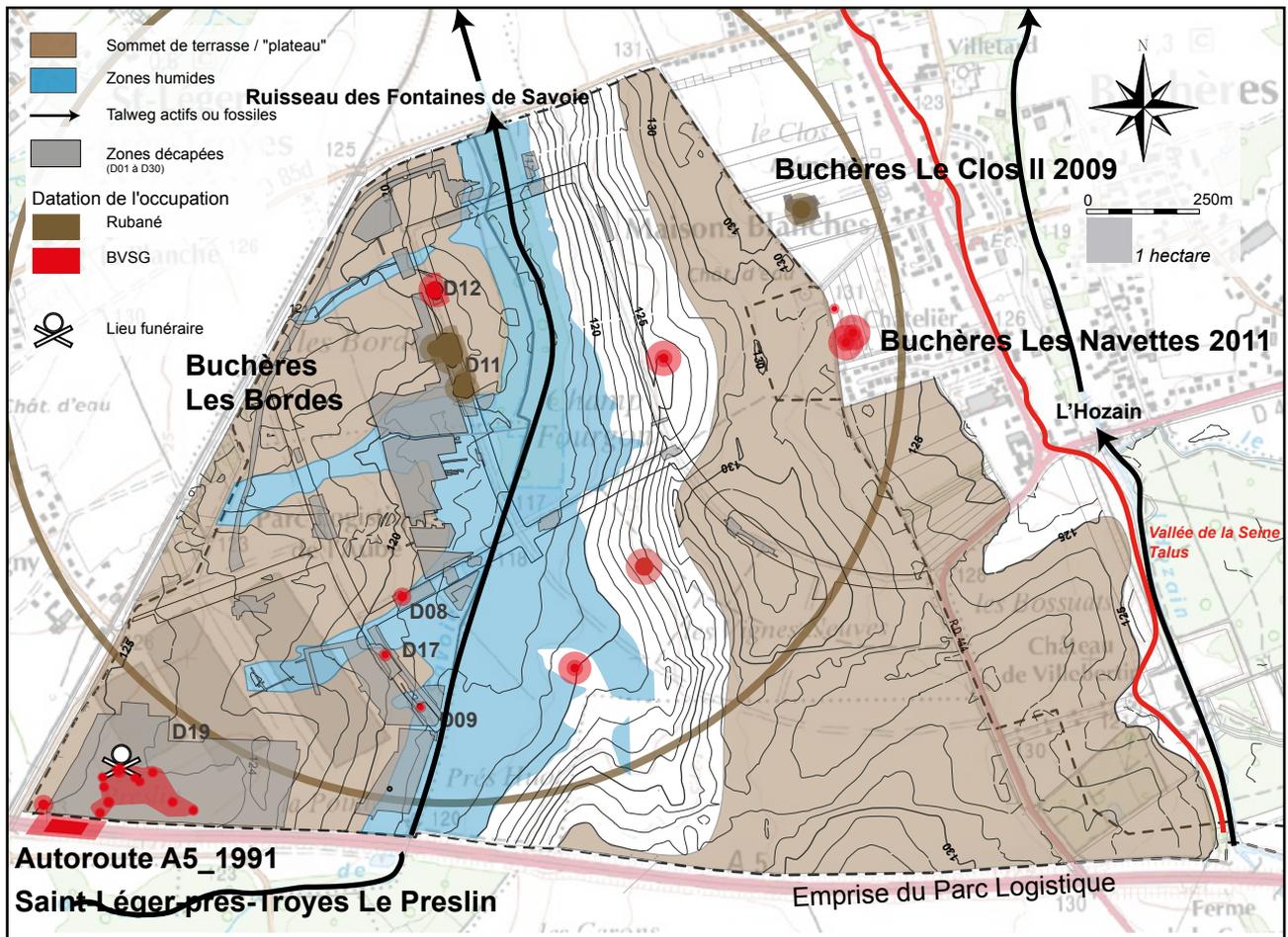


Figure 23 : Buchères, Mousse, Saint-Léger près Troyes, Parc Logistique de l'Aube, Prologis, voie ferrée et bassins, carte de répartition des données disponibles pour le Néolithique ancien (in Riquier et Meunier, à paraître).



Figure 24 : Buchères, Mousse, Saint-Léger près Troyes, Parc Logistique de l'Aube, Prologis, voie ferrée et bassins, bûche funéraire du Néolithique récent en cours de fouille (équipe de fouille, Inrap).

Habitat et exploitation du territoire au cours du Néolithique moyen I

En dehors de quelques lots de matériel isolé, signalant un bruit de fond de fréquentation de la rive gauche, le secteur du lieu-dit « Preslin », habité à la phase précédente, livre des éléments de culture matérielle Cerny et des datations radiocarbone du Néolithique moyen I.

Au « Preslin » (décapage D19), l'occupation d'habitat Cerny, comme les autres vestiges néolithiques, a été fortement perturbée par les occupations protohistoriques plus récentes. Quatre structures, fosses et trous de poteaux, ainsi qu'un épandage de mobilier, ont été localisés dans la partie sud du décapage, dans le prolongement chronologique de l'installation BVSG.

Sur la même zone, après abandon de l'habitat, a ensuite été creusée une première série de fosses à profil en Y et W, dont quatre apportent des dates radiocarbone cohérentes comprises entre 5 580 et 5 470 cal. BP, dans la seconde moitié du NMI (entre le 45^e et le 43^e s.).

Une nette reprise d'activité sur le territoire durant le Néolithique récent et final

La « disparition » de traces tangibles pour le Néolithique moyen II sur l'ensemble du PLA ne trouve pas d'explication fiable. Certes, cette déprise s'inscrit dans la durée et semble amorcée dès le Néolithique moyen I. Toutefois, l'absence de tout vestige en creux, sur le PLA mais également dans un large rayon de plusieurs kilomètres à la ronde, laisse perplexe. La cause de cette absence de trace archéologique, comme pour les phases ultérieures du début de l'âge du Bronze, tient probablement plus à des motifs d'ordre sociaux ou culturels qu'à la désertification pure et simple du secteur.

La reprise d'activité a lieu à partir du Néolithique récent. Pour les deux dernières grandes phases du Néolithique, le Néolithique récent et le Néolithique final, une vingtaine d'occupations distinctes sont enregistrées, se partageant entre vestiges d'habitats démantelés et zones de piégeage, la seule zone funéraire correspondant à un bûcher isolé. La précision chronologique de la plupart des données matérielles reste insuffisante pour proposer un phasage interne précis.

Une diversification des vestiges

Le fait remarquable est que les données évoluent en termes de catégories entre le début du Néolithique, où les vestiges d'habitat dominant, et ces phases finales, où l'on assiste à une diversification des types de vestiges. Ainsi, les vestiges d'habitat ont laissé peu de traces en eux-mêmes mais leurs aires peuvent être localisées, en négatif, en pointant les concentrations de restes matériels, principalement lithiques. Aucune fosse d'habitat n'est avérée pour le Néolithique récent alors que sept occupations distinctes, matérialisées par une ou un petit groupe de fosses, le sont pour le Néolithique final (D05, D14, D16, D17, D23, D28 et D19).

En marge de ces points d'implantation clairement identifiés, on recense un certain nombre de lots de pièces lithiques en silex, certaines pièces étant ubiquistes puisqu'on les retrouve pendant plus de deux millénaires, du début du

Néolithique moyen jusqu'à la fin de la période, d'autres ayant une signature chronologique plus réduite (armatures de flèche, scies, micro-denticulés, etc.). Ces indices sont récupérés soit dans les paléosols, reliquats d'anciens sols fortement occupés à la fin de l'âge du Bronze et au premier âge du Fer, soit dans le comblement des structures protohistoriques qui ont perforé les anciennes surfaces et ont piégé le matériel résiduel. Toutefois, on remarque que les structures plus récentes, antiques ou historiques, comprennent peu de pièces en silex, preuve que l'intense activité humaine protohistorique a filtré l'essentiel de la culture matérielle néolithique. Quelle que soit la position stratigraphique de ces éléments d'industrie lithique, dans des paléosols ou des comblements de fosses protohistoriques, leur localisation spatiale constitue cependant un bon marqueur de l'occupation du sol durant la fin de la période néolithique. Les concentrations qui apparaissent peuvent être interprétées comme les restes d'habitats démantelés et érodés, devenus « invisibles », ou comme des zones d'activités (cas de l'aire de répartition des haches polies et des armatures de flèche sur le D19).

Un seul lieu funéraire, daté du Néolithique récent, a été retrouvé (Figure 24). Il présente des caractères originaux, quoiqu'il soit difficile de tirer des généralités sur ce type de vestige dans le sud de la région, où aucun ensemble funéraire n'avait encore été mis au jour.

Enfin, la nouveauté réside dans la caractérisation des terres situées en dehors de l'habitat, par le biais des fosses à profil en V-Y, interprétées comme des systèmes de chasse. Huit occupations, d'envergure très variable, sont enregistrées et datées, soit par datation radiocarbone, soit par association de matériel, soit par analogie typologique. Outre leur dispersion dans l'espace, qui suggère l'existence d'un certain type de biotope durant ces phases, le fait marquant se situe au sud-ouest du Parc, sur le D19, où plusieurs groupes de fosses datées par radiocarbone attestent d'une exploitation exclusive du lieu sur la longue durée, comme si avait existé une gestion raisonnée de ce lieu, proche de la source du ruisseau. L'hypothèse de la nature boisée du lieu est par ailleurs renforcée lorsqu'on décalque la carte de répartition des haches polies et des armatures de flèche.

L'ensemble de ces données donne l'image d'un territoire parsemé de vestiges (Figure 25), sans véritable zone de vide (à l'exception du versant est, encore inconnu). Rapportée sur la longue durée, la densité d'occupation reste faible, et les hiatus chronologiques probables. Mais la cartographie qui en ressort montre un territoire régulièrement occupé et exploité, à l'image des grandes vallées alluviales.

De - 2 400 à - 1 350 av. notre ère : quelques siècles tranquilles

Cycle symétrique à celui constaté pour le Néolithique moyen II, entre -4200 et -3700 av. notre ère, le millénaire qui couvre les phases culturelles de l'extrême fin du Néolithique, le Bronze ancien et le Bronze moyen, entre -2400 et -1350, a laissé très peu de vestiges matériels. On ne peut s'appuyer que sur trois occupations, de très faible envergure (1 486 m² au total), qui ont, comble d'infortune, fourni une quantité dérisoire de restes matériels.

Quelques fosses, situées en rive gauche, au sud-ouest du Parc sur le vaste décapage D19, ont livré un peu de céramique ubiquiste qui peut aussi bien se rattacher au

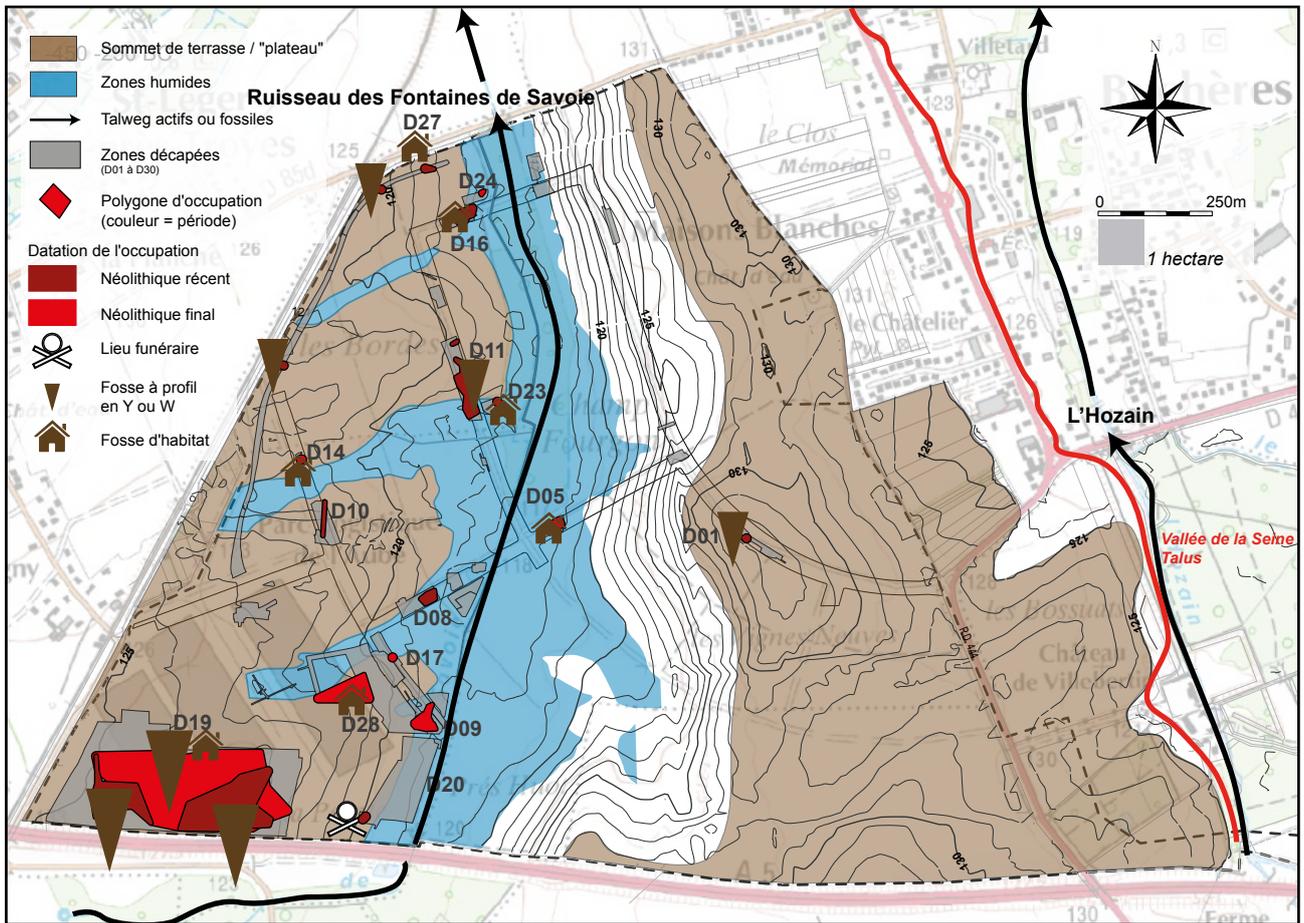


Figure 25 : Buchères, Moussey, Saint-Léger près Troyes, Parc Logistique de l'Aube, Prologis, voie ferrée et bassins, carte de répartition des données disponibles pour le Néolithique récent et final (DAO équipe de fouille, Inrap).

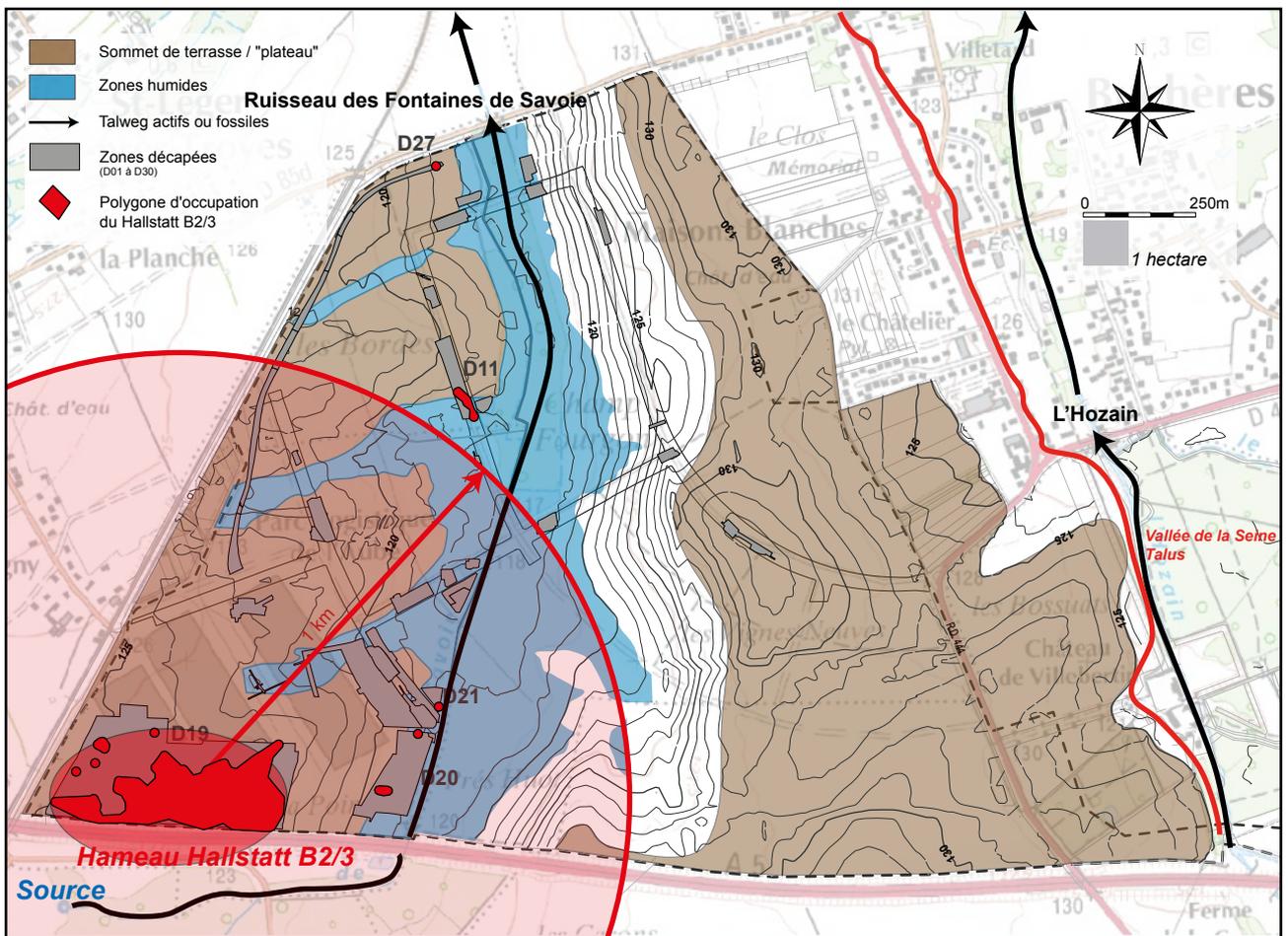


Figure 26 : Buchères, Moussey, Saint-Léger près Troyes, Parc Logistique de l'Aube, Prologis, voie ferrée et bassins, carte de répartition des données disponibles pour le Hallstatt B2/3 (DAO équipe de fouille, Inrap).

Bronze A qu'à la fin du Néolithique. En rive droite, l'enclos funéraire ovale, daté du Bronze A selon une datation radiocarbone (cf. notice 2005), marque la fondation d'une assez large nécropole à enclos circulaires du premier âge du Fer, qui se développe vers le nord. L'imprécision de la datation joue beaucoup dans la pondération et diminue sensiblement la valeur relative de ces points d'occupation, qui semble attester d'une activité au début du second millénaire.

A contrario, l'espace semble presque déserté entre les XVII^e et XIV^e s. Pour le Bronze B et C, on ne connaît que, d'une part, une incinération datée par radiocarbone au nord du PLA (D04), isolée en bordure de la berge du ruisseau des Fontaines de Savoie, et d'autre part, une fosse à profil en Y datée par radiocarbone au sud du PLA (D19).

Les cinq grandes étapes de développement du « cycle hallstattien »

À partir de -1350 environ et jusque vers -450/-400, un système agro-pastoral fixé dans son terroir se met en place puis se développe avec une ampleur et une vitalité jusqu'ici inconnue, avant de périr brutalement. Au-delà des changements culturels et des vicissitudes politiques qui ont pu se produire pendant cette longue période, on peut envisager les faits archéologiques comme la traduction d'un même ensemble, notamment économique. Ce cycle peut être analysé selon cinq étapes chrono-culturelles, qui le scandent tous les 100-150 ans.

Etape 1 : de -1350 à -950

La première étape de ce « cycle » est observée entre -1350 et -950, ce qui correspond aux faciès culturels du Bronze D-Hallstatt A1 et du Hallstatt A2/ B1. Douze occupations sont concernées, couvrant 16 268 m².

Pendant cette première étape, les installations d'habitat sont en nombre limité et de dimensions réduites. La taille, la dispersion dans l'espace et la courte durée de vie de ces fermes sont des éléments spatiaux qui semblent converger vers l'idée que le système d'habitat est encore mobile comme au début de l'âge du Bronze, même si la relocalisation sur les lieux exploités auparavant se produit avec une fréquence plus courte. La distance séparant le centre de gravité de celui du Bronze D-Hallstatt A1 et celui du Hallstatt A2/B1 n'est que de 250 m sur le D19, et 20 m sur le D11.

Etape 2 : de - 950 à - 750

Toutes les courbes s'infléchissent rapidement à partir de -950, au Hallstatt B2/3-horizon de transition avec le Hallstatt C (Figure 26). Si le nombre d'occupation double, la surface cumulée (59 464 m²) et le nombre de structures est globalement multiplié par 3 à 4.

Le saut quantitatif entre les deux phases du système d'habitat est rapide et brutal. Le découplage entre les deux courbes de l'histogramme vers -950 est créé par l'apparition d'un village (Figure 27), concentrant de nombreux vestiges sur une seule et même surface de l'ordre de 5,2 ha, dans l'angle sud-ouest du Parc (D19). Il englobe toutes les aires défrichées et construites aux phases précédentes depuis le Bronze D. Les informations fournies lors des fouilles de l'A5,

qui signalent la présence de nombreux vestiges en creux en direction de la source du ruisseau, laissent imaginer que cet habitat s'étend sur une assiette d'environ 7 ha. Il s'agit d'une première forme d'habitat groupé mais où il est impossible de lire une quelconque hiérarchisation spatiale interne et encore moins une partition spécialisée politico - religieuse qui le rapprocherait d'une occupation de type urbain. En dehors de ce vaste habitat, on trouve quelques rares indices d'anthropisation ponctuelle vers le ruisseau (D09_20) et un autre habitat, de taille beaucoup plus modeste, de 1500 m² environ, à 1 km au nord (D11). Le village regroupe ainsi la quasi-totalité des vestiges de cette période, comme s'il avait absorbé tout le système d'habitat local dans le rayon de 1 à 2 km du territoire d'exploitation immédiat / site catchment (Jarman et al., 1982).

Etape 3 : de -750 à - 620

Les conditions qui ont permis aux communautés paysannes de se rassembler dans le grand pôle d'habitat n'ont visiblement pas duré plus de deux siècles puisque le début de la phase du Hallstatt C est enregistré dans les indicateurs comme une étape de déclin avant une reprise dans le courant du VII^e s. (Figure 28). Le nombre de points d'occupation habités retrouve d'abord son niveau de -950 avant de remonter en flèche dès -700 : de quatre à vingt occupations et de 4024 à 27315 m². Les surfaces suivent sensiblement la même logique, avec un retour à 5600 m² par génération puis une nouvelle expansion variant entre 7500 et 9200 m² par génération.

Sur le D19, au sud-ouest, la dislocation brutale du centre du Hallstatt B2/3 se traduit par une désertion de la zone occupée puisque les vestiges du Hallstatt C, au sud-ouest du Parc, gravitent en périphérie des ruines ou dans ses interstices les moins denses. Toutefois, cette désertion, après un possible hiatus d'un demi-s., se traduit au Hallstatt C puis au Hallstatt D1 (Erreur! Source du renvoi introuvable.) par un rapprochement de l'activité humaine générale (habitats, indices d'aménagement, etc.) vers les zones humides (D32, D09-20-21, D06-07-08) et leur aménagement (D04-25) en plusieurs points espacés. Il est difficile de préciser le rythme de cette colonisation par essaimage, d'autant plus que la durée actuelle du Hallstatt C est comprise entre 130 et 180 ans selon les chronologies et que les données céramiques disponibles sur le PLA ne permettent pas toujours de trancher entre le VII^e et le VI^e s. Cette attraction soutenue pour les zones humides est surprenante dans le sens où elle tendrait à nuancer l'impact local de la péjoration climatique mondiale marquant le passage Subboréal- Subatlantique (Van Geel et Magny, 2002), au moins à l'interpréter en termes plus complexes.

Ce redéploiement de la population locale dans des zones dépourvues d'aires habitées au Hallstatt B2/3 ne signifie pas automatiquement une détérioration globale du système social mais plutôt la naissance d'un nouveau système, par la mise en valeur de nouvelles terres et selon de nouvelles techniques agricoles, tel que le suggèrent les études carpologiques.

Etape 4 : de - 620 à - 450

À la fin du VII^e et dans le courant du VI^e s. (Hallstatt D1), les courbes maintiennent la croissance engagée dans la seconde moitié du VII^e s., pour atteindre le climax vers -

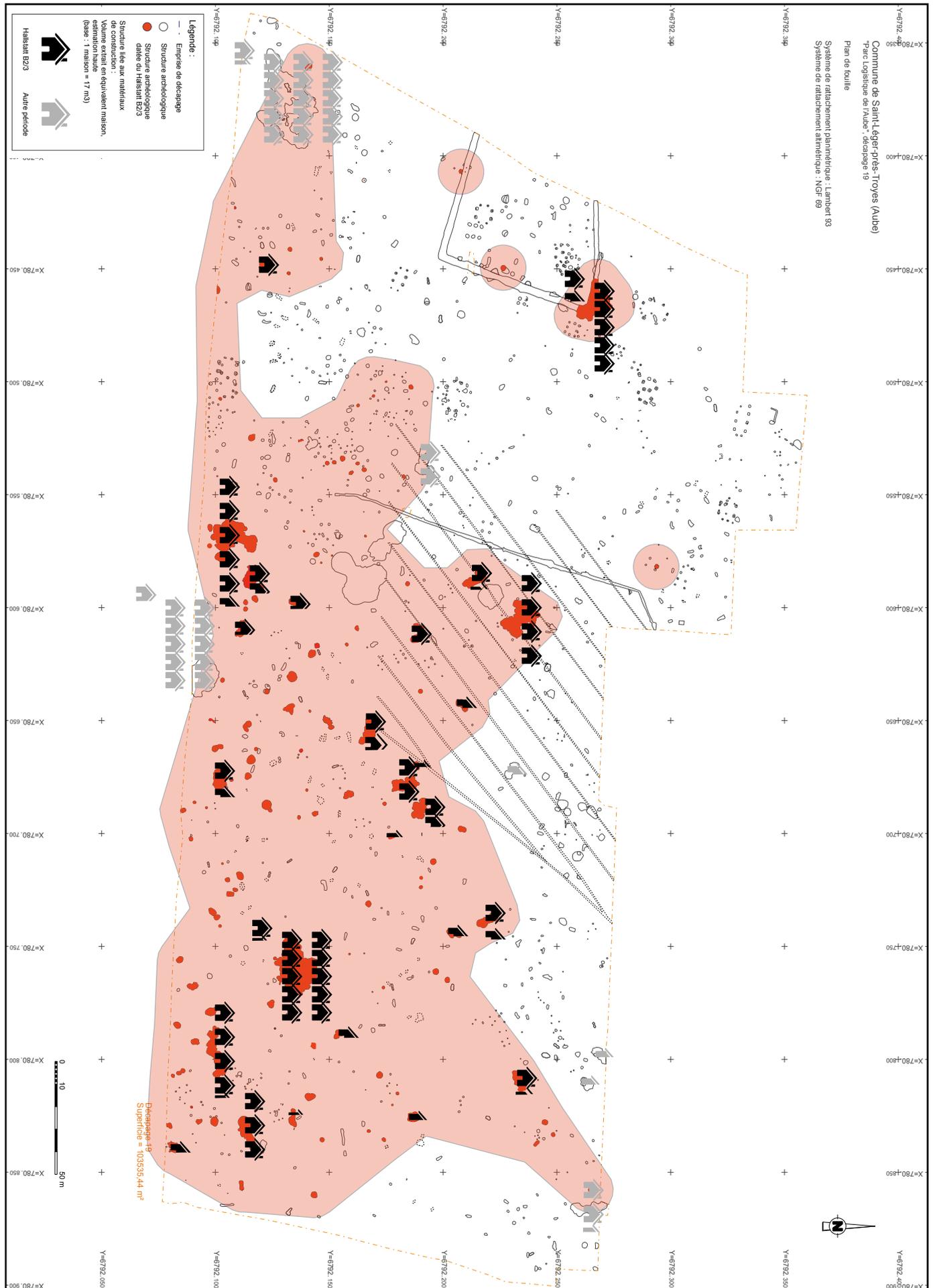


Figure 27 : Buchères, Moussey, Saint-Léger près Troyes, Parc Logistique de l'Aube, Prologis, voie ferrée et bassins, plan de la portion de village du Hallstatt B2/3 fouillé sur le D19 (figuré : estimation du volume utile de matériau de construction extrait ; DAO Inrap).

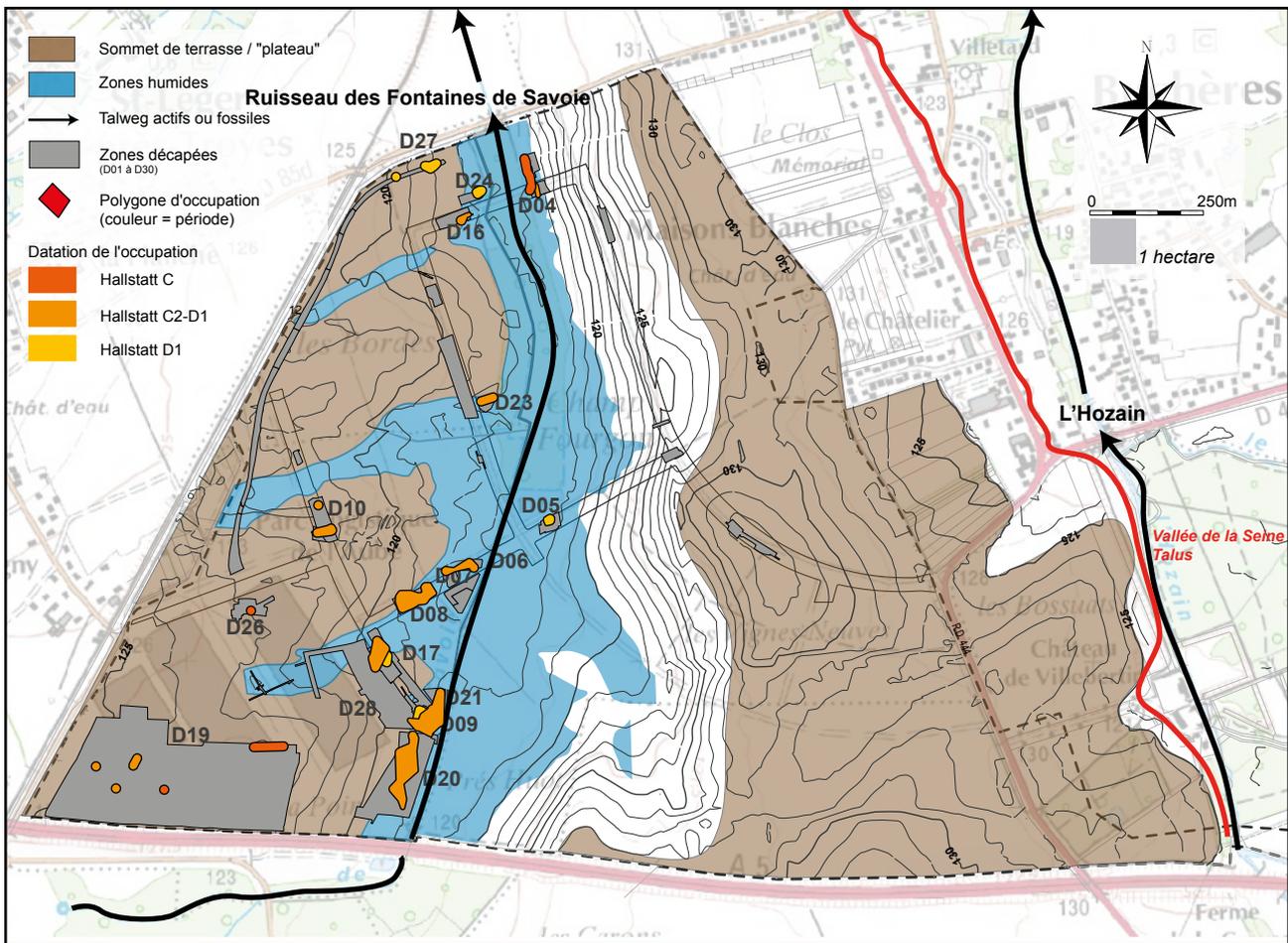


Figure 28 : Buchères, Moussey, Saint-Léger près Troyes, Parc Logistique de l'Aube, Prologis, voie ferrée et bassins, carte de répartition des données disponibles pour le Hallstatt C et D1 (DAO équipe de fouille, Inrap).

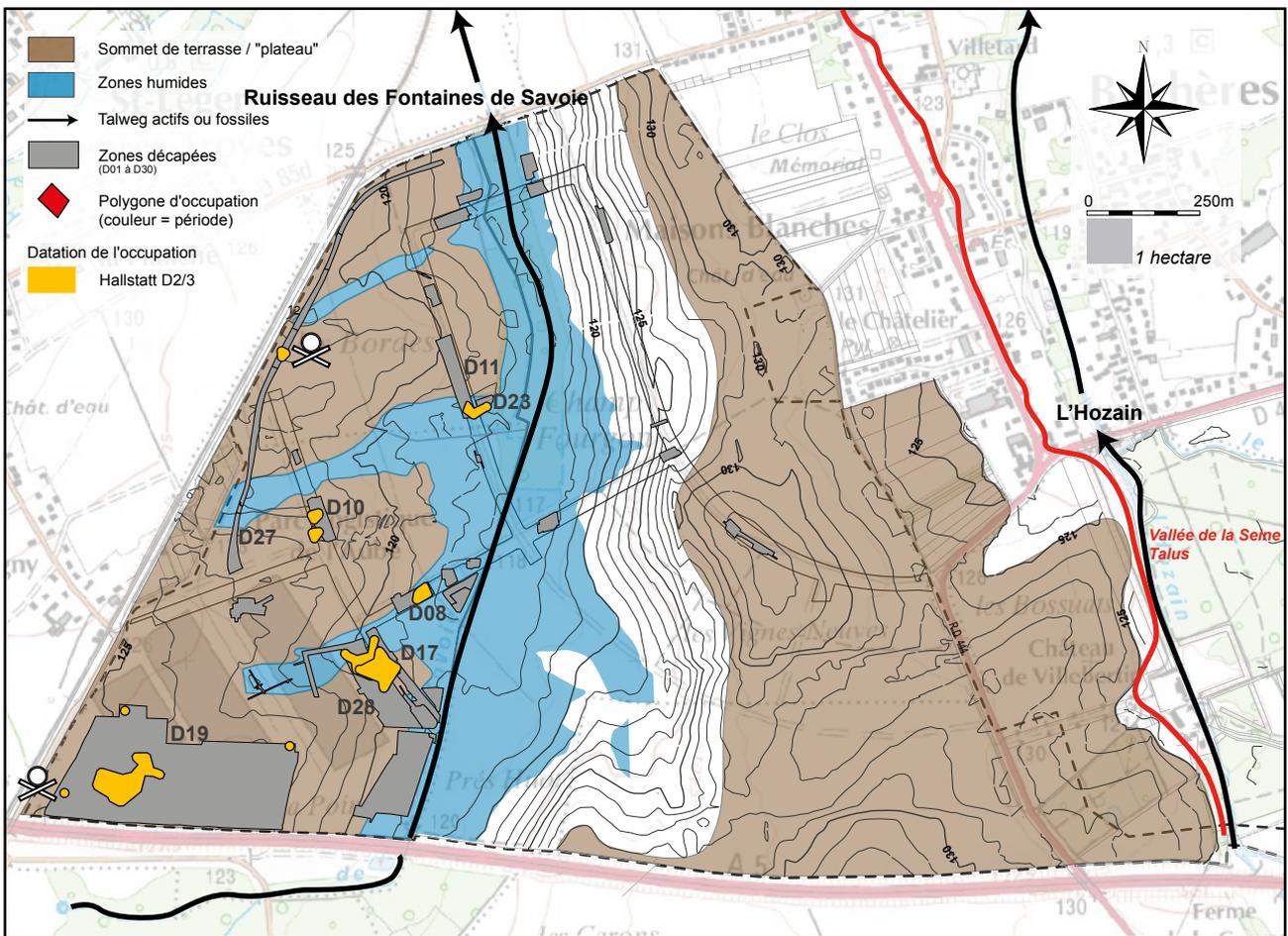


Figure 29 : Buchères, Moussey, Saint-Léger près Troyes, Parc Logistique de l'Aube, Prologis, voie ferrée et bassins, carte de répartition des données disponibles pour le Hallstatt D2/3 (DAO équipe de fouille, Inrap).

500, à la fin du Hallstatt D2/3 (Figure 29). Cette croissance dure presque deux siècles et demi avant de connaître à nouveau, vers -475 (passage premier/second âge du Fer), une chute bien plus forte que celle subie après le Hallstatt B2/3. Par rapport au Hallstatt C, le nombre d'occupation double au Hallstatt D2/3 (onze occupations pour 23 788 m² de surface cumulée). Cette nouvelle phase de croissance est différente de celle du Hallstatt B2/3 puisque chaque nœud du système d'habitat fragmenté se développe sans chercher à reproduire un pôle central.

Dans les faits, il y a une continuité spatiale directe entre plusieurs occupations créées, soit au début, soit à la fin du Hallstatt C et celle du Hallstatt D1 en zone humide (D05, D08-07-06, D04-25, D16). De nouvelles implantations se font jour uniquement au Hallstatt D1 (D16_24_27, D09-20-21) sur de nouveaux espaces, à distance raisonnable des précédentes installations. La rive droite semble abandonnée au profit exclusif de la rive gauche et les aménagements de berge (D04-25) ne sont pas entretenus.

La trame d'habitat se recentre en quatre aires, espacées régulièrement de 250 à 300 m, toutes situées à proximité ou sur les berges de talweg actifs ou fossiles (D16_24_27 au nord, D11 sur la rive gauche du ruisseau de la Fontenotte, D06_07_08 au nord d'un talweg asséché, D09-20-21 au sud). Lors de la transition avec le Hallstatt D2/3 s'opère un glissement spatial global de l'épicentre des zones d'habitat de quelques dizaines de mètres vers les zones sèches au cœur de la plaine, au détriment des zones humides. Les grandes installations du Hallstatt D1 (D16_24_27, D09-20-21) périssent pour donner naissance à des habitats de taille équivalente à proximité (D08, D09_17_28) ou sur de nouvelles terres (D10, D19). Deux habitats, distants de 600 m (D17 et D19), sortent du lot en termes de surfaces comme de conditions matérielles d'existence.

Etape 5 : de - 450 à - 400

La phase de prospérité s'achève brusquement vers -450/-400. Les indicateurs chiffrés enregistrent une baisse importante : quatre occupations sur une surface cumulée de 3 975 m². La transition avec La Tène A est assurée par une poignée de structures sur l'habitat du D08 et du D10 (Figure 30). Elle n'est véritablement attestée que sur le D19 avec la pérennisation d'un habitat de qualité et l'apparition d'une première batterie de stockage de huit silos. Une autre batterie contemporaine de cinq silos de forte capacité (D02) voit le jour en rive droite à 1,5 km de la précédente, signe d'une profonde réorganisation de l'exploitation agricole de ce terroir. Ces batteries de silos présentent la particularité d'accueillir toutes plusieurs défunts, représentant ce jour les seules sépultures de cette période. Malgré la très forte réduction des données utiles à la spatialisation des habitats, la capacité de stockage globale connaît un dernier pic entre -450/-400 avant de chuter. Ceci est bien le signe que les populations n'ont pas disparu au début de La Tène mais que le mode d'implantation de leurs habitats a évolué vers un ancrage moins fort dans le sol, le rendant moins détectable, ce qui est un fait régulièrement souligné (Desbrosse *et al.*, 2013). Le « cycle hallstattien » s'achève vers -400 par un abandon notable de tout indice d'habitat. Même s'il ne fait aucun doute que les populations n'ont pas déserté entièrement le secteur, puisqu'elles auront la capacité de bâtir un puissant établissement agricole vers -200 (D19), les éléments font défaut pour caractériser la logique de leur

implantation.

La transition laténienne semble être le théâtre de mutations complexes résumées par ces faits : l'achèvement du processus d'abandon des zones humides comme lieu de vie, la pérennisation in situ d'un pôle d'habitat dans l'angle sud-ouest (D19), une baisse globale du nombre de données (surfaces, structures, mobiliers, etc.) suggérant un rapport différent à la matérialité et peut-être des temps moins faciles.

La préparation au monde antique : la fin du second âge du Fer

Après le millénaire de mise en valeur du territoire pendant le « cycle hallstattien », la rupture intervient au début de La Tène, après la génération -450/- 400 (Figure 30), sous la forme d'un hiatus documentaire très net. Elle marque, rétrospectivement, l'entrée dans un nouveau cycle, celui du monde antique. Mais les données du second âge du Fer n'ont ni la quantité ni la qualité de celles du cycle précédent et n'autorisent pas une reconstitution complète du processus. Le hiatus dure entre un siècle et un siècle et demi (-400/- 350 à -250) durant lequel les vestiges sont quasi inexistantes. Toutefois, les données du PLA semblent encore en adéquation avec celles enregistrées dans le reste de la Plaine de Troyes.

Pour les deux siècles et demi restant du second âge du Fer, entre -250 et -50, on décompte seulement sept occupations (Figure 31) pour une surface cumulée de 40 694 m². La résolution des sources chronologiques locales (céramique et C14) est notoirement trop basse pour simuler un phasage précis. Un travail décisif devra être mené rapidement dans les années à venir sur la chronologie fine des faciès céramiques locaux de ces phases laténiennes.

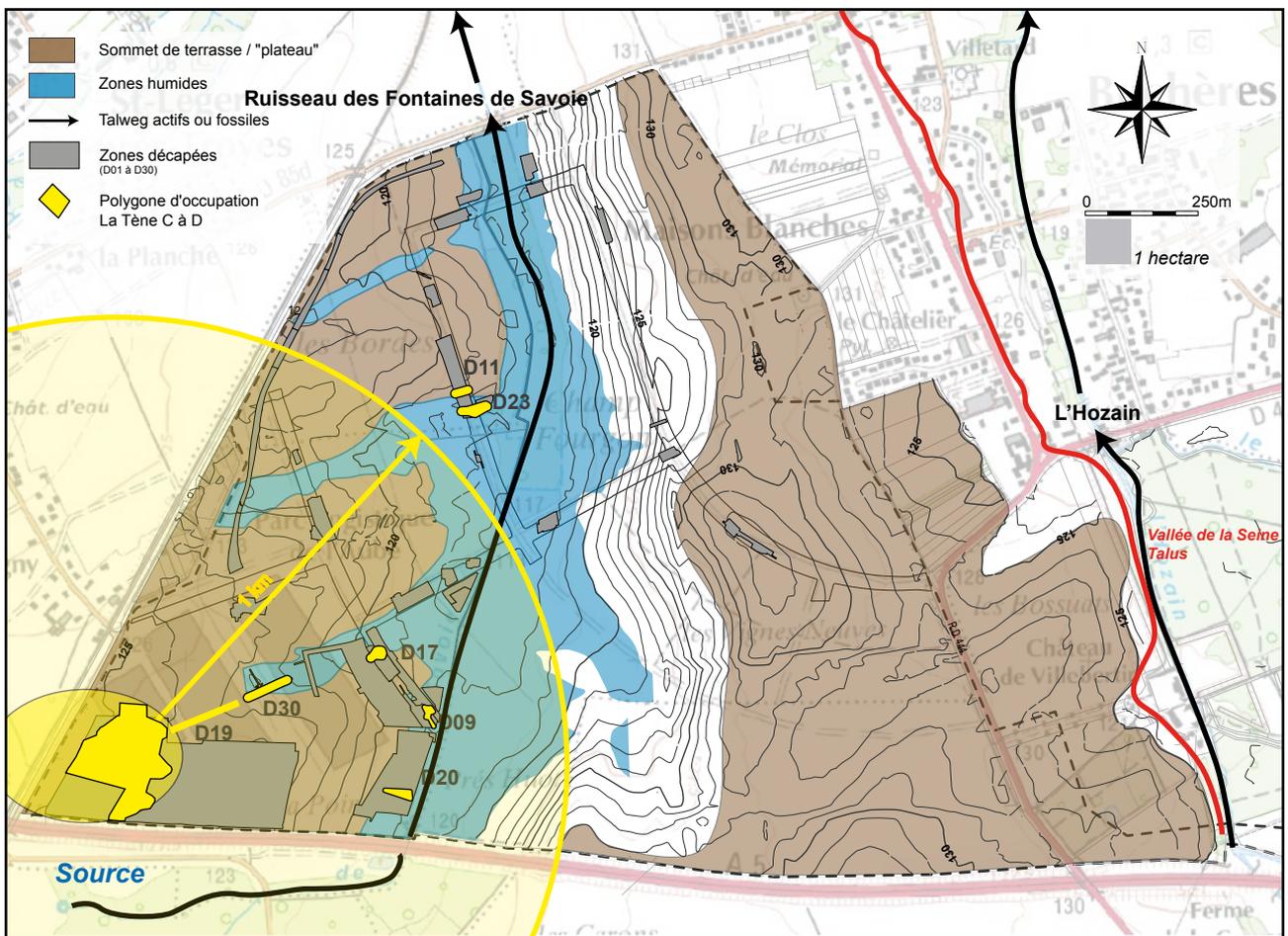
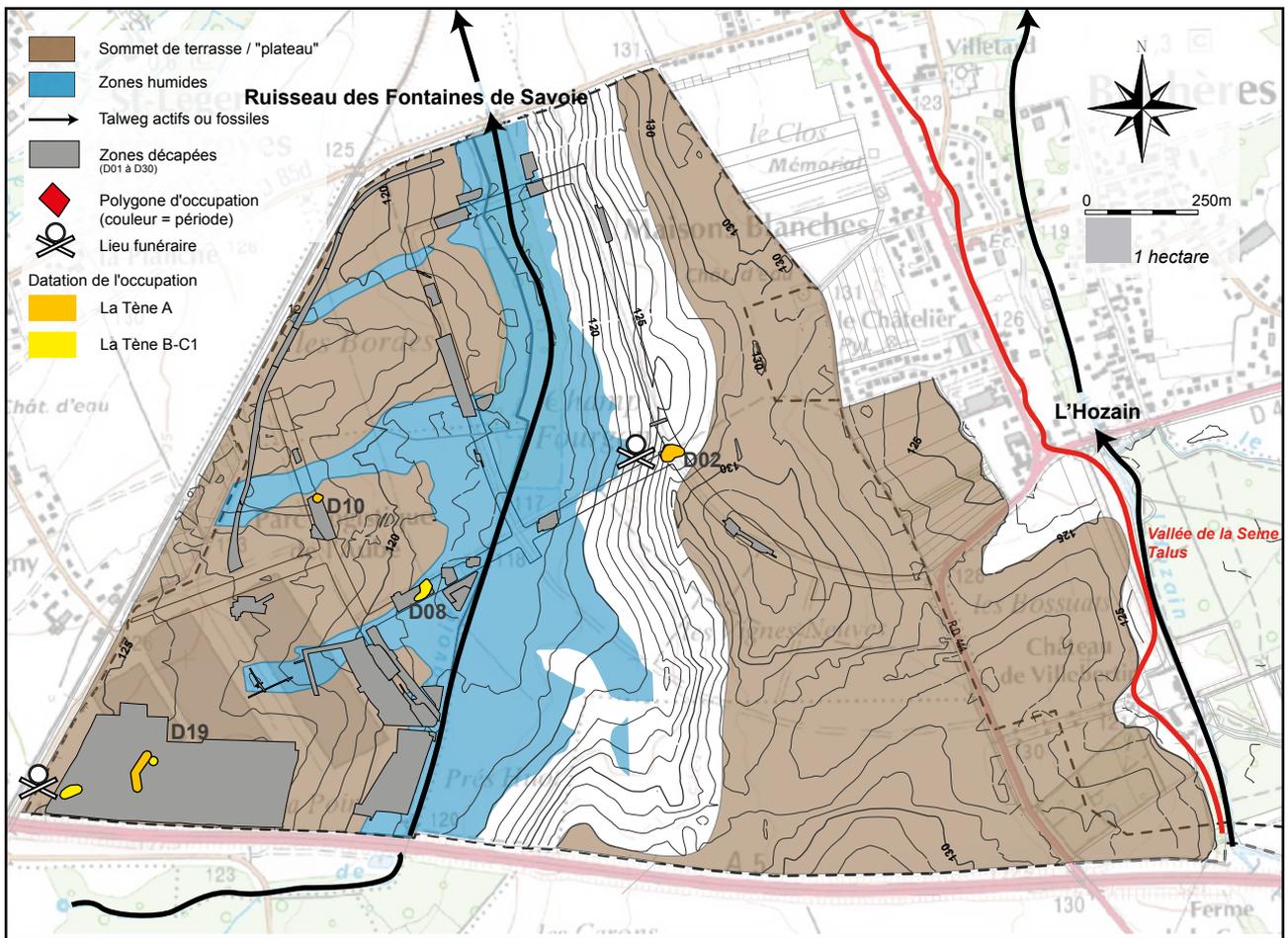
Nature de l'établissement rural du D19

Le cœur du système de peuplement de la fin du second âge du Fer est représenté par un puissant établissement rural, en partie enclos, localisé au sud-ouest du Parc, sur le D19, dont seulement une moitié a été fouillée. La chronologie précise demeure encore flottante sur le début et la fin de la phase d'occupation, située au minimum entre -200 et -110, et au maximum, entre -220 et -70. Les vestiges archéologiques attestent bien d'une certaine durée, puisqu'on constate au moins deux phases de construction distinctes, dans le cœur enclos de l'établissement aussi bien que dans le semis de bâtiments sur poteaux.

Quant à l'assiette de l'établissement, évaluée à 32 626 m² d'après les vestiges en creux, elle peut être réévaluée à la hausse à 6,4 ha, en considérant l'enclos habité comme central par rapport à l'ensemble de l'établissement. L'enclos, fouillé seulement sur les 2/3 de sa superficie totale, enferme un espace estimé à 5 270 m² (Figure 32).

Il est évident qu'un tel établissement, quelles que soient ses fonctions dans le détail, constitue le centre névralgique du peuplement du secteur ; il atteint les mêmes dimensions que le village de la fin de l'âge du Bronze et que le système d'habitat fragmenté du Hallstatt D. En conséquence, aucun autre établissement de même envergure n'a pu se développer dans l'emprise du Parc.

Si l'on cherche à comprendre sa nature précise, on ne peut s'appuyer sur la structuration des vestiges en creux et des



bâtiments, puisque les éléments de culture matérielle font encore cruellement défaut. L'analyse spatiale fonctionnelle permet de décomposer l'établissement en plusieurs entités et montre les lignes de force de sa structure (Figure 32) :

- une division de l'espace en deux zones : un habitat enclos au centre et une zone d'habitat et d'activités diverses gravitant autour de l'enclos. Cette division spatiale est caractéristique d'une volonté de discrimination, qui ne peut être que sociale (maître > sujets, par exemple).

- un marquage net des limites orientales de l'établissement par un fossé (ou chemin), qui suggère un partage fonctionnel de l'espace, entre espace « habité » à l'ouest du fossé et espace agricole à l'est. Un système de limite identique existe peut-être à l'ouest de l'établissement.

- à l'intérieur de l'enclos central : un espace géré selon un ordonnancement strict des fonctions, habitation dans l'angle nord-est, grenier dans l'angle sud-est, cour centrale.

- à l'extérieur de l'enclos : une répartition logique des bâtiments selon leur fonction en trois à quatre groupes habités. Les trois à quatre groupes sont centrés autour d'un grand bâtiment à parois rejetées (ou pans coupés), et sont régulièrement espacés de 80 à 100 m selon un axe nord-sud. Ils pourraient gérer chacun un espace d'un hectare, autour d'activités spécialisées différentes d'un bloc à l'autre (élevage, forge, tissage, etc.).

Sans préjuger des évolutions internes survenues pendant la durée de l'occupation, on peut proposer le scénario général d'un établissement fondé sur l'exploitation des ressources agro-pastorales du secteur et organisé selon une logique

inégalitaire stricte conduisant à séparer nettement le lieu de vie de la famille dominante de leurs dépendants. Ceux-ci, compris entre trois et huit familles selon la simulation des zones non fouillées, ont en gestion des lots de terre d'un hectare à l'intérieur desquels sont pratiquées (pour le compte des dominants ou de tous ?) certaines activités artisanales, soit en exclusivité soit en concurrence.

La période gallo-romaine et le premier Moyen Âge

La dernière grande période d'habitat pérenne sur le PLA : l'Antiquité

Avec dix-huit occupations, la période gallo-romaine représente la dernière période d'occupation pérenne du Parc, d'une intensité nettement moindre cependant que celle du second âge du Fer. En termes de nombre total d'occupations comme de surface cumulée, évaluée à 33 377 m², la période, considérée globalement, ne se traduit pas par une reprise de l'activité humaine mais bien par une lente et progressive déprise (Figure 22), qui mérite discussion. On peut distinguer, d'un côté, la stabilisation du nombre d'occupations pendant le Haut Empire, signe d'un relatif maintien des surfaces habitées et occupées, quoique réalisé dans le cadre d'une réorganisation du terroir, et de l'autre, la forte et définitive régression du nombre d'occupations durant le Bas Empire. Onze occupations ont été délimitées pour les deux premiers siècles de la période

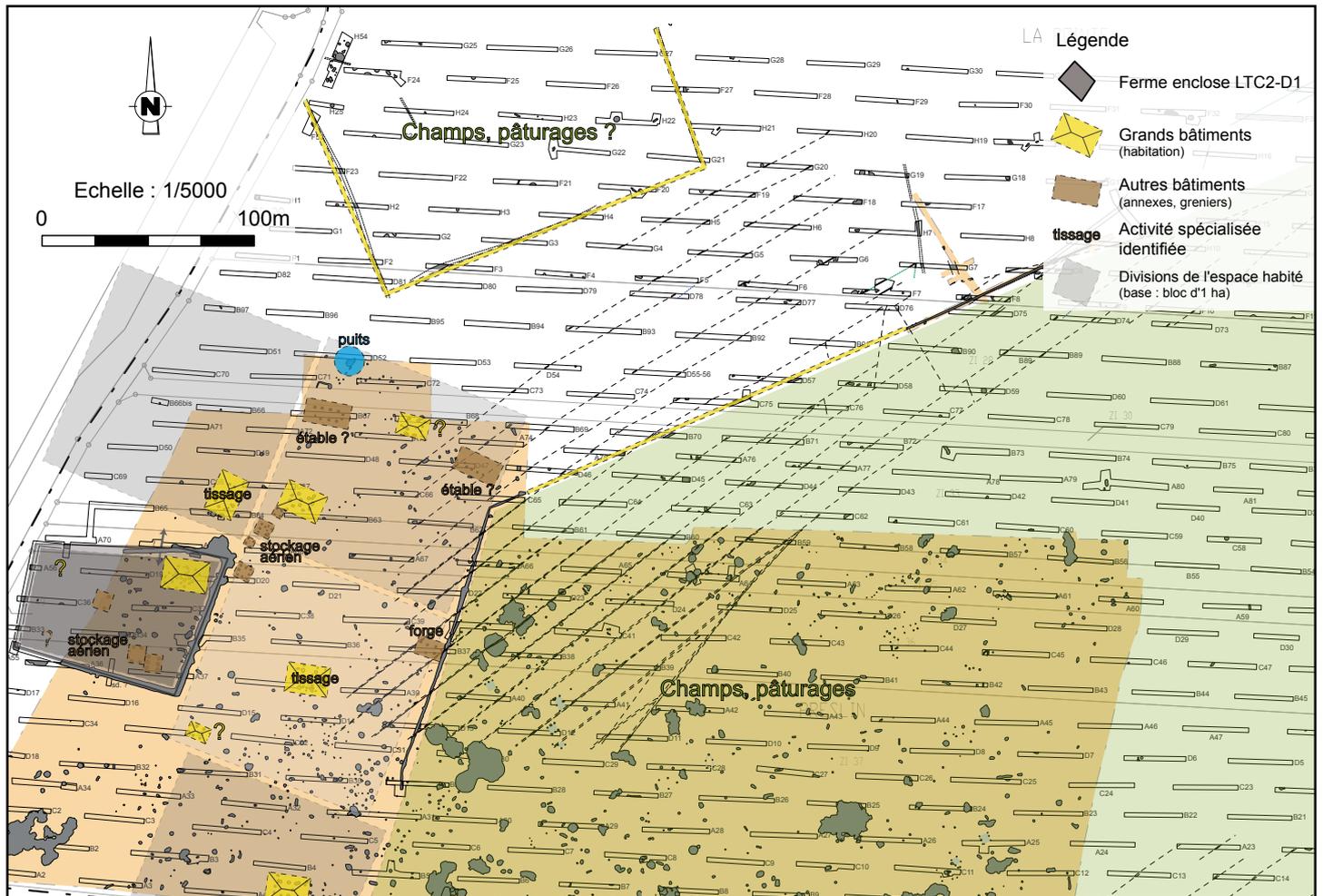


Figure 32 : Buchères, Moussey, Saint-Léger près Troyes, Parc Logistique de l'Aube, Prologis, voie ferrée et bassins, plan de la portion de l'établissement rural laténien fouillée sur le D19 (figuré : distribution spatiale des activités spécialisées ; DAO équipe de fouille, Inrap).

gallo-romaine, représentant une surface totale de 28 154 m² (Figure 33), alors que le Bas Empire n'aligne en regard que deux occupations, pour une surface dix fois moindre, de 2 440 m².

Cinq occupations, datées de la période gallo-romaine sans précision, forment une série complémentaire cumulant seulement 2783 m², dont la répartition diffuse confirme une exploitation ou une présence extensive sur l'ensemble du terroir.

Ce qui ressort des histogrammes est que la période antique entière s'inscrit dans un trend général régressif, après une longue période protohistorique dynamique. En cela, ils se rapprochent de ceux publiés il y a vingt ans pour certaines régions de l'Île-de-France, comme la Bassée par exemple (Ouzoulias, Van Ossel, 2001, p. 151).

La réorganisation du terroir au Haut Empire : La rupture avec le pôle agro-pastoral laténien

Avant même la conquête, le vaste établissement laténien enclos est abandonné ; il ne fait l'objet d'aucune reprise pendant l'Antiquité, signe que le pôle agricole gérant le terroir s'est déplacé. Ce fait est régulièrement observé et témoigne de la réorganisation des campagnes qui s'opère à l'orée de la romanisation et dans les premières décennies de la nouvelle administration. Les données de diagnostic ne permettent pas de localiser un éventuel centre important à la fin de La Tène D2 ou pour le I^{er} s. sur le Parc. Il faut donc supposer que celui-ci se situe à l'extérieur.

Une fouille très récente, réalisée seulement quelques mois avant la rédaction de ces lignes, au niveau du hameau d'Herbigny (Marchaisseau, en cours) livre une portion de plan d'établissement enclos, de superficie inférieure à l'hectare. Il se situe à 300 m de la limite du Parc et à 400 m du vaste établissement laténien enclos de La Tène D1-D2a. Le hameau, fondé au IX^e s. d'après les textes, pourrait être un lieu propice à la découverte de ce pôle rural du Haut Empire.

L'abandon progressif du terroir comme lieu de vie durant le Bas Empire ?

Les données accusent un net recul après le III^e s. au point qu'il est difficile de se faire une vision claire de l'état de l'occupation humaine du secteur pendant l'Antiquité tardive et la transition avec le haut Moyen Âge (Figure 31). Archéologiquement, on pourrait dire que la période est quasi-invisible. Ce constat reprend la problématique générale de la période telle qu'elle était posée il y a quelques années dans de nombreuses régions (Ouzoulias et al., 2001), où les questionnements portaient autant sur la réalité de cette perte documentaire (réelle ou pondérable par différents facteurs : modifications des techniques de construction, transformation profonde du système de la villa, érosion, etc.) que sur la variété des causes qui expliqueraient, région par région, cette déliquescence (abandon et désertion de terres, instabilité politique et déplacements de populations, etc.). Observées sur la longue durée, les bases d'interrogations sont les mêmes que celles émises par les chercheurs travaillant sur d'autres âges archéologiquement obscurs, comme, par exemple, la fin du Néolithique ou les débuts de l'âge du Bronze. Les nombreux travaux menés sur cette période de transition ont cependant tempéré cette vision catastrophiste en dépassant une lecture pessimiste des

seuls vestiges archéologiques.

Les derniers témoins d'une implantation durable sur le Parc au premier Moyen Âge

Poursuivant la baisse régulière d'intensité de l'occupation observée durant la période antique, la carte des occupations du premier Moyen Âge se réduit à deux entités distinctes cumulant une superficie également limitée à 2315 m², dont les périodes d'activité sont limitées entre le VI^e s. et le Xe s. (Figure 33).

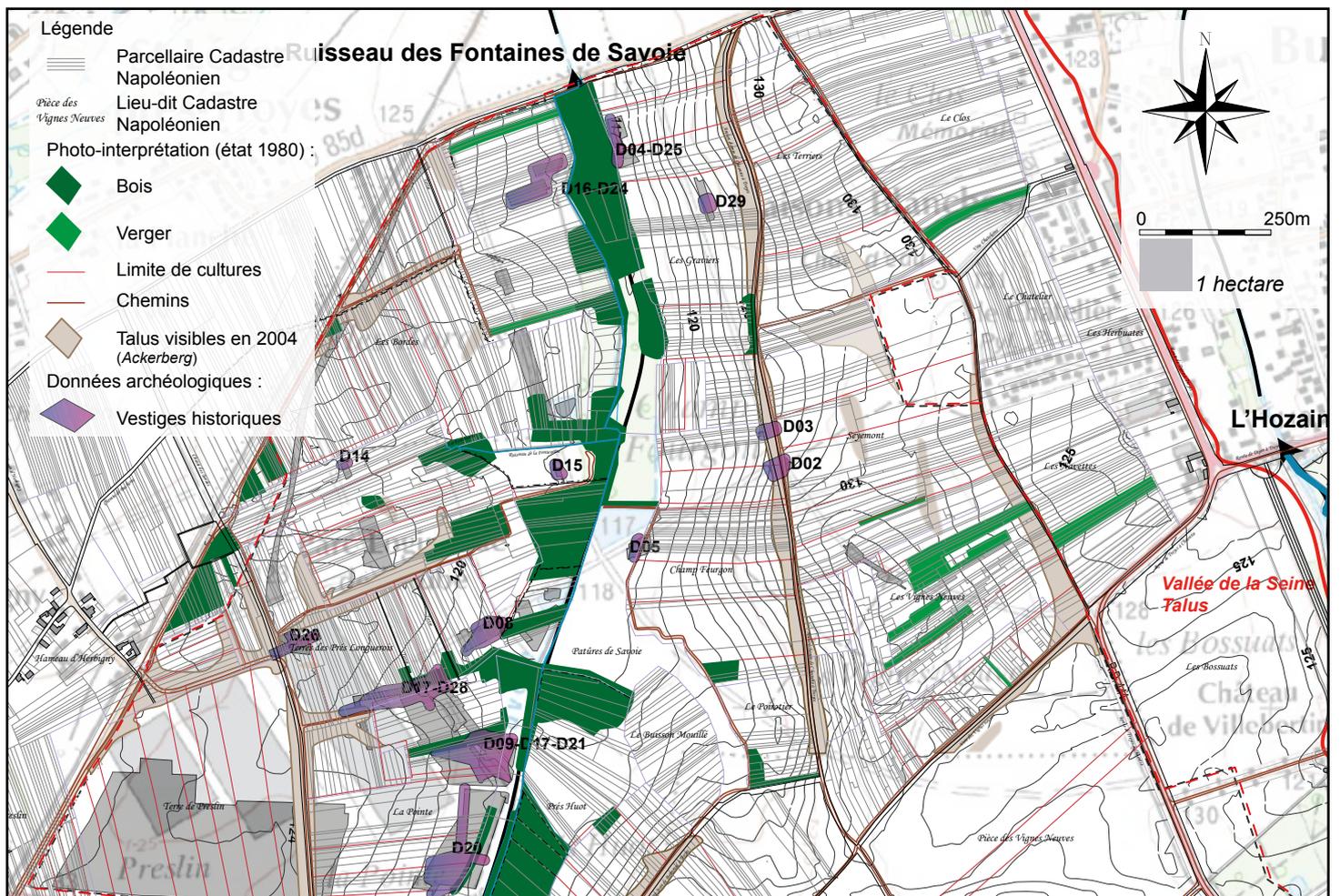
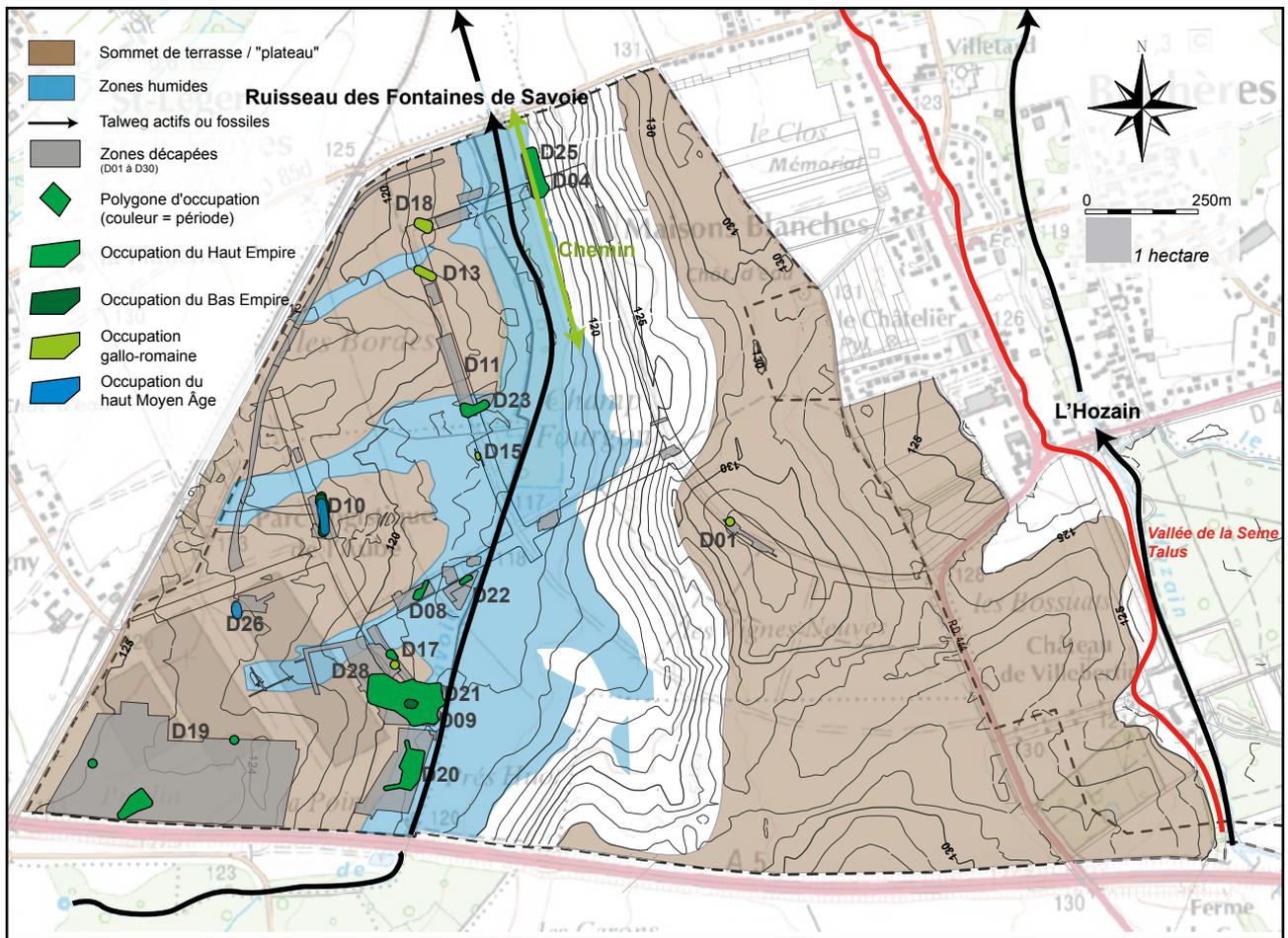
La particularité de ces deux occupations du haut Moyen Âge, de nature différente, tient dans leur localisation, en rive gauche du ruisseau des Fontaines de Savoie et plus particulièrement en bordure du ruisseau de la Fontenotte (D10 et D26), et leur proximité puisqu'elles sont distantes entre elles de 280 m environ. L'occupation principale, on l'a vu, prolonge jusqu'au VII^e s. l'installation artisanale mise en place au Bas Empire et qui s'étend vers l'est sur deux hectares au bas mot.

Au sud-ouest, le long d'un chemin en élévation qui mène à une intersection reliant le hameau d'Herbigny au secteur précédent, proche du ruisseau de la Fontenotte, a été inhumé un petit groupe humain entre le VIII^e et le Xe s.

Un terroir réservé aux activités rurales pour un millénaire

Les campagnes de fouilles de 2005 et 2006 (mais également les plus récentes, de 2008 à 2012) n'ont pas livré une masse documentaire importante pour les périodes historiques en général, du moins celles postérieures à l'Antiquité (Figure 34). Cela confirme l'impression première laissée à l'issue des campagnes de diagnostic : « la période médiévale se caractérise par son très faible impact en terme de structures et de mobilier. On trouve cependant un peu de mobilier qui date du haut Moyen Âge, et plus particulièrement de la période mérovingienne. Les phases postérieures perdent encore plus en représentation au point de disparaître vers le Xe-XII^e s. » (Riquier *et al.*, 2007, p. 203-204).

En effet, après la dernière grande phase d'occupation humaine de l'Antiquité et du haut Moyen-âge, le nombre d'occupation chute, passant de 20 à 13 (Figure 22). De plus, du fait de l'imprécision chronologique, elles couvrent par défaut l'intégralité du Moyen Âge, des époques modernes et industrielles. Cette imprécision dilue d'autant leur poids global, expliquant la forme de la courbe de l'histogramme, basse et horizontale, calculée à 0,5 occupation en moyenne, par pas de 50 ans. Autre conséquence, la surface globale, relativement importante, enregistrée à 48 062 m² cumulés, est ramenée à 1 780 m² en moyenne, par pas de 50 ans. Cette réduction de l'espace occupé est d'abord la traduction matérielle d'un changement profond d'affectation des terres du PLA par rapport aux cycles de peuplement protohistorique et antique. Les vestiges conservés après le Xe s. sur une longue durée de dix siècles, sont, d'une part, peu nombreux et appartiennent tous, d'autre part, à des catégories ayant trait à l'exploitation des ressources rurales locales (terres, bois, eau, graviers) et au réseau de communication qui relie les aires habitées à ces zones d'exploitation. On les retrouve sur presque tous les décapages, aussi bien en rive gauche qu'en rive droite du ruisseau des Fontaines de Savoie, avec une présence plus marquée à proximité du ruisseau de la Fontenotte (D04-D25, D16-D24, D28-D09-D17-D21, D20). Cette densité plus forte s'explique par la surface prise par les



réseaux de fossés de drainage localisés naturellement dans les zones humides (Erreur! Source du renvoi introuvable.). En clair, l'ensemble des terres situées de part et d'autre du ruisseau des Fontaines de Savoie sert de base économique aux productions agricoles et aux activités courantes des communautés villageoises situées à proximité. Conséquence de cet abandon des lieux par les foyers de peuplement local, le taux de restes matériels chute définitivement et se réduit à une quantité infinitésimale qui ne permet aucun phasage précis.

Bibliographie

DESBROSSE V., MOREAU C., RIQUIER V., SAUREL M., 2013 – Chapitre 3 : Rythme de création, de fonctionnement et d'abandon des sites d'habitat en Champagne-Ardenne à l'âge du Fer (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.). In Malrain F., Blancquaert G., Lorho T. dir. – *L'habitat rural du second âge du Fer. Rythmes de création et d'abandon au nord de la Loire, Recherches archéologiques*, 7, Inrap, Cnrs éditions, p. 67-89.

JARMAN M. R., BAILEY G. N., JARMAN H. N. ed., 1982 – Early European agriculture. Its foundation and development, *Papers in Economic Prehistory* vol. 3, Cambridge University Press, 1982, 301 p.

MALRAIN F., BLANCQUAERT G., LORHO T., 2013 - Chapitre 10 : Synthèse et perspectives, in Malrain F., Blancquaert G., Lorho T. dir. – *L'habitat rural du second âge du Fer. Rythmes de création et d'abandon au nord de la Loire. Recherches archéologiques*, 7, Inrap, Cnrs éditions, p. 221-234.

MARCHAISSEAU V. dir. (en cours) – *Saint-Léger-près-Troyes, Aube, « Herbigny »*. Rapport de fouille, Inrap, Sra Champagne-Ardenne.

OUZOULIAS P., PELLECUER CH., RAYNAUD CL., GARMY P. dir., 2001 – *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*.

IV^e colloque de l'association AGER (Montpellier, 11-14 mars 1998), APDCA, Antibes, p. 147-172.

OUZOULIAS P., VAN OSSELP., 2001 – Dynamiques du peuplement et formes de l'habitat tardif : le cas de l'Île-de-France ; in Ouzoulias P., Pellecuer Ch., Raynaud Cl., Garmy P. dir. - *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, IV^e colloque de l'association AGER (Montpellier, 11-14 mars 1998), APDCA, Antibes, p. 147-172.

RIQUIER V., avec coll. ACHARD-COROMPT G., DELOR-AHU A., DUDA D., DUROST R., GAILLARD D., GAUVAIN F., LANGRY-FRANCOIS F., LAURELUT CH., LEMEUNIER S., LETHROSNE H., LOISEAU S., PERRIER C., RABASTE Y., SAUREL M., TASSOT P., THEVENARD J.-J., TISSERAND N., TURE I., 2007 – *Buchères, Moussey, St-Léger-Près-Troyes « Parc Logistique de l'Aube » : diagnostic Phases 2A, 2B-2C, 2006 (10) ; Rapport de diagnostic*, juin 2007, Inrap, Sra Champagne-Ardenne, 5 volumes, ill.

RIQUIER V., 2011 – Buchères, Moussey, Saint-Léger-près-Troyes, Parc Logistique de l'Aube. In Bilan scientifique 2005, DRAC, Sra, p. 38-44.

ROLIN D., DUGOIS F., FRANÇOIS F., MARLOT S., 1992 – *Saint-Léger-près-Troyes « Preslin » : occupations du Bronze final et néolithique, rapport de diagnostic approfondi et proposition de sauvetage programmé. Etudes archéologiques, Autoroute A5 Melun-Troyes*, Afan/Sra Champagne-Ardenne, 24 p.

VAN GEEL B., MAGNY M., 2002 – Mise en évidence d'un forçage solaire du climat à partir de données paléocéologiques et archéologiques : la transition Subboréal-Subatlantique. In Richard H., Vignot A. (dir.), *Equilibres et ruptures dans les écosystèmes depuis 20000 ans en Europe de l'Ouest*. Actes du colloque international de Besançon, 18-22 septembre 2000, *Annales littéraires* : 730, série « Environnement, sociétés et archéologie » n°3, PUFC 831, Besançon, p. 107-122.

Julien GRISARD et Vincent RIQUIER

CLEREY Le Soret

Rapport non parvenu

Guillaume VERRIER

DIENVILLE Le Dessus de la Ruelle Mortaux

Indéterminé

La commune de Dienville projetant d'implanter un lotissement sur les parcelles ZM 1, 2, 3, 5, au lieu-dit « Le Dessus de la Ruelle Mortaux », un diagnostic archéologique a été réalisé.

L'emprise a une superficie de 28 558 m² et 6,3 % ont été sondés.

À l'exception d'un trou de poteau non daté dans le sondage 23, l'évaluation n'a pas révélé de structures archéologiques.

Michel KASPRZYK

DIERREY - SAINT-JULIEN

La Bûcherie

Un diagnostic archéologique s'est déroulé sur une emprise de 63 200 m² dans le cadre du projet d'implantation d'une station de compression par GRT Gaz sur les parcelles ZT 7, 8, 9 et 23.

L'évaluation au taux d'ouverture de 10,2 %, n'a pas permis de repérer de trace d'occupation humaine.

Zelda HUGON

LA-RIVIÈRE-DE-CORPS

Rue Neuve

Antiquité

Suite au projet de construction d'un lotissement dans les parcelles F 686, 688 et 004 de la commune de La-Rivière-de-Corps, le service régional de l'archéologie a prescrit un diagnostic archéologique sur l'ensemble de la zone. L'emprise a une surface de 91 360 m² et a été testée à 7,6%.

Les parcelles diagnostiquées sont situées à 100 m au sud de la Vienne, ruisseau tributaire de la Seine. Le substrat géologique est constitué de craie du Crétacé supérieur

L'examen de la stratigraphie des différents sondages permet de nuancer l'impression de relative monotonie du relief actuel et de supposer une modification substantielle du paysage au cours de l'Holocène.

Alors que le recouvrement limoneux s'avère modeste sur les parties hautes de parcelles (au sud) et le long de la rue Victor Hugo, il apparaît que le léger vallon traversant la zone diagnostiquée a connu une importante phase de comblement depuis l'Antiquité : dans le sondage 55, le banc de craie a été atteint à près de 3 m de profondeur.

Deux stratigraphies et le mobilier associé suggèrent que la plus ancienne couche conservée de comblement du vallon (limon argileux noir avec quelques nodules de craie, bords de Dr 1b) date de la fin de l'époque gauloise (La Tène D2) et qu'il pourrait s'agir d'un paléosol.

Celui-ci semble recouvert par une succession de sols datant du début du Haut-Empire (ce que suggèrent des fragments de sigillée du I^{er} s. et un bord d'assiette en *terra rubra*). Ce complexe de sols a été observé dans plusieurs sondages situés sur le tracé du vallon. L'essentiel du comblement du vallon est postérieur à cette date, mais ne peut être daté.

La partie nord du projet est occupée par un site archéologique dont seule la limite méridionale a été observée. Il est probable que celui-ci s'étend au nord de la rue Victor Hugo, dans le lotissement et dans les parcelles mitoyens à l'ouest et à l'est.

Les structures dégagées sont plusieurs fossés qui compartimentent l'occupation, formant peut-être une série d'enclos dont l'organisation générale n'a pu être appréhendée.

Trois bâtiments sur six, quatre et six poteaux ont été dégagés dans le sondage 37. Deux caves taillées dans la craie ont été testées dans le sondage 21. Toutes deux ont livré des céramiques datables de la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. (dont *terra rubra* et plat à vernis rouge pompéien de provenance italique - forme Goudineau 15/16). De nombreuses concentrations de trous de poteaux qui appartiennent, selon toute vraisemblance, à plusieurs constructions en matériaux périssables ont été repérées sur l'ensemble de la partie nord des parcelles. Plusieurs murs et maçonneries en dur suggèrent la présence de bâtiments en dur, sans doute relativement bien conservés dans les zones où ils ont été recouverts par le colluvionnement (dans le vallon principalement). Dans le vallon (sd 55), la découverte de plaques de mortier hydraulique, de nombreuses *tegulae* et dalles sciées suggère la présence d'une construction liée à l'eau. Signalons pour finir plusieurs fosses de fonction indéterminée, mais de datation antique, et une zone d'ensilage au sud du sondage 37.

Excepté quelques fosses de plantation datables de l'époque moderne, il apparaît que l'ensemble des structures peut être attribué à la fin de l'époque gauloise (La Tène D2 ?), à l'époque augustéenne et au I^{er} s. apr. J.-C. Pour l'instant, rien n'indique la présence d'une occupation postérieure.

La nature et la chronologie des vestiges suggèrent qu'ils appartiennent à un établissement agricole fondé à la fin de l'époque gauloise et abandonné dans le courant du I^{er} s.

Michel KASPRZYK

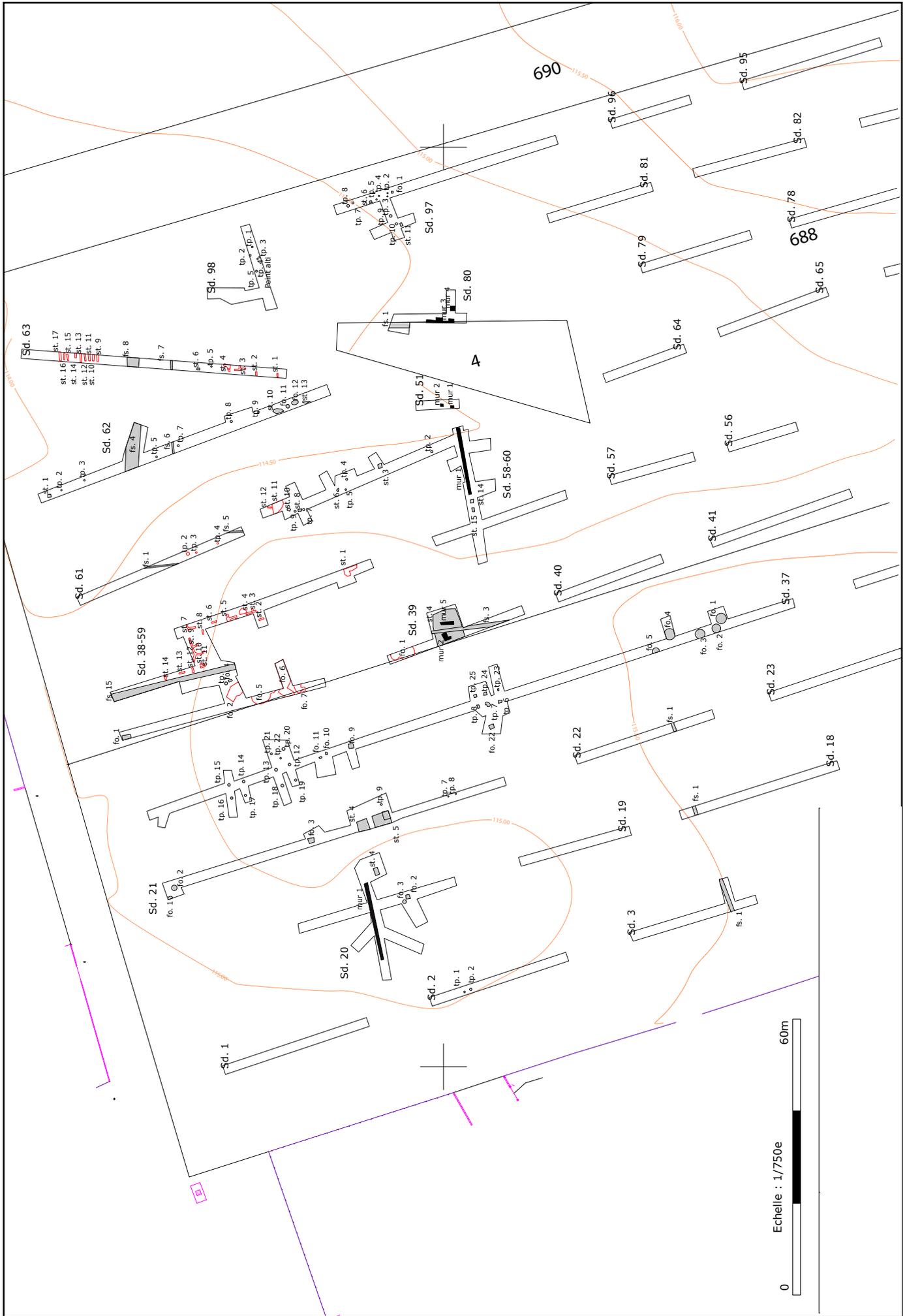


Figure 35 : La Rivière-de-Corps, « Rue Neuve », plan de la partie nord du diagnostic, avec indication des structures. En rouge, structures modernes (DAO Inrap).

LA ROTHÈRE

La Garenne, Les Corvées

La prospection mécanique des parcelles 6, 7 et 8, section ZH, au lieudit « La Garenne » sur le territoire de la commune de La Rothière, a permis un sondage de 10,26 % de l'emprise totale du projet (61 000 m²).

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'implantation d'une carrière d'alluvions anciennes.

Trois structures archéologiques ont été découvertes : deux fosses dépourvues de mobilier et un trou de poteau dont le comblement contenait un fragment de tuile.

Le mobilier associé ne permet pas de proposer une attribution chronologique pour ces faits.

La localisation du trou de poteau en limite d'emprise peut laisser penser qu'un site se situerait à l'ouest de cette première phase.

D'après Fabien LE ROUX

LASSICOURT

Les Longues Raies

La prospection mécanique de la parcelle 13, section ZE, au lieudit « Les Longues Raies » sur le territoire de la commune de Lassicourt, a permis un sondage de 11,3 % de l'emprise totale du projet (52 694 m²).

Ce diagnostic archéologique, réalisé en prévision de l'implantation d'une carrière, a permis la découverte d'un secteur d'habitat qui daterait de la fin de l'époque médiévale ou du début de l'époque moderne. Ce type d'habitat fournissant en général peu de mobilier en-dehors des structures, il nous est impossible d'affiner cette datation.

Cet habitat (Figure 36), qui se concentre dans la partie sud de l'emprise, est constitué de bâtiments sur poteaux, de fonds de cabanes, de fosses et d'un réseau parcellaire complexe. Un bâtiment maçonné de grandes dimensions a également été mis au jour. Seul un décapage complet pourrait permettre de véritablement comprendre l'organisation générale de ce site.

Un site d'habitat déserté est connu dans ce secteur durant la période qui nous intéresse. Il s'agit du hameau Saint-Denis qui aurait été abandonné avant 1732. La chapelle liée à cet habitat aurait perduré plusieurs années, avant de disparaître entre 1784 et 1811. Le bâtiment maçonné cité précédemment pourrait être cette fameuse chapelle Saint-Denis, mais il nous a été impossible de le prouver lors de cette opération.

Ce site d'habitat médiéval et moderne présente un intérêt certain pour la compréhension des habitats désertés dans la région. Il pourrait apporter des éléments de réponse sur les questions concernant la mise en place, le développement et, pour finir, l'abandon de ce type d'habitat. Ces questions sont en plein débat au regard de la recherche actuelle et très peu étudiées, sous le regard archéologique, en Champagne-Ardenne.

Fabien LE ROUX

LE CHÊNE

RD 10

C'est en amont d'un projet de construction d'un atelier de transformation et de stockage de produits carnés, présenté par l'entreprise Huguier Frères, qu'une opération de diagnostic a été réalisée, sur une surface de 32 250 m².

Les sondages, qui représentent 5,8 % de l'emprise, n'ont mis en évidence aucun indice archéologique.

Cependant, compte tenu de la faible profondeur d'apparition du substrat et des traces de socs que l'on peut y lire il n'est pas exclu que l'activité agricole ait effacé toutes traces d'occupation.

D'après Nathalie POUGET

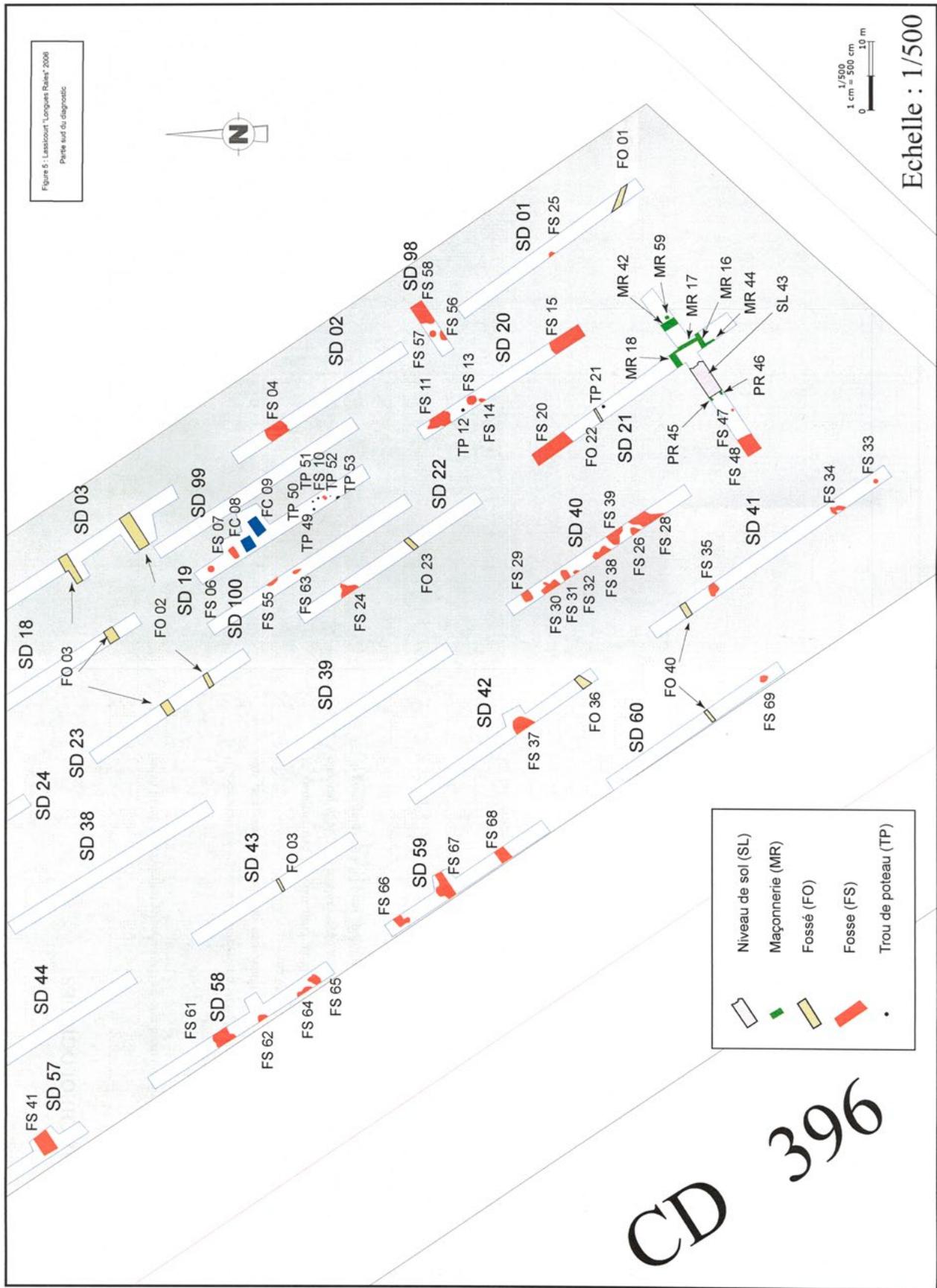


Figure 36 : Lassicourt, « Les longues Raies », partie sud du diagnostic (Inrap).

Le projet de la MC BAT prévoit la construction de logements collectifs « 6, rue de la République », sur la commune des Noës-près-Troyes.

Compte tenu de la situation particulière de l'emprise, dans le village ancien médiéval, à environ 600 m au sud-est du lieu-dit « Le Mont Saint-Loup », site de l'église actuelle, là où une chapelle est attestée par les textes dès le XII^e s., un diagnostic a été réalisé afin d'évaluer les atteintes au patrimoine archéologique et afin de mieux cerner les origines encore mal connues de la ville.

La totalité de la surface prescrite couvre une superficie de 4 251 m² et concerne les parcelles AC 26 à 33 du cadastre de Troyes. Nous n'avons pas réalisé de sondages au nord de l'emprise, sur les parcelles AC n° 32 et 33, en raison de la présence d'habitations. Ainsi, c'est un terrain de 375 m² qui a été diagnostiqué, soit environ 9 % de la surface totale.

Les Noës-Près-Troyes est un petit bourg situé à l'ouest de l'agglomération troyenne, à environ 3 km, en rive gauche de la Seine, dans la vallée alluviale. Le territoire est assis sur des formations de moyenne terrasse chargées de limon, de gravier et de sable mêlés (FX). Le substratum est constitué de craie blanche turonienne (Crétacé supérieur) qui apparaît rarement à l'affleurement.

Sur un glaciaire qui descend en pente douce vers la Seine, la craie est recouverte de formations de grèzes instables résultant pour l'essentiel d'une altération superficielle du substratum. D'anciens couloirs de colluvionnement orientés dans le sens de la pente ont creusé des vallons secs, aujourd'hui comblés par des matériaux à fine granulométrie résultant du transport depuis les plateaux de formations argilo-sableuses à silex mêlées aux formations endogènes. La couverture pédologique fertile qui résultait d'une rapide assimilation des matières organiques par ces dépôts superficiels a aujourd'hui disparu, emportée progressivement par les labours.

Les profils stratigraphiques relevés montrent que :

- Le substrat (craie blanche turonienne) a été atteint dans tous les sondages entre 0,40 m et 1,40 m de profondeur.
- Dans les sondages SD 1, 4, 9, 10 et 11, il se trouve directement sous l'US 27. Il s'agit d'une argile limoneuse brun foncé meuble et hétérogène dont l'épaisseur varie de 0,20 m à 0,70 m. Elle contient des nodules de craie, des matériaux de construction, type brique, des fragments de

bouteilles et de la céramique récents (XIX^e-XX^e s.). Elle se situe sous une terre végétale (limon argileux brun foncé meuble - herbe et racines) d'une épaisseur d'environ 0,30 m.

- Dans les sondages SD 2, 3, 5, 6, 7 et 8, le substrat a été observé sous l'horizon US 26. Il correspond à une argile limoneuse brun medium compacte et homogène, comportant du silex, de la faune et de la céramique ancienne, majoritairement romaine (3 tessons de céramique protohistorique, 52 tessons de céramique romaine, 1 tesson de céramique médiévale). Son épaisseur varie de 0,20 m à 0,80 m. Sur ce niveau a été retrouvée, dans la majorité des cas, l'US 27 (0,20 m d'épaisseur). La terre végétale a une épaisseur d'environ 0,30 m.

Trois types de structures ont été observés (Figure 37) : fossé, trous de poteaux et fosses. Le diagnostic a permis de définir leur niveau d'apparition par rapport au niveau actuel, entre 0,50 m et 1 m de profondeur, de constater en majeure partie un bon état de conservation, de mettre au jour des éléments inédits d'une occupation romaine de type probablement habitat ou bien agricole dont la datation – en l'état de la recherche – reste large (entre la deuxième moitié du I^{er} s. et le III^e s.) et ceux d'une occupation du bas Moyen Âge, peut-être la réutilisation ponctuelle d'une structure antique, dont l'intensité et la nature ne peuvent être précisées en l'état actuel des recherches.

Des fosses à remblais ont été également observées, témoins d'une activité liée sans doute à la vague de construction de maisons et jardins qui a lieu à partir du XIX^e s. dans la commune des Noës, territoire encore rural. Par ailleurs, une grande fosse à déchets du XX^e s. a été découverte.

Les sondages ouverts « 6, rue de la République » ont permis d'indiquer la présence d'une occupation humaine antique et une réoccupation du site à l'époque médiévale. Mais les vestiges retrouvés n'ont été qu'aperçus et la superficie des sondages est très limitée. Les résultats ne permettent pas de décrire l'étendue de ces occupations et de les dater avec précision ; seule une fouille exhaustive permettrait de documenter ces occupations avec précision.

Édith RIVOIRE

MARCILLY-LE-HAYER La Chaussée

Une évaluation archéologique a été réalisée sur la commune de Marcilly-le-Hayer (Aube), au lieu-dit « La Chaussée ». Cette opération a été motivée par la construction d'un lotissement pavillonnaire, sur une surface de 5 697m².

Les sondages représentent 6,6 % de l'emprise.

Une vingtaine de structures ont été repérées (fossé, fosses, trous de poteaux et dépotoir). Si pour la plupart, ces structures n'ont pas livré de mobilier, deux des fossés peuvent être vraisemblablement attribués à la période moderne et/ou contemporaine et le dépotoir à une époque récente (présence de tuile mécanique).

Guillaume VERRIER

Multiple

MARNAY-SUR-SEINE, PONT-SUR-SEINE La Justice, La Gravière

Le diagnostic réalisé à la limite des communes de Marnay-sur-Seine et Pont-sur-Seine dans une emprise de 474 710 m² (avec un taux d'ouverture de 7,5%) s'est révélé riche en découvertes archéologiques : environ 340 structures sont individualisées. Celles-ci vont du Néolithique ancien au haut Moyen-Âge.

La période néolithique est principalement représentée par un bâtiment sur poteaux, daté du Néolithique ancien compte tenu de son plan. À proximité, se trouvait une sépulture qui pourrait lui être synchrone.

Quelques fragments de céramique renvoient probablement à une occupation au Bronze ancien ou moyen
Une série de six enclos circulaires, associée à au moins trois sépultures et une possible incinération, est attribuée à l'âge du Bronze et/ou au premier âge du Fer.

Cette nécropole pourrait être en lien avec l'habitat protohistorique reconnu sur le haut du versant. Daté du Hallstatt final et du début de La Tène ancienne, cet habitat se matérialise par des trous de poteaux et des silos. L'un d'entre eux a livré un matériel abondant et symptomatique d'un habitat relativement riche.

Pour l'époque romaine, trois types de vestiges ont été recensés : une voie traversant l'intégralité de la parcelle d'est en ouest, une structure funéraire de type « mausolée » et deux probables structures de cuisson semi-enterrées.

Une nécropole regroupant 200 à 300 individus, une implantation signalée par une série de fosses et de trous de poteau et un habitat daté du X^e-XII^e s. attestent l'occupation de ce secteur pendant la période médiévale.

D'après Guillaume VERRIER

Multiple

MERREY-SUR-ARCE Les Longues Raies

L'évaluation archéologique entreprise sur la parcelle ZP 134, lieu-dit « Les Longues Raies », sur le territoire de la commune de Merrey-sur-Arce, n'a révélé aucun indice d'occupation du secteur.

Cette opération concernait un projet de construction d'un nouveau bâtiment de stockage sur une parcelle de 12 000 m² jouxtant les installations actuelles de l'Union auboise des producteurs de vins de Champagne occupant le site de l'ancienne papeterie du domaine de Villeneuve, commune de Bar-sur-Seine (Aube).

Le projet repose sur des formations d'alluvions récentes que traversait autrefois un chenal ouvert naturellement

par les crues de l'Ource au travers d'un méandre de la rivière sur un axe sud-est - nord-ouest.

Malgré un faible taux d'évaluation de l'emprise (6,3%), dû à la présence d'un secteur boisé non accessible, l'absence de tout indice d'anthropisation du site à l'intérieur du chenal et dans les formations sédimentaires antérieures écarte la probabilité d'une occupation ou d'un aménagement par l'homme des berges de la rivière sur ce point du territoire.

Gilles DEBORDE



Figure 38 : Marnay-sur-Seine et Pont-sur-Seine, « La Justice » et « La Gravière », répartition schématique des différentes occupations archéologiques reconnues lors du diagnostic (DAO Inrap).

MÉRY-SUR-SEINE

Chemin d'Étrelles

Époque contemporaine

L'évaluation archéologique (de 10 % de la surface) entreprise sur l'emprise de 65 000 m² d'un projet de lotissement concernant les parcelles ZA 52, 69 et 254 en bordure du Chemin d'Étrelles, au nord du village de Méry-sur-Seine, a révélé quelques anomalies anthropiques dont l'origine ne semble pas antérieure au XIX^e s. Malgré la présomption d'une occupation gallo-romaine sous le lotissement voisin du « Nouveau Méry », aucun indice d'une fréquentation de la bordure orientale du chemin d'Étrelles n'a été détecté.

La seule fréquentation du site, hormis sa mise en culture, est liée à l'exploitation au XIX^e s. de terriers ouverts dans l'épaisseur parfois conséquente des dépôts de limon recouvrant le *substratum* crayeux.

Le matériau ainsi extrait de fosses individuelles était employé pour la construction dans la confection de carreaux de terre crue, de mortier ou de sols.

Gilles DEBORDE

MESSON

Les Coteaux de l'Ormat

Multiple

Dans le cadre de la construction de logements sur 26 282 m², un diagnostic préalable devait être réalisé par l'Inrap. Celui-ci se révélant dans l'impossibilité de réaliser ce diagnostic dans un délai raisonnable, les travaux ont été suivis par le Service régional de l'archéologie.

Le village de Messon est implanté dans un petit vallon, qui contient plusieurs sources mais n'a plus de véritable cours d'eau en surface. Anciennement, cette petite vallée rejoignait la vallée de la Vanne, à quelques centaines de mètres plus au Nord.

Le site-même est situé au sud-est du village actuel, en tête d'un grand vallon sec et sur la pente sud d'une des collines surplombant ce vallon.

D'après la carte géologique, le site est implanté sur des colluvions diverses de fonds de vallée et des colluvions polygéniques argilo-sableuses et crayeuses. D'après les observations de terrain, la situation est très différente. La craie compacte se trouve presque partout à faible profondeur et est souvent couverte d'un paléosol noir très bien conservé et de colluvions de faible puissance. Sur le haut de pente, une nappe de graveluche, ainsi qu'une nappe de graviers de silex ont été observées.

Ces sondages nous livrent des informations dans plusieurs domaines. La présence de plusieurs nucleus sur rognon, avec un débitage très opportuniste, indique une première activité préhistorique sur le lieu. La date et la nature de cette activité restent assez hypothétique ; un lien avec les affleurements de silex n'a pas pu être démontré.

La présence d'un paléosol noir, parfaitement conservé, a été constatée dans un dizaine de sondages sous des colluvions peu puissantes. Cette conservation est

clairement liée à la position topographique, en tête de vallon sec. Cette position, présumée très érodée, ne l'est donc pas et il en découle aussi que l'axe ancien de ce vallon se situe largement plus au sud-ouest qu'aujourd'hui. Ce paléosol remonte probablement au début de l'Holocène, voire à la fin du Tardiglaciaire, et se trouvait encore en surface à l'époque protohistorique, comme en témoigne des tessons protohistoriques. Le recouvrement par des colluvions, consécutif à l'érosion de la partie haute de la parcelle, est postérieur à cette phase mais ne peut être daté plus précisément. Par comparaison avec d'autres sites, une datation à l'époque moderne ou contemporaine semble cependant probable.

Un des sondages en bordure de la départementale a livré une structure circulaire, s'apparentant à un puits. Le bouchon s'est effondré à 2 m de profondeur lorsque le puits a été coupé à la pelle mécanique. Bien que l'effondrement ait rendu les observations difficiles, il semble qu'il y a un départ de galerie (effondrée) à partir de ce puits. L'interprétation de cette structure, insuffisamment observée en raison de la proximité de la route départementale et sa profondeur, reste assez spéculative. Parmi les hypothèses, citons celle d'un aqueduc. Aucun élément de datation n'a été retrouvé.

Le dernier élément qui mérite d'être cité est la présence d'ossements animaux dans un fossé.

Jan VANMOERKERKE

MONTIGNY-LES-MONTS

Le Breuil

Multiple

Ce diagnostic précède l'installation d'un lotissement par la société Troyes habitat. La parcelle (12 500 m²) se situe au lieu-dit « Le Breuil », sur la commune de Montigny-les-Monts, localisée au sud-ouest du département de l'Aube et de la ville de Troyes, à l'est de la nationale 77. Le secteur sondé prend place au sein du village, au carrefour

des départementales 89 et 1, dans l'angle formé par la rue de l'Armance et la rue du Grand Verger.

Certains secteurs du projet n'étaient pas accessibles (un verger, la zone d'épandage de la fosse septique et les secteurs du réseau électrique aérien), soit 2 500 m². Le taux de sondage est d'environ 12 %.

Trois drains contemporains, deux fossés non datés et un niveau colluvionné comportant du mobilier protohistorique et gallo-romain ont été observés.

Le niveau colluvionné, gris à noirâtre, intercalé entre des colluvions argileuses grises à marron avec fragments de silex et les colluvions argilo-sableuses beige avec fragments de silex de petite taille a livré du mobilier archéologique.

Cet horizon a été observé uniquement dans l'angle ouest de la parcelle (sondages 1 et 6), sur une largeur maximum de 10 m dans le sondage 6. Cependant, il se poursuit en amont car nous avons pu observer des fragments de tegulae mis au jour lors d'aménagement des réseaux souterrains (eau) en bordure de route, soit à près 12 m de l'extrémité sud-ouest du sondage 1.

D'une épaisseur voisine d'environ 0,60 m, ce niveau apparaît entre - 0,70 et - 0,90 m de profondeur. Il renferme un mobilier important attribuable à deux chronologies distinctes : Bronze-final/Hallstatt et gallo-romaine. La première est illustrée par le tesson unique d'un vase possédant un cordon digité rajouté au niveau du col. La seconde comprend non seulement de la céramique culinaire ou domestique mais également de nombreux fragments de tuiles de type tegula ou imbrex. Des restes de faune et des charbons de bois ont été également observés.

La situation topographique des parcelles sondées, en bas de pente d'un petit relief, explique certainement la constitution de cet horizon qui nous indique la présence en amont d'occupations protohistorique et gallo-romaine. Le mobilier céramique découvert n'était pas émoussé par un « transport » sur une longue distance, ce qui renforce l'hypothèse d'une installation voisine du secteur diagnostiqué.

Cette opération archéologique a mis en évidence la présence d'artéfacts protohistoriques et d'une installation gallo-romaine au niveau du village de Montigny-les-Monts. L'existence d'une occupation protohistorique reste à confirmer du fait de la rareté des vestiges rencontrés. L'installation d'époque gallo-romaine est attestée par un important mobilier céramique associé à des terres cuites architecturales. Selon le matériel recueilli, cet établissement aurait fonctionné (au moins) durant le Haut Empire.

Nathalie ACHARD-COROMPT

Époque moderne

NOGENT-SUR-SEINE

Rue de la Grosse Armée

Une évaluation archéologique a été réalisée à Nogent-sur-Seine dans le cadre d'un projet de lotissement d'une parcelle de 302 m². Cette opération, située en plein centre ancien de Nogent-sur-Seine, à l'intérieur de l'enceinte urbaine du XV^e s., dans un secteur où de nombreuses maisons, de par leur architecture, sont des témoins du passé médiéval de la ville, était une opportunité d'étudier l'occupation et la stratigraphie du secteur.

En effet, si plusieurs opérations archéologiques ont déjà eu lieu sur le territoire de la commune, très peu ont concerné la partie ancienne de la ville et uniquement deux d'entre elles, jusqu'à présent, avait eu lieu à l'intérieur de l'enceinte (Lenoble, 1984 ; Truc, 2003).

Jusqu'à une époque récente, les indices d'occupation les plus anciens dans le centre-ville remontaient au XII^e s. (Lenoble, 1984). Un diagnostic mené en 2003 sur une parcelle contiguë à la présente opération avait permis de reculer cette date de deux siècles avec la mise au jour de céramique flammulée du X^e s. dans des niveaux d'occupation. Cette occupation était matérialisée sous la forme de niveaux de circulation indiquant la présence vraisemblable d'un habitat. La stratigraphie montrait un *hiatus* chronologique entre le X^e s. et l'Époque moderne, les niveaux d'occupation carolingiens étant immédiatement scellés par des remblais et des niveaux de jardin d'Époque moderne (Truc, 2003).

Le sondage réalisé en 2006, correspondant à un taux d'ouverture de 35 %, a montré que les niveaux carolingiens ne s'étendaient pas au-delà de l'emprise étudiée en 2003. Les vestiges mis au jour correspondent à des murs et des remblais attestant la présence de constructions sur cave, vraisemblablement des habitations, présentes au moins dès le début de l'Époque moderne et ayant été en usage jusqu'à nos jours.

Les éventuels vestiges antérieurs se sont donc trouvés détruits.

Bibliographie

LENOBLE M., 1984 – *Nogent-sur-Seine, La Ville*, Rapport de sauvetage urgent, Inrap/Sra Champagne-Ardenne.

TRUC M.-C., 2003 – *Nogent-sur-Seine (Aube), rue de la grosse Armée*. Rapport de diagnostic archéologique, Inrap/Sra Champagne-Ardenne.

Marie-Cécile TRUC

NOGENT-SUR-SEINE

CR 19, prolongation du Quai Carbonel

Dans le cadre de la construction de logements collectifs par l'OPAC de l'Aube, un diagnostic préalable devait être réalisé par l'Inrap. Celui-ci se révélant dans l'impossibilité de réaliser ce diagnostic dans un délai raisonnable. Les travaux ont été suivis par le Service régional de l'archéologie.

Le site se situe dans la ville de Nogent-sur-Seine, à moins de 50 m de la vieille ville et en rive gauche de la Seine. Le cours actuel, en bas de la parcelle, est une partie plus au moins canalisée d'une des multiples méandres de la Seine.

Le terrain, d'une surface de 4 193 m², présente un fort pendage. Le point le plus bas est le long de la Seine, à 63,90 m, le point le plus haut à l'opposé, à 71,25 m.

D'après les observations de terrain, le pendage ancien était beaucoup plus fort : en bas, le terrain se trouvait à environ 3 m plus bas, en haut, il faut compter sur une érosion d'au moins quelques dizaines de cm.

Le substrat de craie compact contient des blocs de silex et est parfois recouvert d'une sorte de grouine, lui-même parfois recouvert d'un sol ancien, conservé très localement à deux endroits et peu développé.

Les colluvions, d'une puissance supérieure à 2 m dans le bas du terrain sont parfois séparées par des niveaux de craie fragmentée, indiquant une érosion assez violente sur le haut de la pente.

Plusieurs déductions peuvent être faites de ces sondages. Une première occupation préhistorique, caractérisée par 4 artefacts, ne peut être datée plus précisément, même si une attribution au Néolithique semble le plus vraisemblable. Notons par ailleurs la présence, *in situ*, de rognons de silex, de taille assez importante et d'une parfaite qualité pour la taille. Ce silex était accessible, à très faible profondeur, aux époques préhistoriques.

Un fossé assez large, observé en haut de la pente, n'a pas pu être daté. Il est éventuellement à mettre en relation avec la ville médiévale ou moderne, mais cela reste hypothétique.

À l'époque moderne ou contemporaine, ce terrain a subi une forte érosion, avec un dépôt de plusieurs mètres de colluvions en bas de pente, près de la Seine.

Jan VANMOERKERKE

PÉRIGNY-LA-ROSE

Pampleine, La Soixante, Peupliers en Tête

La prospection mécanique réalisée dans le cadre de l'extension de la gravière de Périgny-la-Rose, a permis un sondage de 9,05 % de l'emprise totale du projet qui couvrait 364 272 m².

Ce diagnostic archéologique a permis la découverte de deux secteurs d'habitat protohistorique. Ceux-ci, d'après leur mobilier céramique, pourraient dater du Hallstatt ou de La Tène ancienne.

Ces secteurs d'habitats sont assez proches d'un site de datation équivalente découvert par Stéphane Lenda au lieu-dit « Pampleine » dans la même commune.

Des traces de parcellaire, peut-être gallo-romain, ont également pu être mises en évidence.

Toutefois, des paléochenaux semblent être venus perturber une partie de nos structures. L'ampleur de ces perturbations n'a pas pu être estimée, seul un décapage plus important pourrait le permettre.

Le site découvert lors de ce diagnostic pourrait s'avérer intéressant pour la connaissance du peuplement de ce terroir. Il pourrait, en effet, être mis en relation avec les sites déjà connus sur le territoire de la commune de Périgny-la-Rose et ceux actuellement étudiés sur la commune de Pont-sur-Seine.

Fabien LE ROUX

L'opération menée en 2006 nous permet de compléter nos recherches effectuées en 2004 et 2005. Elle apporte un regard supplémentaire sur l'évolution de Pont-sur-Seine depuis l'époque gallo romaine, voir antérieure, jusqu'à aujourd'hui.

Tous les participants à cette étude sont des bénévoles et sont regroupés au sein du Neptune Club Nogentais, (N.C.N.), association loi 1901 créée en 1977.

Le N.C.N./ S.A.S. possède comme moyens matériels, tout le matériel standard de :

- la plongée sous-marine,
- la navigation en milieu fluviale,
- secours,
- une partie de matériels de fouilles obtenue récemment.

Les recherches ont été effectuées sous l'autorisation de prospection inventaire délivrée à M. E. Vincent par le Préfet (Drac/Sra Champagne Ardenne).

Le service de la Navigation de la Seine de Nogent sur Seine a été informé et nous a autorisé à plonger sur le site qui ne comporte pas de risques de navigations.

Les résultats de la prospection 2006

Retour sur site pour cette nouvelle prospection 2006 afin de voir dans quel état il se trouvait. On a retrouvé le pierrier où nous avons eu beaucoup de difficultés à baliser la zone de travail. Par contre pour le reste des découvertes antérieures (colonne et bloc), il faudra réessayer avec les nouvelles données que nous avons prises, Cap 320°, distance de 20 m et il faudra remonter de 4 m en ligne droite pour tomber sur le pierrier.

Dans cette zone, on a trouvé 3 céramiques. Une des trois pièces ressemble à un tesson découvert en 2004. Serait-ce un complément de cette pièce ? Cela reste à confirmer en comparant les deux pièces archéologiques. L'objectif de ce deuxième week-end journée était de placer un balisage fixe en espérant qu'il ne soit pas saboté afin de pouvoir plonger directement sur la zone à fouiller. Nous avons rajouté une bouée orange marquée aux initiales du club. Cette bouée a été ancrée à la verticale sur les deux blocs de granit qui avaient été découverts en 1989. Nous avons laissé aussi la 1^{ère} balise blanche. La bouée orange se situe à environ 5 m de la bouée blanche.

La prospection a débuté dans les pierriers et fini vers les deux blocs de granit. Là encore des tessons gallo-romains principalement. Lors des prochaines prospections, il faudra s'attaquer aux arbres tombés dans l'eau. Car il semblerait qu'une partie du pierrier soit enfouie sous le tas d'arbres qui s'est accumulé l'hiver dernier. Il y aura peut-être des tessons restés enfouis. Nous avons constaté aussi que certains blocs de pierre avaient une coupe franche et nette. S'agissait-il d'un pan de mur ? La prochaine fois, on essaiera d'en assembler deux morceaux pour corroborer notre idée.

Lors de ce troisième week-end, nous avons essayé de déplacer les arbres qui pourraient nous poser de sérieux problèmes de sécurité mais sans succès (sciage, traction depuis la berge). Je ne vois pas d'autres moyens que d'utiliser un bateau à moteur. Malheureusement pour nous, le bateau du club de plongée est constamment utilisé pendant le week-end pour les sessions de plongée technique et d'entraînement de nos plongeurs « traditionnels » au lac de la Forêt d'Orient. Il va falloir reporter nos interventions de déboisement à l'armée prochaine et en dehors des créneaux estivaux des plongeurs du club. La 2^{ème} partie de la journée a été dédiée à prospecter près des blocs de granit avec une très mauvaise visibilité due aux pluies qui se sont succédées tout au long de la semaine. Nous n'avons pas non plus retrouvé les deux morceaux de pierre pour les assembler. Il a été trouvé six tessons dont deux trouvés sur le bord de la rive gauche à 200 m en amont du site par rapport à la bouée de balisage. On aurait « peut-être découvert un troisième bloc de granit » fiché dans la couche sédimentaire. Cela reste à confirmer pour les prochaines prospections.

La référence de chaque pièce se décompose selon la manière suivante : n° INSEE de la commune / n° d'autorisation de prospection / n° d'ordre de la pièce.

Conclusion

Cette année encore, nous avons consacré trois week-ends et découvert du mobilier archéologique principalement de l'époque gallo-romaine. Suite aux conclusions tirées et aux différentes pistes que nous offrons l'année dernière, une seule me paraît à ce jour la plus plausible. Ayant plus axé nos recherches sur le plan bibliographique afin de tenter de répondre à nos interrogations de l'année dernière, j'orienterais plus mon choix sur une cargaison qui aurait coulé.

En fait, je pencherais plutôt pour un transport par chariot reliant *Latinum* (Meaux) à *Augustobona* (Troyes).

Comme vous le savez à cette époque, les ponts étaient majoritairement en bois. La construction d'arches en pierre était relativement difficile. Les pieux découverts en 1989 et retrouvés en 2005 laissent à penser qu'ils servaient à soutenir un pont gallo-romain. S'agissait-il d'un des douze ponts qui servaient à pénétrer dans le *castrum* de *Duodecim Pontes* (Pont-sur-Seine) ? Je ne crois pas. Une place fortifiée comportait plusieurs entrées et sorties. Ce pont pouvait peut-être fournir une autre approche de la place.

J'émettrais l'hypothèse suivante que le chariot aurait basculé, dans l'eau dans de faibles profondeurs. À cette époque, la Seine ressemblait plus à un petit cours d'eau peu profond qu'à celui que nous connaissons actuellement. La cargaison du chariot (colonne, bloc, poterie...) servant peut-être à la construction d'une *villa* gallo romaine comme celle qui fut restituée en trois dimensions par D. Bur à

Echternach aurait coulé en détruisant ce second axe routier. Cela expliquerait pourquoi, on ne trouverait que du mobilier archéologique gallo-romain et de périodes antérieures à cet endroit, et rien datant de l'époque médiévale.

Mais Pont-sur-Seine a tout de même continué à servir de relais et de péage pour les comtes de Champagne jusqu'au XII^e s. Période à laquelle on a commencé à favoriser les passages par Nogent-sur-Seine grâce aux moines de Saint-Denis. Du fait aussi que les foires de Champagne prenaient de plus en plus d'essor et que Nogent avait l'avantage de se situer géographiquement dans l'axe Provins-Troyes, contrairement à Pont-sur-Seine.

Pour revenir à notre sujet, pourquoi ne pas avoir orienté les recherches sur le naufrage d'un bateau à fond plat qui fut utilisé pour ce type de navigation en eaux peu profondes ? D'une part, on aurait retrouvé une partie de la structure du bateau autour des blocs de granit ; et d'autre part la répartition des blocs et de la colonne sur le lit du fleuve ne coïncide pas avec la réalité du terrain. Encore moins le transbordement d'une cargaison par-dessus bord.

On avait évoqué l'idée en 2005 d'une structure (*villa*, port) qui se serait probablement effondrée. Où serait le reste des éléments ? C'est vrai, nous avons évoqué la présence d'un empierrement à une dizaine de mètres en aval et sur la rive droite du chantier de prospection. Mais je ne pense pas que cet amoncellement de pierre constitue à lui seul la preuve indéniable d'un bâtiment ou d'une zone portuaire comme la représentation graphique du port antique des Mureaux.

Un sondage terrestre ou une prospection aérienne pourrait éventuellement mettre à jour quelques vestiges du passé, cependant je ne suis pas convaincu que ce soit vraiment utile. D'après la reproduction cartographique de J. Mesqui, on pourrait situer hypothétiquement le port gallo-romain en amont du pont actuel qui traverse la Seine. À cet endroit, le terrain est beaucoup plus facile afin de permettre à un navire d'accoster sur les berges. Il se pourrait que dans l'avenir, on prospecte de ce côté-là.

Encore bien des questions restent en suspens cette année. Nous envisageons encore d'autres prospections (ce troisième « bloc » de granit, les deux blocs de pierre de cet éventuel pan de mur, ...) pour rechercher encore d'autres indices qui nous guideraient vers notre principale piste, le transport par chariot. Peut-être que nous faisons complètement fausse route. Néanmoins d'autres voies s'ouvrent à nous telles que la suspicion d'un port bien en amont de notre site. Cependant, cela reste tout de même à confirmer par la recherche bibliographique.

Eric VINCENT

PONT-SUR-SEINE

Ferme de l'Isle

Néolithique

Cette opération se déroulant sur les années 2006 et 2007, les résultats seront publiés dans le BSR 2007

† Fred DUGOIS

ROMILLY-SUR-SEINE

Les Hauts Buissons

Multiple

Dans le cadre de l'aménagement d'un lotissement à Romilly-sur-Seine, sur une emprise de 91 810 m² un diagnostic devait être réalisé par l'Inrap. compte tenu des délais, les travaux ont été suivis par le Service régional de l'archéologie.

La ville de Romilly-sur-Seine est implantée en rive gauche de la Seine. Le site des Hauts Buissons est situé sur une hutte dominant la plaine alluviale et sculptée par la Seine et la Faverolle, un ancien bras de la Seine, au Nord et par le ruisseau du Pars. à l'Ouest et au Sud. Vers l'Est, cette butte descend plus progressivement vers la plaine alluviale.

D'après la carte géologique (1995), le sous-sol est constitué de craie à Belemnites et de craie à Micaster du Campanien et du Santonien. D'après les observations de terrain, la craie compacte affleure souvent et est assez rarement couverte de colluvions de faible puissance, de quelques dizaines de cm au maximum.

Un sol ancien est exceptionnellement conservé sous ses colluvions. Il est brun à brun foncé et fait inhabituel, très différent du remplissage plus foncé de l'enclos protohistorique.

Ces sondages ont non seulement permis de mettre en évidence une partie d'une nécropole protohistorique mais informent également sur de nombreux autres thèmes liés à l'utilisation ancienne de ces terrains.

Sur le haut de la butte, en limite d'emprise, un monument fossoyé a été mis en évidence. Le tracé partiel du fossé ne permet pas de reconstituer le plan de ce monument mais par comparaison aux monuments connus, l'hypothèse d'un vélodrome (ou Lanbgraben) semble la plus probable. Il présente une ouverture de 0,8 m sur son côté sud-est.

Les deux tronçons de fossé dégagés mesurent respectivement 16 et 14 m. Le fossé est large de 1,2 m et profond de 1,1 m. Le profil semble indiquer un premier remplissage de craie, venant plutôt de l'extérieur, puis un creusement avec une micro-stratigraphie de couches humifères et de craie très fragmentée. Le haut est comblé d'une couche brun foncé, voir noir et très humifère. La forme du creusement semble s'apparenter à une tranchée de palissade.

À l'intérieur de cet enclos, une fosse très particulière, de forme presque losangique, longue de 2,20 m et large de 1,1 m a été observée. En plan, son remplissage apparaît asymétrique, avec une couche noire d'un côté et une couche brun clair de l'autre. La couche noire rappelle les sols noirs de la plaine crayeuse mais n'a curieusement pas été retrouvée dans ce diagnostic. Quant à la nature de cette structure, éventuellement interprétable comme tombe, on ne connaît pas de comparaisons réellement convaincantes.

Plusieurs autres aspects sont documentés par ces sondages. Le premier concerne le paléosol, rarement conservé, qui est très différent de ce qu'on trouve généralement dans la plaine crayeuse. Il est brun, plus au moins foncé et peu développé, et se trouve sous des colluvions peu puissantes.

L'érosion semble donc assez générale sur cette butte mais est peu importante, sauf peut-être sur quelques pentes plus fortes.

Une autre particularité de ces terrains est la rareté des chablis en général, et l'absence de chablis anciens. Il n'est pas clair si on peut relier cela aux autres phénomènes évoqués ci-dessus mais le fait est surprenant et mérite d'être approfondi par de nouvelles observations dans d'autres diagnostics.

Des observations utiles ont également pu être faites sur les chemins. L'ancienne route de Paris ne se trouve pas dans l'emprise mais a pu être « approchée » par plusieurs sondages. À plusieurs endroits, un fossé a pu être observé à quelques mètres de la route existante, sans toutefois permettre un dégagement complet. Quant au mobilier, parmi les rares éléments retrouvés, un seul apparaissait potentiellement antique mais eu égard au nombre d'observations, l'hypothèse d'une origine antique de cette voie semble plutôt affaiblie par ces sondages.

Les traces de vigne sont omniprésentes dans certains secteurs et complètement absentes dans d'autres. La variabilité de ces traces est grande mais cela semble, en partie, liée à leur niveau de conservation. Un tesson glaçuré dans une de ces traces, ainsi que leur aspect, identique à celui d'autres structures modernes, permettent de proposer une datation moderne, mais cette datation ne concerne pas nécessairement les phases « initiales » de ces vignes.

Jan VANMOERKERKE

ROMILLY-SUR-SEINE

Avenue Joseph Marie Jacquard

Protohistoire, indéterminé

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à l'extension d'une Z.A.C. sur la commune de Romilly-sur-Seine au lieu dit « Avenue Joseph Marie Jacquard », situé à environ 40 km au nord-ouest de Troyes. La superficie de 2,4 hectares a été sondée à 9,82 %.

Le substrat de craie a été atteint dans tous les sondages. La profondeur moyenne des tranchées réalisées est de 0,80 m.

Un niveau de remblais d'une épaisseur comprise entre 0,30 m et 0,80 m recouvre la totalité de la superficie sondée. Les horizons suivants ont été reconnus (de haut en bas) :

- terre végétale d'une épaisseur comprise entre 5 cm et 30 cm;
- un niveau de remblais constitué de craie blanche recompressée (entre 30 et 80 cm d'épaisseur);
- limon brun clair mêlé à quelques nodules de craie centimétrique et silex (de 10 à 60 cm d'épaisseur) ;

- *solum* de craie géoliffractée.

La prospection mécanique a permis de mettre en évidence une occupation protohistorique au sens large, déterminée par la présence d'un bâtiment sur 8 poteaux sub-quadrangulaires au centre de l'emprise.

Un ensemble de 8 trous de poteaux circulaires, regroupés à l'extrême sud-est de l'emprise, atteste également d'une autre occupation humaine dont la datation n'a pu être établie.

Christelle LEYENBERGER

ROMILLY-SUR-SEINE Aérodrome

Moyen Âge,
Époque contemporaine

un diagnostic archéologique, motivé par la réhabilitation de l'ancien aérodrome et par la construction d'une ZAC, a été réalisé, eu égard à l'importance du projet (20 hectares) et à la position des terrains en bordure de la vallée de la Seine. L'intervention a confirmé l'attente et une occupation du haut Moyen Âge a été reconnue.

Le projet s'implante à cheval sur les communes de Romilly-sur-Seine et de Maizières - La Grande Paroisse. L'emprise est située dans le quart nord-est de l'aérodrome civil de Romilly-sur-Seine, la route nationale 19 la bordant au nord. Le projet couvre les parcelles cadastrales de la section AM.

D'après la carte géologique, les parcelles concernées se situent sur une seule formation sédimentaire, à savoir les alluvions anciennes de la Seine (Fy).

Le contexte archéologique de la commune de Romilly-sur-Seine est riche en découvertes. La majorité a été repérée grâce à des clichés aériens, que ce soit ceux de différentes missions de photographie verticales de l'I.G.N. (notamment en 1962 et 1998) ou bien grâce aux survols réalisés par B. Lambot. Quelques opérations archéologiques ont également permis une meilleure connaissance du sous-sol de la commune.

Le territoire communal a livré des occupations de pratiquement toutes les périodes anciennes, que ce soit la Préhistoire, la Protohistoire depuis le Néolithique jusqu'au second âge du Fer. La période romaine est également bien représentée ainsi que celle du haut Moyen Âge.

Pourtant, la zone visée par le diagnostic semble vide, au vu des données de la carte archéologique du Service régional de l'archéologie puisque les découvertes sur la commune de Romilly-sur-Seine se concentrent sur sa partie ouest.

Une partie du terrain initialement prescrit était inaccessible, soit qu'il existait encore des bâtiments en élévation soit qu'il s'agissait d'une partie des pistes servant à la desserte de l'aérodrome (taxiways). En tout, 294 sondages ont été ouverts sur l'ensemble de la zone, soit un taux de sondage de 8,6 %.

Les sondages réalisés sur une partie des parcelles appartenant à l'aérodrome de Romilly-sur-Seine ont montré l'existence, au bord de la route nationale 19, d'une occupation datée du haut Moyen Âge.

Ailleurs, les parcelles recèlent de nombreuses trouvailles d'époque contemporaine, liées au rôle de l'aérodrome lors de la seconde Guerre Mondiale.

Guillaume VERRIER

ROMILLY-SUR-SEINE Station d'épuration

Époque contemporaine

Préalablement au projet de reconstruction de la station d'épuration des eaux usées, la commune de Romilly-sur-Seine, a demandé la réalisation d'un diagnostic archéologique, sur une emprise de 4939 m².

Les parcelles sondées sont situées à la limite occidentale du territoire de la commune, en limite sud du lit majeur de la Seine, au nord de la voie de chemin de fer et de la RN 19, immédiatement à l'est de la confluence des ruisseaux de Faverolles et de Pars. Le relief est inexistant, l'altitude moyenne étant autour de 70 m NGF.

Le secteur diagnostiqué se trouve dans un contexte géologique d'alluvions récentes de la Seine, les premières pentes crayeuses se trouvant à 200 m plus au sud.

Le diagnostic a permis d'observer, sous une couche de démolition récente, un niveau de tourbe de près d'un mètre d'épaisseur, reposant sur du sable de couleur grise, apparaissant de 2,8 m à 3 m sous la surface actuelle.

Ce niveau tourbeux a livré quelques éclats de tuiles mécaniques qui suggèrent une datation sub-contemporaine.

Michel KASPRZYK

ROMILLY-SUR-SEINE

Place de l'Hôtel de ville, rue Barbusse

Époques moderne et contemporaine

Le projet de la Commune de Romilly-sur-Seine de construction de 34 logements, au centre de la ville, « Place de l'hôtel de ville, rue Barbusse », parcelles AX 274, 275, 277 à 280, 282 à 284, 289, 376, 377, 409 à 415, 505, 506 a conduit à la réalisation préalable d'un diagnostic archéologique sur une superficie d'environ 3 000 m².

La commune de Romilly-sur-Seine se situe à une trentaine de kilomètres au nord-est de Troyes et à 18 km de Nogent-sur-Seine, en limite du département de la Marne. Son territoire s'étend sur les alluvions récentes et anciennes déposées par la Seine.

La carte géologique indique à l'endroit de notre intervention la présence d'alluvions anciennes (Fy). Elles se présentent sous forme de groize. Il s'agit d'éléments empruntés à la craie, correspondant à de petits graviers de craie plus ou moins arrondis, accompagnés d'un sable crayeux plus fin, l'ensemble étant mélangé dans un ciment crayeux composé d'éléments fins et sub-argileux.

L'emprise du diagnostic est située à une centaine de mètres au sud-ouest d'une occupation féodale médiévale attestée par les vestiges du château de la Tour daté du XV^e s. et à une dizaine de mètres au sud-est d'une occupation religieuse moderne dont l'église paroissiale a été détruite au début du XX^e s.

La phase de démolition du site et de dépollution des caves, réalisée avant notre intervention, a bouleversé le terrain. 9 sondages ont été ouverts (SD 1 à SD 9). Le plus petit sondage mesure 5 m x 2,50 m (SD 2) ; le plus grand mesure 15 m x 2,50 m (SD 3). Ils ont été creusés en quinconce selon un axe nord-sud ou est-ouest.

Des profils stratigraphiques ont été relevés. Le *substratum* formé de petits graviers de craie et mélangé à du sable fin crayeux apparaît dans les sondages SD 3, 5, 6, 7 et 9 entre 1,25 m et 3,50 m de profondeur. Sur ce sol géologique, les remblais liés à la démolition récente de bâtiments à usage domestique et commercial dont la construction date de l'époque moderne ont une épaisseur qui varie de 0,20 m à 2,50 m. Ils sont constitués de déchets de craie, de mortier de chaux, de briques, de béton, d'objets métalliques, de tuiles - matériaux de construction modernes et contemporains -, de plastique, de débris de verre et de céramique récents. Le remblai intérieur correspondant essentiellement à du sable jaune. De plus, dans le sondage SD 1, ont également été retrouvées des fondations de mur relatives aux bâtiments sous lesquels se trouvait le substratum. Enfin, des caves maçonnées liées aux constructions récentes ont aussi été repérées dans les sondages SD 5, 8 et 9.

Les sondages réalisés, correspondant à environ 7,5 % de la superficie totale de l'emprise du projet d'aménagement, confirment une occupation moderne du secteur. Il s'agit des bâtiments à vocation domestique et commerciale du bourg moderne. Ainsi, l'anthropisation de l'espace étudié ne semble intervenir qu'à cette époque. Mais il faut rester prudent quant à notre interprétation, des arasements modernes ayant pu atteindre le substratum et détruire des niveaux supérieurs ainsi que les vestiges archéologiques anciens.

Édith RIVOIRE

ROSIÈRES-PRÈS-TROYES

Site de la Noue Grise

Multiple

Préalablement à la construction d'une usine sur une emprise de 40 000 m², une série de tranchées a été surveillée par le Service régional de l'archéologie. Environ 2 000 m² ont été ouverts, soit 5 % des terrains.

Les sondages ont révélé la présence de vestiges de plusieurs époques.

La principale structure est un monument funéraire, déjà observé en prospection aérienne. Il se caractérise par un enclos circulaire fossoyé avec une tombe en position (sub-)centrale et par quelques autres structures qui pourraient également faire partie de monuments funéraires et dont la datation à l'âge du Bronze peut être supposée.

La largeur et la profondeur du fossé semble disproportionnées par rapport au faible diamètre (sous réserve que les deux fossés observés fassent bien partie d'un même monument circulaire). Ce constat ne semble cependant pas si exceptionnel dans le secteur de Troyes puisque deux monuments fouillés récemment (Romilly-sur-Seine, Buchères), ainsi que quelques cas fouillés plus anciennement, laissent supposer une certaine spécificité

du secteur. La fouille de Buchères laisse envisager une datation ancienne (Bronze moyen ?) pour ce type particulier de monuments.

Les quelques structures des sondages F5 et G4 n'ont pas livré d'éléments datant mais pourraient, sous toutes réserves, dater de la même époque. Mais leur aspect général nous incite à formuler l'hypothèse d'une datation beaucoup plus récente.

L'ancienneté du chemin rural, qui constitue la limite nord de l'emprise, a parfois été évoquée dans la littérature locale, sans arguments avérés, mais probablement par rapport à sa position en sommet de la crête de l'éperon. Indépendamment de cela, ce diagnostic donne deux indications qui pourraient aller dans le sens de cette hypothèse.

Un petit fossé et /ou palissade retrouvé dans trois sondages, et au plus près à 2 m de l'enclos fossoyé, est parfaitement parallèle au chemin rural. Il n'a pas livré de mobilier mais son remplissage est bien plus proche de celui du fossé circulaire que des structures récentes.

On ne peut cependant exclure qu'il s'agit d'une structure périphérique de l'enclos circulaire. Mais l'hypothèse la plus vraisemblable est bien qu'il s'agit d'un fossé de délimitation du chemin.

La deuxième indication provient de la masse de terre, accumulée en position haute, dans le secteur du monument funéraire et du chemin ancien. Vu sa localisation, cette accumulation est forcément d'origine anthropique. Soit la terre provient de *tumuli*, soit il s'agit d'une crête de labour, phénomène mieux connu en Lorraine et en Alsace.

Ces crêtes de labour recouvrent généralement des chemins ou des routes anciennes. Deux cas similaires ont d'ailleurs récemment été étudiés à Buchères et Saint-Léger-près-Troyes

Les traces irrégulières, présentes sur une grande partie de la parcelle, ressemblent fortement à ce qui a pu être identifié comme traces de plantations de vigne. La typologie de ces creusements, ainsi qu'un tesson de céramique glaçurée, permettent de proposer une datation (post-)médiévale.

Jan VANMOERKERKE

ROSIÈRES-PRÈS-TROYES

ZAC des Feuillates, Phase 2

Protohistoire, Antiquité

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à l'aménagement d'une zone pavillonnaire sur la commune de Rosières-Près-Troyes, au lieu-dit « ZAC des Feuillates », située dans la partie sud de l'agglomération troyenne, dans le département de l'Aube.

Le projet concerne une surface totale de 21,9 ha qui a été divisée en quatre tranches d'intervention. Un premier secteur au sud, d'une superficie de 3,1 ha, a déjà fait l'objet d'un diagnostic archéologique en mars 2004. Cette opération n'a révélé aucune occupation ancienne. Notre intervention concerne la seconde phase du projet. La superficie de 6,7 ha a été sondée à 9,42 %.

Le substrat de craie a été atteint dans tous les sondages et sur toute leur longueur. La profondeur moyenne des tranchées réalisées est de 0,50 m. Les horizons suivants ont été reconnus (de haut en bas) :

- la terre végétale d'une épaisseur comprise entre 0,10m et 0,30 m,
- un horizon de limon brun gris clair calcaire qui peut être légèrement argileux par endroit. L'épaisseur de cet horizon varie entre 0,10 m et 0,35 m,
- un niveau de colluvions (présent dans certains sondages) déterminé par un limon argileux brun gris clair à foncé calcaire avec une présence de malaco-faune, d'éclats de silex et dans certains cas, de nodules de terre cuite. Son épaisseur moyenne est de 0,25 m,
- le substrat de craie pâteuse blanche à beige/jaune qui peut présenter des traces d'oxydation.

La prospection mécanique ainsi réalisée a pu mettre en évidence un établissement rural daté de la période romaine associé à quelques structures protohistoriques. Ces occupations semblent se succéder, avec une longue période d'abandon probable. En effet, aucun indice pour les phases de l'âge du Fer n'a été repéré.

Tout d'abord, il a été observé un important réseau de fossés présent sur la totalité de l'emprise. Ces fossés présentent des largeurs et des orientations différentes et restent en partie indéterminés. Dans l'état actuel de nos connaissances, un seul exemple de fossé peut être clairement attribué à la Protohistorique (Néolithique/ Bronze final), alors qu'un nombre non négligeable de segments orientés nord-ouest/sud-est montrent des traces d'occupation romaine (certains

fossés semblent associés à des réseaux de drainage antique).

Certaines structures, en particulier les fossés, ont livré simultanément du mobilier concédé aux deux périodes.

Un nombre important de fosses a été découvert sur la totalité de l'emprise, avec une densité plus forte dans un quart nord-est des parcelles sondées. Ces structures sont presque inexistantes dans un quart nord-ouest et restent majoritairement indéterminées. Il faut toutefois noter l'existence d'un nombre significatif de fosses circulaires, sub-circulaires et rectangulaires, certainement anthropiques étant donné leur aspect régulier. De plus, plusieurs d'entre elles ont livré des indices chronologiques les répartissant soit à la Protohistoire soit à la période gallo-romaine.

Parallèlement, une soixantaine de trous de poteaux (rectangulaires et circulaires) a été répertoriée. La plupart de ces structures n'ont livré aucun indice chronologique. Toutefois, les trous de poteaux rectangulaires, rassemblés dans le secteur sud-ouest, appartiendraient à la période romaine. Ceux de plan circulaire, concentrés dans une partie nord orientale, ont livrés très peu d'indices. Cependant, certains ont pu être reliés soit à la Protohistoire, soit à la période romaine.

Enfin, deux zones de démolition antiques ont été identifiées au centre sud et au nord-est. Elles présentent une abondance de débris de matériaux de construction ainsi que du mobilier imputable à la période romaine.

Conjointement aux structures anciennes, un réseau de drainage moderne / contemporain d'une orientation nord nord-est/sud sud-ouest, est à signaler sur l'ensemble des parcelles. Ils ont pu perturber certaines structures.

L'importance des découvertes sur le secteur sondé est incontestable. Un décapage plus vaste permettrait d'évaluer l'étendue réelle de cette occupation protohistorique et romaine et ainsi de vérifier leur relation. Il permettrait également de compléter nos données sur les établissements ruraux des périodes représentées dans ce secteur.

Christel LEYENBERGER

Une opération de fouille réalisée par l'Inrap s'est déroulée du 13 au 30 Novembre 2006 sur la commune de Rosières-près-Troyes au lieudit Zone Industrielle. Au moins trois occupations distinctes ont été identifiées sur une superficie décapée d'environ 8 120 m².

La première occupation correspond à une nécropole de l'âge du Fer. Localisée au sommet d'un micro-relief qui domine ce secteur de la plaine de Troyes, elle est composée de deux enclos fossoyés subcirculaires, dont l'un est associé à une tombe centrale bordée de nombreux trous de poteau, et de deux inhumations à fosses simples.

Son extension sur les parcelles mitoyennes au nord et à l'ouest du secteur fouillé est envisageable.

La deuxième occupation est composée d'un ensemble de plusieurs fosses ainsi qu'un fossé rectiligne qui ont été mis au jour dans la partie nord-ouest du décapage.

La localisation de fosses de grandes dimensions, le long du chemin rural, est peut-être à mettre en relation avec ce dernier. Deux d'entre elles ont livré du mobilier métallique (agricole ?) de la période contemporaine ou actuelle. Leur fonction est indéterminée.

Enfin, une troisième occupation, matérialisée par plusieurs milliers de fosses, couvre une superficie de près de 6 500 m². L'ensemble de ces vestiges n'a pas été saisi dans leur intégralité, seule la limite occidentale, parfaitement rectiligne, fut circonscrite. Elle laisse présager que leur étendue couvre une superficie importante. La fonction hypothétique la plus plausible serait celle de fosses de plantation de vigne. Leur datation reste indéterminée. Plusieurs opérations ont révélé des vestiges similaires dans la plaine de Troyes et autour de Châlons-en-Champagne.

L'attrait majeur de cette opération réside dans la fouille d'un massif tumulaire de grandes dimensions (Figure 39), édifié à l'origine pour un personnage unique et déposé dans une chambre funéraire à l'architecture singulière. Dans l'état actuel de nos connaissances, nous disposons de très peu de renseignements sur l'architecture et le mode de construction de ce type de monument dans la région, la plupart ayant été fouillés au cours du XIX^e s. et dans première moitié du XX^e s.

L'enclos principal est de forme subcirculaire, de 25 m de diamètre. Il est matérialisé par un fossé de 3 m de large et profond de 1,1 m. L'étude de son comblement a permis d'identifier au moins trois creusements distincts de datations indéterminées. Une tombe centrale est associée à cet enclos. Le creusement de la fosse sépulcrale dans un substratum de craie a révélé les traces d'un coffre en bois rectangulaire semi-enterré et reposant sur quatre poteaux porteurs.

La fosse sépulcrale (Figure 40) renfermait les restes de deux individus adultes, qui n'ont pas été inhumés en même temps. En effet, le premier individu (un homme) repose sur le fond de la fosse alors que le second individu (une femme d'après la parure) repose à plusieurs centimètres au-dessus du fond de la fosse. Le coffre en bois était vraisemblablement

altéré et le premier individu déjà décomposé au moment du dépôt du second individu. L'écrasement du crâne du premier individu inhumé suggère l'effondrement du couvercle en bois, causé par un volume de terre important au dessus de celui-ci. Il s'agit du seul indice témoignant en faveur d'un massif tumulaire recouvrant la chambre funéraire. Le dépôt du second défunt aux côtés du premier dans la tombe - recouverte vraisemblablement d'un tertre de terre -, suppose que celle-ci devait être signalée, et par conséquent, facilement localisable.

Le mobilier accompagnant les défunts est relativement modeste par rapport à l'architecture et aux dimensions du monument funéraire. Il s'agit un bracelet en fer pour le premier individu et d'un torque et deux bracelets en alliage cuivreux pour le second individu. Ces objets sont datés de la transition Hallstatt D3/La Tène A, voire du début de La Tène A. Les absences de dépôt de céramique, d'offrandes animales et de mobilier métallique du type parure ou panoplie militaire, notamment pour l'individu 1021/1, tendent à la distinguer nettement des tombes « contemporaines » de la culture Aisne-Marne.

La présence de plusieurs trous de poteau dans l'espace interne de l'enclos et disposés autour de la tombe centrale a permis de postuler en faveur d'au moins trois unités architecturales (figure 42) distinctes sur poteaux (une quadrangulaire et deux circulaires). L'absence de mobilier dans le comblement des poteaux et de recoupement stratigraphique est à déplorer. La datation de ces unités architecturales et leur fonction restent indéterminées. S'agit-il de poteaux servant à ceinturer un tertre de terre ou bien s'agit-il simplement de poteaux fichés dans le sol, reliés ou non entre eux et disposés aux abords du tertre ? Ces trois constructions peuvent toutefois être mises en relation avec les trois creusements observés et supposés dans le comblement du fossé de l'enclos, nous poussant ainsi à émettre l'hypothèse selon laquelle ce monument funéraire aurait pu faire l'objet d'au moins trois aménagements distincts, s'accompagnant à chaque fois d'un (re)-creusement du fossé et à l'édification d'une unité architecturale sur poteaux. Cette hypothèse séduisante nous incite à la plus grande prudence et reste parfaitement discutable. Néanmoins, ces aménagements sont les témoins d'une fréquentation des lieux après l'inhumation du premier et/ou du second individu, ainsi que de possibles réfections ou entretiens de ce complexe funéraire.

La taille importante du monument, l'aménagement élaboré de la chambre funéraire, l'entretien ou la réfection (sur le long terme ?) de ce complexe funéraire singulier et dans une moindre mesure, le mobilier métallique mis au jour dans la sépulture centrale confirme un rang social élevé, voire privilégié, des deux individus inhumés. Aucune étude comparative n'a pu être réalisée avec des nécropoles localisées à proximité, faute de temps. Toutefois, de fortes similitudes se dégagent nettement (morphologie, dimensions de l'enclos, mobilier métallique, datation) avec la nécropole de Barbuise Le Crépin (Aube), fouillée en 1962 par A. Brisson et A. Lemoine.

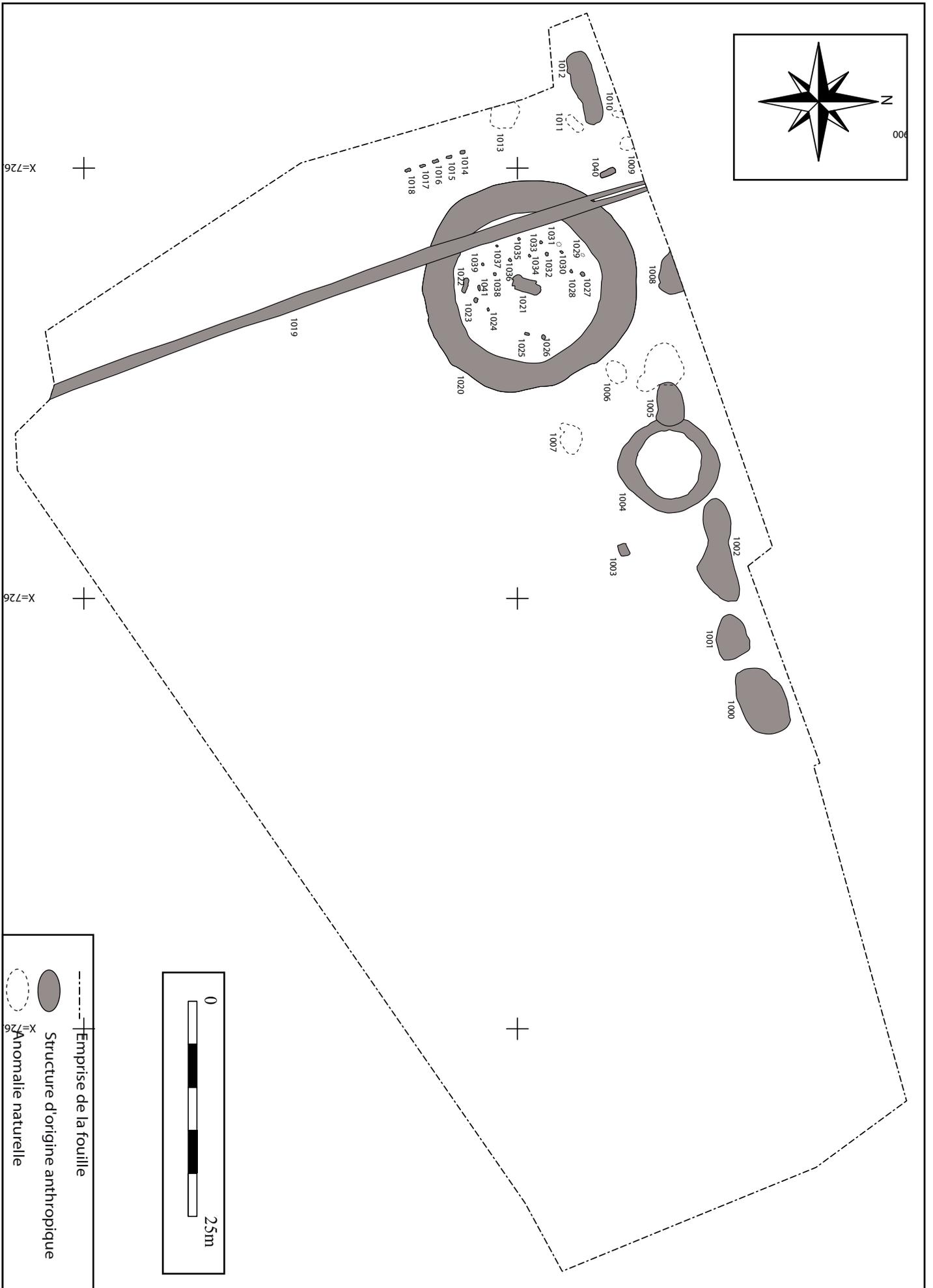


Figure 39 : Rosières-Près-Troyes, Zon industrielle : plan de la fouille (les structures n° 1021, 1022 et 1040 sont des tombes ; DAO Inrap).

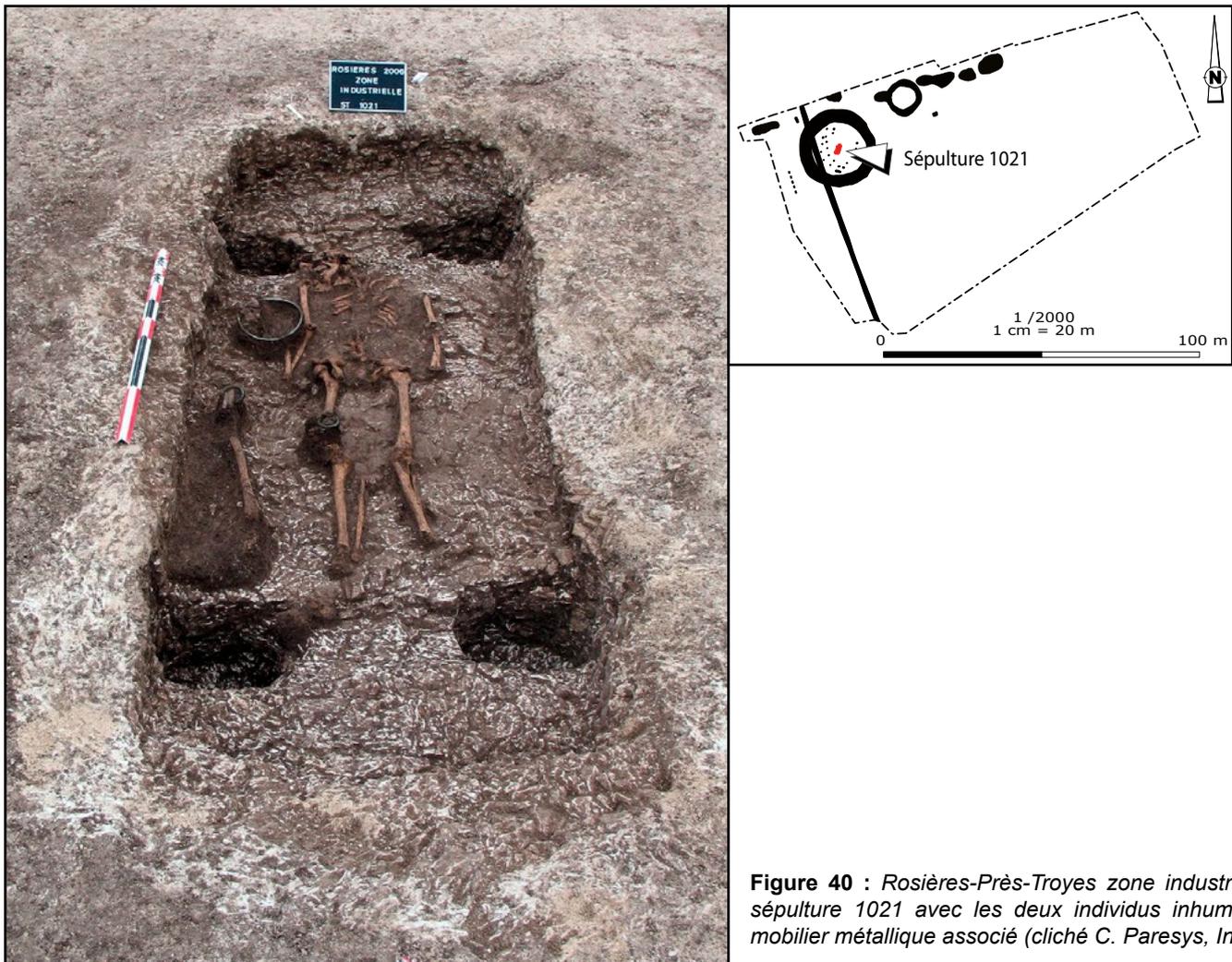


Figure 40 : Rosières-Près-Troyes zone industrielle : la sépulture 1021 avec les deux individus inhumés et le mobilier métallique associé (cliché C. Paresys, Inrap).

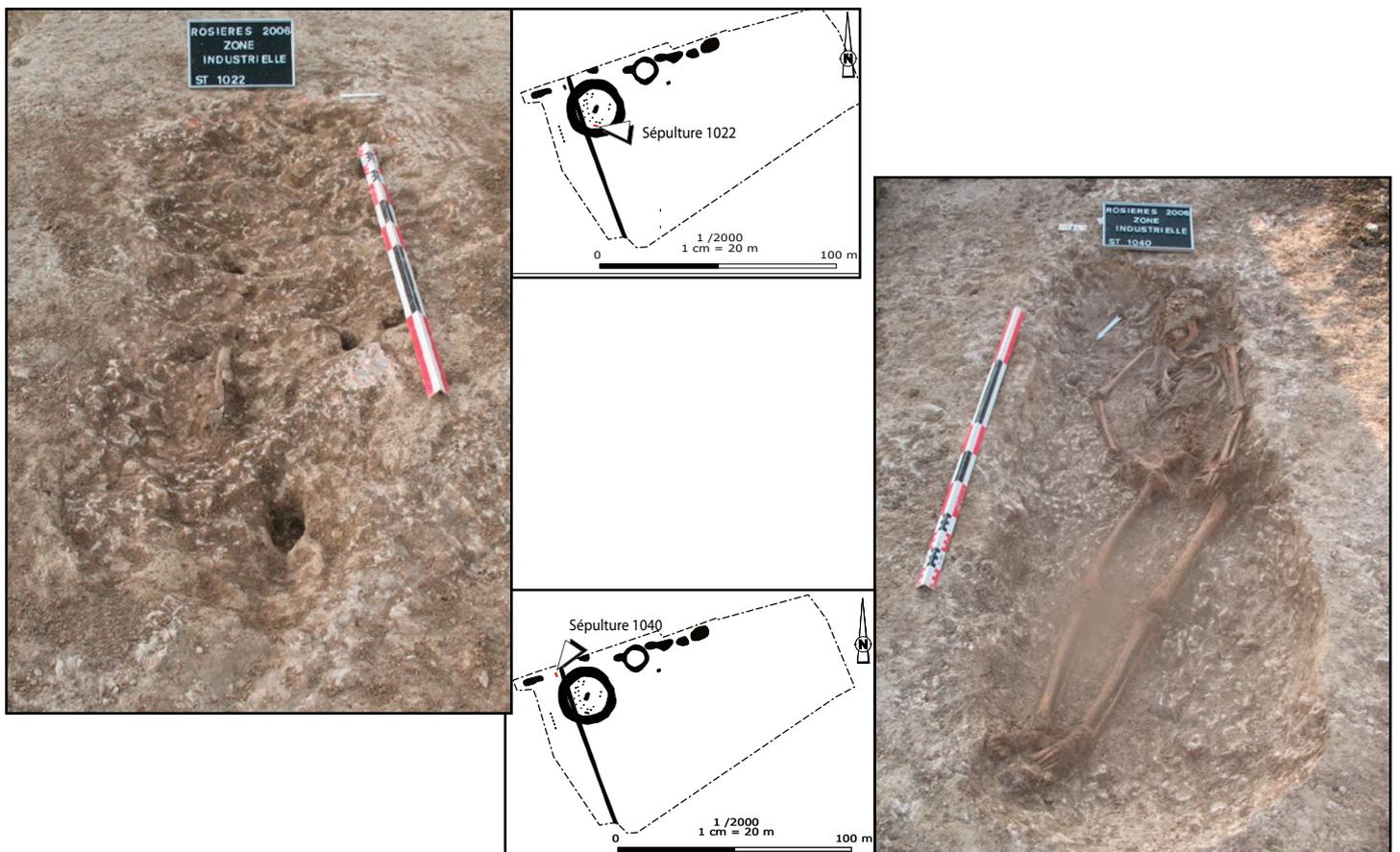


Figure 41 : Rosières-Près-Troyes, Zone industrielle : les sépultures 1022 et 1040 (clichés C. Paresys et DAO Inrap)

Un second enclos fossoyé de forme subcirculaire de 11 m de diamètre et deux inhumations à fosses simples dépourvues de mobilier, viennent compléter les vestiges associés à cette nécropole (figure 41). L'absence de mobilier, de dépôt et d'aménagement au sein des deux tombes tend à suggérer un rang social peu élevé des deux individus. Les datations radiocarbone effectuées les deux sépultures situent la première entre le début du Hallstatt C et le Hallstatt D2 et la seconde entre le début de La Tène B1 et le milieu de La Tène D2.

Aucune incinération n'est à signaler sur cette nécropole.

L'apport des fouilles de Rosière-Près-Troyes permet d'enrichir les réflexions sur les monuments et les pratiques funéraires de l'âge du Fer dans la plaine de Troyes.

Ceci est d'autant plus important que cette zone géographique fait partie des secteurs de Champagne-Ardenne faiblement documentés au regard des espaces centre-nord champenois (culture Aisne-Marne) et nord-bourguignon (groupes Sénonais et Châtillonnais). Les fouilles à venir, de plusieurs nécropoles de l'âge du Fer dans le département de l'Aube, notamment dans la plaine de Troyes devraient permettre, dans un premier temps, d'étoffer le corpus de sites, puis dans un second temps, de réaliser des perspectives d'études comparatives et de préciser le statut de ce complexe funéraire original et singulier.

Julien GRISARD

Protohistoire, Époque moderne

ROSNAY-L'HÔPITAL

Les Gallérandes, Les Arminiates

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à l'extension d'une carrière d'exploitation de grève par la S.A. Chaplain sur la commune de Rosnay-l'Hôpital, située à environ 40 km au nord-est de Troyes et à environ 8 km au nord de Brienne-le-Château. Le site s'inscrit sur les lieux-dits « Les Gallérandes » et « Les Arminiates ». La superficie de 5,8 ha a été sondée à 12,34 %.

Le substrat de grève a été atteint dans tous les sondages et sur toute leur longueur.

La profondeur moyenne des tranchées réalisées est de 0,50 m. Les horizons suivants ont été reconnus (de haut en bas) :

- terre végétale d'une épaisseur moyenne de 0,30 m,
- limon brun clair légèrement argileux par endroit et mêlé à quelques graviers (de 0, 20 m d'épaisseur en moyenne),
- substrat gravillonneux et sableux qui pouvait présenter des variations de texture et de granulométrie.

La prospection mécanique ainsi réalisée a pu mettre en évidence plusieurs témoins d'occupations anciennes.

Tout d'abord, un réseau de parcellaire moderne, antérieur au remembrement, déjà repéré lors des diagnostics et des fouilles préventives réalisés dans ce secteur en 1999 et 2001. On note également, sur l'ensemble du site, la présence d'anomalies indéterminées pouvant être associées à des phénomènes naturels, des chablis ou des structures anthropiques indéterminées. Leur densité semble être plus importante dans la partie méridionale de l'emprise.

Trois bâtiments sur 4 poteaux et un bâtiment incomplet sur poteaux ont été découverts dispersés sur l'emprise. Seul l'un des bâtiments, situé au nord de la parcelle, est attribuable à la Protohistoire. Les autres n'ont révélé aucun mobilier permettant une datation, mais leur plan et leurs dimensions similaires pourraient être un argument de contemporanéité. Il faut également indiquer la présence d'un total de huit trous de poteaux isolés non datables sur l'ensemble du site.

Enfin, une occupation funéraire protohistorique, dans la partie occidentale de l'emprise, est attestée par la présence d'un ensemble de trois enclos quadrangulaires pouvant appartenir à la période laténienne au sens large (475-30 avant notre ère). En l'état actuel de nos connaissances, seul les plans des structures et la présence d'une urne, cinéraire dans l'un des enclos nous donnent des indices chronologiques. Toutefois, la contemporanéité des enclos n'est pas établie.

Un décapage plus vaste de ce secteur permettrait d'évaluer l'étendue de cette occupation funéraire et rechercher la relation avec le site d'habitat protohistorique repéré lors des fouilles effectuées dans le secteur occidental de l'emprise en 1999 et 2001. De plus, cette étude permettrait de compléter nos connaissances sur ce type de petits enclos quadrangulaires et sur les occupations protohistoriques du secteur.

Julien GRISARD

Protohistoire

ROSNAY-L'HÔPITAL

Les Gallérandes, Les Arminiates

Induit par le projet d'ouverture et d'exploitation d'une carrière par la société SNC Carrières Saint-Christophe, un diagnostic archéologique a été réalisé sur une emprise de 58 250 m². La commune de Rosnay-l'Hôpital, localisée dans le quart nord-est du département de l'Aube, à environ 8 kilomètres au nord de Brienne-Le-Château. Le village culmine à une altitude moyenne de 115 m NGF. Il est traversé par la Voire, dont la confluence avec l'Aube est localisée à environ 7 kilomètres

vers l'ouest et se situe dans la partie septentrionale de la plaine de Brienne.

Le diagnostic a révélé la présence de vestiges archéologiques du premier âge du Fer. Les vestiges archéologiquement avérés sont de trois types : des unités architecturales sur 4 poteaux, de nombreuses fosses et quelques empreintes de poteaux isolées.

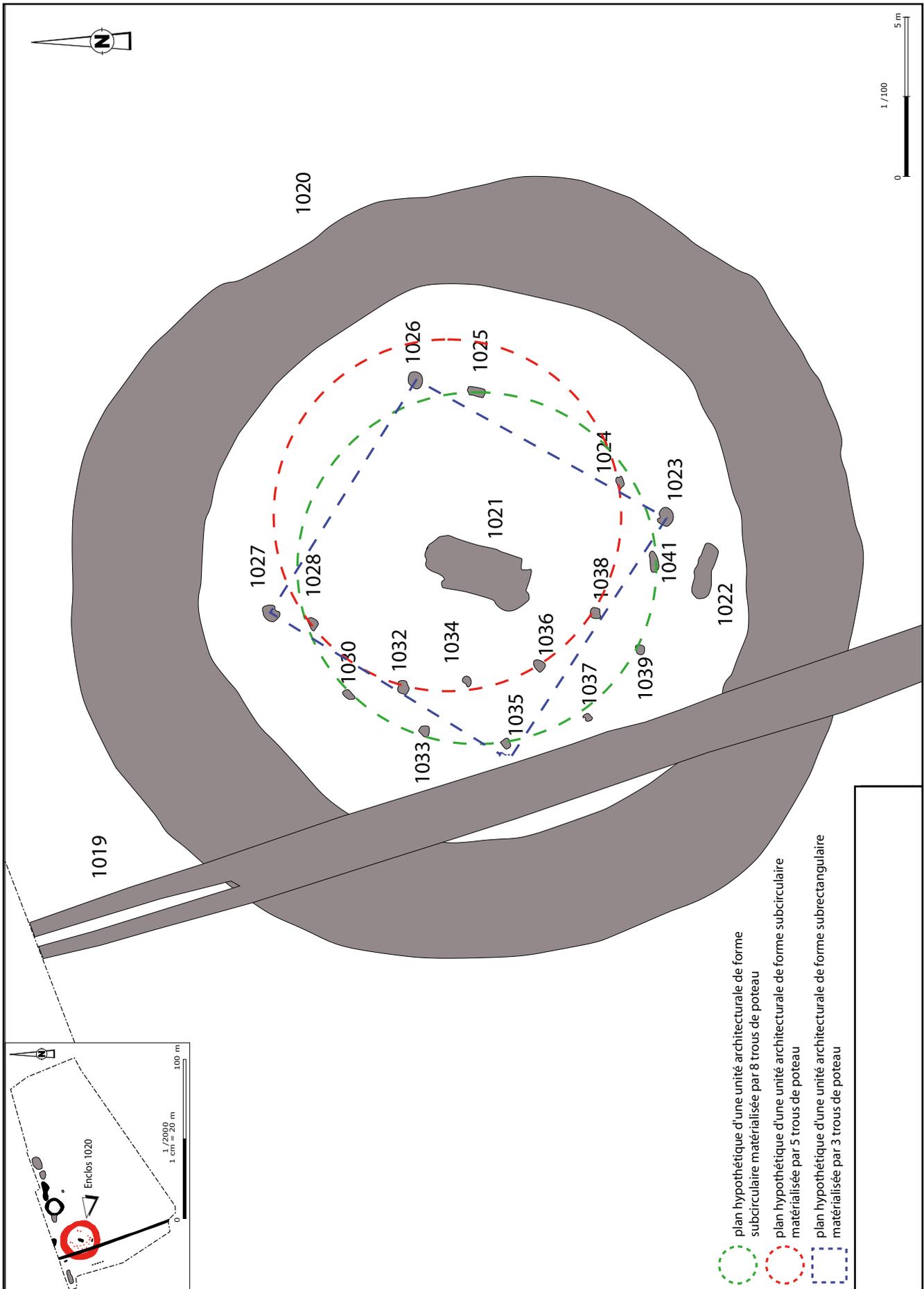


Figure 42 : Rosières-Près-Troyes, Zone industrielle : plan de l'enclos 1020. La localisation des trous de poteau et de leur distribution spatiale dans l'espace interne de l'enclos, en périphérie de la sépulture 1021 ayant permis de supposer la présence d'au moins 3 unités architecturales sur poteaux (DAO Inrap).

Les vestiges sont répartis sur la totalité de l'emprise du terrain. Leur distribution spatiale, très diffuse, ne permet pas d'individualiser des secteurs de forte densité. La particularité principale des vestiges mis au jour réside dans l'absence apparente d'axe structurant, ne permettant pas de percevoir une quelconque organisation. L'étendue du site n'a pas pu être précisée.

Le mobilier céramique recueilli, provenant de trois fosses, témoigne en faveur d'au moins deux occupations hallstattiennes bien distinctes chronologiquement.

La première est datée sur la période de transition entre le Hallstatt moyen et le Hallstatt final (Hallstatt D1-D2), la seconde datée sur la période du Hallstatt final (Hallstatt D2-D3). Le mobilier, témoignant en faveur de cette occupation, provient d'une seule fosse. La céramique issue de cette dernière lui confère un statut particulièrement exceptionnel puisque de la céramique attique, mêlée à de la céramique de tradition hallstattienne (Hallstatt D2-D3), fut mise au jour.

Il s'agit d'une découverte unique dans le contexte régional de la Champagne-Ardenne. La céramique attique se rencontre en général dans les tombes et sur les habitats princiers comme le Mont Lassois (Côte d'or) ou sur des sites plus complexes d'interprétation, mais à l'activité économique dynamique comme Bragny-sur-Saône (Saône

et Loire), sans doute liés à l'univers aristocratique de la fin du premier âge du Fer. Cette découverte est d'autant plus surprenante qu'aucune structure à vocation funéraire ne fut observée lors de notre intervention, et les vestiges mis au jour correspondent clairement à ceux d'un établissement rural agricole.

La fouille intégrale des six unités architecturales ne nous a pas permis de les rattacher à l'une ou l'autre occupation, faute de mobilier permettant une datation précise. En outre, il nous est impossible d'affirmer ou d'infirmer s'il s'agit d'une succession d'établissements ruraux agricoles ou bien d'un vaste établissement agricole que l'on pourrait rattacher principalement à l'une des deux occupations hallstattiennes. Ces occupations sont à mettre en relation avec celles observées au cours des opérations de fouille « La Remise » (D. Coppret, 1996) et « Les Gallérandes » (D. Lallemand, 1999 et M. Friboulet, 2001). Les nombreuses opérations effectuées ces dernières années dans ce secteur ouvrent des perspectives de synthèse sur les occupations humaines, depuis le Néolithique ancien et/ou moyen jusqu'à la période gallo-romaine, avec de fortes densités au cours de l'âge du Fer.

Christel LEYENBERGER

Période indéterminée

SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS

Avenue d'Échenilly, rue des Pituites

Le projet de construction d'un lotissement à Saint-André-Les-Vergers « Avenue d'Échenilly, Rue des Pituites » (parcelles BH n°176 et 205) a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. Le terrain, d'une superficie de 9 721 m², se situe dans la partie sud de l'actuel bourg de Saint-André-Les-Vergers de l'agglomération troyenne, dans un champ délimité par l'Avenue d'Échenilly côté est et par des îlots de maisons côtés nord et ouest. Les sondages archéologiques représentent 800 m², soit environ 8 % de la surface totale.

Le bourg de Saint-André-les-Vergers est situé au sud-ouest de Troyes, au nord-ouest de la R.N. 77. L'intervention est implantée sur les hautes terrasses alluviales de la vallée de la Seine. Le sous-sol est constitué de craies blanchâtres insérées dans l'étage Turonien (Secondaire, Crétacé). Ses formations superficielles sont principalement constituées de grèzes crayeuses passant graduellement aux colluvions crayeuses.

Des profils stratigraphiques ont été relevés dans les zones 1 et 2. Ils ont été établis à partir de logs ponctuels (du plus ancien au plus récent) :

- Zone 1, sur une craie blanche altérée et entachée par du sable grossier qui apparaît entre 0,4 m et 0,96 m de profondeur, ont été repérées d'une part, une argile sableuse de couleur brun beige alluviale très compacte, d'une épaisseur d'environ 0,2 m, et d'autre part, une argile sableuse de couleur brun beige moins compacte, d'une

épaisseur qui varie entre 0,15 m et 0,3 m. Toutes les deux ont des altérations anthropiques. Il s'agit principalement de fragments de briques apparemment récents. La terre végétale, correspondant à un champ, a une épaisseur d'environ 0,2 m.

La stratigraphie des sondages SD 17, 18, 21 et 25 de la zone 2 est équivalente à celle des sondages de la zone 1.

- Zone 2, côté sud-est (sondages SD 19, 20, 22 à 24, 26 à 28), le substrat a été atteint entre 0,4 m et 1 m de profondeur sous des niveaux de remblais récents dont l'épaisseur varie de 0,3 m à 0,85 m. Ils se trouvent sous une terre végétale (champ) d'une épaisseur d'environ 0,1 m.

Bien que l'emprise soit située à proximité de zones archéologiques sensibles, aucune structure archéologique n'a été découverte.

Toutefois, des traces de plantation, de type plantation de vignes pouvant appartenir à une époque ancienne, ont été observées principalement dans la zone 1.

À noter également la mise en évidence de remblais récents, dans la zone 2.

La zone diagnostiquée a dû être vouée à une exploitation agricole dès les époques anciennes.

Édith RIVOIRE

SAINT-FLAVY

Voie de Marigny

Protohistoire, période indéterminée

Dans la cadre de l'extension de la maison de retraite au lieu-dit « Voie de Marigny », sur la commune de Saint-Flavy, des sondages archéologiques ont été effectués sur une emprise de 14 000 m².

La parcelle se situe à l'extrême ouest de la commune, à proximité de Marigny-le-Châtel. Les deux jours d'opération ont permis de sonder plus de 9,3 %, des terrains à l'aide de 36 sondages, disposés en quinconce.

La partie ouest s'est révélée pratiquement vierge de structures. L'essentiel de l'occupation est donc localisé à l'est. Celle-ci se divise en deux ensembles distincts. Le premier, daté de la période protohistorique et peut-être plus précisément du Hallstatt ou de La Tène, se

matérialise par des fosses et un silo. Le second, non daté, consiste en un fossé, plusieurs fosses et trous de poteau ayant livré des scories de fer. Il est donc lié à un travail de forge.

L'étude de ces deux occupations permettra de mettre en relation l'habitat protohistorique avec les prospections aériennes et les découvertes récentes, notamment à Marigny-le-Châtel. Quant au travail du fer, étant inédit à cet endroit, il pourra être rapproché des études existantes pour le nord de la France.

Sandrine FOURNAND

SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Le Pré Saint-Jean - Rocade sud-est de Troyes

Protohistoire, Antiquité

Le tracé de la rocade sud-est de Troyes a fait l'objet de diagnostics, divisés en deux phases

Lors de la deuxième phase, le Service régional de l'archéologie a prescrit la réalisation de cinq fouilles préalables aux aménagements. L'une d'elles porte sur une ancienne zone humide étudiée ici, à Saint-Julien-les-Villas, « Le Pré Saint-Jean » ayant livré deux pieux en bois lors du diagnostic. Elle a été réalisée durant la même phase de terrain que les quatre autres sites.

La fouille de ce milieu humide était motivée par la découverte de deux bois fossiles verticaux, situés dans l'emprise du diagnostic de la rocade sud-est de l'agglomération troyenne. 1 100 m² ont été décapés, en retirant la couche de limons détritiques qui recouvraient le dernier état marécageux. Celui-ci se divise en deux zones argileuses sombres, entre lesquelles s'est déposée une argile limoneuse moins organique.

Les deux relevés stratigraphiques exécutés révèlent une évolution complexe, liée à de fréquents changements du milieu fluviatile. Un des chenaux de la Seine passe à cet endroit à une date antérieure, et creuse cette dépression linéaire dans laquelle le marais se développa.

Les données issues du diagnostic, ainsi que celles provenant des clichés aériens, permettent de restituer partiellement le reste du tracé de ce lit.

Après un changement de la dynamique fluviatile, le chenal connaît une alternance de phases actives et stagnantes, matérialisées par des lits d'argiles organiques intercalés entre des graviers ou du sable. Puis, une longue période marécageuse s'installe, durant laquelle une importante végétation se développe et crée un horizon organique noir. Les vestiges anthropiques ainsi que les bois fossiles découverts appartiennent à cette phase. Leur datation situe cette période marécageuse au plus tôt au I^{er} s. avant notre ère jusqu'au II^e s. de notre ère. Le milieu est finalement scellé par un épais dépôt de limons de débordement.

Les niveaux organiques ont fait l'objet d'une fouille mécanique sur les trois quarts de la surface décapée. Le reste n'a pas été fouillé.

Les bois individualisés se sont tous avérés bruts, déposés sur le fond de la vase. Ils ne portent aucune empreinte d'outil, et la position verticale de ceux du diagnostic s'explique par la courbure de la branche à laquelle ils appartiennent. Ils n'ont pas fait l'objet d'analyses archéométriques.

L'un de ces bois a servi d'appui à un corps humain au cours de sa décomposition au fond du marais. L'analyse ¹⁴C du fémur situe la mort de cet adulte au deuxième âge du Fer.

L'ensemble des os se trouvant au sud de la branche adopte un effet de délimitation linéaire suivant l'orientation du bois. La fouille manuelle du squelette révèle de fortes perturbations taphonomiques entraînant des disjonctions. Le corps était étendu sur le ventre, le menton contre le sol. L'avant-bras gauche devait se trouver en avant et à distance du corps, alors que la main droite devait se placer au contact de la hanche, face dorsale. Les membres inférieurs sont allongés, les os appuyés à la branche. Les observations taphonomiques faites notamment sur les connexions articulaires des membres supérieurs (coude et poignets), laissent supposer que ces segments n'étaient pas contraints de façon stricte par une enveloppe souple et périssable comme le port d'un vêtement qui aurait pu s'altérer avant la sédimentation sur les os. Ces observations sont assez discordantes avec les effets de manche observés en archéologie funéraire. Une autre hypothèse consiste à évoquer des perturbations faites par des animaux évoluant dans ces marais et attirés par le corps abandonné et/ou en cours de décomposition. Ces déplacements pourraient tout aussi bien être induits par leurs activités ou par les fluctuations du niveau de l'eau, notamment pour le membre supérieur gauche. Ceci pourrait tout aussi bien être la cause de l'absence de la

main droite et du pied gauche. À moins qu'il ne s'agisse d'un problème de conservation différentiel comme pour les os spongieux (vertèbres) et les os plats comme les côtes.

Durant le Haut Empire, deux vases se déposent sur le fond de la berge nord, dans leur position fonctionnelle, à 2 m l'un de l'autre. Seule une partie du fond du premier est préservée, alors qu'il ne manque que l'embouchure de l'autre, une amphore de production régionale disloquée en trois cents fragments. La fouille fine du sédiment qu'elle contenait n'a révélé aucun artefact.

Ces céramiques indiquent une fréquentation des lieux à cette période, qui n'est plus seulement exceptionnelle, comme pouvait encore le laisser croire le cadavre échoué antérieurement. Ici, quelle que soit la raison de la présence de ces récipients, elle implique une maîtrise des lieux au moins par certains membres de la population locale, et son intégration dans un terroir habité.

Le contenu de cette zone humide éveille plus d'interrogations qu'il n'apporte de certitudes.

La raison de la mort de l'individu gaulois peut aller d'un geste volontairement signifiant (suicide, sépulture, sacrifice ou châtement), à un événement accidentel. De même, les deux vases gallo-romains présents sur une rive peuvent aussi bien correspondre à des dépôts rituels ou funéraires,

qu'à des rejets volontaires ou des pertes accidentelles.

Dans tous les cas, les interprétations trouvent des comparaisons. La fouille d'autres zones humides a permis de mettre en évidence la fonction d'exutoire à des défunts du deuxième âge du Fer assurément exécutés, ou au contraire celle de matrice à des sépultures aménagées à la même période.

Une étude plus récente montre que l'interprétation sacrificielle a probablement été trop systématique, et qu'elle reste hypothétique dans la majorité des cas.

Il en ressort donc qu'à la période où le cadavre se dépose au fond du marais du « Pré Saint-Jean », d'autres connaissent le même sort mais pour des raisons très variées.

Quant aux vases antiques, de très récentes comparaisons régionales éclairent des pratiques funéraires destinées à des fœtus ou à de jeunes bébés, où les corps sont déposés à l'intérieur de récipients de terre cuite puis apportés sur la berge d'un milieu humide. Mais là encore, l'absence d'ossements constatée lors de la fouille de l'amphore ne permet ni d'écarter, ni de garantir cette interprétation.

Raphaël DUROST

Multiple

SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Verdun - Rocade sud-est de Troyes

Le tracé de la rocade sud-est de Troyes a fait l'objet de diagnostics, divisés en deux phases ayant donné lieu à la prescription de cinq fouilles réalisées simultanément.

L'angle de fossé d'enclos repéré en diagnostic au lieu dit « Verdun », sur le tracé de la rocade sud-est de l'agglomération troyenne, a fait l'objet d'une fouille de cinq jours en juillet et août 2006.

L'appartenance antique proposée avant l'opération, déduite de la morphologie des fossés et de son mobilier, s'est avérée erronée.

L'angle appartient, en réalité, à un enclos exploité par la ferme voisine de Verdun à l'époque moderne.

Le relevé cadastral de 1832 reproduit en effet son tracé, et

les nouveaux tessons gallo-romains découverts dans son comblement sont mêlés à d'autres, vernissés, du XVII^e s. ou du XVIII^e s.

Malgré les tentatives pour connaître l'origine de l'actuelle ferme, les données recueillies ne permettent pas de remonter jusqu'à l'Antiquité, ni pour le hameau médiéval de Verdun, ni pour les structures repérées autour lors de la fouille ou par prospection aérienne.

La nature de l'occupation qui a généré les tessons antiques demeure donc inconnue.

Raphaël DUROST

Multiple

SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

BRÉVIANDES

Les Naurades - Rocade sud-est de Troyes

Les opérations archéologiques préventives réalisées sur le tracé de la rocade sud-est de Troyes ont, entre autre, révélé les vestiges d'un couple de moulins à eau du début du XII^e s.

Le tracé des travaux (l'emprise de cette fouille est de 1 215 m²) ne concerne qu'une extrémité du moulin, le reste demeure inconnu.

Ses vestiges se limitent aux soubassements, des poteaux de chêne, préservés par l'humidité constante du colmatage

du bief. Ces pieux sont implantés sur toute la largeur du cours d'eau. Trois travées relient le centre du lit à aux deux berges, et une dernière part de la travée la plus en amont et remonte le bief en son centre. L'espace ainsi cloisonné est aménagé en bas-fond.

Un second bassin est creusé en aval des pieux, contre une des berges. Il a livré énormément de mobilier : déchets de taille de bois de diverses essences, fragments de meule, coquilles d'huître, poids de nasse et une chaussure en cuir.

La datation a été obtenue par dendrochronologie sur les pieux. Elle situe l'abattage des arbres vers 1110. L'interprétation de l'ensemble tient à l'organisation des pieux, et à l'abondance des morceaux de roche appartenant à deux meules de 30 centimètres d'épaisseur.

Cette fouille semble avoir atteint l'emplacement de deux plateformes de meunerie disposées de part et d'autre de la retenue d'eau. Le bassin creusé en aval correspond probablement à l'affouillement provoqué par la chute d'eau au niveau des roues. Les objets découverts sur le fond témoignent des fréquentes activités annexes qui s'installent

à proximité des moulins en profitant de la retenue d'eau et de l'aménagement de la berge. Il peut s'agir de pisciculture, de tannerie, ou de tout autre artisanat exigeant en eau. Ce bief, aujourd'hui totalement invisible, est creusé dans un lit préexistant qui s'est ensasé à partir de l'Antiquité. Ce lit se dirige vers la Seine, située à 200 mètres de là. Le lieu présente donc le double avantage de border la Seine et l'importante ville médiévale de Troyes.

Raphaël DUROST

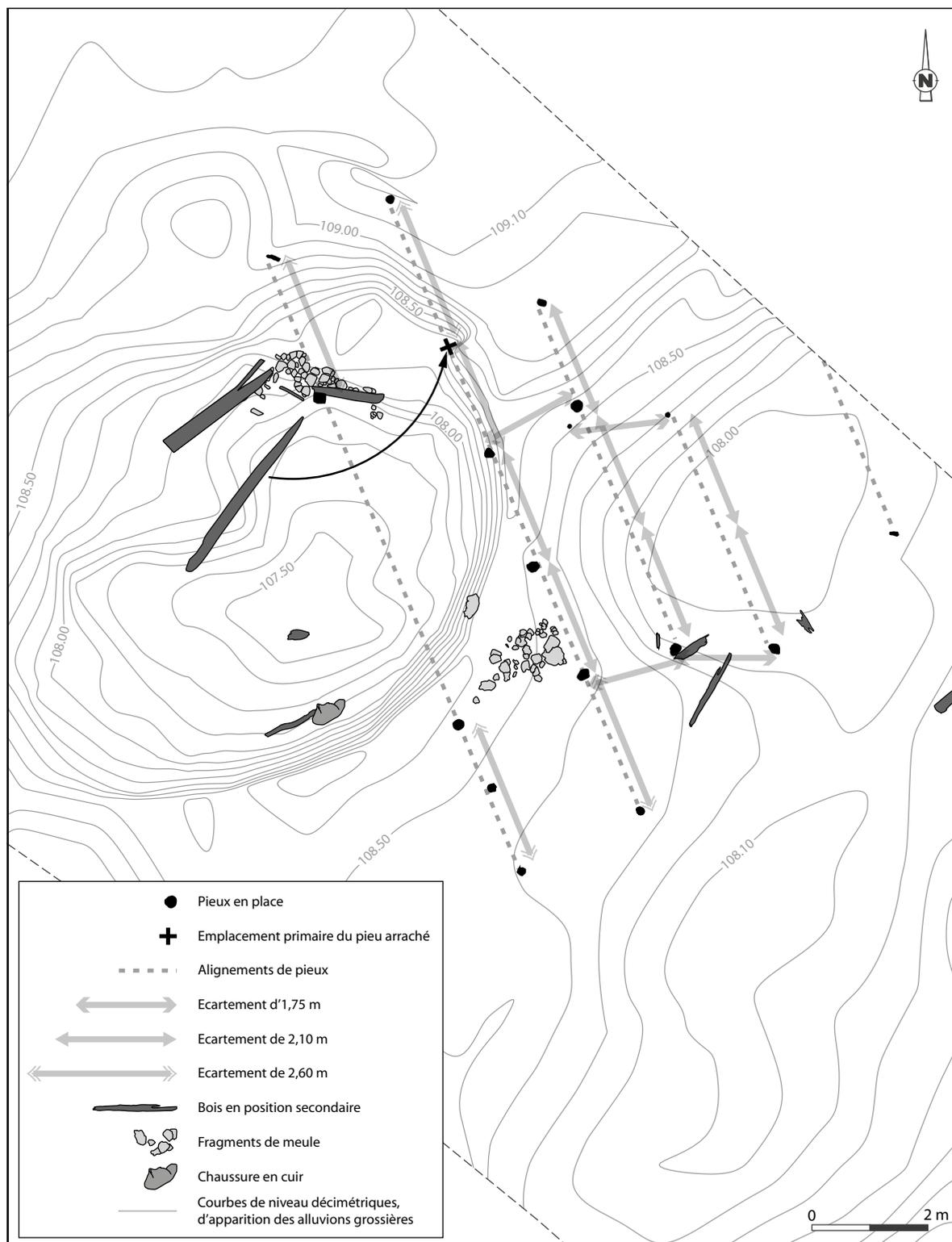


Figure 43 : Bréviandes, Saint-Julien-les-Villas, Les Naurades, plan général des vestiges (DAO Inrap).

SAINT-LÉGER-PRES-TROYES

Château de La Planche

La création d'un lotissement sur les parcelles situées au lieu-dit « Le Château de La Planche », sur la commune de Saint-Léger-près-Troyes, a généré la réalisation de sondages archéologiques sur une surface de 27 050 m².

Le terrain se situe à l'est de la commune, au sud de « La Hurande », au nord de la D 85.

Un verger faisant partie de la prescription n'a pu être sondé, laissant ainsi 6 000 m² inaccessibles. Les cinq jours d'opération ont permis de sonder 12,5 % de la surface accessible à l'aide de 41 sondages disposés en quinconce.

Trois phases distinctes ont été identifiées : une occupation néolithique, une seconde occupation protohistorique et enfin une troisième occupation gallo-romaine.

Des structures non datées n'ont pu leur être associées.

Les structures identifiées sont des fosses, des trous de poteau, un silo et trois fossés. Le mobilier céramique abondant dans les structures mises au jour a permis des datations relativement fines.

L'étude de ces trois ensembles permettra de les mettre en relation avec les nombreuses découvertes issues des diagnostics et des fouilles archéologiques réalisés sur la commune même ou dans le secteur.

D'après Sandrine FOURNAND

SAINT-LYÉ

Les Orges Foins Tranches I et II, rue du Bois,
rue des Charmes et Voie Claire

Dans le cadre de l'aménagement d'un lotissement à Saint-Lyé sur une emprise de 48 576 m², les travaux ont été suivis par le Service régional de l'archéologie.

Le site se situe à 7 km au nord-ouest de Troyes et à 300 m au sud-ouest du village actuel de Saint-Lyé. Il est implanté rive gauche de la Seine, sur la moyenne terrasse (10-15 m). L'emprise est positionnée sur une pente légère. D'après la Carte géologique, le sous-sol est constitué d'alluvions anciennes et de graviers calcaires. Sur le terrain, on observe que ces alluvions sont parfois recouvertes d'un sol noir ancien et de colluvions peu puissantes.

Les sondages ont permis de mettre en évidence une érosion relativement faible qui n'a que peu entamé le substrat.

Un sol ancien est conservé dans des vallons secs peu prononcés et dans des poches. Les colluvions sont peu développées et leur puissance ne dépasse pas quelques dizaines de centimètres.

Le talon d'une hache polie en silex gris tacheté, retrouvé sur le sol ancien, témoigne de l'ancienneté de ce sol qui a, selon toute vraisemblance, été formé à la fin du Tardiglaciaire ou au début de l'Holocène, et qui a été recouvert de colluvions (ou érodé) lors des deux ou trois derniers millénaires.

Aucun autre indice anthropique n'a été noté.

D'après Jan VANMOERKERKE

SAINT-OULPH

La Fosse Genou

L'aménageur désirant créer un lotissement sur la parcelle située au lieu-dit « La Fosse Genou », sur la commune de Saint-Oulph, des sondages archéologiques ont été effectués sur un terrain de 25 000 m² environ.

Le projet se situe au nord-ouest de la commune de Saint-Oulph, le long de la D52. 11,9 % de la surface totale ont été ouverts à l'aide de 49 sondages disposés en quinconce.

L'évaluation a permis la mise au jour de structures dont la majorité est constituée de fosses de grandes dimensions. Les artefacts retrouvés sont des fragments de céramique

glaçurée et de tuiles plate et canal. La datation de ces objets est associée à la fin de l'Époque moderne, aux XVII^e - XVIII^e s. La fonction des structures n'a pas été définie mais il pourrait s'agir de fosses d'extraction.

D'après Sandrine FOURNAND

SAINT-PARRES-AUX-TERTRES

Les Fourneaux

Protohistoire, indéterminé

Dans le cadre de l'aménagement d'un lotissement à Saint-Parres-aux-Tertres, une surveillance archéologique s'est déroulée le 25 avril sur une emprise de 27 977 m².

Le site se situe à 3 km à l'est de Troyes, en bordure du village actuel de Saint-Parres-aux-Tertres. La Carte géologique indique que ce terrain relativement plat est implanté sur des colluvions de pentes, alimentées par les formations crétacées, reposant sur un substrat de craies grisâtres et marneuses du Cénomaniens.

D'après les observations de terrain, le substrat est composé de craie compacte fissurée, recouverte très localement par un sol ancien noir et de façon plus générale par des colluvions peu puissantes, de 0,5 m maximum.

Cette parcelle se caractérise par une érosion qui semble peu importante et par un sol noir conservé sur des surfaces réduites, sous des colluvions peu puissantes, de 0,30 m maximum. Les chablis sont absents.

Les vestiges anthropiques se résument à quelques tessons protohistoriques retrouvés dans une poche ou dans les colluvions et qui pourraient indiquer l'existence d'un habitat dans les environs.

Des ornières semblent dater d'une époque récente.

D'après Jan VANMOERKERKE

SAINT-PARRES-AUX-TERTRES

Les Marges

Multiple

L'aménagement d'une carrière de craie sur une parcelle de 119 719 m², située au lieu-dit « Les Marges », sur la commune de Saint-Parres-aux-Tertres, a donné lieu à la mise en place d'un diagnostic archéologique.

La parcelle se situe à l'est de la commune, au sud de la N 19, à l'ouest de l'A26 et au nord de la ferme du Panais. Les douze jours d'opération ont permis de sonder 13,81 % de la surface totale à l'aide de 195 sondages disposés en quinconce.

Quatre ensembles distincts sont identifiés, à savoir : une nécropole, un habitat protohistorique, une installation médiévale ou moderne et des structures isolées.

L'espace funéraire est majoritairement composé d'enclos : circulaires, quadrangulaires fossoyés et un enclos circulaire palissadé de très grand diamètre.

Deux inhumations hors enclos et deux bâtiments, l'un dans un enclos et l'autre en dehors sont également associés à la nécropole. Sans mobilier, celle-ci est datable au plus ancien du Bronze final.

La zone d'habitat se caractérise par de nombreux trous de poteaux et des silos. Malheureusement aucun plan de bâtiment n'a pu être identifié.

L'installation médiévale ou moderne se manifeste par des fondations de murs en craie, des fossés et un trou de poteau ainsi que par la présence de nombreuses tuiles.

Plusieurs fosses, fossés, trous de poteau et un silo ont également été mis au jour sans que l'on puisse toutefois les rattacher à l'une ou l'autre des occupations sus-décrites.

L'étude de ces quatre ensembles permettra de mettre en relation les informations recueillies avec les nombreuses découvertes issues des diagnostics et fouilles archéologiques réalisées sur les communes aux alentours.

D'après Sandrine FOURNAND

SAINT-PARRES-AUX-TERTRES

Les Beaux Veaux

Protohistoire

Le tracé de la rocade sud-est de Troyes a fait l'objet de diagnostics, divisés en deux phases. La seconde phase inclue la réalisation de cinq fouilles préalables aux aménagements, dont l'une d'elles porte sur un site funéraire protohistorique à Saint-Parres-aux-Tertres, « Les Beaux Veaux ». Elle a été effectuée durant la même phase de terrain que les quatre autres sites, sur une emprise de 1 133 m².

La commune de Saint-Parres-aux-Tertres se situe contre la bordure est de l'agglomération troyenne, à l'extrémité nord de la nouvelle rocade. Elle occupe les plateaux crayeux nord de cette section de la vallée de la Seine.

« Les Beaux Veaux » désignent un ensemble de parcelles

cultivées au sud de la commune, c'est-à-dire sur les dernières hauteurs avant le versant de la vallée.

Le fossé circulaire diagnostiqué en 2006 s'est avéré intégralement présent sur l'emprise de la rocade. Son diamètre axial est de 12 m. Il présente une interruption typiquement orientée vers le sud-est.

Conservé sur une profondeur maximale de quarante centimètres, son remplissage révèle toutefois trois phases de curage.

Aucune sépulture au centre, dans, ou à l'extérieur du fossé n'est conservée, mais au moins une devait logiquement exister.

La céramique manque pour dater les comblements, et la datation du plus ancien d'entre eux, entre la fin du Bronze moyen et à la fin du Bronze final IIa, ne tient qu'au carbone 14 d'une dent de capriné piégée à cet endroit.

La fourchette chronologique situerait donc ce monument parmi les tous premiers de Champagne.

Les nombreux exemplaires connus sur les communes de Saint-Parres-aux-Tertres et de Thennelières sont datés plus tardivement, ou ne sont connus que par des photographies aériennes. Contrairement à ces derniers, celui-ci semble isolé, et logé au creux d'un des derniers plis crayeux avant le versant de la vallée de la Marne. Mais bien que

ces particularités puissent correspondre à des pratiques propres au début de l'âge du Bronze final, elles peuvent aussi révéler l'invisibilité par prospection aérienne des sites fossoyés situés sur les terres moins érodées que celles des crêtes.

Le monument des « Beaux Veaux » était en effet inconnu avant d'être concerné par le diagnostic, et d'autres exemplaires toujours inconnus pourraient donc l'entourer.

Raphaël DUROST

SAINTE-MAURE

Le Bas des Perrières

Protohistoire, indéterminé

L'aménageur désirant créer un lotissement sur la parcelle située au lieu-dit « Le Bas des Perrières », sur la commune de Sainte-Maure, des sondages archéologiques ont été effectués sur une emprise de 27 820 m².

La parcelle se situe au sud de la commune, le long la RD 78. Les sondages ont concerné 8,49 % de la surface totale à l'aide de 41 tranchées disposées en quinconce.

L'occupation de la parcelle est attestée au Bronze final. Cependant de nombreuses structures ne sont pas datées en l'état actuel.

Quatre ensembles distincts se détachent, le premier englobe un paléosol, un silo et au moins une fosse d'extraction ; le second est caractérisé par un fossé et les trous de poteaux situés à proximité, le troisième concerne les grandes fosses d'extraction, et enfin le quatrième est représenté par des fosses d'inhumation de faune.

Les fosses sans mobilier, localisées à l'écart des ensembles sus-décrits ne donnent lieu à aucune interprétation.

En ce qui concerne le paléosol et les structures associées, la datation par le mobilier retrouvé, exclusivement céramique, permet une attribution à la première moitié du Bronze final.

L'habitat composé du fossé et des trous de poteaux n'ayant livré aucun mobilier n'est pas datable en l'état. Il en va de même pour les fosses d'extraction.

Les structures d'inhumation de faune, bien que non datées, semblent pouvoir correspondre avec l'orientation des parcelles du cadastre napoléonien. Elles pourraient donc appartenir à une époque beaucoup plus récente.

La fouille de l'occupation protohistorique permettra d'enrichir les connaissances relatives à cette période. La mise au jour d'un paléosol, de même que de structures contemporaines, permettra d'envisager la présence anthropique dans son ensemble par l'étude conjointe de l'habitat et du paléo-environnement.

Enfin la fouille de l'habitat non daté permettra de le remettre en relation ou non avec l'occupation protohistorique.

D'après Sandrine FOURNAND

SAINTE-MAURE

Les Monts de Culoison, Chemin rural dit de la Petite Voie

Indéterminé

Dans le cadre de l'aménagement d'un bâtiment à Sainte-Maure sur 2 000 m², un suivi de travaux a été réalisé par le Service régional de l'archéologie,

Le site se situe sur la commune de Sainte-Maure, à 1 km au sud-est du centre du village actuel et à 1,5 km au nord du village actuel de Lavau. Il est implanté rive droite de la Seine et en rive droite de la Melda, un bras de la Seine. L'emprise est positionnée sur une butte assez haute, à 125 m, surplombant la vallée de la Seine.

La Carte géologique indique que le sous-sol est constitué de colluvions de pente, couvrant la craie du Turonien. D'après les observations de terrain, la craie compacte affleure.

Les sondages ont permis de mettre en évidence une érosion relativement importante qui semble répartie également sur l'emprise.

Aucune trace n'a pu être mise en relation avec la nécropole à enclos de l'époque protohistorique, connue par diagnostic et par prospection aérienne.

Les multiples traces observées dans ce terrain font penser à des exploitations de vigne, assez bien connues autour de Troyes et datant surtout de l'Époque moderne.

Mais certaines formes caractéristiques n'ont pas été observées et il reste donc un doute sur cette interprétation. Par ailleurs, certains arrondis font penser à des polygones de dessiccation d'âge tardiglaciaire et aucune interprétation définitive ne peut donc être proposée.

D'après Jan VANMOERKERKE

TROYES

Parc des Expositions, rue Charles Delestraint

Préalablement à l'agrandissement du Parc des Expositions sur une emprise d'environ 2 000 m², une série de tranchées a été surveillée par le Service régional de l'archéologie (ouverture d'environ 200 m²). Cette surveillance a permis de démontrer la présence d'un niveau gallo-romain, riche en mobilier.

Localisé à 200 m au sud-ouest du Bouchon de Champagne de Troyes, le site se trouve en rive droite de la Vienne, proche d'une petite plaine de confluence.

La parcelle actuelle est plate, à environ 107 m. À l'arrière du Parc, le terrain est beaucoup plus bas. La surface ancienne a fortement évolué. Le niveau (post-)médiéval se trouve à environ 105,5 m, le niveau gallo-romain à moins de 104 m.

D'après la Carte géologique (Pomerol, Monciardini, 1992), l'emprise du terrain se trouve sur les alluvions modernes, d'une épaisseur variant de 0 à 5 m, essentiellement argileux à vaseux, avec éventuellement des graviers de silex. Les alluvions récentes sont parfois tourbeuses.

Les stratigraphies observées démontrent bien que la zone concernée a été fortement remblayée. Le niveau gallo-romain se trouve à un peu plus de 3 m de profondeur, le niveau (post)médiéval à environ 1,5 m.

Ce n'est que dans deux petits secteurs de quelques m² que le niveau gallo-romain a pu être atteint. Ce niveau échantillonné se révèle extrêmement riche et laisse présumer qu'on se trouve, soit dans la ville gallo-romaine de Troyes, soit dans un établissement péri-urbain. Selon la première hypothèse, l'extension de la ville gallo-romaine de Troyes devrait être entièrement revue, comme le laissent présumer d'autres diagnostics et fouilles réalisés ces dernières années.

Les monnaies et la céramique permettent de proposer une datation au I^{er} et II^e s., avec une éventuelle perdurance aux III^e et IV^e s.

Les quelques tessons ne permettent pas de se prononcer sur la datation et la nature précises de cette occupation. Les petits pieux pourraient relever de fonctions très différentes.

D'après Jan VANMOERKERKE

TROYES

Boulevard Victor Hugo

Cette opération de diagnostic archéologique s'est déroulée en amont d'un projet de construction par la société SNC Alta Troyes d'un centre commercial à Troyes, boulevard Victor Hugo.

L'emprise du projet couvre une superficie de 3 669 m² et inclut la Bourse du Travail et une partie de la rue de la Vicomté. Elle concerne les parcelles 258,334, 335, 336, 337, 338, 339, 340 de la section BW du cadastre de Troyes et la parcelle 2 de la section BY.

266,5 m² ont été ouverts, soit 7,26 % de l'emprise.

Les études historiques réalisées en amont de la fouille par Séverine Dourroussat (ville de Troyes, secteur sauvegardé) et par Cédric Roms (Inrap) ont laissé supposer la présence de deux cimetières paroissiaux associés à l'église Saint-Nicolas. Le premier, probablement en fonction dès le XII^e s. se trouve le chevet et le bas côté nord de l'édifice. Le second, créé en 1697 après l'abandon du précédent, se trouve lui aussi sur le site bien qu'éloigné de l'église. De plus, l'observation des plans du XIX^e s. confirme la présence d'une élévation de terre ayant servi de plate-forme au château de la Vicomté puis du Beffroi.

L'opération a confirmé la présence du cimetière contigu à l'église. Quant au second, arasé au XIX^e s. avec une partie du terrain, sa présence n'a pu être attestée.

Une occupation continue du site, du XII^e s. au XX^e s., a été mise en évidence.

Des niveaux de travail sont apparus et sont probablement à mettre en relation soit avec des travaux liés à des reprises de la maçonnerie de l'église ou du rempart soit avec la construction du Beffroi au XIII^e s.

Malgré l'arasement du site, quelques témoins de la présence du Beffroi restent visibles, notamment la fondation du mur entourant la butte sur laquelle il se trouvait.

Enfin, un édifice souterrain dépendant probablement des fortifications a aussi été dégagé. Son comblement semble être essentiellement composé de blocs de pierre provenant du rempart.

Cédric ROMS

TROYES

15 rue des Bas Trévois, Bowling

Époques médiévale et moderne

Dans le cadre de la construction d'un bowling à Troyes, 15 rue des Bas Trévois, section CE, parcelles 100-130, 213-225, les travaux ont été suivis par le Service régional de l'archéologie, sur une emprise d'environ 4 000 m².

Le site se situe à 1 km au sud du centre de Troyes, à 400 m du bouchon de champagne. Il est implanté près de la confluence de la Vienne et de la Seine, rive gauche de la Seine et rive droite de la Vienne. D'après la Carte géologique (feuille de Troyes), le sous-sol est constitué d'alluvions modernes d'argiles, graviers et silex. D'après les observations de terrain, il s'agit d'argile tourbeuse.

Le principal résultat de ces sondages est de démontrer la puissance des formations argilo-tourbeuses, ainsi que leur formation relativement récente. En effet, les sondages les plus profonds, à 2,70 m, n'ont pas atteint le fond de ces formations, ce qui n'est pas si exceptionnel si on se réfère à des stratigraphies tardiglaciaires ou de l'Holocène ancien.

Or ces formations datent ici de la fin du Moyen Âge, voire de l'Époque moderne.

Cela permet deux déductions d'un intérêt certain. Premièrement, il en découle que ce secteur était extrêmement humide, voire sous l'eau pendant toute, ou une grande partie, de cette époque.

La deuxième déduction est plus négative mais a au moins autant d'intérêt. La puissance de ces formations récentes empêche d'atteindre les niveaux antérieurs potentiels et il est de fait impossible de se prononcer sur des éventuelles occupations plus anciennes, comme celles de l'Antiquité ou de la Protohistoire.

Cela implique aussi que l'absence constatée de telles occupations dans ce secteur est peu significative puisque les travaux n'atteignent que très rarement des profondeurs suffisantes.

Quant aux vestiges médiévaux et modernes observés, ils témoignent d'activités humaines dans ce secteur dès la fin du Moyen Âge, sans que l'on puisse toutefois les préciser.

Jan VANMOERKERKE

TROYES

Boulevard du 14 Juillet

Multiple

Intégré à un vaste projet urbain de requalification du quartier des Trévois à Troyes, le projet de conversion de l'ancienne usine textile Belgrand en une résidence de grand standing, projet initié par le groupe immobilier STRADIM, a donné lieu à une fouille archéologique portant sur une surface globale de 5 400 m² réalisée en quatre tranches de mai 2006 à décembre 2007.

Ces différentes phases étant regroupées dans un même rapport, à l'issue de la tranche 2007, la notice sera publiée dans le BSR 2007.

Gilles DEBORDE

TROYES

15 rue des Bas Trévois, Patinoire

Époques médiévale et moderne

Un suivi de travaux a été mis en place par le Service régional de l'archéologie, sur une emprise d'environ 4 000 m², dans le cadre de la construction d'une patinoire à Troyes, 15 rue des Bas Trévois, à 1 km au sud du centre de Troyes, à 400 m du bouchon de champagne, dans le même contexte que le site de l'implantation du bowling (cf. supra, p 94).

Comme pour ce précédent suivi de travaux, le principal résultat des sondages est de démontrer la puissance des formations argilo-tourbeuses, ainsi que leur formation relativement récente.

En effet, les sondages les plus profonds, à 4 m, n'ont pas atteint le fond de ces formations, ce qui n'est pas est

surprenant car ces formations datent, à 3,50 m, au plus tôt de la fin du Moyen Âge, voire de l'Époque moderne.

Les mêmes conclusions et hypothèses que celles concluant le suivi de travaux occasionné par le projet de bowling sont formulées ici et intéressent des phases d'occupations et d'activités humaines dans ce secteur remontant à la fin de l'époque médiévale, avec une possibilité d'occupations plus anciennes encore inconnues étant donné la profondeur des niveaux archéologiques dans ce secteur très humide.

D'après Jan VANMOERKERKE

La présente notice fait état des résultats inhérents aux deux opérations de fouilles archéologiques préventives réalisées dans le quartier de la Courtine de Troyes (Aube), face au prieuré Saine-Marguerite, et plus particulièrement au cours de l'année 2006.

Elle vient compléter la notice publiée en 2004 (BSR 2004, pp 76-81).

Les interventions se placent en amont d'une réalisation immobilière projetant l'édification d'un campus universitaire de centre-ville sur près d'1,5 hectare, entre les rues de Jaillard, de la Grande Courtine, de la Petite Courtine et de l'Isle. Ce complexe mêle entre autres infrastructures utilitaires, une halle sportive sur parking en sous-sol et des espaces verts articulés autour de bassins excavés en eaux vives. Ce projet, impulsé par la Communauté d'Agglomération Troyenne, maître d'ouvrage a occasionné la modification du plan d'occupation des sols, déplaçant ainsi le parking principal de la maison de l'établissement hospitalier d'aide aux personnes dépendantes « Résidence de l'Isle » sur une parcelle voisine.

Ces changements parcellaires ont conduit à la réalisation de deux chantiers distincts avec dans un premier temps la construction de l'extension de la maison de retraite et du nouveau parking puis la création du campus.

Une première opération de diagnostic, menée en 2002 (G. Deborde, Inrap) avait permis la découverte de vestiges bâtis en bois d'époque médiévale et motivé la prescription de deux opérations de fouille.

Une première phase a été réalisée en 2004 (A. Louis, Inrap), sur les 600 m² de l'aire d'agrandissement du pavillon médicalisé prévoyant le creusement d'un sous-sol sur une profondeur de trois mètres.

Cette fouille permis de mettre au jour les restes d'un des canaux de la ville médiévale associé à ses aménagements de berges en bois datés de la fin du XII^e s. Cette occupation se poursuit jusqu'au XVI^e s. au travers d'un second creusement linéaire plus étroit contenant des cuves de bois formant des caissons contigus, conservées jusqu'à 1 m de hauteur dans des limons humides (cf. BSR 2004).

L'essentiel de la seconde intervention archéologique a eu lieu en 2006, à l'endroit de la halle sportive du futur campus et des bassins aquatiques décoratifs longeant la rue de l'Isle, sur une surface totale de 3 460 m².

Les recherches se sont déroulées en deux temps suivant la disponibilité des terrains. Une première phase, dite tranche ferme, touchant un terrain de 3 000 m² en place du parking souterrain de la salle de sports, s'est déroulée sur une durée totale de soixante jours ouvrés. Cette phase a été complétée par quelques jours de terrain en 2007, à l'endroit des bassins, sur une bande d'environ 500 m², suivant le tracé du bassin aquatique s'alignant le long de la rue de l'Isle.

Ces recherches ont débouché sur la mise au jour d'un quartier artisanal de la ville médiévale, s'articulant

autour de deux canaux urbains : le canal de Jaillard, se poursuivant sur la parcelle précédemment fouillée et le canal de l'Isle.

De part et d'autre de ces canaux se sont développés diverses activités entre le XVI^e s. et le XVIII^e s. (pisciculture, abattoir et triperie) se traduisant par la découverte de viviers à poisson en bois, d'un bâtiment de grande envergure sous auvent et de maisons plus petites comprenant des cuisines aménagées de fours et cheminées.

L'abondant mobilier issu des niveaux d'habitat ou des fosses de rejet témoigne également des activités présentes sur le site aussi bien au travers des restes d'animaux, des outils métalliques, des fragments de vaisselle en céramique ou en verre, des rejets de végétaux ou encore des monnaies tombées des poches.

En revanche, le long de la rue l'Isle, les structures s'avèrent beaucoup moins denses mais plus difficiles à interpréter, notamment avec la découverte d'une sépulture masculine datée du XIII^e s., isolée, implantée sur la rive droite du canal.

Les recherches menées sur trois secteurs s'accrochant les uns aux autres ont permis de mettre en évidence un complexe d'artisanat de bouche médiéval, lié à la fois au poisson et à la viande. Jusqu'alors, les textes n'offraient qu'une vision succincte de cette occupation avec les mentions de la construction d'un abattoir et de la location des maisons par des tripriers.

L'archéologie a ensuite permis de concrétiser l'idée de ce quartier, d'en connaître les plans exacts, de mieux maîtriser les pratiques de ces artisans au travers de leur outillage, d'asseoir nos connaissances sur les comportements alimentaires à cette époque et de découvrir la sphère d'influence de ces producteurs commerçants.

L'excellente conservation des vestiges organiques et notamment la préservation en élévation des structures boisées donne du relief aux découvertes et une vision plus que réaliste de ces infrastructures artisanales.

Aurore LOUIS

TROYES

Impasse des Dames Colle

Les sondages effectués sur un terrain de 5 243 m² en rive droite de la Seine, dans des alluvions récentes, ont mis en évidence un sol ancien, bien conservé par endroit. L'emprise a été sondée à 5 % environ, soit une ouverture de 250 m².

Ce sol s'est parfois développé sur des argiles, dont la datation semble antérieure à l'Holocène. La similitude avec d'autres argiles post-romaines prête cependant à confusion.

Le « niveau » gallo-romain se rencontre à des profondeurs très variable, de 0,6 à 1,7 m.

Plusieurs fossés, poteaux et piliers (?) de craie semblent pouvoir être associés à cette phase. La datation de la céramique indique une fourchette large du premier au troisième siècle.

La densité et la relative richesse de ces vestiges, malgré une certaine exigüité des sondages, laissent présumer que ce terrain fait encore partie de la ville antique, même si on ne peut exclure qu'il peut s'agir d'un établissement rural « périphérique » à la ville.

L'époque moderne est représenté par au moins deux puits et par d'éventuels fossés. Ceux-ci peuvent être mis en relation avec des activités en bordure de la ville moderne. On note le potentiel important de ces vestiges en zone humide.

D'après Jan VANMOERKERKE

TROYES

Rue de Gournay

Dans le cadre de la construction d'habitats collectifs à Troyes, rue de Gournay, un diagnostic préalable devait être réalisé sur une emprise de 5 898 m². L'Inrap étant dans l'impossibilité de réaliser ce diagnostic dans un délai raisonnable, les travaux ont été suivis par le Service régional de l'archéologie.

Le site se situe à 500 m à l'est du bouchon de Troyes, sur un terrain délimité par la rue Gournay et le ruisseau de la Fontaine au nord-est, par la rue Jean Nesmy au sud-est et par la rue Voyer à l'ouest.

D'après la Carte géologique, il est implanté sur des alluvions modernes constituées d'argile, graviers et silex. D'après les observations de terrain, le substrat est composé de graviers, recouverts parfois d'argile.

Très localement un sol ancien noir est conservé sous des colluvions peu puissantes. Le terrain est relativement plat, à 105 m.

Les sondages « rue de Gournay » ont permis de mettre en évidence un habitat de la fin du Bronze moyen et du début du Bronze final, qui est caractérisé par un abondant mobilier céramique et aussi lithique.

Ce mobilier est dispersé sur une faible épaisseur verticale, une bonne quinzaine de cm, correspondant à l'épaisseur de ce paléosol noir, et qui est conservé, plus au moins bien, sur quelques centaines de m².

Les structures excavées, sous ce paléosol, semblent assez rares et ne peuvent être identifiées à ce stade des opérations.

Plusieurs éléments céramiques, formes et décors, laissent présumer une datation à la fin du Bronze moyen ou à la première étape du Bronze final (I-IIa ou D-A1).

Les multiples fossés observés dans ce terrain ne semblent pas antérieurs à l'époque moderne ou contemporaine. En revanche, le Canal (ou chenal) remblayée au XIX^e s. et recoupé dans le sondage S1 correspond probablement à un ancien cours du ruisseau de la Fontaine.

Jan VANMOERKERKE

Dans le cadre de la construction de logements, un suivi de travaux a été exécuté par le Service régional de l'archéologie sur une emprise de 17 890 m².

Le site se situe à Villemaur-sur-Vanne, à 500 m à l'ouest du centre du village. Il est implanté sur la pente d'une des collines surplombant la vallée de la Vanne, sur sa rive droite. Le cours actuel de la Vanne se trouve à 600 m au sud, à 121 m NGF tandis que le site-même est à environ 150 m NGF.

D'après les observations de terrain, la craie compacte affleure presque partout ; un seul sondage a livré des colluvions peu épaisses. De petits rognons de silex sont inclus dans cette craie.

Ces sondages ont permis de démontrer une érosion assez générale que l'on ne peut cependant quantifier en l'absence de sondages en bas de pente.

Un probable chemin creux a été observé dans 4 sondages et traverse le terrain du Nord au Sud. Le creusement mesure environ 1,8 m de large pour une profondeur de 0,5 m. Les traces d'ornières n'ont pas pu être mis en évidence avec certitude.

À certains endroits, ce chemin a été chargé, lors de sa « construction » ou plutôt en cours d'utilisation, d'un lit de rognons de silex, localement encore très dense. Aucun élément de datation n'a pu être trouvé pour ce chemin.

D'après Jan VANMOERKERKE

MARNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 6

Code opération	COMMUNE, Lieu-dit	Responsable (Organisme)	Nature	Époque	Notice	Réf. Carte
5440	AUBERIVE, Saint-Hilaire-le-Grand	Ardhuin M. (Ben)	SD	ANT	non	1
5441	AUBERIVE, Sumussiaux	Ardhuin M. (Ben)	SD	ANT	non	1
5262	BAYE, Le Gros Chêne	Fournand S. (Inrap)	DIAG	MED/PRE	*	2
5305	BAZANCOURT, Le Mont de Pomacle	Desbrosse V. (Inrap)	FOUILLE	PRO	*	3
5298	BAZANCOURT, Le Mont de Pomacle (Tranche 3)	Desbrosse V. (Inrap)	DIAG	MUL	*	3
4895	BEZANNES, REIMS, VILLERS-AUX-NOEUDS, Desserte Gare TGV par la RD6 et RN51 (tranches 1 et 2).	Bocquillon H. (Inrap)	DIAG	ANT	*	4
5340	BEZANNES, REIMS, VILLERS-AUX-NOEUDS, Desserte Gare TGV par la RD6 et RN51	Jemin R. (Inrap)	FOUILLE	MUL	*	4
5336	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 29 av Léopold Bertot	Rémy A. (Inrap)	DIAG	MOD/CON	*	5
5417	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, ZAC des Escarnotières 2	Verrier G. (Inrap)	DIAG	MUL	*	5
5103	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, ZAC des Escarnotières Nord Tranche 2	Jemin R. (Inrap)	FOUILLE	PRO	*	5
5248	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 14 rue Chevalier	Rivoire E. (Inrap)	DIAG	CON	*	5
5263	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, Rue Clamart, impasse des Mathurins	Hugon Z. (Inrap)	DIAG	CON	*	5
5207	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 20 bis rue Bayen	Le Roux F. (Inrap)	FOUILLE	ANT/MOD	*	5
5094	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 402 ^{ème} RA Zone HAWK	Hugon Z. (Inrap)	DIAG	MED/MOD	*	5
5419	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 9 rue de l'Etang Lavalette	Rémy A. (Inrap)	DIAG	PRO	*	5
5232	CHAMERY, Les Spectres	Fournand S. (Inrap)	DIAG	PRO	*	6
5058	CHEMINON, Les Terres de l'Abbaye	Fournand S. (Inrap)	DIAG	IND	*	7
5334	COMPETRIX, Sous les Champs Flutets	Rivoire E. (Inrap)	DIAG	IND	*	8
5436	CORMICY, Le Bougava	Rémy A. (Inrap)	DIAG	ANT/IND	*	9
4101	CORMONTREUIL, Rue des Blancs Monts	Moreau C. (Inrap)	FOUILLE	PRO	*	10
5363	ÉTOGES, Les Bocqueux, phases 2 et 3	Rabasté Y. (Inrap)	DIAG	/	*	11
5349	FAGNIÈRES, SAINT-GIBRIEN, Boulevard périphérique	Rémy A. (Inrap)	DIAG	MUL	*	12
4980	FAGNIÈRES, 31 rue du Général Leclerc	Truc M.-C. (Inrap)	DIAG	CON	*	12
5424	FAGNIÈRES, Le Champ Renard	Rémy A. (Inrap)	DIAG	PRO	*	12
5352	FÈRE-CHAMPENOISE, La Monte Blanche	Thomas Y. (Inrap)	DIAG	CON	*	13
5448	FISMES, Au Pré l'Épinette, Les Grands Longérons	Kasprzyk M. (Inrap)	DIAG	neg	*	14
5337	FRIGNICOURT, Le Fossé Pierre Varnier	Rivoire E. (Inrap)	DIAG	MOD/CON	*	15
5457	GERMINON, Les Auches	Rivoire E. (Inrap)	DIAG	PRO/ANT	*	16
4648	HUIRON, La Côte Plate	Leyenberger C. (Inrap)	DIAG	MUL	*	17
5104	ISLE-SUR-SUIPPE, Les Fortes Terres	Leyenberger C. (Inrap)	DIAG	PRO	*	18
5235	LIVRY-LOUVERCY, La Rue Montoisson	Verbrugge G. (Inrap)	FOUILLE	MUL	*	19
5477	LIVRY-LOUVERCY, La Rue Montoisson, Foyer rémois	Verbrugge G. (Inrap)	DIAG	MOD/CON	*	19
5373	LIVRY-LOUVERCY, La Rivière	erbrugge G. (Inrap)	DIAG	MUL	*	19
5159	LOISY-SUR-MARNE, La fosse aux loups	Fournand S. (Inrap)	DIAG	MOD/IND	*	20

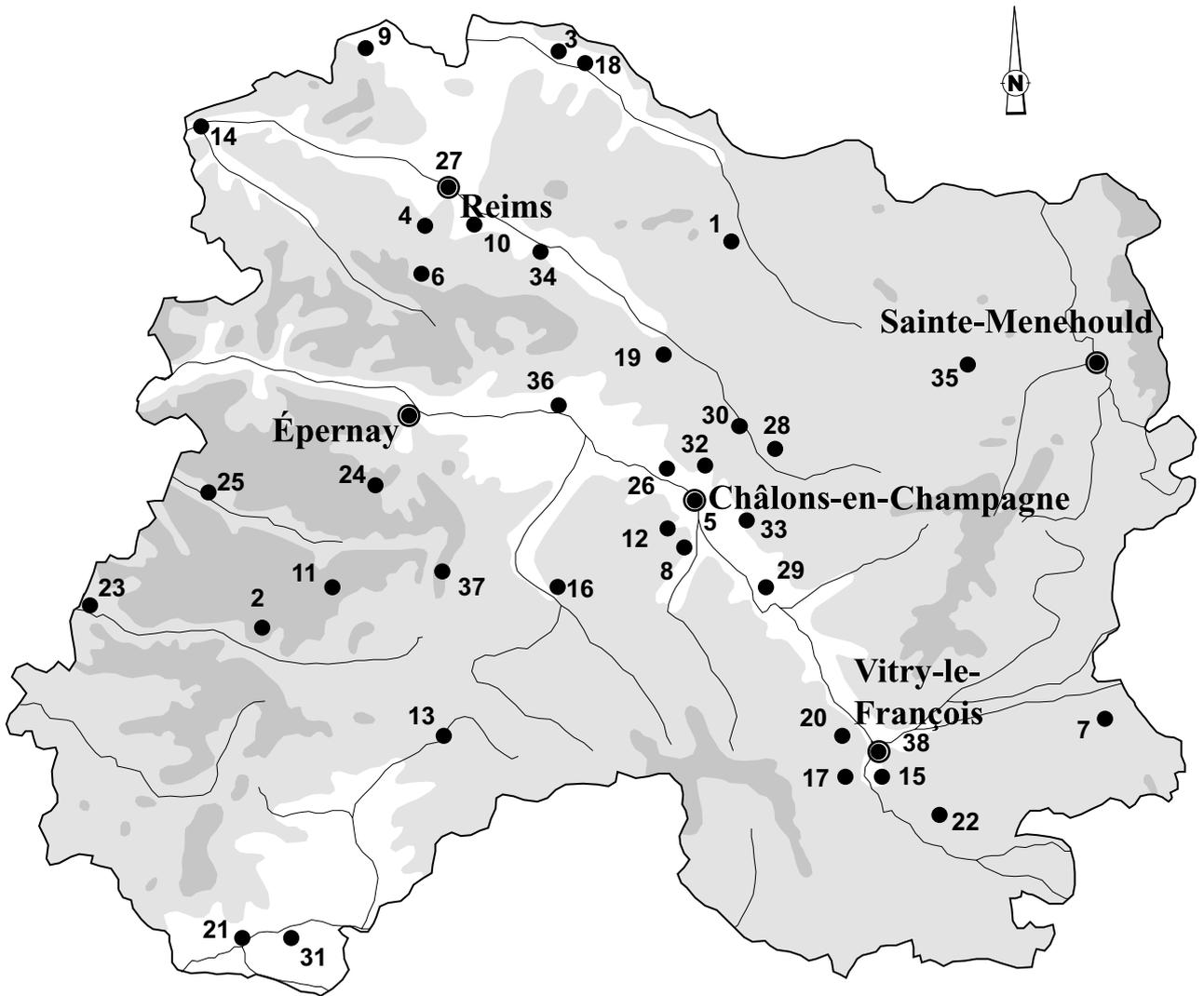
Code opération	COMMUNE, Lieu-dit	Responsable (Organisme)	Nature	Époque	Notice	Réf. Carte
4461	MARCILLY-SUR-SEINE, La Pièce des Lièvres	Pouget N. (Inrap)	DIAG	PRO/ANT	*	21
5202	MATIGNICOURT-GONCOURT, Le Chemin de Goncourt, Phase II a	Thomas Y. (Inrap)	DIAG	PRO/MOD?	*	22
5544	MATIGNICOURT-GONCOURT, Les Clochers - La Champ Dragonne, Phase IIb-III	Thomas Y. (Inrap)	DIAG	PRO	*	22
5543	MONTMIRAIL, Rond point des Avenues	Rémy A. (Inrap)	DIAG	-	*	23
5470	MORANGIS, La Meriserie	Fournand S. (Inrap)	DIAG	-	*	24
5294	ORBAIS-L'ABBAYE, Place St Réol, place J. d'Orbais, place des Tilleuls, place Lectrez Macquart, rue Thiers	Rivoire E. (Inrap)	DIAG	MED/MOD	*	25
5197	RECY, Parc de référence	Saurel M. (Inrap)	DIAG	PRO/MOD	*	26
5286	REIMS - BÉTHENY, Tramway	Balmelle A. (Inrap)	DIAG	MUL	*	27
5335	REIMS, Rue Folle Peine, ZAC du Vieux Port	Rollet Ph. (Inrap)	DIAG	ANT	*	27
5367	REIMS, 52 rue Paulin Paris	Rollet Ph. (Inrap)	DIAG	ANT	*	27
5220	REIMS, 10 rue de la Justice	Sindonino S. (Inrap)	DIAG	ANT	*	27
5213	REIMS, Rue Saint-Symphorien	Sindonino S. (Inrap)	FOUILLE	MUL	*	27
5250	REIMS, 29 rue Pontgivart	Lefils M. (Inrap)	FOUILLE	MUL	*	27
5113	REIMS, 22 rue Lecointre	Sindonino S. (Inrap)	DIAG	ANT/CON	*	27
5119	REIMS, 18-20 rue Pierret	Sindonino S. (Inrap)	DIAG	/	*	27
5239	REIMS, 31bis boulevard Saint-Marceaux	Stocker P. (Inrap)	DIAG	/	*	27
5267	REIMS, parvis de la Cathédrale	Stocker P. (Inrap)	ST	/	/	27
5276	REIMS, 10 rue Franklin Roosevelt	Stocker P. (Inrap)	DIAG	ANT	*	27
5314	REIMS, Rue Martin Peller, rue Casin, rue de Courlancy	Stocker P. (Inrap)	DIAG	MOD	*	27
5357	REIMS, 4 rue des Tournelles	Stocker P. (Inrap)	DIAG	ANT/MED	*	27
5372	REIMS, Rue Edouard Mignot, Gaston Boyer (tranche 1)	Stocker P. (Inrap)	DIAG	ANT	*	27
5450	REIMS, Rue Edouard Mignot, Gaston Boyer (tranche 2)	Stocker P. (Inrap)	DIAG	ANT	*	27
5270	REIMS, ZAC Croix Blandin - Tranche 2	Sindonino S. (Inrap)	DIAG	MUL	*	27
5324	REIMS, ZAC Croix Blandin - Tranche 3A	Kasprzyk M. (Inrap)	DIAG	MUL	*	27
5461	REIMS, ZAC Croix Blandin tranche 3B	Kasprzyk M. (Inrap)	DIAG	MUL	*	27
5300	SAINT-ÉTIENNE-AU-TEMPLE, La Commanderie	Bocquillon H. (Inrap)	DIAG	PRO/CON	*	28
5131	SAINT-GERMAIN-LA-VILLE, Giratoire - RN 44	Rémy A. (Inrap)	DIAG	MOD/CON	*	29
5380	SAINT-HILAIRE-AU-TEMPLE, Le Moulin à Vent	Hugon Z. (Inrap)	DIAG	CON	*	30
5132	SAINT-JUST-SAUVAGE, Le Pré de la Cure, Les Prés Missiriers	Grisard J. (Inrap)	DIAG	MUL	*	31
5535	SAINT-JUST-SAUVAGE, Le Pré de la Cure	Deborde G. (Inrap)	DIAG	PRO/ANT	*	31
5204	SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ, Le Goguernet	Kasprzyk M. (Inrap)	FOUILLE	MUL	*	32
5432	SAINT-MEMMIE, 122 av Jacques Simon	Rémy A. (Inrap)	DIAG	/	*	33
5203	SILLERY, Le Clos Harlogne	Achard-Corompt N. (Inrap)	FOUILLE	MUL	*	34
5400	SOMME-TOURBE, Gorge Mailly	Lambot B. (Ben)	FP	PRO	*	35
5458	TOURS-SUR-MARNE, Le Clos Vaslin, La Carrée	Fournand S. (Inrap)	DIAG	MUL	*	36
5360	TOURS-SUR-MARNE, Le Chemin de Mareuil	Fournand S. (Inrap)	DIAG	MUL	*	36
5323	VERTUS, Les Rigaux	Hugon Z. (Inrap)	DIAG	PRO/ANT	*	37
5299	VERTUS, L'Orme	Fournand S. (Inrap)	DIAG	PRO/IND	*	37
5442	VITRY-LE-FRANÇOIS, Le Patis	Rivoire E. (Inrap)	DIAG	-	*	38
5452	VITRY-LE-FRANÇOIS, 7-9, et 11 rue de la République	Rivoire E. (Inrap)	DIAG	MUL	*	38
5454	VITRY-LE-FRANÇOIS, Rue Louis Rémy Aubert Roche	Rivoire E. (Inrap)	DIAG	MED/CON	*	38
5425	Marne	Varlot C. (Ben)	PA	MUL	*	/

MARNE

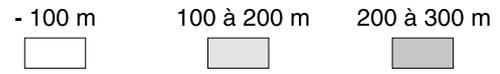
BILAN
SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

2 0 0 6



0 50 km



Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 6

BAYE
Le Gros Chêne

Moyen Âge - Préhistoire ?

En amont d'un projet d'aménagement de lotissement sur la parcelle située au lieu-dit « Le Gros Chêne », sur la commune de Baye (Marne), des sondages archéologiques ont été effectués sur une emprise de 12 397 m².

La parcelle se situe au nord de la commune de Baye, le long de la voie communale n° 9. Deux jours d'opération ont permis de sonder 9,15 % de la surface totale à l'aide de 21 sondages disposés en quinconce.

Malgré ce taux de sondage, l'évaluation archéologique n'est que partielle en raison de la présence d'arbres sur la parcelle.

La mise au jour des structures repérées ne met pas en évidence une occupation dense et structurée. Un fossé a livré de la céramique attribuable à la période médiévale, attestant l'existence d'une anthropisation de ces terrains. Cependant, l'orientation de ce fossé, entre deux constructions récentes, ne permet pas d'envisager une poursuite de sa connaissance.

La présence d'un percuteur dans le sondage 1-1 contribue à notre connaissance de l'occupation de ce secteur lors des périodes anciennes pour lesquelles très peu de données sont disponibles.

D'après Sandrine FOURNAND

BAZANCOURT - POMACLE
Le Mont de Pomacle, tranche 3

Multiple

Sur le projet Cristanol qui vise à créer un centre de production d'éthanol à partir de betteraves à sucre, les opérations archéologiques débutèrent en janvier 2003 par des sondages archéologiques. Sur ces 45 hectares, l'équipe dirigée par Marie-Cécile Truc (Inrap), a mis en évidence 8 indices de site inconnus jusqu'alors (Truc *et alii*, 2003).

Sur les 3 indices retenus pour faire l'objet d'investigations plus approfondies, deux furent fouillés en 2004 (Desbrosse *et alii*, en cours). Il s'agit de sites protohistoriques où le stockage aérien tient une place prépondérante (sites 2 et 3). Le site 3 a notamment livré un plan remarquable par son organisation interne très stricte.

Des modifications de projet, survenues depuis cette date, entraînèrent un accroissement substantiel des surfaces menacées. Une deuxième campagne de sondages fut donc lancée, à l'automne 2005, sur environ 6 ha supplémentaires (Brun, 2005). Cette opération permit notamment de découvrir la suite du site 2 (dénommé indice 9). Elle fut suivie d'une nouvelle campagne de fouille,

menée sur une partie seulement des vestiges de l'indice 9. La présente opération visait à sonder les parcelles qui n'avaient jusqu'alors fait l'objet d'aucune surveillance archéologique. Ceci explique que les parcelles concernées se répartissent en 5 blocs, non jointifs, séparés par la voie ferrée Reims - Charleville-Mézières et par des parcelles déjà sondées. Elles couvraient une surface totale de 12,8 ha. La phase terrain s'est déroulée du 13 au 29 juin 2006.

Situées à 1,4 kilomètre au sud du centre ancien de Bazancourt et à 2 km au nord-est de Pomacle, les parcelles sondées se répartissent sur la pente de la rive droite d'un petit affluent de la Suipe : le ru de Pomacle. Ce petit ruisseau s'écoule du sud vers le nord, sur 2,5 km, avant de se jeter dans la Suipe, à Bazancourt. Les parcelles ont un pendage général vers la rivière, soit de l'est vers l'ouest. Les altitudes s'échelonnent de 80 m NGF en bordure du ru à près de 95 m NGF pour les zones les plus éloignées. Certaines avaient fait l'objet de travaux notamment de voirie, avant notre intervention.

La craie du Sénonien constitue le substrat des parcelles, mais elle est localement masquée par des formations superficielles plus récentes, Dans quelques sondages, il s'agissait de grève litée ou graveluche, mais plus généralement dans les fonds de vallons il s'agissait de colluvions plus récentes calcaro-limoneuses à limono-calcaires. Ces dernières peuvent atteindre près de 2 m en bordure du ru.

Au cours des 12 jours de l'opération, 170 sondages furent creusés, ce qui nous a permis d'observer près de 8 % du sous-sol de la zone prescrite.

Du mobilier céramique néolithique a été récolté dans une dépression située à environ 80 m du ru. Il peut être daté du Cerny notamment en raison de la présence, sur un tesson, d'un décor réalisé au poinçon bifide à bout quadrangulaire.

Pour l'époque protohistorique, on notera surtout la découverte du prolongement du site 2 déjà détecté en 2003 et en 2005. Il a pu être mis en évidence qu'il était traversé sur une vingtaine de mètres de large par un vallon qui a piégé du mobilier protohistorique daté du Bronze final IIIa-Hallstatt C. D'autres talwegs ont piégé du mobilier protohistorique, notamment un situé dans la zone E où des tessons Hallstatt sont associés à un horizon humifère et à un niveau de pierres probablement apportées par l'homme.

L'époque gallo-romaine n'est matérialisée que par du mobilier erratique ce qui s'explique par la localisation de ces zones à la périphérie d'occupations gallo-romaines avérées. L'époque moderne-contemporaine est représentée par des traces agraires et par quelques travaux d'aménagements du secteur lors de la Première Guerre Mondiale.

Enfin deux fosses isolées ont été fouillées au cours de cette opération. Elles n'ont livré aucun mobilier. En revanche leur profil s'apparente à celui des fosses en Y ou en V déjà reconnues dans la région.

En plus de l'absence des vestiges médiévaux, on notera une deuxième absence : celle des structures funéraires. En effet, aucune structure funéraire n'a pour l'instant été identifiée sur ce projet.

Cette opération a donc permis de porter les surfaces sondées à une soixantaine d'hectares dont 46 ha d'un seul tenant. La spécificité de ce bloc par rapport aux autres de taille souvent supérieure en Champagne crayeuse est que, celui-ci se développe de part et d'autre d'un ru et sur les 2/3 de la pente de l'un de ses versants. Cette position singulière nous fournit des informations qu'il conviendra désormais de comparer aux données des autres zones plus éloignées des cours d'eau.

Vincent DESBROSSE

Protohistoire

BAZANCOURT Le Mont de Pomacle

Le projet initial de distillerie ayant été modifié et étendu, un nouveau diagnostic avait été réalisé en 2005 (Brun 2005). Celui-ci avait notamment permis de mettre en évidence le prolongement de l'occupation protohistorique « Sur les Petits Poissons » (site 2) qui avait été fouillée en 2004. Suite à ces découvertes, une fouille fut prescrite sur les vestiges situés immédiatement à l'est du décapage de 2004.

Le manque d'effectif de l'Inrap au niveau régional a limité l'intervention au seul secteur le plus urgent, à savoir la

voierie. Le décapage a donc concerné une bande nord-sud de 270 m de long pour une largeur maximale de 33 mètres, soit une surface ouverte de 0,8 ha. Malheureusement les travaux de terrassement de la distillerie ayant débuté avant le démarrage de l'opération archéologique, un vide existe entre le décapage de 2004 et celui de 2006.

La fouille s'est déroulée du 26 avril au 19 mai 2006, avec une équipe de 2 à 3 archéologues.

Comme la surface décapée en 2004, cette zone se caractérise par la quasi absence de fosses et une occupation révélée par la présence de constructions à 4 ou 6 poteaux. Cette opération a notamment permis la découverte de 23 édifices à poteaux.

Si l'on rapproche ces données de celles obtenues en 2004, cette fouille confirme la limite nord du site en revanche elle prouve que l'occupation se prolonge à l'est et au sud. Elle place également l'occupation dans une fourchette de datation large couvrant la fin de l'âge du Bronze et le début du premier âge du Fer.

Vincent DESBROSSE



Figure 44 : Bazancourt, Pomacle, vue en coupe des bâtiments 104 et 106 (cliché Vincent Desbrosse, Inrap).

BEZANNES

VILLERS-AUX-NOEUDS

Gare TGV / Desserte RD6 et RN 51
Tranches 1 et 2

Cette opération fait partie des sondages préalables à la réalisation des dessertes de la future gare TGV de Bezannes sur la ligne à grande vitesse. Le tracé des voies d'accès borde le sud de la ville de Reims puis bifurque en direction du sud jusqu'à l'emplacement de la future gare sur la commune de Bezannes et se prolonge vers l'est jusqu'à la route nationale 51, en passant sur la commune de Villers-aux-Noeuds. La surface totale à sonder couvre 17 8399 m². L'opération a été menée en deux phases, la première en février et la seconde en mars 2006.

Un premier tronçon orienté Ouest/Est et long d'environ 850 m borde la rue Joliot Curie de la ville de Reims tout en restant sur la commune de Bezannes. Il part de la RD 6 et traverse le CV n° 2 « de la Maison Blanche ». Un second tronçon relie le premier à la future gare en passant de part et d'autre du chemin rural n° 21 dit « des Longs Fossés ». Il mesure à peu près 1500 m et est orienté Nord/Sud. Il aboutit sur un rond-point au nord de l'emplacement de la gare sur lequel quelques sondages ont été réalisés lors de la tranche 2.

Le dernier tronçon part de ce rond-point et se dirige vers l'est pour rejoindre la route nationale 51 au niveau de l'avenue de Champagne. Il mesure 1200 m environ et traverse des parcelles de la commune de Villers-aux-Noeuds.

Les zones diagnostiquées se trouvent à des altitudes comprises entre 80 et 95 NGF dans un vallon sec orienté sud-ouest/nord-est qui relie la Montagne de Reims, au niveau d'Ecueil, à la vallée de la Vesle au nord. Sur la desserte de la gare à la RN 51, l'altitude passe à environ 110 NGF en bordure nord-est d'un mamelon, le mont Benoît, bordant la vallée. Le tracé redescend ensuite jusque vers 97,5 NGF.

Le contexte géologique est caractérisé par des formations de craie blanche datées du Campanien inférieur. Ce substrat est, par endroits, fortement altéré, comme l'attestent de vastes nappes de craie gélifracée (graveluche) associées à de nombreux polygones de gélifraction.

Les terrains à diagnostiquer ont été sondés à la pelle mécanique équipée d'un godet de curage de 2 m de large et travaillant en rétro. Les sondages d'environ 20 m x 2 m et espacés d'une quinzaine de mètres ont été disposés en quinconce afin de réaliser un maillage de 8 à 10 % de la surface totale.

Le diagnostic archéologique de la tranche 1, sur la commune de Bezannes, a permis de recouper deux axes de circulation visibles en partie sur photo verticale de l'IGN et confirmés par des opérations archéologiques réalisées pour le tracé du TGV EST (Thomas, 2003). Ces deux chemins quasi parallèles viennent du sud par la Montagne de Reims et desservent la ville de Reims. Une coupe de chacune des deux voies, n° 1 et 2, a été réalisée au sortir de la commune de Reims et un tronçon de la voie 1 a été

étudié à 1 200 m plus au sud-est sous l'appellation de voie n° 4. Une petite occupation gallo-romaine a également été mise au jour à 200 m à l'est de cette dernière.

Aux abords de la ville de Reims, deux tracés se superposent au niveau de la voie 1. Ils sont délimités par des fossés et mesurent environ 7,60 m et 15 m de largeur. Le profil de ces deux tracés est caractérisé par un fond encaissé très large recouvert d'ornières de tailles et de profondeurs variables inscrites dans le substrat. Les fossés latéraux, au nombre de quatre pour ces deux chemins, ont des profils en U et les profondeurs varient de 0,36 m à 0,6 m. L'ensemble est recouvert de colluvions limoneuses brunes compactes dans lesquelles apparaissent les ornières. Aucun mobilier ne permet d'en dater l'utilisation.

L'autre voie, voie 2, située à une cinquantaine de mètres plus à l'ouest, mesure environ 15,50 m de large. Elle est marquée par de nombreuses ornières et bordée par des fossés plus conséquents que pour la voie 1. Deux monnaies romaines très mal conservées ont été retrouvées dans la voie 2. Leur datation tend à situer une phase d'utilisation de cette dernière vers le tournant des I^{er} et II^e s. ap. J-C (Vespasien).

À environ 220 m plus à l'ouest, plusieurs ornières marquées sur environ quatre à cinq mètres de largeur ont été mises au jour. Aucun fossé n'a été repéré et aucun mobilier n'a été mis au jour sur cette voie 3. Une tombe a aussi été repérée dans le même secteur. Elle est située dans la semelle de labours et le squelette a été touché par les labours et le décapage. Il se résume à quelques os dont une partie du crâne. Aucun mobilier céramique ou métallique n'était visible dans la tombe.

À environ 1 200 m plus au sud-est, une voie de circulation, voie n° 4, partiellement empierrée, a été repérée et a fait l'objet d'une coupe. Elle correspond en réalité selon la vue aérienne de l'IGN à la voie 1 déjà citée. Elle se caractérise par un encaissement d'environ 1 m de profondeur et le fond en est plat. Des fossés limitent le tracé. Côté ouest, l'interprétation est rendue complexe par la présence de quatre sillons de dimensions importantes à l'emplacement théorique du fossé bordant la voie. L'ensemble pourrait être interprété comme des creusements successifs du fossé de bordure, ou comme un déplacement de la zone de circulation vers l'ouest. Côté est, une série d'ornières orientées nord-ouest/sud-est couvre la totalité de la voie entre les fossés et au-delà coté est. L'empierrement large d'environ cinq mètres est situé à environ 0,1 m au-dessus du substrat et mesure environ 0,4 m d'épaisseur. Quelques éléments métalliques d'époque gallo-romaine (hipposandale, bandage de roue...) y ont été retrouvés. Deux trous de poteaux ont été repérés, de part et d'autre de la voie.

À 200 m à l'est de la voie 4 (= voie 1), une occupation gallo-romaine de type habitat a été découverte. Il s'agit principalement de trous de poteau et de fosses. Des fossés de parcellaire liés probablement à la voie et à l'habitat semblent structurer l'environnement immédiat.

La tranche 2 a permis de recouper l'axe de la voie de circulation 1-4 à environ 350 m au nord de la coupe de la voie 4. Quelques différences sont à noter. En effet, la partie empierrée n'est plus présente dans ce secteur. D'autres ornières bien marquées dans le *substratum* sont situées à l'est ce qui pourrait impliquer une mise à nu du substrat sur une dizaine de mètres aux abords est de cette voie à des fins de circulation (?). Une relation du chemin avec des fossés, probablement de parcellaire, est clairement visible dans ce secteur. Enfin, deux monnaies de Constantin (début du IV^e s. ap. J-C) ont été retrouvées dans les ornières dans ce tronçon de chemin creux ce qui nous représente une différence de près de deux siècles avec celles trouvées sur la voie 2. Cela fournit des indications sur les phases d'utilisation des différents axes de circulation antiques au sud de la ville de Reims.

Une fouille archéologique sur cette zone permettrait de connaître de façon plus précise les périodes de fréquentation de ces axes de circulation, en particulier antiques, et leur environnement immédiat et d'élargir la connaissance d'une région déjà documentée par des diagnostics et fouilles préventifs.

À l'occasion de la construction d'un lotissement au sud de Bezannes, au lieu-dit « Les Marsilliers », l'opération avait permis la reconnaissance d'un habitat daté de la fin du Bronze final et d'un petit groupe d'incinérations de la Tène finale (Verbrugge, 1997).

Les opérations de diagnostic archéologique réalisées en 2003 sur l'emplacement de la gare TGV et des zones de dépôt (Thomas, 2003) ont aussi été à l'origine du repérage des deux axes de circulation retrouvés ici, ainsi que de traces d'occupation de la fin de la Tène moyenne, de quelques structures de la Tène finale et d'une installation gallo-romaine. Un puits daté de la Tène moyenne a été fouillé au sud/sud-ouest de la commune de Bezannes, sur le tracé du TGV (Bocquillon, 2002).

Hervé Bocquillon

BEZANNES

Desserte Gare TGV

Antiquité

Cette opération archéologique s'inscrit dans le projet d'aménagement d'un giratoire et de deux voies de desserte de la gare T.G.V sur la zone d'activité de la commune de Bezannes. Elle fait suite au diagnostic archéologique réalisé en 2006 (Bocquillon, 2006). Ce dernier avait mis en évidence plusieurs voies anciennes, une sépulture et les vestiges d'un habitat gallo-romain structuré. La fouille concerne respectivement les secteurs 2 et 3 et les secteurs 4 et 5.

Notre intervention constitue la première campagne de fouilles préventives motivées par l'aménagement d'une zone d'activité en liaison avec le développement de la gare T.G.V. Dans sa globalité, cette opération archéologique comprenait deux tranches fermes. La tranche 1 a concerné la fouille des secteurs 3 et 4, et la tranche 2 celle des secteurs 2 et 5.

Le secteur 2 concerne la partie plus septentrionale de la ZAC et se situe pratiquement au contact de la ville de Reims. Le diagnostic avait mis en évidence dans ce secteur une voie de circulation ancienne légèrement encavée bordée par une sépulture à inhumation. La surface décapée est de 1 457 m².

Le secteur 3 concerne une des deux routes d'accès à la gare LGV. Il comprend principalement une portion de voie ancienne empierrée. La surface décapée approche 6 000 m².

Le secteur 4 correspond à la partie orientale du projet d'aménagement des voiries. Il comprend les vestiges d'un

habitat daté de la période gallo-romaine lors du diagnostic. La surface ouverte est de 4 844 m².

Le secteur 5 se rapporte à un autre tronçon de la voie identifiée dans le secteur 3. En ce secteur, la zone de circulation n'est plus empierrée mais encavée. Quelques structures en creux périphériques avaient également été repérées pendant le diagnostic. La surface décapée totalise 11 220 m².

Cette première campagne de fouille archéologique touchant la ZAC de Bezannes, sous la forme de quatre fenêtres de fouilles cumulant une surface ouverte de près de 2,5 ha, a permis de révéler deux voies antiques et une occupation du IV^e s. et V^e s. de notre ère.

Les vestiges repérés dans la partie sud-ouest de la ZAC (secteur 4) concernent l'extrémité d'une installation rurale plus vaste se développant vers le sud au-delà de notre emprise. Les vestiges sont concentrés au sein d'une aire délimitée par des fossés au tracé en croise. L'occupation a pu être séquencée en deux phases principales.

La première phase se situe durant les III^e s. et IV^e s. de notre ère. Elle est matérialisée par un ensemble de fosses peu profondes probablement dévolues à une/des activités artisanales qui n'ont pu être identifiées.

À la fin du IV^e s., toutes les structures en creux sont remblayées et le site semble faire l'objet d'un réaménagement massif. Un long bâtiment, implanté au début V^e s., constitue le dernier indice d'occupation.



Figure 45 : Bezannes, desserte gare TGV, secteur 3, vue générale de la voie, secteur 3 (cliché Inrap).

Si la chronologie de l'ensemble mis au jour a été relativement bien perçue, sa caractérisation demeure opaque.

En dépit de son caractère lacunaire et des nombreuses interrogations qu'elle laisse en suspens, l'intervention sur le secteur 4 a néanmoins permis d'appréhender une partie d'une installation rurale de la fin du IV^e s. et surtout du V^e s. de notre ère, période pour laquelle les exemples d'une continuité de l'occupation dans la périphérie de Reims sont rares.

Dans la partie nord-ouest de la ZAC (secteur 2) la première voie mise en évidence s'apparente à un petit chemin de desserte de près de 5 m de large bordée par deux fossés. Son tracé se prolonge en direction de l'actuel village de Bezannes. Les indices matériels tendent à attester de son emploi durant l'Antiquité — au moins à partir du III^e s. ap. J.-C. La circulation s'y effectuait directement sur la craie et en dehors des fossés bordiers, aucun aménagement particulier n'a été mis en évidence. La période de fréquentation de ce chemin peut être prolongée jusque la fin du Haut Moyen Âge. En effet, l'implantation d'une sépulture en bordure du fossé oriental semble indiquer que cet axe est demeuré en usage ou du moins que ses limites étaient encore visibles aux VIII^e s. ou IX^e s. de notre ère.

La seconde voie a pu être observée sur une longueur cumulée de 225 m en deux sections espacées de près de 150 m. Elle traverse l'ensemble de la zone en direction de Reims au nord et de la Montagne de Reims au sud. Les grandes phases d'utilisation de cet axe ont pu être séquencées de la période antique jusqu'au XIX^e s. où il figure encore sur le cadastre napoléonien, sous la forme d'un chemin rural. Une importante variation touchant la structuration interne de la voie démarque toutefois ces deux tronçons. Celle-ci se manifeste par le passage d'une chaussée empierrée installée sur le toit de craie à une zone de circulation encavée.

Les résultats de la fouille ont montré que cette distinction était présente dès l'époque romaine. Les raisons ayant guidée cette variation morphologique ne sont pas réellement éclairées (incidence topographique ou influence d'un établissement à proximité ?).

Pour la période romaine, la voie est encadrée de fossés dont les profils et les comblements portent les traces de curages et de recreusements. Un déplacement du fossé bordier occidental témoigne d'un premier glissement de la bande de roulement dès l'Antiquité. Ce chemin creux perdure durant la période médiévale mais sans délimitation fossoyée.



Figure 46 : Bezannes, desserte gare TGV, détail d'une ornière dans l'empierrement (cliché Inrap).

Au fur et à mesure de son engorgement, les zones de passage se décalent latéralement et la circulation finit par s'effectuer en rive de la structure initiale, sur le toit de craie.

Ces translations des zones de circulation se détachant progressivement d'éléments structurant la route traduisent la prééminence de l'itinéraire sur la matérialisation du tracé.

En définitive, la dynamique évolutive entr'aperçue dans ces deux segments de voie témoigne de la capacité d'adaptation et de transformation du fait routier dans le temps.

Rudy JEMIN

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

29 avenue Léopold Bertot

Époques moderne et contemporaine

Le secteur sondé se situe en limite nord de Châlons-en-Champagne, au 29 de l'avenue Léopold Bertot. Le terrain concerné par cette opération couvre une surface de 2 514 m². Le taux de sondage est d'environ 11,5 %.

Ce diagnostic a permis de mettre en évidence une phase d'occupation de la parcelle matérialisée par la présence de murs en craie.

On dispose de peu d'éléments pour avancer une datation. Quelques fragments de céramique observés dans des niveaux de remblais et vraisemblablement liés à la phase de destruction du ou des bâtiments, semblent indiquer une période récente, moderne voir contemporaine.

Aucun indice ne laisse supposer une phase d'occupation romaine ou médiévale. Le cadastre « napoléonien » montre que toute cette zone du nord de Châlons-en-Champagne

n'est pas urbanisée en 1826. Il n'y est fait aucune mention d'éléments bâtis. Les parcelles sont alors occupées par des terres, des plantations, des saussaies...

Le diagnostic a également permis d'observer deux sections de fossés situés dans la partie est de la parcelle. Aucun d'eux n'a livré de mobilier archéologique.

Précisons également que le terrain a subi de nombreuses perturbations à l'époque contemporaine (fosses, remblais...), perturbations déjà observées en limite ouest du terrain sondé lors de l'opération de diagnostic réalisée par G. Verbrugge en 1999.

Arnaud RÉMY

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

ZAC des Escarnotières 2

Multiple

La mise en conformité des abords du silo du Mesnil-Broussy sera à l'origine de travaux d'aménagements. Un diagnostic archéologique fut donc réalisé, les 20 et 21 avril 2004. La surface à sonder était de 10 500 m². Les trois parcelles se développent sur la partie supérieure du versant sud-ouest d'une petite croupe crayeuse, culminant à 150 m NGF. Cette éminence est comprise entre le Mont Août, au sud, et les Marais de Saint Gond, au nord. Elle domine d'une dizaine de mètres des zones humides situées 500 m au nord-ouest. La profondeur d'apparition de la craie est comprise entre 0,25 m, non loin du sommet et 0,65 m pour la zone la plus basse.

Depuis les années 1930, il est avéré que le sommet et les versants sud et ouest de ce relief sont occupés par une nécropole à enclos. Des campagnes de prospection aérienne dans les années 1980 et 1990 en ont révélé l'importance, puisque plus de 25 enclos ont été inventoriés. Un diagnostic réalisé en 2000 (Riquier, 2000) permit de compléter ces informations.

17 % de la surface sondable a été ouverte au cours des deux jours de l'opération. 32 structures ont été repérées. Il s'agit pour l'essentiel de quelques trous de poteau et de fossés d'enclos funéraires. 10 enclos ont été identifiés, auxquels il convient peut-être d'en ajouter 3 éventuels. Les 9 enclos circulaires ont un diamètre externe qui peut

être estimé entre une dizaine et une quinzaine de mètres. Deux présentent une ouverture au sud-est. Le 10^e enclos avéré est quadrangulaire et mesure 10 m de côté. Il est, pour partie, implanté sur l'aire d'un enclos circulaire à fossé interrompu, qu'il recoupe.

Une céramique fut prélevée dans une structure de l'aire commune aux enclos carré et circulaires. Il s'agit d'un vase peint, qui a probablement une fonction d'urne cinéraire mais seule une fouille ultérieure pourra le déterminer. Les premières études permettent de le dater de La Tène B2, ce qui en ferait un des vases peints champenois les plus méridionaux retrouvés à ce jour. Cette céramique est probablement à associer à l'enclos quadrangulaire.

Le mobilier recueilli et la forme des enclos permettent, pour l'heure, de situer la durée d'utilisation de ce cimetière entre le Bronze final et La Tène ancienne, avec probablement des hiatus.

Enfin, un trou d'obus nous rappelle les brefs mais violents combats qui eurent lieu dans ce secteur, notamment en septembre 1914 (bataille des Marais de Saint-Gond).

Guillaume VERRIER

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

ZAC des Escarnotières nord Tranche 2

Protohistoire

L'aménagement d'une ZAC à Châlons-en-Champagne, au lieu-dit « Les Escarnotières » a motivé la mise en place d'une fouille préventive durant l'hiver 2006, sur les zones menacées de destruction. Une fenêtre de 18 304 m² a été ouverte autour d'une concentration de fosses reconnues lors de la phase de diagnostic.

Le gisement archéologique se compose d'une soixantaine de structures excavées. Le mobilier recueilli situe l'occupation durant les phases IIb et IIIa du Bronze final.

Une seule construction peut être rattachée à cette occupation. Il s'agit d'un bâtiment de plan rectangulaire constitué de 6 poteaux plantés et occupant une surface au sol de 12 m². Son plan et ses dimensions l'apparente davantage à un grenier aérien qu'à un bâtiment d'habitation.

Les autres structures identifiées sont des silos, des fosses polylobées et d'autres petites fosses pouvant être rapportées à l'extraction de matériaux. Une section de fossé constitue le seul élément de délimitation.

La nature des structures mises au jour suggère l'appartenance du site à une zone périphérique d'un établissement rural. En effet, les marqueurs structurels paraissent la réserver essentiellement aux activités annexes (stockage et prélèvement de matériaux) en marge d'une exploitation agricole.

Hormis la vocation agraire supposée de cet établissement, la présence d'une activité de tissage y est également attestée par les pesons et fusaïoles recueillis.

La nature détritique des comblements révèle l'emploi terminal du secteur en zone de rejet et matérialise son processus d'abandon.

Les opérations de diagnostics et de fouilles archéologiques menées au fur et à mesure des aménagements de la ZAC des Escarnotières ont permis de mettre en avant la fréquentation de ce secteur durant les âges du Bronze et du Fer. La mise au jour de cet ensemble constitue un indice supplémentaire soulignant l'étendue de la durée d'occupation de ce secteur aux époques protohistoriques

Rudy JEMIN

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

14 rue Chevalier

Époque contemporaine

Le projet de construction de logements par la Renaissance Immobilière Châlonnaise, à Châlons-en-Champagne, au « 14, rue Chevalier », a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. Les terrains se situent à l'est de l'agglomération, dans un îlot de maisons délimité par les rues du Général Féry, Kellermann, Lamairesse et Chevalier. Ils couvrent une superficie de 1 178 m² ; 190 m² ont été sondés, soit 16 % de la surface totale.

L'agglomération de Châlons-en-Champagne occupe les deux rives de la vallée de la Marne au centre de la Champagne crayeuse. Le milieu naturel de la ville comprend d'est en ouest : le Mau et le Nau, des anciens bras de la Marne, puis les méandres de la rivière même. Le sous-sol de l'emprise à diagnostiquer est formé d'alluvions anciennes de la moyenne terrasse, encaissées par les horizons typiques du Sénonien.

Des profils stratigraphiques établis à partir de logs ponctuels ont révélé une stratigraphie relativement homogène formée, sous environ 30 cm de terre végétale, - d'un niveau de limon sablo-argileux brun orangé à rougeâtre, localement chargé de charbons, qui contient du mobilier récent (XIX^e -XX^e s.) ;

- de niveaux naturels limono-calcaires, presque sableux, de couleur beige à jaune clair, localement chargés de craie blanche altérée, atteints entre 0,60 m et 0,80 m de profondeur.

Cette intervention s'ajoute aux opérations réalisées ces dix dernières années dans la partie orientale de la ville de Châlons-en-Champagne, suburbaine aux époques antique, médiévale et moderne. Comme le laissent présager les résultats des diagnostics réalisés aux environs de l'emprise par Geert Verbrugghe (rue du Général Féry, rue Galasse, rue Mélinet et rue des Martyrs de la Résistance), situés aux environs de notre emprise, elle pouvait révéler l'existence d'une occupation domestique, artisanale ou funéraire gallo-romaine ou médiévale.

Cependant le diagnostic n'a mis en évidence aucune structure ancienne. Sur la totalité de la surface diagnostiquée, des structures excavées (tronçons de fossés, fosses - ou trous de poteaux - et tranchée) ont néanmoins été découvertes. Elles sont vraisemblablement liées à la période d'urbanisation de cette partie de la ville qui commence au XIX^e s.

Ainsi, on peut confirmer qu'à l'époque antique, ni les habitats, ni la nécropole ne se sont étendus jusque dans ce secteur, du moins sur les parcelles diagnostiquées. De plus, à l'époque médiévale et moderne, le terrain diagnostiqué n'a apparemment pas été utilisé. Avant le XIX^e s., il s'agissait vraisemblablement d'un champ labouré.

Édith RIVOIRE

CHÂLONS-en-CHAMPAGNE

Rue Clamart et impasse des Mathurins

Antiquité, Époque contemporaine

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur une emprise de 5 252 m², dans le cadre d'un projet de construction de logements locatifs par La Renaissance immobilière châlonnaise, à proximité de l'entrée de la voie romaine Langres-Châlons dans la ville. 417 m² ont été sondés, soit 8 % de la surface du projet.

L'évaluation n'a pas révélé de vestiges archéologiques en place, malgré l'existence de traces indirectes (céramique

romaine en position résiduelle). Ce résultat semble directement résulter de l'épaisseur des remblais récents, empêchant d'observer tout niveau antérieur aux époques moderne ou contemporaine. Il est donc possible que des vestiges archéologiques soient conservés sous l'épaisse couche de remblais.

Zelda HUGON

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

20 bis rue Bayen

Époque contemporaine

Une fouille archéologique a été effectuée en 2006 préalablement à l'implantation d'une résidence par La Renaissance Immobilière.

Cette opération fait suite au diagnostic archéologique, conduit par Aurore Louis en 2005, qui avait permis de mettre en évidence l'existence de structures archéologiques gallo-romaines et modernes.

L'opération se situe au 20 bis de la rue Pierre Bayen, à la parcelle 694, section BC. Cette rue se positionne au nord-est du centre-ville, à l'ouest de la rue Léon Bourgeois.

La ville de Châlons-en-Champagne se situe dans la vallée de la rivière de Marne, axe de communication de premier ordre depuis l'époque protohistorique.

Le substrat de l'emprise concernée se compose d'une alternance d'alluvions anciennes de la vallée de la Marne, correspondant à des graves calcaires dont la taille varie entre 1 et 3 millimètres. Ces alluvions peuvent être recouvertes d'alluvions récentes, composées de limon jaunâtre, argiles et calcaires fins.

L'emprise de l'opération se positionne à l'intérieur de l'enceinte urbaine édifiée au XIII^e s. Elle se situe entre les anciennes portes Saint-Antoine et Saint-Jacques, entre la jonction de l'ancienne rue Bayen (Cumine) et de l'ancienne Place du marché aux Chevaux.

Le secteur nord-est de Châlons-en-Champagne a fait l'objet de plusieurs opérations archéologiques depuis ces 15 dernières années. Plusieurs opérations archéologiques ont été réalisées dans les environs immédiats de l'emprise de la fouille (20 rue Pierre Bayen, Verbrugge, 2002 ; 3-7 de la rue des Meules, Verbrugge, 2000 ; rue Galasse, Verbrugge, 1999). Un diagnostic archéologique, suivi d'une fouille préventive ont également été réalisés au 16 de la rue Pierre Bayen en 1999 (Moiret, 1999 et Thévenard). De même, un diagnostic archéologique, suivi d'une fouille préventive ont également été effectués rue des Meules en 2005 (A. Louis, 2005 et 2008).

Toutes ces opérations ont permis la mise au jour de différentes structures gallo-romaines, s'étendant du

début du I^{er} s. jusqu'au III^e s. de notre ère, ainsi que des structures modernes et contemporaines.

La fouille a permis de caractériser plusieurs structures archéologiques s'échelonnant du début du I^{er} s. de notre ère jusqu'à nos jours. Si toutes ces structures n'ont pas pu être datées, une chronologie relative a cependant été mise en place permettant de suivre l'évolution de ce site et de la classer en huit grandes phases.

L'endroit est colonisé dès le début du I^{er} s. de notre ère. Les structures sont déjà, à ce moment, assez denses. Quatre des six caves trouvées durant l'opération datent en effet du I^{er} s. de notre ère.

Un bâtiment sur fondations maçonnées succède à cette première phase. Ce bâtiment n'a pas fourni d'élément datant, mais, postérieur à la fin du I^{er} s., nous avons pu mettre en évidence son antériorité à la fin du III^e s. de notre ère.

Une cave, dont le comblement peut-être rattaché à la fin du III^e s. ou au début du IV^e s., vient ensuite recouper le bâtiment présenté précédemment ; cette cave représente la troisième phase, qui correspond la dernière concernant l'époque gallo-romaine.

Le secteur semble ensuite abandonné. Cette désertion correspond à l'érection du *castrum* de la ville de Châlons-en-Champagne qui voit se resserrer l'habitat urbain, phénomène observé dans toutes les cités de la Gaule du Nord.

Il est à noter un *hiatus* au niveau du mobilier pour le II^e s. Celui-ci avait également pu être observé dans les sites avoisinants. Mais comme le démontre la présence du bâtiment sur fondations maçonnées, cela ne veut pas dire que le site était abandonné durant cette période.

L'emprise de la fouille se retrouve incorporée dans la troisième enceinte urbaine de Châlons-en-Champagne, érigée au début du XIII^e s. Cependant, le site n'est pas immédiatement recolonisé. Il semble que dans un premier temps, l'endroit ait vu des dépotoirs succéder à des carrières d'extraction.

Il faudra attendre la période moderne pour véritablement voir réapparaître des structures d'habitat. En fait, il semble que dans un premier temps, les maisons se soient concentrées en périphérie de l'îlot urbain étudié, le centre de celui-ci ne comprenant que des jardins. Ce qui corrobore les résultats de l'étude des plans anciens. Il faudra attendre l'époque

moderne pour voir se développer des structures d'habitat au sein de la surface fouillée, et encore faudra-t-il attendre au moins la fin du XVIII^e s. pour voir celles-ci se densifier.

Fabien LEROUX

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

402^{ème} RA Zone HAWK

Moyen Âge, Époque moderne

Le projet d'implantation de bâtiments militaires pour le 402^{ème} RA sur la zone technique HAWK par l'établissement militaire du Génie de Châlons-en-Champagne sur une emprise de 31798 m², à proximité d'un site attribuable à la période antique, a motivé la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive.

L'opération a permis la mise au jour de quelques structures archéologiques relevant pour la plupart d'activités

modernes ou contemporaines (fosse de plantation, trou de poteau, fossé).

L'apport principal de ce diagnostic réside dans la découverte d'un chemin creux, datable de la deuxième moitié du XIV^e ou du début du XV^e s.

Zelda HUGON

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

9 rue de l'Étang Lavalette

Protohistoire

Un diagnostic archéologique a été prescrit en amont de la réalisation de travaux d'aménagement de la RN 31, reliant Reims à Muizon. L'emprise concernée couvre une surface de 10 672 m².

Quatorze tranchées de sondage y ont été pratiquées, afin d'appréhender l'occupation anthropique du territoire.

Aucune structure organisée n'a pu être repérée, mais des fragments de tuiles gallo-romaines indiquent une fréquentation des lieux à l'époque antique.

Arnaud RÉMY

CHAMERY

Les Spectres

Protohistoire

Dans le cadre d'un projet de construction d'un lotissement sur les parcelles situées au lieu-dit « Les Spectres », pour une surface totale de 27 290 m², au nord de la commune de Chamery (Marne), le long du CD 26, des sondages archéologiques ont été effectués au printemps 2006.

Les six jours d'opération ont permis de sonder 7,55 % de la surface totale (la faiblesse du taux étant due aux zones inaccessibles) à l'aide de 43 sondages disposés en quinconce.

La partie sud-est s'est pratiquement révélée vierge de structures.

L'essentiel de l'occupation est donc localisée au nord nord-ouest. Elle se caractérise par la présence d'un paléosol ainsi que par des structures d'habitat attribuées à la période protohistorique et peut-être plus précisément à la fin de La Tène ancienne - La Tène moyenne.

Sandrine FOURNAND

CHEMINON

Les Terres de l'Abbaye

Indéterminé

À l'occasion de l'extension d'une carrière, un diagnostic a été réalisé sur une emprise de 46 500 m². Des sondages en quinconce jusqu'au substrat, atteint à 2,90 m de profondeur maximum, ont permis d'ouvrir 5 616 m² soit environ 12 % des terrains.

Deux chemins et six fossés de chronologie indéterminée ont été mis au jour.

Sandrine FOURNAND

COMPERTRIX

Sous les Champs FLutets

Indéterminé

Le projet de construction d'un lotissement par la SARL J.D.L. dans la commune de Compertrix, au lieu-dit « Sous les Champs Flutets » (parcelles AH n°107, 109 et 111) a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique. Les terrains se situent dans la partie ouest de l'actuelle agglomération de Compertrix, dans un champ de colza délimité par des îlots de maisons côtés nord et est. Ils couvrent une superficie de 15 531 m². 1 554 m² ont été sondés, soit 10 % de la surface totale.

L'agglomération de Compertrix est implantée sur des formations géologiques du Sénonien au relief peu accentué, dans un vallon orienté sud-ouest / nord-est. L'emprise se trouve sur des parcelles cultivées de la Champagne crayeuse, caractérisées par un sol pauvre et sec, à végétation chétive. Cet horizon correspond à l'affleurement des terrains du Crétacé supérieur, constitué par une craie du Santonien à *Micraster coranguinum* (C5d) et Coniacien à *Micraster decipiens* (C4c).

Des profils stratigraphiques ont été relevés. Ils ont été établis à partir de logs ponctuels et ont révélé une stratigraphie relativement homogène (du plus récent au plus ancien) :

- Terre végétale de couleur brun foncé épaisse d'environ 0,25 m.
- Limons sableux beige à forte teneur en calcaire gélifracé (graveluche), atteints entre 0,13 m et 0,40 m de profondeur, contenant à l'occasion du mobilier céramique résiduel ancien (antique et médiéval).
- Niveaux naturels de craie blanche altérée et entachée par les limons bruns, atteints entre 0,20 m et 1,30 m de profondeur. De nombreuses traces de plantation apparaissent à ce niveau.

L'emprise est située à environ 500 m au nord-ouest de l'implantation d'une occupation gallo-romaine mise au jour lors de la fouille menée par Stéphane Lenda en 2003 au lieu-dit « Côté Saint-Pierre / Sous les Champs Flutets ». Il semblait donc probable de voir apparaître d'autres témoins d'une occupation ancienne.

6 structures, de trois types, ont été découvertes : fosses, trous de poteau et chemin. Aucune n'a livré de mobilier de datation.

Cette faible densité de structures archéologiques ne permet pas d'établir la présence d'une occupation ancienne sur la zone diagnostiquée. En outre, la mise au jour d'un chemin témoigne d'une occupation plus récente (moderne ou contemporaine) liée sans doute à l'exploitation agricole du terrain. En fait, il n'a apparemment pas été utilisé, en tout cas pas dans un contexte domestique, artisanal ou funéraire. Il a dû être voué à une exploitation agricole dès les époques anciennes. D'ailleurs, les nombreuses traces de plantation retrouvées sur la totalité du terrain nous confortent dans cette hypothèse.

En ce qui concerne l'ensemble de structures mis au jour en limite nord-est de l'emprise de la zone 1, il reste l'indice d'une occupation peut-être domestique (installation de type habitat) ou agricole ancienne située probablement au nord-ouest du vallon, sur les hauteurs, hors limites de notre opération. D'autant que le mobilier repéré en position résiduelle, même s'il est présent en très faible quantité, est gallo-romain et médiéval. Les maigres informations recueillies ne nous permettent pas d'aller plus loin dans nos interprétations.

Édith RIVOIRE

CORMICY

La Bougava

Antiquité / Indéterminé

Un diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre du projet de construction d'un groupe scolaire sur la commune de Cormicy, porté par la Communauté de Communes de la Petite Montagne.

L'évaluation a consisté en la réalisation de sondages organisés en quinconce. Quinze sondages ont été ouverts, représentant une surface de 658 m², soit 6,3 % de la surface totale (10 463 m²). Ce faible taux d'ouverture s'explique du fait de la présence sur la parcelle d'une ligne EDF à moyenne tension, une zone de déblais dans la partie nord-est du terrain et enfin la présence d'une canalisation d'évacuation des eaux usées dans la partie nord ouest.

Le village de Cormicy est situé près de la vallée de l'Aisne, sur le versant nord-est de « La Grande Montagne » qui culmine à 197 m NGF. Le terrain se présente sous la forme d'un rectangle bordé au sud-ouest par la rue des Remparts. Ses autres faces sont encadrées par des parcelles construites. Le terrain présente une déclivité

générale sud-ouest / nord-est. Notons que la partie sud-est de la zone diagnostiquée se situe au pied d'un versant dont la pente est orientée du sud-est vers le nord-ouest. Les données géologiques indiquent que nous nous situons à la transition des niveaux tertiaires (sables et grès, Thanétien) et secondaires (craie, Sénonien).

Le contexte archéologique fait état de différents éléments datés du Néolithique aux traces de la Grande Guerre. L'agglomération se situe à proximité d'un axe de circulation gallo-romain reliant Reims à Laon, dont le tracé reprendrait celui de l'actuelle route nationale N44.

Deux interventions de diagnostic archéologique ont été menées à proximité immédiate de l'opération, au nord et à l'est, respectivement aux lieux-dits « La Porte à la Barre » et « La Bougava », (G. Verbrugghe, 2004).

Elles ont mis en relief des structures ou remaniements liés à la Première Guerre mondiale (tranchées, impacts d'obus, remblais) ainsi que deux sections de fossés. L'un apparaît lié à un chemin creux (lieu dit « La Porte à la

Barre) tandis que le second semble correspondre à un élément de parcellaire (lieu dit « La bougava »).

Les sondages montrent une épaisseur de recouvrement assez importante résultant d'un fort colluvionnement lié à la situation topographique du terrain. Sous une couche de terre végétale d'une épaisseur constante de 30 cm environ, on observe la stratigraphie suivante :

- 30/130 cm : sédiment limoneux brun avec quelques nodules calcaires ;

- 130/160 cm : sédiment limono-argileux brun foncé, plus compact + nodules calcaires.

- 160/200 cm : sédiment limono-argileux brun + nodules calcaires.

- 200/220 cm : sédiment limoneux brun roux + nodules calcaires.

- 220/240 cm : sédiment brun clair sablo-limoneux + nodules calcaires.

- 240 : sédiment brun clair sablo-limoneux + blocs calcaires.

Le substrat calcaire apparaît à une profondeur plus faible dans la partie nord-ouest du diagnostic, entre 80 et 130 cm.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence un total de quatre structures archéologiques. Si le fossé fs 2 semble pouvoir être rattaché à une période récente, nous ne disposons pas d'éléments significatifs nous permettant de proposer une datation pour les autres structures.

Le fossé fs 1, de par sa forme, semblait pouvoir correspondre

à une interruption d'enclos. L'ouverture réalisée n'a pas permis de confirmer cette hypothèse, aucune autre structure n'ayant été observée. De plus la présence d'une ligne EDF à cet emplacement ne nous a pas permis d'ouvrir d'avantage vers l'est.

La fonction des structures st 3 et st 4 est difficile à cerner. Il pourrait s'agir d'éléments de drainage mais leur orientation (perpendiculairement au sens générale de la pente) semble contredire cette hypothèse.

Le diagnostic a également permis d'observer au niveau du sondage sd 6 plusieurs tessons de céramiques à environ -160 cm de profondeur. Ces tessons ainsi que plusieurs fragments de tuiles apparaissent au niveau d'un horizon de limon brun rougeâtre. Ces éléments céramiques peuvent être datées du III^e (après 320) et du IV^e s. après J.-C. (datation L. Huart). À ce mobilier il faut ajouter la présence de blocs non équarris de petites dimensions, disposés aléatoirement.

Mentionnons également que plusieurs sondages ont montré des perturbations récentes. Le long de la rue des Remparts, des vestiges de maisons détruites récemment et apparaissant encore sur la cadastre ont pu être observés (sd 4). Notons également deux zones de remblais contemporain au niveau des sondages sd 2 et sd 9.

Arnaud RÉMY

Protohistoire

CORMONTREUIL Rue des Blancs Monts

Le programme d'aménagement de la ZAC de Cormontreuil « Les Blancs Monts » a entraîné la fouille d'une partie de l'emprise concernée par le projet (phase 1). L'opération s'est déroulée du 25 septembre au 20 octobre 2006.

À l'issue du décapage, le repérage des structures a confirmé l'extension du site au-delà des limites d'emprise de la phase 1.

Le décapage d'une superficie de 11 757 m² a permis de reconnaître et d'étudier une quarantaine de structures archéologiques, à travers lesquelles deux occupations anciennes ont été reconnues. La première est matérialisée par une construction sur poteaux et une fosse, datées grâce au mobilier céramique, du Hallstatt A2-B1 (Bronze final Rb-Ma).

La seconde, très sporadique, témoigne de l'occupation du site au Hallstatt C-D1. L'absence de mobilier attribuable à la période du Bronze final IIIb (Hallstatt B2-B3) pourrait suggérer une discontinuité de l'occupation. Toutefois, cela ne reflète pas nécessairement la réalité d'un établissement rural qui se développe sur plus de 2.5 ha vers le nord jusqu'à un petit paléochenal. De même, l'évolution et l'organisation du site sont difficiles à percevoir, car seule une petite partie du gisement a été explorée, ceci réduisant nécessairement l'analyse.

La présence probable d'un bâtiment attribué au Bronze final IIb-IIIa et celle d'une construction de type annexe agricole, située à proximité, suggère l'implantation d'une petite unité d'exploitation. La mise au jour de céramiques

de stockage, au faciès RSFO bien marqué, et celle de constructions de type greniers aériens évoquent, dès cette période, la présence d'activités d'agricoles qui semblent perdurer à la période hallstattienne.

Au Hallstatt C-D1 le creusement d'une fosse polylobée d'envergure renforce l'hypothèse d'un habitat contemporain tout proche. Aucune trace d'activité artisanale n'a été mise au jour.

Le gisement s'inscrit dans un contexte protohistorique jusque là très mal connu dans ce secteur. Ce premier volet a permis de mettre au jour une occupation ancienne inédite au sud-est de Reims, confirmant ainsi la précocité des implantations humaines en vallée de la Vesle.

Catherine MOREAU

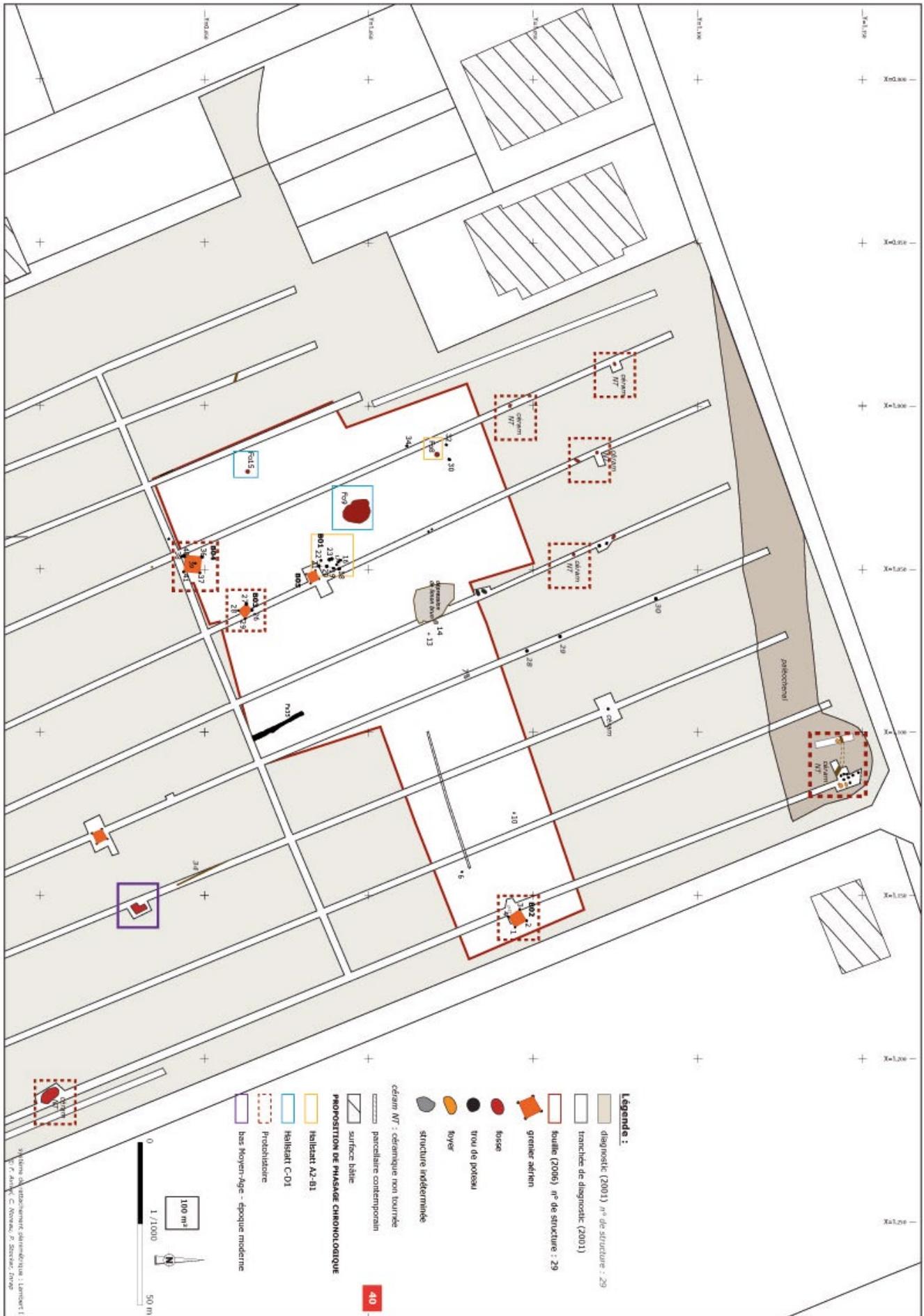


Figure 47 : Cormontreuil « Les Blancs Monts » : Plan général du site et synthèse des occupations archéologiques (relevés F. Avial, DAO C. Moreau et P. Stocker, Inrap).

ÉTOGES Les Bocqueux

Un diagnostic archéologique a été réalisé en amont d'un projet de lotissement au lieu-dit « Les Bocqueux », sur la commune d'Étoges, localisée à mi chemin entre Châlons-en-Champagne et Montmirail, sur la route départementale n° 933.

Le secteur couvert par notre intervention se situe sur une hauteur culminant à 230 m NGF où le substrat apparaît aussitôt sous la couche de terre végétale.

Le diagnostic a porté sur une superficie de 25 630 m², avec un déroulement en deux phases : la phase 2 pour 14 859 m² et la phase 3 concernant 10 771 m².

Au terme de cette opération, 46 tranchées de sondages ont été réalisées. Elles n'ont pas permis d'identifier de structure archéologique.

Yoann RABASTÉ

FAGNIÈRES - SAINT-GIBRIEN Boulevard périphérique

Multiple

Le projet de la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne de construire un boulevard périphérique contournant Châlons en Champagne par le nord-ouest a entraîné la réalisation de sondages archéologiques.

L'emprise des travaux se présente sous la forme d'un tracé linéaire d'environ 5 km de long. Sa largeur varie de 50 m à 90 m environ. La future déviation se développe sur les communes de Fagnières et de Saint-Gibrien. Elle relie la RN 77 à la route départementale D3 en passant par la D 933. La superficie totale de l'opération est de 370 219 m². Les sondages ouverts couvrent 10 % du projet.

Ce diagnostic a permis de mettre en évidence des indices d'occupation ancienne, mais pas d'installation structurée. Un total de quatorze structures a été observé. Celles-ci sont disséminées sur l'ensemble du tracé. Il s'agit de six fosses, de deux trous de poteaux, de quatre fossés ainsi que de deux chemins.

La période protohistorique est illustrée par une vaste fosse circulaire présentant un diamètre à l'ouverture de 500 cm environ pour une profondeur de 170 cm. Les rares éléments céramiques observés permettent de situer le comblement de cette structure à la période Hallstatt/Tène ancienne (datation M. Saurel, Inrap). Cette structure, située en limite d'emprise, n'a pu être associée à d'autres installations.

Les deux trous de poteaux observés sont restés isolés malgré les ouvertures pratiquées.

La période romaine est quant à elle uniquement représentée par la présence de tessons observés au niveau d'un unique sondage. Ils présentent les mêmes caractères techniques et appartiennent certainement au même objet. Il s'agit de céramique commune mi-fine enfumée, présentant un décor « crépissé ». Un fragment du fond montre un fond bombé. Cet ensemble peut être situé dans la seconde moitié du 1^{er} s. ap. J.-C. Si l'on peut noter la présence à proximité de ce mobilier de deux fosses présentant des caractéristiques similaires, nous ne disposons pas d'assez d'éléments pour les rattacher à cette période.

Deux axes de circulation ont pu être observés. Un premier chemin semble pouvoir être attribué à la période moderne voir contemporaine d'après le mobilier recueilli. Il est marqué uniquement par une succession d'ornières, encaissées dans la craie. Le second chemin se compose de deux petits fossés parallèles encadrant des ornières. Il n'a quant à lui pas fourni d'élément de datation. Il semble toutefois que ce chemin apparaît sur la carte d'état major de Châlons en Champagne de 1911. En effet, on peut y observer un chemin localisé sensiblement au même endroit et ayant la même orientation.

Notons enfin que le réseau de fossés observés peut, peut-être, être assimilé à un ancien réseau parcellaire. Les sondages complémentaires disposés sur leurs tracés respectifs n'ont pas montré de changement d'orientation notable ni d'agencement particuliers (palissade...).

Arnaud RÉMY

FAGNIÈRES

31 rue du Général Leclerc

Une évaluation archéologique a été réalisée à Fagnières, sur les parcelles AC 63 p, 64 p, 65, 66 p, 67 p, 121, 123 p, 124 au 31 rue du Général Leclerc, dans le cadre d'un projet de construction d'une douzaine de pavillons, sur une emprise 3 238 m². 12,4 % des terrains ont été sondés.

La situation de ce terrain au cœur du vieux Fagnières, qui s'est développé à partir de l'époque médiévale en village-rue, laissait présager la présence de vestiges remontant

au moins à cette époque.

Mais l'opération a révélé un secteur très perturbé où ne subsistent plus que des restes de constructions contemporaines en grande partie arasés.

Marie-Cécile TRUC

FAGNIÈRES

Le Champ Renard

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Fagnières, au lieu dit « Le Champ Renard », préalablement au projet de construction d'un centre de loisirs, sur une emprise de 12 006 m². Un total de 26 sondages a été ouvert (3 000 m² environ) représentant 14,3 % de la surface totale disponible.

Les parcelles, à vocation agricole, se situent sur un versant peu marqué de vallon sec.

Deux sondages se sont révélés positifs. Deux fosses polylobées, de dimensions réduites (600 cm x 450 cm ; 300 cm x 250 cm), ont été découvertes et datées du Bronze final (datation M. Saurel). Le mobilier céramique est succinct (4 tessons). Deux trous de poteaux ont également pu être mis en évidence au sein du même sondage, dont l'un apparaît lié à l'une des fosses polylobées. L'ouverture pratiquée n'a pas permis de découvrir d'autres trous de poteaux.

Le second sondage a permis d'observer une vaste fosse oblongue (350 cm x 250 cm). D'une profondeur de 200 cm. Elle présente des bords évasés dans leur partie supérieure, puis verticaux. Le fond est régulier, formant une légère « cuvette ». Le comblement, composé d'une alternance de couches de sédiment limoneux, mélangé à de la gravelle et de craie, n'a pas livré de mobilier. Notons la présence de quelques rares traces de charbons de bois (prélèvement effectué).

Le taux de sondage relativement élevé nous permet de supposer que ces structures sont isolées. Celles-ci peuvent peut-être être mises en relation avec un site situé à 500 m au sud est au lieu dits « La Bidée » et « Le Champ aux Ecus ». Ce site, diagnostiqué par N. Pouget en 2005, se compose d'un enclos funéraire circulaire daté du Bronze final I à IIa et d'un enclos quadrangulaire gallo-romain.

Arnaud RÉMY

FÈRE-CHAMPENOISE

La Monte Blanche

Un diagnostic archéologique s'est déroulé préalablement à l'ouverture d'une carrière de craie, sur une zone couvrant une superficie de 86 844 m².

L'assiette du projet se situe aux confins nord-est du territoire de la commune de Fère-Champenoise, à 3 kilomètres du bourg. La parcelle concernée, actuellement en culture, se trouve à proximité de la Ferme de la Croix Blanche.

Le terrain sondé à 9 % correspond à des pentes de rebord de plateau crayeux du Crétacé supérieur, d'altitudes NGF comprises entre 140 et 155 m. Encadrée à l'ouest et à l'est de petits vallons secs, la parcelle prend la forme d'un éperon qui domine d'une trentaine de mètres le ruisseau de la Vaure s'écoulant à moins de 200 mètres au sud.

Le recouvrement superficiel du substrat crayeux est très peu développé, il se compose d'une couverture de limon brun mêlé de nodules de craie d'une puissance allant de 0,25 à 0,35 m.

Aucune structure archéologique n'a été identifiée. À noter par ailleurs l'absence de mobilier archéologique dans la couverture superficielle de limon, ainsi que dans les limons de colmatage d'un petit vallon sec partiellement sondé.

Les chablis qui ont été sondés n'ont également piégé aucun artefact. Ces chablis, nombreux et rencontrés dans la plupart des sondages, s'avèrent pour l'essentiel récents, comme l'atteste la présence récurrente de restes racinaires conservés. Ils résultent d'un déboisement, semble-t-il de conifères, pratiqué au cours du XX^e s. avant la mise en culture de la parcelle.

L'absence totale d'indices d'occupation archéologique, tant au niveau d'éléments structurés que du moindre artefact résiduel, est à souligner.

L'opération menée ici se distingue des prospections mécaniques, précédemment réalisées à Fère-Champenoise (Fort 2002, Truc 2002, Grisard 2005) qui

avait permis la reconnaissance de plusieurs occupations protohistoriques, car elle intervient dans une situation topographique de plateau, un contexte généralement moins appréhendé sur le plan de l'occupation archéologique.

Sur ce terrain d'implantation, vulnérable à l'érosion des sols (position à la fois de hauteur et sur des pentes), des témoins

d'occupations plus discrets ont été recherchés en vain dans les chablis, les rigoles de ruissellement, ainsi que dans le colmatage du vallon, qui n'a été toutefois sondé que sur une surface étroite, dans les limites de l'emprise.

Yoann THOMAS et Geert VERBRUGGHE

FISMES

Les Grands Longérons - Au Pré l'Épinette

Dans le cadre d'un projet d'aménagement d'une zone artisanale à l'extrémité occidentale de l'agglomération de Fismes, un diagnostic a été effectué sur la rive gauche de la Vesle, à 300 m à l'est de la confluence de la Vesle et de l'Arde. 3 6817 m² sont concernés.

Le relief est globalement inexistant.

L'opération n'a pas révélé de vestiges archéologiques, mais elle a permis en revanche d'observer un chenal ancien de la Vesle ou de l'Arve, qui a livré des macrorestes végétaux (bois) à 2,30 m sous la surface du sol.

Michel KASPRZYK

FRIGNICOURT

Le Fossé Pierre Varnier

Époques moderne et contemporaine

Un diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre du projet de construction d'un lotissement dans la commune de Frignicourt, au lieu dit « Le Fossé Pierre Varnier », section AB 01, parcelles n° 63, 64, 65 et 110. Les terrains se situent dans la partie nord de l'actuelle agglomération de Frignicourt, dans un champ cultivé délimité par des îlots de maisons côtés nord et sud. Ils couvrent une superficie de 19 254 m². 1 521 m² ont été sondés, soit 8 % de la surface totale, à l'aide de 40 sondages creusés en quinconce selon un axe est/ouest.

L'intervention archéologique est située côté est de la RN 396, Avenue de Champagne, à environ 1 km au sud de Vitry-le-François, sur la rive droite de la Marne.

Elle est implantée sur les alluvions anciennes de haut niveau, terrasse 10 à 25 cm (Fx - y). L'épaisseur de graviers dépasse 2 m et repose sur une craie turonienne très délitée.

Des profils stratigraphiques ont été relevés dans chacun d'eux. Ils ont mis en évidence une stratigraphie relativement homogène (du plus ancien au plus récent) :

- le sous-sol géologique - grève - a été reconnu entre 0,60 m et 1,50 m de profondeur.

- Sur cette couche repose un horizon sablo-argileux brun clair orangé compact avec des nodules de craie inclus,

d'une épaisseur qui oscille entre 0,10 m et 0,60 m.

- Sur cet horizon, se trouve un niveau sableux brun orangé meuble - terre remaniée par les labours - à une épaisseur d'environ 0,40 m. Il contient des fragments de tuile et parfois du mobilier céramique récent.

- Enfin, le premier niveau correspond à une terre végétale d'environ 0,30 m.

L'emprise est située à proximité de zones archéologiques sensibles allant du Chalcolithique à l'époque médiévale. Il semblait donc probable de voir apparaître d'autres témoins d'une occupation ancienne.

Or, sur la totalité de la surface diagnostiquée, seule une fosse a été découverte.

Cette très faible densité de structures archéologiques ne permet pas d'établir la présence d'une occupation ancienne sur la zone diagnostiquée. La mise au jour d'une fosse témoigne d'une occupation plus récente (moderne ou contemporaine) liée sans doute à l'exploitation agricole du terrain. L'activité agricole constatée sur ce terrain a peut-être bouleversé de susceptibles niveaux anciens.

Édith RIVOIRE

GERMINON

Les Auches

Protohistoire, Antiquité

Un diagnostic a été réalisé dans le cadre du projet de construction d'une salle des fêtes par la commune de Germinon, au nord du village, au lieu-dit « Les Auches », parcelle YE n°1 du cadastre de Germinon. Le projet concerne une emprise de 6 972 m². 979 m² ont été sondés, soit 14 % des terrains.

La commune de Germinon se situe à 20 km au sud-ouest de Châlons-en-Champagne sur les rives de la Somme, affluent de la Soude. L'emprise se trouve dans la Champagne « pouilleuse », au sol pauvre, correspondant aux affleurements des terrains du Crétacé supérieur, constitués de craie blanche (Champagne crayeuse : C5 e-f).

L'emprise du diagnostic est située à une dizaine de mètres au nord de l'église romane Saint-Martin encore en élévation aujourd'hui, et à environ 300 m au sud-ouest d'une nécropole mérovingienne attestée aux XIX^e s.

18 sondages ont été ouverts à l'aide d'une pelle mécanique à chenilles équipée d'un godet lisse de 2,2 m. Ils ont été creusés en quinconce selon un axe est-ouest prenant en compte l'orientation de l'église Saint-Martin.

Des profils stratigraphiques ont été relevés pour chaque zone :

- Le substrat a été atteint entre 0,25 m et 1,1 m de profondeur sous une argile limoneuse compacte et homogène, de couleur brun foncé, contenant des nodules de craie, des fragments de *tegulae* et de la céramique ancienne protohistorique et romaine (US 5) dont l'épaisseur varie de 0,1 m à 0,5 m.

Elle se trouve sous une argile limoneuse compacte et homogène, de couleur brun medium jaunâtre, contenant des nodules de craie, des fragments de *tegulae* et de la céramique protohistorique et romaine, d'une épaisseur qui varie de 0,15 m à 0,4 m (US 4).

Sur ces couches, se trouve une terre végétale d'une épaisseur d'environ 0,2 m.

Trois types de structures creusées dans la craie ont été observées dans les zones 1 et 2 : des trous de poteaux, des fosses et un fossé.

À l'issue du diagnostic, on peut estimer que la parcelle, située à proximité immédiate de l'église Saint-Martin, ne contient pas les vestiges d'une occupation religieuse et funéraire médiévale, comme l'environnement archéologique pouvait le laisser penser. On sait dorénavant que la nécropole mérovingienne, présumée au lieu-dit « La Folie », ne s'étend pas jusque dans ce secteur. Par ailleurs, aucune trace d'un village ancien médiéval n'est attestée dans le secteur diagnostiqué.

Cette opération a toutefois permis de mettre au jour quelques éléments d'une occupation rurale protohistorique dont la datation - en l'état de la recherche - reste large (de l'âge du Bronze à l'âge du Fer) et ceux d'une occupation rurale antique dont les éléments datant appartiennent au 1^{er} s. ap. J.-C., de définir leur niveau d'apparition par rapport au niveau actuel, entre 0,25 m et 1,10 m de profondeur, de constater un bon état de conservation en zone 1 et un plus mauvais en zone 2.

Nos observations indiquent donc la présence d'une occupation humaine protohistorique et antique dans le secteur. Mais les vestiges retrouvés n'ont été qu'aperçus et la superficie des sondages est très limitée. Les résultats ne permettent pas de décrire l'étendue de ces occupations, de déterminer leur nature et de les dater avec précision.

Édith RIVOIRE

Multiple

HUIRON La Côte Plate

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à l'installation d'un pôle d'activités liées à la gestion de déchets ménagers et assimilés (Ecopôle) initié par la société Travadec dans la commune de Huiron, située à 4 km au sud ouest de Vitry-le-François. La superficie de 26,6 hectares a été sondée à 8,6 %.

Le substrat de craie a été atteint dans tous les sondages. La profondeur moyenne des tranchées réalisées est de 0,3 m. Toutefois, des niveaux plus profonds ont été atteints dans le fond du vallon qui traverse la parcelle du sud-ouest vers le nord-est. Là, les sondages pouvaient atteindre jusqu'à 2,5 m de profondeur, dictés par l'épaisseur des niveaux de colluvions qui peuvent s'intercaler entre la terre végétale et le substrat.

Les horizons suivants ont été reconnus (de haut en bas) :

- terre végétale d'une épaisseur moyenne de 0,3 m ;
- limon brun clair mêlé à de la graveluche (de 0,2 m à 0,90 m d'épaisseur) ;
- limon brun foncé mêlé à de la graveluche (de 0,3 m à 0,70m d'épaisseur);
- substrat variant entre la graveluche et la craie géoliffractée.

La prospection mécanique ainsi réalisée a mis en évidence un indice d'occupation néolithique au nord de l'emprise, matérialisé par la présence d'une grande fosse dont la fonction reste indéterminée. Le mobilier recueilli a permis de préciser son appartenance chronologique au

Néolithique moyen/final (vers 3 500 à 2 800 avant notre ère).

Dans la partie nord-est de l'emprise, neuf silos réunis en batterie témoignent d'un établissement agricole et laisseraient présager la présence d'autres gisements archéologiques liés à cette activité sur ce secteur. L'étendue du site n'a malheureusement pas pu être précisée. De plus, il n'a été retrouvé aucun matériel datant les structures ; seuls leur nature et leur aspect, additionnés à leur rassemblement en batterie, suggèrent une attribution protohistorique au sens large.

Parallèlement aux structures anciennes, il a été mis au jour une tranchée attribuée à la Grande Guerre (bataille de Vitry-le-François du 8 et 9 septembre 1914) riche en matériel et localisée dans la partie occidentale de l'emprise.

Au sud, les reliquats d'un bâtiment contemporain, situé à proximité immédiate de l'ancienne voie ferrée qui borde l'emprise d'est en ouest, ont été relevés. On note également la présence, au sud-est, d'un segment de fossé arasé orienté nord/sud. Sa datation reste indéterminée.

Christelle LEYENBERGER

L'extension d'une zone d'activité initiée par la Communauté des Communes de la Vallée de la Suippe a motivé la mise en oeuvre d'un diagnostic à Isles-sur-Suippe au lieu-dit « Les Fortes Terres », sur une emprise totale de 49 000 m², sur les parcelles cadastrales ZL n° 107, 111 et 112. Sur les quelques 46 828 m² accessibles, 3329,22 m² (soit 7,10 % de la superficie du terrain) ont été sondés.

La commune d'Isles-sur-Suippe se situe à environ 15 km au nord-est de Reims, sur la route de Rethel. Les terrains concernés se trouvent sur la rive gauche de la Suippe, petit affluent de l'Aisne, qui prend naissance en Champagne crayeuse.

Le relief de la zone concernée est peu marqué et presque plat. Les parcelles étudiées reposent sur un substrat de grès crayeuse, encore appelée grève litée ou plus souvent « graveluche ». Il s'agit d'une formation périglaciaire issue de l'altération mécanique de la craie, constituée de fragments de craie millimétrique mêlés à une matrice limono-calcaire fine. L'épaisseur de cette couche de graveluche est variable. Elle a été atteinte dans tous les sondages, à une profondeur comprise entre 0,40 et 1,50 m.

Cette intervention s'inscrit dans la continuité d'un diagnostic réalisé en 2003 sur les lieux-dits « Les Fortes Terres » et « La Fosse Pichet » (B. Fort, 2003) qui a mis en évidence des structures archéologiques très dispersées. Plusieurs indices archéologiques s'étalant chronologiquement de l'âge du Fer à la période gallo-romaine sont par ailleurs connus dans ce secteur de la vallée de la Suippe.

Le diagnostic a révélé plusieurs indices archéologiques :

- l'existence d'un sol ancien enterré visible dans plusieurs tranchées de sondage;
- la présence de plusieurs empreintes de poteaux : quatre d'entre elles semblent isolées alors qu'un ensemble de cinq poteaux sont étroitement liés dans le sondage 44 ;
- trois fosses indéterminées ;
- et enfin plusieurs chablis anciens.

L'ensemble de ces structures se concentre à l'est ainsi qu'au sud-ouest de l'emprise.

La stratigraphie globale correspond à 3 horizons reposant entre la terre végétale (30 cm en moyenne) et le substrat. sous la terre végétale se trouvent 2 horizons de colluvions correspondant à des limons argileux avec nodules de craie, de couleur brun clair d'abord (30 à 70 cm), puis brun foncé (environ).

L'horizon le plus profond (n°4) est constitué de limons

argileux brun foncé à noir avec de fins nodules crayeux pouvant correspondre à un ancien niveau de sol, dont l'épaisseur varie entre 20 et 45 cm. Vient ensuite le substrat.

L'horizon 4 apparaît à des profondeurs variables entre 1 m et 1,30 m, systématiquement sous l'horizon 3. Il est établi sur la craie géolifracée. Sa profondeur d'apparition a permis la conservation d'un niveau de sol (paléosol). Malheureusement il n'a livré aucun mobilier. Toutefois, des prélèvements de petits charbons ont été réalisés. Une datation protohistorique est fournie par la présence de quelques chablis anciens, dont l'un d'eux a livré quelques fragments de céramique de l'âge du Fer.

Les coupes illustrent clairement la succession des horizons en place et ceux probablement remaniés. La couleur noire de l'horizon 4 indique un important apport organique. Ce niveau anthropisé a été colmaté par un apport de colluvions brun foncé (Horizon 3) sur 0,40 m en moyenne.

Il se sépare en trois nappes : au nord-est (sondages 2, 9 et 10), dans l'angle est (sondages 13, 24 et 30), et enfin dans l'angle nord-ouest (sondage 17).

Cet horizon a été sondé pour vérifier l'apparition de structures. Les sondages 2, 9, 10, 17 et 30 ont permis de mettre au jour huit structures (3 trous de poteaux dont 2 incertains, 2 fosses indéterminées et 3 chablis) globalement concentrées au nord-est de l'emprise.

L'opération a donc révélé la présence de 9 empreintes de poteaux, dont 5 organisés dans le même sondage, et celle de plusieurs chablis correspondant à une phase de défrichement, datée certainement de la période protohistorique. Deux fosses de grandes dimensions, dont la fonction n'a pu être déterminée, ont également été détectées.

Quelques rares fragments de céramiques protohistoriques (Hallstatt/Tène ancienne), présents dans le colluvionnement (Horizon 3) sont également à signaler.

La mise en évidence, sur les parcelles voisines, d'une fosse attribuée à l'âge du Fer (B. Fort, 2003) située en surplomb, à environ 500 m, constitue l'indice d'une occupation protohistorique, dont on ne connaît pas l'ampleur exacte, sur ce secteur.

Christelle LEYENBERGER

LIVRY-LOUVERCY

La rue Montoison

Époques moderne et contemporaine
Indéterminé

Cette opération de diagnostic a été réalisée préalablement à la construction d'un lotissement projeté à l'est du village de Louvercy (commune de Livry-Louvercy) sur la rive droite de la Vesle, sur une emprise de 10 404 m².

Ce secteur de la région champenoise est particulièrement riche en sites archéologiques. 1 100 m² ont été sondés, soit 11 % de la surface totale. Conformément aux résultats sur la parcelle voisine, les vingt-cinq sondages révèlent une épaisseur de couverture relativement faible (30 à 40 cm).

Des dépressions, quelques fosses anciennes ainsi que des structures linéaires ont été détectées. Ces dernières se situent dans le prolongement des fossés parcellaires reconnus sur la parcelle voisine (AB 261) lors d'une intervention qui a permis de fouiller un enclos avec une tombe à char du début de la période gauloise et un ensemble funéraire gallo-romain. Le décapage extensif de cette parcelle n'a pas révélé des sépultures à proximité de cette tombe à char, association cependant courante dans le département de la Marne.

Geert VERBRUGGHE

LIVRY-LOUVERCY

La rue Montoison

Multiple

Une fouille préventive a été réalisée dans le cadre d'un lotissement projeté au nord de l'église de Louvercy, rue Montoison, sur le territoire de la commune de Livry-Louvercy, située à une vingtaine de kilomètres au nord de Châlons-en-Champagne.

L'objectif initial de cette fouille était de préciser la nature et la chronologie d'une occupation romaine et/ou alto-médiévale mise au jour lors d'un précédent diagnostic archéologique (D. Gaillard, 2005). L'intervention concerne 10 515 m² à l'intérieur d'une zone réservée de 11 800 m² environ. Le décapage extensif a révélé la présence de structures parcellaires diachroniques et de deux phases d'occupation funéraire.

Un enclos circulaire avec une tombe à char (fin V^e s. av. J.-C.)

La première phase d'occupation attestée sur le site est celle d'une tombe à char au centre d'un enclos circulaire en limite septentrionale du projet immobilier. Les données recueillies par prospection aérienne démontrent la présence de structures funéraires au nord du projet, alors que le décapage extensif de cette intervention et les sondages réalisés sur un projet mitoyen (G. Verbrugghe, 2006) n'avaient révélé aucune structure protohistorique au sud de cet enclos funéraire.

Au centre d'un enclos circulaire, les restes osseux de deux individus ont été mis au jour dans une fosse sépulcrale avec banquette aménagée le long de son côté oriental. Sa taille et ses caractéristiques morphologiques la rapproche des grandes fosses des tombes à char comme celles de Livry, de Bourcq et de Somme-Tourbe. Deux encoches latérales dans les parois longues et deux trous de piquet au niveau de la banquette orientale, sont les témoins d'un dispositif lié à une couverture de type plafond : des aménagements similaires ont été reconnus pour les tombes à char de Somme-Tourbe « La Gorge Mailly » (Marne, cf. *infra*, p 160) et de Léglise « Gohimont » (Belgique).

L'inhumation primaire concerne un adolescent (environ 16 ans) dont le sexe n'a pu être déterminé en laboratoire (étude C. Paresys, Inrap). Le haut du corps a subi d'importants bouleversements suite à une intervention postérieure qui a fait disparaître une partie des ossements (vertèbres cervicales), mais également du mobilier métallique, comme en témoignent les traces d'oxydation d'un objet en alliage cuivreux, vraisemblablement un bracelet. Celui-ci s'ajoute alors à celui retrouvé à l'avant bras gauche, ce qui permet de favoriser l'hypothèse d'un sujet de sexe féminin. Un anneau ouvert, une trousse de toilette en fer et une aiguille, retrouvés à une trentaine de centimètres du fémur droit, ont également échappé au pillage. À ces éléments s'ajoutent trois petits tubes fendus ; deux anneaux, dont un ouvert ; et une broche à fil torsadé en boucles, dont c'est le deuxième exemplaire connu dans la région champenoise.

Les observations taphonomiques réalisées sur le corps du défunt (étude L. Bonnabel et E. Vauquelin, Inrap) indiquent, notamment pour la partie supérieure du corps, un dépôt sur un support surélevé, sans doute la caisse du char, dont plusieurs éléments métalliques ont été retrouvés *in situ*. Parmi ces derniers, quatre tiges rivetées sont disposées par paires sur un espace quadrangulaire (105 cm de large). Pour la région champenoise, ces données de fouille constituent l'un des rares exemples où leur emplacement dans la tombe est connu avec précision. À l'instar d'autres tombes à char régionales, quatre plaquettes incurvées suggèrent une caisse plus large, de forme carrée, à laquelle sont associés plusieurs anneaux et, à l'avant de la caisse, deux fragments de gouttière encore à déterminer. Plusieurs agrafes caractéristiques des chars de La Tène A récente ont été mises au jour au sud de l'encoche septentrionale de la roue, position également signalée pour la tombe fouillée à l'ouest du village de Livry, du moins sur le plan publié.

À l'instar d'autres tombes fouillées récemment (Semide, Quilly, Reims – La Neuville), plusieurs éléments du roulement du char ont été prélevés, en particulier les bandages de roue, dont témoignent les traces d'oxydation

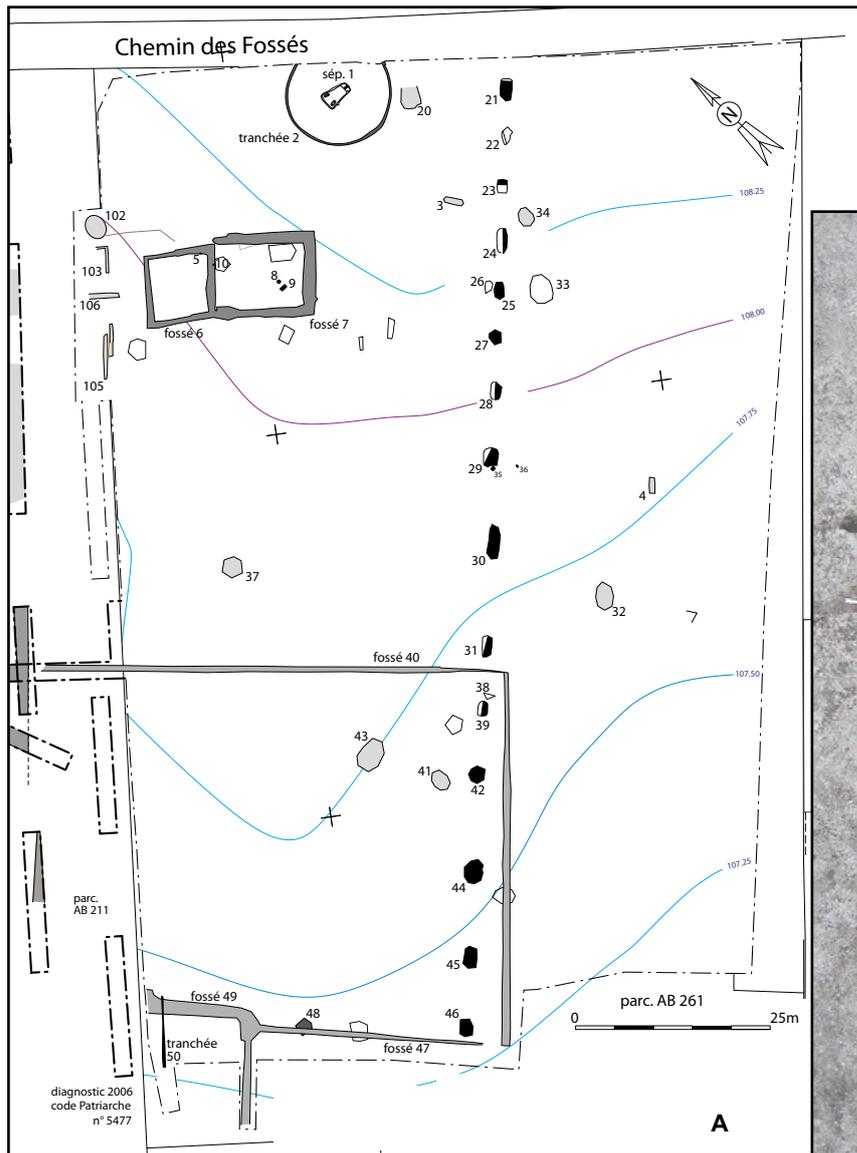


Figure 48 : Livry-Louvercy « La Rue Montoisson ». A : plan général du site. B : photographie de la tombe à char. C : harnachement, disque (diam. : 178 mm) composé d'une plaque circulaire en alliage cuivreux, ajours de O sur le pourtour, décor de côtes au repoussé, ombilic central, bouton central mouluré, cupule terminale (corail?), plaque et pontet rectangulaire en fer au revers. D : harnachement, applique en alliage cuivreux et fer, rivets de bronze et corail (D'après clichés E. Vauquelin (B), Conservare (C et D) et DAO Inrap).

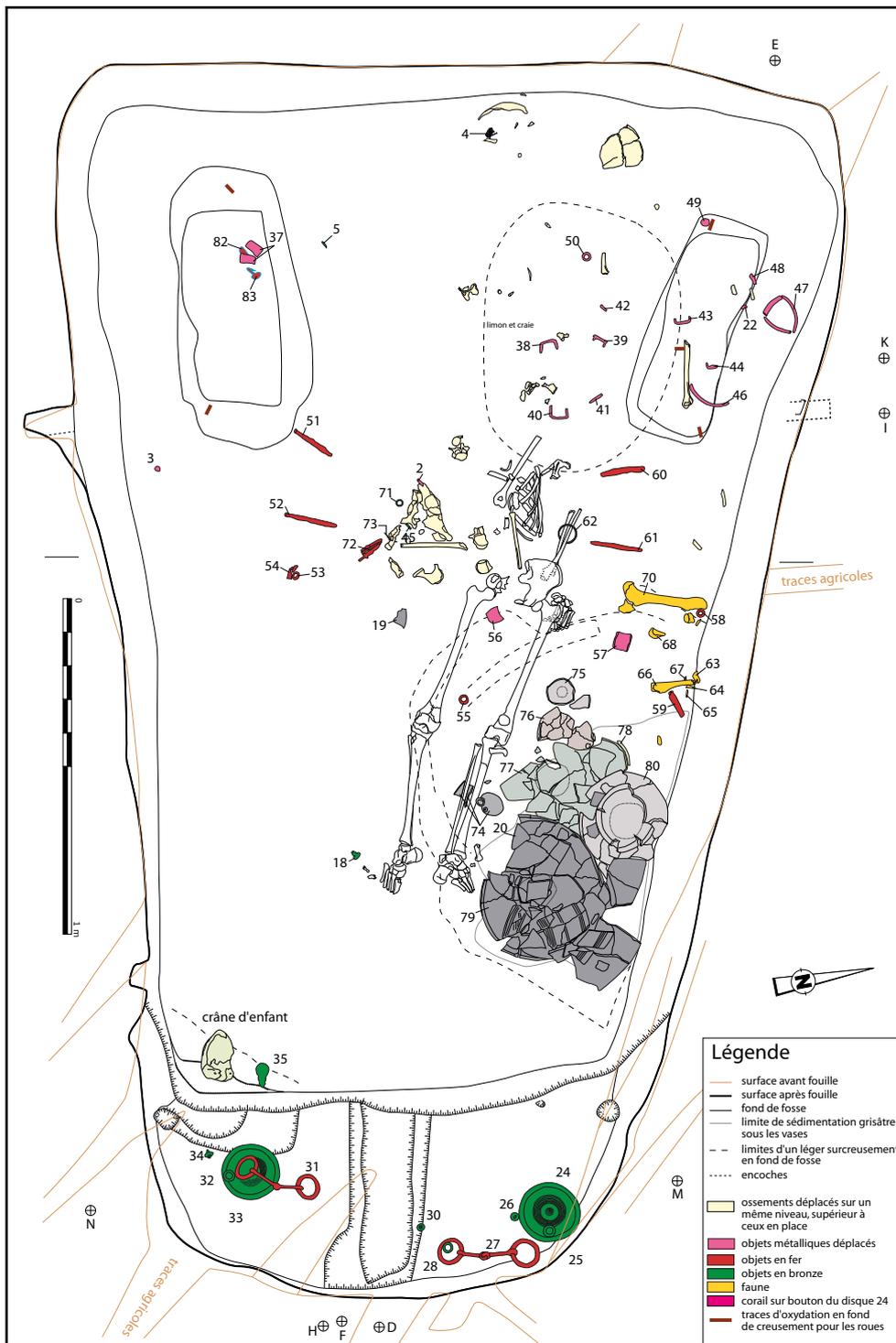


Figure 49 : Livry-Louvercy « La Rue Montoisson ». Relevé en plan de la tombe à char d'après couverture photographique verticale (DAO Inrap).

(écart maximum : 140 cm) et quelques clous de fixation reconnus dans les encoches, mais également la ou les frettes de moyeu de la roue droite. En revanche, au moins trois fragments associés de frettes de moyeu s'avèrent proches de leur position fonctionnelle, hypothèse qui reste à confirmer lors de l'étude ultérieure après nettoyage des pièces métalliques.

Sur la banquette surélevée à l'avant du timon, les harnachements quasi complets de deux chevaux sont composés chacun : d'un mors à canon articulé en fer ; et, en alliage cuivreux, d'un disque décoré, de deux boutons, de deux anneaux et d'une plaquette décorée.

Les offrandes animales et sept récipients céramiques ont été déposés à gauche du défunt. Le dépôt de faune (étude G. Auxiette, Inrap) est composé d'un gîte à la noix/tranche d'un veau (< 6 mois) et d'un jarret arrière d'un porc

(< 24 mois). La composition du dépôt céramique (étude M. Saurel, Inrap) est classique avec trois grands vases, deux gobelets et deux écuelles, dont une au moins a servi de couvercle. Les « monticules » de matériel crayeux observés sous le fond de deux céramiques - un gobelet (n° 75) et un grand vase (n° 79) - aux extrémités du dépôt, suggèrent leur calage (directement ?) sur un sol en léger dévers (étude M. Saurel).

La céramique et les éléments liés au char permettent de proposer une datation vers la fin du Ve s. av. J.-C., période pendant laquelle la diversification des pièces de char témoigne de la dynamique de plusieurs ateliers de charrons sur lesquels les découvertes récentes dans cette partie de la région champenoise enrichissent considérablement la documentation et permettront d'approfondir leur caractérisation.

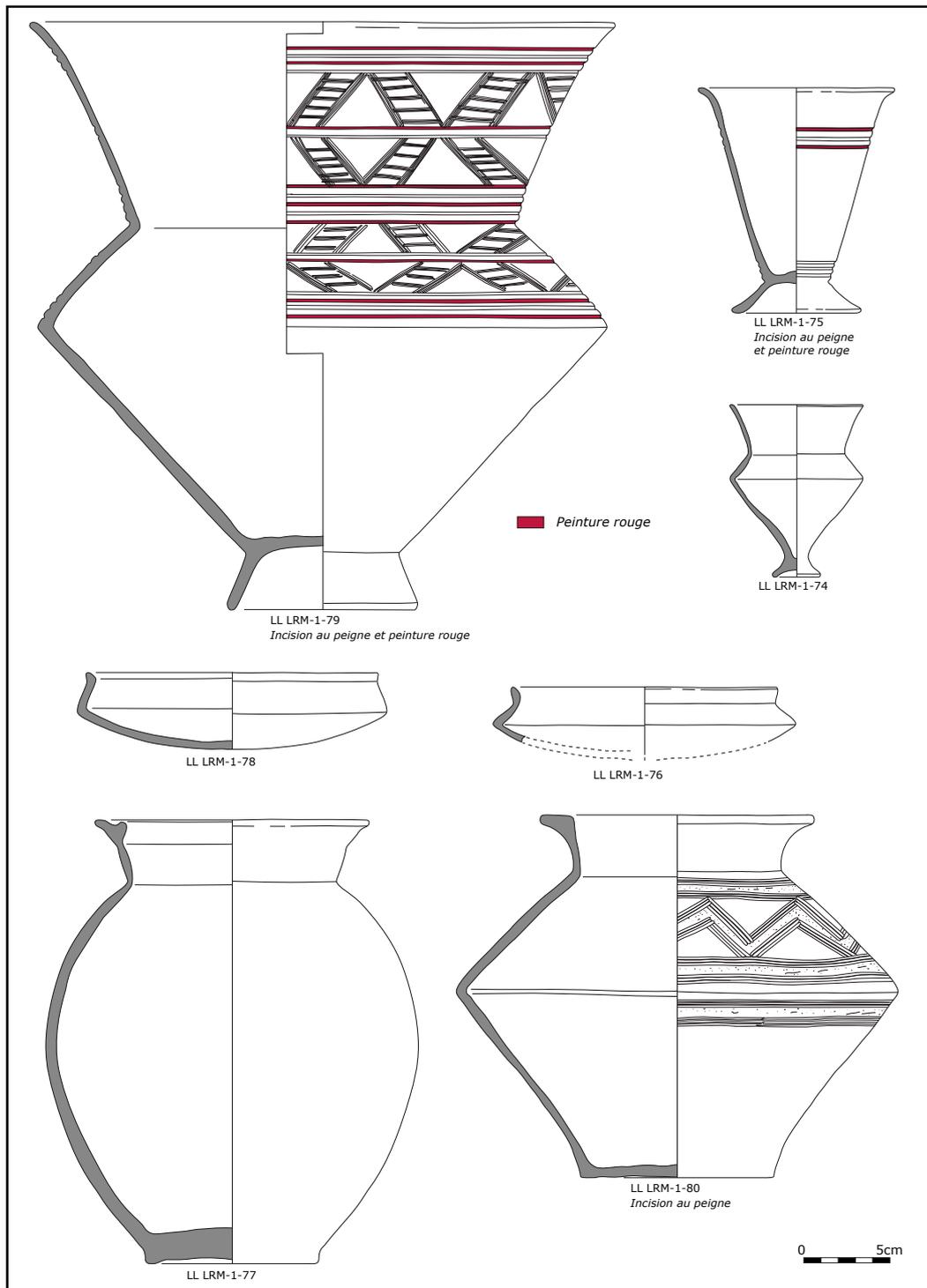


Figure 50 : Livry-Louvercy « La Rue Montois ». Relevé en plan de la tombe à char d'après couverture photographique verticale (DAO C. Perrier).

Dans l'angle sud-est de la fosse sépulcrale de la tombe à char, a été retrouvé le crâne d'un enfant (env. 3 ans +/- 12 mois) en position secondaire. Une datation radiocarbone permettra de préciser sa chronologie et ainsi d'aborder, dans cette partie de la nécropole, la question de continuité ou non de l'occupation funéraire entre les deux phases reconnues.

Un ensemble fossoyé funéraire gallo-romain (fin 1^{er} s. av./début 1^{er} s. ap. J.-C.)

Sur le site, une deuxième phase d'occupation funéraire a été reconnue : elle remonte au début de notre ère. Elle s'organise à l'intérieur d'un espace fossoyé (surface : environ 240 m²) composé de deux enclos quadrangulaires accolés situés à 11 m à l'ouest de l'enclos de la tombe à char. Cette distance correspond à la largeur du principal enclos gallo-romain et, d'après une première approche

métrique, elle semble jouer un rôle dans le parcellaire mis en place, peut-être dès cette période.

L'étude du comblement des fossés des enclos gallo-romains démontre une deuxième phase de creusement avec un rattachement entre les deux enclos ; alors que plusieurs couches successives à la base de la première phase (angle sud) suggèrent une phase ouverte pendant plusieurs saisons. La partie supérieure du comblement révèle non seulement des fragments d'au moins trois amphores, évoquant des pratiques funéraires attestées dès la fin de la période gauloise (La Tène D2), mais également deux dépôts de deux gobelets dorés et un dépôt des restes incinérés d'un adulte dans une urne (inc. 10). Dans le quart méridional de l'enclos principal (st. 7), deux autres dépôts distincts complètent l'ensemble funéraire : celui de « gros » fragments brûlés de service de table, sans doute prélevés sur un bûcher (st. 8) ; voire celui de deux récipients à liquide

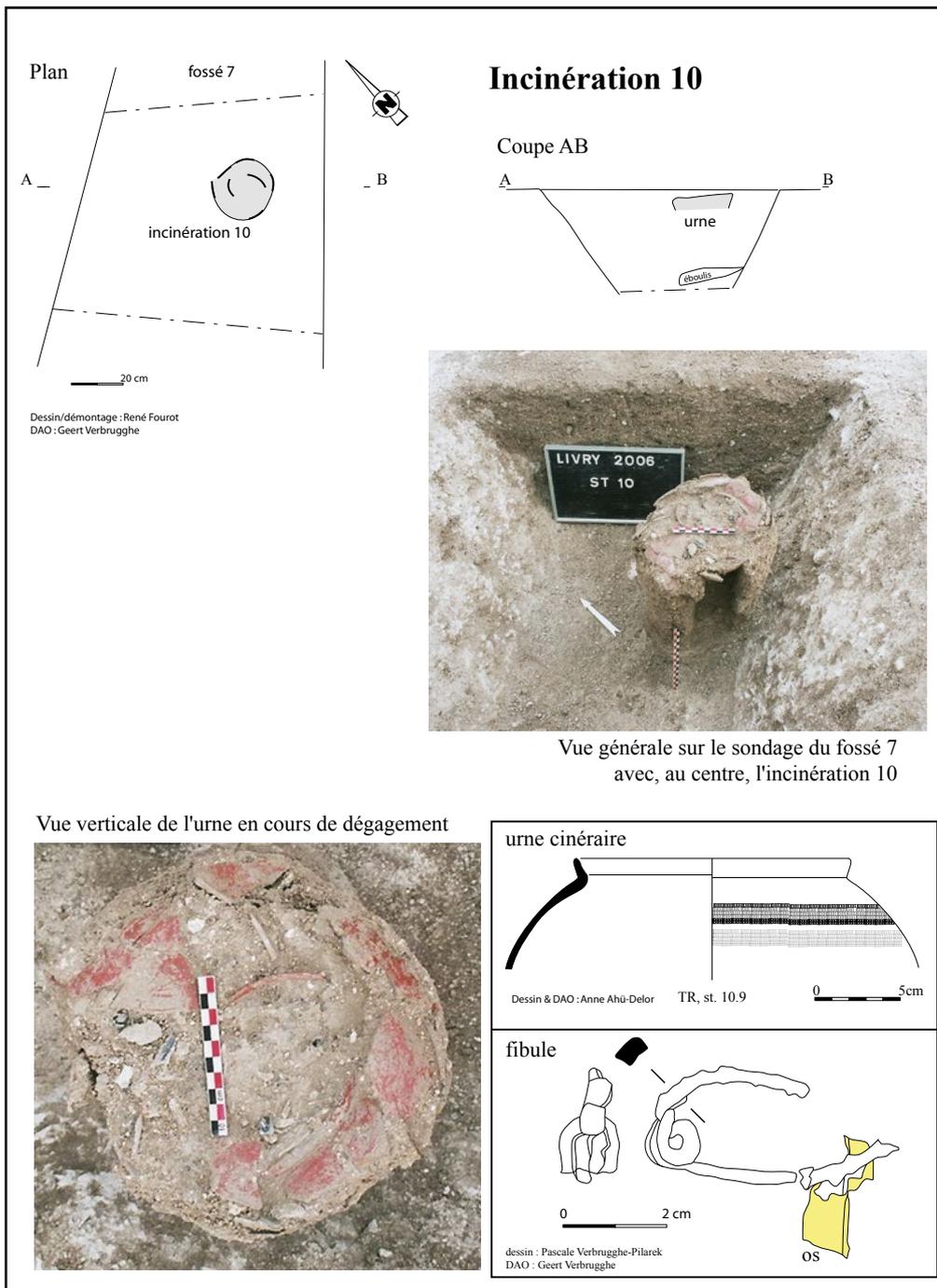


Figure 51: Livry-Louvercy « La Rue Montoisson ». Incinération 10, plan général, coupe, vues et urne cinéraire (DAO et clichés Inrap).

« neufs » dans l'angle d'une vaste fosse rectangulaire, peut-être la fosse d'un jeune enfant (st. 9). Ces vestiges nous renseignent ainsi sur les gestes entourant le rituel funéraire à cette période charnière et apportent des données complémentaires aux études en cours dans le cadre de plusieurs interventions préventives récentes, notamment celles de Recy (N. Achard-Corompt) et de Saint-Memmie (A. Delor *et alii*, 2008) dans le département de la Marne.

Des éléments parcellaires

Le décapage extensif avec la prise en compte des grandes structures quadrangulaires alignées a permis d'étudier un aménagement de délimitation (haie ?) composé de fosses de plantation. Étudié sur une partie de sa longueur reconnue en prospection aérienne (env. 150 m), cet alignement s'insère dans un parcellaire plus vaste auquel l'ensemble funéraire du début de notre ère semble pouvoir être associé. En effet, l'orientation et le mobilier céramique mis au jour dans cet

ensemble et dans les fosses de plantation ne contredisent pas leur contemporanéité, au moins à un moment de leur histoire.

Par ailleurs, un tesson mis au jour dans le comblement d'une fosse profonde (st. 48) atteste une continuité d'occupation à proximité du site au cours de la période gallo-romaine. Continuité d'occupation qui n'est pas contredite par la persistance de l'orientation des éléments linéaires comme en témoigne l'insertion orthonormée des enclos gallo-romains dans le parcellaire médiéval/moderne et actuel.

Ces données sont tout à fait conformes à celles connues par la Carte archéologique (Drac) et les sources historiques concernant le village de Louvercy, mentionné dès le milieu du IX^e s. dans le polyptique de Saint-Remi.

Geert VERBRUGGHE

Multiple

LIVRY-LOUVERCY La Rivière

Ce diagnostic a été réalisé à l'occasion d'un projet de lotissement implanté entre les deux villages de la commune Livry-Louvercy sur une emprise totale de 26 087 m², près de l'église de Louvercy et à proximité immédiate de la vallée de la Vesle, partie de la région champenoise densément occupée dès la période protohistorique. 2 890 m² ont été sondés, soit environ 11 % de la surface totale.

Le projet est implanté sur des horizons géologiques caractéristiques de cette partie de la Champagne crayeuse, en bordure des dépôts alluviaux de la Vesle. Les sondages ont révélé une relativement faible épaisseur de couverture (30 à 40 cm), à l'exception d'un secteur où la craie apparaît localement à une profondeur dépassant les 80 cm. Le substrat crayeux y est recouvert d'un limon brun gris foncé mélangé avec des fragments de craie, puis d'une couche de limon brun rouge.

Les structures reconnues comprennent des éléments parcellaires et des structures diachroniques.

Les caractéristiques des structures linéaires reconnues permettent de distinguer au moins deux phases d'un aménagement parcellaire qui traverse le projet immobilier en diagonale. À l'ouest, deux fossés parallèles (A et B) appartiennent sans doute à un premier aménagement : ils étaient connus par une prospection aérienne de 1992 (Carte Archéologique, Drac-Sra).

Le mobilier gallo-romain mis au jour apporte un *terminus post quem* à leur comblement final. En revanche, aucun autre type de structure de cette période ne leur semble associé.

À l'est, au moins deux autres fossés (C et D) s'intègrent dans un parcellaire d'une orientation et d'un comblement différents : il n'est probablement pas antérieur à la période médiévale.

Quelques structures témoignent de la présence d'installations diachroniques dans l'angle sud-ouest du projet. Des constructions indéterminées sur poteaux pourraient remonter à la période protohistorique d'après le mobilier recueilli. D'autre part, la présence d'un fond de cabane suggère une installation (annexe ?) au cours du haut Moyen Âge. Soulignons ici la proximité du village de Louvercy où une occupation dès cette période est attestée par la découverte de sarcophages dans le cimetière de l'église située à moins de 500 m.

D'autres structures ont également été reconnues : quatre fosses à profil dit en « Y », une grande fosse ovale, un dépôt de faune et d'outillage en fer. Elles témoignent d'activités diverses dans un espace rural intensément occupé.

Geert VERBRUGGHE

Indéterminé, Époque moderne

LOISY-SUR-MARNE La Fosse aux Loups

Des sondages archéologiques ont été réalisés dans le cadre d'un projet de lotissement sur la parcelle située au lieu-dit « Route de Maisons en Champagne », à l'ouest de la commune de Loisy-sur-Marne, le long de la D 502.

8,78 % de la surface totale qui couvre 14 600 m², ont été ouverts, à l'aide de 21 sondages disposés en quinconce. Le faible taux de sondage s'explique par la présence d'un mur en élévation sur la parcelle.

Les traces d'occupation mises au jour sont faibles même si la présence d'un lambeau de paléosol dans la partie est laisse supposer la possibilité d'un habitat dans le champ contigu au terrain sondé. De même, les fossés en relation avec le mur en élévation renseignent sur les constructions modernes.

Sandrine FOURNAND

Multiple

LOISY-SUR-MARNE Le Grand champ

La fouille de Loisy-sur-Marne a permis l'étude d'une importante nécropole utilisée du Bronze Final à la Tène A-B, ainsi que d'un dense habitat du haut Moyen Âge occupé de la fin V^e s.-début VI^e s. jusqu'aux IX^e - X^e s.

Reconnue en fouille sur une superficie d'un hectare environ, la nécropole semble se poursuivre vers le nord-est au delà de l'emprise de l'opération.

Sa première phase est caractérisée par l'implantation de treize enclos circulaires aux dimensions variées mais généralement imposantes, dotés pour la plupart d'une ouverture vers le sud-est. Dans certains cas, les fossés

sont recrusés ou réaménagés, notamment pour recevoir l'implantation de palissades sur poteaux de bois. Si des talus externes ont été détectés lors de l'étude des coupes stratigraphiques, en revanche aucune trace de tumulus interne n'a pu être mise en évidence. Ceci pourrait indiquer une érosion totale, ou bien la présence de tertres ne couvrant pas toute la surface interne de l'enclos, mais uniquement la tombe centrale.

Aucune sépulture (inhumation ou incinération) n'a été repérée dans les aires internes des enclos. Cette absence très courante fait généralement supposer une érosion

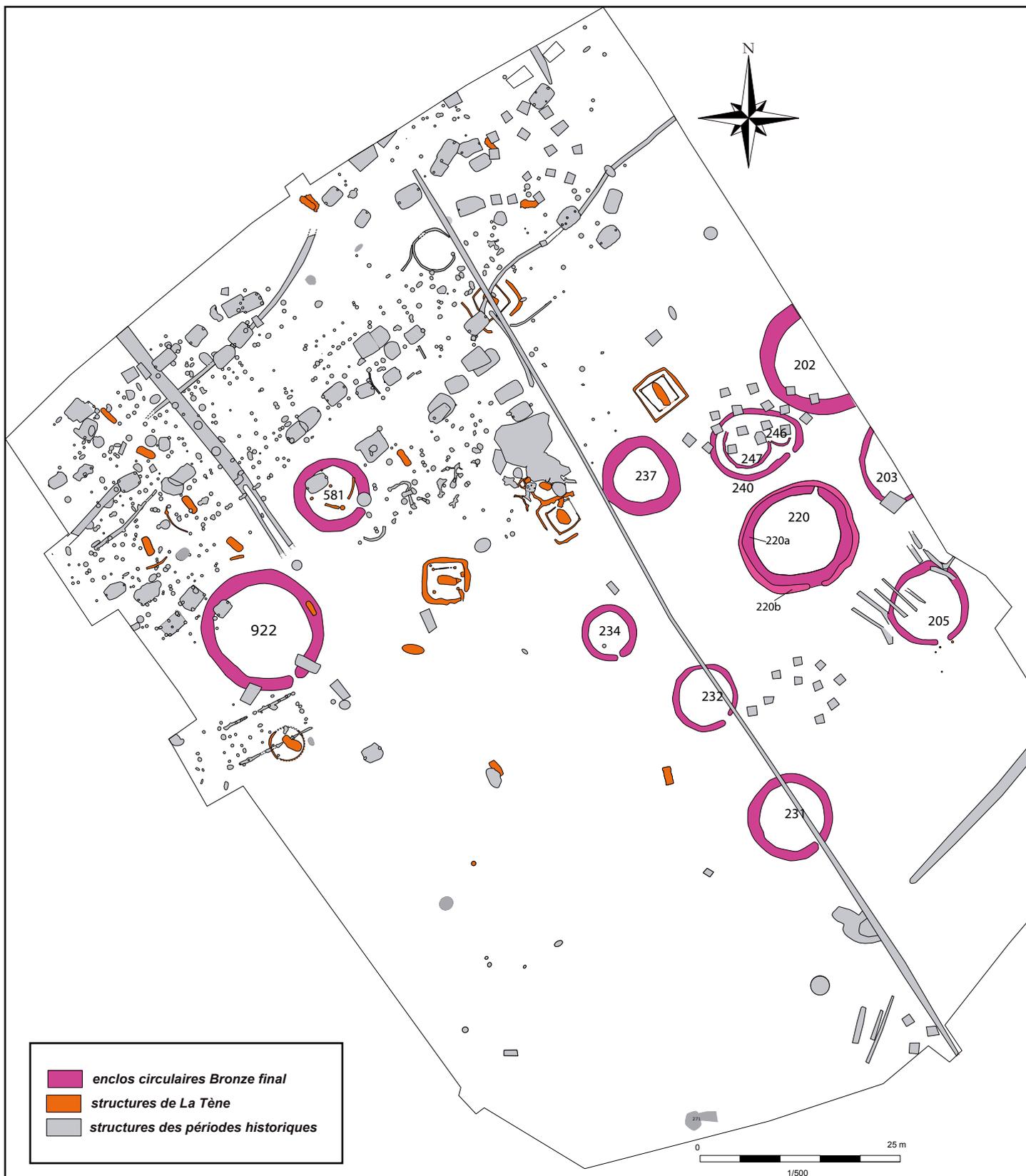


Figure 52 : Loisy-sur-Marne, « Le Grand Champ » : localisation des enclos circulaires (DAO M.-C. Truc, Inrap).

des sépultures disposées à faible profondeur - voire en surface - et protégées par une superstructure. La seule sépulture détectée dans un fossé d'enclos est postérieure et appartient à la phase suivante de la nécropole.

Dans la continuité de cette première nécropole, une nécropole à inhumations s'implante à partir du Hallstatt D3 et ce jusqu'à la Tène B, en périphérie des enclos. Leur respect dans l'implantation des tombes témoigne de la visibilité dans le paysage de ces monuments.

Il s'agit alors d'une nécropole à inhumations renfermant au moins une quarantaine d'individus inhumés en fosses simples ou multiples. Un tiers d'entre eux sont inhumés au sein d'une superstructure, matérialisée au sol par des enclos quadrangulaires ou semi circulaires et flanqués de trous de poteau d'angle. Il s'agit sans doute de tombeaux familiaux, recevant de une à quatre inhumations, sur une durée maximale d'environ cent ans. Ils sont disposés selon un alignement matérialisant une allée centrale, qui mène à la tombe installée dans un des enclos circulaires de la phase précédente.

La plupart des tombes recèle un mobilier nombreux et varié qui témoigne d'une belle aisance, notamment dans les parures. Le dépôt d'armes en revanche est plus rare.

Cette fouille a permis de mettre en évidence que la nécropole de Loisy-sur-Marne « Grand Champ » s'intégrait aux pratiques observées au sein de la culture Aisne-Marne (Demoule, 1999) et alimentée par les travaux de L. Bonnabel et collaborateurs, même si quelques éléments mobiliers diffèrent comme l'absence de torques torsadés, la présence de brassards et la rareté des dépôts alimentaires et de la céramique témoignant d'une probable influence provenant de régions plus au sud. Certains points restent encore à approfondir tels que la reconnaissance des contenants ou les modalités de comblement de certaines fosses.

Quelques centaines d'années plus tard, vers la fin du V^e s. ou début du VI^e s. de notre ère, s'installe un habitat rural. Très dense en vestiges, il se compose essentiellement de nombreux fonds de cabane et de trous de poteau dessinant des bâtiments – dont certains pourraient être des habitations

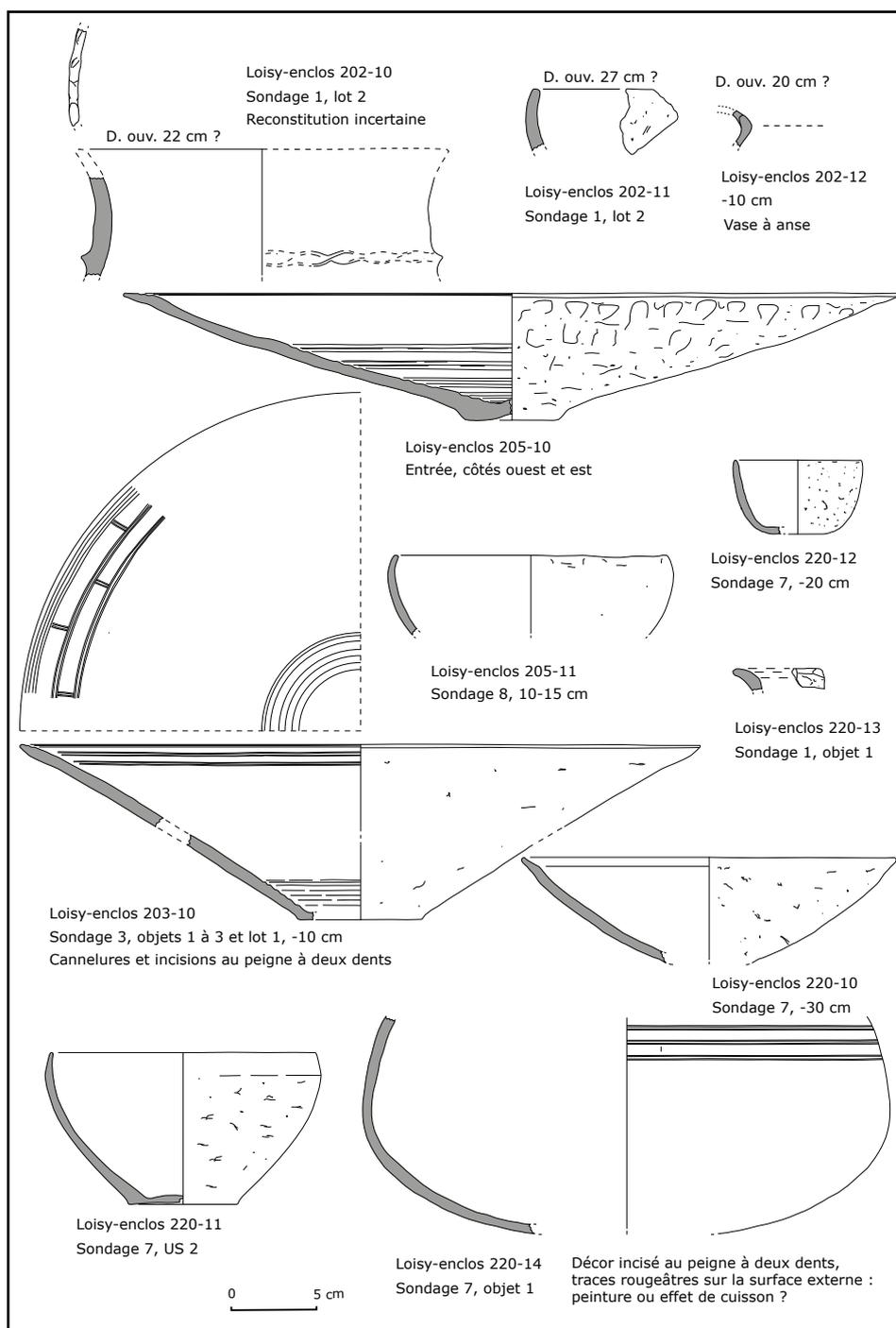
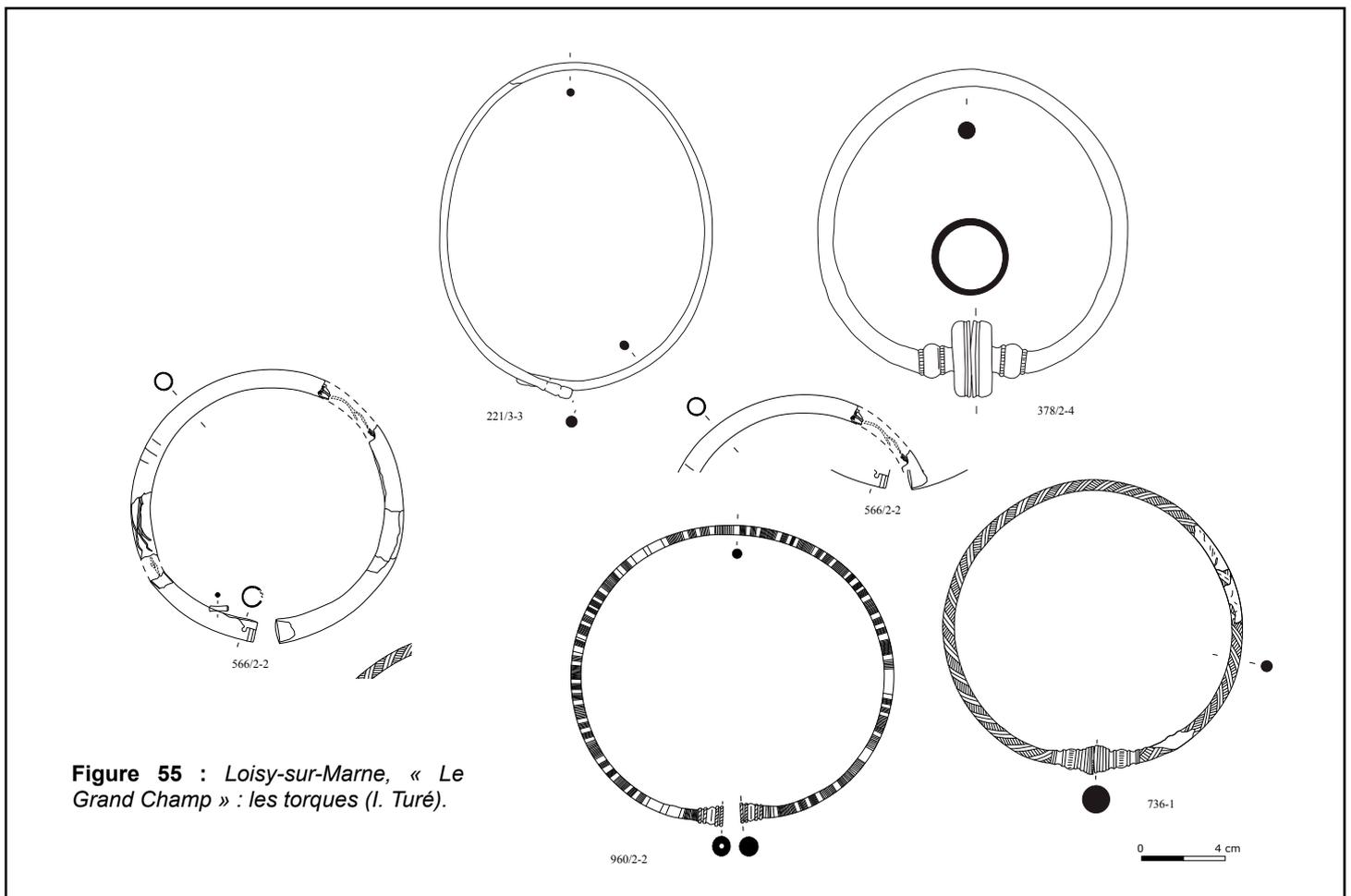
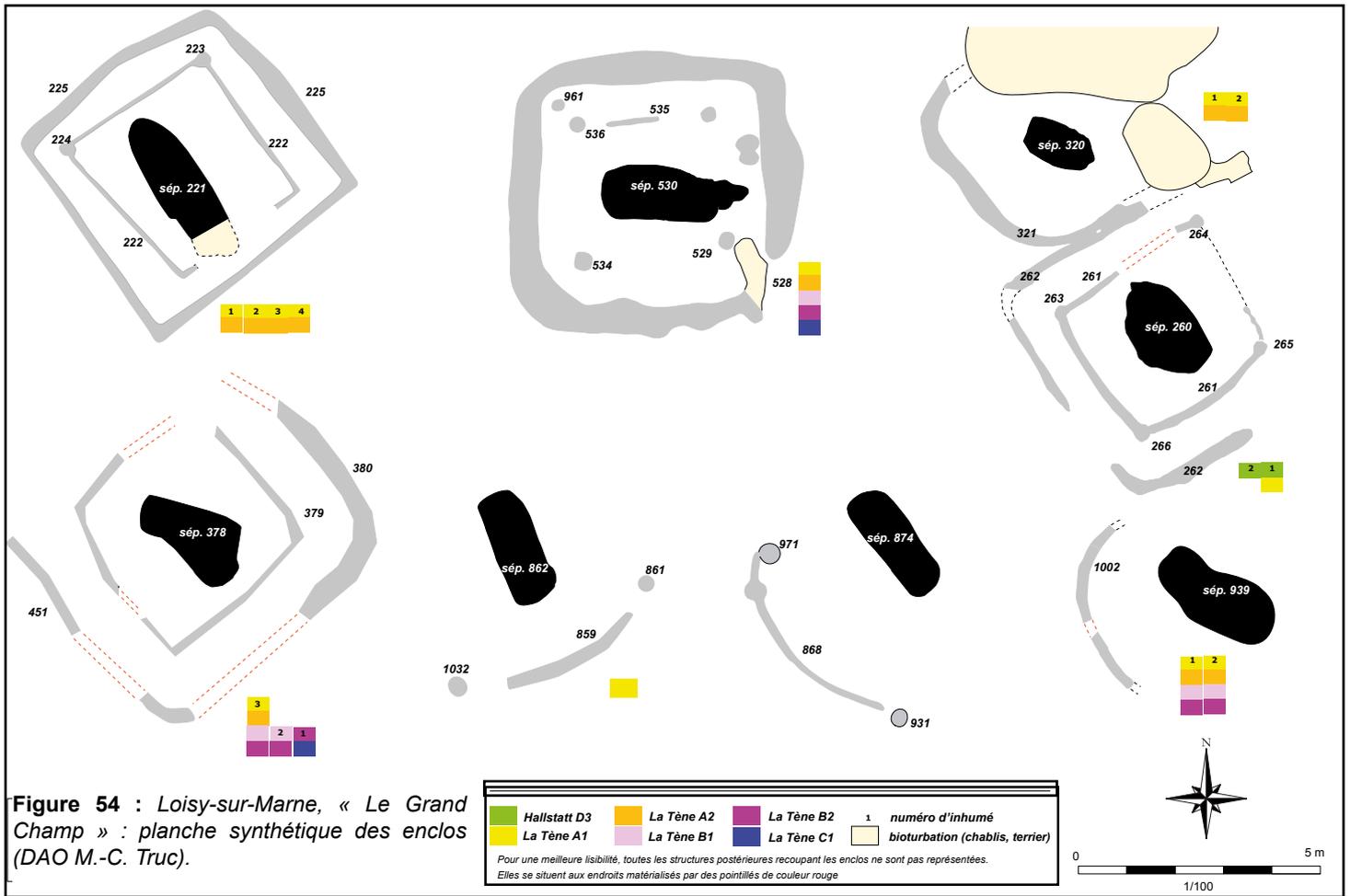


Figure 53 : Loisy-sur-Marne, « Le Grand Champ » : céramique des enclos circulaires (d'après dessins et DAO C. Perrier et M. Saurel, Inrap).



– ainsi que des aires palissadées. La caractérisation du site et surtout la compréhension de son organisation restent difficiles, car le cœur de l'habitat se trouve en dehors de l'emprise fouillée, vers le nord-ouest. Les installations semblent toutefois se développer selon une organisation bien définie, avec une orientation générale sud-ouest/nord-est. L'ensemble des bâtiments, des palissades et autres enclos sur poteaux de bois, dessine en effet un plan en L qui se poursuivrait vers le nord, en dehors de la zone étudiée. Il semble par ailleurs que l'habitat se déplace légèrement – ou se rétracte – vers le sud-est au cours des siècles.

Le mobilier, particulièrement pauvre pour la région, ne semble pas refléter le statut du site : en effet les rejets de faune indiquent une consommation régulière de viande de qualité. Cette pauvreté du matériel est peut être due à une récupération méthodique des objets avant abandon du lieu, ou bien au fait que nous n'avons fouillé que la périphérie de cet habitat et non le centre, où les pertes et rejets ont dû être plus importants.

On peut noter l'absence de trace de tissage ainsi que la quasi absence de silo et greniers, preuve que ces activités, si elles étaient pratiquées, l'étaient à un autre endroit du site. En revanche l'agriculture ainsi que l'élevage - notamment des bovins - sont bien attestés sur le site même. Enfin la présence de scories pourrait indiquer un travail du fer à proximité.

Le site est habité de façon continue jusqu'aux IX^e - X^e s., avec une apogée aux VII^e - VIII^e s. L'abandon du lieu avant les XI^e - XII^e s., est un fait notable pour la région

où la plupart des habitats sont généralement désertés un peu plus tardivement (Truc, Rémy, 2011). En revanche l'implantation géographique est classique pour la région, avec une installation en fond de vallée, en bordure d'un petit cours d'eau auprès duquel se concentre l'occupation. Cet abandon se fait-il au profit d'un déplacement ou d'une rétraction de l'habitat vers le centre actuel du village de Loisy-sur-Marne, situé à quelques dizaines de mètres ? Telle est toute la question de l'origine des villages, que la fouille de Loisy-sur-Marne ne permettra pas à elle seule de résoudre...

La zone fouillée semble ensuite être en prairie ou en culture jusqu'en 1835, date de construction d'une maison de maître, qui se dote alors d'un parc à l'anglaise, avec bosquets, mare et sentiers et dont une partie a pu être reconnue à la fouille.

Finalement, cette opération archéologique est venue documenter de manière conséquente les connaissances sur l'implantation humaine en périphérie immédiate du village de Loisy-sur-Marne. Ces dernières années, la commune a fait l'objet de nombreux aménagements qui ont entraîné d'importantes opérations d'archéologie préventive. Certains de ces sites sont toujours en cours d'étude mais d'ici quelques années une synthèse diachronique, du Néolithique à nos jours, sera possible.

Marie-Cécile TRUC

MARCILLY-SUR-SEINE

La Pièce des Lièvres

Protohistoire, Antiquité

Un projet de lotissement portant sur une emprise de 10 hectares a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique sur la commune de Marcilly-sur-Seine au lieu-dit « La pièce des Lièvres ». 8 303 m² ont été sondés, soit 8,3 % de l'emprise.

L'opération a permis de mettre en évidence la présence d'un certain nombre de structures d'habitat. Leur localisation semble dessiner un premier groupe localisé au Nord-Ouest de l'emprise alors que le second se concentre

sur le Sud-Ouest. Compte tenu du matériel recueilli et de la nature des structures il s'agirait, sur la partie Nord, des témoins d'une occupation protohistorique et pour la partie Sud de structures vraisemblablement d'habitat de l'époque gallo-romaine.

Nathalie POUGET

MATIGNICOURT-GONCOURT

Le Chemin de Goncourt - Phase IIa

Protohistoire, Époque moderne

Un diagnostic archéologique est intervenu préalablement à l'extension (Phase IIa) d'une carrière d'exploitation de granulats à Matignicourt-Goncourt, lieu-dit « Le Chemin de Goncourt ».

La commune se situe dans la plaine du Perthois, entre Saint-Dizier et Vitry-le-François. Le Perthois est localisé en Champagne humide, un secteur qui correspond à une dépression argileuse intercalée entre la plaine de la Champagne crayeuse à l'est et les plateaux de Langres et du Barrois à l'ouest. Le Perthois correspond à un cône

de déjection des cours de la Marne, de la Saulx et de l'Ornain, et se caractérise par un relief peu marqué, formé au Quaternaire par l'épandage d'alluvions constituées de sable et gravier calcaires du Jurassique.

L'emprise sur laquelle ont porté les sondages atteint une surface d'environ 10 hectares, sur une parcelle avec une zone en cours d'extraction qui fût sondée en 2 phases (F. Dugois, 2003 ; S. Lenda, 2004). L'opération a été menée en procédant à une série de tranchées linéaires d'orientation nord-sud, en quinconce, équivalant à une

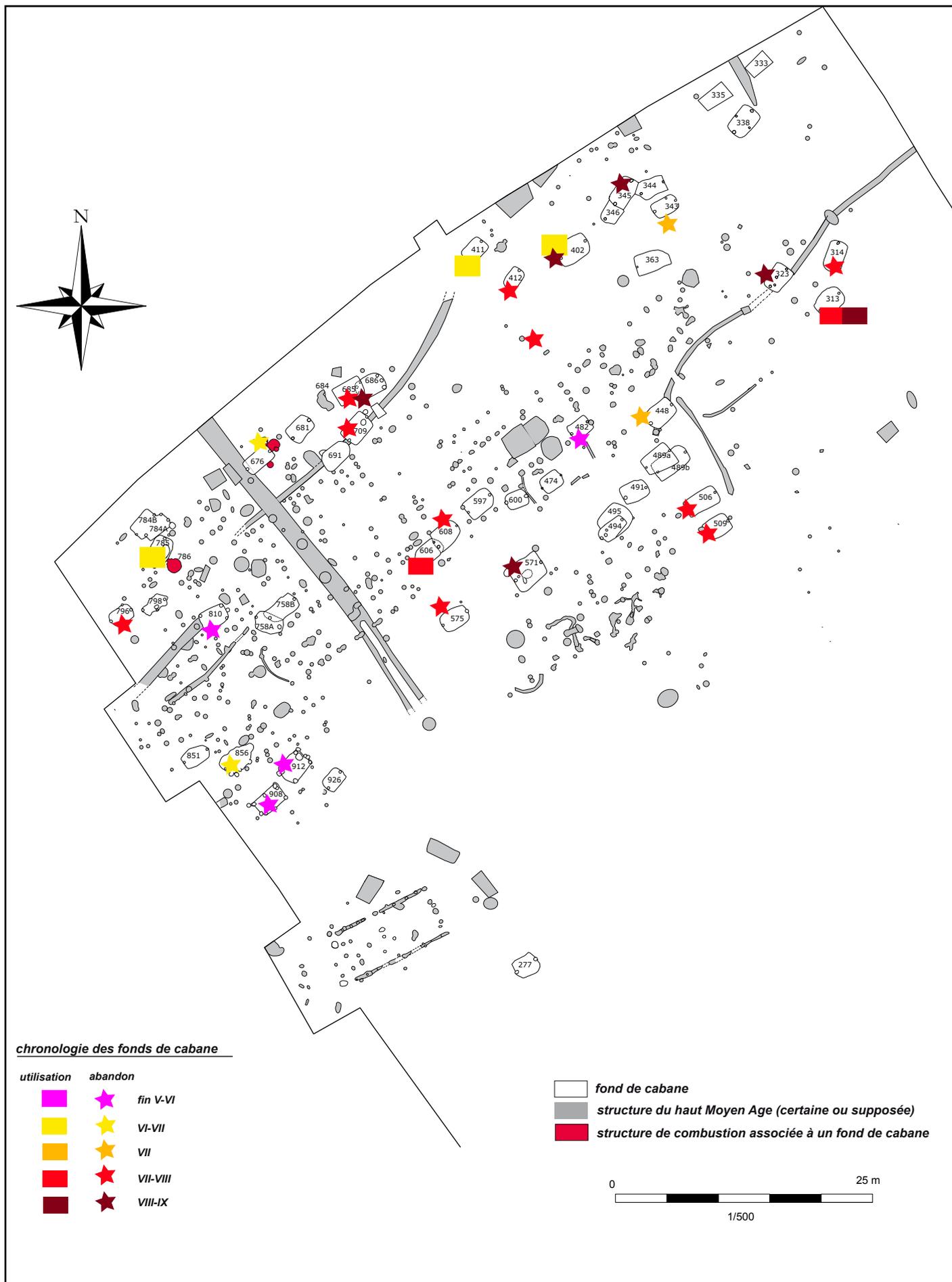


Figure 56 : Loisy-sur-Marne « Le Grand Champ », chronologie des fonds de cabane (DAO M.-C. Truc).

évaluation à 10 % de la surface totale accessible (9 640 m²). Le recours à des fenêtres d'extension a été pratiqué afin de contrôler l'environnement immédiat et caractériser quelques structures archéologiques. Signalons enfin que des structures culturelles, de type tranchée de marcottage et fosse de plantation, ont fait l'objet de tests succincts.

Le diagnostic de la phase IIa de l'exploitation a permis de relever deux types de vestiges archéologiques : des structures culturelles d'époque historique et des restes d'habitat protohistoriques.

Les vestiges apparentés à la culture de la vigne sont des tranchées caractérisées par l'association d'alvéoles latérales de marcottage. Leur répartition laisse suggérer une parcelle de culture relativement étroite mais composée de rangs de grande longueur, atteignant jusqu'à 200 m. Mis à part une attribution large à la fin du Moyen Âge ou aux siècles suivants, elles ne peuvent bénéficier de calages chronologiques précis.

D'autres tranchées, vraisemblablement rectilinéaires et à la différence des précédentes, sans association de fosses

latérales, sont assimilables aussi à une pratique culturelle dont nous ne pouvons caractériser la nature.

Enfin, un ensemble de creusements de plan carré alignés constitue un dernier type de structures culturelles relevé sur ce terrain. Des exemples régionaux de ce type, issus notamment d'opérations menées dans le Perthois, sont interprétés comme fosses de plantation. Aucun élément n'autorise de calage plus fin qu'une datation post-médiévale. Des installations protohistoriques sont suggérées par des structures peu denses et très érodées. Mis à part quelques indices hypothétiques d'aménagements sur poteaux, aucun plan de bâtiment n'est apparu associé aux fonds de fosses observés. Seuls les structures profondes de type fosse ont été partiellement préservées. Le mobilier céramique issu de ces contextes permet de dater des occupations de la phase moyenne (RSFO) du Bronze final.

Yoann THOMAS

Protohistoire

MATIGNICOURT-GONCOURT

Les Clochers, Les Champs Dragonnes phases IIb et III

Cette opération de diagnostic s'inscrit au sein du suivi des exploitations de granulats du secteur dit du Perthois, situé à cheval sur les départements de la Marne et de la Haute-Marne. Elle intervient préalablement au projet d'extension de la carrière d'exploitation de granulats de la société GSM Groupe Aisne-Marne, au lieu-dit « Les Clochers » et « Les Champs Dragonnes ». Cette opération concerne les phases IIb et III, qui font suite au diagnostic de la phase I réalisé par Erick Tappret (Sra) en 2005. 40 199 m² ont été ouverts, soit 10,2 % de l'emprise totale de 393 396 m² (phase IIb : 17 3823 m² et phase III : 219 573 m²).

Le suivi systématique des carrières compte maintenant de nombreuses évaluations archéologiques qui se sont succédées depuis le début des années 1990, sur le territoire de la commune de Matignicourt-Goncourt (Marne). Dans une fenêtre de 4,75 km² centrée sur cette opération, on compte ainsi plus d'une quinzaine d'interventions archéologiques, presque exclusivement de diagnostics, quelques tranches d'exploitation ayant fait l'objet de suivis de décapage par Erick Tappret. Cette succession de campagnes a permis le suivi d'une surface atteignant actuellement près de 1,5 km². Elles participent peu à peu, à l'échelle micro-territoriale de ce secteur, à l'établissement d'un plan d'occupation d'un grand intérêt, notamment en ce qui concerne la Protohistoire récente.

Les principaux résultats de l'évaluation archéologique dans cette parcelle concernent des occupations funéraires protohistoriques. Elles sont connues depuis les années 1960 ou 1970 par de multiples prospections aériennes. Les survols aériens du site révélaient deux secteurs d'implantation d'enclos funéraires de type divers : de nombreux enclos circulaires, dont l'un du type Langgräben et un enclos quadrangulaire à deux entrées. Aussi, suite aux dommages causés par les labours sur des vestiges

de crémation, un sondage fut réalisé en 1983 dans cette parcelle et permit de documenter deux sépultures en urne, datables avec réserve du Bronze final IIIb (Flouest, 1983). Hormis la découverte d'un réseau de fossés de parcellaire récents et de probables carrières d'extraction d'époque indéterminée, le diagnostic de la phase IIb-III a permis de mesurer l'état de conservation de cette vaste nécropole protohistorique constituée d'enclos funéraires à inhumations et de crémations.

L'exemple de cette nécropole illustre un type de site que l'on peut qualifier de complexe funéraire en raison de son étendue, de la diversité des structures funéraires qui la composent et de son utilisation sur une longue période allant au moins du Bronze final à La Tène ancienne. L'une des caractéristiques intéressantes est le schéma d'association de groupes d'enclos à inhumations, du premier âge du Fer et du début du second, et d'un ensemble périphérique de crémations en urne, probablement de la phase Bronze final IIb-IIIa.

Le monument fossoyé de type Langgräben trouve des comparaisons régionales avec ceux d'Acy-Romance dans les Ardennes, par exemple. Toutefois ces dimensions en font l'un des très rares exemples de plus de 80 m de longueur. Ce type de monument se développe, au moins pour les exemples de Champagne, au cours de la phase du Bronze final IIIb. Les trois sondages effectués dans l'espace qu'il délimite n'ont révélé aucun vestige de construction sur poteaux du type de ceux observés par à Acy-Romance. La question de sa fonction et de son rôle au sein de la nécropole reste une problématique intéressante. Une inhumation disposée le long de son fossé à l'extérieur constitue un premier élément enthousiasmant pour une contribution à l'étude de ce type de monument.

Un enclos quadrangulaire, muni de deux entrées comme le montrent les clichés aériens disponibles, se démarque

également de l'ensemble des structures funéraires par son implantation en retrait du groupe principal d'enclos et ses dimensions imposantes. À défaut d'informations concernant les vestiges qu'il délimite sa fonction reste à préciser.

Les vestiges d'habitat se sont avérés peu nombreux et se concentrent manifestement dans un secteur peu étendu à l'est de la nécropole ainsi que probablement en limite d'emprise est. Dans l'état actuel des données et à défaut de tout indice de datation, il ne nous est pas permis de les mettre en relation avec les occupations funéraires voisines.

Hormis la découverte d'un réseau de fossés de parcellaire récents et de probables carrières d'extraction d'époque indéterminée, le diagnostic de la phase 11b-III a permis de mesurer l'état de conservation d'une vaste nécropole protohistorique constituée d'enclos funéraires à inhumations et de crémations.

L'exemple de cette nécropole illustre un type de site que l'on peut qualifier de complexe funéraire en raison de son étendue, de la diversité des structures funéraires qui la composent et de son utilisation sur une longue période allant au moins du Bronze final à La Tène ancienne. L'une des caractéristiques intéressantes est le schéma d'association de groupes d'enclos à inhumations, du premier âge du Fer et du début du second, et d'un ensemble périphérique de crémations en urne, probablement de la phase Bronze final IIb-IIIa.

Le monument fossoyé de type Langgrâben trouve des comparaisons régionales comme ceux d'Acy-Romance dans les Ardennes (Lambot, 1989). Toutefois ces dimensions en font l'un des très rares exemples de plus de 80 m de longueur (Benoit, 1998). Ce type de monument, connu en Wesphalie et le bassin de Neuwied à partir du

Bronze moyen, est daté pour les exemples français - documentés en abondance dans le secteur du nord de la Champagne crayeuse et plus largement dans le bassin moyen de la vallée de l'Aisne - exclusivement de la fin du Bronze final. Il ne se développe en effet, au moins pour les exemples de Champagne, qu'au cours de la phase du Bronze final IIIb.

Les trois sondages effectués dans l'espace qu'il délimite n'ont révélé aucun vestige de construction sur poteaux du type de ceux observés par exemple à Acy-Romance. La question de sa fonction et de son rôle au sein de la nécropole reste une problématique intéressante. Une inhumation disposée le long de son fossé à l'extérieur constitue un premier élément enthousiasmant pour une contribution à l'étude de ce type de monument.

L'enclos quadrangulaire, muni de deux entrées comme le montre les clichés aériens disponibles, se démarque également de l'ensemble, par son implantation en retrait du groupe d'enclos circulaires et ses dimensions imposantes. À défaut d'informations concernant les vestiges qu'il délimite, sa fonction reste à préciser.

Les vestiges d'habitat se sont avérés peu nombreux et se concentrent manifestement dans un secteur peu étendu à l'est de la nécropole ainsi que probablement en limite d'emprise est. Dans l'état actuel des données et à défaut de tout indice de datation, il ne nous est pas permis de les mettre en relation avec les occupations funéraires voisines.

Yoann THOMAS

MONTMIRAIL

Rond Point des Avenues

Un diagnostic archéologique a été conduit à l'occasion du projet de construction d'un hôpital, sur une emprise de 40 063 m². 4 373 m² ont été ouverts, soit 10,9 % de la surface totale du projet.

Le diagnostic n'a révélé aucune trace ancienne d'occupation humaine.

Celui-ci a toutefois permis de nous renseigner sur les niveaux géologiques dans un secteur encore méconnu du point de vue de l'archéologie.

Arnaud RÉMY

MORANGIS

La Meriserie

Un projet de lotissement portant sur une superficie de 17 hectares à Morangis, lieu-dit « La Meriserie » a occasionné la réalisation d'un diagnostic. 1 560 m², soit 9,2 % de l'emprise ont été sondés jusqu'au substrat.

Sous une épaisseur de 0,20 m à 0,40 m de terre végétale se trouvent des limons bruns de 0,20 à 0,65 m d'épaisseur. Un niveau argileux sous-jacent a été rencontré dans

quelques sondages. On note l'omniprésence de nombreuses pierres à tous les niveaux.

Aucune structure ni aucun artefact n'ont été détectés au cours de cette opération.

Sandrine FOURNAND

ORBAIS-L'ABBAYE

Place Saint Réol, Place Jehan d'Orbais, Place des Tilleuls, Place Lectrez Macquart et Rue Thiers

Le projet de la Communauté de communes de la Brie des Etangs prévoit le réaménagement, au centre du village d'Orbais, des « Place Saint Réol », « Place Jehan d'Orbais », « Place des Tilleuls », situées à l'emplacement de l'ancienne abbaye Saint-Pierre et ses bâtiments conventuels. Il prévoit aussi le réaménagement de la « Place Lectrez Macquart » et de la « Rue Thiers », situées plus au sud. Un diagnostic couvrant une superficie de 1 150 m² a donc été conduit par l'Inrap.

La commune d'Orbais-l'Abbaye se situe dans la Brie des étangs au sud-ouest de la Marne, à environ 25 km au sud-ouest d'Épernay. Elle se trouve au point où le ruisseau dit « le rû d'Orbais » se jette dans le Surlin, petit affluent de la Marne et à la limite Sud-Ouest d'une vaste étendue boisée : les forêts de Wassy et d'Enghien. Le domaine bâti de l'abbaye est concentré sur une terrasse affectée d'une faible déclivité, dominant le rû et le Surlin, entre les côtes NGF 147,5 et 142,5.

Neuf sondages ont été ouverts à l'aide d'une minipelle. La rue Thiers n'a pas été diagnostiquée car elle est située hors emprise de l'ancienne abbaye. Les sondages représentent une superficie de 45 m², soit 4 % de la surface totale.

Des profils stratigraphiques ont été relevés dans chaque sondage. Le substrat a été atteint dans les sondages réalisés « Place Saint-Réol » « Place Lectrez Macquart » et « Place des Tilleuls ». Il apparaît entre 0,90 m et 1,27 m de profondeur. 18 structures anciennes ont été repérées entre 0,10 m et 1,70 m de profondeur montrant que le site est occupé du haut Moyen Âge à l'époque moderne.

Sur ces dernières, des niveaux de remblais - limon sablo-argileux brun foncé associé à divers matériaux de construction médiévaux et modernes (pierres meulières, briques, ardoise, vitrail, carrelage de sol) - ont une

épaisseur qui varie de 0,20 m à 1,20 m. Le macadam a une épaisseur qui varie entre 0,08 m et 0,20 m.

Six différents types de structures ont été observés : sarcophage, sépultures, maçonneries, sols, fosses et trous de poteau. Le diagnostic a permis de définir leur niveau d'apparition par rapport au niveau actuel, de constater leur assez bon état de conservation, de mettre au jour des éléments inédits de l'occupation monastique appartenant vraisemblablement au haut Moyen Âge « Place Jehan d'Orbais », de préciser la présence de vestiges se rattachant aux états médiévaux et modernes de l'abbatiale et du cloître « Place Jehan d'Orbais », « Place des Tilleuls » et « Place Saint Réol », et de constater la présence d'une cave moderne au sud de l'emprise, « Place Lectrez Macquart », témoignant ainsi de la limite de l'occupation monastique, du moins de ce côté.

Les sondages ouverts « Place Saint Réol », « Place Jehan d'Orbais », « Place des Tilleuls » et « Place Lectrez Macquart » présentent donc des résultats très positifs.

Nos observations pourraient confirmer l'existence d'un premier état de l'église au haut Moyen Âge mentionné par les textes mais jamais observé par l'archéologie auparavant. Mais ces résultats ne permettent pas, à ce stade, de décrire l'étendue de cette occupation et de la dater précisément. Une fouille complète cernerait ses limites et compléterait le manque de précision chronologique. Les vestiges les plus anciens apparaissent à une très faible profondeur, entre 0,10 m et 0,46 m. Il faudra les conserver le mieux possible pour laisser à nos successeurs la vision de cette occupation, témoin de la longue histoire d'une communauté monastique.

Édith RIVOIRE

PRUNAY

Le Mont de Sillery

L'extension d'une zone industrielle à Prunay « Les monts de Sillery », sur les parcelles ZL 122, 125, 126, 128, 133, 145, 147 à 152, 156. 69 752 m² a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. Le projet est situé à proximité du croisement de deux voies antiques (Reims-Autun et Reims-Metz) et d'une nécropole protohistorique connue. 8 % de l'emprise d'environ 70 000 m² ont été ouverts à l'aide de 85 tranchées disposées en quinconce.

L'évaluation archéologique a permis de dégager, au nord des parcelles sondées, un chemin creux repéré lors du diagnostic mitoyen effectué en 1998 par Christophe

Laurelut (Inrap). Aucune autre trace d'occupation antique n'a pu être observée, absence peut-être due à l'importante présence de perturbations liées à la Première Guerre Mondiale.

Cette constatation permet néanmoins de connaître une des limites de l'occupation protohistorique découverte en 1998 par Christophe Laurelut dans les parcelles adjacentes au nord-ouest.

Zelda HUGON

RECY

Parc de industriel de référence de Recy - Saint-Martin

Protohistoire - Époque moderne

Le projet de réalisation d'un parc industriel de référence a été à l'origine d'une opération de diagnostic archéologique en limite de la commune de Recy (Marne), le long de la RN 44. La tranche 1 concerne 42 ha sur les 63 ha du projet. La surface a pu être sondée à 8,8 %.

Les parcelles s'étendent pour l'essentiel sur un versant de la vallée de la Marne encadré par deux vallons profonds d'orientation nord-est/sud-ouest et marqué par un vallonnement intermédiaire plus léger de même orientation. Elles présentent les traces d'anciennes cultures de vigne (vers les XV^e s - XVI^e s ?) qui couvraient ce coteau d'exposition favorable vers le sud/sud-ouest. Un chemin ancien repéré sur la hauteur et des réseaux de fossés sont peut-être à mettre en rapport avec une organisation différente des parcelles cultivées à cette époque antérieure.

Au nord-ouest, le vallon profond a fait l'objet d'une observation stratigraphique. Les colluvions descendent à plus de 1,90 m de profondeur.

Les sondages ont par ailleurs révélé quelques vestiges assez épars. Deux fosses « en Y », dont l'une d'elle au moins est bien avérée, ont été retrouvées sur la hauteur au lieu-dit « Les Madilles ». Elles sont distantes de 75 m environ. L'une des deux structures, au profil bien conservé, profonde de 1,40 m, a livré dans un comblement de terre limoneuse un squelette fragmentaire de biche (membre postérieur gauche et crâne en particulier) et quelques tessons permettant une datation au Bronze final. Les restes du cervidé laissent supposer un environnement

plus boisé à la transition de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer et vont dans le sens d'une possible utilisation, déjà évoquée pour ce type de structure, de la fosse profonde comme piège pour la chasse.

Quelques traces d'habitat très fugaces ont été repérées et explorées au Petit Mont Grenier, en limite de l'emprise. Il s'agit de trois probables trous de poteaux et de deux fosses. Dans l'une des fosses arrondies, irrégulières et peu profondes, les restes d'un vase de stockage, sans doute resté en place sur le bord, ont été retrouvés (fond complet, partie supérieure très lacunaire). Il permet une attribution probable de ces quelques éléments au Bronze final.

Des vestiges au lieu-dit « Les Crayères » (présence d'une carrière de craie) se composent d'une tombe de La Tène A-B, datée grâce aux quelques fragments de céramique retrouvés dans la coupe, et située en limite de l'emprise et d'un enclos fossoyé carré de 35 m de côté environ, non daté. Ils sont distants d'une soixantaine de mètres. La couverture de terre végétale et de limon avoisine 0,50 m dans ce secteur. Seule une fouille approfondie permettra d'éclairer la fonction de l'enclos et la relation éventuelle entre lui et la tombe. Les diagnostics ultérieurs dans la parcelle voisine non disponible, permettront de préciser aussi l'environnement de la tombe qui pour l'instant apparaît très isolée.

Marion SAUREL

REIMS - BÉTHENY

Première ligne du Tramway

Multiple

Un diagnostic a été réalisé à Reims et à Bétheny portant sur le projet porté par la Communauté d'agglomération de Reims, des aménagements liés au tramway et aux équipements urbains connexes. Le tracé de la ligne de tramway de l'agglomération rémoise traverse la ville actuelle du nord au sud depuis le quartier de Neufchâtel jusqu'à celui du Centre hospitalier universitaire.

D'un point de vue historique, le projet parcourt la périphérie de la ville romaine, l'*oppidum* gaulois, le centre de la ville antique et médiévale.

L'emprise totale du projet est de 430 000 m². 376 m² (soit 0,9 %) ont été ouverts à l'aide de 13 sondages.

Hormis les tranchées réalisées sur la parcelle réservée au parking de la station Neufchâtel (sondage 0) les sondages de diagnostic sur le tracé du tramway ont tous été positifs. Le fort potentiel archéologique est lié à l'importance historique de la ville de Reims. L'état de conservation des vestiges est cependant variable selon les zones qui seront traversées par le tramway.

Période Gallo-romaine

Elle est globalement représentée dans tous les sondages, soit par des niveaux de voiries, soit par les constructions riveraines.

Les surfaces de roulement qui ont été détectées sont : le *cardo maximes* dans le sondage 3 (Cazanove), le *decumanus maximus* dans les sondages 10 et 12 (Théâtre, C1 Vesle Maxi livres) et une cardine dans le sondage 7 (Boucheries). Une pile de portique, un égout latéral à la rue (sondage 7) et des niveaux de trottoirs (sondages 7 et 11 : Boucheries, Galeries Lafayette) ont également été mis au jour à environ 1 m sous le niveau actuel. Aussi, plus exceptionnelle a été la découverte d'un égout monumental, avec la voûte particulièrement bien conservée sous le *decumanus maximus*.

Outre ces niveaux de voiries, de nombreux vestiges d'habitat ont également été appréhendés. Dans le sondage 1 (Saint Thomas) ils n'apparaissent qu'à 0,3 m sous le niveau actuel. Une exploration de ce secteur permettrait de mieux comprendre les deux orientations divergentes observées et permettrait de confirmer

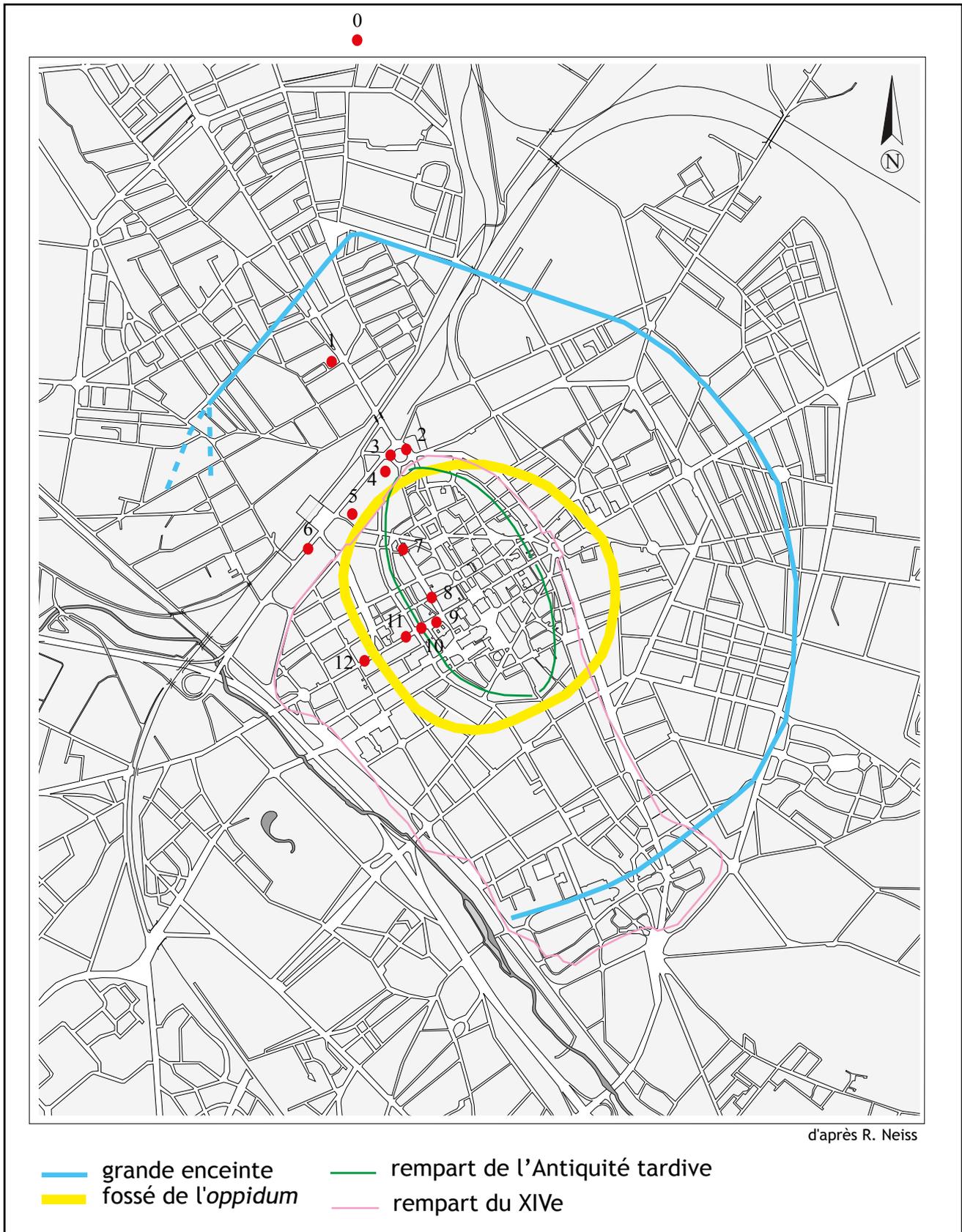


Figure 57 : Reims, Première ligne du Tramway, localisation des sondages sur un plan de la ville actuelle au 1/25 000^e (DAO Inrap).

l'hypothèse d'une contrainte topographique liée à la construction des arènes situées à proximité, voir d'une mise en scène ou d'aménagements spécifiques aux abords du monument.

Ceux du sondage 2 (monument aux Morts) apparaissent à 1 m sous le niveau actuel alors que ceux du sondage 4 (Haute Promenades Bassin) à seulement 0,4 m. Ces vestiges sont respectivement contemporains de la *domus*

découverte sous le monument aux morts en 1925 et de la maison aux gladiateurs découverte par Ch. Loriquet. Les dégager entièrement permettrait de compléter les plans de ces demeures antiques. Dans le sondage 5 (Hautes Promenades, partie basse) les constructions ont été relevées à 0,7 m sous le niveau de sol actuel. Leurs différentes orientations montrent l'influence du tracé du fossé de l'oppidum gaulois sur le paysage urbain antique.

Devant le palais de justice (sondage 9) les couches antiques apparaissent à environ 1.10 m sous le niveau actuel.

Enfin, un bloc de grand appareil découvert en limite du sondage 10 (Théâtre) peut appartenir à l'arc antique ou à la porte du rempart de l'Antiquité tardive.

Période de l'Antiquité tardive

La phase de récupération des matériaux observée dans le sondage 4 (Haute Promenades Bassin) est très probablement à associer à l'édification du rempart gallo-romain tardif, situé à une cinquantaine de mètres à l'est. Aussi les fosses postérieures à la couche de démolition du Haut Empire, relevées dans le sondage 7 (Boucheries) sont probablement à rattacher à la fin de l'Antiquité tardive. Dans ce contexte nous sommes à l'intérieur de la ville. Le niveau d'apparition des fosses se situe à 0,60 m sous le niveau actuel.

Période du haut Moyen Âge

La céramique découverte dans le sondage 7 (Boucheries) offre une illustration de la transition entre l'Antiquité Tardive et le Haut-Moyen Âge ; passage pour lequel les données sont encore peu nombreuses et qu'il serait intéressant de développer. Les fosses mentionnées précédemment sont recouvertes de « terre noire >>, caractéristique de cette période. Une fosse comblée au VIII^e s.- IX^e s.

Le niveau daté du V^e s. relevé dans le sondage 2 (monument au Morts) et qui apparaît à 0,50 m sous le niveau actuel est probablement en relation avec un bâtiment religieux. Il n'est pas non plus exclu que des sépultures (plus anciennes que celles découvertes de ce sondage) lui soient associées. Une fouille de la zone des sondages 2 et 3 nous renseignerait sur le cimetière Saint-Hilaire.

Époque médiévale

Plusieurs empièvements d'époque médiévale ont été repérés. Dans les sondages 3 (Cazanove), 7 (Boucheries), 9 (palais de Justice) et 12 (Maxi Livres), ils sont relevés 0,60 m sous le niveau actuel et dans le sondage 8 (Langlet), les niveaux de fréquentation de l'impasse St-Pierre sous 0,70 m. Dans le sondage 10 (Théâtre) la rue médiévale est bordée de deux murs qui n'apparaissent qu'à 0,50 m sous la rue actuelle.

Époque moderne

Des vestiges d'un habitat d'avant-guerre avant le percement du cours Langlet, ont été repérés sondage 7 (Boucheries) et une tranchée de la Guerre 1914-1918 a été détectée à proximité de la gare, dans le sondage 5 (Hautes Promenades, partie basse).

D'après les résultats de ce diagnostic, l'ensemble des travaux d'aménagement du futur tramway ainsi que les réfections de chaussées et les déplacements de réseaux risquent donc d'affecter les couches archéologiques. En effet, dans la plupart des sondages il s'avère que celles-ci – toutes époques confondues – se trouvent à moins d'un mètre sous les niveaux actuels.

Agnès BALMELLE

Antiquité

REIMS

Rue Folle Peine (ZAC du Vieux Port)

À Reims, rue Folle Peine (ZAC du Vieux Port), une opération de diagnostic archéologique a été menée sur une parcelle de 3 306 m² préalablement à la construction de maisons de ville. 470 m², soit 11,6 % de l'emprise ont été sondés. La craie géologique a été atteinte en général à une profondeur variant de 1,50 à 2 m.

Cette opération a permis de mettre au jour des éléments caractéristiques d'une occupation de type urbain avec une rue orientée est/ouest à laquelle est associé un ensemble de vestiges construits : murs, sols, caves, fosses... Cette occupation s'inscrit dans l'évolution d'un quartier urbain de la ville antique de Reims, situé à proximité de la grande enceinte.

Les six sondages, tous positifs, ont permis de restituer la densité de l'occupation de ce secteur de la ville durant la période du Haut Empire. Les couches archéologiques sont observées sur une épaisseur variant de 0,8 m à 1,2 m et reposent sur un paléosol constitué de terre végétale mélangée à des nodules de craie.

À proximité de la rue, les vestiges d'habitat sont denses et plusieurs successions de sols ont été observées.

Vers le sud / est, en l'éloignant de la rue, l'épaisseur des couches archéologiques est moindre, de l'ordre de 0,60 m et les vestiges sont matérialisés par quelques murs et des couches de démolition, constituées essentiellement de carreaux de terre. En revanche vers le sud / ouest, à proximité de la rivière, les vestiges sont denses et témoignent d'un habitat privé avec une cave, des sols en terre battue ou en craie et plusieurs fondations de mur.

À cet endroit, on note la présence de couches de sédiments sablo-limoneux, qui résultent de la proximité de la rivière. L'ensemble de la parcelle diagnostiquée semble avoir été occupé durant la période du Haut Empire, probablement dès le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. jusqu'à la fin du III^e s. Aucune structure médiévale n'a été repérée lors du diagnostic.

À l'échelle de la ville antique, les données recueillies dans le cadre de ce diagnostic précisent la nature et l'étendue de l'occupation gallo-romaine à proximité de la rivière. Elles permettent de concevoir dans ce secteur une zone à vocation probablement commerciale liée à la proximité du port.

La rue mise au jour lors du diagnostic de la ZAC du Vieux Port en 2006 permet de relier la rivière avec le quartier artisanal et commercial du chantier de la rue de l'Équerre et celui des ateliers de potiers du quartier Saint-Remi.

Dans cette partie de la ville, ces activités ont été perçues, notamment lors de la rénovation du quartier Saint Remi en 1975 avec la mise au jour de nombreux fours de potiers et de diverses fosses de rejets de cuisson (Deru, Grasset 1997). Récemment, rue de l'Équerre, les vestiges de deux fours datés de la première partie du règne d'Auguste ainsi que ceux de tours de potiers abandonnés vers les années 30/40 apr. J.-C., témoignent eux aussi de la vocation artisanale de ce secteur.

En ce qui concerne le commerce, les indications sont fournies par les chantiers de la rue de Venise (Rollet, 2000) sur lequel plusieurs poids en pierre ont été recueillis et surtout sur le chantier de la rue de l'Équerre avec la présence d'un remblai qui correspond aux rejets d'une boutique d'importation de vaisselle de table (Delor Ahü *et alii* 2005).

Ce dépôt est constitué uniquement de tessons de céramique importée : sigillée du centre Gaule, productions de l'Allier

(céramique plombifère et figurines en terre blanche), gobelets engobés et lampes à huile de la région lyonnaise...

Ici, la présence des deux individus de sigillée africaine C (les assiettes Hayes 45 et Hayes 50) réaffirme la vocation commerciale de ce secteur ainsi que les relations privilégiées de la capitale de la Gaule Belgique avec le reste de l'Empire même à une époque tardive.

Bibliographie

DERU X. et GRASSET L., 1997 – *L'atelier de potiers gallo-romains du quartier Saint-Rémi à Reims (Marne). I. Les productions. Bulletin de la Société archéologique Champenoise, n° 90, 1997, pp. 51-82.*

DELOR AHÜ A., FLORENT G., LEMAÎTRE S., ROLLET P., 2005 – Le dépôt de céramiques de la rue de l'Équerre à Reims (Marne), *In SFECAG, Actes du congrès de Blois, 5-8 mai 2005, pp 575-592.*

Philippe ROLLET

Antiquité

REIMS Rue Paulin Paris

À Reims, au 52, rue Paulin Paris, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée préalablement à la construction d'un ensemble de logement. À l'intérieur de la parcelle, sur la rue Paulin Paris, le terrain se trouve en élévation de 1,80 m en moyenne au-dessus du niveau du trottoir actuel et le projet immobilier prévoit un décaissement de ce terre-plein jusqu'au niveau du trottoir. Le secteur concerné par la construction couvre une surface de 191 m², et se trouve dans la partie nord de la ville actuelle, à une altitude de 93 m NGF dans une zone légèrement en élévation. 35 m² ont été ouverts.

Le site est localisé dans la partie nord de la ville antique, dans une zone qui recèle un fort potentiel archéologique attesté par les informations recueillies dans la documentation ancienne et par l'opération archéologique menée d'août 1998 à février 1999 au 59, rue Belin (Rollet, 2006).

Le terrain concerné se trouve à l'extérieur du fossé de l'*oppidum* gaulois, à 950 m et dans l'emprise de la ville du Haut Empire, à 100 m de la grande enceinte qui en marque les limites. Il est éloigné de 950 m du rempart de l'Antiquité tardive et des fortifications du XIV^e s.

La documentation ancienne ainsi que l'opération menée au 59 rue Belin, à proximité immédiate de la parcelle, permettent de localiser un vaste ensemble monumental incluant un temple probablement dédié à Mercure, dans ce secteur de la ville.

L'opération menée rue Paulin Paris a permis de mettre au jour un ensemble de trois tranchées de récupération de matériaux de murs gallo-romains auxquels sont associés un remblai de craie compactée et plusieurs niveaux de déchets de taille de pierre compactés en surface. Ces structures sont localisées uniquement dans la partie centrale de la zone diagnostiquée, la zone sud/ouest ayant fait l'objet de profonds creusements récents.

Les résultats apportent de nouveaux éléments concernant l'occupation antique de ce secteur de la ville déjà pressentie à la lecture de la documentation ancienne, puis mise au jour lors de l'opération de la rue Belin. La présence des larges tranchées de récupération réaffirme la nature monumentale des constructions érigées dans ce secteur. Les principales observations, en raison de l'importante érosion anthropique portent sur l'orientation de ces murs. En effet, orientés à 80 et 170° ouest, ils ne s'inscrivent ni dans l'orientation des constructions du chantier de la rue Belin (22 et 110° ouest), ni dans celle du mur observé rue de Pongivart (120° ouest).

Cet ensemble de murs mis au jour ici peut correspondre soit à une extension vers le nord/est des constructions monumentales mises au jour rue Belin, soit à la limite ouest d'un autre bâtiment également à caractère monumental mais dont le type ne peut être défini précisément. Qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre des deux hypothèses, à l'échelle de la ville antique, l'implantation des murs relevés au 52, rue Paulin Paris semble s'aligner sur le fossé de la grande enceinte dont le tracé est localisé immédiatement au nord.

Les informations anciennes et récentes montrent qu'un ensemble monumental religieux est localisé dans le secteur des « Trois Piliers ». Dans cette zone de la ville, au potentiel archéologique très particulier, des sondages systématiques préalables aux travaux d'aménagements permettront de compléter le plan du premier ensemble monumental religieux mis au jour dans la ville antique de *Durocortorum* et de déceler la présence de constructions annexes.

Philippe ROLLET

Un diagnostic a été réalisé dans le cadre du projet d'aménagement de caves par la société Champagne Louis Roederer au 10 de la rue de la Justice à Reims, sur une parcelle de 2650 m² alors occupée sur la moitié de sa superficie par des caves construites au XIX^e s.

Le diagnostic réalisé par l'Inrap a eu lieu dans la cour entre les différents bâtiments existants. Quatre sondages ont été réalisés, totalisant une surface ouverte de 128 m² soit 5 % de l'emprise.

Les informations concernant le potentiel archéologique de ce secteur de la ville antique étaient jusqu'alors liées à des découvertes anciennes. Ce diagnostic a montré la présence de structures gallo-romaines réparties de manière éparsée et peu dense sur toute la parcelle. Tous ces indices d'occupation sont recouverts par une couche de terre grise contenant des matériaux de construction et

du mobilier antique. L'épaisseur de cette couche varie de 1,2 m à 2,5 m.

L'absence de terre végétale sur le substrat prouve la présence d'aménagements anthropiques qui ont conduit à son décapage à une date probablement ancienne. Le substrat se situe à une altitude moyenne de 89,10 m NGF.

L'occupation ancienne a pu être approchée pour la première fois dans ce secteur. Si les vestiges dégagés lors de ce diagnostic sont peu nombreux, ils attestent de l'occupation du secteur depuis le I^{er} s. de notre ère. La présence de maçonnerie gallo-romaine conservée est intéressante, car bien souvent ce type de structures a été systématiquement récupéré après l'Antiquité.

Stéphane SINDONINO

Le projet de construction d'une résidence possédant deux niveaux de parkings souterrains rue Saint Symphorien, a induit la réalisation d'une fouille d'archéologie préventive. Le projet de construction est porté par la société A3C Promotion ; la fouille porte sur l'intégralité de la parcelle, sur 5,5 m d'épaisseur (épaisseur des vestiges mis en évidence par le diagnostic), soit 2 750 m³ de structures archéologiques à fouiller.

Les résultats de cette fouille permettent de distinguer sept périodes principales. La première voit le premier établissement anthropique sur la parcelle entre 50 et 25 avant notre ère. Les périodes 2 et 3 couvrent la période gallo-romaine jusqu'à la fin de l'Antiquité. Les périodes 4, 5 et 6 représentent les aménagements et l'évolution de la parcelle entre le IX^e s. et le XIX^e s. La période 7 marque le XX^e s.

La première période est surtout caractérisée par des structures sur poteaux et sur sablières basses, qui se succèdent pendant deux états. Même si ces structures sont conservées sur de faibles surfaces on constate une forte densité de l'occupation du sol.

La deuxième période est marquée par la construction d'une *domus* possédant des pièces de réception. Deux caves sont construites successivement dans cette maison. L'état de conservation de cette demeure est particulièrement remarquable. Les élévations d'une partie des murs étaient encore conservées sur plus d'un mètre de haut avec des enduits peints encore en place. De plus, un incendie avait fossilisé tout l'aménagement et le mobilier, en particulier organique, dans une cave.

La période 3 correspond à la construction d'un ensemble thermal monumental à l'emplacement de la *domus* détruite par un second incendie. Cet ensemble est doté de plusieurs hypocaustes, d'une grande salle absidiale

chauffée et de salles annexes. Certains murs de ces bâtiments étaient conservés avec des élévations de plusieurs mètres.

La période 4 est assez difficile à cerner. Elle marque un net ralentissement dans le rythme des constructions. Les thermes sont abandonnés, une partie des matériaux sont récupérés et de la terre (végétale ?) est apportée sur le site.

À la période 5 le dynamisme reprend sur la parcelle. Un cloître y est érigé et des sépultures sont installées dans la galerie. Ensuite l'espace à l'ouest du cloître est loti et plusieurs maisons sont construites et rénovées jusqu'à la fin du XVIII^e s.

Avant la Révolution, le cloître, trop vétuste, est détruit par les chanoines. Les maisons attenantes, propriété du chapitre et l'église Saint Symphorien, sont vendues comme biens nationaux et détruites.

Les périodes 6 et 7 recouvrent les vestiges postérieurs à la Révolution et antérieurs à la Première Guerre Mondiale.

Les résultats de cette opération permettent de mieux appréhender l'évolution de la ville antique et surtout médiévale. Ainsi la mise en perspective des fouilles réalisées, depuis 15 ans, dans un périmètre restreint, la médiathèque, le parvis, la rue Eugène Desteuque, la place Myron Herrick, le cour Langlet, la rue de Pouilly et la rue Saint Symphorien permettra de proposer un modèle de l'évolution de quartiers proches, d'en comparer la dynamique, et d'affiner nos connaissances sur les modes de vie des habitants.

Stéphane SINDONINO



Figure 58 : Reims, rue Saint-Symphorien, vue d'ensemble de la fouille depuis la grue (cliché Inrap).



Figure 59 : Reims, rue Saint-Symphorien, Mur est de la cave Cv177 III^e s. (cliché Inrap).

REIMS

29 rue Pongivart

Multiple

Suite à un diagnostic effectué en 2005 mettant au jour plusieurs structures archéologiques composées essentiellement de fosses et de zones de remblais datées de la période du Haut-Empire, une campagne de fouille a été réalisée préalablement à la création d'un parc à voiture souterrain pour l'agrandissement du centre social des Trois piliers.

Le secteur concerné, section AY, parcelle 434, couvre une surface totale de 1212 m² dans laquelle la création du sous sol correspond à 720 m² dont 600 m² ont été ouverts. Selon l'étude archivistique qui a été menée dans le cadre de cette opération, les sites de la rue Belin, et de la rue Pongivart marquent l'histoire de Reims, tant aux périodes gallo-romaine que médiévale.

Selon les sources anciennes, ce secteur serait occupé dès l'époque gauloise, puis à l'époque gallo-romaine (comme tout le secteur nord de la ville antique). La découverte du trésor monétaire gaulois ainsi que la mise

au jour de vestiges monumentaux gallo-romains rue Belin (Rollet, 2006) nous fait penser que le site devait être un lieu densément occupé et de haute importance durant de nombreux siècles.

Grâce aux plans anciens, nous savons que plusieurs siècles plus tard, les vestiges d'un de ces grands bâtiments antiques, trois colonnes et leur entablement, furent repris pour installer un gibet seigneurial qui perdura jusqu'à la Révolution. Il faudra attendre le XIX^e s. pour voir resurgir du sol quelques « témoins » de l'histoire antique de Reims.

L'opération archéologique nous a permis d'observer que la craie géologique a été fortement perturbée dans le secteur. Les différences de niveau laissant présager que cet endroit devait servir de lieu d'extraction de la craie durant la période gallo-romaine.

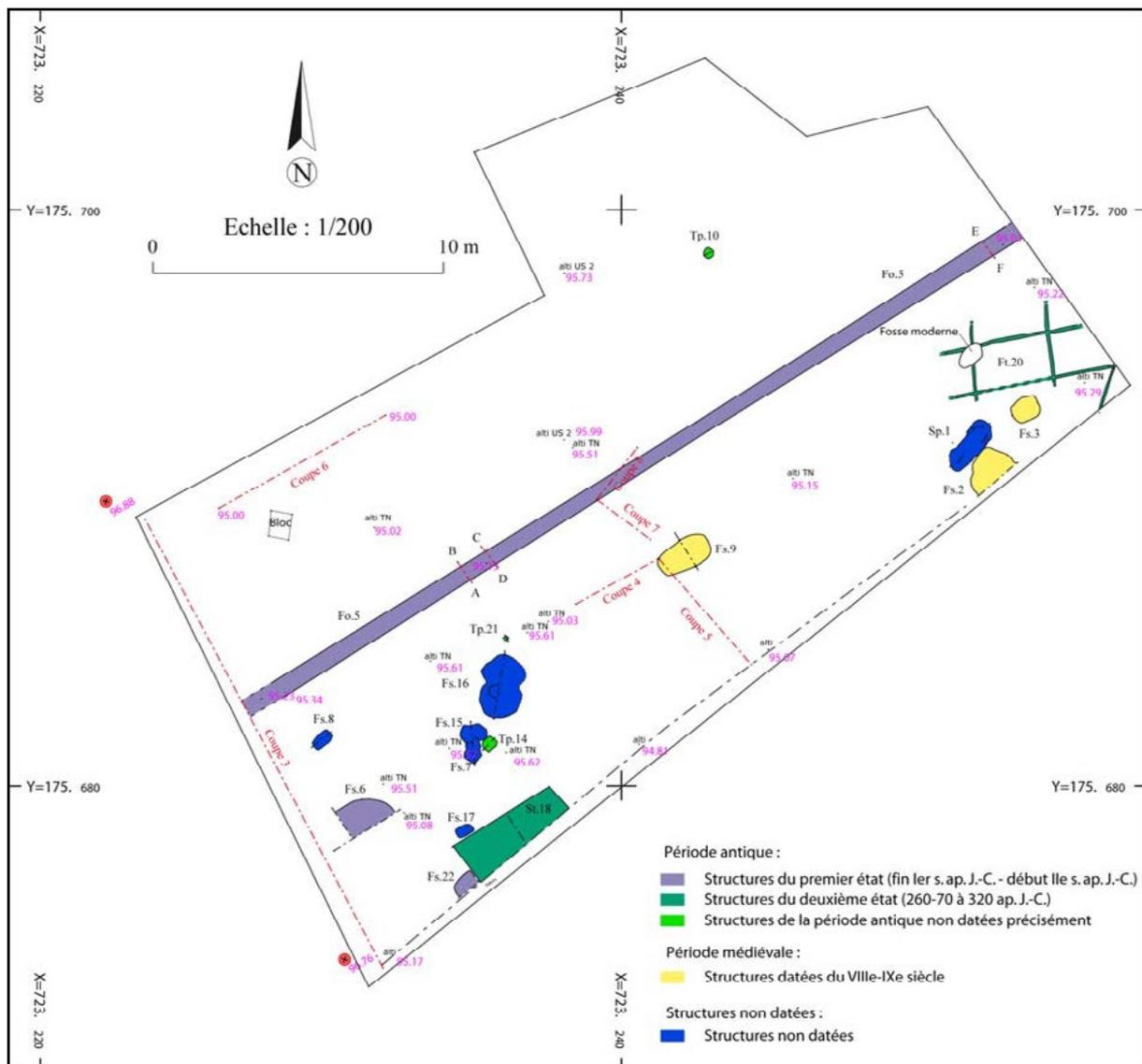


Figure 60 : Reims, Rue Pongivart, vue d'ensemble de la fouille (DAO Inrap).

Différentes phases d'occupation ont pu être caractérisées. Une première occupation des lieux dès la fin du I^{er} s., début du II^e s., matérialisée par quelques structures dont un fossé de drainage et trois fosses. Le système de drainage présente la même orientation que le quadrillage de la ville antique.

Les structures sont par la suite abandonnées et comblées. Vient ensuite une période de forte affluence et de passage, jusque vers la fin du II^e s. – début du III^e s., marquée par une couche d'occupation assez importante. L'abondance des éléments osseux dans cette strate permet de définir une activité de tabletier à proximité.

Aucune trace de fondation de construction massive n'a été retrouvée. Cependant, des couches de déchets de taille d'épaisseur variable et assez importantes (jusqu'à 1,30 m) sont présentes sur la presque totalité du site ainsi qu'un niveau de démolition gallo-romain avec des fragments de gros blocs sculptés qui attestent l'utilisation du lieu pour la retaille de blocs monumentaux récupérés sur un édifice situé à proximité, probablement celui de la

rue Belin (Rollet, 2006). Un lien peut être établi avec la première phase de récupération des cuvelages des puits du site de la rue Belin, daté des années 265-270 ap. J.-C. Le secteur semble alors abandonné pour être réoccupé de façon sporadique à l'époque carolingienne, d'après les datations du comblement de trois fosses aux VIII^e– IX^e s.

Deux ensembles osseux anthropiques, postérieurs au IV^e s. ap. J.-C., ont également été fouillés. Aucune datation absolue n'a pu être établie. Cependant, La sépulture 1, de par son creusement et sa situation, pourrait être rattachée aux tombes datées dans le courant du IV^e s. ap. J.-C. trouvées dans le secteur lors des découvertes fortuites. Quant aux 5 individus du deuxième ensemble osseux (Us. 40), nous serions tentés de les relier au gibet des trois piliers, soit de l'époque médiévale ou moderne, en raison de leur position atypique (décubitus ventral) et du traitement particulier des corps *peri-mortem*.

Mélanie LEFILS

REIMS

22 rue Lecointre

Antiquité, Époque contemporaine

Un diagnostic a été réalisé préalablement au projet de construction de logements par le Foyer Rémois, sur une emprise de 16 963 m². Les terrains se situent dans la partie nord-ouest de la ville actuelle.

Le site est en effet localisé à 800 m au nord du tracé de l'*oppidum* gaulois, à l'intérieur de l'enceinte de la ville antique, à 50 m au sud du tracé supposé du fossé et à 100 m à l'ouest du *cardo*. Il se trouve à quelques 50 m des arènes antiques, elles mêmes localisées presque au chevet de l'église Saint-Thomas ; celles-ci subsistent jusqu'à la période médiévale.

La parcelle se trouve également à moins de 800 m à l'extérieur des remparts de l'Antiquité tardive et des fortifications du XIV^e s. La rue Lecointre est créée en 1876. Quatorze sondages totalisant 2 122 m² ont été ouverts, soit 12,5 % de la surface de l'emprise.

Les structures rencontrées lors de l'opération révèlent la présence d'une occupation gallo-romaine dans ce secteur de la ville, notamment une rue nord-sud qui traverse la parcelle. Celle-ci avait déjà été repérée lors de la fouille des Hautes-Promenades en 1994 (Lévêque, 1994). Elle est caractérisée ici par la présence d'ornières sur la craie, parfois empierrées. Dans le sondage 7, elles se dirigent nettement vers l'ouest. Ceci s'explique probablement par la proximité du fossé de l'enceinte vers lequel les ornières tournent. La rue n'est apparemment pas bordée de portique ni de caniveau. Une occupation a été remarquée seulement sur le bord est de la rue, sur 15 m de large. Celle-ci a une épaisseur stratigraphique de 0,30 m. Des vestiges de grands creusements sont apparus, semblant être des caves ou des fosses d'extraction.

Par ailleurs, tout le quart nord-est de la fouille avait déjà été détruit par les constructions contemporaines. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas repéré de vestiges archéologiques dans ce secteur.

Sur le reste de la parcelle, d'autres traces d'occupation ont été repérées. Elles se présentent sous la forme de fossés palissadés, d'enclos, de fosses et de puits.

Dans la zone sud-est de la parcelle, une structure maçonnée de 2 m de large a été découverte. Elle était entièrement récupérée. Elle pourrait correspondre à un aqueduc, un égout ou un massif de maçonneries monumentales. Par ailleurs, le lieu-dit les Trois Fontaines, situé à proximité de la parcelle, perpétue le souvenir de la présence de sources. La tranchée pourrait alors correspondre à une adduction d'eau provenant de ces sources. Une autre hypothèse s'offre à nous : il pourrait s'agir d'un mur appartenant à l'ampithéâtre gallo-romain. En effet, le cadastre napoléonien indique que nous sommes situés sur la parcelle du « Mont des Arènes », indice montrant la proximité de l'édifice public.

Le mobilier mis au jour dans toutes les structures antiques atteste d'une occupation comprise entre le II^e s. et le III^e s. de notre ère.

L'occupation médiévale semble absente sur cette parcelle. Seuls quelques vestiges contemporains (un mur et une fosse comblée de squelettes de chevaux) attestent l'existence d'occupations antérieures à l'usine.

Stéphane SINDONINO

REIMS

18-20 rue Pierret

Un diagnostic s'est déroulé dans le cadre du projet de construction d'un immeuble avec sous-sol au 18-20 rue Pierret à Reims sur une superficie de 544 m².

Deux sondages ont été effectués, l'un dans une cour et l'autre dans un hangar existant. Les deux sondages totalisent une surface ouverte de 45 m², soit 12 % de la surface totale.

Aucune structure organisée n'a été repérée. Ceci paraît très étonnant puisque la parcelle est située dans un quartier où les vestiges archéologiques sont apparus en grand nombre à la fin du XIX^e s.

La présence d'importants remblais de blocaille de craie sur la terre végétale dans les deux sondages paraît très atypique. La blocaille de craie est très grosse et très épaisse. Elle recouvre la terre végétale, qui apparaît aux alentours de 2,5 - 3 m. Celle-ci est homogène et contient quelques fragments de céramiques et de tuiles. D'après les études de sol réalisées préalablement au diagnostic,

la craie apparaîtrait seulement à 7 m sous le niveau actuel. Les vestiges se situent probablement à ce niveau. Malheureusement, pour des questions de sécurité et en raison de la nature du projet d'aménagement (un niveau de sous-sol), cette couche n'a pas été atteinte.

L'hypothèse selon laquelle la parcelle semblerait se situer sur une vallée sèche, plus précisément dans un talweg, pourrait expliquer cette stratigraphie. La dépression formée par la vallée sèche aurait alors été comblée ultérieurement par un remblai de blocaille de craie. Ce remblai pourrait avoir un lien avec les voies de chemin de fer situées à quelques centaines de mètres de là : les remblais auraient été déversés sur la dépression lors de leur construction au XIX^e s.

Stéphane SINDONINO

REIMS

31bis boulevard Saint-Marceaux

À l'occasion d'un projet de construction d'un immeuble localisé sur le territoire de la commune de Reims, au 31 bis boulevard Saint-Marceaux sur les parcelles CK n° 99 et 100, un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface de 636 m².

Les deux sondages (24 m²) ouverts montrent que le terrain est bouleversé par une carrière d'extraction de craie dont les remblais supérieurs à 3 m mettent en évidence des matériaux datant du début du XX^e s.

Bien que située dans un secteur riche en vestiges archéologiques situé à l'intérieur de la ville du Haut-Empire, cette opération ne révèle pas la présence de structures archéologiques dans cette emprise.

Pascal STOCKER

REIMS

10 rue Franklin Roosevelt

Antiquité

Un projet de construction d'une médiathèque et d'un amphithéâtre enterré à l'intérieur de la cours du Lycée Roosevelt, a motivé la mise en oeuvre d'un diagnostic archéologique, sur une emprise de 1 700 m².

Le secteur concerné par le projet de construction se situe à l'intérieur, dans la partie nord-ouest de la ville du Haut Empire à l'ouest du *Cardo maximus*, dans un environnement archéologique relativement riche, mis en évidence par les différentes opérations ayant eu lieu à proximité.

La craie géologique se situe à une altitude moyenne de 81 m N.G.F. Elle est recouverte d'un paléosol (formation superficielle tardiglaciaire).

Cette évaluation a permis de reconnaître une importante concentration de structures qui entament, pour la plupart, la craie géologique.

L'ensemble des sondages confirme une occupation antique matérialisée par la présence d'une rue orientée est-ouest et par les vestiges d'un îlot d'habitation localisé au nord de la bande de roulement, dont cinq phases de circulation ont été identifiées.

Cette portion de rue est perpendiculaire à la rive ouest du *Cardo maximus* et rejoint perpendiculairement la rue découverte lors de la fouille de la rue Maucroix (Rollet, 2004).

Les vestiges associés à l'habitat sont matérialisés par des fondations de mur et des niveaux de sol de maison conservés sur 1 m d'épaisseur en moyenne.

Pour la période de l'Antiquité tardive, il est possible que la zone concernée soit utilisée en cimetière.

On note cependant, à proximité, la présence d'inhumations des III^e s et IV^e s. mises au jour lors de la fouille de la rue Maucroix.

Pascal STOCKER

Époque moderne

REIMS

Rue Martin Peller, rue Casin, rue de Courlancy

Le projet de construction d'un bâtiment sur sous-sol couvrant une superficie de 1 700 m² a donné lieu à la mise en place d'un diagnostic archéologique sur le territoire de la commune de Reims, à l'angle des rues Casin, Martin Peller et Courlancy. 9 % de l'emprise a été sondée, soit 149 m². Les sondages ont atteint le substrat, à une profondeur variable en raison de forts pendages, entre 0,1 m à 2 m de profondeur. Le terrain est constitué de dépôts de colluvions (sondages n° 6 et 7) d'une épaisseur variable, recouverts d'un remblai récent de 0,2 m à 1 m d'épaisseur, déposé pour niveler notamment la partie nord du terrain.

Cette évaluation a pour objectif d'identifier d'éventuels vestiges archéologiques liés au cimetière d'une léproserie

découverte lors de la fouille du 12, rue Martin Peller située à une cinquantaine de mètre de la parcelle sondée.

Cependant les sondages apportent des informations sur une occupation qui remonte à la période moderne, matérialisée par les vestiges d'une bande de roulement orientée sensiblement nord-sud, bordée sur sa partie est par des systèmes de drainage.

Après examen du cadastre napoléonien de ce secteur de la ville, il s'avère que cette bande de roulement correspond à un chemin qui serait à l'origine de la rue Martin Peller, dont le tracé est actuellement légèrement décalé.

Pascal STOCKER

Époque moderne

REIMS

4 rue des Tournelles

Un projet de construction d'immeuble collectif localisé sur le territoire de la commune de Reims, au 4 rue des Tournelles a occasionné la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une emprise de 125 m². 25 m² ont été ouverts, soit 20 % de la surface.

La profondeur pour atteindre le niveau de terrassement prévu pour la future construction est de l'ordre de 3 m sur l'ensemble de la zone évaluée.

La parcelle est située au cœur de la ville du Haut-Empire et de la cité médiévale, dans un environnement archéologique très riche, mis en évidence par les différentes opérations ayant eu lieu à proximité.

L'opération de diagnostic montre que la parcelle est occupée par une grande cave sur environ 80 m².

Cependant, le sondage confirme, dans la partie sud de la parcelle, une occupation de l'Antiquité tardive matérialisée par la présence de niveaux de sol construits en craie compactée qui correspondent peut être à des trottoirs localisés à proximité d'une rue antique orientée est-ouest. Cette évaluation a également permis de reconnaître des vestiges du Haut Moyen-Âge et du Moyen-Âge matérialisés par la présence de sols et de fondations de mur qui marquent la présence d'un habitat.

Pascal STOCKER

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à un projet de construction sur le site Clairmarais, dans le secteur nord-ouest de la ville.

Dans le cadre de la première tranche, qui concerne 8500 m². 394 m² ont été ouverts, soit 5 % de l'emprise, à l'aide de 23 sondages d'une profondeur maximum comprise entre 3 m et 5,40 m.

L'altitude moyenne de la parcelle s'élève à 82,5 NGF.

Le terrain se trouve dans un environnement archéologique relativement riche, mis en évidence par les différentes opérations ayant eu lieu à proximité.

L'ensemble des sondages confirme une occupation antique correspondant à un îlot d'habitation, dans un état de conservation relativement bon, situé à proximité de la partie ouest de la bande de roulement, reconnue sur les chantiers de fouille réalisés rue Maucroix (Rollet, 2002) et du 28, boulevard Joffre (Balmelle, 1988).

La coupe stratigraphique observée dans le sondage n° 8 permet d'identifier trois phases de construction, conservées sur 1 m d'épaisseur en moyenne, dont la première occupation peut correspondre à une séquence gallo-romaine précoce, marquée par la présence de trous de poteau. Cependant, la majeure partie des sondages réalisés dans la partie est de l'emprise montre que le site a été bouleversé, probablement par la récupération de matériaux de construction.

La partie ouest de l'emprise est marquée par la présence de dépôts hydromorphes, représentés en deux phases.

Les points d'altitude relevés au sommet de la craie géologique montrent un dénivelé relativement irrégulier est-ouest d'environ 1 m pris aux deux extrémités de l'emprise, dont la partie en aval, localisée à l'ouest, est marquée par la présence de dépôts hydromorphes.

Cette zone présente certainement les limites de la partie nord-ouest de la ville du Haut-Empire.

Les restes de faunes, notamment de cheville osseuse de bovidés prélevés dans la première phase, déterminent probablement la présence d'une activité liée à l'exploitation de la corne et éventuellement à une activité de boucherie. L'ensemble des données recueillies au cours de l'opération confirme donc la présence d'une occupation gallo-romaine sur l'emprise.

Les résultats obtenus à l'issue de ce diagnostic montrent les limites de la partie nord-ouest de la ville et des vestiges d'habitats qui peuvent compléter les informations sur l'urbanisation de la ville du Haut Empire.

Cependant, il n'a pas été possible de définir l'étendue de l'habitat localisé à l'ouest de la rue découverte rue Maucroix et Boulevard Joffre, en raison de l'absence d'indices archéologiques dans les sondages réalisés au centre de l'emprise, détruits postérieurement.

Les vestiges archéologiques les mieux conservés se situent en limite est de l'emprise, qui reste à évaluer dans une seconde phase.

Pascal STOCKER

La zone évaluée localisée sur le territoire de la commune de Reims, rue Edouard Mignot, concerne pour la deuxième tranche d'intervention, une surface de 4290 m². celle-ci s'est déroulée du 28 au 30 novembre 2006. Une première tranche d'évaluation avait été menée en août 2006 sur la partie ouest de la parcelle (8 500 m²) et avait permis de mettre au jour des vestiges d'habitat gallo-romain et une zone matérialisée par des dépôts sédimentaires hydromorphes qui matérialisent la limite de l'extension de la ville antique du Haut-Empire.

Trois fenêtres couvrant une surface de 58,22 m², soit 1,5 % de l'emprise, ont été ouvertes. La profondeur maximale est comprise entre 1,70 m et 2,60 m.

L'ensemble des sondages confirme une occupation antique correspondant à un îlot d'habitation, dans un état de conservation relativement bon, situé à proximité de la partie est de la bande de roulement reconnue sur les chantiers de fouille réalisés rue Maucroix en 2002 (Rollet,

2004) et au 28, boulevard Joffre (Balmelle, 1988) et de la rue mis au jour lors du diagnostic archéologique réalisé à l'intérieur du Lycée Franklin Roosevelt.

Les vestiges archéologiques observés dans le sondage n° 2 permettent d'identifier trois phases de construction, conservées sur 1 m d'épaisseur en moyenne. Cependant, il est probable que les couches archéologiques soient conservées sur une épaisseur plus importante dans la partie est de l'emprise par rapport à leur niveau d'apparition. La présence de culots de forge peut signaler la présence d'une activité artisanale de la métallurgie du fer dans ce secteur de la ville.

Les structures reconnues au sommet de la craie géologique (trous de poteau et fosses) sur les opérations réalisées à proximité, notamment lors de l'évaluation de la première tranche, permettent de déterminer que ce secteur est occupé lors d'une séquence gallo-romaine précoce.

Pour la période de l'Antiquité tardive, il est possible que la zone concernée soit utilisée en cimetière. On a, en effet, noté à proximité la présence d'inhumations des III^e et IV^e s. sur la fouille de la rue Maucroix (Rollet, 2004). L'ensemble des données recueillies au cours de l'opération confirme donc une occupation gallo-romaine sur l'emprise du projet de construction.

Les résultats obtenus à l'issue de ce diagnostic mettent en évidence des vestiges d'habitats qui peuvent compléter les informations sur l'urbanisation de la ville du Haut-Empire. S'il n'a pas été possible de justifier une occupation gallo-romaine précoce, mais les opérations archéologiques menées à proximité peuvent le laisser supposer.

Pascal STOCKER

REIMS

ZAC de la Croix-Blandin (tranche 2)

Multiple

Le diagnostic réalisé sur 10 ha de la future ZAC Croix-Blandin en 2005-2006 permet de conclure à la présence de plusieurs noyaux d'implantation humaine. Ils se répartissent sur 5 zones et s'étalent sur une période comprise entre la Protohistoire (âge du Bronze ?) et la période contemporaine.

9 800 m², soit 9,8 % de l'emprise ont été ouverts au moyen de 79 tranchées jusqu'au substrat.

De la période la plus ancienne ce sont principalement des trous de poteau et des fosses qui ont été mis au jour. Ils se concentrent dans les zones 5, 4 et 1. Au moins deux bâtiments sur 4 poteaux et un sur 6 poteaux sont identifiables.

La période antique est marquée sur la parcelle par le passage de l'aqueduc de la ville de Reims. Très récupéré dans sa portion ouest, le canal est mieux préservé à l'est. Cette conservation différente est certainement le résultat d'un enfouissement plus important à l'est (environ 3 m) qu'à l'ouest (entre 1,5 et 1,8 m). Un fossé de la période traverse aussi la zone 1 d'est en ouest. Quelques trous

de poteau ont été découverts à l'est de l'emprise (zone 3 et 5). Mais ceux-ci sont très arasés et se confondent avec quelques fosses de plantations.

La période médiévale est caractérisée par la présence d'au moins 4 chemins est-ouest. Ce sont les ornières consécutives aux passages des véhicules qui ont laissé leurs empreintes dans le substrat, sauf pour un emplacement (zone 1, sondage 14) où les ornières se sont formées dans la terre végétale, 30 cm sous le niveau actuel. Le mobilier présent dans ces différents chemins nous indique une datation comprise entre le XIII^e et le XV^e s.

Plus près de nous, ce sont les vestiges de la Première Guerre Mondiale qui ont le plus marqué le terrain. De nombreuses tranchées et une casemate ont été ainsi repérées.

Stéphane SINDONINO

REIMS

ZAC de la Croix-Blandin (tranche 3A)

Multiple

Le diagnostic archéologique correspondant à la tranche 3A du projet d'aménagement de la future ZAC de la Croix-Blandin a permis d'observer des vestiges archéologiques dans plusieurs secteurs. Sont concernées les parcelles section ZN n° 14 à 19, n°, 24 à 26, n° 28 et n° 31 de la commune de Reims. 20 593 m² ont été sondés, soit 8,2 % de l'emprise de 260 637 m².

Un fossé protohistorique, appartenant probablement au site repéré par S. Sindonino (tranche 2 ; Sindonino, 2006) au nord de la parcelle ZN n° 26, a été dégagé à l'extrémité occidentale de la future voirie « Balcon basse ».

Au sud-est et au sud-ouest de la zone diagnostiquée, dans les parcelles ZN n° 24 n° 31, les sondages ont confirmé le passage de l'aqueduc romain de Reims, qui avait déjà été observé par S. Sindonino dans les parcelles ZN n° 25 et 26.

L'aqueduc entre dans la zone diagnostiquée par le sud-est, à hauteur de la cote 107 m. Après décapage de la terre arable, il apparaît sous la forme d'une structure linéaire large de 2,30 m comblée par un limon brun relativement meuble, dans lequel sont inclus de petits blocs de pierre et du mortier de tuileau détritique.

Dans ce secteur, le tracé de l'aqueduc paraît globalement linéaire, ce que semblent confirmer les élargissements des sondages.

Une coupe de l'aqueduc a été effectuée dans le sondage 265. La profondeur du sondage (3 m) ne permet pas des conditions d'observation optimales (la paroi nord et le fond du creusement ne sont pas visibles). Il apparaît cependant que le banc de craie a été entaillé sur une profondeur de l'ordre de 2,60 m. La paroi sud est parfaitement verticale sur une hauteur d'environ 2 m puis s'évase très rapidement, ce qui explique la largeur de la tranchée à son niveau d'apparition.

À cet endroit, l'aqueduc a fait l'objet d'une récupération qui a causé la disparition du radier (dalles de calcaire du fond de l'aqueduc), la destruction totale des piédroits et de la couverture du canal. La tranchée était comblée par une succession de couches de pierres et de mortier détritique rejetés par les récupérateurs.

Une autre partie du tracé de l'aqueduc a été observée au sud-ouest de la zone diagnostiquée dans le sondage 200-201, toujours à hauteur de la cote 107. Dans ce secteur, la tranchée apparaît sous une succession de couches limoneuses épaisses de 1,70 m. L'élargissement du sondage a permis d'observer un changement de direction de la tranchée, certainement liée à la présence d'un vallon parallèle au tracé de l'autoroute A34.

Une coupe effectuée légèrement en aval du changement de direction a permis une observation détaillée de la tranchée de l'aqueduc.

À cet endroit, la tranchée de fondation de l'aqueduc, large de 1,70 m, entaille la craie sur une profondeur de 0,70 m. Le fond est plat et les parois parfaitement verticales. Encore une fois, l'aqueduc a fait l'objet d'une récupération : le radier (dalles de calcaire), les piédroits (et la couverture du canal) ont disparu. La stratigraphie du comblement indique deux phases : la mise en place d'un blocage de pierres (nodules de silex orange en plaquette (provenance probable : montagne de Reims) ; grès ferrugineux (côte d'Île-de-France)) mêlées à de l'arène rougeâtre puis la mise en place d'un mélange de pierres, mortier détritique et limon brun. Alors que cette dernière couche résulte manifestement de la récupération de l'aqueduc, la première correspond peut-être à la semelle du radier encore en place (absence de mortier hydraulique détritique).

La faible profondeur de la tranchée dans ce secteur est

notable et conduit à privilégier deux hypothèses : soit l'aqueduc a été victime d'une érosion conséquente postérieurement à l'Antiquité (la tranchée aurait été tronquée d'au moins 1 m) ; soit l'aqueduc émergeait du sol dans ce secteur, cette dernière disposition permettant d'éviter un trop grand détour pour suivre une altitude constante.

Bien que l'aqueduc ait été récupéré dans les sections coupées, on ne saurait généraliser ce constat à l'ensemble du tracé dans le secteur de la Croix-Blandin. Outre une section observée par S. Sindonino où les piédroits étaient encore conservés, il est probable que les piédroits sont en partie conservés dans la section observée dans le sondage 200-201 : contre la paroi nord de la tranchée de l'aqueduc, à l'est du sondage, un alignement de blocs de silex suggère la présence d'un piédroit conservé.

Au nord, le long de l'A 34, les sondages ont révélé la présence de fossés parallèles, antérieurs à la première guerre mondiale. Ceux-ci pourraient délimiter un parcellaire de type laniéré remontant à l'époque Moderne ou médiévale. Dans la partie nord, plusieurs tronçons de chemin creux semblent attribuables au courant du Moyen Âge.

D'autres structures non datées ont été observées dans les sondages 151, 203, 224.

Signalons enfin la présence de nombreuses structures de la Première Guerre mondiale (tranchées, trous d'obus, dépotoirs), principalement dans les parcelles ZN n° 14 à 19.

Michel KASPRZYK

REIMS

ZAC de la Croix-Blandin (tranche 3B)

Multiple

Les parcelles ZN n° 14 à 16, 28 et 31 de la commune de Reims sont concernées par la tranche 3B de la future ZAC de la Croix-Blandin aménagée à l'instigation de la SAEM Reims développement. Sur les 447 480 m² concernés, 36 088 m² soit 8,4 % de l'emprise accessible (430 350 m²) ont été sondés.

Les vestiges archéologiques de différentes périodes,

Nécropoles de l'âge du Fer

Le diagnostic de la tranche 3B a révélé deux concentrations de sépultures au Champ Dolent et au sud-est du projet à la Croix Chaudron.

Nécropole du Champ Dolent

Le diagnostic a permis d'observer 22 fosses rectangulaires apparemment concentrées autour de deux pôles distants de 70 m environ. La présence d'ossements humains en surface des structures et dans une fosse testée permet d'affirmer qu'il s'agit de sépultures.

D'une manière générale, les structures paraissent très irrégulièrement dispersés dans ces deux pôles funéraires. Les indices disponibles suggèrent que nous avons affaire à des tombes plates, globalement orientées est-ouest, sans structure visible de marquage au sol, à l'exception de deux sépultures qui se trouvent respectivement au centre d'un enclos délimité par un fossé-de 0,70 m de large dessinant une structure circulaire de 9 m de diamètre (st B84-4).

Le fossé est interrompu au nord-est de l'enclos, interruption qui semble résulter de l'arasement de la structure ; et au centre d'un enclos délimité par un fossé de 0,75 m de large dessinant une structure quadrangulaire d'environ 6,80 m de côté (un seul angle observé) (st B283-2).

Les fosses sépulcrales sont de dimensions variables, la plus petite mesurant 0,82 par 0,36 m, la plus grande 2,20 par 1,05 m et la moyenne se situant autour de 1,90 m par 0,80 m. Elles entaillent le banc de craie sur une profondeur difficile à évaluer (0,25 m dans le cas de la sépulture A84/85-1).

Un test effectué dans la fosse st A84/85-1, à hauteur du bassin, à 0,80 m de l'extrémité occidentale, à 0,20 m du bord nord de la sépulture, à 0,20 m sous le niveau d'apparition de la sépulture, a permis de recueillir une fibule en alliage cuivreux dérivée du type de Marzabotto et datable de La Tène A. Elle ne semble pas en place.

Cette nécropole correspond vraisemblablement à celle partiellement explorée en février 1910 par H. Gillet puis en 1927 par J. Orblin (Orblin, 1927 ; Guillaume, 1970 ; bilan dans Chossenot, 2004, p. 278-279, n° 13*). Celle-ci est localisée sur « le territoire de Cernay principalement, mais aussi, en partie, sur celui de Reims, du moins la zone fouillée par H. Gillet, à 700 m à l'Est d'une butte de Tir, à 800 m au Nord et sur la perpendiculaire à la route N 44 Reims-Châlons » (Guillaume, 1970 : p. 40). Cette description géographique permet *a priori* d'exclure une localisation sur la commune de Cernay (sauf éventuelle modification des limites communales depuis 1910) et correspond parfaitement avec la localisation de la nécropole découverte en août 2006.

Les carnets de fouille de H. Gillet, publiés par H. Guillaume, indiquent qu'il fouilla au moins 10 sépultures de La Tène A, dont un tombeau à char (Guillaume, 1970 : p. 40-47). D'autres découvertes conservées au musée de Reims pourraient dater de La Tène C (vase reproduit dans Chossenot *et alii*, p. 279, Figure 166). Les données de la fouille Gillet indiquent le potentiel de ce secteur, mais aussi que celui-ci n'a fouillé qu'une faible partie des structures funéraires (10-sépultures, alors que le diagnostic effectué sur 10 % de la surface en a révélé 22). L'organisation de la nécropole (densité irrégulière des sépultures, présence d'enclos circulaires et quadrangulaires) évoque celle de Marne, Le Mont-Troté (Ardennes ; Rozoy, 1987).

Nécropole de la Croix Chaudron

Le diagnostic a permis d'observer 27 fosses rectangulaires au sud-est de la parcelle ZN 31. La présence d'ossements humains en surface des structures permet d'affirmer qu'il s'agit de sépultures. Il est assuré que la nécropole s'étend au-delà de la limite du projet, sur la commune de Saint-Léonard.

D'une manière générale, les structures paraissent très irrégulièrement dispersées.

La majorité des découvertes correspond à des tombes plates, globalement orientées est-ouest. L'enclos B264ext-1 indique la présence de monuments funéraires.

Les fosses sépulcrales sont de dimensions variables, la plus petite mesurant 1,05 par 0,65 m, la plus grande 2,7 m par 0,7 m et la moyenne 2 par 0,8 m.

Le mobilier en place provenant d'une sépulture testée et rebouchée au moyen de craie blanche (st B249-1 : céramique peinte en rouge) et du niveau d'apparition des sépultures (st B264-2 : deux bords d'assiette groupe Demoule 5111, un bord de vase sans col (Demoule 5611, 5612 ou 562) ; st B264-1 (un bord de pot caréné groupe Demoule 52 ?) oriente la datation de ces sépultures vers la phase II de la chronologie Aisne-Marne (Demoule 1999, p. 145, fig. 9.2), c'est-à-dire La Tène A.

Des bâtiments protohistoriques ?

Des concentrations de trous de poteaux ont été observées dans 3 sondages du diagnostic. Leur organisation suggère qu'ils appartiennent à des bâtiments protohistoriques.

Dans le sondage B270, le diagnostic a mis en évidence quatorze creusements comblés par un limon brun sombre. Les creusements semblent disposés sur une ellipse orientée nord-sud, longue de 9 m et large de 5 m. Une telle disposition évoque à priori un bâtiment de plan ovale, type de construction connu dans le nord-ouest de la France à la fin de l'âge du Bronze et au début de l'âge du Fer (Lepaumier, Marcigny, Ghesquière, 2005). Notons cependant que la structure du sondage B270 ne présente pas d'avent, structure présente sur les bâtiments normands, et que la présence de bâtiments ovales ne paraît pas attestée en Champagne à ce jour.

Concentration de poteaux du sondage B234 : deux greniers ?

Dans le sondage B234, le diagnostic a mis en évidence onze creusements circulaires (st B234-1 à 11), comblés par un limon brun sombre. Ces creusements paraissent correspondre à des trous de poteaux.

La disposition des trous de poteaux permet de proposer la restitution de deux greniers sur quatre poteaux.

Concentration de poteaux du sondage A13 : un grenier ?

Dans le sondage A13, le diagnostic a mis en évidence trois creusements circulaires (st A13-2 à 4), comblés par un limon brun sombre. Ces creusements paraissent correspondre à des trous de poteaux à parois verticales et fond plat, d'un diamètre moyen de 0,45 m et d'une profondeur conservée de 0,2 m.

La disposition des poteaux suggère la présence d'un quatrième creusement qui aurait été détruit par une tranchée de la première guerre mondiale.

L'aqueduc de Reims

Les principaux vestiges d'époque romaine observés dans les sondages correspondent à l'aqueduc antique de Reims, déjà observé lors des diagnostics des phases 2 et 3A.

On rappellera rapidement que l'aqueduc de Reims, qui amène l'eau de la Suippe à Reims, traverse les communes de Jonchery-sur-Suippe, Saint-Hilaire-le-Grand, Aubérive, Prosnes, Val-de-Vesle, Beine-Nauroy, Nogent-l'Abbesse, Puisieux, Cernay-les-Reims et Reims.

L'aqueduc, long de 44 km, capte les eaux de la Suippe en amont du village de Jonchery, à la cote altimétrique de 123,5 m NGF (Arduin, 1997 : p. 339). À l'emplacement du Parc des expositions de Reims (Les Charmilles), dernier tronçon reconnu de l'aqueduc avant son entrée dans la ville antique, le fond du canal se situe à une altitude de 102,5 m NGF (Arduin, 1985 ; GEACA, 1985). Le dénivelé entre le captage et ce point est donc de 21 m soit une pente moyenne de 0,5 m par kilomètre.

Dans ses grandes lignes, le tracé de l'aqueduc est à peu près rectiligne de Jonchery-sur-Suippe à Prosnès, puis prend ensuite un aspect sinueux dans sa traversée des communes de Beine-Nauroy, Nogent-l'Abbesse, Puisieulx, Cernay-les-Reims et Reims. Dans ces communes, la complexité du tracé découle de la volonté des constructeurs de suivre les courbes de niveau du relief, sans doute afin d'éviter la mise en place d'aménagements complexes tels que siphons ou pont-aqueducs.

Dans le secteur concerné par le projet de ZAC, l'aqueduc pénètre dans la parcelle ZN 31 à hauteur de la cote altimétrique 107 m NGF, suit globalement cette altitude en se rapprochant de la voie ferrée Reims / Châlons qu'il longe dans les parcelles ZN 25-26 (Sindonino 2006), avant que son tracé s'incurve vers le nord (à l'emplacement du bassin ZN 12) puis vers l'ouest (sud de la parcelle ZN 24).

Les données du diagnostic d'août 2006

L'emplacement de l'entrée et la sortie de l'aqueduc dans la ZAC Croix-Blandin étant connus depuis les diagnostics des phases 2 et 3a, l'évaluation a essentiellement consisté à préciser le tracé exact et l'architecture de l'aménagement, ainsi qu'à rechercher des aménagements annexes.

Lors de l'opération, l'aqueduc a été observé dans 23 (ou 24?) sondages situés au sud de la zone à diagnostiquer. Le tracé global avait été observé avant 1997 par M. Arduin, qui a publié un cliché aérien de ce secteur (Arduin 1997).

L'aqueduc entre dans la zone diagnostiquée par le sud-est, à hauteur de la cote 108 m. Le tracé suit sensiblement cette courbe de niveau jusqu'à son entrée dans la parcelle ZN 26 (diagnostic de S. Sindonino, phase 2). Il a été observé sur une longueur de 510 m.

Après décapage de la terre arable, il apparaît sous la forme d'une structure linéaire de largeur variable (de 1,7 à 2,3 m), majoritairement comblée par un limon brun relativement meuble, dans lequel sont inclus de petits blocs de pierre et du mortier de tuileau détritiques

Dans le sondage B130, la profondeur du sondage (3,5 m) ne permet pas des conditions d'observation optimales. Il apparaît cependant que, lors de la construction de l'aqueduc, le banc de craie a été entaillé sur une profondeur de l'ordre de 3 m. Le fond de la tranchée est plat, les parois sont parfaitement verticales sur une hauteur d'environ 1,8 m puis s'évasent progressivement. À son niveau d'apparition, la tranchée mesure 2,3 m de large.

À cet endroit, l'aqueduc a fait l'objet d'une récupération complète, qui a causé la disparition du radier (dalles de calcaire du fond de l'aqueduc), la destruction totale des piédroits et de la couverture du canal. La tranchée était comblée par une succession de couches de pierres (meulière essentiellement, mais aussi grès de la côte d'Ile-de-France et rares fragments de dalle en calcaire), liées par du limon brun et des fragments de béton de tuileau antique.

Les prélèvements de matériaux (pierres et mortier) effectués par G. Fronteaux (Université de Reims) permettent quelques observations préliminaires de grand

intérêt dans la mesure où elles n'ont jamais été effectuées sur un aqueduc de Gaule septentrionale.

Dans le sondage A251, l'aqueduc présentait un état de conservation tout à fait exceptionnel, et il a été possible d'observer un tronçon sans doute intégralement conservé, ce qui n'avait pas été le cas depuis le XIX^e s. Notons que les observations du XIX^e s. sont toutefois très mal documentées. Seule la voûte a été percée, de manière à pouvoir effectuer des observations sur l'état de l'intérieur du conduit.

Dans ce dernier, non comblé à l'emplacement et à l'ouest du sondage, on distingue nettement les piédroits et la voûte. Le fond du *specus* (le canal) est moins visible, on peut cependant supposer qu'il est recouvert d'une couche de limon (sans doute relativement faible).

Les piédroits sont visibles sur environ 1 m de haut et sont intégralement recouverts de béton de tuileau. La largeur du *specus* peut-être estimée à 0,7 m. À la base des piédroits, on remarque des concrétions qui résultent sans doute de la circulation de l'eau dans le *specus* durant l'Antiquité. De telles concrétions permettent de raisonner sur l'évolution du débit de l'aqueduc, sur la durée des phases de fonctionnement et sur la qualité biochimique des eaux écoulées (Fabre, Fiches et Leveau 2005, p. 11). Les dimensions du canal (section interne de 0,63 m²) permettent de classer cet aqueduc dans une catégorie comprise entre les grands aqueducs de Gaule (Arles, Nîmes, Vienne, Fréjus, Autun, Metz et Cologne où la section mesure entre 1 et 1,4 m²) et des ouvrages plus modestes (section interne autour de 0,5 m²), comme ceux de Narbonne, Béziers, Glanum, Cahors, etc. (sur cette classification, Fabre, Fiches et Leveau 2005, p. 7).

La base de la voûte, constituée de blocs de meulière disposés en claveaux liés par un sable jaunâtre, est légèrement plus large que le conduit : un retrait au sommet des piédroits est nettement visible. L'intrados est recouvert par un béton mis en place au moyen d'un coffrage de planches dont les empreintes sont encore très bien conservées. Le béton semble moins épais que sur les piédroits. On peut, supposer que la voûte, dont l'articulation avec les piédroits n'est pas clairement perceptible, a été mise en place sur un gabarit en bois, qui s'appuyait peut-être sur le retrait du sommet des piédroits. À Autun par exemple, les parois et le sommet des piédroits de l'aqueduc de Montjeu sont recouverts de béton avant la construction de la voûte. Celle-ci est effectuée en deux temps : avec la mise en place d'un départ de voûte constitué de pierres disposées horizontalement, départ dont le sommet s'incline de 45° vers la conduite ; la voûte étant réalisée dans un second temps au moyen de dalles disposées en claveaux.

Après la mise en place de la couverture du canal, la tranchée large de 1,7 m dans laquelle est construit l'aqueduc a été comblée par une blocaille de craie très peu limoneuse. La présence de cette blocaille, jamais observée auparavant sur les tronçons dégagés dans la ZAC de la Croix-Blandin, semble être un bon indice de la présence d'une section d'aqueduc non récupérée.

Notons enfin que la « tranchée de fondation » de l'aqueduc entaille (la base d'un sol ancien sur 0,2 m.

Le diagnostic n'a pas permis de recueillir d'éléments de datation fiables et la question de la chronologie de l'aqueduc reste donc en suspens.

Un fossé de parcellaire d'époque romaine ?

Un important fossé a été observé sur une longueur de 180 m au sud de la parcelle ZN 31. Le creusement, globalement orienté est-sud-est / ouest-sud-ouest du sondage B281 au sondage B239, bifurque en direction du sud-ouest à hauteur du sondage B239. La longueur du fossé semble indiquer qu'il correspond à une délimitation parcellaire.

Le creusement conservé, profond de 0,70 m, large de 1,60 m à l'ouverture présente des parois obliques et un fond plat large de 0,90 m. Dans la coupe du sondage B250, on distingue au moins trois phases de comblement.

Chemins creux

Plusieurs chemins creux ont été observés lors de l'intervention. Certains prolongent des segments découverts lors des tranches de diagnostic 2 et 3a, d'autres complètent le réseau de circulation ancien du secteur.

Un chemin, orienté est-ouest, présente un tracé strictement parallèle à l'aqueduc, qu'il longe à environ 25 m au nord. Il a été observé sur près de 350 m et disparaît à l'est du sondage B207, peut-être sous l'effet de l'érosion. Il réapparaît de manière sporadique 180 m plus à l'est dans le sondage A252. La largeur du chemin à son niveau d'apparition varie selon les secteurs : 5 m dans le sondage B150, vestiges d'ornières sur 0,50 m de large dans le sondage A202. Notons que ce chemin est bordé d'une importante levée de terre, elle aussi parallèle à l'aqueduc, et que le lien précis entre ces trois aménagements devra être approfondi à l'avenir.

D'autres chemins ont été observés dans les secteurs de la Croix-Chaudron et du Champ Dolent

Michel KASPRZYK

SAINT-ÉTIENNE-AU-TEMPLE

La Commanderie

Protohistoire, Époques moderne et contemporaine

Un diagnostic a été réalisé dans le cadre d'un projet de lotissement à Saint-Étienne-au-Temple sur une emprise de 3,5 hectares. Environ 10 % des terrains ont été sondés, permettant de détecter des vestiges archéologiques des périodes protohistoriques et modernes/contemporaines.

Concernant ces dernières, deux chemins récents ont été mis au jour. Ils sont orientés nord-sud, dans le prolongement de la rue de La Commanderie de la commune de Saint-Étienne-au-Temple et ils se rejoignent au nord de l'emprise. Le tracé légèrement en creux, est marqué par des ornières creusées dans le substrat.

Un décapage en bordure de l'emprise, au nord-ouest de la parcelle, a permis de mettre au jour quelques structures datées de la fin de l'âge du Bronze, probablement vers le Bronze final IIb-111a pour st. 8, voire du tout début de l'âge du Fer pour st. 3.

Il s'agit de quatre petites fosses oblongues, d'une petite fosse circulaire, d'une grande fosse de type « fosse en cigare » très peu profonde et d'un bâtiment de type grenier sur quatre poteaux. Quelques chablis ont livré des petits fragments de céramique protohistoriques. Une grande fosse moderne se trouvait dans le même secteur.

La position de l'occupation de l'âge du Bronze, en limite ouest de l'emprise, tendrait à suggérer que le site s'étend vers le bas du versant de la vallée de la Vesle. Les vestiges mis au jour correspondraient à la limite orientale du site.

Hervé BOCQUILLON

SAINT-GERMAIN-LA-VILLE

Giratoire RN 44

Époques moderne et contemporaine

Un diagnostic a été conduit en deux phases dans le cadre de l'aménagement d'un carrefour giratoire à Saint-Germain-la-Ville, lieux-dits « La Fosse au Louvat », « Voyette » et « La Contrée des Bois La Guerye », sur une emprise totale de 12 700 m². Sur les 11 500 m² concernés par la première phase, 1 080 m² ont été sondés (soit 9,4 % de l'emprise). Deux petites fenêtres ont ensuite été ouvertes lors de l'aménagement du

giratoire, pour caractériser plus précisément les vestiges d'une voirie, sur une emprise de 1 200 m².

La phase 1 de l'opération a livré deux structures archéologiques constituées d'une extrémité de fossé et d'une fosse. Faute de mobilier, ces deux vestiges restent non datés.

La seconde phase a permis de mettre en évidence un ancien axe de circulation, qui, d'après une brève étude archivistique, correspond à une création postérieure à 1713 et possiblement antérieure à la réalisation de la carte de Cassini. Cet axe se compose d'une bande de roulement de 8,40 m de large, constituée d'un niveau de craie compactée d'une épaisseur maximale de 25 cm, installé sur un horizon

naturel limoneux reposant sur le toit du substrat. L'ensemble est parcouru d'ornières. La question de la présence d'un réseau secondaire antique sur cette rive droite de la Marne reste donc posée

D'après Arnaud RÉMY

SAINT-HILAIRE-AU-TEMPLE

Le Moulin à Vent

Époque contemporaine

Un diagnostic a été réalisé préalablement au projet de construction de lotissements sur la parcelle AA n° 60, au lieu-dit « Le Moulin à vent », sur une emprise de 31 351 m². 2 521 m², soit 8 % de l'emprise ont été sondés.

L'évaluation archéologique n'a livré que quatre fosses anthropiques visiblement modernes. Trois de ces fosses contenaient des squelettes de chevaux. La quatrième n'a

pas livré de mobilier archéologique.

Aucun autre vestige archéologique n'a été découvert sur la parcelle sondée.

Zelda HUGON

SAINT-JUST-SAUVAGE

Le Pré de la Cure, Les Prés Missiriers

Multiple

Initié par le projet d'ouverture et d'exploitation d'une carrière par la société Béton Granulats Ile de France Est, un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Saint-Just-Sauvage.

L'évaluation portait initialement sur une superficie de 181 600 m² et traversait plusieurs parcelles en cultures (ZP n° 25 et 26 au lieu dit « Pré de La Cure » et ZP n° 2, 18 et 111 au lieu dit « Les Prés Missiriers ». sur les quelques 150 000 m² accessibles au moment de l'intervention 16 317 m² ont été sondés, soit 9% de la superficie initiale.

Le terrain se situe dans le lit majeur de la vallée de la Seine, à proximité de la confluence de la Seine et de l'Aube.

Au terme de cette opération, cinq occupations chronologiquement distinctes ont été détectées.

Au lieu-dit « Les Prés Missiriers », quatre implantations ont été appréhendées. Une occupation première d'époque néolithique fut observée en bordure d'emprise en bordure nord d'emprise. Elle est caractérisée par une dizaine de structures. Le mobilier céramique n'a malheureusement pas permis de préciser une séquence chronologique particulière. Toutefois, les quelques éléments recueillis hors structures attesteraient l'existence d'une occupation datée du Néolithique moyen, et plus précisément du Cerny / Videlles.

Une seconde occupation, révélée par quelques indices, témoigne en faveur d'une occupation résiduelle protohistorique. Le mobilier céramique, suppose une datation calée probablement sur la période de la fin de l'âge du Bronze et du début du premier âge du Fer.

Une troisième occupation protohistorique fut détectée dans la partie sud-ouest du terrain. Les vestiges mis au jour semblent indiquer que nous sommes probablement en présence d'une occupation à vocation agro-pastorale, datée de la période charnière de transition entre La Tène ancienne et La Tène moyenne (entre le IV^e s. et le II^e s. avant notre ère).

Enfin une quatrième occupation est localisée au nord-ouest. Le mobilier céramique, recueilli en très faible quantité, suppose une datation axée sur la période de la fin du bas Moyen Âge, voir même du début de l'Époque moderne (XVI^e s. – XVII^e s.). De nombreux vestiges (batterie de silos, unité architecturale sur poteau de plan circulaire, etc.) de datation indéterminée, ont également été appréhendés à distance relative des différentes occupations observées.

Enfin, une cinquième occupation fut détectée dans la partie nord-est du terrain, au lieu-dit « Le Pré de La Cure ». Les vestiges et le mobilier céramique mis au jour attestent la présence d'un habitat gallo-romain, daté du Bas-Empire, et plus précisément de la période comprise entre la seconde moitié du II^e s. et de la première moitié du III^e s. de notre ère.

Cette opération nous a également permis d'observer un contexte géologique très varié et ponctuellement difficile à saisir. La grande majorité des sondages ont atteint le *substratum* de sable fin de couleur jaune / beige à des profondeurs variables, comprises entre 0,6 m et 1,80 m de profondeur, témoignant d'une assise de sable au toit irrégulier, formant une série de nombreuses petites buttes de sable, périodiquement entamées par les

chenaux creusés par les eaux de surface. Ces buttes de sables sont recouvertes d'une superposition de plusieurs séries d'alluvions modernes, composé d'une matrice de limon argileux brun d'une puissance de 0,20 m à 0,40 m qui recouvre un second horizon de limon argilo-sableux gris de à de 0,10 m à 0,30 m d'épaisseur, sous laquelle se situaient généralement les structures archéologiques et les nombreuses anomalies naturelles (chablis, systèmes racinaires, terriers, etc.).

Entre les buttes de sables, de nombreuses dépressions ponctuelles (résultant de l'interception d'anciens chenaux)

arborant plusieurs horizons alluviaux, dont la profondeur est comprise entre 0 m et 2,6 m. Les solums habituellement rencontrés au sein de ces dépressions sont composé ainsi :

- terre végétale (0,3 à 0,4 m d'épaisseur)
- limon argilo-sableux brun (0,4 à 0,6 m)
- limon argilo-sableux gris / brun (0,5 à 0,7 m)
- limon argilo-sableux gris foncé / noir, avec parfois quelques strates d'horizon tourbeux (0,3 à 0,6 m).

Julien GRISARD

SAINT-JUST-SAUVAGE

Le Pré de la Cure, Les Prés Missiriers

Protohistoire, Antiquité

Cette intervention fait suite à l'évaluation archéologique réalisée par J. Grisard (Inrap) en février-mars 2006 sur un projet d'exploitation de carrière aux lieudits « Le Pré de la Cure » et « Les Prés Missiriers », sur le territoire de la commune de Saint-Just-Sauvage. L'emprise du projet, initié par la société Béton Granulats Ile de France Est, regroupe plusieurs parcelles totalisant une superficie de 18 hectares. Cette évaluation archéologique entreprise en octobre 2006 porte sur une partie de l'emprise non diagnostiquée en février-mars de la même année pour des raisons d'indisponibilité du terrain et concerne

La première intervention avait mis en évidence cinq occupations chronologiquement distinctes représentées par des empreintes de poteaux, des fosses, des puits, des fossés et probablement une cave. L'occupation gallo-romaine (Haut-Empire) s'avérait la mieux représentée sur l'emprise par un plus grand nombre d'artefacts et de structures.

L'intervention complémentaire conduite sur les parcelles n° 18 et 111, lieudit « Les Prés Missiriers », a révélé un troisième groupe de structures de la période gallo-romaine, peut-être lié à un enclos fossoyé. Les éléments de cette occupation apparaissent établis au sommet d'un banc de sable sur une aire d'environ un hectare.

L'analyse de la position d'artefacts dispersés dans les

dépôts sédimentaires recouvrant les granulats des alluvions anciennes de la Seine a notamment permis de reconnaître deux paléosols, l'un protohistorique, l'autre gallo-romain, et de constater la forte l'érosion de ces sols.

Une synthèse partielle des éléments reconnus au cours des deux opérations successives met en évidence la forte dispersion des structures et celle des artefacts qui tend à donner l'impression d'un manque d'homogénéité des occupations. Cet état résulte de la difficulté de percevoir les anomalies au travers des dépôts sédimentaires qui recouvrent le site. S'il y a eu érosion des structures et des sols sur les bancs de sable qui révèlent encore l'essentiel des empreintes archéologiques identifiées dans les sondages, il faut considérer un phénomène inverse d'accumulation à l'intérieur des dépressions et des cuvettes qui dissimulent les contours d'autres structures difficilement identifiables. Ce phénomène est patent pour les fossés dont on ne parvient plus à suivre la trace dès que l'on s'écarte des bancs de sable. À cette difficulté s'ajoute celle d'une dilution des contours de fosses ou des fossés dans l'encaissant peu distinct du remplissage.

Gilles DEBORDE

SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ

Le Goguernet, La Noue Hermandre

Multiple

La Société d'économie mixte de Châlons-en-Champagne porte le projet d'extension de la Zone industrielle de Saint-Martin-sur-le-Pré (Marne), lieudits « Le Travers de Saint-Martin » (section ZA, parcelle 5), « La Noue La Hermandre » (section ZA, parcelles 228, 230, 232, 234), « Le Goguernet » (section ZT, parcelles 29, 32) sur la commune de Saint-Martin et le lieudit « Les Crayères » (section Y, parcelles 14pp, 298pp, 350pp, 522pp, 523pp, 526pp, 527pp, 529pp, 573pp, 617pp) sur la commune de Recy, sur une emprise de 341656 m².

Plusieurs tranches de diagnostic ont été réalisées et ont permis de détecter différentes occupations archéologiques chronologiquement réparties entre le Paléolithique et l'Antiquité. Plusieurs secteurs de fouille ont été prescrits par le service régional de l'archéologie. L'évaluation effectuée en 2005 par S. Lenda (Inrap), a permis d'observer un niveau de sol datant probablement du Paléolithique, dans lequel a été trouvé une mâchoire d'équidé, des structures de l'âge du Bronze final, un enclos fossoyé d'époque romaine.



Figure 61 : Saint-Martin-sur-le-Pré, Le Goguernet, profil P9, paliers moyen et inférieur de la séquence paléolithique¹ (DAO et cliché B. Duchêne et M. Kasprzyck).

Sont concernés par cette opération deux secteurs distincts au lieu-dit « Le Goguernet » : le premier secteur (désormais secteur A), situé dans la parcelle ZA 5, est situé à l'emplacement du niveau de sol supposé dater du Paléolithique au moment du diagnostic. Le second secteur (désormais secteur B), situé plus au sud-ouest dans la parcelle ZA228, correspond à une surface d'environ 12 670 m² à l'emplacement de l'enclos d'époque romaine.

Le site du Goguernet s'inscrit dans un contexte relativement bien documenté, notamment en raison du nombre élevé d'opérations d'archéologie préventive effectuées dans la périphérie de Châlons-en-Champagne. La fouille de 2006 est située dans le périmètre de vastes opérations de diagnostic, qui ont permis d'appréhender plus d'une centaine d'hectares au nord-est des villages de Saint-Martin-sur-le-Pré et de Recy.

Dans le secteur A, le décapage s'est limité à un vaste sondage au plan en croix de 316 m² dont une des branches a fait l'objet d'un sondage profond par paliers, le but étant de mettre en évidence la stratigraphie de ce secteur et notamment les niveaux datables du Paléolithique. L'objectif et les méthodes d'enregistrement spécifiques de ce sondage ont conduit à en confier la responsabilité de terrain au géomorphologue K. Fechner.

Dans le secteur B, le décapage prend l'aspect d'un rectangle de 12 827 m², d'orientation nord-ouest / sud-est.

La fouille a permis d'étudier des horizons et les structures de différentes périodes.

Ce secteur, situé sur une terrasse ancienne de la vallée de la Marne, est situé à 2,5 kilomètres au nord-ouest de Châlons-en-Champagne.

Un apport notable de cette opération a consisté à étudier dans un sondage complexe la stratigraphie pléistocène et holocène d'un secteur de la vallée de la Marne où ces horizons sont encore très mal documentés d'un point de vue archéologique (Figure 61).

Dans cette stratigraphie¹, dont la base observée correspond à une terrasse de 100 000 ans, un niveau de sol présentant des traces de chablis a été daté par 14C autour de 11.000 ans avant notre ère. Une mandibule d'équidé avait été trouvée dans cet horizon lors du diagnostic.

Malgré l'absence d'industrie ou d'indice anthropique, cette séquence servira sans aucun doute de référence lors de la réalisation d'opération archéologique dans ce type de contexte géomorphologique.

Dans le secteur B ont été observés des structures liées à la mise en valeur de cette portion de la vallée de la Marne. Trois fosses de piégeage du Néolithique moyen (ou fosses en Y) ont pu faire l'objet d'analyses physico-chimiques détaillées (analyse phytolitharienne, lames minces, tests de phosphore). Deux ont été datées par 14C. Ces études permettent de préciser la nature de ces structures encore peu connues qui ont donné lieu à une table ronde en 2004 et notamment, dans ce cas, d'exclure une fonction artisanale.

Durant une phase postérieure, probablement au cours de l'âge du Fer, on assiste au creusement d'une série de onze silos enterrés qui semblent appartenir à une même aire d'ensilage, peu dense, et dont seule la limite sud-est aurait été observée. Sans doute éloignée de ou des habitats qui lui sont contemporains, les silos n'ont livré ni mobilier ni restes carpologiques.

La dernière phase attestée, attribuable à l'époque romaine, voit l'installation d'un vaste enclos de plan rectangulaire mesurant 78,5 m par 60 m, délimité par un fossé sans doute érodé qui circonscrit un espace d'environ 4950 m². Cet aménagement, qui ne semble pas correspondre à un établissement agricole, peut être qualifié d'annexe agraire. Sa fonction exacte reste difficile à déterminer, même si une fonction de parage du bétail semble probable.

Michel KASPRZYCK

Note 1 - La base de la séquence (vers 85 m NGF) montre le passage des alluvions d'une terrasse alluviale d'env. 100.000 ans (interglaciaire Eemien) à des alternances de graviers et de limon. Il s'agit alors de dépôts ruisselés, et non plus de dépôts fluviaux. On observe ensuite une alternance de loess et de loess colluviés (entre 86,66 et 88,40 m NGF), comprenant quelques graviers, et la mâchoire de grand mammifère (cheval) trouvée lors du diagnostic.

Cette phase est interprétée comme « la phase pré-Alleröd ». Les loess observés sur les différents sites de Saint-Martin-sur-le-Pré proviennent très vraisemblablement de la Marne à sec, à l'instar de ce qui est observé dans autres sites loessiques éloignés des sources constituées par la Manche et la Mer du Nord asséchées (par exemple Gavisse (Moselle) Weiler-la-Tour (Grand-duché de Luxembourg ; Fechner et al., 1997), Jemelle (prov. de Namur, Belgique), Tramery, Lhéry et Aougny (Marne), Ronchères (Aisne) et enfin Buchères et Marnay-sur-Seine (Aube). Au sommet de ce dépôt une de série datations C14 à partir de chablis a permis d'interpréter cette phase comme « la phase Alleröd ». Ces chablis sont recouverts par deux horizons (unités VIII et VII) ou « phase post-Alleröd » (transition avec le Dryas III ?) attestant l'augmentation de l'instabilité de la surface, et correspondant, là où cet horizon humifère dit « ancien » recoupe les chablis et les poches de l'unité IX, au fond d'un chenal ancien à fond plat, orienté est-ouest.

Ce couple de dépôts, humifères puis sableux, est recoupé et recouvert par de nombreuses couches de graviers de craie lités (graveluche), dont certains correspondent à des ravins plus ou moins profonds.

Enfin on assiste au dépôt d'un limon argileux pédogénésisé qui sert d'encaissant aux labours actuels, dont la mise en place est probablement pré-holocène.

Les résultats des études des lame mince et du terrain permettent d'affirmer que vers 11.000 av. J.C., on voit la fin de la période de réchauffement Alleröd qui a permis l'installation d'une forêt (chablis), dans un ancien petit vallon nord-sud. Ces chablis sont recoupés par des dépôts lités, dont le premier, humifère, reprend les mêmes charbons de bois que les chablis, le second est limoneux à légèrement sableux. L'horizon sombre (unité VIII), est recoupé par un réseau de fentes de gel. Cette séquence rappelle celle, plus ancienne, de Remicourt « En Bia Flo » I (Bosquet et al. 1998 ; 1999). A Saint-Martin-sur-le-Pré, il pourrait s'agir du passage d'une phase boisée datée de l'Alleröd, à une surface de type steppe, puis à une reprise des phénomènes glaciaires d'érosion et de sédimentation, lorsque toute protection de la surface par de la végétation a disparu. Les graveluches qui suivent attestent l'existence de cycles d'érosion plus violents, en présence de ravins, avant un retour à des dépôts plus fins, sans doute des colluvions de loess plus anciens qui affleuraient alors plus en amont. D'après K. Fechner, in Kasprzyck, 2006).



Tranche 1 - Sondage archéologiques sous la responsabilité de Sophie Oufry 2004

Figure 62 : Saint-Martin-sur-le-Pré, Le Goguerneq, plan d'ensemble des secteurs de la fouille (DAO Inrap).

SAINT-MEMMIE

122 Avenue Jacques Simon

Le projet du Conseil général de la Marne de construire un nouveau bâtiment scolaire dans l'enceinte du collège Jean Moulin a initié la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une emprise d'environ 3 000 m² afin d'en évaluer le potentiel archéologique.

Trois sondages ont pu être implantés sur la parcelle en raison de nombreuses contraintes liées à la présence de réseaux souterrains (gaz, électricité, évacuation des eaux de pluie, puisard, borne à incendie). Ces sondages représentent une surface ouverte de 134 m², soit 4,5% de la surface totale.

Le diagnostic a montré un important remaniement du sous-sol à la période contemporaine. Ce remaniement résulte de l'implantation et de la destruction d'un ancien bâtiment scolaire à l'emplacement de l'opération. Étant donné le type de vestiges rencontrés (massifs bétonnés, voie de circulation en enrobé, conduit d'évacuation des eaux, gravats...) et la profondeur à laquelle ils se développent (jusqu'à 170 cm par endroit), il n'a pratiquement pas été possible d'atteindre le toit du substrat géologique. Aucune trace d'occupation ancienne n'a été mise en évidence.

Arnaud RÉMY

SILLERY

Le Clos Harlogne

Multiple

Le projet de création d'un lotissement sur la rive gauche de la rivière la Vesle, à la sortie, nord-ouest du village de Sillery, commune située à huit kilomètres au sud-est de Reims, a donné lieu à une opération de diagnostic archéologique (Verbrugge, 2005). Cette évaluation a permis de détecter les vestiges d'une occupation protohistorique marquée par des structures d'ensilage. Une installation gallo-romaine illustrée par des fondations en pierre, des fosses quadrangulaires de différentes tailles et des fossés renfermant du mobilier céramique du Haut et du Bas-Empire ont été mis au jour dans la partie centrale de la surface sondée. Cette installation domine « une zone humide (présence de niveaux tourbeux) où des fossés parcellaires ont été reconnus sous les alluvions récentes de la Vesle » (Verbrugge, 2005 : p.13). Les sondages ont également révélé les traces d'interventions humaines récentes, notamment des fosses d'extraction de grave et des vestiges de la Grande Guerre. Aucune datation précise n'a pu être proposée pour les structures protohistoriques.

Deux secteurs ont fait l'objet d'une prescription de fouille, soit 17 400 m², 15 000 m² environ dans la zone d'habitat (centre des parcelles) et 2 400 m² au niveau de la voirie au nord est. Le reste de l'emprise faisant l'objet de mesures conservatoires.

La fouille a confirmé les données découvertes lors du diagnostic et dévoilé des installations humaines datées :

- de La Tène ancienne au tout début de La Tène finale ;
- de l'époque gallo-romaine (du I^{er} s. ap. J.-C. au IV^e s. ap. J.-C.) ;
- du haut Moyen Âge ;
- de la fin du Moyen Âge et de l'Époque moderne à contemporaine.

L'occupation protohistorique

Il est difficile de caractériser l'habitat car les vestiges sont lacunaires et seule une infime partie des structures le constituant a été abordée.

La batterie de silos a fonctionné durant La Tène B2 et une partie de La Tène C2. Il est possible que sa fondation remonte à la fin de La Tène B1.

L'ensemble des structures de stockage de Sillery appartient à la première phase laténienne décrite par F. Gransar (soit La Tène ancienne et le début de La Tène moyenne La Tène B – environ 400 à 250 av. J.-C.; Gransar 2003, p.209). Son fonctionnement s'est prolongé sur une longue période puisque les derniers silos comblés sont contemporains des batteries les plus récentes de Champagne ; celles de Bétheny « les Équiernolles » (Rollet, 2002) dans la Marne (La Tène C2/D1a) et les silos de l'habitat d'Acy-Romance (Ardennes) de fin de La Tène moyenne/La Tène finale. Les autres batteries de la plaine crayeuse (celles dont on connaît la datation) perdurent rarement au delà de la Tène C1. La batterie découverte sur la commune voisine de Taissy « Le Mont de La Cuche » (Baia, 2002) est également datée de La Tène B2-C1.

Le mobilier céramique recueilli sur l'habitat est essentiellement daté de La Tène C1-C2. Nous ne pouvons cependant pas en conclure que sa création est postérieure à celle de la batterie car une infime partie de l'habitat a été fouillée. Néanmoins, il est possible qu'à partir de la fin de La Tène C1, l'habitat ait connu une phase d'expansion et généré des déchets plus conséquents qui auraient eu alors un écho sur la batterie.

Les IV^e et III^e s. avant J.-C. marquent un renouveau de l'occupation de la plaine crayeuse après une première expansion débutée à la fin de l'âge du Bronze et qui se prolonge durant le Hallstatt (Collectif, 2003). Les batteries de silos se multiplient. Les points d'habitat découverts sont moins nombreux que pour le premier âge du Fer caractérisé par de multiples petites exploitations dispersées dans le paysage. L'organisation durant La Tène, notamment aux IV^e et III^e s avant J.-C., est plus centralisée. Les batteries de silos en sont une des illustrations. Ces dernières démontrent l'exploitation d'importantes surfaces de terre, pour la production céréalière et le regroupement des

récoltes en vue d'échanges (?). Il se peut également qu'elles aient joué un rôle dans la conservation des semences.

Peut-on pour autant assurer la présence de surplus agricoles à Sillery ? La batterie a fonctionné sur une longue période (peut-être deux siècles) et les données en notre possession ne permettent pas de connaître le nombre de silos ayant fonctionné simultanément. Le site de Sillery illustre avant tout la perdurance d'un secteur de stockage, mais n'assure pas formellement l'existence de surplus agricoles.

L'étude des espèces conclue que l'orge vêtue polystique, l'épeautre et l'engrain constituaient la base alimentaire des occupants du site du Clos Harlogne.

Enfin, les deux silos contenant les défunts, appartiennent au corpus de la soixantaine de cas dénombrés en Champagne-Ardenne. Les deux individus de Sillery appartiennent aux huit personnes inhumées entre 400 et 210 av. J.-C., qui paraît être la période où cette pratique est le plus usitée.

L'époque gallo-romaine

Configuration de l'établissement

Le bâtiment résidentiel s'ouvre vers l'est sur une cour fermée par un mur doté d'un porche simple. Il n'a pas été reconnu intégralement et a été remanié au moins deux fois. Le dernier remaniement date de l'adjonction de la cave au début du Bas-Empire. De la distribution et de la fonction des pièces, nous ne savons rien, hormis l'emplacement de la cave. Ces reprises de constructions expliquent peut-être le manque de symétrie du bâtiment principal et de l'ensemble de l'établissement, notamment entre le porche et le bâtiment résidentiel. Il est également possible que tout un pan de l'information ait été emporté lors de la mise en place des aménagements militaires de l'époque contemporaine. Cependant, une comparaison avec les aménagements de la *villa* de Longjumeau (Essonne), organisée de part-et-d'autre d'un axe médian (Mallet 2007) permet de proposer une restitution du plan originel. À Sillery, en effet, la fosse 65, interprétée comme une potentielle structure de stockage, est implantée en plein cœur de la cour et comblée durant le Haut-Empire à l'instar d'un cellier installé de façon similaire à Longjumeau.

Une ligne droite virtuelle qui relierait le mur sud de st.65, au porche et au bâtiment résidentiel passant par le trou de poteau 87 de l'alignement 2, reprend le tracé du mur 552 du bâtiment 1 et qu'il correspond à la lacune de fondation du porche que interprétée comme une possible entrée appartenant à un premier état de la clôture. Cette similitude entre les deux sites pourrait indiquer que nous sommes sur l'axe (centre de la porte d'accès de la *pars urbana* ?) ou à proximité de l'axe de symétrie primitif de la *villa* de Sillery, avant la mise en place du porche carré. Le puits 76 fondé aux alentours de 150 suit cette disposition. Même remarque pour le puits 66 dont nous ignorons la date de fondation.

En reportant la partie du bâtiment 1 située au nord de l'axe sur la partie sud, la prolongation de l'alignement 2 devient bien plus cohérente. Mais ceci demeure une hypothèse de travail car il nous manque des repères chronologiques. Cependant, l'association entrée, cellier et bâtiment résiduel est à noter.

Nous n'avons pu reconstituer la structuration de la *villa* à partir des vestiges qui nous sont parvenus. En effet, où est la *pars rustica* ? Ce situe-t-elle entre le bâtiment résidentiel

et le porche ? L'espace compris entre le bâtiment 1 et le porche, de 1500 à 2000 m², apparaît réduit. À l'image de nombreuses *villae* du nord de la France, on s'attendrait à trouver des bâtiments implantés le long des grands côtés de la cour en avant du bâtiment résidentiel. Ni la fouille ni diagnostic n'ont rien révélé de tel. Les fondations au niveau de la voirie 3 (le potentiel bâtiment 4) suggèrent un prolongement des installations vers le nord-est. La superficie enclose entre le bâtiment et le porche est comparable à celle des *villae* de Dury (Somme ; Quérel, Feugère, 2000) ou de Roye (Collart, 1996) dans la Somme qui possèdent une cour résidentielle, séparée de la cour agricole par un porche. La *villa* de Sillery était peut-être bipartite, la partie résidentielle clairement séparée de la partie agricole, du moins jusqu'au III^e s.

Quant au *domus*, il n'est pas possible de le retracer. Il existe des fossés parcellaires sur la partie basse de la parcelle (niveau de la voirie), mais ils n'ont été reconnus que sur une faible distance et comportent peu de mobilier datant, à l'exception du fossé 490, orienté N-O/S-E qui pourrait constituer la limite nord-est de l'établissement avant son extension au III^e s. par la mise en place du bâtiment 4.

Un phasage difficile à cerner

La date de l'installation de la *villa* reste hypothétique. L'établissement des premiers puits aux alentours de 50 ap. J.-C. est un repère chronologique qui signale la mise en place d'un habitat. Les différentes phases de construction de la *villa* ne peuvent pas être calées chronologiquement avec précision. Le site a été occupé sans interruption depuis la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. et jusqu'à la fin du IV^e s., voire au début du V^e s.

Le schéma envisageable, nous semble celui-ci :

- Mise en place de l'établissement vers 50 ap. J.-C. avec les puits, le bâtiment résidentiel et le bâtiment 2 ;
- début du II^e s. : 1^{er} remaniement du secteur du bâtiment 2 avec l'abandon du puits 389, mise en place du porche (?);
- vers 150 : nouvelles constructions de puits, rénovation ou agrandissement du bâtiment principal, abandon du bâtiment 2, mise en place du porche (?) et de la structure 141 ;
- fin II^e-III^e s. : mise en place du bâtiment (?) 4 au nord est du bâtiment résidentiel. Aménagement de la cour (auvent en bois, pergolas ?) et restructuration du bâtiment 1 (auvent en bois) ?
- fin III^e s. : nouvel agrandissement du bâtiment résidentiel avec l'adjonction de la cave 45. Division de la cour en deux par l'aménagement du fossé 64 et destruction du porche avec la mise en place d'un bâtiment (?) doté d'un foyer. Le site change de configuration.
- au début du IV^e s., le bâtiment résidentiel ou au moins la partie comportant la cave fonctionne toujours. La multiplication des nappes, des remblais de structures (puits, structure 141, secteur du porche) indique une destruction de l'établissement durant le IV^e s. La cave 45 est colmatée durant le dernier ¼ du IV^e s. Abandon du bâtiment résidentiel. Il est possible que le bâtiment (?) 4 fonctionne toujours, la nappe 511 le jouxtant sans le perturber. Nous avons quelques indices (monétaires et céramiques) suggérant la poursuite de l'occupation durant le V^e s. Aucune structure renfermant uniquement du mobilier du V^e s. n'a été retrouvée.

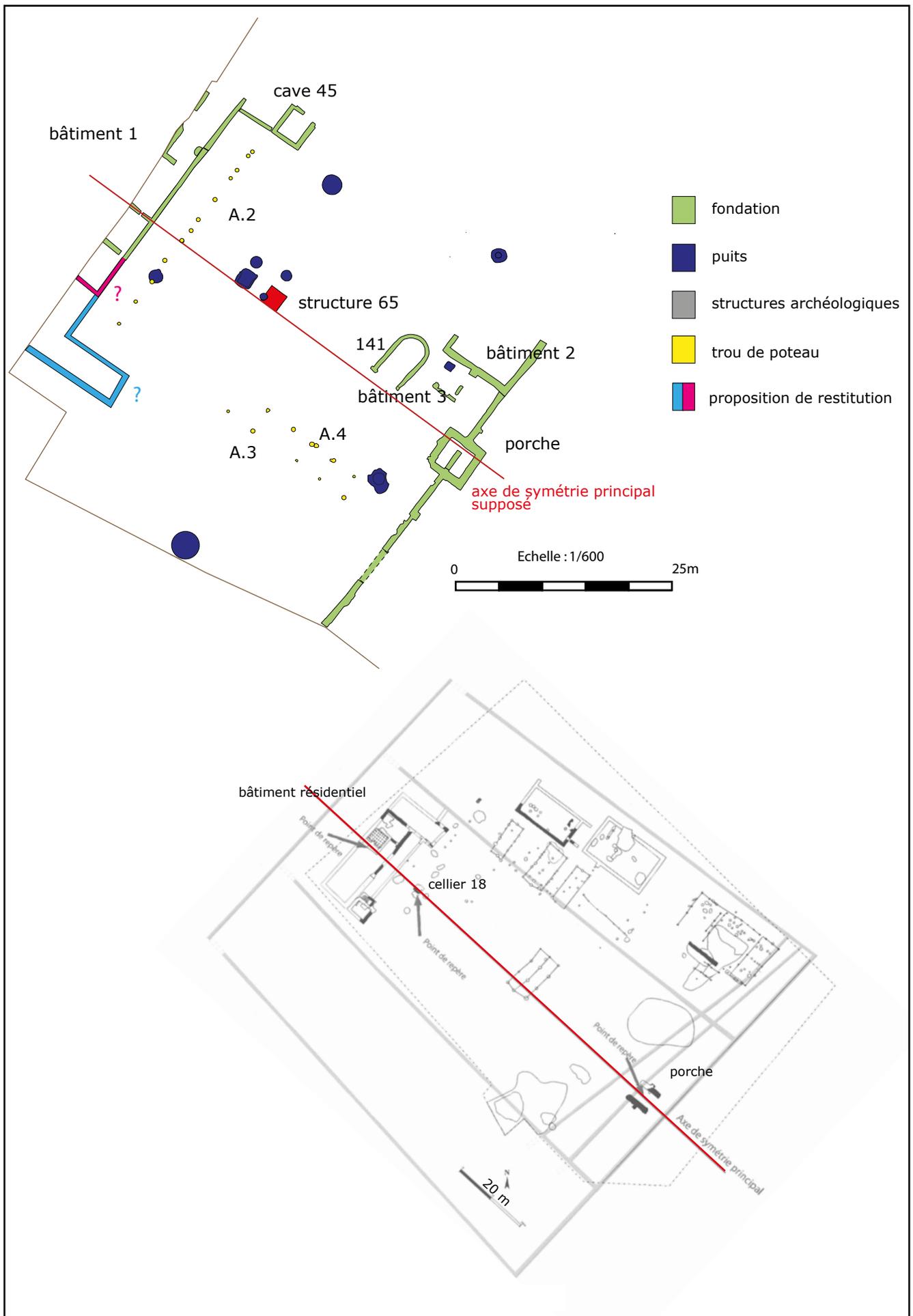
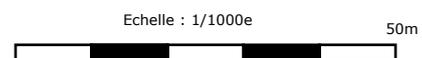
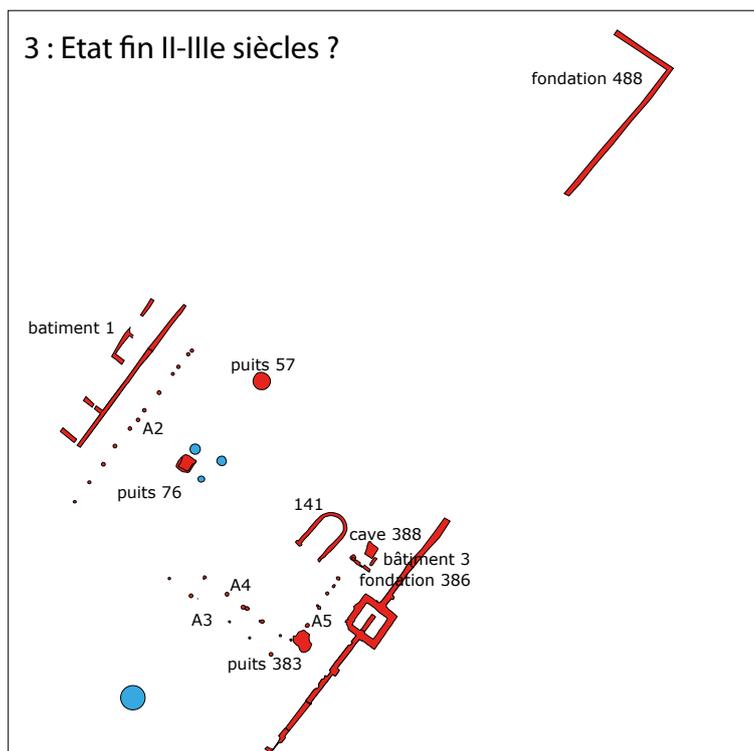
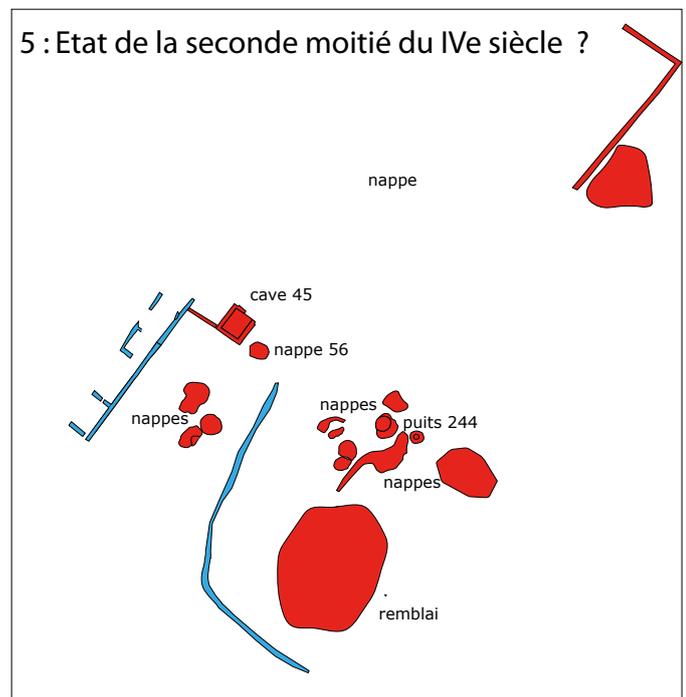
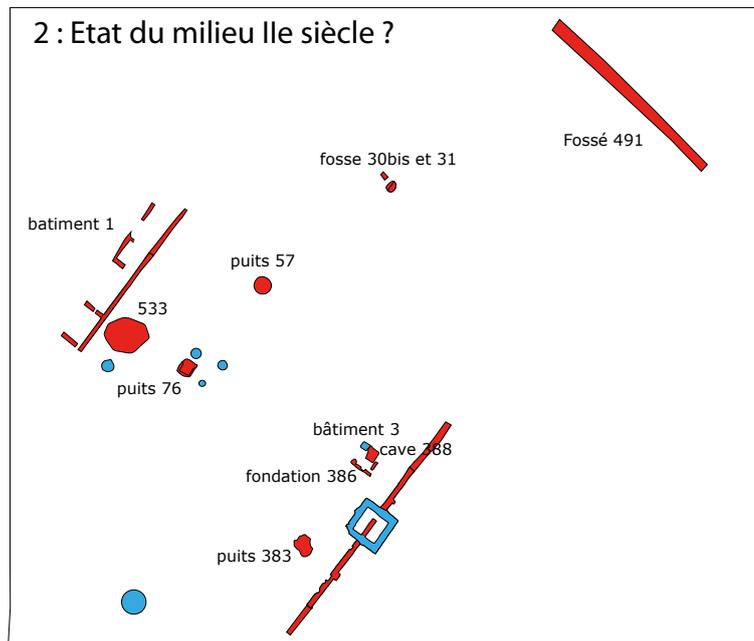
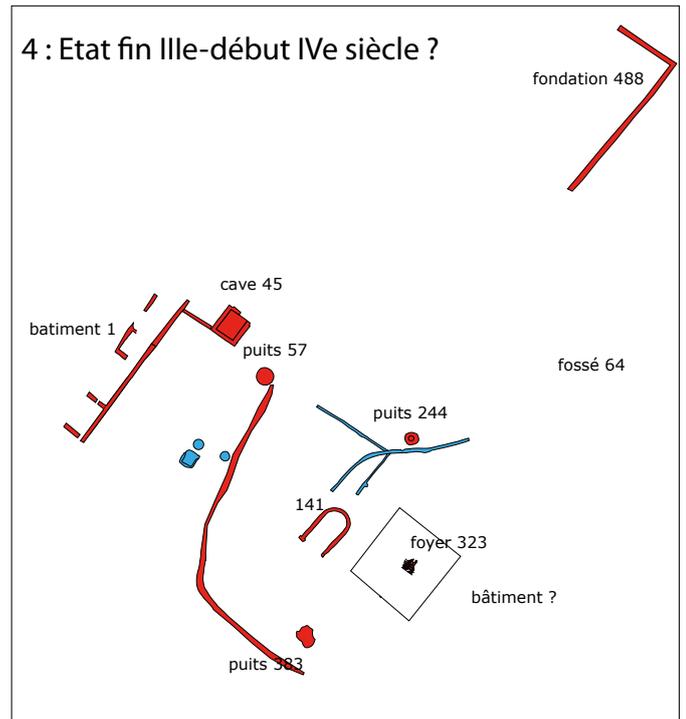
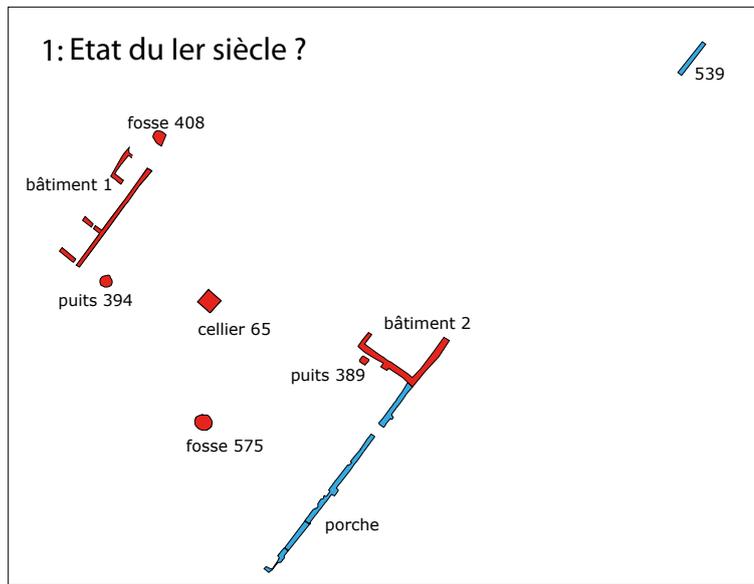


Figure 63 : Sillery, « Le Clos Harlogne » : plan général ; les symétries, comparaison avec Longjumeau « Le Chantier des Cerisiers » (Malet et al, 2007 ; DAO G. Achard - Corompt et N. Achard - Corompt).



Etats 1 à 5 : hypothèse d'évolution de la villa

- aménagement probable
- aménagement possible

Figure 64 : Sillery, « Le Clos Harlogne » : hypothèses d'évolution de la villa (DAO G. Achard - Corompt et N. Achard - Corompt).



Figure 65 : Sillery, « Le Clos Harlogne » : Restitution hypothétique des différentes phases de la villa (DAO G. Achard - Corompt et N. Achard - Corompt).



Figure 66 : Sillery, « Le Clos Harlogne » : datation du mobilier découverts dans les fonds de cabane (DAO G. Achard - Corompt et N. Achard - Corompt).

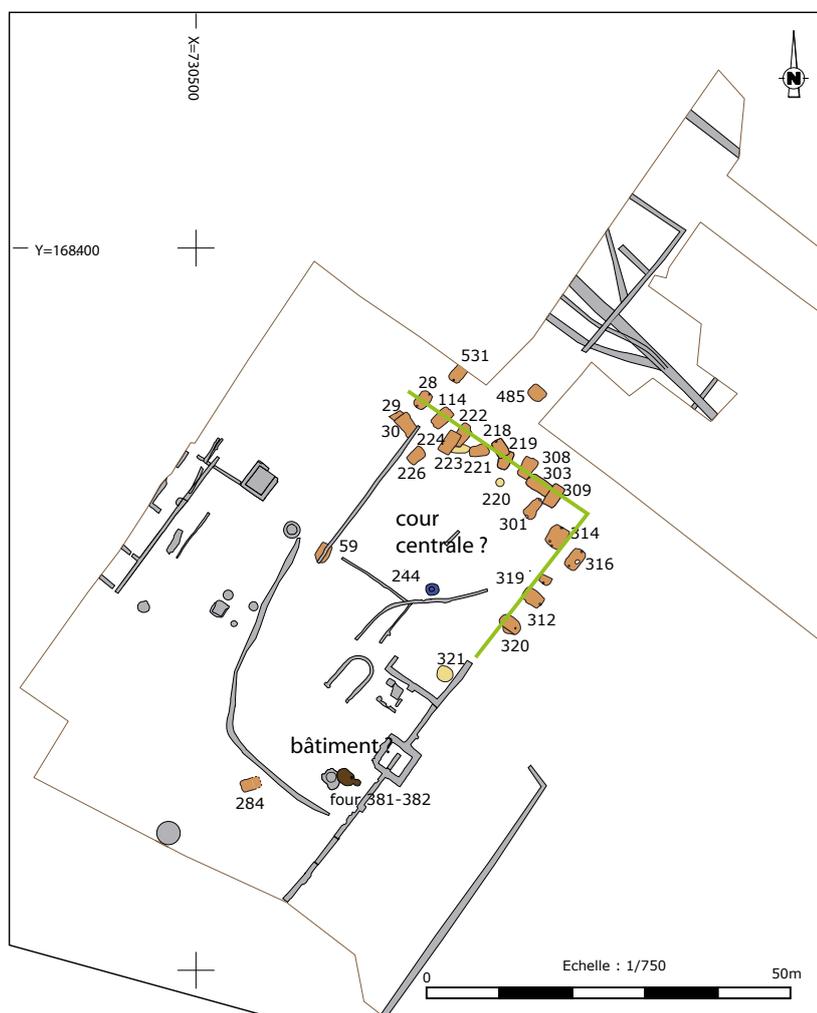


Figure 67 : Sillery, « Le Clos Harlogne » : hypothèses d'évolution de la villa (DAO G. Achard - Corompt et N. Achard - Corompt).

La villa de Sillery dans son contexte régional

La villa de Sillery est une des rares créations gallo-romaines qui persiste au-delà du IV^e s selon les données actuellement disponibles (cf. « Barreau Est de Reims ; contournement de Witry-lès-Reims » (A. Koelher), Sillery, Cuperly, Bussy-lettrée et Bezannes...

Le site de Sillery appartient à la deuxième vague de création de sites de l'époque gallo-romaine après celle de l'époque augustéenne, qui, hormis Cuperly et Bussy-Lettrée, sont des créations *ex-nihilo*. Sillery, fondé aux environs de 50 ap. J.-C., est un des rares sites qui se perpétue jusqu'au VIII^e s. Les autres étant sont délaissés durant le IV^e s. (un peu plus tard pour la villa des « Petits Didris »). Ces abandons sont peut-être le signe d'un remaniement de l'occupation du sol au IV^e s. et/ou à un contexte politique troublé. Pour Sillery, la fin du III^e s. marque un renouveau dans l'habitat (agrandissement du bâtiment résidentiel par l'adjonction de la cave 45) mais également une modification de sa configuration avec la division de la *pars urbana* qui indique certainement un resserrement spatial de l'installation. Le site ressemble de moins en moins à une villa et les indices d'ostentations architecturales, comme le porche notamment, disparaissent. Toutefois, le bâtiment résidentiel ne sera pas abandonné avant la fin du IV^e s. et même si l'installation se rétracte, la partition *pars urbana/pars rustica* semble toujours exister par la présence même du fossé 64.

Dans la cité des Eduens, on constate que sur « les 18 établissements des fenêtres d'étude dont la fréquentation est assurée du III^e s. au VII^e s., treize sont d'anciennes villae du Haut-Empire » (Kasprzyk, 2005). La pérennité du site de Sillery ne s'explique cependant pas uniquement par son statut car les villae de « Petits Didris » ou de « La Perte » n'ont pas perduré au delà du début du V^e s. pour la première et du début du IV^e s. pour la seconde.

Parmi les établissements étudiés, seul celui de Sillery est implanté dans une vallée, celle de la Vesle, qui a connu un peuplement important depuis l'âge du Bronze. Cette implantation topographique, privilégiée au Bas Empire et à l'époque mérovingienne (Wickmam, 2001), associée au statut de l'établissement, sont vraisemblablement des éléments de réponses à la pérennisation de l'occupation de Sillery. La proximité de voies de communication importantes et de Reims en est peut-être une autre.

L'occupation mérovingienne

Il est difficile de mettre en évidence une continuité de l'occupation entre la fin de la villa et l'établissement des premiers fonds de cabane. Nous sommes quasiment certains qu'une installation existait à la fin du V^e s. E. Peytremann signale que sur les 21 sites ruraux de Haut-Moyen-âge répertoriés pour la Champagne-Ardenne, neuf ont révélé une occupation gallo-romaine qui prend fin au III^e s. ou durant le IV^e s. (Peytremann, 2003, p.129). Cependant aucune continuité n'a été observée entre la période antique et le Haut-Moyen-âge. Le corpus régional des sites du Haut Moyen Âge s'est étoffé, notamment avec les sites de Semoine (Aube), Dizy, Saint-Hilaire-au-Temple et Gueux (Marne), Tagnon (Ardennes). Semoine a livré quelques structures du Haut-Empire et montre un remaniement du secteur durant les III^e s. et IV^e s. Le site est occupé jusqu'au VIII^e s. (Durost, 2007). Une continuité entre la période antique et médiévale peut être envisagée pour les sites de St-Germain-la-Ville « Le Bas de la Voie Priée » (Marne) et Bouranton « La Louvière » (Aube). L'occupation de Sillery semble cesser au début du VIII^e s. (du moins au niveau du secteur fouillé) pour reprendre (?) au XIII^e s. Le village actuel, même s'il a occupé récemment ce secteur par le biais d'un lotissement, se développe plus au sud. La première mention de Sillery « *Seleriacum* » remonte à 1123 (Chossenot, 2004).

La configuration du site, distribution des fonds de cabane autour d'une cour, est assez commune. Le site ne semble pas limité par des fossés, ou alors ces derniers ne sont pas conservés. Il apparaît cependant que les aménagements mérovingiens respectent les anciennes limites de la *pars urbana* mais ne colonisent pas l'ancien bâtiment résidentiel. Ce respect des limites anciennes penche en faveur d'une continuité de l'habitat.

Bien que nous soupçonnions la présence d'une construction au niveau du porche, aucun bâtiment n'a été mis en évidence. Il est vrai que la fouille n'a touché qu'une partie des vestiges. Ce ne sont pas les seuls éléments manquants, aucun silo ou grenier n'a été observé. Seul un four domestique isolé des fonds de cabane a été découvert. Les structures n'ont pas livré de mobilier propre à caractériser l'implantation.

Nathalie ACHARD-COROMPT

Les tombes à char de Champagne, un programme de recherche pour un état des lieux

Un programme pluriannuel axé sur les tombes à char de Champagne est en cours de réalisation depuis 2005.

Il consiste, d'après une documentation photographique aérienne importante rassemblée pendant 25 ans, de faire un nouvel état des connaissances :

- l'identification des tombes fouillées anciennement, leurs localisations et la reprise des fouilles sur certaines d'entre-elles
- l'état des sépultures inconnues dans la littérature archéologique
- la datation des structures dites en bouchon de champagne.

La localisation de tombes célèbres à Somme-Tourbe, Somme-Bionne, Saint-Jean-sur-Tourbe, Prunay (Marne) et la nouvelle fouille de la fameuse tombe de La Gorge Meillet apportent des informations nouvelles sur l'organisation de ces cimetières et sur les méthodes des anciens fouilleurs.

Les cimetières gaulois du « Pays des Sources »

Des interrogations existaient dès la fouille de la fameuse tombe de « la Gorge Meillet » à Somme-Tourbe (Marne) concernant notamment le mobilier, comme il en a été pour le site proche de Somme-Bionne « l'Homme Mort ». Des incertitudes encore plus importantes concernent les cimetières, leur importance et leur localisation précise. Une recherche aérienne constante dans ce terroir marqué par d'innombrables ruisseaux et rivières (sommets = sources) a permis de localiser pratiquement tous les sites funéraires prestigieux et d'en découvrir de nouveaux. C'est ainsi qu'une carte précise de localisation de ces cimetières a été réalisée et que des corrections importantes ont été faites concernant des interprétations, devenues vérités, de textes, notes et mentions archéologiques de jadis.

Trente cinq tombes à char environ, nombre exceptionnel, sont connues sur trois sites seulement : Saint-Jean-sur-Tourbe, Somme-Tourbe et Somme Bionne. Chaque site est revisité au travers des anciens textes, des mobiliers qui nous sont parvenus, et confronté aux données nouvelles obtenues d'avion et par les fouilles locales récentes. La sépulture à la cruche à bec tubulaire du « Catillon » a maintenant été localisée au lieu-dit « Bultier » comme une note le laissait entendre, alors que la nécropole avec sept tombes à char de Récy « la Belle Croix », résultat d'une confusion, est à supprimer des inventaires.

Dans cette nouvelle approche c'est toute l'organisation, à la fin du V^e s. et début du IV^e s. avant J.-C., d'un petit territoire qui se dessine au travers de ces tombes spécifiques à l'élite.

La Gorge Meillet aujourd'hui : de la redécouverte à la fouille du site

La localisation du site de « la Gorge Meillet » a été faite récemment par la découverte d'avion de trois grandes fosses au centre d'enceintes circulaires, en un endroit correspondant aux données anciennes, le lieu-dit étant transformé en « Gorge Mailly » lors du dernier remembrement. La fameuse tombe fouillée par Fourdrignier se trouvait probablement être l'une d'elles et les trois tombes furent étudiées.



Figure 68 : Photo aérienne des tombes de la Gorge Meillet et numérotation de fouille (cliché B. Lambot).

La première avait été vidée naguère soigneusement de son contenu et seuls quelques tessons, un petit bouton à bélière et une cupule à griffes en bronze subsistaient. Une datation au 14C atteste, pour la première fois, la présence d'un jeune cheval dans le comblement d'une tombe à char gaulois.

La deuxième tombe à petite chambre funéraire est prolongée à l'Est par une rigole pour le timon et une autre fosse perpendiculaire pour le joug. Elle a subi le même sort et il ne subsistait que des tessons de six vases, une pointe de javeline, un talon de javelot, un rivet mouluré de bouclier et quelques os humains provenant d'un adulte et d'un adolescent. Dans les rigoles orientales restait un pontet d'attache du timon et une plaquette en bronze ornée de corail d'un des harnais.

La dernière sépulture qui mesurait 4,60 m de longueur s'est avérée, en fait, être celle fouillée le 9 avril 1876 sous la direction de Ed. Fourdrignier. La certitude de se trouver en présence de cette tombe exceptionnelle a été acquise rapidement par la découverte du pied de la fibule incomplète du MAN, puis par des fragments du grand vase rouge, par quelques morceaux de plaques en fer ajourée et enfin par les trois clous en bronze manquants de fixation d'un des bandeaux en tôle de bronze des moyeux.

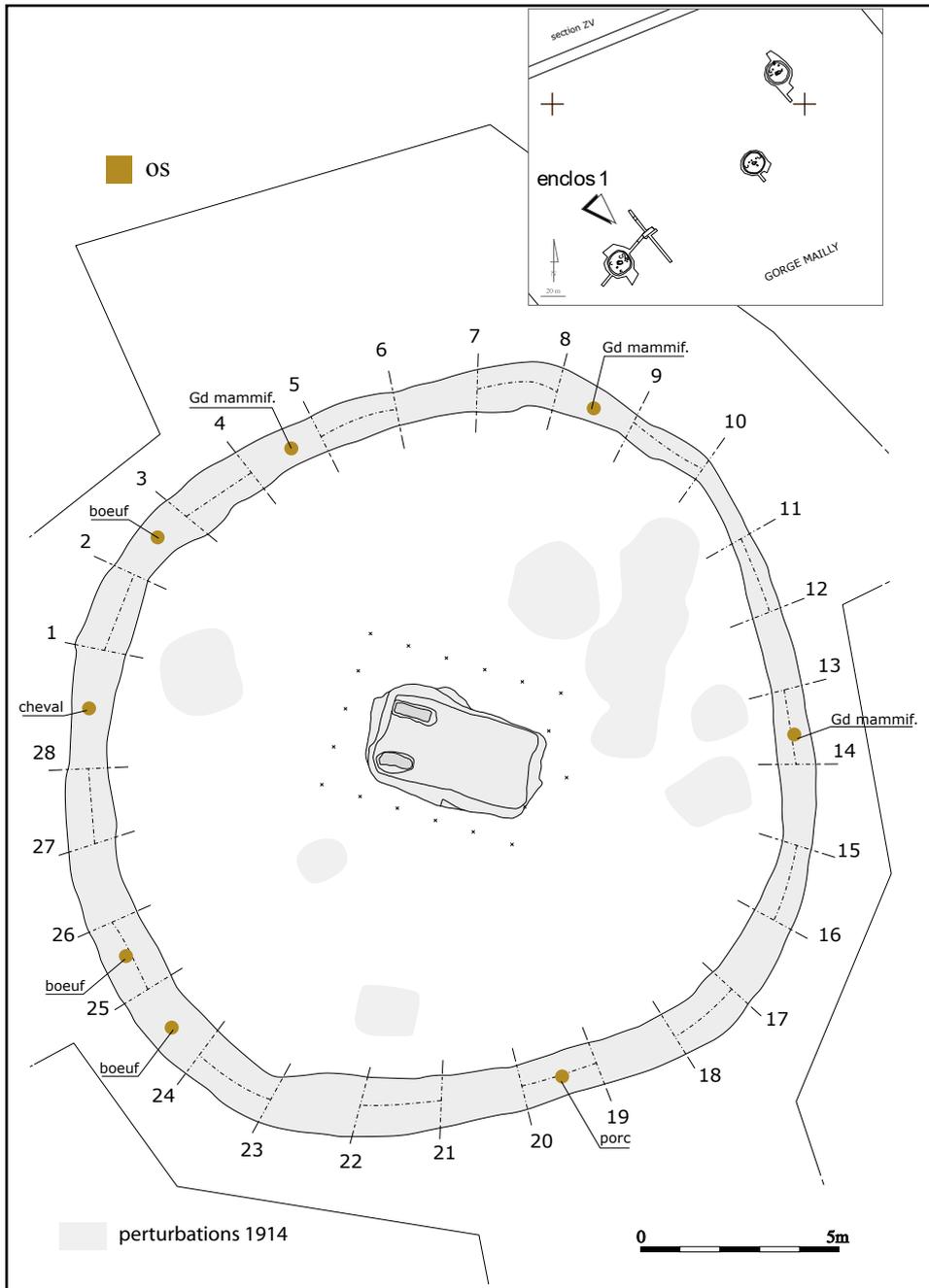


Figure 69 : Plan de la tombe à char T.1 totalement pillée (DAO H. Bocquillon).



Figure 70 : Photographie de la tombe T.2 avant la fouille. Les rigoles pour le timon et le joug sont arasées (cliché B. Lambot).



Figure 71 : Photographie de la tombe T3 vidée. La marche signalée par Fourdrignier est bien visible mais la fosse est plus longue d'1m (cliché B. Lambot).

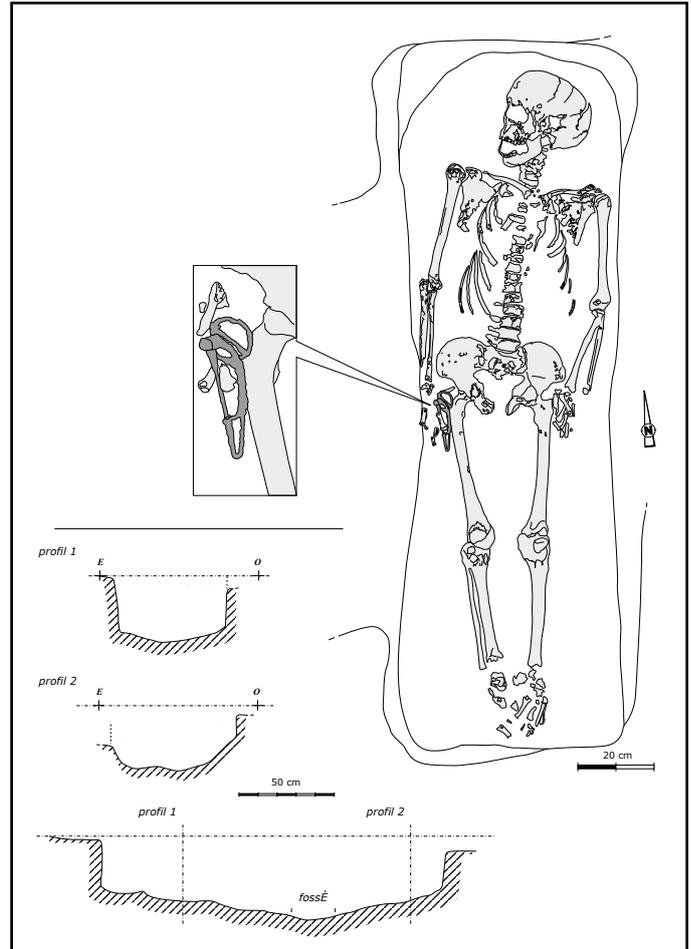


Figure 72 : Relevé de l'inhumation placée perpendiculairement au fossé d'enceinte de la tombe T. 3 (DAO H. Bocquillon).



Figure 73 : Petits fragments en fer retrouvés dans la tombe T.3 (cliché B. Lambot).

Fourdrignier a commis une erreur de plus d'un mètre dans la longueur de la fosse, et il est maintenant possible de proposer une reconstitution de la tombe qui correspond au modèle qui peut être élaboré d'après les fouilles récentes.

Une troisième tombe du début du II^e s. avant J.-C. était installée perpendiculairement dans le fossé, au Nord de la fosse centrale qui contenait à l'origine deux inhumations superposées. Ces trois sépultures se trouvaient au centre d'enclos circulaires de 18 m de diamètre de moyenne. Dans

ces enceintes ont été trouvés quelques restes de crânes et de pieds de chevaux, découvertes qui enrichissent le corpus de tel restes et renforce l'hypothèse de la disposition des dépouilles des chevaux d'attelage sur le tertre funéraire. Ces découvertes qui peuvent paraître banales sont d'une importance majeure dans la connaissance des rites funéraires à La Tène A récente/B ancienne.

Bernard LAMBOT

TOURS-SUR-MARNE

Le Clos Valin, La Carrée

Multiple

En amont du projet de création d'une cuverie sur l'une des parcelles situées aux lieux-dits « Le Clos Vaslin » et « La Carrée », à Tours-sur-Marne, des sondages archéologiques ont été effectués sur une emprise de 35 250 m². Les terrains se situent à l'est de la commune de Tours-sur-Marne, pour le premier dans l'enceinte des établissements Laurent Perrier et pour le second entre la D 1 au nord et le Chemin du Pré Noël au sud. 60 sondages disposés en quinconce ont permis de sonder 13,3 % de la surface totale du projet.

L'évaluation a permis la mise au jour de deux occupations distinctes : une nécropole du Hallstatt-La Tène ancienne et un ensemble de structures d'habitat du Néolithique/âge du Bronze au gallo-romain. De nombreuses autres traces anthropiques sont également apparues sans toutefois livrer de mobilier datant. La fouille permettrait le rattachement des structures aux différents ensembles reconnus.

La nécropole Hallstatt-La Tène ancienne revêt un intérêt particulier dans la mesure où les éléments de comparaison

manquent en Champagne crayeuse. S'y ajoute la qualité de conservation présumée des structures dont certaines pourraient apparaître dans le limon. La rareté de la disposition en enclos et la densité évaluée du nombre de sépultures, qu'elles soient à l'intérieur ou à l'extérieur de l'enclos, laissent présager un apport important en information sur les pratiques funéraires et le mobilier de cette période. Les recoupements constatés en plan devraient permettre une étude typo-chronologique fine.

L'intérêt de l'ensemble de structures de l'habitat réside dans la possibilité d'appréhender le mode d'occupation sur le long terme, avec des datations précises des structures et leur interprétation d'un point de vue spatial et fonctionnel.

La présence de mobilier néolithique reste à confirmer et pourrait enrichir les connaissances sur une période peu connue dans le secteur.

Sandrine FOURNAND

TOURS-SUR-MARNE

Le Chemin de Mareuil

Multiple

Le projet de création d'un lotissement sur le terrain situé au lieu-dit « Le Chemin de Mareuil », à l'ouest de la commune de Tours-sur-Marne, au nord de la D 1, a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une emprise de 73 400 m². 11,8 % de la surface totale a pu être testée à l'aide de 103 sondages disposés en quinconce.

L'évaluation a permis la mise au jour de trois occupations distinctes : un chemin et une sépulture gallo-romaine, un groupe de sépultures La Tène moyenne et un habitat non daté. Des traces anthropiques du XX^e s., sous la forme d'un chemin et d'une fosse de la Grande Guerre, ont également été découvertes.

Les informations recueillies sont essentielles dans la mesure où le chemin, antérieur ou contemporain d'une phase de l'époque gallo-romaine, est scellé par une couche de colluvionnement et observable sur 250 m de long. La voie de circulation est comblée ; il s'agit donc

d'un ensemble clos, de grande ampleur, pour lequel on dispose d'une datation ante quem.

Les artefacts retrouvés dans ce type de structure, qui en révèle habituellement un nombre conséquent, pourront probablement permettre d'identifier la période d'utilisation de cette voie et peut-être nous renseigner sur sa construction et son abandon.

Le groupe de sépultures nous renseignera sur la répartition, à l'échelle de la commune, des espaces dédiés au funéraire. La datation de l'habitat pourra peut-être rattacher ce dernier à l'un ou l'autre des ensembles précédents.

Sandrine FOURNAND

VERTUS Les Rigaux

Un diagnostic archéologique, réalisé dans le cadre d'un projet de lotissement au lieu-dit « Les Rigaux » à Vertus, sur une emprise de 216 592 m² localisée sur les parcelles parcelles ZS n° 2 à 29 et 31, 32, a permis d'évaluer les éléments existants du patrimoine archéologique. 17 162 m² ont été ouverts, soit 8,5 % de la surface totale du projet.

Les éléments recueillis ont permis de définir deux zones d'occupation archéologique distinctes sur les terrains.

La première, située dans la partie est des parcelles sondées, semble contenir une partie d'un établissement rural dont on a observé des bâtiments, un silo et une fosse

polylobée. De nombreux fragments de céramique nous ont permis de la dater de l'âge du Bronze final.

La seconde, située au nord-ouest des parcelles sondées, regroupe deux occupations rurales : l'une datant du Bronze final est constituée de bâtiment, de silo et de fossé, et l'autre de l'époque romaine est constituée également de bâtiment, de fossé et d'éléments empierrés.

Pour ces deux zones, il semble que les limites de l'occupation se situent au-delà de l'emprise du terrain sondé.

Zelda HUGON

VERTUS L'Orme

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement au projet d'aménagement de lotissement sur la parcelle située au lieu-dit « L'Orme », à l'est de la commune de Vertus, en limite de celle de Voivreux, le long de la D 37, sur une surface de 33 490 m². Les ouvertures concernent 10,7 % de la surface totale, avec 59 sondages disposés en quinconce.

La partie nord s'est révélée pratiquement vierge de structures, l'essentiel de l'occupation est donc localisée au sud.

Elle se divise en deux ensembles distincts. Le premier, daté de la période protohistorique et peut-être plus précisément du Bronze final - Hallstatt, se matérialise par

un fossé de grande largeur ainsi que par un ensemble de fosses. Le second, non daté mais vraisemblablement postérieur à l'époque gallo-romaine, est un chemin formé de deux fossés bordiers et de 9 ornières.

L'étude de ces deux phases d'occupation permettra de mettre en relation l'habitat protohistorique avec les découvertes récentes, notamment à Villeneuve-Renneville-Chevigny et de percevoir les voies de circulation anciennes entre les villages actuels de fondation médiévale.

Sandrine FOURNAND

VITRY-LE-FRANÇOIS Le Patis

Le projet de la Communauté de Communes de Vitry-Le-François d'agrandir la station d'épuration, au nord-ouest de la ville, au lieu-dit « Le Patis », parcelles AB 9, 14 et 15 a conduit à la mise en place d'un diagnostic archéologique sur une superficie de 10 000 m². 25 sondages ont été ouverts en quinconce selon un axe est-ouest. Ils représentent une superficie de 921 m², soit environ 9 % de la surface totale.

La parcelle se trouve à l'est de La Marne, près de la confluence de La Marne et de La Saulx, à l'extrémité occidentale de la plaine du Perthois. Au niveau des vallées de la Marne et de la Saulx, la surface de la plaine du Perthois est recouverte d'alluvions anciennes qui constituent un complexe d'engorgement dû au difficile franchissement de la côte cénomano-turonienne en voie de surrection latente.

Le site s'inscrit dans un substrat composé d'alluvions anciennes de haut niveau constituées de graviers calcaires provenant des assises jurassiques. Les terrasses reposent sur des craies altérées jaunâtre du Turonien, voire du Cénomani.

L'objectif de ce diagnostic consistait à constater l'impact de ce projet sur le patrimoine archéologique et notamment, à observer des vestiges liés à une occupation funéraire attestée, d'un côté, par des découvertes modernes signalant la présence d'une nécropole gauloise au lieu-dit « Le Mont Berjon », et celle d'une nécropole mérovingienne au lieu-dit le « Chemin du Mont Berjon ». En outre, dans ce secteur, ont été repérées des occupations antique et médiévale de type encore indéterminé, lors d'une opération de diagnostic archéologique réalisée en 2005.

Ces trois indices d'une occupation ancienne sont situés au sud de notre emprise, à quelques centaines de mètres.

Des profils ont été relevés pour chaque zone. Zone 1, les horizons les plus-profonds ont été repérés entre 1,7 m et 2,5 m de profondeur. Ils correspondent à une couche de gravillons mélangée à du sable jaune fin et un horizon de vase silteuse. À ces niveaux, on constate des infiltrations d'eau. Sur ces horizons ont été découvertes deux couches argileuses. Il s'agit d'abord d'une terre argileuse de couleur brun medium orangé humide très compact, homogène, avec de rares inclusions de nodules de charbon, de terre cuite et de racines, dont l'épaisseur varie de 0,30 m à 0,9 m (US 2), puis d'un sédiment argileux brun clair orangé humide peu compact, homogène avec de rares inclusions de nodules de terre cuite et de racines, dont l'épaisseur correspond en moyenne à 0,8 m (US 1). La terre végétale est une terre liée à la plantation d'une peupleraie d'une épaisseur d'environ 0,3 m. Cette séquence stratigraphique est à peu près équivalente dans tous les sondages de la zone 1. À noter la présence à 1,95 m de profondeur dans les sondages SD 6 et 8, dans le sable jaune et la vase silteuse bleue, de mobilier céramique érodé résiduel dont la datation n'a pu être déterminée ainsi que des fragments de faune. Zone 2, sur une couche de gravillons mélangée à du sable jaune fin et un horizon de vase silteuse qui apparaît entre 1 m et 1,9 m de profondeur, ont été repérés, soit l'US 1, soit l'US 2, soit ces deux US, entre 0,4 m et

1,3 m de profondeur. Sur ces dernières, on a observé une couche de remblais contemporains (RB 3) dont l'épaisseur varie de 0,3 m à 1 m. La terre végétale est un terrain en friche d'environ 0,5 m d'épaisseur.

Les résultats de l'opération indiquent qu'il n'y a pas d'indices d'occupation ancienne, en tous cas sur les parcelles AB 9, 14 et 15 de l'emprise dénommée « Le Patis ».

Les rares fragments de céramique érodés, livrés en position résiduelle dans les alluvions anciennes, laissent présager l'existence d'une occupation à proximité du secteur diagnostiqué. Mais en l'état actuel et compte tenu de la mauvaise conservation du mobilier archéologique, cette dernière ne peut être plus amplement précisée.

Par ailleurs, un niveau de remblais a été observé dans la zone 2, témoin dans doute d'une volonté de niveler les bordures de Marne au moment de la construction de la station d'épuration actuelle.

Ce diagnostic permet de compléter nos connaissances sur l'évolution dynamique du paysage en bordure de Marne, secteur où il est fréquent de découvrir des occupations anciennes, comme c'est le cas au nord et au sud de notre emprise.

Édith RIVOIRE

Multiple

VITRY-LE-FRANCOIS 7-9 et 11 rue de la République

Le projet de construction d'un foyer de vie pour adultes handicapés à Vitry-Le-François, « 7-9 et 11 rue de la République » (parcelles AX n°46, 47 et 261), porté par Vitry Habitat SA, a conduit à la mise en œuvre d'un diagnostic archéologique, sur une superficie de 5819 m². Les terrains se situent dans la partie sud-est de l'actuelle agglomération, dans un terrain en friche délimité par des îlots de maisons côté ouest, des bâtiments publics côté nord et sud, et par la rue de la République à l'est.

Vitry-Le-François est située aux confins orientaux de la Champagne, en limite de deux régions bien tranchées. D'abord, le Perthois au sud-est, en Champagne humide (région plate, au sol argileux couvert de pâtures humides) : la Marne y a abandonné de puissantes alluvions caillouteuses étalées en dépôt sur les argiles du Perthois. Ensuite, la Champagne crayeuse ou sèche, formée de craies cénomaniennes et turoniennes qui forment un abrupt de côte dominant le Perthois.

L'emprise est située au nord d'une zone archéologique sensible, caractérisée par la présence d'un site mérovingien (nécropole) attestée par des découvertes anciennes (XIX^e s.).

La ville est implantée au sud de la confluence de la Marne et de la Saulx, dans la plaine alluviale de la Marne. Elle se développe sur sa rive droite. Le substrat est composé d'alluvions anciennes (FX – y) de haut, bas et très bas niveau, qui s'y étalent et constituent un complexe d'engorgement dû au difficile franchissement de la côte

cénomancien-turonienne en voie de surrection. Ces alluvions sont constituées de graviers calcaires très durs, provenant des assises jurassiques.

Les premiers niveaux naturels - sable jaune - ont été atteints entre 1 m et 1,5 m de profondeur dans les sondages SD 2, 6, 7 et 13 des zones 1 et 2. La grave (graviers alluviaux) a été atteinte entre 0,93 m et 2,1 m de profondeur dans les sondages SD 10 et 19 des zones 1 et 2. La plupart du temps, nous nous sommes arrêtés à l'argile limoneuse brun orangé (US 100), entre 1 m et 1,5 m de profondeur, où les creusements anthropiques apparaissaient en surface.

Les séquences stratigraphiques observées :

- Dans les sondages SD 1, 2, 4, 5, 11 et 19 (zones 1 et 2), sur l'argile brun orangé clair compacte et homogène comportant des fragments de céramique protohistorique, romaine et médiévale en très faible quantité (US 100), une argile limoneuse brun orangé foncé compacte et homogène avec des fragments de tuiles, de faune, des nodules de charbon et du mobilier médiéval (3 tessons) et moderne (US 101) a été atteinte entre 0,3 m et 1 m de profondeur sous des niveaux de remblais contemporains dont l'épaisseur varie de 0,1 m à 0,8 m.

Ils se trouvent dans la plupart des cas sous une terre végétale (friche) d'une épaisseur d'environ 0,3 m.

- Dans les sondages SD 14, 15 et 16 (zones 1 et 2), l'US 100 est apparue directement sous les remblais contemporains entre 0,7 m et 1,6 m de profondeur.

- Dans les sondages SD 6 et 13 (zones 1 et 2), le substrat est apparu directement sous l'US 101 dont l'épaisseur varie de 0,4 m à 0,6 m.

L'interprétation des structures archéologiques reste partielle. Par ailleurs, le matériel céramique mis au jour est quasi inexistant : seule une dizaine de tessons de céramique ancienne dont la majorité est attribuable à l'époque protohistorique (Bronze final / La Tène) a été observée en position résiduelle dans l'horizon US 100 des sondages SD 11, 14 et 15.

Toutefois, en analysant la morphologie, l'organisation dans l'espace et la position stratigraphique des structures mises au jour et en les mettant en relation physique les unes avec les autres, elles restent des éléments importants qui n'excluent pas une occupation rurale ancienne.

Les vestiges découverts au nord de l'emprise consistent en indices de tranchées linéaires avec des trous de poteaux accolés ou très proches, fossés linéaires avec fosses latérales dits de marcottage, type culture de la vigne.

Les vestiges mis au jour plus au sud-ouest peuvent quant à eux matérialiser des clôtures, des limites parcellaires ou des systèmes de drainage.

En outre, une occupation récente (XIX^e-XX^e s.) est clairement attestée par la présence de remblais et de fondations de murs.

Ces résultats viennent compléter notre connaissance récente de la partie sud de Vitry-Le-François, secteur peu connu jusque-là, contrairement au secteur nord de la ville.

Édith RIVOIRE

VITRY-LE-FRANÇOIS

Rue Louis Remy Aubert Roche

Temps modernes, époque contemporaine

Le projet de construction de 30 logements locatifs par l'Effort Rémois, à l'ouest de la ville, Rue Louis Rémy Aubert-Roche, parcelle BC 146 pp, a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une emprise de 5 972 m².

13 sondages ont été ouverts en quinconce selon un axe nord-ouest / sud-est, couvrant une superficie de 462,50 m², soit 8 % de la surface totale.

Vitry-Le-François se situe en limite de deux régions bien tranchées : le Perthois, en Champagne humide et la Champagne crayeuse ou sèche (cf. *supra*, p. 165).

Des vestiges archéologiques anciens ont été repérés hors la ville nouvelle, au nord, dans une position topographique - bords de Marne - similaire à celle l'emprise concernée ici. En effet, cette dernière est située entre La Marne et les remparts, côté ouest de la ville. Par ailleurs, des découvertes anciennes (XIX^e s.) évoquent dans le secteur de cette intervention la présence d'une occupation funéraire médiévale.

Vitry-le-François est de fondation moderne. Au XIX^e s., à une dizaine de mètres au sud-ouest de notre emprise, existait encore l'extension ouest du rempart (fossé et remparts), qui avait été agrandi après 1870 par l'adjonction de bastions supplémentaires sur son flanc ouest.

Les profils des sondages révèlent une stratigraphie relativement homogène. L'horizon le plus profond,

repéré jusqu'à 2,6 m de profondeur, correspond à de la grave, parfois humide. En général, sur ce niveau ont été découvertes des colluvions argileuses, dont l'épaisseur varie entre 0,15 m et 1 m, dans lesquelles ont été détectés (SD4) quelques éléments de céramique moderne.

Au dessus, sous 0,1 à 0,6 m de terre végétale, repose une couche de remblais récents (US 1) dont l'épaisseur varie entre 0,6 m et 2 m.

Aucun indice d'occupation ancienne n'a été retrouvé, ceci étant peut-être lié à l'humidité des terrains aux périodes anciennes. Les fragments de céramique livrés en position résiduelle dans les colluvions argileuses laissent présager l'existence d'une occupation moderne à proximité de l'emprise. On sait que la ville de Vitry-Le-François, de fondation moderne, s'est étendue au XIX^e s. jusque dans ce secteur.

Par ailleurs, un niveau de remblais dans lequel on retrouve divers matériaux datant du XX^e s. a été observé, témoin dans doute d'une volonté de niveler un terrain humide.

Ainsi, ce diagnostic permet de compléter nos connaissances sur l'évolution dynamique du paysage en bordure de Marne, secteur où il est fréquent de découvrir des occupations anciennes, comme c'est le cas au nord-ouest de notre emprise.

Édith RIVOIRE

Bien que l'année 2006 n'a pas été très propice en raison des vents qui ont empêché les vols en mai et juin, puis de la sécheresse importante qui a provoqué un mûrissement précipité des cultures, quelques données ont malgré tout été acquises.

Ainsi, de nouvelles images de la *villa* gallo-romaine de Vadenay viennent compléter le dossier de 2005.

Par ailleurs, quelques indices de sites (enclos, fossés...) ont été repérés lors des survols des vallées de la Vesle, de la Noblette, de la Moivre et des communes environnantes, notamment à La Cheppe, Livry Louvercy, Saint-Art-sur-Auve et Saint-Rémy-sur-Bussy.

D'après Chantal VARLOT

HAUTE-MARNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 6

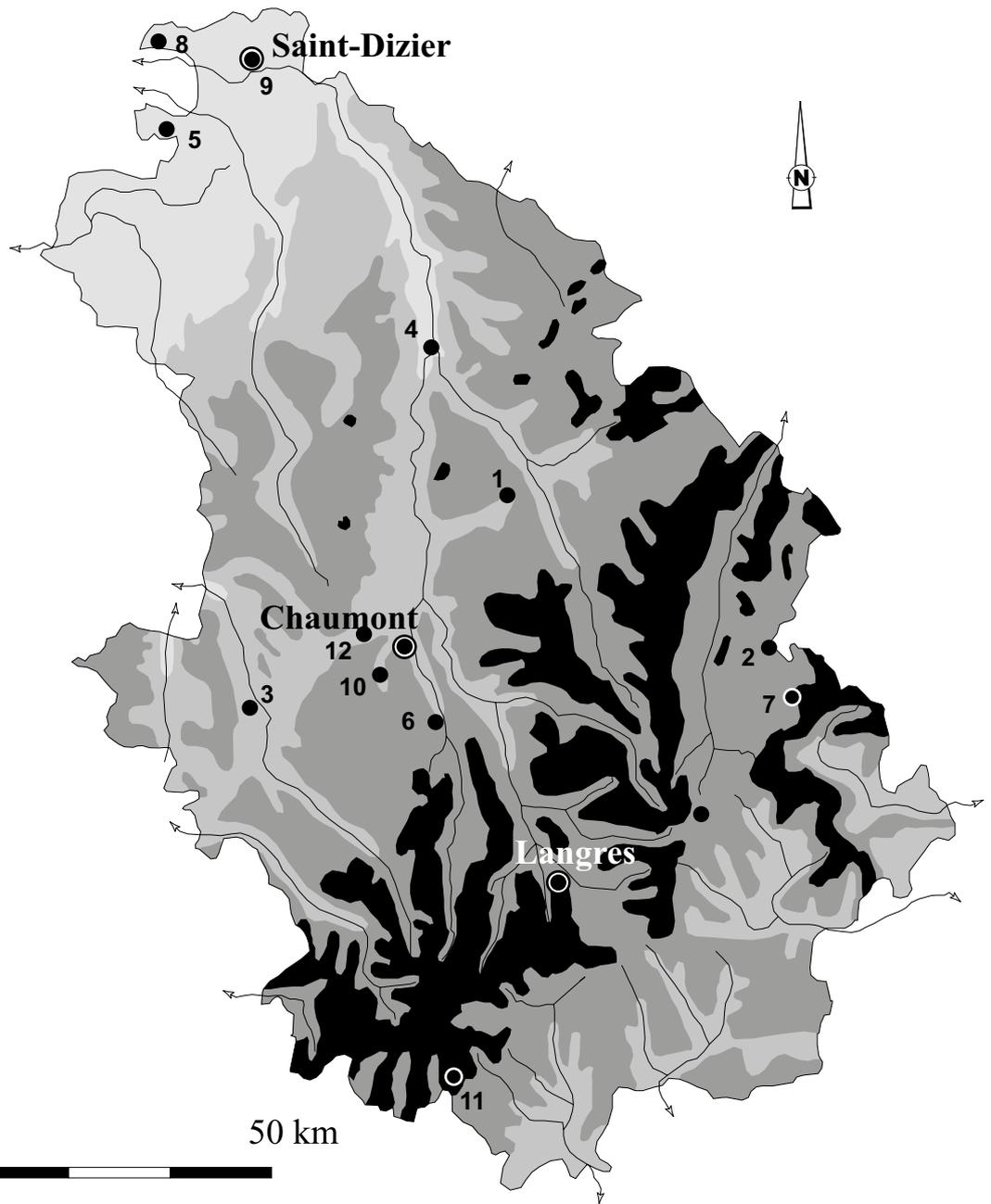
Code opération	COMMUNE, Lieu-dit	Responsable (Organisme)	Nature	Époque	Notice	Réf. Carte
5428	ANDELOT-SIGNEVILLE, La Croix Cabot, La Tête des Chenivots, Le Plachis et le Bois de Boulanguille	Schmitter D. (BEN)	PI	IND	*	1
5177	ANDELOT-BLANCHEVILLE, Le Grand Jardin, Coteau Saint Claude	Schmitter D. (BEN)	PI	IND	*	1
5353	BREUVANNES-EN-BASSIGNY - DAMBLAIN BA 133	Viller S. (Inrap)	DIAG	MUL	*	2
5236	CHATEAUVILLAIN, Parc aux Daims	Kasprzyk M. (Inrap)	DIAG	MOD	*	3
5374	DONJEUX, Les Terres Rouges	Leyenberger C. (Inrap)	DIAG	/	*	4
5420	ECLARON - BRAUCOURT, SAINTE LIVIERE, Rue du Lac, La Déderie ouest	Durost R. (Inrap)	DIAG	CONTEMP MOD	*	5
5382	FOULAIN, Sur le Canal	VERBRUGGHE G. (Inrap)	DIAG	IND	*	6
5531	PARNOY-EN-BASSIGNY, Abbaye de Morimond	Desforges A. (BEN)	PI	MED/MOD	*	7
5397	PARNOY-EN-BASSIGNY, Abbaye de Morimond	Rouzeau B. (BEN)	FP	MED/MOD	*	7
5321	PERTHES, La Grande Pièce	Thomas Y. (Inrap)	DIAG	MUL	*	8
5012	PERTHES, Les Gréverats Centre	Achard-Corompt N. (Inrap)	DIAG	PROTO	*	8
5264	SAINTE-DIZIER, BETTANCOURT-LA-FERREE, Zone de référence phase 1B	Rivoire É. (Inrap)	DIAG	MOD	*	12
5288	SEMOUTIERS MON TSAON, La Rochotte sud	Durost R. (Inrap)	DIAG	/	*	9
5475	VAUX-SOUS-AUBIGNY, Les Lavières	Durost R. (Inrap)	DIAG	ANT	*	10
5388	VILLIERS-LE-SEC, Sur la Riochey	Durost R. (Inrap)	DIAG	PROTO	*	11
5398	Minerais, Mines, Minéralurgie en Haute-Marne	Morin D. (SUP)	PCR	MUL	*	/

HAUTE-MARNE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 6



ANDELOT - SIGNEVILLE

Le Grand Jardin, Coteaux Saint-Claude, Fort Bévaux, La Croix Cabot, Tête des Chenivots, Le Plachis, Le Bois de Boulanguille

Les prospections des campagnes 2005-2006 et 2006-2007 font suite à celles réalisées en 2004-2005 sur les communes de Signéville et Andelot. La prospection 2005-2006 concerne le secteur D-1ère phase : de la nécropole de Fort Bévaux (« Le Grand Jardin ») au Coteau Saint Claude à l'est.

Celle de 2006-2007 se décline en 3 zones (n°10, n°13 et n°16) correspondant aux secteurs D-2ème phase (Andelot: de « La Croix Cabot » à la « Tête des Chenivots ») et à quelques structures du secteur E de Signéville « Le Plachis », et l'éperon barré de « La Roche Damas », dans le bois de Boulanguille) avec les parcellaires en pierres sèches de son flanc sud.

Les phases terrain, cartographiées par ensembles et fiches, ont été précédées de phases d'études des archives et du contexte archéologique.

La zone relevée en 2005-2006

La partie ouest prospectée englobe le lieu-dit « La Gonde Fontaine », avec au nord la forêt de Fort Bévaux et « La Rippe ». Elle s'étend depuis le niveau de la parcelle 6 de la nécropole jusqu'à la limite des lieux-dits « Sur la Fontaine Fallot » et « Le Grand Jardin ».

La partie est occupe la surface comprise entre les limites du « Grand Jardin », depuis « La Fontaine Fallot », et s'arrête aux limites du Coteau Saint Claude.

Il s'agit de la zone la plus étendue des cinq secteurs sélectionnés. Elle s'étale sur 2700 m, soit l'équivalent de 135 ha de structures.

À l'ouest, sous les falaises et sous le plateau de la nécropole néolithique, nous trouvons des structures relativement modestes : un mur qui accompagne le récent chemin de la Pierre qui reçoit, à l'est, deux murées d'épierrement qui descendent des falaises ainsi qu'un vestige de four à chaux. Le mur traverse le tracé du Chemin de Signéville à l'Abbaye, qui lui est postérieur, bien que déjà relativement ancien.

Si les murs de cette partie ouest sont modestes, le secteur situé entre le chemin de Signéville à l'Abbaye et le Coteau Saint Claude, présente des structures en très gros appareil avec des pierriers de 5 à 10 m de large, 2 à 3,50 m de haut et jusqu'à 70 m de long.

Les structures de la partie boisée du plateau sont également plus modestes que sur les pentes.

Des bosquets de taillis, ronciers et autres épineux révèlent encore des murs dans certains champs cultivés.

Les parcelles communales, n° 1 à 10, 12 et 13, c'est-à-dire la forêt qui s'étend sur le plateau, entre les territoires de Signéville et de Blancheville, et qui porte le nom de « Fort Bévaux » n'ont révélé aucune structure visible, mis à part un fossé Colbert, qui serpente dans la pointe sud est de ce massif forestier, où l'on trouve également un ou deux restes de murs et surtout un tronçon de voie ancienne

banalisé par de petits murets avec fossés contigus. Ce tronçon, visible sur environ 80 m, et large de 8 à 10 m, est orienté nord ouest - sud est.

La grande majorité des cabanes est réalisée sur les bases d'une architecture carrée ou rectangulaire, contrairement aux autres secteurs qui possèdent une majorité de cabanes à base circulaire, avec voûte. D'autre part, parmi les 83 cabanes répertoriées, un tiers sont érigées hors les murs et présentent pour certaines une maçonnerie avec liant de sable et chaux, significative d'une construction plus récente. Il s'agit peut-être d'une tradition des vignobles de ce territoire. Une cinquantaine de ces cabanes est implantée en rupture de pente, dans les murs ou en utilisant le relief karstique des falaises qui dominent les parcellaires tout au long de la *cuesta*.

Les ensembles paraissent donc s'adapter aux terrains.

Dans la parcelle communale N°14, nous sommes en présence de tertres en continuité avec la nécropole, modestes mais réguliers pour la plupart, et pour certains, très rapprochés.

Au lieu-dit « La Gonde Fontaine », les murs arrivent aux abords de la nécropole, voire pénètrent à l'intérieur des structures sans pouvoir dire s'ils sont ou non contemporains des tertres.

Conclusion 2005-2006

L'implantation maximum des structures parcellaires et des cabanes ou abris qui les accompagnent se situe sur les parties les plus accidentées des pentes. Nous avons dénombré 83 cabanes ou abris d'architecture essentiellement réalisée sur une base carrée ou rectangulaire. 7 d'entre elles sont exécutées en maçonnerie avec liant de sable et chaux. Celles-ci sont situées au plus bas des pentes, c'est-à-dire aux limites extrêmes des structures. Seulement 7 autres cabanes ont une base circulaire avec une voûte en encorbellement.

Cette campagne nous a permis, entre autres, de finaliser l'inventaire de la nécropole, avec 29 tertres supplémentaires. Ce qui porte donc l'effectif à 176 structures (162 tertres pour celle de la forêt du Charmoi, 90 tertres pour celle de la forêt du Berthelémont, commune d'Humberville, 22 pour celle de la forêt de la Grande Plaine de Rochefort). Viennent s'ajouter à cela quelques suspicions de tertres isolés à Blancheville, aux lieux dits « Les Crottes », dans la forêt communale, contiguës à l'éperon de la Miotte (une douzaine), et dans les parcelles communales (5 ou 6 tertres), proches de la nécropole d'Andelot, pour n'en citer que quelques un. L'éperon barré de « La Roche Damas » à Signéville n'a, jusqu'à présent, révélé aucune structure de ce type.

Cette première zone d'Andelot, bien que très étendue, présente des particularités et éléments remarquables, notamment l'utilisation des techniques en pierres sèches.

Nous n'avons pas trouvé d'éléments documentaires attestant l'ancienneté de l'implantation, à l'instar de la ferme de Rosières à Chantraines.

Le gros tilleul emprisonnant les murs du Coteau Saint Claude donne une date approximative de l'ancienneté des structures incluses. Se pose également la question de la datation de l'espace couvert d'excavations à formes géométriques, situé au dessous de la rupture de pente.

Sur Chantraines ou Blancheville, il n'y a que les ensembles figurés n°10 et n°14, qui présentent, dans un espace réduit, respectivement 8 et 14 cabanes dans des structures assez imposantes pouvant les contenir. On note également la présence d'au moins deux cabanes circulaires avec voûte en encorbellement.

Grâce à la pluviométrie importante de ce début d'année 2006, plusieurs résurgences sont apparues à mi-pente sur « Gonde Fontaine », « Fontaine Fallot », « Le Grand Jardin », et « l'Évangile », facteurs favorables à l'implantation humaine dans ce secteur.

La zone relevée en 2006-2007

Les structures parcellaires, très érodées, présentent des excavations qui pourraient faire penser à d'anciens retranchements en pierres sèches, dont les murs ont glissé vers la pente.

Les sources historiques permettent d'avancer une datation ancienne pour la ferme de Rosières (XII^e s.), située au-dessus des marécages de Chantraines sur les cartes de Cassini.

Les bois sont presque entièrement porteurs de structures très érodées, rappelant celles du Coteau Saint Claude. En revanche, plus on se rapproche de la pointe nord est de La « Tête des Chenivots », plus les vestiges de murs sont énormes et ont conservé une grande partie de leur soubassements parementés.

Aucune trace ne signale la présence d'un éperon barré, sauf peut-être à l'extrême pointe est des « Chenivots », dont la géographie des lieux s'y serait parfaitement prêtée.

Quant au lieu-dit « Le Plachis », sur le territoire de Signéville, les structures, qui présentent encore un appareillage parementé, se rencontrent surtout dans les parties les plus basses des pentes, et font face au nord-nord est.

L'état de conservation des structures est assez disparate.



Figure 71 : Quelques clichés des prospections inventaires illustrant des restes de murs et cabanes (Andelot, 2006-2007 D. Schmitter).

Différentes zones recèlent des structures de dimensions différentes et correspondant peut être à un usage différent. Sans parler, du promontoire de « La Roche Damas », qui ne porte pas que son légendaire éperon barré, mais qui est, sur son flanc sud, longé à mi pente par un mur présentant différentes facettes architecturales.

Trois zones ont été cartographiées.

La première (n°10) présente des structures relativement érodées, avec un minimum de cabanes ou abris, d'ancienneté indéterminée.

La seconde (n°13) dévoile un nombre assez impressionnant de tertres porteurs de cabanes, notamment sur la mi-pente sud est de la « Tête des Chenivots », où l'on dénombre pas moins de 7 très gros tertres et 7 cabanes dans un espace de 240 m de long, sur 40 à 50 m de large.

Puis à la pointe extrême nord-est de « La Tête des Chenivots », nous trouvons une concentration de 5 tertres moins importants dépourvus de cabanes, suivis de murets de moindre importance puis d'un espace plein nord moins porteur, pour arriver à la limite territoriale de Signéville, dans un vallon assez prononcé, dont les bords supérieurs sont couronnés de belles structures posant la question de leur vocation.

Toujours dans ce secteur, sur le territoire de Signéville, de l'autre côté du vallon (soit plein nord) la mi-pente est pourvue de murs de soutènement assez cossus, mais on trouve, cette fois, des murs encore bien appareillés jusque dans les prairies à pente plus douce, mieux conservés et à présent couverts par des taillis.

La dernière zone (n°16) concerne le « Bois de Boulanguille » et « La Roche Damas » coiffée de son éperon barré, accompagné, sur le flanc sud notamment, d'un « mur de soutènement », qui serpente sur plusieurs centaines de mètres, avec des variantes dans son architecture.

Conclusion 2006-2007

La zone de « La Croix Cabot », se présente un peu comme le sommet du coteau Saint Claude, à savoir avec des murées, c'est-à-dire des murs tellement érodés, qu'ils n'ont plus que l'aspect de pierriers linéaires, souvent recouverts par la végétation. Cette zone ne recèle que de vagues empreintes de cabanes, et ses murées, implantées essentiellement sur le plateau, sont totalement absentes de la pente.

En revanche, ces anciens murs trouvent leur continuité, en parfait alignement, de l'autre côté de la route de Signéville. Le tracé de la route est donc venu les séparer avant le début du XIX^e s., puisque cette dernière apparaît sur le cadastre napoléonien, en tant que « chemin de Signéville à Andelot ».

D'autre part, le chemin, présent en contrebas du seul gros mur et qui se dirige, lui aussi, de l'autre côté de la route, se retrouve aisément de l'autre côté, de façon visible et en parfait alignement, sur environ 250 m, sous plusieurs formes.

L'aspect des structures sur plateau, y est identique. Quant à celles qui sont situées en rupture de pente, elles sont différentes, et offrent des appareillages parementés. Il s'agit la plupart du temps de gros murs de soutènement. En revanche, plus nous avançons vers le nord et la pointe des « Chenivots », et plus nous constatons que les vestiges prennent de l'ampleur, et sont de plus en plus groupés. Quelle Que conclure ? La découverte fortuite des pièces de monnaie du XIV^e s. sur le bord de la fosse rectangulaire creusée dans la roche pourrait influencer notre analyse *a priori*.

Une investigation en détail, serait nécessaire sur le réservoir d'eau de pluie, et son environnement proche. La partie la plus spectaculaire, est bien sûr l'ensemble n°14, qui révèle des structures énormes, de surcroît bien appareillées et agencées de plateformes, de cabanes, de murs conséquents qui contrastent avec les autres zones. Cet ensemble serait par ailleurs proche de l'endroit où des sépultures mérovingiennes ont été anciennement exhumées.

L'espace marécageux situé sur le finage de Signéville, ne présente que de modestes structures.

Les restes de murs, encore bien appareillés, qui occupent les bosquets du bas de la colline, pourraient appartenir à une époque plus récente (XVII^e - XIX^e siècles) et être liés à la culture de la vigne.

Le bois de Boulanguille, pour sa part, est l'élément clé de cette campagne. Il s'agit d'une occupation sans doute de longue durée avec des ouvrages de défense considérables, à en juger par les restes du rempart du *castrum*. La découverte par S. Février, d'un rebord de céramique du XIV^e s., peut faire penser, sans le prouver, qu'il était encore occupé à cette époque. Nous ne trouvons pas d'indication de type tumulaire, comme c'est le cas sur d'autres sites de la région.

Toutes ces structures sont à présent bien visibles, grâce au chantier de bénévoles internationaux de 2004, et aux aménagements des accès réalisés par la commune de Signéville.

D'après Denis SCHMITTER

L'opération archéologique a porté sur un ancien aérodrome militaire de l'OTAN situé à cheval sur le département des Vosges (commune de Damblain) et sur le département de Haute-Marne (commune de Breuvannes-en-Bassigny). Racheté par le Conseil Général des Vosges dans le cadre de sa politique d'aménagement de parcs d'activités d'intérêt départemental, le projet de réalisation de la futur ZAC a permis la réalisation de sondages archéologiques sur emprise de près de 200 ha.

Les sondages ont été réalisés au moyen de quatre pelles mécaniques munies de godets de curage de 2,40 m et 2,50 m sur l'ensemble de l'emprise, divisée en dix-huit secteurs. Ils ont mis en évidence le fort remaniement des terrains lié aux travaux de réalisation des infrastructures et par les réseaux enfouis. Peu de secteurs se sont révélés vierges de toute intervention de terrassement, de nombreux terrains étant soit recouverts par des remblais, ou tout simplement décapés jusqu'au substrat géologique en place.

Sur le total des 3951 sondages réalisés deux sites et sept indices de sites s'échelonnant de la Protohistoire à l'époque contemporaine ont été mis au jour, ainsi qu'une dizaine de structures isolées et pour la plupart non datables.

Les secteurs XI, XIII et XIV ainsi qu'une partie du secteur X se trouvent sur le territoire de la commune de Breuvannes-en-Bassigny. Les vestiges archéologiques présents sur ces secteurs correspondent à une partie de l'indice de site n° 5 et à quelques structures incluses dans « l'indice de site n° 8 », qui s'étend sur différents secteurs des deux communes. Il s'agit d'éléments de mise en valeur du terroir à une époque récente (drains empierrés, petits fossés et fonds de sillons billons).

L'indice de site n° 5 renvoie à quelques structures et éléments mobiliers protohistoriques observés dans une enclave entourée de bois dans le secteur X (négatifs de poteau associés à un fossé et à quelques éléments anthropiques présents dans les colluvions : micro- tessons de céramique, nodules de terre cuite et charbons de bois).

Les indices de site 4, 5, 6 et 9 renvoient à des traces d'occupation protohistorique, tandis que le site 1 et l'indice de site 3 sont les vestiges d'occupation antique et médiévale pour le site 1. Ce dernier correspond à une occupation mérovingienne qui succède à un établissement gallo-romain de type *villa*, associant une partie résidentielle et ses annexes agricoles. Le site 2 est

un espace funéraire, tertre empierré ayant livré les restes d'au moins quatre individus, dont la chronologie reste à préciser.

Les sites et indices de sites situés sur le territoire de la commune de Damblain sont détaillés dans la notice du BSR 2006-2008 de Lorraine (pp. 98 - 99).

L'indice de site 8 correspond à l'ensemble des traces mises au jour sur l'emprise de la base, qui sont liées à la mise en valeur de l'espace rural (fossés entrant dans la trame du parcellaire laniéré, drains et chemins plus récents).

Les sillons billons ont été observés sur presque tout l'ensemble des secteurs. Ils se matérialisent sous la forme de fossés de 0,60 m à près de 2 mètres de largeur. Les différentes orientations rencontrées sont liées à la topographie d'origine (NNO-SSE pour la partie est de la base et N-S pour la partie ouest), les parcelles étant orientées suivant le pendage du terrain. D'autres structures sont également liées au drainage des terrains, comme les drains empierrés et sous forme de conduites, qui ont été rencontrés dans toute la moitié ouest de la base.

La datation de ces modelés agraires et de toutes les structures drainantes est difficile à appréhender et peut essentiellement reposer sur le mobilier piégé dans les structures. Ainsi, de telles méthodes de culture ont été rencontrées dès le XV^e s., comme à Yutz, et même dès le XII^e s. sur le site de Vitry-sur-Orne (ZAC de la Plaine, 2003, site du village disparu de Valange). Les éléments mobiliers découverts dans le comblement de quelques fossés fourniraient une datation plutôt récente (XIX^e s., voire début du XX^e s.). Il ne peut toutefois être exclu que ce système parcellaire soit plus ancien et qu'il ait perduré sur plusieurs siècles. Ainsi il pourrait être mis en relation avec l'exploitation du terroir par les moines de l'abbaye de Morimond à partir de ses granges monastiques.

Les trois chemins empierrés découverts sur la partie ouest de la base sont visibles sur les extraits de carte d'état-major et correspondent à des chemins ruraux visiblement très récents. Ces structures offrent le même type d'agencement (avec un radier de gros blocs calcaires et l'utilisation de calcaire concassé) que celui retrouvé dans le remplissage des tranchées d'implantation des conduites drainantes.

Sébastien VILLER

CHATEAUVILLAIN

Parc aux Daims

Époque moderne

Un diagnostic archéologique réalisé dans le « Parc aux Daims », parcelle C 42 pp, pour une emprise totale de 128 318 m², a permis d'observer une série d'aménagements anciens particulièrement bien conservés sous le couvert forestier. 4 028 m² ont été ouverts, soit 3,1 % de l'emprise.

Plusieurs levées en pierre, visibles dans le paysage, larges de 4 m et hautes de 0,7 m en moyenne et constituées de blocs de calcaire issus de la dégradation superficielle du banc Callovien, correspondent manifestement à des aménagements parcellaires, type de structure reconnu en plusieurs points sur les massifs calcaires de la France de l'est. Parfois inorganisées, elles dessinent dans d'autres cas des « enclos » ou « parcelles » de dimensions relativement modestes. Ces levées semblent dans un cas précis (levée 5) résulter de l'épierrement de la surface délimitée, indice probable de la présence de cultures dans l'enclos.

La faible potentialité des sols circonscrits ne laisse pas de surprendre et correspond peut-être à une époque de forte pression agricole. Malgré l'absence de matériel datant, la confrontation du plan de ces aménagements avec la documentation parcellaire de la fin du XVIII^e s. suggère qu'ils datent du début de l'Époque moderne au plus tôt.

Plusieurs sites d'extraction de matériaux ont été observés dans la zone diagnostiquée. Les plus importants peuvent être qualifiés de carrière, les autres, de dimensions plus modestes, correspondraient à des lavières. L'absence de mobilier ne permet pas de dater ces activités d'extraction anciennes. Un four à chaux découvert dans le sondage 36 pourrait suggérer — sans certitude — qu'elles sont liées à la construction ou à l'entretien du mur du parc à l'Époque moderne.

Michel KASPRZYK

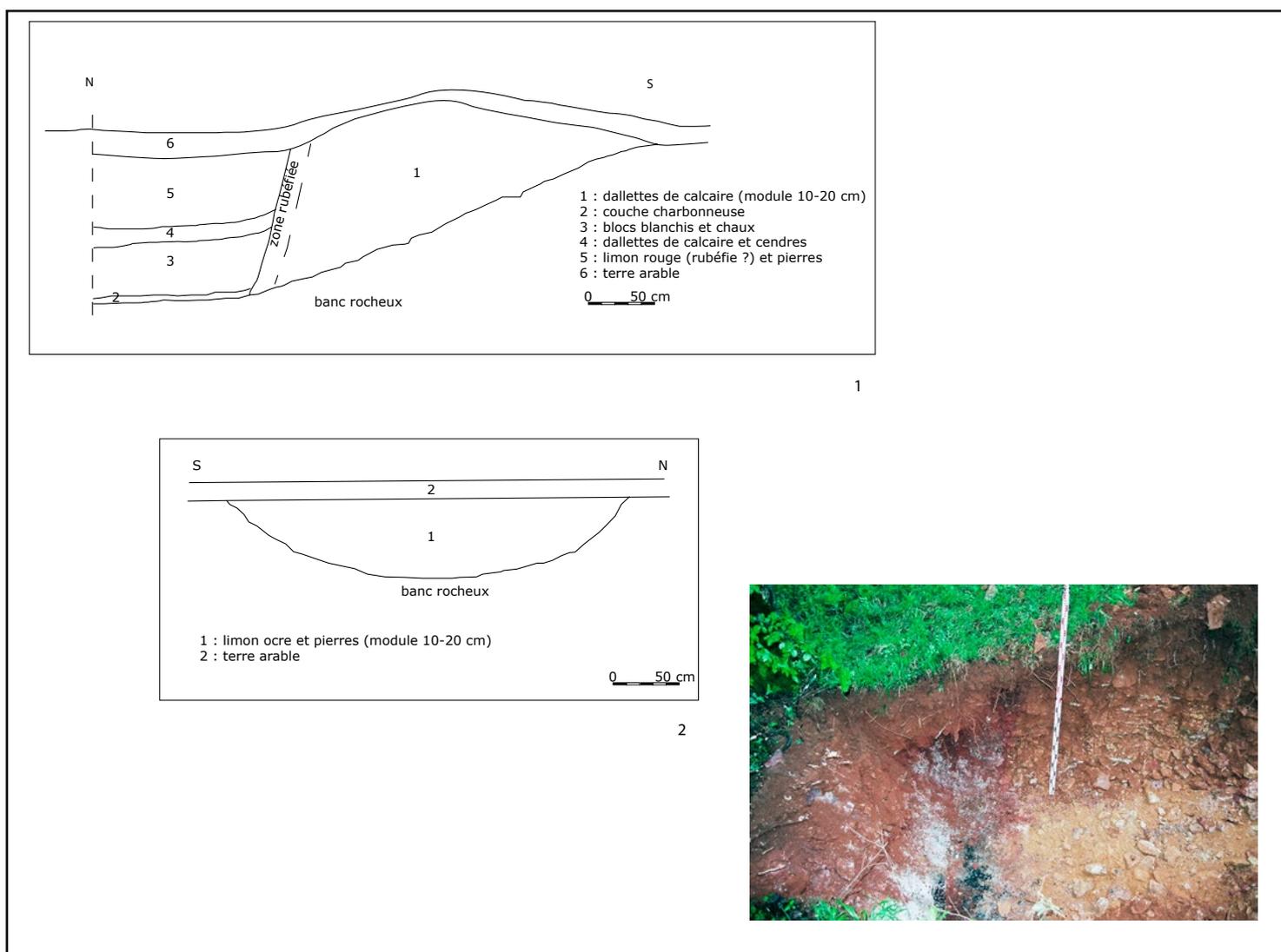


Figure 73 : Chateauvillain « Parc aux daims », four à chaux : coupes et vue en direction de l'est (DAO et cliché M. Kasprzyk).

Indéterminé

DONJEUX Les Terres Rouges

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à l'extension d'une carrière d'exploitation de calcaire par l'entreprise Morillion Corvol sur la commune de Donjeux, située à 10 km au sud de Joinville et à environ 30 km au nord de Chaumont.

Le site s'inscrit au lieu-dit *Les Terres Rouges* sur les parcelles ZL 23 pp et 33 pp (chemin non sondé car exploité). La superficie de 4 ha a été sondée à 9,1 %.

Cette opération de diagnostic fait suite à une première prescription divisée en deux phases dont la première fut réalisée au lieu-dit *Le Milieu de La Salle* en février 2005 par Ellébore Segain (Inrap).

L'intervention, au lieu-dit *Les Terres Rouges*, intégrait la phase 2 de cette première opération qui concernait 2 ha à l'est de la parcelle ZL 23 pp. Suite à la programmation de cette seconde phase, 2 ha supplémentaires ont été prescrits sur la même parcelle.

Les deux opérations ont été traitées simultanément.

Le substrat de calcaire a été atteint dans tous les sondages et sur toute leur longueur. La profondeur moyenne des tranchées réalisées est de 0,35 m. Les horizons suivants ont été reconnus (de haut en bas) :

- terre végétale d'une épaisseur moyenne de 0,15 m,
- limon argileux brun roux mêlé à des nodules calcaires (de 5 à 15 cm de diamètre), d'une épaisseur variable de 0,15 à 0,20 m,
- substrat composé de plaquettes calcaires litées mêlées à un limon argileux brun roux clair.

La prospection mécanique ainsi réalisée n'a mis en évidence aucune structure archéologique significative, excepté un segment de fossé arasé dont la datation n'a pu être établie.

Christelle LEYENBERGER

Indéterminé

ÉCLARON-BRAUCOURT- SAINTE-LIVIÈRE Rue du Lac, La Diderie ouest

La mairie d'Éclaron - Braucourt - Sainte-Livière désirait réaliser un lotissement sur une parcelle d'un hectare en périphérie du village actuel de Braucourt. Le diagnostic préventif s'est déroulé sur 2 jours, en décembre. Une trame de tranchées de sondage disposées en quinconce a été implantée. 1 012 m² ont été ouverts, soit 9,45 % de l'emprise.

Un fossé a été reconnu dans les sondages 3 et 9. Son interprétation aurait été délicate sans les informations apportées par l'agriculteur voisin. Il décrit le secteur tel qu'il l'a connu avant l'aménagement du lac du Der, situé à moins d'un kilomètre à l'Ouest. À cette époque, la route départementale 153 qui longe la parcelle au Sud n'existait pas, il était nécessaire d'emprunter celle qui entoure le côté Nord. À la place se trouvait une terrasse de terre surélevée, de plan carré, d'environ 80 m de côté, entourée de fossés marécageux. La chicane que formait l'ancienne route servait donc à contourner cet obstacle, puis reprenait son tracé linéaire. Cette terrasse était connue sous le nom de « tumulus gallo-romain ». Les interprétations locales oscillaient entre cette fonction et celle d'une motte féodale, sans que le terme ne soit utilisé.

Lorsque les travaux d'aménagement du lac ont débuté, le tracé de la route a été rectifié en ligne droite, et le tertre arasé au bulldozer.

L'ancien remblai a servi à remplir les fossés périphériques et à assécher les marais.

Ce témoignage est bien confirmé par la présence d'une anomalie cadastrale visible sur le parcellaire du XIX^e s. Au milieu des parcelles régulières apparaît à cet endroit une division carrée, dont la position et les dimensions correspondent à la description de l'agriculteur.

Bien qu'il ne soit pas représenté sur le cadastre, le fossé découvert pourrait donc appartenir à ceux qui entouraient la terrasse. En revanche, son profil n'est probablement pas celui d'origine, car les engins de terrassement ont dû le traverser maintes fois, et peut-être aussi le curer.

L'appellation de « *tumulus* », de surcroît « gallo-romain », ne convient pas aux acquis archéologiques.

La forme décrite par le témoin, et confirmée par le parcellaire du XIX^e s., ne correspond pas non plus à celle des *tumuli* ou à celle des mottes féodales, de plan circulaire, ou tout du moins non angulaire. Le plan carré évoque d'avantage le tertre d'une maison forte, tout comme la présence de douves tout autour. L'absence de mobilier récupéré ne peut hélas nous aider à préciser la datation, mais cette interprétation reste ici la plus convaincante.

Raphaël DUROST

Ce diagnostic a été réalisé dans le cadre du projet d'un lotissement d'une emprise de 5 320 m², sur la commune de Foulain (Haute-Marne), à l'intérieur d'un méandre de la Marne où des découvertes de surface suggèrent la présence d'une installation gallo-romaine. En outre, d'après les observations de P. Ballet, l'existence d'un chemin « antique » entre Foulain et Luzy-sur-Marne a été proposée, mais aucune observation récente ne permet de préciser son tracé. Le projet immobilier s'insère d'ailleurs entre deux chemins, la rue de Pichaux et un chemin rural, qui figurent déjà sur le cadastre du début du XIX^e s. : ils y sont désignés respectivement comme « La route de Paris à Bâle » et « La Vieille Route ».

Les sondages (550 m² ouverts, soit 10 % de la surface totale) réalisés dans le cadre de cette intervention révèlent un rehaussement du niveau de circulation de l'ancienne route « de Paris à Bâle », *a priori* sans aménagements latéraux : cette intervention n'apporte donc pas d'arguments en faveur de la localisation d'une voirie antique sous la rue des Pichaux. Par contre, le toponyme de « La Vieille

Route » toute proche sur le cadastre ancien suggère des transformations méconnues du réseau routier local, qui méritent d'être prises en compte dans le cadre de cette problématique lors d'éventuelles interventions ultérieures.

L'intervention révèle par contre les vestiges de l'extraction à ciel ouvert du socle calcaire, attribuable au Bajocien d'après la Carte géologique. Affleurant à faible profondeur, celui-ci a été extrait par fosses successives (?) dont les fronts de taille s'avèrent généralement de faible hauteur.

En revanche, les caractéristiques morphologiques d'au moins deux fosses permettent de s'interroger sur le type de blocs de pierre extrait, peut-être des sarcophages. Dans le cadre de cette hypothèse de travail, notons également les découvertes anciennes (XIX^e s.) de sarcophages dans et à proximité du village de Foulain.

Geert VERBRUGGHE

La porterie de l'abbaye de Morimond est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 1925, puis déclassé en 1965 suite à l'effondrement du pavillon sud en 1954. Le pavillon nord est encore debout bien que partiellement dégradé. Avant restauration, un relevé du bâti s'est avéré nécessaire.

Menée du 16 octobre au 16 novembre 2006, l'opération de prospection inventaire du Pavillon nord de la Porterie a permis de dresser un état archéologique précis de l'édifice. Après confrontation des données de terrain et des sources archivistiques, trois phases chronologiques ont été mises en évidence.

La construction initiale se situe vraisemblablement dans le dernier quart du XVII^e s., après 1678, quand les moines reviennent de leur exil à Langres. Il s'agit d'un ensemble fermé et massif : peu de portes, des fenêtres en nombre restreint et aux dimensions modestes, et des éléments de surveillance tels que le suggère l'arquebusière sud.

Une phase de modernisation intervient par la suite, dans le premier quart du XVIII^e s. Le royaume connaît un retour au calme et les guerres s'achèvent. On ouvre l'édifice : des ouvertures sont bouchées, d'autres percées, on agrandit ou on installe des fenêtres plus grandes, l'aménagement et la circulation intérieurs sont modifiés.

Au début de la seconde moitié du XVIII^e s., probablement au cours de l'abbatit de Pierre Thirion (1753-1778), l'abbaye est en partie embellie. Une campagne de stucs menée dans la bibliothèque pourrait placer celle du pavillon nord à la même époque. Le pavillon est repris quasiment en entier.

Les transformations et aménagements suivants témoignent de la sécularisation des bâtiments à la fin du XVIII^e s. suite à la Révolution française. Au début du XX^e s., d'après les photos et cartes postales anciennes, la porterie est en bon état de conservation : deux pavillons reliés par les portes cochères d'entrée.

Au cours des décennies, l'édifice tombe en ruine, le pavillon sud s'écroule, puis la porte monumentale. Le pavillon nord se dégrade.

Ces premières conclusions nous amènent à approfondir cette étude dans plusieurs directions. Tout d'abord, l'accord de principe du Sra a déjà été obtenu pour la réalisation de carottages sur la poutraison de la porterie. Les analyses permettront vraisemblablement de caler par dendrochronologie les trois grandes phases révélées par notre étude.

Ensuite, il conviendra de réaliser quelques sondages lors de la campagne de fouille estivale pour trouver les niveaux de fondations de cette construction.

Un premier sondage pourrait se situer dans l'angle nord-est du pavillon nord. À l'extérieur, un deuxième sondage pennetrerait de rechercher les niveaux de circulation devant les deux portes nord. À l'intérieur, après sécurisation des lieux, il serait également utile d'identifier les niveaux de sols.

Pour finir une reprise de la fouille du pavillon sud pourrait être envisagée lors de la restauration du pavillon nord à la demande de l'association des amis de Morimond.

Un examen approfondi des sources écrites aiderait à mieux caler chronologiquement ce bâtiment, les aménagements qui l'entourent et qui ont contribué à sa mise en place. De même, il serait intéressant d'élargir l'étude aux porteries modernes toujours en élévation dans la région, notamment celle de l'abbaye de la Crête (Haute-Marne) aux similitudes avérées.

Amandine DESFORGES

Époque moderne

PARNOY-EN-BASSIGNY

Abbaye de Morimond

Historique des campagnes de fouille 2003-2006

C'est la campagne de prospection géophysique par méthode électrique, réalisée en 2000, qui a permis la mise en évidence d'un groupe de bâtiments positionnés le long du collecteur souterrain principal de l'abbaye.

Un sondage réalisé en 2001 a confirmé sa présence, sa localisation le long du collecteur, en parallèle, ainsi que le fait que cet ensemble était voûté et qu'une succession de phases modificatives s'organisaient à l'intérieur.

La fouille de 2003 nous a fait prendre conscience de la taille réelle de cet ensemble. Après la relecture des cartes d'ahoi aliés géophysiqués et l'analyse des sondages, il apparaît que le bâtiment mesurait 100 m de long et longeait le collecteur principal sur toute cette distance. Un appendice large de 3 mètres se développait en parallèle. L'appendice qui s'étendait au sud se poursuivait également sous la terrasse qui supportait le pavillon de la porterie moderne. La fouille de 2004 a permis de préciser exactement la largeur intérieur et extérieur de l'ensemble et de mettre au jour le foyer métallurgique bas avec le dépôt de scories qui lui est associé, ainsi qu'un dépôt de déchets métalliques à l'extérieur, en aval.

La campagne de 2005 s'est axée sur la réalisation des connexions entre les espaces fouillés de 2001 à 2004. Elle a permis d'observer que la première salle du bâtiment principal a été subdivisée en pièces, qu'elle s'organisait dans son état originel sur deux travées. La fouille qui se consacre aussi aux extérieurs a fait apparaître un four à pain en parallèle du foyer métallurgique qui a pu lui aussi être réutilisé pour la métallurgie.

La fouille de 2006 a vu l'extension de la superficie fouillée en amont vers l'est. Elle permet de retrouver le niveau des fondations à l'intérieur et à l'extérieur sur le mur gouttereau sud en façade, ce qui a affiné notre idée de la puissance stratigraphique. Elle a remis au jour le mur pignon ouest dans son ensemble. Un travail considérable de relevé a été effectué sur les murs d'origine et les murs remaniés à la fin du Moyen Âge et au début de l'Époque moderne. Cette campagne pose aussi de nouvelles questions quant à l'espace qui s'étend en aval et aux structures très profondément enfouies que nous avons mis au jour à l'ouest.

La campagne de fouille de 2006

La fouille s'est déroulée sur trois semaines, du 13 juillet au 4 août 2006. Une quinzaine de bénévoles ont participé

aux travaux. L'opération archéologique a été préparée par divers séjours sur le terrain et en archive. Une pelle mécanique a été utilisée à trois reprises, au début du chantier pour élargir la zone à fouiller, au milieu du chantier pour évacuer une partie des déblais et réaliser des sondages, et en fin de chantier pour nettoyer la zone et évacuer tous les déblais avant de mettre en protection l'ensemble pour l'hiver.

Pour la dernière année de la campagne trisannuelle 2004-2006, l'accent a été mis sur deux orientations principales, conformément aux recommandations de la CIRA.

Tout d'abord la fouille devait nous permettre de répondre à trois objectifs. Il s'agissait de mieux comprendre l'organisation interne et externe du bâtiment originel A, en fouillant les sols d'occupation de la salle 1. Puis, il a été fixé d'observer l'organisation de la salle 2 peu mise au jour par les campagnes précédentes, en étendant vers l'est l'ouverture de la zone fouillée. Enfin, il a été programmé d'étudier l'espace aval du bâtiment A, où semblait se dessiner un espace dépotoir. Ceci afin de comprendre les connexions entre les bâtiments A et B partiellement observées en 2005.

Nous avons également privilégié l'étude des différents types de mobilier découvert par les quatre dernières années de fouille, en mettant l'accent sur le mobilier en céramique, en métal et en verre. Ce triple travail répond à plusieurs impératifs, en fonction de la nature du mobilier domestique ou provenance de l'atelier : comprendre l'environnement dans lequel gravite l'ensemble de bâtiments fouillés, préciser des datations d'unités stratigraphiques, et enfin déterminer quelles sont les productions de la forge monastique.

Pour se faire, nous avons poursuivi et élargi les collaborations avec plusieurs équipes de recherche dont celle du LAMEST, de l'Université de Nancy II. Grâce à l'accord de monsieur Giuliani (directeur du laboratoire d'archéologie), Cédric Moulis (ingénieur d'étude) a largement collaboré à l'étude céramique entreprise par Amandine Desforges qui a utilisé la base de donnée du LAMEST. Cette étude a pour objet de dresser une première typo-chronologie du vaisselier de Morimond. La base ainsi créée pour Morimond est évolutive. De même, Agnès Gelé (doctorante au LAMEST) s'est chargée de l'étude de la vaisselle et du verre plat issus de la fouille.

Pour l'étude des terres cuites architecturales nous avons travaillé conjointement avec plusieurs groupes, Nathalie Bonvalot et son équipe (Sra, Franche-Comté) pour les

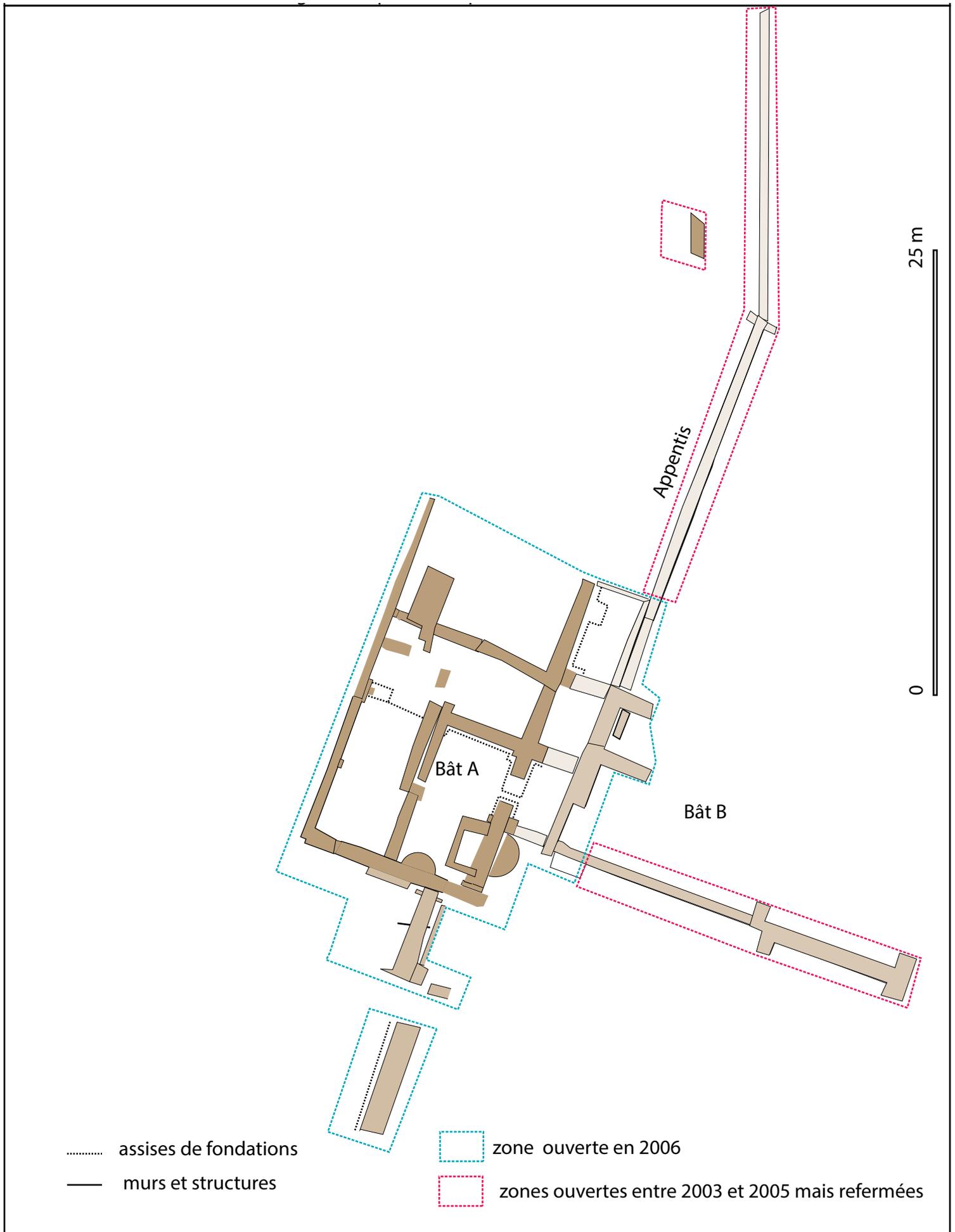


Figure 74 : Parnoy-en-Bassigny, Abbaye de Morimond, emprise des fouilles (DAO B. Rouzeau).

tuiles, Denis Caillaux (Université de Bourgogne) pour les carreaux de pavement, Agnès Genevey (C2RMH, Musée du Louvre) et Yves Gallet (IPG, Paris) pour la brique contenue dans les deux foyers pour réaliser des datations par archéomagnétisme de ces foyers et essayer de déterminer l'arrêt de leur fonctionnement.

En ce qui concerne les datations, c'est Willy Tegel (Dendronet) qui a assuré les dendrochronologies et l'anthracologie des charbons de la forge. C'est l'Université de Groningèn qui assure l'analyse des C14.

L'étude du mobilier métallique de la fouille et des déchets issus de la forge a été réalisé conjointement avec le laboratoire d'archéologie des métaux avec Cécile Mahé Le Carlier, Marc Leroy et Paul Merluzo. Une partie des objets sélectionnés a été confiée à leur soin pour sablage et identification. Un autre groupe d'individus a été sélectionné pour être dessinés par Amandine Desforges. Une étude archéométrique d'une partie des scories de l'atelier métallurgique a été menée par Philippe Dillmann (CEA Saclay, UMR 8560).

L'étude des carrières et des chantiers de construction et reconstruction a été réalisée en collaboration directe avec Jean Pierre Gely, géologue de l'Equipe d'Histoire des techniques et du Muséum d'histoire naturel et Paul Benoit, professeur émérite de l'Université de Paris 1.

Ces collaborations multiples ont fait prendre une nouvelle envergure au chantier de fouille de l'antique abbaye de Morimond. Elles sont complétées par des actions de diffusion et publications à travers colloques et tables rondes.

Bilan et perspectives

La campagne de fouille trisannuelle 2004 - 2006 a donné des résultats importants quant à la connaissance de l'enclos monastique de l'une des plus grandes abbayes de l'ordre cistercien, après Cîteaux et Clairvaux. Les bâtiments médiévaux disparus avant la fin du XVIII^e s., de la propre volonté des abbés morimondais, se révèlent être des bâtiments d'une grande qualité architecturale. Le groupe de bâtiment dégagé par la fouille se présente comme un ensemble longiligne d'une centaine de mètres de long sur vingt mètres de large, parallèle au Flambart canalisé. Un appentis de trois mètres de large suit le bâtiment principal sur toute sa longueur. Un bâtiment perpendiculaire de la même époque, mis au jour uniquement sur ses marges nord semble être lié avec la porterie médiévale. La fonction médiévale de cet ensemble, pour la salle complètement fouillée, semble à associer, au vu de la présence de foyers multiples, à une cuisine. La taille du bâtiment, les analyses palynologiques nous poussent à penser qu'on a pu faire d'une partie de cet ensemble un lieu de stockage, ou un lieu d'accueil.

Si l'on a à l'esprit la réunion qui se déroule à Morimond en avril 1154 où presque 40 abbés, deux évêques, celui de Langres et de Troyes, sont là pour la consécration du nouvel abbé et peut-être de l'abbatiale (Flammarion H., *In Actes du colloque de Langres, « L'abbaye cistercienne de Morimond histoire et rayonnement »*, Langres, 2003, 2005, p. 29-50). On notera qu'il s'agit là d'un événement à caractère exceptionnel, et on ne peut s'empêcher de se demander si cet ensemble de bâtiment est déjà sur pied pour accueillir une telle réunion où il a fallu loger et nourrir

plus de 120 personnes supplémentaires pendant quelques jours.

Les premiers indices livrés par la fouille laissent à penser que la structure est peut-être bâtie au XII^e s., mais il est encore trop tôt pour trancher avec le tout début du XIII^e s. Vers la fin du Moyen Âge ou le début de l'Époque moderne, autour de 1500, le bâtiment se transforme radicalement et l'activité des lieux change, la partie avale du bâtiment se transformant en forge. Le bâtiment est ravagé à de nombreuses reprises au XVII^e s. et la guerre de Trente Ans doit marquer la fin de l'activité métallurgique dans cet atelier monastique. Ce qui reste de l'ensemble est démonté à la fin du XVII^e s. ou au tout début du XVIII^e s. pour être transformé en jardin d'agrément devant le tout nouveau palais abbatial.

Encore plus que les résultats sur l'ensemble du bâtiment en eux-même, ce sont les études complémentaires sur le mobilier qui donnent toute la mesure des connaissances acquises sur le site de l'antique abbaye de Morimond. Les études sur le métal, la céramique, les terres cuites architecturales et le verre laissent apparaître des productions de qualité utilisées par les moines ou leurs employés. De même, des pièces beaucoup plus communes complètent les séries de matériel, preuve si l'en est une que tout le monde n'est pas logé à la même enseigne dans l'enclos abbatial Le matériel très fragmentaire livré par la fouille permet quand même de caractériser la dernière période d'activité du bâtiment entre 1450 et 1650. En effet, les restes proprement médiévaux sont peu nombreux dans les espaces fouillés.

La problématique des objets fabriqués par les cisterciens ou leurs employés dans des ateliers de l'abbaye se met en-place-progressivement: Il faut faire attention, ce qui est vrai pour le métal, les tuiles, les briques et les carreaux de pavement ne l'est pas forcément pour toutes les productions. Les moines blancs morimondais n'ont pas le privilège du développement en autarcie. Bien au contraire, les études sur la céramique et sur le verre montrent que les courants d'échanges passent par l'abbaye bassignote. Les céramiques comme le verre trouvés à Morimond se retrouvent sur bien d'autres sites bourguignons ou lorrains de la fin du Moyen Âge et de l'Époque moderne. La notion de frontière politique pour cette abbaye riveraine de la Meuse est à nuancer en ce qui concerne les productions matérielles.

La présente campagne de fouille programmée montre toute l'importance de travailler dans la durée pour établir et faire fructifier des collaborations qui font avancer les problématiques. Il va de soi, au vu des résultats, qu'une nouvelle campagne de fouille trisannuelle serait souhaitable, principalement dans quatre domaines :

- approfondir notre connaissance du bâtiment et de ses espaces proches ;
- poursuivre les études en cours sur le mobilier ;
- éclairer les études et datations en cours d'achèvement (C14, Archéomagnétisme, Carpologie, archéométrie des métaux) ;
- enrichir le champ des recherches. Dans le cadre des productions en terre cuite, céramique et terre cuite architecturale, il conviendra de mettre en place un protocole analytique pour distinguer le matériel issu de production locale ou d'importation.

Benoit ROUZEAU



Figure 75 : Mur séparant la salle 1 et la salle 2 du bâtiment A remonté en partie (US 1100) et s'appuyant sur les fondations de l'ancien mur du bâtiment primitif de séparation des deux salles (cliché B. Rouzeau).

PERTHES La Grande Pièce

Multiple

Le projet d'extension de l'exploitation de granulats S.A. Blandin, localisée sur le territoire de la commune de Perthes (Haute-Marne), a occasionné un diagnostic archéologique sur les parcelles voisines de la Ferme de Longchamp.

La zone concernée en 2006 constitue l'extension vers l'ouest de la moitié nord de l'exploitation, à cheval sur les parcelles 10 et 986 (section D). Elle couvre une surface atteignant dix hectares, dans le prolongement direct de la phase diagnostiquée en 2005 (S. Lenda, Inrap) et à proximité aussi de deux zones fouillées plus à l'est en 2002 et 2004 (G. Verbrugge et Y. Thomas, Inrap).

La commune de Perthes (Haute-Marne) se situe dans la plaine du Perthois, entre Saint-Dizier et Vitry-le-François. Le Perthois est localisé en Champagne humide, une région qui correspond à une dépression argileuse intercalée entre la plaine de la Champagne crayeuse à l'est et les plateaux de Langres et du Barrois à l'ouest.

Le Perthois correspond à un cône de déjection des cours de la Marne, de la Saulx et de l'Ornain. Ce paysage se

caractérise par un relief peu marqué, formé au Quaternaire par l'épandage d'alluvions de sable et gravier calcaires du Jurassique.

11 865,41 m², soit 11,8 % de l'emprise (10 ha au total) ont été sondés.

Les vestiges archéologiques découverts correspondent tous sans exception à des structures fossoyées, repérées sur le niveau d'apparition des alluvions de sable et de graviers.

Le plan de diagnostic obtenu laisse apparaître une multitude de vestiges protohistoriques et supposés protohistoriques, se rapportant exclusivement à des poteaux de bâtiments et des fosses. Leur dispersion sur l'ensemble du terrain laisse difficilement entrevoir des occupations différenciées et structurées.

Néanmoins, ce type de répartition très lâche de vestiges peu denses paraît concorder avec les observations réalisées en contexte de fouille, où l'on distingue de petites installations d'habitat, multiples, successives et

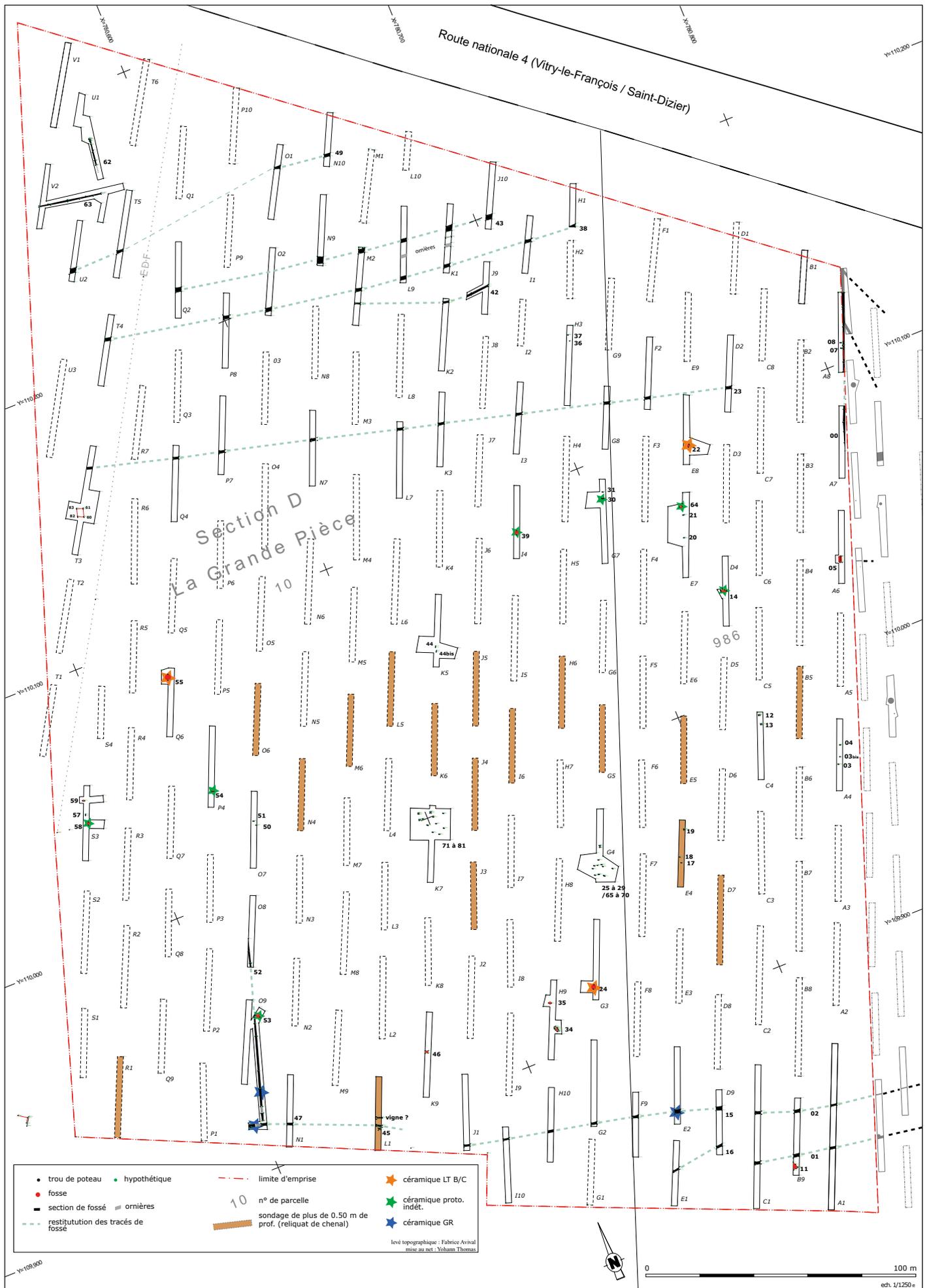


Figure 76 : Perthes « La Grande Pièce » 2006. Plan général du diagnostic et implantation des vestiges archéologiques (relevés F. Avival, DAO Y. Thomas).

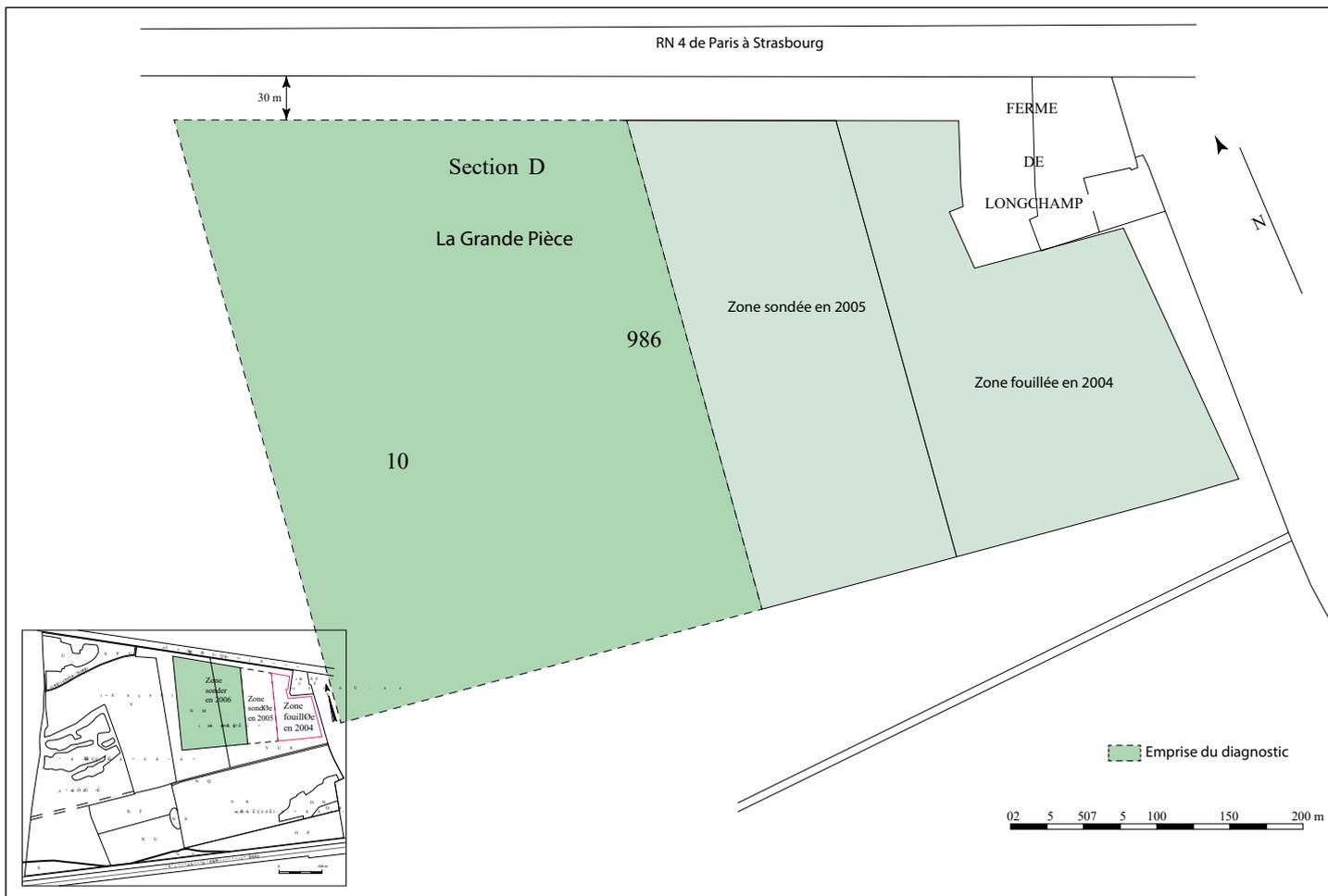


Figure 77 : Perthes « La Grande Pièce ». Plan parcellaire de la zone nord-est de la sablière avec l'emprise du diagnostic 2006 (d'après Tappret, in Thomas, 2006).

éparpillées sur de grandes surfaces — de l'ordre de plusieurs dizaines d'hectares (Thomas *et alii.*, en cours).

L'échantillon de mobilier recueilli identifie ici au moins une séquence d'occupation au cours du Second âge du Fer, remontant très vraisemblablement à la fin de La Tène ancienne et à La Tène moyenne.

Dans la partie sud de la zone de diagnostic, le système de fossés gallo-romains, déjà repéré au cours de la campagne précédente (Lenda, 2005) et rattachable aux enclos quadrangulaires fouillés en 2002 (Verbrugge, 2005), a pu être suivi dans son extension l'ouest. Il est difficile de savoir si les quelques fosses mises au jour dans ce secteur sont à associer à cette occupation ou si elles se rattachent à diverses occupations comme c'est le cas pour l'une de ces structures datée de l'âge du Fer.

Enfin, dans la partie nord de l'emprise, deux fossés parallèles, associés à des traces d'ornières, identifient la présence d'un chemin, à dater semble-t-il entre le Bas Moyen Âge et l'Époque contemporaine.

D'autres fossés, remarqués à proximité et d'orientation similaire, s'associent peut-être au même axe de cheminement dont le tracé aurait pu varier sensiblement au cours du temps. Le fossé st. 23, pour lequel l'absence d'éléments de datation est à déplorer, peut s'y rattacher également ; mais il n'est pas exclu qu'il complète le réseau fossoyé gallo-romain dans sa partie septentrionale.

Yoann THOMAS

La parcelle diagnostiquée (4,7 hectares) se situe au lieu-dit *Les Grêverats Centre*, sur la commune de Perthes, localisée en limite septentrionale du département de la Haute-Marne à 7,5 km environ de la ville de Saint-Dizier. Les terrains se situent à la sortie sud du village de Perthes, entre la RN 4 et le canal de la Marne à la Saône.

Ce diagnostic précède l'exploitation d'une carrière de grave par la société Boulogne à Eclaron.

6173 m² ont été sondés, soit environ 13 % de l'emprise totale (4,7 ha).

Le secteur est implanté dans la plaine alluviale de la Marne, à moins de 700 m au nord de son cours actuel. Cette zone est depuis longtemps exploitée en carrière ; à l'est et au sud prennent place des étangs, anciennes carrières maintenant inondées.

Il a été mis en évidence 70 structures (trous de poteau, fosses, fossés) correspondant à une installation agricole attribuée au Bronze final IIIb/début Hallstatt.

D'après les vestiges mis au jour, il apparaît que les fosses et les bâtiments se concentrent dans une bande de 300 m de long sur 40 m de large, orientée est/ouest.

La répartition des structures nous incite à penser que le site n'a pas été entièrement circonscrit et qu'il poursuit son développement au sud, au nord et à l'ouest. Cette occupation semble être structurée par des fossés.

Ce site est proche de celui fouillé par Louis Lepage *Les Grêverats Ouest* dans les années soixante-dix et situé à 125 m au sud-ouest de la parcelle, sur l'autre rive du canal de la Marne à la Saône. Cependant, la chronologie de ce dernier est légèrement antérieure (Bronze final IIb/IIIa) à celle des *Grêverats Centre*. Seule une fosse « assez isolée peut-être placée au Bronze final IIIb » (Lepage, 1992 : p 303).

La densité des vestiges d'un site protohistorique est difficile à évaluer, mais si l'on établit un simple *ratio* entre le nombre de structures (70) découvert et le taux de sondage (13 %), on peut estimer un site regroupent environ 530 structures.

Nathalie ACHARD COROMPT

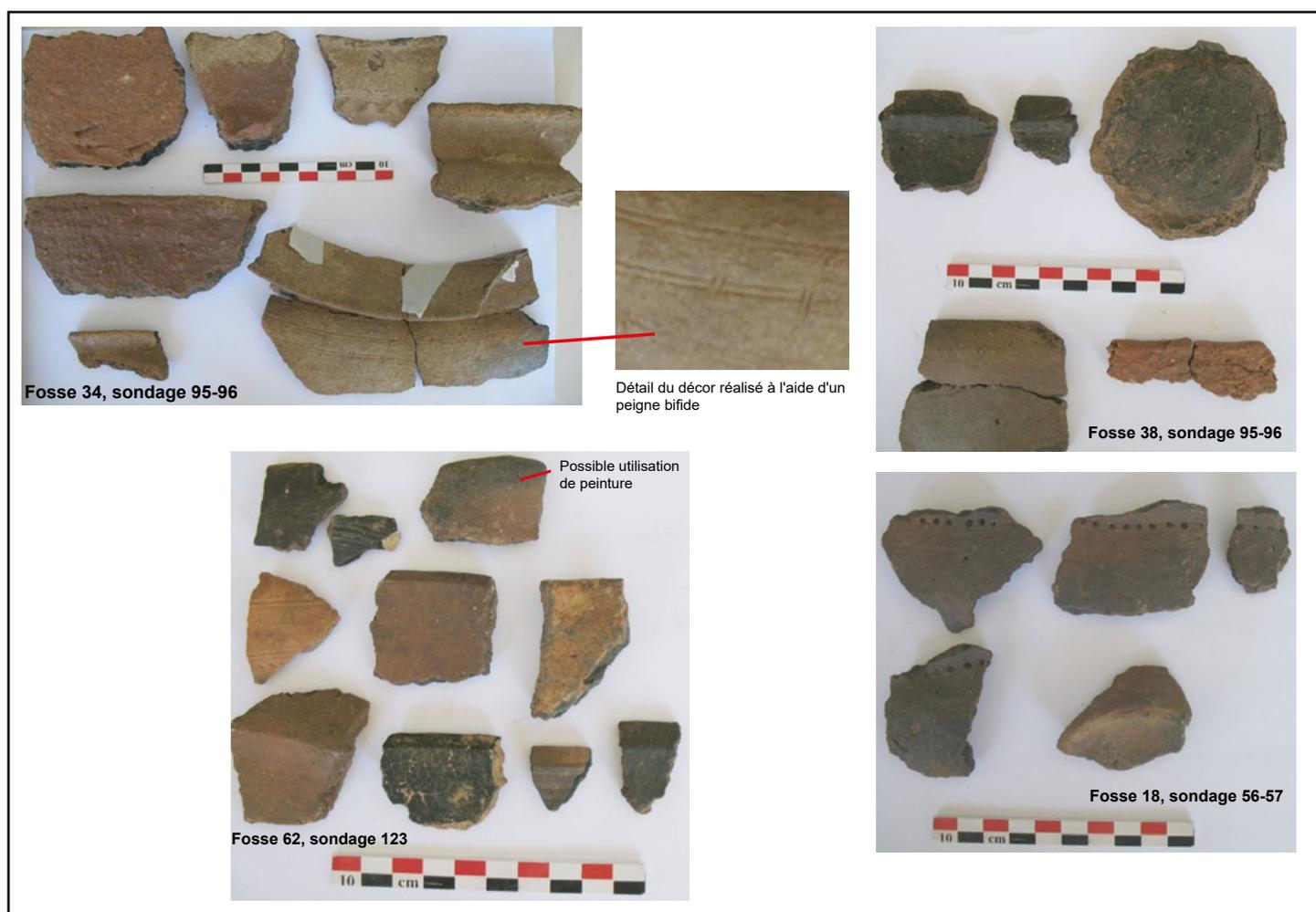


Figure 78 : Perthes « Les Grêverats Centre ». Échantillonnage du mobilier céramique dont les décors ont permis, entre autre, de rattacher chronologiquement la céramique au Bronze final IIIb et aux productions du début du Hallstatt (St. 18 : Hallstatt C et éventuellement D1 ; clichés : N. Achard-Corompt, d'après N. Achard-Corompt et G. Achard-Corompt, 2006).

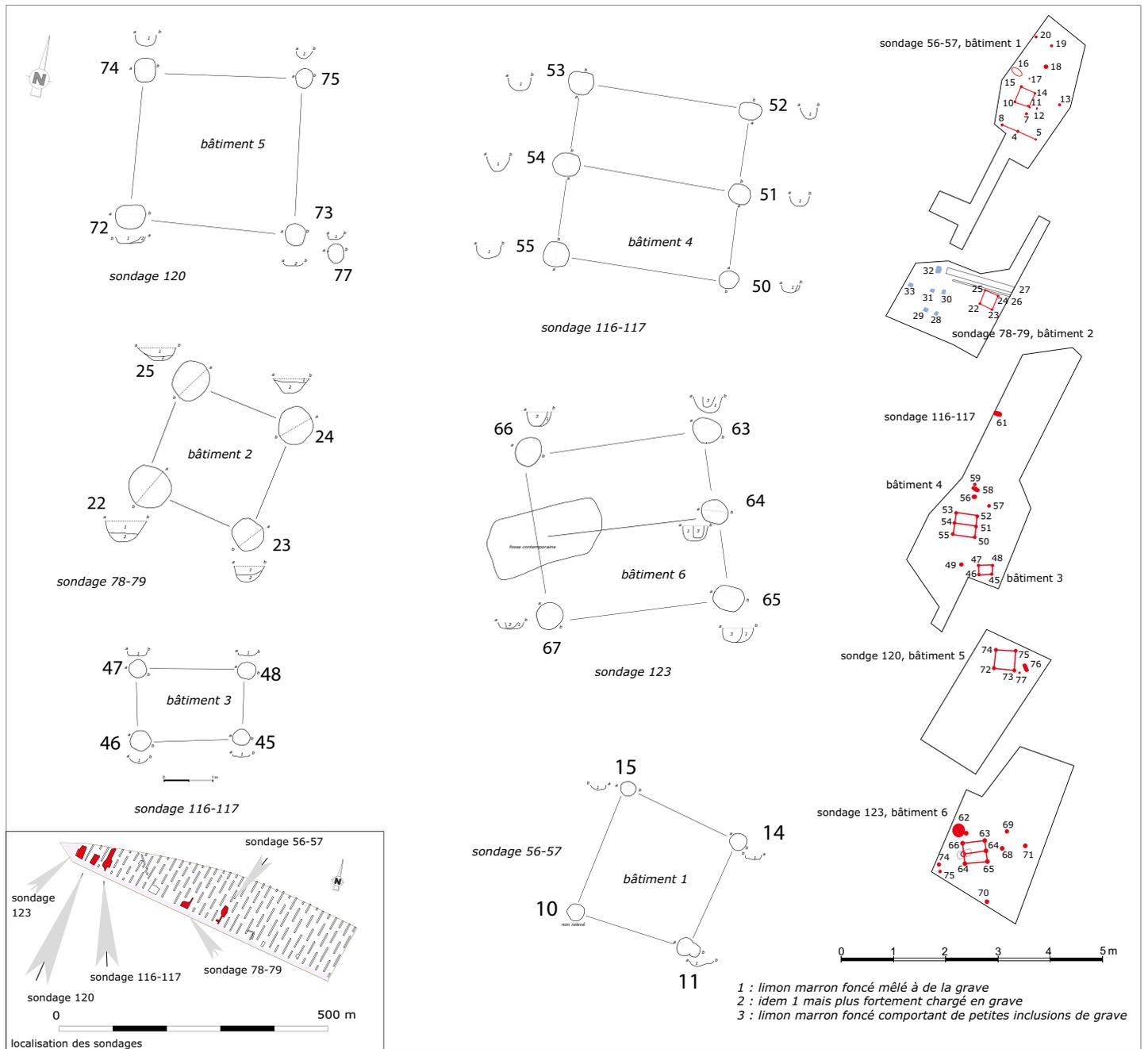


Figure 79 : Perthes « Les Gréverats Centre ». Plans et coupes des bâtiments (d'après N. Achard-Corompt et G. Achard-Corompt, 2006).

SAINT-DIZIER, BETTANCOURT-LA-FERRÉE

Zone de référence 1 B

Époque moderne

Le projet de construction d'une zone de référence pour un futur parc d'activités au nord de la ville de Saint-Dizier, par la Communauté de Communes de la ville, a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique en deux tranches, sur une emprise de 600 000 m². Notre intervention concerne la 2^{ème} tranche, ou zone de référence 1B, la première ayant été menée en 2005 par Julien Grisard.

L'opération se situe au nord du canal de La Marne qui traverse l'agglomération d'est en ouest et en bordure de la Nationale RN 4. Initialement, elle couvrait une superficie de 330 000 m² mais c'est finalement un terrain de 210 000 m² qui a été accessible au diagnostic (cf. BSR 2005, pp169-170).

Le sol de l'emprise est formé d'alluvions anciennes de La Marne (Fz) composées de graviers calcaires et siliceux noyés dans un mélange d'argiles et de sable bruns à grisâtres. Des passages de sables bruns orangés ont été également rencontrés ainsi que localement des dépôts d'alluvions modernes (Fy) à proximité des ruisseaux.

Ces alluvions surmontent les terrains du Barrémien inférieur. Elles sont représentées par des limons plus argileux et sableux bruns à grisâtres, et par des argiles limoneuses grisâtres et brunes, pouvant contenir quelques éléments siliceux et calcaires. Ils proviennent des dépôts récents des différents ruisseaux qui parcourent la parcelle, et des éboulis des formations constituant le plateau et les coteaux de la forêt domaniale.

Le réseau hydrographique de l'emprise est dense. En effet, le ru des Aulnaies à l'ouest et le ruisseau de l'Orel à l'est, issus du plateau de la forêt domaniale, traversent le site selon une direction d'écoulement nord-est/sud-ouest. Ces écoulements sont récupérés au nord de la ville de Saint-Dizier par le fossé Charles-Quint, qui traverse l'emprise d'est en ouest, au nord de la voie ferrée. Des niveaux d'eau apparaissent à partir de 1,80 m. Ils correspondent à une nappe en écoulement vers La Marne, en liaison avec la nappe alluviale, et alimentée par les infiltrations et les écoulements des versants. Cette nappe baigne les alluvions anciennes, et est retenue par les argiles du Barrémien sous-jacentes qui constituent l'horizon imperméable.

Les premiers niveaux naturels argilo-sableux gravillonnaires ont été atteints à environ 0,9 m de profondeur. La plupart du temps, nous nous sommes arrêtés au limon argileux brun orangé, à environ 0,1 m du substrat, où les creusements anthropiques apparaissaient en surface. La profondeur des sondages varie de 0,9 m à 1,9 m.

Des profils stratigraphiques ont été relevés. Ils ont été établis à partir de logs ponctuels. Ils ont révélé une stratigraphie relativement homogène (du plus ancien au plus récent) :

- Niveaux naturels argilo-sableux humides, mêlés de graviers et de calcaire (us 4).
- Limon argileux manganésé brun orangé foncé (us 3 ; 0,2 m à 0,5 m d'épaisseur)
- Limon argileux manganésé brun orangé clair (us 2 ; 0,2 m à 0,5 m d'épaisseur).
- Terre végétale constituée d'un limon brun foncé à noirâtre,

sable, graviers, charbon, matériaux de construction (brique), verre et céramique, datant des époques modernes et contemporaines (us 1 ; 0,3 m à 0,4 m d'épaisseur).

L'emprise est située au sud-ouest d'une implantation de deux occupations protohistoriques mises au jour lors de la première tranche, et à l'ouest des vestiges d'une occupation gallo-romaine découverts lors du diagnostic mené par Raphaël Durost en 2003 au lieu-dit Z. I. les Trois Fontaines. Il semblait donc probable de voir apparaître d'autres témoins d'une occupation ancienne. Le problème de la datation fut le principal écueil rencontré lors de l'étude des structures. Le chiffre quasi inexistant de mobilier de datation ancienne ne permet pas d'établir clairement la présence d'une occupation protohistorique ou gallo-romaine mais le comblement et la position stratigraphique de certaines structures permettent de supposer que ce site ne fut pas totalement vierge d'occupations anciennes, certaines pouvant matérialiser des clôtures, des limites parcellaires ou des systèmes de drainage, peut-être protohistoriques, auxquels on peut ajouter des occupations temporaires et ponctuelles de type « petits enclos à bestiaux, appentis ou grange ».

Une occupation moderne est clairement attestée. En effet, le mobilier identifiable dans certaines structures se rattache à une période située entre le XVII^e s. et le XVIII^e s. Les vestiges pouvant dater de ces périodes sont d'une part, un bâtiment maçonné pouvant correspondre à une ferme et des fosses liées à l'exploitation et l'entretien des parcelles et d'autre part, des creusements de fossés ayant pu servir de limites parcellaires.

La superposition des plans du Cadastre dit napoléonien (1819), du cadastre actuel et des structures archéologiques permettent de retrouver un lien entre les vestiges et les limites de parcelles. Durant les époques modernes et contemporaines, les parcelles localisées sur l'emprise de la fouille sont vouées à une exploitation agricole. Cette activité remonte peut-être à des époques plus anciennes.

Ces résultats viennent compléter notre connaissance récente d'un territoire situé dans la partie nord de la commune de Saint-Dizier, secteur peu connu jusque-là, contrairement aux secteurs sud et sud-est. Ils permettent d'ailleurs d'aborder la question des traces archéologiques peu parlantes, difficiles à exploiter et au-delà, la question des occupations qui laissent peu de marques dans le paysage, ingrates à aborder en sondage mais indispensables à la compréhension du paysage rural.

Édith RIVOIRE

SEMOUTIERS-MONTSAON

La Rochotte sud - La Chaux

Un diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre du projet d'implantation par la Communauté de communes du Pays Chaumontais d'une zone d'activités sur 17,3 hectares. Une première parcelle d'1,1 hectare a été diagnostiquée antérieurement. Au total, 184 tranchées ont été ouvertes, soit 11 083 m², soit 6,8 % de la superficie totale et 8,3 % de la surface accessible (133 667 m²).

L'emprise de la zone d'activités occupe une zone relativement plane de calcaire oolithique du Collavien inférieur et de limons récents. L'affleurement calcaire correspond aux terres actuellement cultivées, alors que les limons sont recouverts de végétation.

La stratigraphie pédologique est difficile à restituer car la majorité du site a fait l'objet de décapages par des engins mécaniques. Seule une partie des bordures est restée à l'état naturel. Partout ailleurs, les décapages ont tronqué au minimum la terre végétale, et la plupart du temps la totalité des niveaux tendres qui recouvrent la roche calcaire, parfois sur plus d'1 m d'épaisseur.

Une reconstitution stratigraphique est toutefois possible. L'intégralité des tranchées de sondage montre un substrat de roche calcaire à l'aspect de surface varié.

Les strates rocheuses apparaissent soit à l'horizontal, sous leur forme originelle, soit inclinées. Elles sont souvent délitées en plaquettes.

Le calcaire est recouvert de deux sédiments différents. Le plus ancien, résultant d'une altération de la roche, est de couleur beige, à texture limono-sableuse, Un second, plus argileux et de couleur rousse à brun foncé, résulte d'un processus de décalcification et vient combler des dépressions de plus de 2 m. En effet, la roche calcaire présente des dépressions ou dolines, phénomène dû à des effondrements de cavités souterraines. Les trois exemplaires sondés sont fermés.

Ce diagnostic n'a pas permis de reconnaître d'occupation archéologique sur la majeure partie du site. Sur la parcelle

décaissée dans les années 1970, aucune certitude d'absence d'occupation archéologique ne peut cependant être affirmée car le sol a subi un décaissement trop important.

Ce secteur a pourtant été occupé. Durant le Néolithique et la Protohistoire, les fréquentations sont attestées, et la nécropole tumulaire de Châteauvillain témoigne d'une occupation dense et prolongée. À l'époque gallo-romaine, le passage d'une route au long cours constitue un atout important pour s'implanter. Des exploitations agricoles sont donc à soupçonner, d'autant plus que les terres sont réputées excellentes encore aujourd'hui sur les communes voisines de Richebourg et Blessonville.

L'existence d'une nécropole mérovingienne au nord immédiat du diagnostic, à Semoutiers, montre la présence de communautés humaines après la fin de l'Antiquité.

Peut-être faut-il considérer les terrains diagnostiqués comme situés en marge des sites d'habitat ?

Les lieux-dits présents sur le cadastre du XIX^e s., peuvent être interprétés comme tels. La Rochotte témoigne probablement de sols peu épais, agronomiquement pauvres, et La Chaux renvoie certainement à un terrain apprécié pour ce même affleurement de la roche, et exploité pour la fabrication de chaux.

Bien que ces remarques restent hypothétiques, on peut proposer de voir en ces terrains diagnostiqués un secteur au potentiel agricole pauvre, et donc resté marginal, contrairement aux alentours immédiats riches d'indices d'occupations archéologiques.

Raphaël DUROST

Antiquité

VAUX-SOUS-AUBIGNY

Les Lavières

La mairie de Vaux-sous-Aubigny projetant d'aménager un lotissement au lieu-dit *Les Lavières*, sur une surface d'un peu moins d'un hectare, un diagnostic a été réalisé.

Le terrain est situé à mi-hauteur d'un coteau exposé au sud, contre le village d'Aubigny-sur-Badin, aujourd'hui rattaché à Vaux-sous-Aubigny.

14 tranchées de sondage, couvrant 737 m², soit 8,15 % de l'emprise du projet (9 040 m²) ont été ouvertes.

Elles n'ont pas permis d'identifier de structures archéologiques. En revanche les fragments émoussés de *tegula* et autres terres cuites architecturales antiques se sont avérés nombreux. Elles proviennent manifestement

d'une occupation gallo-romaine aménagée plus haut sur la pente. Il s'agit peut-être d'une petite agglomération, un *vicus*, dont des vestiges sont apparus récemment sous le village lors de travaux particuliers. Les habitations semblent s'étirer sur le coteau, à la même altitude. L'absence de substructions constatée au cours de ce diagnostic permet de supposer un tel étirement de l'habitat.

Raphaël DUROST

VILLIERS-LE-SEC

Sur La Riochey

Protohistoire

La création d'un lotissement sur une parcelle de 24 070 m² en périphérie du village actuel de Villiers-le-Sec a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic archéologique. 2491 m² ont été sondés, soit 10,35 % des terrains

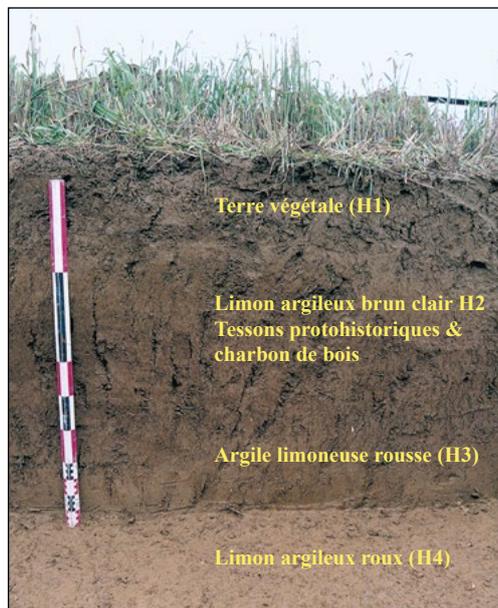


Figure 80 : Contexte stratigraphique de la céramique protohistorique (sondage 4, d'après R. Durost, 2006).

Une trame de tranchées de sondage disposées en quinconce a été mise en place. Elle a permis d'identifier une occupation du Bronze final IIIb, implantée dans le substrat d'argile de décalcification rousse, développé sur la roche calcaire.

Cette occupation se matérialise par une fosse polylobée de 11 m sur 3,5 m, dont le comblement, intégralement fouillé, a livré une importante quantité de vaisselle céramique (430 fragments), ainsi qu'un fragment de bracelet en terre cuite et une armature de flèche tranchante en silex. Ailleurs, dans deux autres sondages, des tessons de la même période ont été découverts au coeur d'une couche de limon brun clair qui s'est accumulée durant ces siècles.

L'ensemble forme des vestiges mineurs, mais fondamentaux s'ils sont replacés dans les acquis archéologiques des habitats protohistoriques du Barrois. En effet, aucun n'était répertorié auparavant.

Ici, bien que la seule structure soit une fosse d'extraction, l'abondance du mobilier de son comblement atteste de la proximité d'une occupation domestique.

Raphaël DUROST

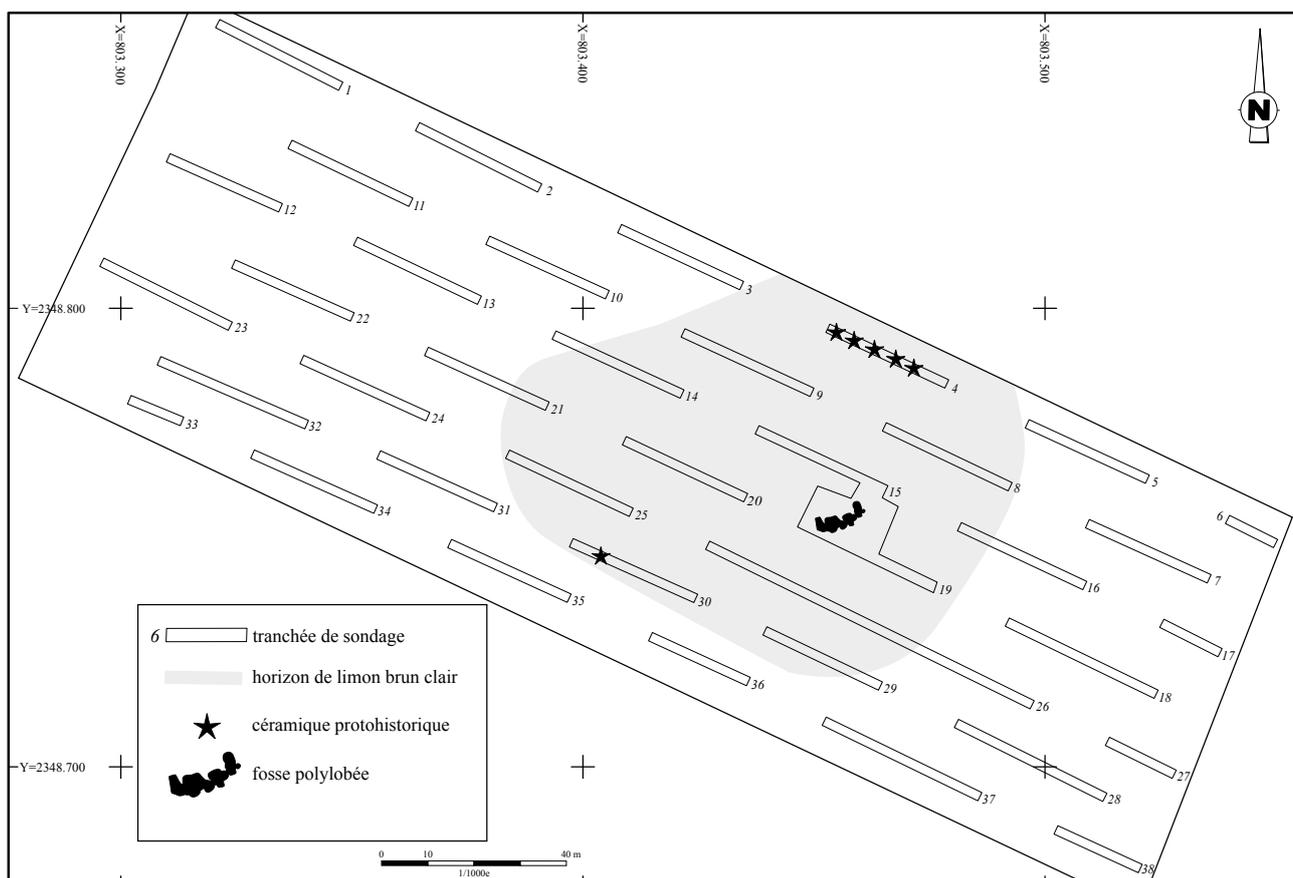


Figure 81 : Implantation des sondages et des vestiges archéologiques (d'après R. Durost 2006, relevés D. Duda).

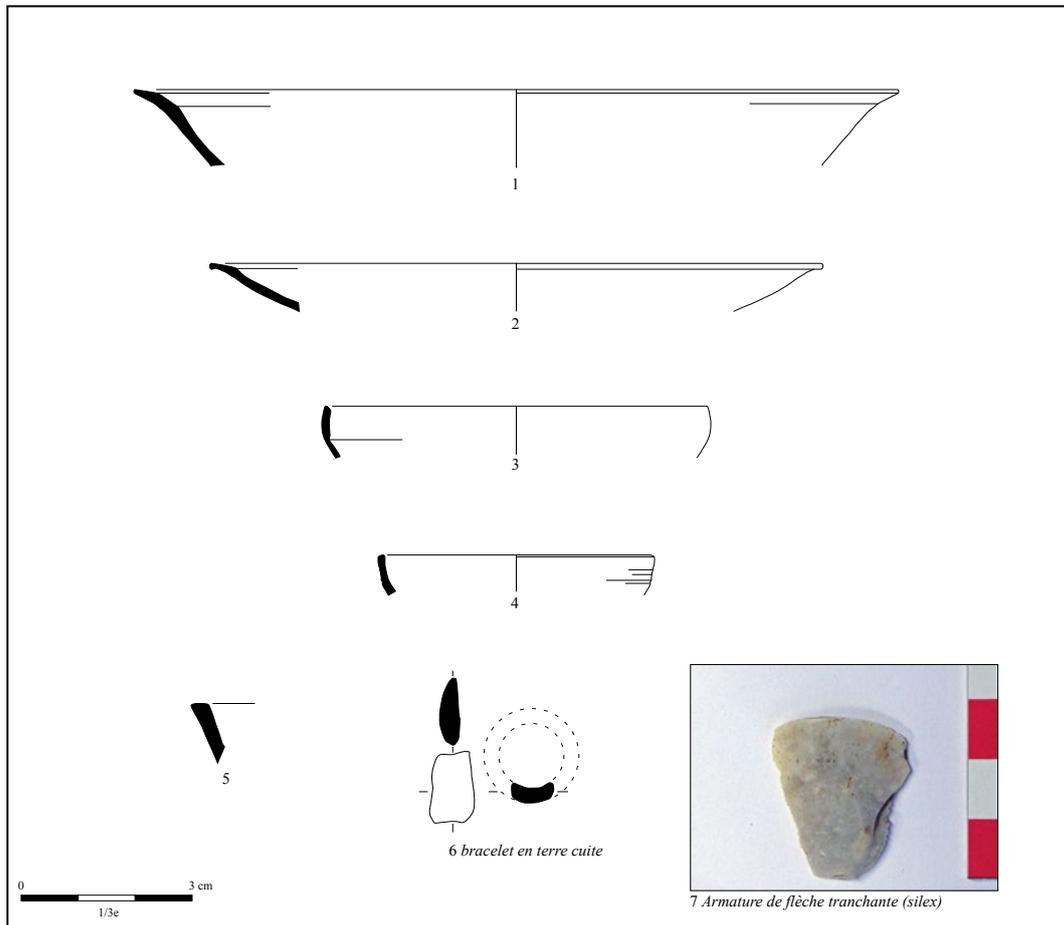
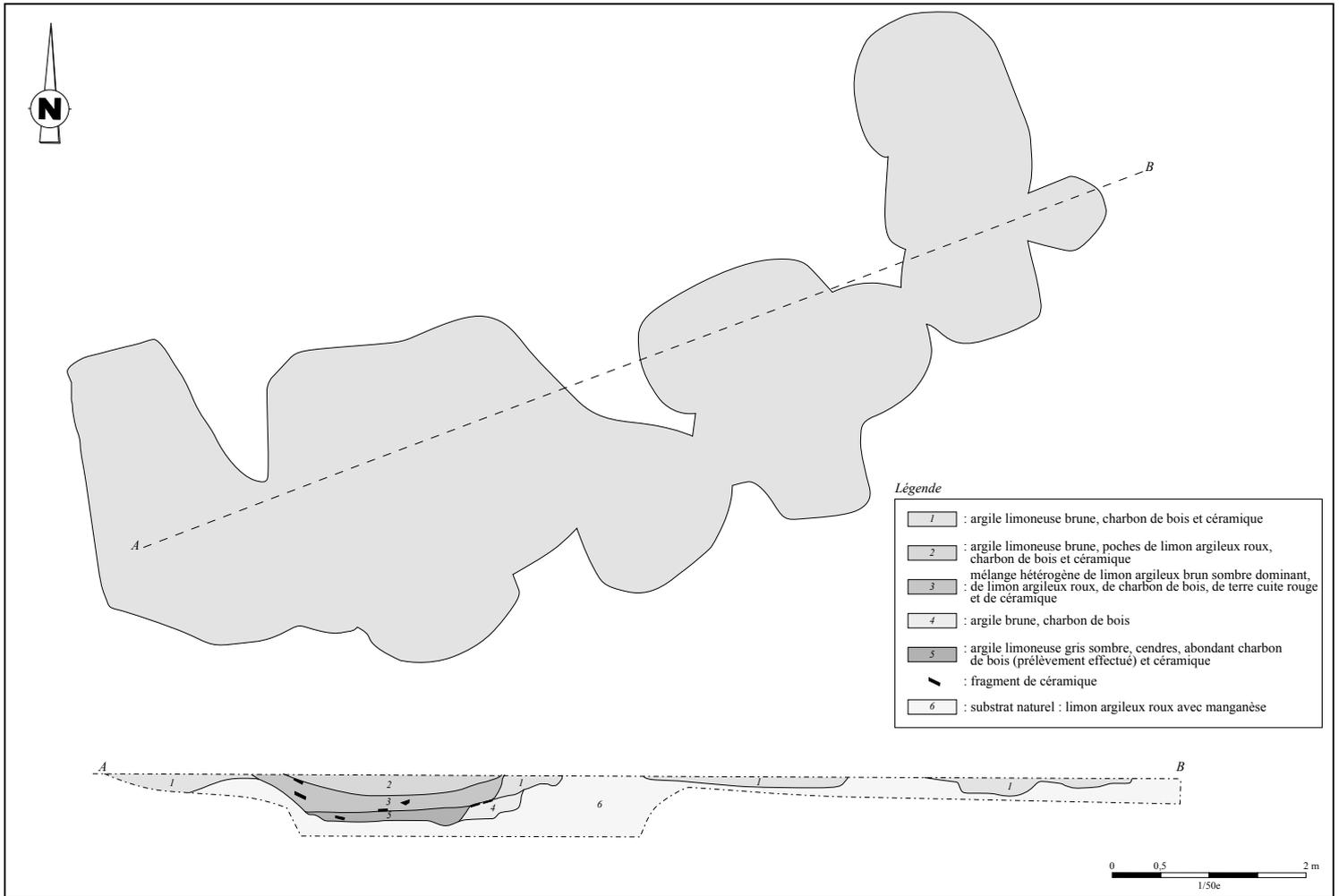


Figure 82 : Plan et mobilier de la fosse polylobée de la fin de l'âge du Bronze (d'après R. Durost, 2006, relevés D. Duda).

Etude diachronique des vestiges d'exploitation minière et de préparation mécanique des minerais de fer

Le PCR « Minerais, Mines, Minéralurgies en Haute-Marne » a permis de mettre en œuvre une dynamique pluridisciplinaire de recherche sur les mines de fer et en particulier sur l'histoire des techniques minières de cette région particulièrement riche en gisements ferrifères. Il s'agissait également d'enclencher un travail méthodologique en mobilisant plusieurs axes de recherches sur une thématique commune :

- origine et nature des minerais de fer ;
- typologie des exploitations minières ;
- identification au sol des sites de préparation mécanique ; lecture et interprétation des archéo paysages liés à l'exploitation et au lavage des minerais ;
- chronologie des sites ;
- lecture des traces dans l'exploration souterraine ;
- cartographie/inventaire des vestiges : sélection des principaux items ;
- évaluation patrimoniale : préservation et valorisation ;

En termes de bilan, ce PCR aura permis d'effectuer une première évaluation d'un potentiel archéologique minier et minéralurgique particulièrement étendu et surtout inédit. La complémentarité des compétences au sein d'une équipe expérimentée aura conduit à dépasser certains des objectifs développés au cours des travaux. L'élaboration d'une réflexion globale autour d'une problématique parfois complexe fait partie intégrante de la dynamique générée autour de ce PCR.

Un pré-inventaire des sites miniers et de préparation mécanique des minerais de fer a été réalisé. Dans le cadre du PCR, un rapport (M. Thibault) recense une bibliographie de base des données actuellement consultables au BRGM. Un recueil des données à la fois archivistiques, géologiques et archéologiques a permis de réaliser une première mise en forme cartographique et un classement typologique des 90 gisements recensés.

Parallèlement à ce recensement, la collecte d'une masse documentaire conséquente au niveau des archives permet désormais d'orienter les recherches sur des zones d'exploitation caractéristiques mais aussi de retracer les grandes étapes chronologiques de cette exploitation et des techniques utilisées notamment pour les périodes modernes et contemporaines. Il en est de même pour la préparation mécanique des minerais (concassage, lavage) qui occupe une place prépondérante dans les rapports d'ingénieurs des Mines du XIX^e s.

Une étude historique a été menée sur les mines de fer du département. Elle a consisté dans le dépouillement de plusieurs fonds d'archives de type administratif rencontrés tant à Paris : Archives Nationales, Bibliothèque Nationale, Ecole des Mines (M. Philippe, H. M. Hamon) qu'à Chaumont (Archives départementales), datant pour l'essentiel de l'Époque moderne et contemporaine.

La masse documentaire concerne 92 communes du département et plus de 300 sites d'extraction identifiés par un toponyme différent.

Outre l'inventaire l'accent a été mis sur plusieurs sites emblématiques :

- mines et minières de Latrevey : le minerai de Latrevey est intéressant dans la mesure où il s'agit de minerai de type oxfordien exploitable tant en surface qu'en souterrain. L'activité de la minière du « Creux de Fée ». a donné lieu à une série de visites annuelles particulièrement détaillées de la part des ingénieurs des Mines.
- minières de Poissons : cette mine portlandienne, tout comme celles de Montreuil-sur-Thonnance et de Noncourt, a donné lieu à une documentation technique sur les méthodes d'exploitation les plus à même afin d'exploiter ce lapiaz karstique fossile ;
- minières de Wassy (Pont Varin) : il s'agit de la mine la plus prolifique du département à la fin du XIX^e s. Elle a donné lieu à une abondante documentation économique ;
- mines et minières de Châteauvillain : il s'agit sans doute du site ayant suscité le plus de documentation au cours des siècles, et ce sans interruption depuis le début du XVI^e s. Cette terre a appartenu à la famille Penthièvre puis à celle d'Orléans, et sa gestion laisse des archives particulièrement détaillées sur l'histoire économique. Au XIX^e s., la gestion par la famille Bougueret s'est perpétuée grâce à la grande entreprise de Châtillon-Commentry.

Sur le terrain, les travaux effectués sur le site de Poissons ont permis d'appréhender les techniques d'extraction en milieu karstique. En privilégiant les zones souterraines, une série d'explorations souterraines a été réalisée ; elles ont permis de réaliser un grand nombre d'observations tant du point de vue géologique qu'archéologique. Les formations calcaires jurassiques sont dans ce district extrêmement karstifiées ; les formations karstiques sont représentées par des dolines de fortes dimensions pouvant atteindre plusieurs centaines de mètres de long et plusieurs dizaines de mètres de profondeur, des puits, diaclases et conduits verticaux aux ramifications plus ou moins horizontales... Toutes ces cavités ont été soigneusement évidées par l'exploitation minière générant des archéopaysages complexes et ruiniformes. Les prospections au sol ont été réalisées sur les sites miniers du département parmi les plus représentatifs des différents modes de formation et de gisements : Wassy/Pont Varin, Châteauvillain, Latrevey (D. Schmitter), Thonnance, Châtonrupt, Saint-Dizier, souvent cités comme des districts miniers stratégiques. Une collecte systématique d'échantillons a accompagné ce travail.

Dans le secteur de Wassy - Pont Varin les minières et carrières à ciel ouvert marquent le paysage de leur empreinte. Nombre de vestiges liés au transport du minerai ont été mis en évidence sous couvert forestier : canaux, trémies, voies de circulation, sans toutefois déceler d'éventuels orifices encore pénétrables (D. Schmitter).

Plusieurs sites tests ont fait l'objet d'investigations ciblées permettant de reconnaître l'originalité et la diversité des exploitations : Poissons, Arc-en-Barrois, Châteauvillain, Latrecey, Luzy-sur-Marne ; et pour ce qui concerne les ateliers de lavage : Poissons, la vallée de Montreuil et Thonnance-les-Joinville.

Les ateliers de préparation mécanique des minerais de fer d'altération ont fait l'objet d'une première approche de terrain permettant de repérer de nombreux sites proches des aquifères. Une recherche documentaire menée conjointement à une démarche archéologique permet de mettre en relief les premiers résultats de l'inventaire des sites de préparation mécanique liés au lavage en Haute-Marne (H. Morin-Hamon). Sur 110 communes ayant fait l'objet de recherches en archives, 73 d'entre elles ont accueilli un ou plusieurs ateliers de traitement

du minerai de fer. Les plus importantes concentrations observées dans l'état actuel des recherches, se situent sur les cantons de Wassy, Poissons, Joinville, Chevillon, Chaumont Nord, Châteauvillain et Prauthoy.

Les archives départementales conservent un fond important concernant l'ensemble des activités liées à l'hydraulique. Les ateliers de préparation mécanique des minerais de fer d'altération utilisant l'eau sont intégrés également dans cette série. Dans un tel contexte, l'originalité des machines utilisées en Haute-Marne figure de manière constante dans les différents rapports d'ingénieurs. Le patouillet-bocard à eau présent sur les cours d'eaux principaux et leurs affluents, est une installation caractéristique des sites de la Haute-Marne et de cette étape clé de la chaîne opératoire en métallurgie (Figures 83 et 84).

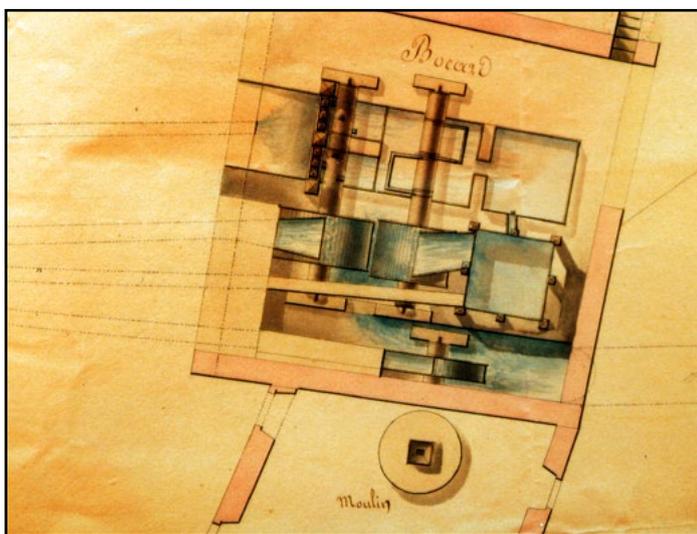


Figure 83 : Liffol-le-Petit (Haute-Marne). Plan d'une installation hydraulique associant patouillet, bocard et moulin. Cet appareil (patouillet associé à un bocard) permettait de concasser puis de laver certains minerais dont la gangue était difficile à fragmenter. Moulin et établissement de préparation mécanique des minerais de fer étaient parfois associés. AN F14 4552 (1820 ; cliché H. M. Hamon).

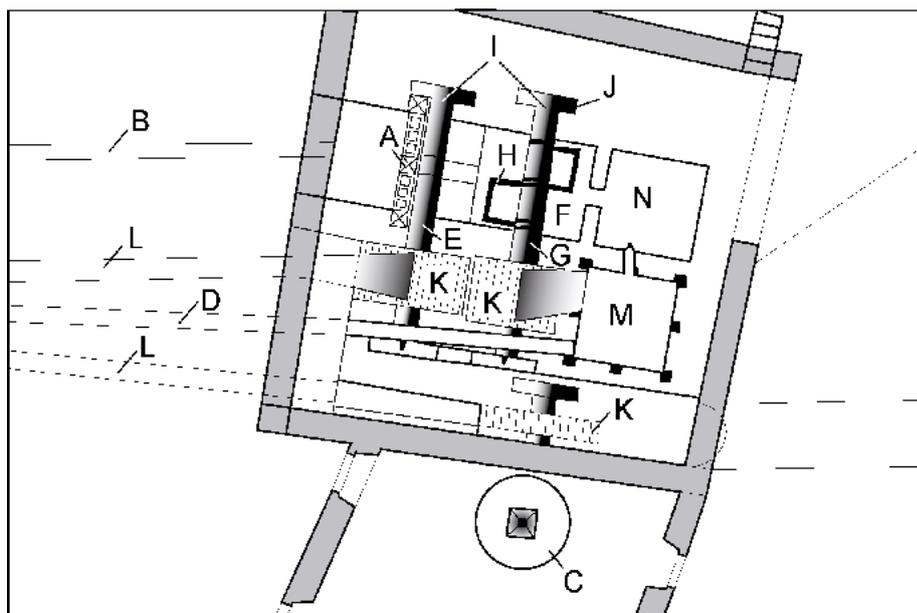


Figure 84 : Liffol-le-Petit (Haute-Marne). Plan d'une installation hydraulique. Commentaires du dessin. AN F14 4552 (1820 ; DAO H. M. Hamon) : A. Bocard : machine destinée à concasser le minerai ; B. Canal d'alimentation du bocard et du patouillet ; C. Moulin ; D. Canal d'alimentation du réservoir M destiné à mouvoir la roue hydraulique du patouillet ; E. Arbre du bocard ; F. Huche ou cuve ; G. Arbre du patouillet ; H. Liens de fer ou barreaux ; I. Tourillons ; J. Empoises ; K. Roues hydrauliques ; L. Canaux d'amenée destinés à mouvoir les roues hydrauliques ; M. Réservoir d'eau ; N. Bac de rinçage pour le minerai lavé.

Les recherches montrent que les maîtres de forges ont souvent essayé d'échapper à l'obligation qui leur était faite d'installer des zones de traitement des eaux et préféraient mettre leurs ateliers en chômage pendant les périodes d'étiage. Ils bénéficiaient pendant les périodes de crues de la possibilité de rejeter les eaux chargées directement dans les cours d'eau à fort débit comme la Marne ou la Blaise sans les traiter. Cette pratique a pour conséquence d'amoindrir les traces repérables des ateliers dans les paysages d'aujourd'hui.

Les investigations au sol se sont concentrées à la périphérie des aires d'extraction en privilégiant les espaces drainés par les rivières ou par des aquifères annexes : les sources, les étangs, les zones humides et les affluents divers qui jalonnent les versants et les thalwegs.

Marqueurs particuliers des sites d'enrichissement du minerai de fer d'altération, les dépôts de lavage apparaissent

en concentrations plus ou moins marquées dans les paysages. Ces accumulations de sédiments limono-argileux peuvent atteindre plusieurs hectares d'extension. Pour autant, l'identification des établissements de lavage est parfois difficile d'approche. La plupart des ateliers sont localisés sous couvert forestier, où la végétation a permis une conservation de structures souvent fragiles. Les prospections en sous-bois ont été réalisées à vue, au gré des anomalies de surface, matérialisées par des reliefs de faible amplitude ou de monticules joutant ou non des aménagements fossoyés (lavoirs à bras).

Pour compléter ce travail, une campagne de prospection aérienne (D. Jacquemot) a été réalisée sur le territoire de Poissons et de ses environs, là où se concentrent de nombreuses extractions minières et lavoirs à mines (Figure 85).



Figure 85 : Minières de Poisson : Lapiaz évidé par l'exploitation minière. Vue aérienne (cliché D. Jacquemot).

Ces prospections, menées le long des thalwegs à faible couverture végétale, ont permis de repérer les traces d'aménagements hydrauliques liés au lavage. Elles montrent surtout l'utilisation et la maîtrise de l'hydraulique sur des cours d'eau proche des zones d'extraction. Elles démontrent si besoin est l'intérêt de ce type d'investigations pour déceler les phénomènes de dépôts, les aménagements hydrauliques et les anomalies liées au traitement des minerais dans le paysage (Figure 86).

Certains ensembles concentrent la totalité des aménagements liés à cette activité. Le site du Moulin Bois à Troisfontaines-la-Ville rassemble à lui seul, toutes les entités consacrées à cette activité : réservoirs, chenaux, bacs de lavage, zone d'accumulation de boues et zones d'extraction. Ce site exceptionnel situé en sous-bois conserve encore parfaitement les traces des bacs ou lavoirs à mines.

D'autres sites confirment l'importance des volumes de minerais traités par ces ateliers. Les accumulations de boues de lavage qui s'y concentrent sont considérables comme à Morancourt au lieu-dit « le Bocard » sous couvert forestier. On observe des levées de terre d'une élévation comprise entre 2 et 3 mètres avec une concentration de minerais géodiques et de boues de lavage.

Les travaux de prospections au sol se sont poursuivis sur le plateau qui domine la vallée du Rongeant. Un gouffre-mine a pu être exploré dans son intégralité. Le gouffre-mine de la Cigale offre toutes les caractéristiques d'une exploitation karstique par vidage. Il s'agit d'un méandre vertical dont les mineurs ont exploité le remplissage en installant des chantiers mobiles à partir de billes de bois serrées sur les parois (Figure 87).

Dans la forêt d'Arc en Barrois (Figure 88), les concentrations de minières de fer d'altération localisées en forêt domaniale (autrefois décrites comme « mardelles ») ont fait l'objet d'un relevé au GPS différentiel (S. Jacquemot).

Les analyses effectuées sur un plusieurs d'échantillons de minerais de fer prélevés dans le district de Poissons (P. Marteau) ont permis de réactualiser la géologie du massif et de fournir une nouvelle interprétation de la genèse des minerais géodiques, qui sont les plus riches en fer de Haute-Marne. Une reconnaissance géologique des minières situées dans les secteurs du bois de Mélaire et du Laïçon, qui constituent les deux plus importants centres d'extraction de minerai a été effectuée. Les échantillons recueillis ont fait l'objet d'une étude visant à restituer la genèse à la fois géologique et gîtologique de ces minerais d'altération (P. Marteau).

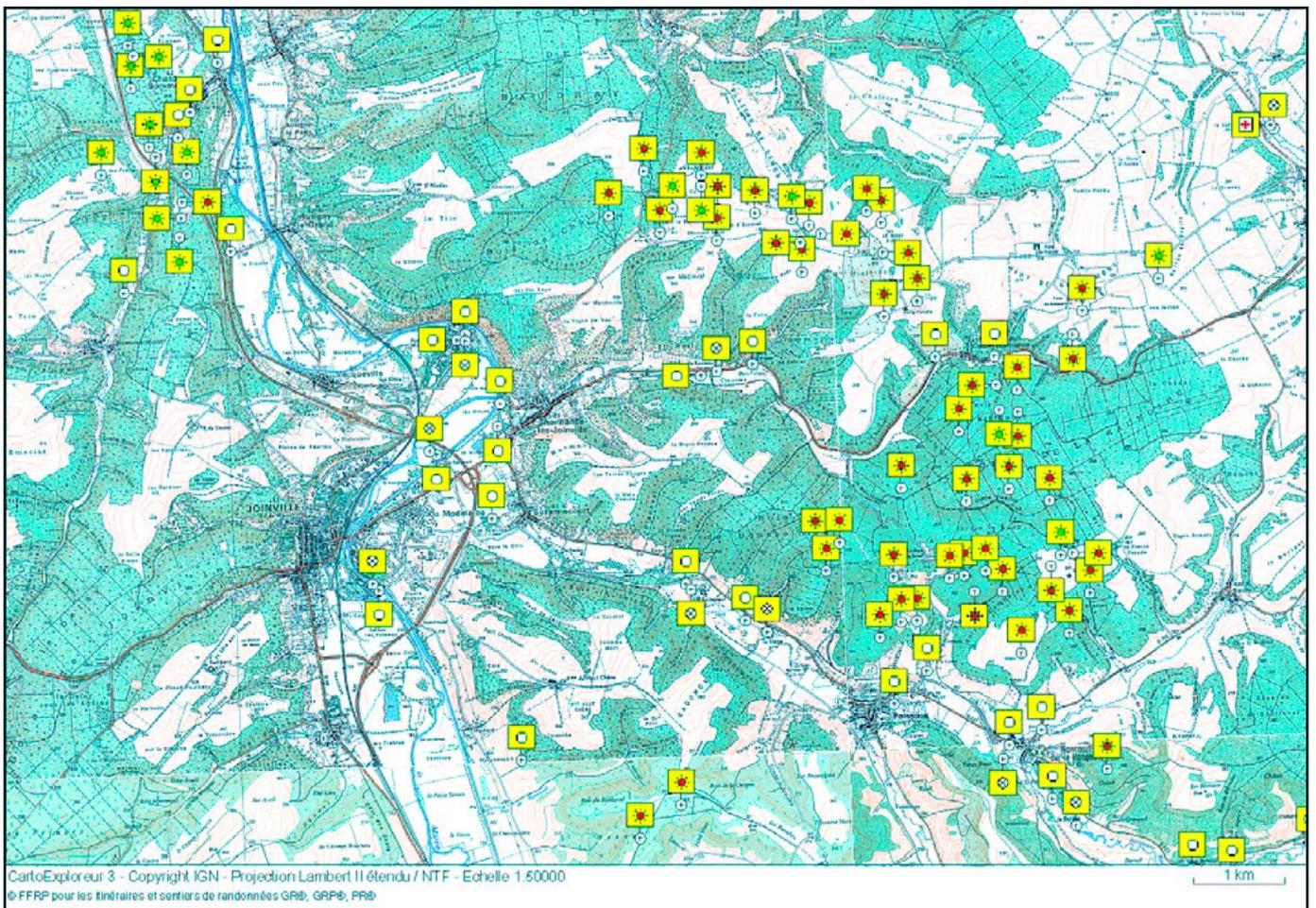


Figure 86 : Localisation des sites d'après archives et prospections au sol. Cartographie des sites miniers/minéralurgiques du secteur Joinville/Poisson. Symbole : balise rouge : puits et galeries. Balise verte : exploitation à ciel ouvert ; cercle : patouillet ; cercle et croix : forge ; croix rouge : appareil à vapeur (patouillet locomobile) ; point gris : lavoir à bras ; losange rouge : carrière souterraine ; cercle dans carré blanc : patouillet à cheval (Cartographie H. M. Hamon).

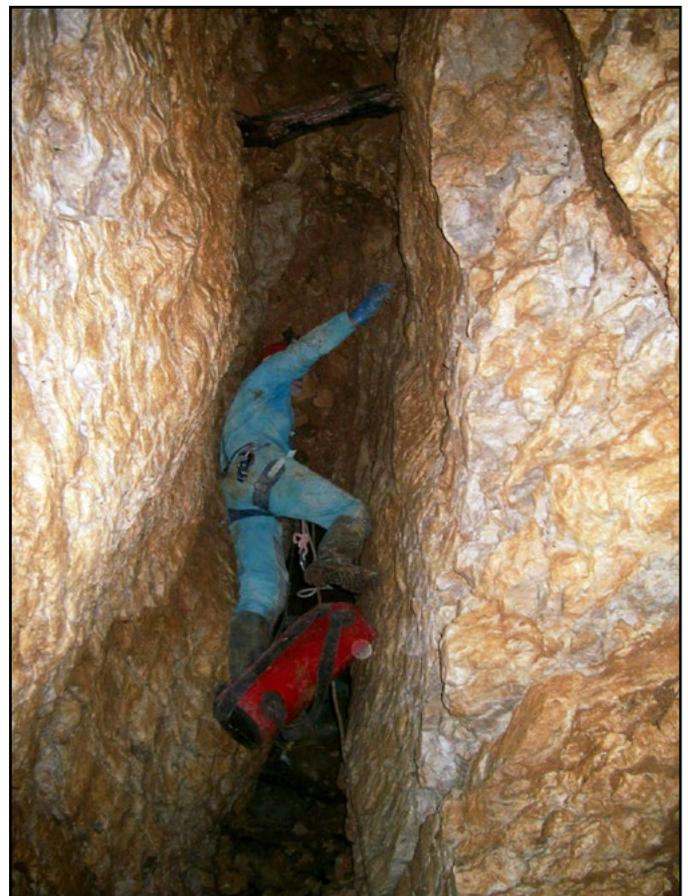


Figure 87 : Exploration du gouffre-mine de la Cigale. Méandre fossile évidé par les mineurs. On aperçoit en haut du cliché les vestiges d'une poutre destinée à hisser le minerai (cliché D. Morin).

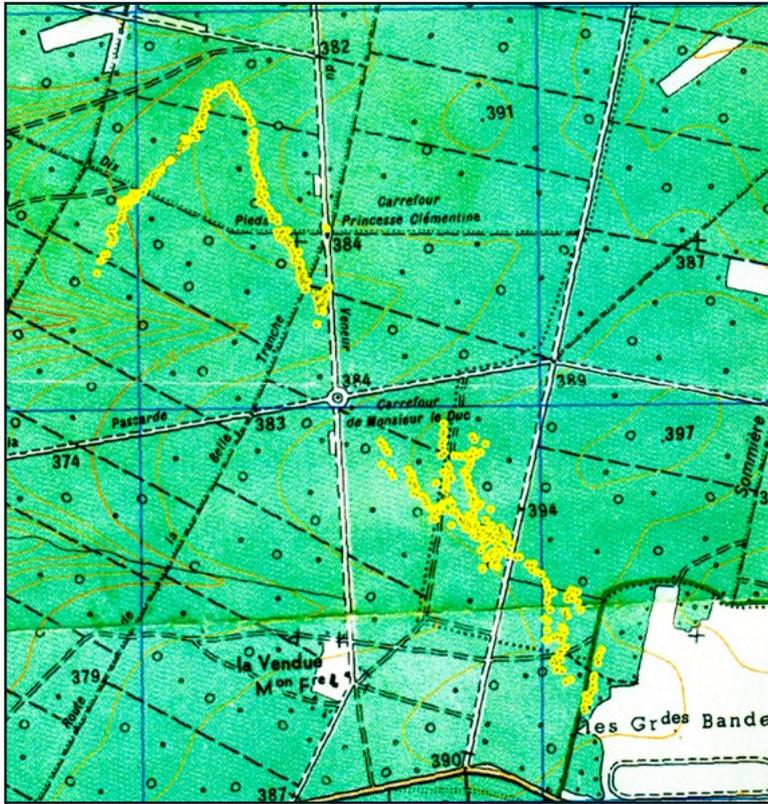


Figure 88 : Forêt domaniale d'Arc-en-Barrois. Secteur « Clémentine » Minières de fer en chapelet. Relevés au GPS différentiel (Report S. Jacquemot).



Figure 89 : À la confluence de la Marne et du Rongean, le paléokarst de Poissons présente des formes relictuelles de l'exploitation minière. Les minières du hibou sont ici caractéristiques des archéo-paysages miniers de Haute-Marne.

Sur le plan chronologique, les aléas de la prospection ont permis de découvrir des indices probants de métallurgie ancienne (Antiquité/Moyen Âge) de réduction directe notamment à Noncourt à proximité immédiate de zones d'extraction et encore parfaitement conservées. La liaison entre site de réduction et site d'extraction ne fait guère de doute sur certains sites. A Morancourt les concentrations de scories se trouvent directement dans la zone d'extraction. Un point non négligeable à l'actif de ce programme de recherche est la dynamique patrimoniale générée en particulier sur le district minier de Poissons. À l'initiative de l'équipe et de la commune de Poissons s'est tenue une première réunion en présence du Sous-Préfet de Saint-Dizier, des représentants des collectivités locales et élus autour d'un projet de valorisation géologique et minière. Un sentier aménagé au public a été installé au niveau des lacets de Mélaire à hauteur du lapiaz fossile de Poisson.

Un des objectifs du PCR depuis sa création a été de réfléchir à une approche méthodologique en mettant en œuvre une base de données. L'élaboration collective des différents items a donné lieu à de nombreux échanges au sein de l'équipe avec notamment des experts notamment R. Neiss.

Un premier travail de cartographie a été réalisé à partir des données d'archives et des données terrain (E. et F. Mahieu).

Le paysage minier est empreint de formes complexes, souvent emboîtées et stratifiées. Il constitue une interaction permanente dynamique, interface entre les éléments physiques du sous-sol et les éléments anthropiques. Dans ces paysages « de terre », produits des activités à la fois extractives et minéralurgiques, la complexité des formes s'exprime à différents niveaux d'échelle. Comment dès lors restituer la chronologie paysagère et reconstituer la stratification des activités humaines témoins de ces activités comme l'extraction et de la transformation des ressources minérales ? Telle pourrait être l'une des problématiques à développer à l'avenir au regard de l'ampleur des phénomènes enregistrés à l'issue de ce travail. Une question directement liée à la sauvegarde et à la valorisation de ces vestiges omniprésents dans ce département (Figure 89).

Denis MORIN
Hélène MORIN HAMON

REGION

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 6

Code opération	COMMUNE, Lieu-dit	Responsable (Organisme)	Nature	Époque	Notice	Réf. Carte
5414	Prospections aériennes	Garénaux V. (SRA)	PA	MUL	/	-
5426	Prospections aériennes	Lambot B. (BEN)	PA	MUL	/	-

CHAMPAGNE-ARDENNE

Bibliographie régionale

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 6

ACHARD-COROMPT N., BONNABEL L., BOULEN M. et al., 2006 – L'ACR « La plaine crayeuse champenoise ». Exemple d'intégration des données quantifiées de fouilles de grandes surfaces dans un programme de synthèse historique, *in* : BRUN P., MARCIGNY C., VANMOERKERKE J. (éd.), *Une archéologie des réseaux locaux. Quelles surfaces étudier pour quelle représentativité ? Actes de la table ronde des 14 et 15 juin 2005 à Châlons-en-Champagne*, 2006, pp. 64-71.

ACHARD-COROMPT N., DEGOBERTIÈRE S., CABART H., MOREAU C., SAUREL M., 2006 – Découverte de trois sépultures de La Tène ancienne à Saint-Memmie (Marne), *in* : *Bulletin de la société archéologique champenoise*, t. 99, n° 4, 2006, pp. 3-25.

ACHARD-COROMPT N., RIQUIER V., 2006 – Du désert à la grande plaine champenoise : archéologie préventive sous l'Euport de Vatry, *in* : BRUN P., MARCIGNY C., VANMOERKERKE J. (éds.), *Une archéologie des réseaux locaux. Quelles surfaces étudier pour quelle représentativité ? Actes de la table ronde des 14 et 15 juin 2005 à Châlons-en-Champagne*, 2006, pp. 13-16.

ARDHUIN M., 2006 – GEACA, Sondages sur l'aqueduc romain de Reims à Saint-Hilaire-le-Grand et Auberive (Marne), *in* : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne*. Résumé des interventions, 2006, pp. 37-39.

BOCQUILLON H., GESTREAU R., 2006 – Monnaies gauloises découvertes lors des fouilles préventives dans la région Champagne-Ardenne : catalogue raisonné des découvertes de monnaies établi sur ces cinq dernières années (2002-2007), *in* : *Bulletin de la société archéologique champenoise*, t. 99, n° 4, 2006, pp. 26-53.

BRULET R., 2006 – Vireux-Molhain/Mont Vireux, Ardennes, France, *in* : REDDE M., BRULET R., FELLMANN R., HAALEBOS J.-K., SCHNURBEIN S. von (dir.) - *Les fortifications militaires*, 2006, p. 408.

BRUN P., MARCIGNY C., VANMOERKERKE J., 2006 – *Une archéologie des réseaux locaux. Quelles surfaces étudier pour quelle représentativité ? Actes de la table ronde des 14 et 15 juin 2005 à Châlons-en-Champagne*, *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 104-105, 2006, 96 p.

BRUN O., TEGEL W., 2006 – L'église à pan de bois de Le Chemin (Marne), étude sommaire, *in* : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne*. Résumé des interventions, 2006, pp. 13-17.

CABART H., 2006 – Les nouveaux verres émaillés de Troyes (Aube), *in* : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne*. Résumé des interventions, 2006, p. 12.

CABART H., 2006 – Les verres de trois tombes mérovingiennes exceptionnelles à Saint-Dizier (Haute-Marne), *in* : *Bulletin de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre*, 2006, pp. 33-37.

CHEVRIER S., 2006 – Observations sur quelques dépôts du premier Age du Fer dans le quart nord-est de la France, *in* : BATAILLE G., GUILLAUMET J.-P. (dir.), *Les dépôts métalliques au Second Age du Fer en Europe tempérée*. Actes de la table ronde organisée par l'UMR 5594, Glux-en-Glenne, 13-14 octobre 2004, 2006, pp. 57-74.

- CHOSSENOT M., 2006** – Le « foyer et le fond de cabane gaulois », in : GUGELOT F., MAËS B. (éd.), *Passion de la découverte, culture de l'échange. Mélanges offerts à Nicole Moine et Claire Prévotat*, 2006, pp. 25-36.
- CHOSSENOT M., 2006** – Un archéologue à découvrir : le docteur J. Fromols (1891-1967). Contribution à l'historiographie de l'archéologie champenoise, in : *Etudes marnaises*, t. CXXI, 2006, pp. 213-266.
- COLLECTIF, 2006** – *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne*, samedi 2 décembre 2006. Résumés des interventions, Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie, Fédération des sociétés archéologiques de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 2006, 39 p.
- DARDAINE S., CHOSSENOT M., 2006** – Le dieu Smertulitanus et son prêtre à Châlons-en-Champagne, in : *Etudes marnaises*, t. CXXI, 2006, pp. 17-28.
- DEGOBERTIÈRES S., 2006** – Rouilly-Saint-Loup « Le Ménois », Saint-Parres-aux-Tertres « Champs Reignes » (Aube), in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne*. Résumé des interventions, 2006, pp. 22-23.
- DELOR A., 2006** – Premier essai de caractérisation du faciès de consommation céramique tricasse : l'exemple de Troyes (Aube) au cours du I^{er} siècle de notre ère, in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne*. Résumé des interventions, 2006, p. 11.
- DELOR-AHÛ A., KASPRZYK M., 2006** – Rouilly-Saint-Loup, « établissement de défense » (Aube), découverte d'un lot céramique spécifique, in : *Bulletin de la société archéologique champenoise*, t. 99, n° 4, 2006, pp. 54-59.
- DUGOIS F., 2006** – Le site néolithique de la « Ferme de l'Isle » à Pont-sur-Seine (Aube) : deuxième année de fouille, in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne*. Résumé des interventions, 2006, p. 7.
- DUROST R., 2006** – Découverte d'un moulin médiéval à Bréviandes (Aube), in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne*. Résumé des interventions, 2006, pp. 21.
- FÉVRIER S., 2006** – Sondage archéologique à Is-en-Bassigny, rue des Turcs, in : *Bulletin de la société des sciences naturelles et d'archéologie de la Haute-Marne*, 5, 2006, p. 33-39.
- FÉVRIER S., 2006** – Fouille d'un four à chaux et de structures associées à Outremécourt, in : *Cahiers haut-marnais*, n° 246-247, 2006, pp. 25-32.
- FÉVRIER S., 2006** – Sondage archéologique à Arc-en-Barrois, en « Boufard », in : *Bulletin de la société des sciences naturelles et d'archéologie de la Haute-Marne*, n° 5, 2006, pp. 40-53.
- FÉVRIER S., 2006** – Sondage sur une nécropole mérovingienne à Rivière-les-Fosses (Haute-Marne), in : *Bulletin de la société historique et archéologique de Langres*, t. XXV n°365, 2006, pp. 319-326.
- GELOT A., 2006** – Faux-Vésigneul, Marne, France, in : REDDE M., BRULET R., FELLMANN R., HAALEBOS J.-K., SCHNURBEIN S. von (dir.), *Les fortifications militaires*, 2006, pp. 277-278.
- GINOUX N., 2006** – Éléments d'iconographie celtique : le thème du taureau à cornes bouletées dans le répertoire du Nord de la Gaule, in : *Revue du Nord*, t. 88, n°368, 2006, pp. 129-150.
- HOURSEAU A., 2006** – Troyes à l'époque gallo-romaine (Cantons de Bouilly, Ervy-le-Châtel et Troyes), 2006, 207 p.
- HUBERT E., TERRISSE J., 2006** – Les Rèmes sous le regard de l'archéologue : Entretien avec Jacques Terrisse, archéologue et conférencier du Groupe d'Etudes Archéologiques de Champagne-Ardenne (G.E.A.C.A.), in : *Regards sur notre patrimoine*, n° 20, 2006, pp. 20-25.
- KRUTA V., LEMAN-DELERIVE G., WARMEMBOL E. et al., 2006** – *Celtes. Belges, Boïens, Rèmes, Volques ...*, Musée royal de Mariemont, Mariemont, 2006, 419 p.
- LABRIFFE P.-A., de, 2006** – De grands trous néolithiques : les structures d'extraction du silex du Pays d'Othe (Aube, France). Éléments d'une chaîne opératoire originale et partagée ?, in : FRERE-SAUTOT M.-C. (dir.), *Des trous... Structures en creux pré- et protohistoriques*. Actes du colloque de Dijon et Baume-les-Messieurs, 24-26 mars 2006, 2006, pp. 27-36.
- LAMBOT B., 2006** – Les tombes de Bourcq (Ardennes) et de Prunay (Marne) : apports récents sur les tombes à char et les harnais de chevaux de La Tène ancienne, in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne*. Résumé des interventions, 2006, p. 6.
- LAMBOT B., 2006** – Assemblages métalliques dans les structures du village d'Acy-Romance (Ardennes), in : BATAILLE G., GUILLAUMET J.-P. (dir.) - *Les dépôts métalliques au Second Age du Fer en Europe tempérée*. Actes de la table ronde organisée par l'UMR 5594, Glux-en-Glenne, 13-14 octobre 2004, 2006, pp. 193-209.
- LAMBOT B., 2006** – Religion et habitat : les fouilles d'Acy-Romance, in : GOUDINEAU C. (dir.), *Religion et société en Gaule*, Editions Errance, Paris, 2006, pp. 177-190.
- LE ROUX F., 2006** – Courtisols (Marne) : un exemple de village-rue à l'époque médiévale, in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne*. Résumé des interventions, 2006, pp. 18-20.
- MALIGORNE Y., 2006** – Décor architectural et datation de la tombe monumentale de Faverolles (Haute-Marne), in : *Bulletin de la société archéologique champenoise*, t. 99, n° 4, 2006, pp. 54-59.
- NALLIER R., 2006** – Un tesson campaniforme provenant d'Aulnay-aux-Planches « Les Fermes » (Marne), in : *Etudes marnaises*, t. CXXI, 2006, pp. 9-15.

NEISS R., SINDONINO S., 2006 – *Civitas Remi, Reims et son enceinte au IV^e siècle*, Société archéologique champenoise, Reims, 2006, 127 p.

NICOLAS D., 2006 – L'archéologie des boucles de la Meuse autour de Charleville-Mézières : Du Paléolithique à l'an Mil, in : *Revue historique ardennaise*, t. XXXVIII, 2006, pp. 7-34.

POUGET N., LE GOFF I., 2006 – Une nécropole à incinération antique à Saint-Memmie « La Trussonerie » avenue du maréchal Juin (Marne), in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne*. Résumé des interventions, 2006, pp. 28-31.

ROMS C., 2006 – Une halle troyenne exhumée du sous-sol et des archives, in : *La vie en Champagne*, n° 48, 2006, pp. 3-8.

ROMS C., 2006 – Nouvelles données sur le développement urbain de Troyes (Aube) du 1^{er} au 3^e siècle de notre ère, in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne*. Résumé des interventions, 2006, pp. 8-10.

ROUZEAU B., COLLIU C., 2006 – L'hydraulique des granges de l'abbaye de Morimond (Haute-Marne) (12^e-18^e siècles), in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne*. Résumé des interventions, 2006, pp. 26-27.

STEAD I. M., FLOUEST J.-L., RIGBY V., 2006 – *Iron Age and Roman burials in Champagne*, Oxbow Books, Oxford, 2006, 345 p.

TERRISSE J., 2006 – Le dépôt monétaire dit « Trésor des Carmes » trouvé à Reims, rue Gambetta, en 1972, in : *Regards sur notre patrimoine*, n° 20, 2006, pp. 26-29.

THIVET M., 2006 – Estissac/Beauregard, Aube, France, in : REDDE M., BRULET R., FELLMANN R., HAALEBOS J.-K., SCHNURBEIN S. von (dir.), *Les fortifications militaires*, 2006, pp. 274-275.

THIVET M., 2006 – Neuville-sur-Vannes/Bréviaire, Aube, France, in : REDDE M., BRULET R., FELLMANN R., HAALEBOS J.-K., SCHNURBEIN S. von (dir.), *Les fortifications militaires*, 2006, p. 344.

THOMAS Y., SAUREL M., DEGOBERTIÈRE S., AHÜ-DELOR A., PREISS S., 2006 – Présentation de la fouille 2004 de Perthes (Haute-Marne) « sablière S.A. Blandin ». Aperçu d'une succession d'habitats du Bronze final au Haut Empire, in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne*. Résumé des interventions, 2006, pp. 33-34.

TRUC M.-C., 2006 – Ailleville (Aube) Les Longues Royes, in : *Archéologie médiévale*, t. 36, 2006, p. 324.

TRUC M.-C., 2006 – Sézanne (Marne) La Maladrerie, in : *Archéologie médiévale*, t. 36, 2006, p. 262.

VAILLANT A., 2006 – Une scène de chasse gravée découverte à Fronville (Haute-Marne), in : *Bulletin de la société historique et archéologique de Langres*, XXV, n° 363, 2006, pp. 225-241.

VALETTE J.-J., 2006 – La place de Reims à l'époque de Julien et Valentinien en Gaule (356-375) d'après Ammien Marcellin et jusqu'à l'invasion de 407 : essai pour une géohistoire rémoise, in : *Etudes marnaises*, t. CXXI, 2006, pp. 29-60.

VANMOERKERKE J., 2006 – Représentativité des données archéologiques. L'exemple de l'habitat de la fin de l'âge du Fer, in : BRUN P., MARCIGNY C., VANMOERKERKE J. (éds.), *Une archéologie des réseaux locaux. Quelles surfaces étudier pour quelle représentativité ?* Actes de la table ronde des 14 et 15 juin 2005 à Châlons-en-Champagne, 2006, pp. 86-87.

VANMOERKERKE J., BURNOUF J. (dir.), 2006 – *Cent mille ans sous les rails. Archéologie de la Ligne à Grande Vitesse est européenne*. Somogy éditions d'art, Paris, 2006, 135 p.

VERBRUGGHE G., 2006 – Livry-Louvercy (Marne), « La rue Montoisson » : une tombe à char gauloise et un enclos funéraire gallo-romain, in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne*. Résumé des interventions, 2006, p. 4-5.

CHAMPAGNE-ARDENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Liste des abréviations

2 0 0 6

Chronologie

ANT : Antiquité
CON : Époque contemporain
IND : Indéterminé
MED : Moyen Âge
MES : Mésolithique
MOD : Époque moderne
MUL : Multiple
NEO : Néolithique
PAL : Paléolithique
PRO : Protohistoire

Nature de l'opération

DIAG : Diagnostic archéologique
FP : Fouille programmée
PA : Prospection aérienne
PC : Projet collectif de recherche
PI : Prospection inventaire
PP : Prospection programmée
PR : Prospection
PT : Prospection thématique
RE : Relevé d'art rupestre
SD : Sondage
SP : Sauvetage programmé
SU : Sauvetage urgent

Organismes de rattachement des responsables de fouille

ASS : Autre association
AUT : Autre
BEN : Bénévole
CDD : Contrat à durée déterminée
CNR : C.N.R.S.
COL : Collectivité territoriale
EN : Education nationale
MAS : Musée d'association
MCT : Musée de collectivité territoriale
MET : Musée d'état
MUS : Musée
SDA : Sous-direction de l'Archéologie
SUP : Enseignement supérieur

CHAMPAGNE-ARDENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 6

Liste des programmes de recherches nationaux

DU PALÉOLITHIQUE AU MÉSOLITHIQUE

- 1 Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
- 2 Les premières occupations paléolithiques (contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9 : > 300 000 ans)
- 3 Les peuplements néandertaliens (stades isotopiques 8 à 4 : 300 000 à 40 000 ans ; Paléolithique moyen)
- 4 Derniers néandertaliens et premiers *Homo sapiens sapiens* (Châtelperronien, Aurignacien ancien)
- 5 Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
- 6 Solutréen, Badegoulien, et prémices du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du Dernier Glaciaire)
- 7 Magdalénien et Épigravétien
- 8 La fin du Paléolithique
- 9 L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure...)

LE NÉOLITHIQUE

- 10 Le Mésolithique
- 11 Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
- 12 Le Néolithique : habitats, sépultures productions, échanges
- 13 Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge du Bronze

LA PROTOHISTOIRE DE LA FIN DU III^e MILLÉNAIRE AU 1^{er} S. AV. N.E.

- 14 Approches spatiales, interactions homme/milieu
- 15 Les formes de l'habitat
- 16 Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
- 17 Sanctuaires, rites publics et domestiques
- 18 Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

PÉRIODES HISTORIQUES

- 19 Le fait urbain
- 20 Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne
- 21 Architecture monumentale gallo-romaine
- 22 Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
- 23 Établissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
- 24 Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

HISTOIRE DES TECHNIQUES

- 25 Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII^e siècle et archéologie industrielle
- 26 Cultures matérielles, de l'Antiquité aux Temps modernes

RÉSEAU DES COMMUNICATIONS, AMÉNAGEMENTS PORTUAIRES ET ARCHÉOLOGIE NAVALE

- 27 Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau
- 28 Aménagements portuaires et commerce maritime
- 29 Archéologie navale

THÈMES DIACHRONIQUES

- 30 L'art postglaciaire (hors Mésolithique)
- 31 Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie)
- 32 L'outre-mer

CHAMPAGNE-ARDENNE

Personnels du service régional de l'archéologie

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 6

Yves Desfossés		Conservateur régional	
Gautier Basset		Technicien de recherche	Documentation et secteur de Vitry-le-François
François Berthelot		Assistant ingénieur	Reims
Olivier Brun		Technicien de recherche	Marne secteur rural
Emmanuel Buselin	jusqu'au 01/09/06	Conservateur du patrimoine	Ardennes
Marie-Pierre Da Cruz		Adjointe administrative	
Valérie Delfau		Adjointe administrative	
Vincent Garénaux		Technicien de recherche	Carte archéologique, sud de la Haute-Marne, Ardennes
Alain Gelot		Technicien de recherche	Carte archéologique
Christelle Lagatie		Technicienne de recherche	Marne secteur urbain et péri-urbain (hors Reims), publications et journée archéologique
Dominique Morize		Ingénieur d'études	Carte archéologique et nord de la Haute-Marne, carrières
Robert Neiss	jusqu'au 15/04/06	Conservateur du patrimoine	Publications de Reims
Erick Tappret	décédé le 20/10/06	Ingénieur d'études	Carrières
Jan Vanmoerkerke		Ingénieur d'études	Aube, carrières

CHAMPAGNE-ARDENNE

Index des communes et des lieux-dits

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 6

ANDELOT-BLANCHEVILLE, La Croix Cabot, La Tête des Chenivots, Le Plachis et le Bois de Boulanguille	170
ANDELOT-BLANCHEVILLE, Le Grand Jardin, Coteau Saint-Claude	170
BARBEREY-SAINT-SULPICE, Chansac	29
BARBUISE, l'Erable	29
BARBUISE, l'Erable, Le Tacherat	29
BAYE, Le Gros Chêne	101
BAZANCOURT, Le Mont de Pomacle	102
BAZANCOURT, Le Mont de Pomacle- tranche 3	101
BEZANNES, REIMS, VILLERS-AUX-NOEUDS, Desserte Gare TGV par la RD6 et RN51, T2	104
BEZANNES, REIMS, VILLERS-AUX-NOEUDS, Desserte gare TGV par RD6 et RN 51, T1	103
BOURCQ, La Banière	12
BOURGUIGNONS, Le Pré Beaujard	31
BREUVANNES-EN-BASSIGNY - DAMBLAIN BA 133	173
BRÉVIANDES, ZAC Saint Martin	31
BRIENNE-LA-VIEILLE, église Saint-Pierre-ès-Liens	36
BRIENNE-LA-VIEILLE, Les Fricots - Phase 2	40
BUCHÈRES, Le Clos des Poiriers	41
BUCHÈRES, MOUSSEY, SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES, Parc Logistique de l'Aube : phases 2A et 2B-2C	42
BUCHÈRES, MOUSSEY, SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES, Parc Logistique de l'Aube : Prologis, voie ferrée et bassins	49
BUCHÈRES, MOUSSEY, SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES, Parc Logistique de l'Aube : voie d'accès	42
BUZANCY, Parc d'activités La Petite Hideuse	16
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 14 rue Chevalier	107
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 20 bis rue Bayen	108
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 29 av Léopold Bertot	106
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 402ème RA Zone HAWK	109
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 9 rue de l'Etang Lavalette	109
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, Rue Clamart, impasse des Mathurins	108
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, ZAC des Escarnotières 2	106
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, ZAC des Escarnotières Nord Tranche 2	107
CHAMERY, Les Spectres	109
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, Rue Chanzy, Devant Montcy Notre Dame	17
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, Route d'Aiglemont	20
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, Rue Pierre Hallali	19
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, Rue Noël, Rue du Daga	16
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES-WARCQ, Les Prés de la WARENNE, Les Prés de l'Île Saint Jean, Le Village, Les Paquis du Moulin	16

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, Le Pont de la Victoire	16
CHATEAUVILLAIN, Parc aux Daims	175
CHATEL-CHÉHÉRY, Haute Folie	20
CHAUMONT-PORCIEN, Le Coulmier	21
CHEMINON, Les Terres de l'Abbaye	109
CLEREY, Le Soret	63
COMPERTRIX, Sous les Champs Flutets	110
CORMICY, Le Bougava	110
CORMONTREUIL, Rue des Blancs Monts	111
DIENVILLE, Le Dessus de la Ruelle Mortaux	63
DIERREY SAINT JULIEN, La Bûcherie	64
DONJEUX, Les Terres Rouges	176
ÉCLARON-BRAUCOURT, SAINTE-LIVIERE, Rue du Lac, La Déderie ouest	176
ÉTOGES, Les Bocqueux, phases 2 et 3	113
FAGNIÈRES, Le Champ Renard	114
FAGNIÈRES, SAINT-GIBRIEN, Boulevard périphérique	113
FAGNIÈRES, 31 rue du Général Leclerc	114
FÈRE CHAMPENOISE, La Monte Blanche	114
FISMES, Au Pré l'Épinette, Les Grands Longérons	115
FOULAIN, Sur le Canal	177
FRIGNICOURT, Le Fossé Pierre Varnier	115
FUMAY, Rue du Bois du Han	21
GERMINON, Les Auches	115
HUIRON, La Côte Plate	116
ISLE-SUR-SUIPPE, Les Fortes Terres	117
LA ROTHÈRE, La Garenne, Les Corvées	66
LA-RIVIÈRE-DE-CORPS, Rue Neuve	64
LASSICOURT, Les Longues Raies, Champlain	66
LE CHÊNE, RD 10	66
LE CHESNE, Le Haut de Béchefer	21
LES NOËS-PRÈS-TROYES, 6 rue de la République	68
LIVRY-LOUVERCY, La Rivière	123
LIVRY-LOUVERCY, La Rue Montoisson	118
LIVRY-LOUVERCY, La Rue Montoisson	118
LOISY-SUR-MARNE, La fosse aux loups	123
LOISY-SUR-MARNE, Le Grand Champ	123
LUMES, Le Vivier à Pont	22
LUMES, Le Rult des Fourneaux	21
MAIRY, La Plate Pierre phase 1	22
MARCILLY-LE-HAYER, La Chaussée	70
MARCILLY-SUR-SEINE, La Pièce des Lièvres	127
MARNAY-SUR-SEINE, PONT SUR SEINE, La Justice, La Gravière	70
MATIGNICOURT-GONCOURT, Le Chemin de Goncourt, Phase II a	127
MATIGNICOURT-GONCOURT, Les Clochers - Le Champ Dragonne, Phase IIb-III	129
MERREY-SUR-ARCE, Les Longues Raies	70
MÉRY-SUR-SEINE, Chemin d'Ételles	72
MESSON, Les Coteaux de l'Ormat	72
MONTIGNY-LES-MONTS, Le Breuil	72
MONTMIRAIL, Rond point des Avenues	130
MORANGIS, La Meriserie	130
MOUZON, La Vieille Meuse	23
NOGENT-SUR-SEINE, Rue de la Grosse Armée	73
NOGENT-SUR-SEINE, CR19, prolongement du Quai Carbonel	74
ORBAIS-L'ABBAYE, Place St Réol, place J. d'Orbaïs, place des Tilleuls, place Lectrez Macquart, rue Thiers	131
PARNOY-EN-BASSIGNY, Abbaye de Morimond	177
PARNOY-EN-BASSIGNY, Abbaye de Morimond	178
PÉRIGNY-LA-ROSE, Pampleine, La Soixante, Peupliers en Tête	74
PERTHES, La Grande Pièce	181
PERTHES, Les Grêverats Centre	184
PONT-SUR-SEINE, Ferme de l'Isle	76
PONT-SUR-SEINE, Tourne Cul	75
PRUNAY, Le Mont de Sillery	131

RECY, Parc de référence	132
REIMS - BÉTHENY, Tramway	132
REIMS, 10 rue de la Justice	136
REIMS, 10 rue Franklin Roosevelt	140
REIMS, 118-20 rue Pierret	140
REIMS, 122 rue Lecointre	139
REIMS, 29 rue Pongivart	138
REIMS, 31bis boulevard Saint-Marceaux	140
REIMS, 4 rue des Tournelles	141
REIMS, 52 rue Paulin Paris	135
REIMS, Rue Edouard Mignot, Gaston Boyer (tranche 1)	142
REIMS, Rue Edouard Mignot, Gaston Boyer (tranche 2)	142
REIMS, Rue Folle Peine, ZAC du Vieux Port	134
REIMS, Rue Martin Peller, rue Casin, rue de Courlancy	141
REIMS, Rue Saint-Symphorien	136
REIMS, ZAC de La Croix Blandin (tranche 2)	143
REIMS, ZAC de La Croix Blandin (tranche 3A)	143
REIMS, ZAC de La Croix Blandin (tranche 3B)	144
RETHEL, Rue Gérard Philippe	23
ROMILLY-SUR-SEINE, Aéroport	78
ROMILLY-SUR-SEINE, Avenue Joseph Marie Jacquard	77
ROMILLY-SUR-SEINE, Les Hauts Buissons	76
ROMILLY-SUR-SEINE, Station d'épuration	78
ROMILLY-SUR-SEINE, Place de l'Hôtel de Ville, rue Barbusse	79
ROSIÈRES-PRÈS-TROYES, Site de la Noue Grise	79
ROSIÈRES-PRÈS-TROYES, ZAC des Feuillates phase 2	80
ROSIÈRES-PRÈS-TROYES, Zone industrielle	81
ROSNAY L'HÔPITAL, Les Gallérandes, Les Arminiates	84
ROSNAY L'HÔPITAL, Les Gallérandes, Les Arminiates	84
SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS, Avenue d'Echenilly, rue des Pituites	86
SAINT-DIZIER, BETTANCOURT-LA-FERRÉE, zone de référence phase 1B	186
SAINTE-MAURE, Le Bas des Perrières	92
SAINTE-MAURE, Les Monts de Culoison, Chemin rural de la Petite Voie	92
SAINTE-ETIENNE-AU-TEMPLE, La Commanderie	147
SAINTE-FLAVY, Voie de Marigny	87
SAINTE-GERMAIN-LA-VILLE, Giratoire - RN 44	147
SAINTE-HILAIRE-AU-TEMPLE, Le Moulin à Vent	148
SAINTE-JULIEN-LES-VILLAS, Le Pré Saint-Jean	87
SAINTE-JULIEN-LES-VILLAS, Verdun, Rocade sud-est de Troyes	88
SAINTE-JULIEN-LES-VILLAS-BREVIANDES, Les Naurades, Rocade sud-est de Troyes	88
SAINTE-JUST-SAUVAGE, Le Pré de la Cure	149
SAINTE-JUST-SAUVAGE, Le Pré de la Cure, Les Prés Missiriers	148
SAINTE-LÉGER-PRÈS-TROYES, Château de la Planche	90
SAINTE-LYÉ, Les Orges Foins tranches II et II, rue du Bois, rue des Charmes et Voie Claire	90
SAINTE-MARTIN-SUR-LE-PRÉ, Le Goguernet	149
SAINTE-MEMMIE, 122 av Jacques Simon	153
SAINTE-OULPH, La Fosse Genou	90
SAINTE-PARRES-AUX-TERTRES, Les Beaux Veaux	91
SAINTE-PARRES-AUX-TERTRES, Les Fourneaux	91
SAINTE-PARRES-AUX-TERTRES, Les Marges	91
SEMIDE, La Marle	24
SEMOUTIERS-MONTSAON, La Rochotte sud	187
SIGNY-L'ABBAYE, Le Fond de la Fosse au Mortier	24
SILLERY, Le Clos Harlogne	153
SOMME TOURBE, Gorge Mailly	160
TOURS-SUR-MARNE, Le Chemin de Mareuil	163
TOURS-SUR-MARNE, Le Clos Vaslin, La Carrée	163
TROYES, 15 rue des Bas Trévois, Bowling,	94
TROYES, 15 rue des Bas Trévois, Patinoire	94
TROYES, Boulevard du 14 juillet	94
TROYES, Boulevard Victor Hugo	93

TROYES, Impasse des Dames Colle	96
TROYES, Parc des expositions, rue Charles Destrait	93
TROYES, Résidence de l'Isle	95
TROYES, Rue de Gournay	96
VAUX-SOUS-AUBIGNY, Les Lavières	187
VERTUS, Les Rigaux	164
VERTUS, L'Orme	164
VILLEMAUR-SUR-VANNE, La Madeleine	97
VILLIERS-LE-SEC, Sur La Riochey	188
VITRY-LE-FRANÇOIS, 7-9, et 11 rue de la République	165
VITRY-LE-FRANÇOIS, Le Patis	164
VITRY-LE-FRANÇOIS, Rue Louis Rémy Aubert Roche	166

LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ÎLE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
ET SOUS-MARINES
- 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE
ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE